HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR

PUBLIÉE
PAR ALFRED GRANDIDIER

VOLUME IV
ETHNOGRAPHIE DE MADAGASCAR

PAR
ALFRED GRANDIDIER
MEMBRE DE L'INSTITUT
ET
GUILLAUME GRANDIDIER

TOME PREMIER
LES HABITANTS DE MADAGASCAR
DEUXIÈME PARTIE : LES ÉTRANGERS



PARIS
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX
A L'IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVIII

CHAPITRE VII.

LES ÉTRANGERS À MADAGASCAR.

§ 1. LEURS PREMIÈRES RELATIONS AVEC LES MALGACHES.

Les étrangers qui sont venus à Madagascar sont par ordre d'ancienneté : I. Les Juifs; II. Les Arabes; III. Les Indiens; IV. Les Javanais; V. Les Nègres africains; VI. Les Européens et les Américains (1° les Portugais; 2° les Français; 3° les Hollandais; 4° les Anglais; 5° les Danois; 6° les Espagnols; 7° les Américains); VII. Les Chinois. Nous allons les passer successivement en revue, en donnant d'abord quelques renseignements historiques sur leurs premiers atterrissages et leurs premières immigrations.

I. LES JUIFS.

Les flottes que Salomon envoyait sur la côte Sud-Est de l'Afrique, ont très probablement eu quelques-uns de leurs vaisseaux perdus sur les côtes de Madagascar et il n'est pas impossible qu'aux temps anciens quelques colonies juives se soient fondées volontairement ou non dans cette île comme dans les Comores, où, d'après un ancien manuscrit, sont venus à cette lointaine époque des Iduméens. Toutefois, s'il y en a eu, il n'est pas douteux qu'il ne devait en rester aucune trace lorsque, vingt-cinq siècles après, les Européens l'ont découverte. Or Flacourt, en 1657, et François Martin, en 1668, ont trouvé, tant à l'île de Sainte-Marie que sur la côte voisine, à Fénérive, une population qu'ils ont considérée avec vraisemblance comme descendant d'une colonie juive; il n'est pas impossible ni même improbable que les ancêtres de ces colons fussent des Juifs du Yémèn : ce seraient eux qui, venus avant les Arabes et les Malais, auraient formé la première colonie, plus ou moins volontaire, dont les Européens ont trouvé des traces[1].

[1] Voir plus haut, p. 96-104.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Aujourd'hui, ces descendants de juifs sont tellement mêlés aux autres habitants de la côte orientale qu'il est impossible de les reconnaître au point de vue physique; ils ne s'en différencient même plus par leurs mœurs qui ne sont plus celles qui ont frappé Flacourt et François Martin. Il y a lieu toutefois de remarquer que, sans les métis européens qui y ont pullulé par suite de la grande affluence des pirates dans cette région à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, on retrouverait probablement encore leurs traces, car sans eux ils eussent conservé sur les indigènes la suprématie que leur avaient donnée leur intelligence et leur civilisation, mais les «Zana' Malată» ou fils des forbans qui leur étaient supérieurs à tous égards les en ont dépossédés et les ont rejetés dans la masse des Malgaches.

II. LES ARABES ET LES ANTALAOTRĂ.

Nous avons dit au chapitre IV du livre I[1] qu'il est venu à Madagascar de nombreux immigrants arabes et persans, dont on trouve çà et là des vestiges, et dont il existe encore des descendants tant dans le Nord que dans le Sud-Est. Les vestiges consistent en ruines de villes importantes sur la côte Nord-Ouest[2], sur la côte Ouest[3] et sur la côte Nord-Est[4]. Partout ailleurs, c'est-à-dire d'Antalahă à Maintiranŏ en passant par le

[1] Voir p. 104-165.

[2] Dans les baies d'Ampanasină, d'Ampasindavă (à Nosy Kombă, sur la plus grande des Nosy Mamokŏ et à Antseranantalaotră), de Radamă (à Sada ou Anorontsangană), de Mahajambă (sur un îlot à l'entrée et à Nosy Manjă)[a], de Bombétoke (à Majunga)[b] et de Boină (à Nosy Makambў et à Nosy Antsoriborў) [voir les notules *a-f* de la page 159 et *a-c* de la page 160].

[3] A la bouche du Manombă (17° 54 lat. S.), auprès d'Anakao (18° 0' lat. S.) et à Ambikў, près de la bouche du Namelă (18° 2' lat. S.) [voir les notules *a-c* de la page 161].

[4] A Vohémar et aux environs (13° 2' lat. S.), à Nosy Iavă, à l'embouchure du Mahanară (15° 56' lat. S.), à Sahambavanў (14° 16'), à Lokohŏ (14° 25') et auprès d'Antalahă (14° 55' lat. S.) [voir les notules *d-i* de la page 161].

[a] Cette baie était déjà abandonnée par les Arabes en 1669, puisque le capitaine du *Petit Jan* qui l'a visitée cette année-là, dit : «Elle a été autrefois habitée par les Arabes dont on voit encore les maisons de pierre et quelques mosquées» (*Arch. Minist. Colonies*).

[b] Vers 1700, un navire arabe venait tous les ans à la baie de Bombétoke pour y échanger ses marchandises contre des esclaves (Drury).

Sud, on n'a encore trouvé aucunes ruines d'édifices ni de villes; les seuls vestiges arabes ou indiens qu'on y rencontre sont le «Sinibé» ou la grande jarre d'Ivondronă et l'éléphant en pierre de Sakaleonў avec des fragments de vase également en pierre.

La côte Nord-Ouest de Madagascar est fréquentée de temps immémorial par les Arabes : au xe siècle et certainement bien avant, les daous ou navires de l'Oman et du Yémèn y venaient chercher des esclaves, de la cire, de l'écaille, etc., et, depuis lors, elle a été en constantes relations commerciales avec l'Arabie, la Perse, l'Inde occidentale et la côte d'Afrique, relations qui ont jeté dans le Nord à maintes époques des colons arabes ou métissés d'Arabes, et ont amené l'établissement de villes et de comptoirs en divers points.

Les premiers Arabes qui se sont établis à Madagascar d'une manière permanente semblent être les Azd d'Oman, qui ont colonisé Anjouan vers 824 et qui, alliés fidèles des Karmathes aux xe et xie siècles, ont été chassés de cette île au xie siècle par leurs ennemis religieux les Sunnites de Malindi et se sont réfugiés dans le Nord de Madagascar : ce sont les Onjatsў, qui habitent encore, au nombre de 8 à 10,000, la côte Nord-Est jusqu'à Vohémar et dont quelques-uns sont descendus jusque dans le Sud-Est[1].

Puis sont venus les Antambakoakă et les ZafindRaminia, originaires de la province de la Mekke, également de la secte des Bâtiniens, qui ont émigré d'abord dans l'Inde, à Mangalore, port de la côte de Malabar, d'où ils sont venus à l'une des Comores, puis à Iharană [Vohémar], au xie siècle[2]. Vers 1300 ou 1350, une importante colonie sunnite, ayant fondé sur la côte Nord-Est plusieurs villes dont nous avons mentionné les ruines dans la note 4 de la page précédente et qui semblent avoir été florissantes, les a forcés à émigrer; ils sont descendus à la baie d'Antongil, puis successivement à Ivondronă, à Sakaleonў, et enfin se sont établis entre le Mananjară et le Matitanană.

Lorsque Diogo Lopes de Sequeira visita Taolankarană [le Fort-Dau-

(1) Voir p. 114, 116-117 et 121-127. — (2) Voir p. 127-143.

phin actuel] en 1508, il n'y avait pas encore d'Arabes, mais Luis Figueira, pendant le séjour de six mois qu'il fit à Matitanană, en vit qui venaient de Malindi y trafiquer : ce sont probablement eux qui sont les ancêtres des Tsimetŏ actuels. Après les Tsimetŏ qui étaient Sunnites, sont venus, aussi sur les bords du Matitanană, successivement les Anakară, qui étaient originaires de la Mekke et de Médine et qui étaient des Chiites, et les Antionў et Zafikazimambŏ, qui étaient des Alides ou des Fatimites ou peut-être des Zeïdites et qui, après avoir séjourné longtemps en Afrique, chassés de place en place, ont fini par échouer dans le Nord de Madagascar et ont gagné le Sud, toujours poursuivis par l'hostilité des Sunnites. Les Antionў ont eu à combattre au commencement du XVII[e] siècle les ZafindRaminia, qui étaient installés, comme nous l'avons dit, entre le Faraonў et le Matitanană, et ils les ont repoussés dans le Sud, dans l'Anosў où ils se sont établis vers 1625. Quant aux Antambahoakă, ils ont continué à résider à Mananjarў et au Nord. Tandis que les Onjatsў du Nord, les Antambahoakă de l'Est et les ZafindRaminia du Sud-Est, qui semblent tous avoir appartenu à la secte des Bâtiniens, n'ont jamais guère mérité le nom de musulmans, les Tsimetŏ, les Anakară, les Antionў et les Zafikazimambŏ, au début du moins, pratiquaient les prescriptions du Koran qu'ils tiennent toujours en grand honneur, quoique aujourd'hui aucun d'eux ne soit capable de le comprendre [1].

Quant aux côtes Nord-Ouest et Ouest, il y est venu des Arabes de l'Oman, du Yémèn et du golfe Persique, des Persans, des métis soahilis et comoriens, les uns Bâtiniens, les autres Chiites, Sunnites (section des Chaféites) et peut-être Khâridjites. Ces immigrants ou colons, les uns temporaires, les autres permanents, se sont croisés avec les femmes indigènes et ont eu des descendants qu'on appelle «Antalaotră». Ces Antalaotră, qui sont par conséquent d'origines très diverses et qui, naturellement, ont des types assez différents, se marient de préférence entre eux et forment une population musulmane, plus ou moins instruite et plus ou moins zélée, qui, aux XV[e] et XVI[e] siècles, était très nombreuse, puisque

[1] Voir plus haut, p. 143-157.

Tristan da Cunha, en 1506, en a trouvé plusieurs milliers dans les baies de Boinā, de Mahajambā et de Sada [Ampasindavā] et qu'il y en avait un peu partout le long de cette côte. C'est aussi ce que disent : en 1683, le P. Luiz Mariano, qui estime à 6,000 ou 7,000 le nombre des musulmans qui habitaient alors Boinā; en 1644, Richard Boothby; en 1671, le capitaine Gigault[1], etc.[2].

Cette population musulmane, qui appartenait à la secte sunnite, était autrefois tout à fait distincte des Malgaches, ou «Oua-bouki» comme les appelaient les habitants de la côte d'Afrique, et elle avait ses caïds ou chefs particuliers; aujourd'hui, quoique conservant leurs mœurs, leurs croyances et, jusqu'à un certain point, leur type, et quoique revêtant le costume arabe et se proclamant hautement sectateurs de l'Islam, dont ils suivent tant bien que mal les prescriptions, les Antalaotrā font depuis la conquête merinā partie intégrante du peuple malgache. Dès la fin du XVIIe siècle, ils n'avaient déjà plus l'indépendance dont ils avaient joui jusque-là; le roi sakalavā Tsimanatō, qui a fait la conquête du Boinā, leur a imposé sa suzeraineté, qui ne leur pesait du reste guère, car leur supériorité intellectuelle, leurs aptitudes commerciales et leurs richesses leur donnaient une influence prépondérante sur toute cette côte. C'est sous le règne de ce roi et à sa demande qu'ils ont fondé vers 1700 dans la baie de Bombétoke, non loin de sa résidence, la ville de Mzi-angaya ou Majunga. Pendant tout le XVIIIe siècle, ils y ont fait un grand commerce; une foule de daous ou boutres y venaient de tous côtés et, chaque année, deux grands navires de Surate y apportaient des étoffes de Cutch. En 1792, Dumaine n'y a pas compté moins de 6,000 Arabes ou Indiens avec leurs familles[3] et les diverses sectes avaient chacune

[1] Gigault est passé au Nouveau Macelage [à Boinā] où habitent des Arabes qui ont un roi dont la Cour est assez magnifique et qui a un bon nombre de soldats à sa garde. Il y a 200 ans qu'ils disent être en cette île; ils y font un trafic notable, car Gigault y a vu quantité de petits bâtiments. Ils ont une belle ville avec bourgs et villages, où il y a des mosquées et tombeaux superbes, citernes et maisons, le tout bien bâti en pierres. Ce sont gens blancs comme des Européens, vêtus à la turque (Dubois, 1674, p. 73-74).

[2] Voir plus haut, p. 157-165.

[3] *An. Voy.*, t. XI, 1810, p. 27. Aucun Sakalavā n'habitait cette ville, entièrement arabe, avec trois caïds ou chefs musulmans ayant chacun son quartier (notule 187).

leur mosquée; en 1824, Owen y en a encore trouvé beaucoup. Jusqu'en 1829, il montait de temps en temps à Tananarive des caravanes d'Arabes de Mascate, ainsi que d'Indiens de Surate et de Bombay; les relations avec les Européens par la côte orientale ont arrêté ce trafic[1].

Mais, lorsque, après la conquête du Boină par Radamă Ier, Andriantsolў se révolta et que, vaincu à Majunga en 1824, puis à Anarontsangană en 1831, il se réfugia à Mayotte, il y fut suivi par un grand nombre d'Antalaotră qui l'avaient soutenu dans sa lutte contre le souverain merină, d'autant que la ville de Majunga, incendiée par Ramanetakă, le lieutenant de Radamă Ier, brûla tout entière; à ce moment, il n'y avait pas moins de 69 daous ou boutres sur la rade. De ce jour, les Antalaotră, appauvris, tenus en suspicion et maltraités par les vainqueurs, quittèrent en grand nombre Majunga et se dispersèrent dans l'Ouest, chez les Sakalavă, et dans l'Ankarană où leurs principaux établissements ont été dans les baies d'Andravină et de Vohémar, sur la côte Nord-Est. En 1842, on n'en comptait plus que 675 qui possédaient en tout 250 esclaves, et dans cette ville, auparavant si considérable, il n'y avait que 25 maisons en pierres et 7 mosquées dont 3 seulement étaient ouvertes au culte. En 1869, l'un de nous n'y en a pas trouvé plus de 600.

Mais, si Majunga n'est plus la grande ville arabe d'autrefois, les Antalaotră n'en sont pas moins très nombreux sur toute la côte Nord-Ouest et sur toute la côte Ouest où ils se sont multipliés depuis une trentaine d'années, notamment à Maintiranŏ, à Tsimanandrafozană[2] et à Morondavă, et il y en a qui s'en vont dans l'intérieur, colportant des marchandises pour les vendre aux Masikorŏ.

Beaucoup d'Antalaotră et d'Arabes ont épousé des femmes malgaches qui, sous la domination merină, n'avaient pas la liberté de quitter Madagascar; il ne leur eût certes pas été difficile de partir, si tel avait été leur

[1] Dumaine en a rencontré dans l'Ankay qui y vendaient des soieries de Surate et du mauvais corail (*Annales des Voyages*, t. XI, 1810, p. 196.

[2] Autrefois, les Antalaotră n'avaient pas la permission de demeurer sur l'île de Tsimanandrafozană; aussi avaient-ils construit, dans le chenal voisin, le village d'Ankazomay. Cette prohibition n'existait plus en 1870, lorsque l'un de nous y est allé.

bon plaisir, mais elles ne le faisaient pas, parce qu'elles savaient que leur famille eût payé pour elles. Cette interdiction a eu pour effet imprévu d'attacher à Madagascar beaucoup d'Arabes et d'Antalaotră.

Il y a toujours eu de ces Antalaotră ou Arabes métissés épars sur toute la côte orientale, non seulement dans les villes comme Vohémar[1], Ngontsy̆, Foulpointe[2], Tamatave et Andovorantŏ, où beaucoup tiennent boutique, mais il y venait autrefois des boutres trafiquer surtout entre Diego-Suarez et la baie d'Antongil, comme l'ont constaté M. Gunst en 1862 et MM. Coignet et Guinet en 1863[3].

Mêlés aux Arabes et aux Antalaotră, se trouvent en grand nombre dans tout l'Ouest des Comoriens qui se proclament aussi musulmans et sont rangés parmi les « Silamo » et qui, comme eux, font le commerce[4]: plusieurs ont épousé des reines sakalavă et prennent le titre de « Biby » ou époux de la reine.

Dans l'île de Nosy Bé, à Ambanoro, on comptait, lorsque l'un de nous y est passé en 1869, 300 Arabes.

Tout récemment, il est venu quelques Syriens.

III. LES INDIENS.

En 1508, Diogo Lopes de Sequeira a trouvé à Fort-Dauphin[5] de nombreux métis indiens, descendants d'Indiens du Goudjerat dont les navires, partis de Cambaye, y avaient été jetés deux siècles auparavant, vers 1300 par conséquent, par les courants ou par la tempête : ce sont les Voajiry̆.

Les matelots portugais que Sequeira a envoyés par terre de Fort-Dauphin à Matitanană cette même année 1508, ont rencontré sur leur route

[1] Bernier a trouvé en 1834 plusieurs villages importants d'Antalaotră tout autour de Vohémar.

[2] En 1791, il y avait un certain nombre d'Arabes établis à Foulpointe (Hugon, *Arch. Colon.*).

[3] Il est venu un navire de Mascate à Foulpointe et à Tamatave en 1808 (*Arch. Colon.*).

[4] En 1869, il y en avait une trentaine à Majunga.

[5] A cette époque, il n'y avait pas encore dans l'Anosy̆ de ZafindRaminia ou de descendants d'Arabes.

deux Indiens, les derniers survivants de l'équipage d'un navire de Cambaye qui avait naufragé sur cette côte trente ans auparavant.

Ces deux naufrages de navires indiens ne sont certainement pas les seuls qui aient eu lieu dans les parages de Madagascar, mais nous n'avons aucune autre donnée à cet égard[1]. Ce qui semble probable, c'est que les chefs des Antisakă ou Zarabehavană et leurs parents, les Maroseranană ou chefs des Sakalavă, les Zafy Manară ou chefs des Antandroy et les Zafy Manelў ou chefs des Bară, sont tous d'origine indienne.

Dans le Nord-Ouest, il y a depuis fort longtemps des «Karanў», ou Indiens musulmans, et des «Banianў», ou Banians, ainsi que des Khodias, qu'ont amenés, dès le XIIIe ou le XIVe siècle, les navires qui y viennent annuellement de l'Afrique et de Cambaye. Les Banians, qui voyageaient toujours sans leurs femmes, ont donné naissance à Madagascar à de nombreux métis[2]. Il y a aussi depuis quelque temps à Majunga ainsi qu'à Marovoay des Indiens Malabars.

Ce n'est pas seulement dans le Nord qu'on trouve aujourd'hui des Indiens; ils se sont récemment répandus sur la côte occidentale, notamment à Maintiranŏ[3], à Tsimanandrafozană[4], à Mahabŏ, à Morondavă, à Nosy Vé, etc., ainsi que sur la côte orientale, où il y en a maintenant beaucoup à Tamatave, à Andovorantŏ et à Vohémar, tenant boutique dans les bazars[5]. C'est surtout depuis 1872 que leur nombre a com-

[1] Les gens de Modave ont trouvé en septembre 1768 un Indien dans la vallée d'Ambolŏ (*Arch. Minist. Col.*).

[2] Il y en a surtout à Anorontsangană, à Majunga[a], à Marovoay et à Mevatanana.

[3] En 1890, il y avait à Maintiranŏ une vingtaine d'Indiens, tant «Karanў» (Musulmans) que Banians. — Lors du passage de l'un de nous, en 1869, il y avait dans cette ville 8 Banians et 20 Khodias[b] et Bhoras.

[4] En 1869, l'un de nous a trouvé quelques Antalaotră et quelques Banians à Tsimanandrafozană, mais il n'y en avait pas alors plus au Sud.

[5] En 1818, le gouverneur de l'île Maurice avait mis à la disposition de l'Anglais Brady, qui avait entrepris à une demi-lieue de Tamatave une culture de coton et de plantes vivrières, trente condamnés indiens dont un tiers, à l'époque où le jardinier Bréon visita cette plantation, étaient déjà morts de fièvre et dont les autres étaient en un fort piteux état. — En 1875, il y avait à Tamatave une vingtaine de marchands

[a] En 1842, Guillain en a trouvé une trentaine à Majunga, et Mullens une cinquantaine, en 1874. — En 1869, l'un de nous y a compté 150 «Karanў» [litt. : (qui lisent le) Koran].

[b] Les Khodias et les Bhoras ne sont pas musulmans, pas plus que les Banians.

mencé à s'accroître dans l'Est, car, cette année-là, ont débarqué pour la première fois à Madagascar des Indiens Malabars venant de Maurice, qui depuis lors se sont multipliés et ont, jusqu'à un certain point, accaparé le commerce de détail.

Il en est monté de Majunga à Tananarive, à diverses époques, surtout jusqu'en 1829, pour y vendre leurs marchandises [1], la plupart originaires de la Présidence de Bombay. A Nosy Bé, il y avait peu de Banians, mais une centaine de «Karanў» (Musulmans) ou de Bhoras et de Khodias.

IV. LES JAVANAIS.

Nous avons dit dans le livre I [2] que, dans le centre de l'île, aux Nègres orientaux ou indo-mélanésiens, qui forment le fond de la population malgache, se sont juxtaposés des Malais ou plutôt des Javanais qui y sont arrivés au milieu du XVIe siècle et dont les descendants, aujourd'hui extrêmement nombreux, forment la classe des Andriană de l'Imerină ou Nobles.

Il est probable que beaucoup de jonques javanaises se sont perdues dans les parages de Madagascar, mais l'histoire ne nous parle que de trois : une qui s'est mise à la côte un peu au Nord de Matitanană vers 1505 et dont la cargaison de girofle éparse sur la plage a fait croire à Manoel Teles de Meneces et à Ruy Pereira, qui ont longé la côte orientale en 1506, que cette épice y était commune et a induit Tristan da Cunha, Diogo Lopes de Sequeira et tant d'autres à explorer en vain cette île [3]; une autre vers 1557, dont l'équipage naufragé a été rencontré en divers lieux de la côte orientale par Balthazar Lobo de Sousa, en 1557, et par Luis Fernandes de Vasconcellos, en 1559 [4]; enfin, une troisième qui est venue atterrir près de Tamatave en 1808 et dont quatre des matelots ont été incorporés par Silvain Roux dans sa garde.

hindous ou parsis venus de l'Inde (Mullens); on ne comptait pas moins, en 1883, de 150 Malabars et, en 1893, de 300 à 400 (Foulonneau).

(1) Ellis, *Hist. Madag.*, t. I, 1838, p. 338.

(2) Voir plus haut, p. 8 et 72-96.

(3) Barros, Déc. II, livre IV, p. 393-394, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 48.

(4) Diogo do Couto, *Da Asia*, Dec. VII, liv. IV, chap. v, p. 312, et liv. VIII, chap. I, p. 179, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 99 et 110-111.

V. LES NÈGRES AFRICAINS.

Il y a à Madagascar, un peu partout, principalement dans l'Ouest et dans le Centre, un grand nombre d'Africains de sang pur et surtout de métis d'Africains et d'indigènes d'origine indo-mélanésienne; mais la venue de ces Africains ne remonte pas à une époque très éloignée. Les nègres d'Afrique, qui ne sont pas marins et qui n'ont pas de bateaux capables de tenir la haute mer, n'ont jamais envoyé nulle part de colonies volontaires[1]. Ceux qui sont venus à Madagascar ont tous été apportés comme esclaves par les négriers arabes, d'abord en très petit nombre, à partir du xe siècle, pour les besoins des colons musulmans établis dans le Nord-Ouest et le Nord-Est de l'île, et, depuis le commencement du siècle dernier, en grand nombre, pour être vendus aux Malgaches devenus assez riches pour se payer le luxe d'esclaves exotiques.

Les Africains qu'on trouve à Madagascar appartiennent à une foule de tribus tant des côtes Sud-Est que de l'intérieur : Makoa, M'Chambara, Inhambane, Mantchoua, etc.

Aujourd'hui, c'est dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest qu'il y a le plus de nègres africains, de «Masombikă» ou de «Makoa» comme les appellent les Malgaches. Si, en effet, la traite des nègres a été interdite dans toute la région soumise aux Merină depuis le traité conclu le 14 janvier 1817 entre Radamă Ier et les Anglais et renouvelé le 11 octobre 1820[2], elle est restée au contraire, jusqu'à notre conquête, très florissante sur toute la côte sakalavă et même dans une partie des baies du Boină et de l'Ankarană sur lesquelles les Merină n'exerçaient qu'un pouvoir nominal. C'est

[1] Il y a eu cependant au xve siècle, d'après Alfonse d'Albuquerque, une colonie de nègres assez nombreuse, venue de Kiloa, de Malindi, de Mombaz et de Mogadicho et formée d'esclaves qui, ayant réussi à s'emparer de quelques boutres, avaient fui leurs maîtres et s'étaient établis auprès de Sada [dans la baie d'Ampasindavă] (*Commentarios do Albuquerque*, 1557, parte I, cap. x, édit. 1776, p. 41-42, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, p. 22).

[2] Hastie a encore vu cependant à Tamatave, en novembre 1820, 150 nègres amenés de Mozambique par des Arabes pour y être vendus.

dans le Mailakă, notamment aux environs de Maintiranŏ[1], ville arabe où les boutres négriers venaient d'ordinaire au milieu du xix[e] siècle déposer leur cargaison, qu'il y a le plus de nègres africains; il y en a aussi beaucoup à Majunga[2], à Marovoay et dans le district de Mandritsară.

Depuis 1877, tous les «Masombikă» ou «Makoa», c'est-à-dire les nègres amenés d'Afrique, sont affranchis dans toute la partie de l'île soumise aux Merină; les uns vivent en groupes, d'autres, et c'est le plus grand nombre, se croisent avec les Sakalavă, et leurs métis sont nombreux dans le Boină ainsi que dans toute la région occidentale.

VI. LES EUROPÉENS[3].

L'île de Madagascar a eu l'étrange fortune de captiver, dès sa découverte, l'attention de l'Europe et elle n'a cessé, on peut dire jusqu'à nos jours, d'être tour à tour convoitée par les diverses nations maritimes. Comment un pays dont la population était si sauvage et si clairsemée, dont le sol est sur une si vaste étendue si peu fertile, dont les produits naturels ayant de la valeur sont si rares, a-t-il été représenté par tant d'écrivains comme un Éden fertile, n'ayant pas besoin d'être fécondé par le travail, fournissant spontanément tout ce qui est nécessaire à la vie, abondant en richesses naturelles de toutes sortes?

C'est que les premiers navigateurs portugais qui y ont abordé, Manoel Teles de Meneces et Jean Rodrigues Pereira, ont cru qu'il y avait à Madagascar toutes sortes d'épices, du gingembre, du girofle, du poivre, etc., qui avaient alors une si grande valeur, et des mines d'argent, et ils se sont empressés de porter ces bonnes nouvelles à Tristan da Cunha qui n'hésita pas à aller explorer une île aussi riche.

(1) Dans le grand village d'Andembă (tout à côté de Maintiranŏ), qui contient environ 600 habitants, Douliot a compté, en 1891, 550 nègres africains, 40 Sakalavă seulement et une dizaine d'Indiens et d'Arabes.

(2) A Mojanga et aux environs, il y avait, en 1888, de 2 à 3,000 Makoas avec leurs familles, que la loi de 1877 avait libérés, mais qui étaient soumis à de dures corvées, car elles retombaient toutes sur eux.

(3) Nous avons donné dans les six premiers tomes de notre *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar* le récit *in extenso* des diverses entreprises faites à Madagascar par les Européens depuis sa découverte jusqu'en 1800.

Quoique cette première expédition ait été infructueuse, les Portugais n'en ont pas moins continué à croire aux richesses naturelles de Madagascar, et leur croyance a passé dans toutes les autres nations, où, malgré le démenti que les faits lui ont constamment donné, elle n'a pas cessé de dominer jusqu'à nos jours, sinon au point de vue des épices. du moins au point de vue de la fertilité de son sol. Or cette croyance aux richesses naturelles de Madagascar est née de ce que Teles de Meneces et Ruy Pereira, qui ont visité divers ports de la côte orientale en 1506, ont, d'une part, cru à l'affirmation des indigènes auxquels ils avaient montré des racines de gingembre, du poivre et diverses autres épices et qui leur avaient faussement assuré qu'il y en avait en masse dans leur pays et, d'autre part, avaient vu, épars sur la plage de Matitanană, des clous de girofle qu'ils croyaient provenir des forêts de Madagascar, tandis que c'étaient les épaves de la cargaison d'une jonque de Java qui s'était mise à la côte dans ces parages, comme l'a su plus tard Diogo Lopes de Sequeira[1].

Le renom que ces premiers voyages ont donné à l'île de Madagascar, et qui a persisté d'autant plus qu'on soupçonnait les Portugais de cacher la vérité aux autres nations, a appelé sur elle l'attention de tous les souverains d'Europe. En effet, à la suite des Portugais qui l'ont découverte et qui s'en sont occupés de 1500 à 1630, et ont, à diverses reprises, essayé d'y faire des établissements permanents[2], y sont venus, soit pour se ravitailler pendant leurs longues traversées d'Europe aux Indes ou des Indes en Europe, soit pour y acheter pour leurs colonies du riz, des bœufs et surtout des esclaves: les Français, de 1527 à 1895, année où ils en ont pris définitivement possession, après y avoir eu sur la côte orientale,

[1] Voir plus loin, p. 422.

[2] La première tentative date de 1510 à Taolankarană et n'a eu aucun succès; une seconde eut lieu en 1514, année dans laquelle le vice-roi des Indes portugaises, trompé par les rapports erronés qu'on lui faisait de toutes parts sur les richesses naturelles de Madagascar, y envoya Luiz Figueira avec la mission d'établir un comptoir à l'embouchure du Matitanană; il y fut en effet, construit un fort, comme il l'avait ordonné, mais, après six mois de séjour, les Portugais l'abandonnèrent, n'ayant pas trouvé dans le pays ce qu'ils étaient venus y chercher, c'est-à-dire des épices. A diverses reprises, ils ont tenté d'établir des comptoirs sur la côte Nord-Ouest et, au commencement du XVIIe siècle, ils ont envoyé dans le Sud-Est et dans l'Ouest de l'île des missions dont aucune n'a réussi.

depuis 1638, plusieurs colonies; les Hollandais, de 1595 à 1765 environ, qui ont eu quelques velléités de colonisation dans la baie d'Antongil et dans le Sud-Est[1] au xvii[e] siècle[2]; les Anglais, de 1601 à 1895, qui ont fait divers projets de colonisation en 1636 (Prince Rupert), en 1637 (Comte d'Arundel), en 1643 (capitaine Bond), et plusieurs tentatives en 1644-1646 (John Smart, pour le compte de William Courteen), en 1650 (colonel Hunt) et, en 1816, à Port Louquez (Birch et Bleuman); enfin, les Danois, du commencement du xvii[e] au commencement du xviii[e] siècle. Nous allons donner la liste des principaux marins, voyageurs ou colons qui ont visité Madagascar avec un aperçu des lieux où ils ont séjourné et de leurs relations avec les indigènes.

Quant aux Espagnols, ils n'ont jamais envoyé de navires à Madagascar, ayant, par le traité de Tordesillas (1495), qui a partagé le monde extra-européen entre eux et les Portugais, renoncé à la navigation dans l'Océan Indien pour jouir du privilège exclusif de la navigation dans les mers des Indes occidentales, et ayant seulement gardé le droit de se rendre aux îles Philippines.

Les Suédois et les Russes ont eu aussi des velléités de colonisation à Madagascar et des projets d'entente avec les pirates qui y habitaient et qu'on supposait très puissants et très riches. Le roi de Suède, Charles XII, en 1716[3],

(1) Ils en ont été empêchés par les Français et par les Anglais qui, à cette époque, s'occupaient activement de coloniser, les uns, la côte orientale et, les autres, la côte occidentale de Madagascar.

(2) Depuis 1652, année où J. A. van Riebeeck a fondé la colonie du Cap de Bonne-Espérance, les navires hollandais qui venaient fréquemment se ravitailler dans les baies de Sainte-Luce [Manafiafy] et d'Antongil, ainsi qu'à l'île Maurice, ont cessé de s'y arrêter, trouvant au Cap un lieu de relâche plus favorable. Ils n'y sont plus venus que pour y prendre des esclaves.

(3) Charles XII, après des défaites successives, chercha en 1716 à entrer en négociation avec les pirates de Madagascar, dont il espérait tirer parti pour replacer le fils de Jacques II sur le trône d'Angleterre, jugeant qu'ils lui seraient non seulement utiles pour l'aider à opérer une descente en Écosse, mais aussi pour amener en Suède des vaisseaux, des hommes et de l'argent; mais il n'y réussit pas (Voltaire, *Hist. de Charles XII*, liv. VIII, édit. Pourrat, 1838, p. 390-391). — Un mémoire sur les avantages que pourrait tirer la Suède d'un accord avec ces pirates avait été remis au roi Charles XII dès 1714 (*Archives d'État de Stockholm : Handel och Sjöfart. Koloniër. Africa Manuscrift* et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 630-636 [note]).

et son successeur en 1723[1], en 1727[2] et en 1728[3], firent faire des études à ce sujet et l'Empereur de Russie, Pierre le Grand, équipa une flotte dans ce but[4], mais ces diverses tentatives n'eurent pas de suite.

1° Les Portugais. — Pendant tout le xvie siècle, les Portugais ont été presque les seuls à aller à Madagascar; leurs principaux marins qui y ont atterri[5] sont :

1. Diogo Dias, qui l'a découvert le 10 août 1500, après en avoir suivi toute la côte orientale, a mouillé dans une des baies du Nord-Ouest, probablement dans celle d'Ambavanibé ou d'Amponkarană, où, se trouvant fort bien, il demeura quelque temps; mais, la fièvre ayant commencé à sévir dans l'équipage et quelques matelots étant morts, il partit pour Mozambique[6].

2. Diogo Fernandes Peteira a longé la côte orientale de Madagascar

[1] Après la mort de Charles XII, Frédéric de Hesse-Cassel, le mari de la reine de Suède, qui tint les rênes du gouvernement de 1720 à 1751, fit armer en 1723 trois frégates dans le but de fonder un établissement à Madagascar; mais, la discorde s'étant mise parmi les officiers, cette petite flotte ne dépassa pas Cadix et revint en Suède sans accomplir sa mission (*Arch. du Minist. des Colon.*).

[2] Le 20 février 1727, Johann Gustaf Spaak a adressé aux «nobles personnes intéressées dans l'affaire Madécasse» un rapport où il leur proposait une expédition à Madagascar (*Archives de Stockholm. Handel och Sjöfart. Koloniër Africa Manuscrift* et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 170-173).

[3] Un Anglais, Rogger, a exposé le 6 mars 1728 au ministre de Suède, sur sa demande, un projet de colonisation à Madagascar, où il s'efforçait de montrer tout l'intérêt que présentait une semblable entreprise (qu'il avait déjà conseillée quatorze ans auparavant en Angleterre, lorsqu'il avait apporté de Madagascar, en 1714, une supplique des pirates qui habitaient cette île). Ce projet n'eut pas plus de suite que les précédents (*Arch. de Stockholm. Handel och Sjöfart. Koloniër Africa Manuscrift* et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 173-178).

[4] A la fin de novembre 1723, Pierre le Grand ordonna à l'amiral Vanhofft de préparer et armer en dix jours les frégates *Amsterdam-Galley* et *Krondelidwé*, dont il donna le commandement au vice-amiral Wilster avec l'ordre de se rendre à Madagascar et de garder sur sa destination le plus grand secret; il lui remit deux lettres pour son «cousin», le «très puissant roi et souverain de cette bonne île» auquel il offrait sa protection. Mais la jeune flotte russe n'était pas à la hauteur des exigences de son impérial fondateur et les navires ne purent être prêts aussi vite que le voulait l'empereur qui, en février 1724, fit suspendre les travaux. Ainsi se termina cette entreprise originale.

[5] Voir pour plus de détails sur les voyages des Portugais à Madagascar, la *Coll. Ouvr. anc. concernant Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, II, III et V.

[6] Correa, *As Lendas da India*, t. I, p. 153.

en 1503, ne marchant que de jour et jetant l'ancre toutes les nuits; l'équipage souffrant beaucoup de la soif et la mortalité à bord étant grande, il passa la mauvaise saison dans une baie où il trouva de la bonne eau et du poisson en abondance; les bons vents venus, il la quitta en août pour aller à Cochin[1].

3. Fernan Soarez a longé la côte orientale de Madagascar du 1er au 19 février 1506 et il est resté quatre jours sur une rade située un peu au Nord de Taolankară [le Fort-Dauphin actuel], la rade de Matitanană (?), où il fit de l'eau; avant d'y arriver, il s'était emparé de vingt et un indigènes qui étaient venus tourner autour de ses vaisseaux et qu'il emmena à Lisbonne[2].

4. Manoel Teles de Meneces a passé également dans l'Est de Madagascar en 1506 et est allé annoncer à Tristan da Cunha, qui hivernait à Mozambique, qu'il y avait en cette île beaucoup de gingembre, de clous de girofle et d'argent[3].

5. João Rodrigues Pereira, qui commandait le «Santo Vincente», visita plusieurs ports de l'Est en 1506 et, à Matitanană, s'empara de deux indigènes qu'il mena à Mozambique et qui racontèrent qu'il y avait dans leur pays, en aussi grande quantité qu'on pouvait le désirer, du gingembre, des clous de girofle, des épices diverses, de la cire et même de l'argent.

6. Sur ces renseignements, Tristan da Cunha se résolut à partir à la découverte de ces richesses, malgré Alfonso de Albuquerque qui n'ajoutait aucune foi aux dires des deux Malgaches et qui dut toutefois le suivre, ainsi que João Gomes d'Abreu, Ruy Pereira et Job Queimado, qui, chacun, commandaient un des vaisseaux de la flotte. Il entra dans la baie de Boină, au fond de laquelle était une grande ville arabe dont les habitants s'enfuirent à la vue de cette escadre; il les fit poursuivre : les Portugais en atteignirent quelques-uns qu'ils tuèrent et ils s'emparèrent de plusieurs femmes qu'ils amenèrent à bord, mais que l'amiral fit relâcher.

(1) Correa, *As Lendas da India*, t. I, p. 418.

(2) Barros, *Da Asia portugueza*, Dec. I, liv. IX, chap. v, édit. 1778, p. 359.

(3) Antonio Galvão, *Tratado dos Descubrimentos antigos y modernos*, Lisbonne, 1641, p. 40.

Après avoir fait mettre le feu à la ville, il longea la côte à petite distance et s'arrêta à l'entrée de la baie de Bombétoke où se trouvait aussi une ville importante, puis, continuant sa route, il jeta l'ancre devant l'îlot très peuplé de Lulangane [Nosy Langanỹ ou Manjă], qui est situé dans la baie Mahajambă; il envoya deux chaloupes à l'entrée du chenal qui le sépare de la terre ferme avec l'ordre de couper la route aux habitants qui chercheraient à se sauver et, ayant embossé ses cinq navires devant la ville, il fit débarquer les équipages. Une partie de la population, prise d'une terreur folle, se jeta pêle-mêle dans des pirogues qui, trop chargées, chavirèrent et, en un instant, la mer fut couverte de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, au nombre d'un millier[1]. Quelques hommes, armés de sagaies et de boucliers, tentèrent de s'opposer au débarquement des Portugais qui, les chargeant l'épée à la main, en tuèrent plusieurs et, après les avoir mis en déroute, saccagèrent la ville, firent 500 prisonniers, auxquels ils rendirent la liberté contre une honnête rançon, et s'emparèrent d'une grande quantité d'étoffes précieuses.

Tristan da Cunha resta trois jours dans cette baie, autant pour laisser chacun prendre dans la ville ce qu'il voudrait que pour y faire de l'eau et des vivres, puis il fit voile vers le Cap d'Ambre, que les courants et les vents contraires l'empêchèrent de doubler; après avoir perdu beaucoup de temps dans ces parages, il alla mouiller dans la baie de Sada ou d'Ampasindavā; 2,000 noirs, armés de sagaies, de boucliers, d'arcs et de flèches, se groupèrent sur la plage dans l'intention de s'opposer au débarquement des Portugais, mais l'amiral fit mettre à l'eau toutes les embarcations et alla à terre avec tout son monde. A cette vue, les noirs se sauvèrent dans la brousse et les marins mirent le feu à la ville[2].

7. João Rodrigues Pereira et Ruy Mendes, qui accompagnaient Tristan da Cunha dans cette expédition en 1506, perdirent leurs navires

[1] Dans sa lettre au roi Dom Manoel en date du 2 février 1507, Alphonse d'Albuquerque dit : «Je crois, Monseigneur, pouvoir vous affirmer que le nombre des gens tués dans l'îlot aussi bien que de ceux qui se sont noyés, s'est élevé à un millier.» Barros parle de 200 noyés seulement.

[2] *Commentarios do Albuquerque*, 1557, parte I, cap. VIII, IX et X, édition de 1776, p. 33-43.

sur des récifs, auprès du cap Orontanў; une partie de l'équipage de Pereira et Pereira lui-même périrent; les naufragés qui réussirent à se sauver à terre construisirent avec les débris des navires des embarcations qui permirent à une partie d'entre eux de gagner Mozambique avec les coffres contenant l'or, l'argent et le corail qui étaient à bord, et qu'avait réussi à sauver une trentaine de matelots, tentés par la part qui devait leur revenir de ce sauvetage et dont douze du reste moururent à la peine. Il en resta à terre une quarantaine, que rapatria Jean Pineiro venu peu après avec des plongeurs pour retirer de la mer l'artillerie, le cuivre et les marchandises des deux navires naufragés[1].

8. João Gomes d'Abreu qui avait suivi Tristan da Cunha dans son expédition sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, fut plus heureux que son amiral; il réussit à doubler le Cap d'Ambre et continua à explorer cette île dont il longea toute la côte orientale. Il jeta l'ancre devant Matitanană; les indigènes apportèrent à bord du poisson, des cannes à sucre et des racines comestibles, et ils emmenèrent à terre le maître que le roi traita fort bien; Abreu se décida à faire visite à ce roi; mais, pendant qu'il était à terre, il s'éleva une tempête qui l'empêcha pendant quatre jours de retourner à bord, et, lorsqu'il put enfin franchir la barre de la rivière, il constata avec désespoir que son navire était parti : son second ne le voyant pas revenir et persuadé qu'il avait été tué dans un guet-apens, craignant d'autre part d'être jeté à la côte par l'ouragan, avait déradé et s'en était allé à Mozambique.

João Gomes d'Abreu et les vingt-quatre matelots qui l'avaient accompagné à terre furent naturellement très attristés d'être ainsi abandonnés sur cette terre étrangère; Abreu et huit des matelots moururent peu après de chagrin et de maladie; treize se hasardèrent à gagner Mozambique avec la chaloupe, aimant mieux, disaient-ils, périr en mer que mourir de maladie et de nostalgie dans ce pays sauvage. Ils partirent en 1507, laissant à Matitanană trois mousses qui préférèrent rester à Madagascar; ils suivirent la côte orientale et s'arrêtèrent pour faire de l'eau dans une des

[1] Barros, *Da Asia portugurza*, Dec. II, liv. I, chap. 1, p. 17-18, édit. 1778.

baies du Nord-Ouest dont les indigènes les reçurent à coups de sagaies et de pierres et en blessèrent plusieurs. De là, ils réussirent à gagner Mozambique[1].

9. Diogo Lopes de Sequeira explora Madagascar en 1508 par ordre du roi Dom Manuel. Le 4 août, après avoir doublé le cap Saint-Laurent [cap Andavakă] en compagnie de Duarte de Lemos, il jeta l'ancre dans la baie de Saint-Sébastien [baie de Ranofotsў] où il trouva deux des mousses du navire de Gomes d'Abreu, puis, longeant la côte, il se rendit au port de Turubaya [Androbaizahă (le Fort-Dauphin actuel)] dont les habitants descendent des matelots d'un navire indien du Goudjerat qui s'y était perdu jadis, et où se trouvait le troisième mousse venu avec Gomes d'Abreu. N'ayant obtenu aucun renseignement intéressant au sujet des épices qu'il était venu y chercher, il y prit des vivres et partit avec Jeronymo Teixeira, qui y avait atterri de son côté.

Il mouilla le 12 août, jour de la Sainte-Claire, devant une île populeuse [dans l'Est de l'embouchure du Mananivŏ, par 24° 56′ 50″ lat. S. et 44° 45′ 50″ long. E.] qui lui fournit aussi beaucoup de provisions. De là, il envoya par terre à Matitanană deux hommes de son équipage, chargés d'étudier le pays, et, poursuivant le 14 octobre son voyage d'exploration le long de la côte, avec précaution à cause des nombreux îlots et hauts-fonds qui la bordent, il arriva au royaume de Matitanană où il espérait, d'après les renseignements qu'on lui avait donnés, se procurer du girofle et du gingembre; il fut bien accueilli par les indigènes, mais il ne trouva rien : il apprit que les clous de girofle qu'on y avait vus et dont on avait parlé à Tristan da Cunha provenaient d'une jonque de Java qui, ayant perdu sa route pendant une grande tempête, s'était jetée à la côte près de là et le girofle qu'elle avait à bord s'était éparpillé sur la plage.

Les deux hommes qui avaient fait le trajet par terre, soit près de 300 kilomètres, n'avaient rien vu d'intéressant sur leur route; ils avaient rencontré deux Indiens de Cambaye, les seuls survivants de l'équipage d'un navire qui, se rendant à Sofala, s'était perdu dans ces parages

[1] Castanheda, *Hist. do descobrimento e conquista da India pelos Portuguezes*, 1552, t. II, chap. xxxi.

trente ans auparavant (vers 1480 par conséquent). Diogo Lopes continua sa route, visitant diverses localités, et arriva le 20 janvier 1509 à une grande baie où débouchaient trois rivières qu'il nomma baie de Saint-Sébastien [baie de Diego-Suarez]. Voyant que tous ses efforts aboutissaient à un aussi piètre résultat, il mit le cap sur l'Inde, où il arriva le 21 avril 1509[1].

10. João Serrano est parti en 1510 du Portugal avec la mission d'étudier les productions de Madagascar et d'y établir des comptoirs; il en mit un dans la province d'Anosy̆, sur la presqu'île qu'on appelle aujourd'hui Fort-Dauphin; c'est le premier établissement que les Européens ont fait à Madagascar; il n'a pas pris une grande importance. Serrano parcourut l'île de port en port, sans être plus heureux que ceux qui l'avaient précédé, et, après y avoir éprouvé des fortunes diverses, il alla aux Indes[2].

11. Luis Figueira et Pedreanes partirent du Portugal le 11 juin 1514, chargés par le roi d'explorer l'île de Madagascar et d'y installer, pour faire le commerce du gingembre, une factorerie à Matitanană, où il y a une ville populeuse et où il trouva quelques Arabes de Malindi. Figueira y établit un fortin où il séjourna six mois, les habitants lui disant d'attendre la récolte du gingembre; mais à la fin ils l'attaquèrent pour s'emparer de ses marchandises. Il se décida alors à quitter ce pays inhospitalier et à s'en retourner à Mozambique, où il retrouva Pedreanes qui venait d'y arriver quelques jours auparavant et qui, pendant que Luis Figueira était à Matitanană, avait exploré la côte orientale et y avait découvert plusieurs ports, notamment la baie de Santo Antonio [baie d'Antongil], ainsi nommée du nom de son navire, et, plus au Nord, le port de Bemaro [Vohémar] où il avait acheté beaucoup d'ambre [copal][3].

12. Bastian de Sousa fut envoyé à Madagascar en 1515 pour y établir des comptoirs, mais, le navire qui portait le chef de traite s'étant

[1] Barros, *Da Asia portugueza*, Dec. II, liv. IV, chap. iii, p. 391-395, et Castanheda, *Descubr. de Portuguezes*, t. II, p. 341.

[2] Faria y Sousa, *Asia portugueza*, t. III, 1675, p. 534 (Memoria de las Armadas).

[3] Barros, *Da Asia*, Dec. III, liv. I, chap. i, p. 5-6.

perdu, il ne fit rien dans ces parages[1]. Il y revint en 1521 avec Jean de Faria toujours avec la mission de bâtir un fort et de fonder un comptoir à Matitanană à cause du gingembre que produisait, croyait-on, ce pays et de l'argent qu'on disait s'y trouver en abondance, et aussi parce que, la route qui passe à l'Est de Madagascar étant plus sûre et plus courte que celle par le canal de Mozambique, les navires pourraient y faire de l'eau et s'y ravitailler; au Cap, il fut séparé de son compagnon par une violente tempête et, quand il arriva à Madagascar, il fut très fâché de ne l'y point trouver parce que c'était à son bord qu'étaient les matériaux destinés à la construction du fort et les hommes destinés à le garder et à trafiquer, notamment Henrique Pereira, le chef des traites désigné par le roi. Après avoir attendu quelques jours, il s'en fut à Mozambique, pensant l'y retrouver, mais en vain. La saison étant avancée, il y hiverna et, en 1522, lorsque vint la mousson propice, il mit à la voile pour l'Inde afin d'y aller prendre les matériaux nécessaires à l'accomplissement des ordres du roi.

Comme il approchait de l'Inde, il rencontra le navire qu'il cherchait et qui était arrivé à Matitanană dix jours après lui. Jean de Faria, ayant appris le départ de Bastian de Sousa, avait passé la mauvaise saison dans l'île et, dès que le temps avait été favorable, il s'était dirigé vers l'Inde afin de se renseigner auprès du gouverneur. Ils venaient de mouiller sur la rade de Goa le 20 août 1522, quand arriva la nouvelle de la mort du roi Dom Manoel avec l'ordre de suspendre toute construction de nouvelles forteresses jusqu'à ce que le roi Jean III eût statué à ce sujet[2].

13. Des cinq navires qui partirent du Portugal pour l'Inde en 1527 sous les ordres de l'amiral Manoel de La Cerda, deux, celui de l'amiral et celui d'Alexis d'Abreu, échouèrent par la faute de leurs pilotes sur les hauts-fonds de la côte Ouest de Madagascar, dans la baie de San Iago [baie de Tsingilofilŏ, par 21° 52' lat. S.]; après être restés à bord jusqu'au lendemain matin, les équipages se sauvèrent à terre sur des radeaux et, pour se mettre en sûreté, entourèrent leur camp de murs

(1) Correa, *Lendas da India*, t. II, p. 464.

(2) Barros, *Da Asia portugueza*, Dec. III, liv. VII, chap. I, p. 107-108, et liv. VIII, chap. IV, p. 269-270.

dans l'intérieur desquels ils entassèrent les armes, les provisions et tous les objets qu'ils avaient pu sauver du naufrage, ainsi que les épaves que la mer leur apporta.

Ils y vécurent misérablement, souffrant de la faim et de misères de toutes sortes, échangeant difficilement quelques marchandises contre des vivres, qui sont très rares dans cette région, et espérant qu'il passerait quelque navire auquel ils pourraient faire des signaux et qui les viendrait prendre; ils ne quittaient pas la mer des yeux. Il y avait une année qu'ils étaient dans cette baie, lorsqu'ils aperçurent les voiles d'un vaisseau, qui était celui d'Antonio de Saldanha, de la flotte de Nuno da Cunha; comme il commençait à faire nuit, ils allumèrent de grands feux disposés en croix, afin de montrer qu'il y avait là des chrétiens perdus en pays sauvage. A la vue de ces feux, Saldanha fit amener les grandes voiles et mit à la cape, puis, au petit jour, il s'approcha de terre, sans oser toutefois atterrir parce qu'il ne connaissait pas cette côte, mais espérant qu'il viendrait quelque embarcation lui dire quelles gens lui faisaient ces signaux. S'éloignant de terre la nuit, s'en rapprochant le jour, il croisa dans ces parages pendant toute une semaine, au bout de laquelle, assailli par une tempête, il continua son voyage.

Les naufragés, voyant leur espoir s'évanouir, se déterminèrent au commencement du mois de juillet 1528 à passer de l'autre côté de l'île où ils pensaient trouver quelque barque pour aller à Sofala ou à Mozambique; ils se divisèrent en deux bandes de 300 personnes chacune et pénétrèrent dans l'intérieur, abandonnant un des leurs qui était malade et qui, recueilli plus tard par Nuno da Cunha, fit connaître la perte de ces deux navires; on n'a plus jamais entendu parler d'eux, de sorte, dit Diogo do Couto, «qu'ils ont été certainement tués par les indigènes de l'intérieur, lesquels sont très barbares, ce qui a été la fin de toutes leurs souffrances[1]». Il n'est pas toutefois impossible qu'une partie d'entre eux soit parvenue jusqu'à l'Anosy̆ et se soit jointe aux naufragés des navires de Pero Vaz o Roxo et de Pere Annes Frances dont nous allons parler et qui ont

[1] Diogo do Couto, *Da Asia portugueza*, Dec. IV, liv. III, chap. v, p. 206-207, et liv. V, chap. I, p. 331-332, et chap. III, p. 333-335 et 337-339.

construit le fort [Tranovatŏ[1]] dont le P. Luiz Mariano et Flacourt ont trouvé les ruines dans l'îlot de Fanjahiră.

14. Pero Vaz o Roxo et Pere Annes Frances, qui ont été envoyés dans l'Inde par Jean III en 1527, se sont arrêtés à Madagascar en violation des ordres du roi, dans le but de s'y livrer au pillage; ils s'y perdirent tous deux[2]. Il semble probable que ce sont les survivants des naufragés de leurs navires, au nombre de 76, qui ont construit dans l'îlot du Fanjahiră le fortin ou «Tranovatŏ» dont nous venons de parler.

La tradition rapporte que les Roandriană ou grands d'Anosў, célébrant une fête, convièrent les Portugais à y assister et leur demandèrent à voir leurs richesses; ceux-ci sortirent imprudemment du fort leur or, leur argent et leurs belles étoffes, et, pendant qu'ils les étalaient sous leurs yeux avec orgueil, les indigènes, sur un signe de leur chef, se jetèrent sur eux qui étaient sans armes et sans méfiance et les massacrèrent à l'exception de cinq qui se réfugièrent avec trente de leurs esclaves dans le «Tranovatŏ» et qui, de temps en temps, firent des incursions dans le pays, mettant à feu tous les villages; les Malgaches finirent par demander une trêve, s'engageant à leur fournir tous les vivres dont ils auraient besoin. Un navire portugais étant venu sur ces entrefaites, le roi du pays tâcha de faire accroire au capitaine que tous ses compatriotes étaient morts de la dysenterie; mais celui-ci ne se contenta pas de cette assertion et alla au «Tranovatŏ» où il trouva les cinq survivants qu'il emmena[3].

(1) Tranovatŏ, litt. : la Maison de pierre, ainsi nommée par les indigènes parce qu'elle était la seule dans le pays qui fût en pierres.

(2) Correa, *Lendas da India*, t. III, p. 225.

(3) Flacourt, *Hist. Madag.*, 1658, p. 32-33. — D'après le récit fait au R. P. Mariano par Tsiambanў, le principal roi de l'Anosў, les choses se seraient passées tout autrement. Voici ce qu'a dit Tsiambanў : «Du temps de mon père ou de mon grand-père, un grand navire s'est mis à la côte dans ces parages; une centaine de naufragés, tous blancs, se sont sauvés à terre; le capitaine et quelques autres avaient leurs femmes avec eux; les autres ont épousé des femmes de ma caste, dont ils ont eu beaucoup d'enfants, si bien qu'ils ont peuplé une partie de mon royaume, notamment Nosy Fanjahiră où ils ont formé une ville grande et populeuse. Une moitié de ces naufragés a construit une grande barque et s'en est allée à Mozambique et, de là, dans l'Inde. Les autres sont morts de maladie ou à la suite des guerres qu'ils ont faites dans le pays. Ils ont laissé de nombreux descendants qui sont les principaux personnages de mon royaume; du reste, la plupart de mes femmes sont de leur sang» (*Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 50).

15. Nuno da Cunha, le dixième gouverneur de l'Inde, allant prendre possession de son gouvernement, mouilla le 23 août 1528 sur la côte occidentale de Madagascar, dans la baie de San Iago [baie de Tsingilofilŏ, par 21° 52' lat. S.], pour y faire de l'eau dont il avait un grand besoin, car les quatre navires qui composaient sa flotte et qui portaient 1,144 personnes n'en avaient plus en tout que 60 barriques. A trois lieues de l'entrée de cette baie, il avait touché sur les hauts-fonds où s'étaient perdus l'année précédente Manoel de La Cerda et Alexis d'Abreu et où il manqua lui-même de se perdre.

Une fois les navires à l'ancre, beaucoup d'indigènes apportèrent à bord des moutons, des poules, des grains, des haricots et d'autres vivres qu'ils échangèrent contre des morceaux de fer et divers objets de peu de valeur. Deux jours après, vint un Portugais, si défiguré avec ses cheveux tressés à la malgache et son vêtement de cuir de bœuf qu'il avait beaucoup moins bonne figure que les indigènes; c'était un des naufragés du navire d'Abreu que la maladie avait empêché de suivre ses compagnons; tant qu'il avait possédé quelques vêtements et quelques objets, les Malgaches n'avaient cessé de le harceler, mais, lorsque, dénué de tout et nu comme eux, il n'eut plus rien qui pût leur faire envie, ils le traitèrent bien.

Pendant que l'équipage faisait sa provision d'eau, Nuno da Cunha envoya plusieurs personnes visiter un village qui était à une petite distance dans l'intérieur, avec la mission de bien se rendre compte de la fertilité du sol, et il leur confia des échantillons d'or, d'argent, de cannelle, de girofle et d'autres épices, afin qu'ils les montrassent aux indigènes et s'enquissent s'il y en avait dans le pays; ils revinrent très contents de leur excursion, ayant trouvé le pays fertile [!] et les habitants pacifiques et sans méchanceté; ils avaient acheté des vivres, mais ils n'avaient rien pu savoir au sujet des épices et des métaux.

Nuno da Cunha était depuis trois jours dans cette baie qui est toute pleine de hauts-fonds, faisant ses provisions, lorsque survint un fort vent du large, soufflant en côte; son navire rompit les amarres de ses deux ancres qui, à peine remplacées, furent de nouveau immédiatement cassées, et il fut jeté à la côte par trois brasses de profondeur; quelques coups

de talon le démolirent et il se coucha sur un banc de sable. Il était si près de terre que quelques hommes de l'équipage gagnèrent la terre à la nage; tout le monde fut réparti sur les autres navires de la flotte; mais, avant de mettre à la voile pour Malindi, le 3 septembre, l'amiral envoya pendant la nuit mettre le feu à son navire qui brûla jusqu'à fleur d'eau; ainsi furent perdues beaucoup d'armes et de marchandises du roi[1].

16. Diogo Botelho partit de Lisbonne en février 1529 avec la mission d'explorer la côte Sud-Est de l'Afrique et Madagascar où il devait chercher des nouvelles des deux navires de l'escadre de Manoel de La Cerda qui y avaient fait naufrage en 1527[2].

17. Duarte da Fonseca et son frère Diogo sont venus à Madagascar en 1530, envoyés par le roi de Portugal avec la mission d'en explorer les rivières et les ports et de rechercher les navires qui s'étaient perdus sur ses côtes pendant les dernières années. Duarte contourna le Sud de l'île; il y vit beaucoup de feux, mais il eut beau mettre son navire en panne pendant des journées entières, aucune pirogue ne vint de terre à son bord; il finit par entrer dans une grande baie [baie d'Ampalază ou baie des Masikorŏ] et, ayant mis à l'eau la seule embarcation qu'il possédait, il y monta avec dix hommes pour aller à terre; auprès du rivage, une vague sourde la fit chavirer et tous ceux qui y étaient périrent sans qu'on pût les secourir. La barque, qui était entraînée par les courants vers le large, ayant passé près du navire, plusieurs matelots se jetèrent à la nage et réussirent à y attacher une corde à l'aide de laquelle on la ramena à bord.

Quant à Diogo, il longea aussi la côte Sud et, apercevant des feux allumés au fond d'une baie [baie de Ranofotsÿ?], il y entra et recueillit quatre Portugais qui avaient échappé au naufrage des navires de Manoel de La Cerda et d'Abreu et un Français[3]. Ne pouvant espérer retrouver les autres naufragés qui, lui dit-on, étaient dispersés au loin dans l'intérieur de l'île, il se rendit à Mozambique[4].

(1) Barros, *Da Asia portugueza*, Dec. IV, liv. III, chap. II et III, p. 256-270.

(2) Correa, *Lendas da India*, t. III, p. 282.

(3) Voir, plus loin, aux atterrissages français, p. 443.

(4) Correa, *Lendas da India*, t. III, p. 385.

18. Diogo Soares, envoyé de Cochin à Madagascar en 1543 pour s'enquérir du frère du gouverneur de l'Inde, Pero Lopez de Sousa qu'on croyait perdu sur les côtes de cette île, y alla et s'y livra à des pillages et à des vols. Il revint à Goa en mai 1543, rapportant de ses déprédations beaucoup d'argent et de nombreux esclaves [1].

19. Balthazar Lobo de Sousa explora en 1557, par ordre du vice-roi des Indes portugaises, les ports de Madagascar afin d'y rechercher les naufragés des navires *Burgalesa* et *Santa-Cruz* qui avaient disparu en 1553 en se rendant au Portugal et qu'on supposait avoir échoué sur les côtes de cette île et aussi afin d'y choisir un endroit favorable pour y établir un port de relâche; il avait l'ordre de vivre en bonne amitié avec les indigènes, de nouer avec eux des relations commerciales et de se renseigner sur la possibilité de les convertir à la foi chrétienne.

Parti de Goa en janvier 1557, il en longea la côte occidentale et ordonna aux bateaux à rames qu'il avait amenés avec lui dans le but de reconnaître tous les ports, d'en bien fixer la position, d'y prendre des sondages et aussi de s'enquérir s'il n'y avait pas quelques naufragés portugais à terre. Quant à lui, il se rendit dans la baie de Mahajambă où il demeura, trafiquant avec les indigènes [2].

20. En février 1559, le navire *Nossa Senhora da Barca*, que commandait Dom Luis Fernandes de Vasconcellos et qui revenait de l'Inde au Portugal, fut surpris par un cyclone dans les parages de Madagascar, à une quinzaine de lieues de la côte occidentale; Vasconcellos, le voyant envahi par l'eau et près de sombrer, fit mettre la chaloupe à la mer et, sur les trois cents personnes qui étaient à bord, choisit celles qu'il voulait emmener avec lui, se tenant à distance du navire afin d'empêcher que tout le monde se précipitât en masse dans l'embarcation et la fît chavirer; quand il y en eut soixante, c'était tout ce qu'elle pouvait porter, il fit mettre à la voile; mais, s'apercevant que le Père Fernando de Castro était resté à bord où il confessait les matelots, il se rapprocha du navire pour le

[1] Correa, *As Lendas da India*, t. IV, p. 266 et 275.

[2] *Corpo Cronologico*, parte 1ª, Maço 100, Documento 11, Ms. de la Bibliothèque d'Evora, et Diogo do Couto, *Da Asia*, Dec. III, liv. IV, chap. v, p. 310-311.

prendre; le Père ne voulut pas quitter les deux cents hommes et plus qui restaient à bord, disant qu'il lui importait plus de sauver leurs âmes que de sauver sa vie. Vasconcellos et ses soixante compagnons partirent donc, laissant le reste de l'équipage dans les pleurs et les sanglots, et ils n'étaient pas loin lorsqu'ils virent le navire disparaître dans la mer, «ce qui leur fut, dirent-ils, un spectacle douloureux».

Le lendemain, ils arrivèrent en vue de la baie de San Iago [baie de Tsingilofilŏ, par 21° 52′ lat. S.] et, contournant la pointe Sud, ils gagnèrent la côte orientale où ils s'arrêtèrent en divers ports, mais sans débarquer; les indigènes leur apportèrent quelques vivres, mais ils se nourrirent surtout de coquillages et de poissons, qu'ils prenaient sur les plages où ils accostaient. Ils allèrent ainsi vers le Nord et trouvèrent avec joie dans une baie [baie de Vohémar, par 13° 21′ 15″ lat. S.] une galiote portugaise qui, partie de l'Inde pour Mozambique, avait été forcée par les vents contraires d'y relâcher; ils y hivernèrent et, dès que les vents furent favorables, tous deux s'en furent à Mozambique[1].

21. Dom Jorge de Meneses, gouverneur de Mozambique, apprenant que les Arabes de la baie de Mahajambă s'opposaient à ce que les Portugais entrassent dans cette baie et y commerçassent, fit équiper en 1587 un vaisseau dont le capitaine eut l'ordre d'installer à terre un chef de traite avec dix soldats pour y faire du commerce et deux religieux pour leur administrer les sacrements, et de leur déclarer la guerre s'ils lui refusaient l'entrée du pays. Surpris de l'arrivée de ce navire de guerre, les Arabes protestèrent de leur désir de vivre en bonne intelligence avec les Portugais, mais la discorde ne tarda pas à se mettre entre les soldats laissés à terre qui, après quelque temps, s'en retournèrent à Mozambique, y laissant seul le Père Fray João de San Thomas, dominicain, qui fut peu après, dit-on, empoisonné, mais qui plus vraisemblablement mourut de fièvres malignes.

Les Portugais, ayant appris sa mort, revinrent l'année suivante à Mahajambă et détruisirent la ville. Cette même année, Dom Jorge de

[1] Diogo do Couto, *Da Asia*, Dec. VII, liv. VIII, chap. 1, p. 175-179.

Meneses envoya un autre navire à la baie de Boină pour y prendre des vivres; le capitaine, avant de descendre à terre, en fit demander la permission au roi du pays qui protesta de son amitié pour les Portugais et promit de lui fournir tous les vivres qu'il voudrait; nonobstant ces protestations, les matelots qui allèrent à terre furent attaqués par les Arabes et plusieurs furent tués[1].

22. Dans les années 1613 et 1614, le capitaine Paulo Rodrigues da Costa et les deux Pères jésuites Pedro Freire et Luiz Mariano furent chargés par le vice-roi de l'Inde Dom Jeronymo de Azevedo de faire, à bord de la caravelle *Nossa Senhora da Esperança* un voyage de découverte le long des côtes de l'île de Madagascar dans le but de rechercher les lieux propres au commerce et au mouillage des navires, d'étudier les productions du pays et les mœurs de ses habitants, de se rendre compte des moyens de tirer les indigènes de leur idolâtrie et de les convertir à la religion chrétienne, surtout de s'enquérir s'il n'y avait pas des naufragés portugais perdus dans ces parages.

Partis de Goa le 27 janvier 1613, ils allèrent prendre des interprètes à Mozambique, puis longèrent les côtes, mouillant la nuit et levant et sondant tous les ports importants. Cette exploration à laquelle ils étaient autorisés à consacrer deux années a été très périlleuse autant à cause des peuplades barbares et inconnues avec lesquelles ils ont été en rapport qu'à cause des risques de mer auxquels ils ont été exposés, ayant subi une douzaine de tempêtes; ils n'ont pas mouillé et remis à la voile moins de 400 fois; néanmoins, ils n'ont pu achever la circumnavigation de l'île sous peine de voir périr tous leurs matelots et ils ont dû abandonner Madagascar le 20 août 1614.

Ayant quitté Mozambique le 1er avril 1613 avec cinq interprètes musulmans et suivi d'un bateau plus petit qui pouvait aller à la rame, le capitaine da Costa entra le 16 dans la baie de Boină, où il débarqua avec pompe; il y fut bien accueilli et fit avec le roi Tsimamŏ un traité de paix

[1] João dos Santos, *Histoire de l'Éthiopie orientale*, traduction de Gaëtan Charpy, 1684, liv. II, chap. vi, p. 157-163, et Jorge Cardoso, *Agiologio lusitano dos santos do Portugal e suas conquistas*, t. III, 1666, p. 842, § c.

et d'amitié, qui accordait aux Portugais le droit d'établir, à l'exclusion de toute autre nation européenne, des comptoirs dans son pays et d'y prêcher la religion chrétienne. Après s'être bien approvisionné de bois, d'eau et de vivres, il en partit le 25, fit en passant des sondages dans la baie de Balў et, ayant doublé le cap Saint-André, s'arrêta le 6 mai devant l'embouchure du Sambao. Il envoya un beau cadeau au roi du lieu, Sampilahў, qui l'accueillit aussi fort bien et avec lequel il fit le même traité qu'avec celui du Boină.

Partis très contents le 14, les Portugais furent obligés par une tempête de revenir mouiller le 17 sur cette même rade qu'ils quittèrent définitivement le 27. Après avoir longtemps navigué à travers des bas-fonds et des écueils qui leur firent courir les plus grands dangers, ils arrivèrent à l'archipel des Îles Stériles et atterrirent devant l'embouchure du Sahadia [Manambolŏ] où ils trouvèrent une ville de 9 à 10,000 habitants dont le roi, Kapitakă, les accueillit cordialement et leur confia son fils pour les accompagner dans leur voyage autour de Madagascar : ils firent aussi avec lui un traité d'amitié.

Le 17 juin, ils remirent à la voile et longèrent la côte où ils découvrirent un beau fleuve, le Mania ou Tsiribihină, mais sans s'arrêter nulle part, car « les habitants de toute cette partie de l'île sont de si méchantes et de si pauvres gens qu'il n'y a rien à faire avec eux ».

Retenus pendant plusieurs jours par une violente tempête dans la baie de Morombé, ils en profitèrent pour faire au navire des réparations urgentes; ils en partirent le 10 juillet, ayant eu, grâce à de nombreux cadeaux, de bons rapports avec les habitants, et ils mouillèrent dans la baie d'Antseranambé [22° 5′ 30″ lat. S.] qu'ils nommèrent Port Saint-Félix; après l'avoir levée et sondée ainsi que celle de Fandivotră, qui est un peu plus Sud, ils s'arrêtèrent à l'embouchure du Masimangă ou Manombŏ où le roi Andriamazotŏ les traita avec beaucoup de bonté et leur fournit une grande provision de viande qu'il leur vendit à très bon marché, quoique les tempêtes qu'ils eurent à y subir aient contrarié leurs relations, car, si le bateau à rames pouvait longer la côte de près, le navire était obligé de se tenir au large.

Le 18 août, ils voguèrent vers la baie de Saint-Augustin, non sans appréhension, car ils avaient appris des indigènes qu'il y venait de temps en temps des navires anglais. Ils y jetèrent l'ancre le 19 et, ne voyant âme qui vive sur la plage, quelques-uns se hasardèrent à remonter le fleuve : ayant tiré un coup de fusil sur un des nombreux crocodiles qui y pullulent, ils virent accourir une foule d'indigènes qui leur firent fête. Leur roi Andriankomenă fit aussi avec eux, comme les autres, un traité d'amitié, après quoi ils partirent le 24 août toujours très contents.

Une tempête qui les surprit au sortir de cette baie les mit en danger de mort et les força à se réfugier dans la baie de Vavanilinta [litt. : où débouche l'Ilintă (baie des Masikorŏ)], dont le roi Andriamasinalină fut plus réservé que les autres rois de l'Ouest et ne voulut pas conclure de traité.

Une fois leur provision d'eau faite, le 7 septembre, ils mirent à la voile; assaillis par quatre ouragans successifs venant de l'Est, ils eurent beaucoup de peine à doubler le cap Sainte-Marie : ce ne fut qu'après quarante jours, ayant perdu le bateau qui les accompagnait avec les quatre matelots qui étaient à son bord, qu'ils réussirent à gagner la baie d'Andranofotsy̆. Les habitants et leur roi Roandriamanană les reçurent avec de grands témoignages d'amitié; d'autres rois des cantons voisins, notamment Tsiambany̆ qui vint escorté de cinq cents hommes, parurent aussi animés des meilleures intentions à leur égard.

Le capitaine da Costa, qui croyait fermement, d'après ce qu'on lui avait raconté, qu'il y avait dans les environs des naufragés portugais et qui se proposait de demeurer quelque temps en ce lieu, y fit construire un bastion qu'il arma de plusieurs pièces d'artillerie afin de pouvoir protéger le navire pendant qu'on le réparerait, car il avait été tout désemparé par les nombreuses tempêtes qu'il avait subies. De 25 à 30 lieues à la ronde, venaient journellement des Malgaches pour vendre aux Portugais leurs denrées : bœufs, moutons, chèvres, volailles, œufs, riz, gingembre, haricots, étoffes de coton, de sorte que les vivres abondaient. Un des Portugais alla visiter les ruines du « Tranovatŏ » ou maison de pierre qu'avaient construite dans une île près de l'embouchure du Fanjahiră les naufragés hollandais de 1527. Tous, du reste, constatèrent aussi bien

par eux-mêmes que par les récits qui leur furent faits que beaucoup de ces indigènes étaient des métis de Malgaches et d'Européens. Rodrigues da Costa conclut avec Tsiambanÿ un traité d'amitié, et il fut, en outre, convenu que ce roi lui confierait son fils aîné Andrianjerivao pour le conduire à Goa auprès du vice-roi et lui faire connaître les usages et la grandeur des Portugais et que le capitaine laisserait comme otages les deux Pères et quatre Portugais et ramènerait le jeune prince à Madagascar comblé d'honneurs et riche d'or, d'argent et de cadeaux de toutes sortes. Le roi jura que lui et ses fils seraient fidèles à ces engagements.

Les Pères, heureux de rester dans le pays où ils espéraient pouvoir prêcher avec succès la religion chrétienne, firent construire dans l'îlot du Fanjahiră, que le roi leur avait concédé, une maison de bois et une église également de bois qui furent achevées en dix jours; pendant tout ce temps, une foule considérable d'indigènes ne cessa de venir de tous les environs causer et trafiquer avec eux très familièrement, demandant qu'on leur apprît à faire le signe de la croix; le roi lui-même vint un jour et leur témoigna tant d'amitié qu'ils furent persuadés qu'il désirait vivement les avoir dans son pays. Mais, quand les officiers Portugais allèrent prendre congé de lui, au lieu de recevoir l'accueil bienveillant auquel ils s'attendaient, ils le trouvèrent tout changé; il leur dit qu'il ne laisserait pas partir son fils, que jamais il n'avait fait une semblable promesse et qu'il s'était tout simplement engagé à ne pas faire de mal à ceux qui resteraient dans ses États et qu'il était toujours dans les mêmes sentiments. Le capitaine Da Costa, outré de la mauvaise foi de Tsiambanÿ, jugea qu'il ne pouvait tolérer un semblable manquement à la parole donnée et qu'il lui fallait se venger. Toutefois, il lui proposa comme transaction d'emmener son fils cadet Andriantsosă au lieu de l'aîné, le sommant de tenir sa promesse qu'un roi ne peut violer sous aucun prétexte; mais Tsiambanÿ refusa, offrant à sa place un jeune nègre que, disait-il, il considérait à l'égal de ses fils.

Cette offre insolente mit les Portugais si fort en colère qu'ils résolurent de s'emparer par la force ou par la ruse d'un des jeunes princes. Tout furieux qu'il était, le capitaine dissimula ses sentiments et, étant retourné

à bord de sa caravelle, il prit ses mesures à cet égard et, en conséquence, envoya à terre treize matelots qui, conformément à ses ordres, attirèrent Andriantsosă auprès de leur embarcation en lui montrant divers objets et s'emparèrent de lui : c'était un enfant d'une douzaine d'années. Les Malgaches accoururent pour le délivrer, mais quelques coups de mousquet et l'artillerie de la caravelle qui les bombardait à grand bruit jetèrent parmi eux un tel effroi qu'ils s'enfuirent à toute vitesse, et le jeune prince fut conduit à bord. Rodrigues da Costa envoya alors expliquer à la foule qui était massée sur la plage qu'il n'emmenait pas Andriantsosă pour le vendre ni pour lui faire du mal, mais pour le conduire au vice-roi de l'Inde comme il était convenu avec le roi Tsiambanў qui avait violé toutes ses promesses, puis il mit à la voile.

N'ayant pas les vivres nécessaires pour une longue traversée et le navire étant du reste en fort mauvais état, il se décida à aller relâcher à Mozambique; il longea d'abord la côte Ouest, et, le 16 décembre 1613, il déposa, un peu au Nord du Manambolŏ, le fils du roi de Sahadia qui lui avait été confié lors de son passage sur cette rade et qui les quitta comblé de cadeaux, disant aux Pères qu'il les verrait avec plaisir dans son pays; puis, à cause des vents, il s'arrêta dans la baie de Boină où il se ravitailla et d'où il partit le 15 janvier 1614.

La traversée du canal fut dure et pénible et il n'arriva à Mozambique que le 17 février. Il profita du départ d'un aviso pour expédier à Goa le jeune prince antanosў sous la garde du R. P. Pedro Freire. Quant à la *Nossa Senhora de Esperança*, elle dut subir de fortes réparations et, malgré un travail opiniâtre, elle ne put reprendre la mer pour continuer son voyage de découverte que le 26 avril.

Tous les matelots étant malades par suite de fatigue et de la famine qui désolait alors Mozambique, le capitaine décida d'aller de nouveau relâcher à la baie de Boină où il mouilla le 18 mai. S'y étant approvisionné de viande et d'autres vivres, il en partit le 24, passa devant la baie de Mahajambă, qui peut contenir de nombreux navires, et jeta l'ancre en vue des quatre îles de la baie de Radamă; de là, il gagna la baie d'Ampasindavă dont le roi Itongomarŏ, qui, sept ans auparavant, avait tué le capitaine et

quelques matelots d'un navire anglais, ne voulut jamais venir à la côte; le P. Luiz Mariano et le maître se décidèrent alors à lui rendre visite dans sa ville d'Ankoală qui est à quatre lieues dans les terres; ils ne furent reçus qu'après qu'on eut soumis un individu à l'épreuve du tanghin et que, cet individu n'étant pas mort, le roi fut convaincu qu'ils étaient de braves gens, sans mauvaises intentions à son égard; ils lui firent plusieurs visites et obtinrent de lui tout ce qu'ils voulurent.

Partis le 6 juillet, après avoir côtoyé la pointe Nord et aperçu la Montagne d'Ambre, le 20 août, ils mirent le cap sur Goa où ils arrivèrent le 16 octobre et apprirent que le jeune prince antanosy̆, qui y était depuis le 16 mai, avait été baptisé et savait déjà lire et écrire très convenablement : son intelligence était si vive qu'en moins de deux heures il avait appris à connaître toutes les lettres de l'alphabet. Son baptême avait été fait en grande cérémonie; le vice-roi avait été son parrain et l'archevêque l'avait baptisé sous le nom de Dom André de Sousa en présence de tous les grands personnages de la ville qui l'avaient comblé de cadeaux[1].

23. Une seconde mission fut envoyée en 1616, sous les ordres du capitaine Pero d'Almeida Cabral, par le vice-roi Dom Jeronymo de Azevedo qui s'intéressait tout particulièrement à la conversion des infidèles, surtout à celle des indigènes de Madagascar : elle comprenait deux navires, une caravelle commandée par Pero d'Almeida Cabral et une patache commandée par João Cardoso de Pina, et elle emmena quatre Pères jésuites, les RR. PP. Manoel d'Almeida, Luiz Mariano, Custodio da Costa et Antonio d'Azevedo. Partie de Goa le 7 février 1616, elle s'arrêta à l'île Maurice du 21 au 26 mars et arriva le 8 avril en vue de la baie de Sainte-Luce. Le 9 avril, les deux navires jetèrent l'ancre dans la baie de Ranofotsy̆, où les Pères ne trouvèrent pas l'accueil auquel ils s'attendaient. En effet, depuis le rapt de son fils, le roi Tsiambany̆ craignait fort les Portugais et il ne consentit pas à venir à bord voir son fils que ceux-ci, se

[1] R. P. Luiz Mariano, Relação da Jornada e descobrimento da Ilha de S. Lourenço, *Boletim da Soc. geogr. de Lisboa,* 1887, p. 313-354. Traduction in : *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar,* publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 1-79, et Résumé par A. Grandidier in : *Bull. du Comité de Madagascar,* 1898, p. 577-604.

méfiant de lui, ne voulaient pas lui remettre avant qu'il eût signé un traité de paix et d'amitié avec eux. Toutefois, la mère du jeune prince, s'étant décidée à venir à bord, demanda l'autorisation, qu'on lui accorda, d'aller dans le canot avec son fils assez près de la plage pour que son père pût au moins l'apercevoir. Tsiambanỳ en le voyant ne résista pas au plaisir d'aller l'embrasser; mais, comme le R. P. Luiz Mariano qui était descendu à terre y était retenu de force par les indigènes, on ne laissa pas le roi ni sa femme quitter l'embarcation avant qu'il fût remis en liberté.

Le lendemain, le capitaine descendit à terre, ayant pris toutes les précautions nécessaires contre un guet-apens; ce ne fut pas sans peine qu'il joignit Tsiambanỳ et put lui parler du traité qu'il était chargé de faire avec lui; le roi obtempéra de bon cœur et consentit sans difficulté à donner des otages pour être envoyés à Goa, mais, peu après revenant sur cette promesse, il s'emporta contre les Portugais, les accusant de vouloir lui voler tous ses enfants, disant qu'ils lui en avaient déjà pris un et qu'ils voulaient lui en prendre deux autres, ce à quoi il ne consentirait jamais; ayant toutefois fini par donner comme otages au capitaine, afin qu'il laissât venir son fils à terre, deux de ses parents, dont l'un, du reste, ne tarda pas à s'enfuir, les Pères d'Almeida et Mariano le lui amenèrent. Ce jeune prince fut reçu avec des transports de joie et il y eut de grandes fêtes en son honneur à Fanjahiră, mais, malgré toutes les instances des Pères, le roi ne voulut jamais consentir à livrer, comme ils le lui demandaient, deux de ses neveux pour aller à Goa; toutefois, après avoir consulté son astrologue, il accorda au capitaine la permission d'emmener aux Indes Andriantsambatră, l'otage qui était à bord, ajoutant qu'en conséquence les Pères pouvaient en toute sécurité rester avec lui.

Tout navré qu'il fût de la tournure qu'avaient prise les choses, Cabral crut devoir accepter cette proposition, craignant, s'il refusait, que le voyage fût manqué et se rendant compte que la guerre ne lui rendrait pas Dom André et que la seule vengeance qu'il pourrait exercer contre les Malgaches, c'est-à-dire l'incendie des paillottes qui constituaient la ville de Fanjahiră, ne les toucherait pas beaucoup. Il signa donc un traité de paix et d'amitié avec Tsiambanỳ en double exemplaire, l'un en portugais et

l'autre en malgache écrit avec des caractères arabes, dans lequel le roi antanosy̆ s'engageait à laisser les Pères prêcher librement la religion chrétienne dans ses États et à traiter les Portugais en amis, et, en effet, ses sujets aidèrent tant bien que mal les Pères à construire une église et une maison pour eux dans l'îlot de Fanjahiră, qui est situé auprès de l'embouchure de cette rivière et qu'on leur avait concédé, là même où les naufragés de 1527 avaient élevé un fort.

Aussitôt le traité signé, le commandant Pero d'Almeida Cabral remit entre les mains de João Cardoso de Pina, capitaine de la patache [1], l'otage Andriantsambatră [2] et, comme Tsiambany̆ ne voulait pas qu'il restât plus de deux Pères dans ses États, les deux autres missionnaires, les PP. Luiz Mariano et Antonio d'Azevedo, s'embarquèrent sur cette patache à destination du royaume de Sahadia [Manambolŏ], où le P. Mariano avait été en 1613 et dont il connaissait le roi et son fils, avec lequel il avait navigué pendant sept mois.

Dès que les navires eurent quitté la baie d'Andranofotsy̆ au commencement de juin 1616, laissant à terre les deux Pères Manoel d'Almeida et Custodio da Costa, le roi Tsiambany̆ donna un libre cours à sa haine contre les Portugais; il empêcha ses sujets de venir causer avec les Pères, et il leur défendit, sous les peines les plus sévères, non seulement de se faire chrétiens, mais de leur vendre des vivres; il fit jeter des sorts tout autour de leur maison et se réjouit lorsqu'il les sut en proie à la fièvre qui ne les quittait guère, attribuant cette maladie aux maléfices de ses sorciers; il leur fit toutes sortes de tracasseries et de vexations; à plusieurs reprises même il voulut les tuer, désirant fort s'emparer de leurs effets et de leurs habits; Dom André sur lequel ils avaient tant compté et qu'ils croyaient avoir si bien profité de leurs leçons dans l'Inde, qui avait montré tant de

(1) Pendant que la patache devait longer la côte occidentale, non seulement parce qu'elle n'avait plus d'embarcation en bon état, mais parce que le vice-roi avait donné des ordres pour qu'elle allât à Sahadia, la caravelle alla explorer la côte orientale.

(2) Andriantsambatră arriva à Goa, à bord de cette patache le 17 septembre 1616, c'était un jeune homme de 18 ans. Il fut présenté au vice-roi qui accepta d'être son parrain et lui donna ses nom et prénom, Jeronymo d'Azevedo, sous lesquels il fut à l'avenir désigné, et il lui fit un beau cadeau d'argent.

piété, ne leur rendit aucun service. Pendant toute une année qu'ils ont demeuré en ce lieu, ils n'ont pas trouvé, malgré tous leurs efforts, une seule personne, homme ou femme, noble ou esclave, qui ait prêté attention à leurs prédications, tous les Malgaches les considérant comme de méchantes gens, comme des voleurs venus pour s'emparer de leur pays, de sorte que, réduits à l'impuissance, écœurés, ils profitèrent du navire qui ramenait Andriantsambatră, l'otage envoyé à Goa, pour regagner Mozambique, abandonnant ce pays inhospitalier.

Ce navire, commandé par Manoel Freyre de Andrade, mit à la voile au commencement de février 1617, ayant à bord le jeune prince malgache qui, étant arrivé à Goa le 17 septembre 1616, avait reçu un enseignement religieux suffisant et était vêtu superbement à la mode portugaise; le navire apportait au roi Tsiambanў et à son fils Dom André de magnifiques cadeaux, d'une valeur de 20,000 francs; il y avait à bord plus de cent soldats et deux Pères jésuites, Paulo Jovio et Antonio Carreiro. Le capitaine envoya à Tsiambanў les lettres qu'il avait pour lui et quelques cadeaux pour les gens d'Andriantsambatră; le roi donna en retour des bœufs, des volailles, du miel et des esclaves, mais ne vint pas à bord. Son fils avait abandonné la religion chrétienne et était revenu à ses anciennes pratiques païennes. Le capitaine, étant descendu à terre avec quelques matelots, fut traîtreusement attaqué à coups de sagaies et de pierres par une troupe de Malgaches; quelques coups de mousquet eurent vite fait de les mettre en fuite : plusieurs furent tués et leurs corps furent pendus aux arbres du bord de la mer. Furieux d'une agression aussi injustifiable, les Portugais gardèrent le jeune prince malgache qu'ils ramenèrent aux Indes avec un de ses frères Andriamahasoa, qui avait été fait prisonnier dans le combat et qui mourut à Goa.

24. Pendant que les Pères d'Almeida et Custodio da Costa se débattaient en vain contre le mauvais vouloir et l'hostilité des Antanosў, les deux autres Pères, qui étaient partis de la baie de Ranofotsў le 31 mai 1616, n'avaient pas un sort beaucoup plus heureux. Ils avaient mouillé sur la rade du Manambolŏ le 10 juin. Quelques indigènes étant venus de suite à bord avec leurs pirogues, le R. P. Luiz Mariano s'était empressé

d'aller à terre avec eux et avait reçu l'accueil le plus cordial du vieux roi Kapitakă, qui n'avait pas moins de 90 ans, et de son fils Rakisă; tous deux se montrèrent fort joyeux de la venue des Portugais, de sorte que, sans réclamer d'otages, les Pères s'étaient installés à terre en toute confiance : ils n'eurent tout d'abord qu'à se louer de Rakisă qui leur fut d'une grande aide et qui, écrit le P. Luiz Mariano en juillet 1616, « se comporta de telle façon que nous ne pouvons que rendre hommage à son bon caractère et le considérer comme un brave homme, ayant un cœur excellent, quoiqu'il n'ait pas une grande intelligence ».

Mais, dès que le navire fut parti, les grands du pays se montrèrent insolents et les Pères eurent les plus grandes peines à se faire construire une maison, tout en payant beaucoup plus que de raison; ils eurent aussi beaucoup de soucis par suite d'une guerre civile qui éclata immédiatement après leur arrivée entre les fils du roi au sujet de l'héritage futur du royaume; le rival et compétiteur de Rakisă, jaloux des pouvoirs mystérieux que les Pères étaient censés lui fournir, leur fit dire qu'il les exterminerait et brûlerait leur maison. Il est certain qu'ils couraient des dangers réels et le P. Luiz Mariano qui, en juillet, louait tant le caractère et le cœur de Rakisă, écrivait en octobre : « Il est le pire de tous ! c'est lui qui nous cause le plus d'ennuis; il est âpre au gain et cupide et il ne vient jamais nous voir que pour quêter quelque cadeau; c'est un nègre méchant qui agit comme tous les nègres qui sont d'autant plus mauvais qu'on leur fait plus de bien ».

Les deux pauvres missionnaires ont prêché dans le désert sans récolter le moindre fruit, ayant trouvé un obstacle insurmontable dans l'excessive corruption des mœurs des habitants, dans leurs superstitions, auxquelles ils sont fort attachés, et dans leur respect pour leurs ancêtres, qui leur faisait dire « qu'ils préféraient s'en aller avec leurs parents en enfer plutôt que de suivre les Européens au paradis ». Les jeunes gens et les enfants n'ont pas mieux profité des prédications des Pères que les adultes. Toutefois les Malgaches de Sahadia ne leur ont pas fait grand mal, il est vrai qu'ils ne leur ont fait non plus aucun bien et qu'ils ne cessaient de guetter l'occasion favorable pour s'emparer de leurs biens et effets.

Le 13 février 1617, la caravelle *O Descobrimento*, que commandait Dom Manoel de Meneses, vint s'enquérir d'eux; ils ne voulurent pas quitter le pays, conservant encore quelque espoir, mais, lorsque, au mois de juin suivant, vint la patache commandée par le capitaine Manoel Freyre de Andrade qui ramenait de Nosy Fanjahiră les Pères d'Almeida et da Costa, ils se décidèrent à abandonner l'œuvre ingrate qu'ils avaient entreprise et partirent le 17 juin 1617, un an presque jour pour jour après leur arrivée en ce pays; ils arrivèrent le 21 à Mozambique, où ils apprirent que le Père inspecteur Antonio Mendes était depuis le 18 mai à Boină, où il est resté jusqu'au 12 juillet [1].

25. Deux ans après, les Pères Luiz Mariano et Francisco Ribeiro firent une nouvelle tentative, qui ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Partis de Mozambique le 30 avril 1619 avec les approvisionnements nécessaires, ils atterrirent à la baie de Boină le 4 juin et exposèrent au roi Tsimamŏ leur intention de s'établir dans son pays conformément aux conventions qu'il avait faites avec le roi de Portugal en 1613, lui exposant que du reste leur séjour serait pour lui et ses gens une source de bénéfices, de sécurité et d'honneurs. Après avoir pris conseil des grands du pays, Tsimamŏ les autorisa à se fixer à terre; mais, quelques jours après, les habitants de la ville tinrent une assemblée solennelle où siégeaient plusieurs Arabes et décidèrent qu'ils ne voulaient pas que les Pères demeurassent parmi eux et que, si le roi ne leur retirait pas la permission qu'il leur avait accordée, ils s'en iraient dans une autre région. Le roi fit part de cette résolution aux Pères et, tout en protestant hautement de son amitié pour les Portugais, il leur signifia qu'il leur permettait de venir faire du commerce dans son pays tant qu'ils voudraient, mais qu'à aucun prix il ne les laisserait y demeurer pour quelque autre motif que ce fût, car, ajouta-t-il, «si, par la méchanceté de mes ennemis ou la malveillance de quelqu'un de mes gens, il vous arrivait malheur, j'en

[1] *Da segunda missão que fizerão os Padres da Companhia de Jesus a Ilha de São Lourenço nos annos 1616-1617*: lettres et notes manuscrites des Rév. Pères d'Almeida, Mariano, Da Costa, d'Azevedo conservées à Coimbre dans la *Bibl. du Comte de L'Ameal*. Traduction in : *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier. t. II, p. 105-271.

serais responsable et aurais à en rendre compte à votre Roi ». Les Pères cherchèrent à le faire revenir à d'autres idées, mais il s'irrita de leur insistance et leur intima brutalement l'ordre de partir de suite, ne les autorisant même pas à attendre l'arrivée d'un autre navire qui devait venir dans une quinzaine de jours.

Ils cherchèrent à s'entendre avec le roi de la région de l'Honară[1], qui se trouvait alors à Boină et avec lequel, dans ce but, le P. Luiz Mariano se fit frère de sang; mais, quand tout semblait arrangé, ce roi reçut avis de Tsimamŏ de ne les aider en quoi que ce soit et il partit sans prendre congé d'eux. Ils tentèrent encore, à force de cadeaux, de rallier à leur cause les grands personnages, qui prirent les cadeaux, mais n'empêchèrent pas le roi de leur intimer l'ordre de quitter la ville de suite et, bon gré mal gré, il leur fallut s'embarquer le 18 juin, après 14 jours de séjour, très mécontents et très attristés de leur insuccès.

26. Le R. P. Luiz Mariano retourna néanmoins à Boină à la fin de 1619 et obtint du roi Tsimamŏ une bulle, en date du 4 novembre, autorisant les Pères de la Société de Jésus à y construire des « paillottes parquetées » et à y séjourner une année. Il y revint encore accompagné du Père João Gomes, en 1620 à bord du *Santo Hiacintho* pour se renseigner sur les chances de succès qu'aurait une mission dans l'intérieur du pays ainsi que sur les moyens de transport qu'on pourrait se procurer pour aller tant sur la côte Nord-Ouest que sur la côte Ouest. Ces renseignements qu'a consignés le P. João Gomes dans une lettre écrite de Boină même ne parurent probablement pas suffisamment favorables au Père recteur de Mozambique et au Père inspecteur A. Mendes pour donner suite à la mission de Madagascar qui avait été entreprise avec tant d'ardeur et de confiance; toutefois le P. Luiz Mariano, dans une lettre datée de Mozambique le 9 septembre 1630 annonce son départ pour la baie d'Ampasindavă dont le roi Itongomarŏ avait demandé au gouverneur de Mozambique de lui envoyer des soldats et des prêtres en reconnaissance de ce que les Portugais lui avaient ramené deux de ses femmes qu'avaient

[1] La région de l'Honară est située un peu au Sud du cap Saint-André. L'embouchure de cette rivière est par 17° 5′ lat. S.

enlevées de méchantes gens. Combien de temps a demeuré le P. Mariano auprès d'Itongomarŏ? Y a-t-il même été? C'est ce que nous ne savons pas, car nous n'avons trouvé aucun document postérieur à cette lettre[1].

27. Vers 1658, un navire portugais, la *Nossa Senhora d'Estrella*, s'est mis à la côte à 14 milles au Nord de la baie de Saint-Augustin; des 130 personnes qui étaient à bord, la plupart se noyèrent, quelques-unes se sauvèrent à terre et allèrent dans l'intérieur du pays: le bateau anglais l'*Egel* en a ramené quatre ou cinq à Surate et, en 1663, il restait encore un matelot de ce navire, un nommé Antony Fery, que recueillit le navire hollandais *Waaterhoen*[2].

Depuis cette époque, les Portugais ont abandonné tout projet sur Madagascar et on n'y a plus signalé la présence d'aucun de leurs navires.

2° Les Français. — 1. Le premier atterrissage des Français à Madagascar a eu lieu en 1527 : en cette année, un navire, parti de Dieppe pour aller aux Indes orientales en compagnie de deux autres, fut en effet porté par la tempête sur la côte méridionale de cette île et entra dans une baie du Sud-Est pour s'y mettre à l'abri. Ces Français furent bien accueillis par les indigènes qui, en échange de haches, de coutelas et d'objets divers en fer, leur donnèrent des pagnes, du piment et de la cannelle sauvages, du mauvais santal, etc., toutes marchandises de peu de prix. Ils se croyaient dans l'Inde. Revenus à Dieppe, ils apprirent avec chagrin que ce qu'ils rapportaient n'avait aucune valeur. Un matelot de ce navire demeura à terre et fut recueilli quelques années après, en 1531, par Diogo da Fonseca en même temps que quatre naufragés portugais dont trois avaient appartenu au vaisseau de Manoel de La Cerda et un à celui d'Alexis d'Abreu[3].

2. Ce sont aussi des Dieppois, Jean et Raoul Parmentier, qui ont atterri sur la côte occidentale de Madagascar en 1529, avec leurs deux navires, le *Sacre* et la *Pensée*. Ils eurent la vue de cette île par le travers

[1] Lettres manuscrites des Rév. Pères Luiz Mariano et João Gomes, conservées à Coïmbre dans la *Bibliothèque du Comte de L'Ameal*. Traduction in : *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar,* publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 301-333.

[2] *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1664, p. 216, et 1661, p. 158, 190 et 212, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 315.

[3] Barros, *Da Asia portugueza*, Dec. IV, liv. V, ch. vi, p. 583 (en note) et liv. III, ch. ii, p. 261.

de l'embouchure du Manambolŏ le 24 juillet et, le 26, ils envoyèrent dans un des canots quelques matelots qui, apercevant deux pirogues, leur donnèrent la chasse et réussirent à s'emparer de l'une d'elles à bord de laquelle il y avait deux indigènes; ils les amenèrent à bord où on leur donna des bonnets, de la toile et des chapelets. Les Parmentier avaient recommandé à leurs gens de ne pas trop approcher de la côte dans la crainte de perdre bateaux et hommes; deux d'entre eux cependant allèrent à terre : c'étaient les nommés Vassé et Jacques l'Écossais, hommes énergiques, qui furent bien accueillis par les indigènes et qui se régalèrent de fruits; le lendemain, quatre de ces indigènes apportèrent à bord un chevreau et des fruits qu'on leur acheta. Le soir, les deux navires levèrent l'ancre et firent voile vers le Nord, longeant la côte de près afin de chercher un bon mouillage d'où l'on pût aller facilement à terre, car ils avaient le plus grand besoin d'eau fraîche et de bois.

Le 28, les canots partirent à la découverte; les matelots qui les montaient avaient l'ordre de se tenir toujours sur leurs gardes et, après avoir étudié le pays, de venir rendre compte de ce qu'ils auraient vu, mais, rassurés par le bon accueil que les Malgaches leur avaient fait l'avant-veille, ils ne tinrent pas compte de la recommandation des capitaines et, laissant leurs armes dans les embarcations, ils s'en allèrent dans les bois où ils croyaient trouver force gingembre ainsi que de l'or et de l'argent. Ils ne furent pas plutôt sous bois qu'ils entendirent un grand cri poussé par Jacques l'Écossais qui marchait en avant et qu'ils virent accourir à eux le contremaître Bréant et Vassé, que poursuivaient une quinzaine d'indigènes brandissant leurs sagaies; au son de la trompette, ceux qui remplissaient les barils d'eau revinrent à la hâte et virent tuer sous leurs yeux Vassé et Bréant; ce n'est pas sans peine qu'ils réussirent à échapper à ces forcenés, qui les poursuivaient en agitant la chemise de Jacques, qui était toute sanglante. Les noirs dépouillèrent alors les cadavres de Vassé et de Bréant de leurs vêtements qu'ils lavèrent dans la mer.

De cette excursion à terre, les matelots rapportèrent des graines semblables à celles de cubèbe et ayant un peu le goût du poivre ainsi que du

sable pailleté qui semblait riche en argent et qui, à l'essai, donna un grain ou deux d'argent fin.

Le lendemain, les capitaines allèrent à la recherche des corps des trois malheureux qui avaient été tués si traîtreusement: ils en trouvèrent un à la lisière du bois, enfoui dans le sable et recouvert de feuilles de palmiers sur lesquelles était posé un tronc d'arbre; ayant enlevé un peu de sable, ils reconnurent Bréant dont la figure et le corps étaient criblés de coups de sagaies. Un peu plus loin, dans le bois, Jacques l'Écossais et Vassé étaient étendus tout nus, le ventre à terre et le corps également criblé de coups de sagaies; ils les ensevelirent sur place, priant Dieu d'avoir pitié de leurs âmes.

Ils allèrent ensuite à la source, qui était tout près, et y firent remplir les barils d'eau; pendant qu'on faisait ce travail, ils examinèrent le sable de la plage qui semblait tout argenté[1]; il y en eut qui en conclurent qu'il y avait là une mine d'argent, mais Jean et Raoul Parmentier, après l'avoir bien considéré, constatèrent qu'il faudrait tant de temps et qu'il coûterait si cher pour en avoir une grande quantité qu'il n'y avait aucun gain à en espérer et qu'il ne fallait pas s'en occuper.

Pendant qu'on faisait l'eau, des indigènes parurent à une petite distance, brandissant leurs sagaies; les Français leur tirèrent quelques coups d'arquebuse, auxquels ils ne prirent pas garde, car ils ne savaient ce que c'était que des armes à feu. Dès qu'ils virent les matelots retourner aux embarcations, ils vinrent en courant, pensant surprendre quelques retardataires, mais en vain; ils essayèrent toutefois de jeter leurs lances jusque dans les bateaux; les coups d'arquebuse qu'on leur tira en blessèrent plusieurs que leurs compagnons, en les voyant tomber, vinrent examiner tout ébahis.

Les Parmentier se décidèrent alors à quitter ce lieu inhospitalier et, le 31 juillet, ils mirent à la voile, passant au milieu de bancs et de hauts-fonds; le lendemain, ils mouillèrent au milieu de l'archipel des îles de Crainte [les Îles Stériles] d'où ils sortirent avec difficulté, se faisant

[1] C'étaient en réalité de simples lamelles de mica.

main; il leur distribua des perles de verre, mais l'un d'eux, ayant aperçu le sifflet que le patron de la barque portait au cou et qui était attaché à une chaîne d'argent, lequel valait bien une vingtaine d'écus, s'en émerveilla; tous voulurent le voir et le toucher et, pour l'avoir, ils offrirent un bœuf. Beaulieu leur dit qu'il n'était pas à vendre, mais que, s'ils voulaient venir à son bord, il leur montrerait une foule d'objets qui leur plairaient; quelques-uns consentirent à aller avec lui et passèrent la nuit sur le navire, mais on eut beau faire passer sous leurs yeux des colliers de corail et d'ambre, des verroteries de toutes couleurs, des couteaux, des plats d'étain et de cuivre, ils revenaient toujours au sifflet et à sa chaîne, dont ils ne voulaient pas démordre.

Ne pouvant rien obtenir d'eux, le général les renvoya à terre avec MM. de Monteurier et Renel, qui emportèrent diverses marchandises; personne n'en voulut, tous demandant en échange de leurs bœufs des sifflets et des chaînes d'argent, si bien qu'à la fin il fallut céder et leur en donner. Quant aux volailles, au lait, aux haricots ou voëmes, on les achetait avec des verroteries de diverses couleurs.

Après avoir remis les mâtures en état, nettoyé les coques, empli les futailles d'eau, pris du bois, embarqué une douzaine de bœufs, deux douzaines de moutons et de cabris, autant de poules et beaucoup de lait, le général donna l'ordre du départ et, le 3 juin, la flotte du *Montmorency*, qui comprenait trois navires, mit à la voile pour les Comores[1].

6. Le mercredi 23 février 1632, il est arrivé en rade de l'île de Sainte-Marie une barque française, patache d'un navire de Dieppe appartenant à Jacques Jancon, marchand de cette ville, et au sieur Fermanet[2], marchand de la ville de Rouen, et commandée par le capitaine Jacques Assaline. Les Français qui montaient cette barque, et qui étaient protestants, avaient mission d'y faire un établissement; ils y trouvèrent des

[1] Thévenot, *Relations de voyages curieux*, 2e partie, 1673, p. 14-21 (avec les profils de l'atterrissage de Madagascar).

[2] Ce Fermanet a entretenu une correspondance fort curieuse avec Colbert, qui est dans le tome CXX des *Mélanges de Colbert*, ms. de la *Bibliothèque nationale*, correspondance où Colbert a dû puiser beaucoup de ses idées au sujet de la colonisation à Madagascar.

sauvages dont le chef, qui parlait anglais, leur dit qu'il était au service des Hollandais et des Anglais, de sorte que, craignant d'avoir des ennuis, ils allèrent s'établir dans la baie de Saldanha.

Si, jusqu'en 1638, peu de navires français ont visité l'île de Madagascar, à partir de cette année, au contraire, le nombre de Français qui y sont venus, tant comme marins et soldats que comme colons, a été considérable. En effet, la Société de l'Orient, en 1642, et la Compagnie orientale des Indes, en 1665, y ont formé des établissements importants dans le Sud-Est et dans l'Est et ont fait faire de nombreuses expéditions dans la région australe.

L'histoire de l'ancienne colonisation française est trop connue pour qu'il soit utile d'en donner ici un aperçu qui nous entraînerait du reste trop loin[1]; nous nous contenterons de citer les noms des principaux Français qui ont été à Madagascar à partir du milieu du XVIIe siècle, époque à laquelle cette île a pris le nom de « France orientale », et qui ont demeuré tant à Fort-Dauphin que sur la côte orientale jusqu'au commencement du XIXe siècle[2]. Ce sont, sur la côte orientale : le capitaine Alonse Goubert et François Cauche (1638-1644); Pronis et Foucquembourg, amenés par le capitaine Cocquet (1642-1655 et 1642-1645); le capitaine Rézimont et soixante-dix Français (1643); le capitaine Lormeil avec quatre-vingt-dix Français (1644); Flacourt (1648-1655) et les abbés Nacquart et Gondrée (1648-1650); La Caze (1656-1671); Champmargou (1660-1672); Carpeau du Saussay (1663-1668); De Beausse (1665); Souchu de Rennefort (1665-1666); Caron et De Faye (1666-1671); De Mondevergue (1666-1670); François Martin (1665-1668); De la Haye (1670-1671); Cossigny (1733); D'Après de Mannevillette (1751, 1757 et

[1] Les Français venaient faire la traite sur la côte Nord-Ouest; ils avaient dans ce but une factorerie à Boinä où le navire hollandais *De Brack* a vu, en 1741, deux navires charger des esclaves : l'un de ces navires avait pour capitaine un nommé Saveille.

[2] On trouvera la liste à peu près complète des marins, voyageurs et naturalistes, tant français qu'étrangers, qui ont visité Madagascar, jusqu'en 1895, et contribué au progrès de nos connaissances sur cette île dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar*, par A. GRANDIDIER, 1892, p. 206-225, avec une carte montrant les itinéraires suivis par les principaux voyageurs, p. 206 *bis*.

1759); Poivre (1755-1758); Le Gentil (1761-1763); De Valgny (1750-1768); Mayeur (1758-1787); De Modave (1768-1769); Chev. Grenier (1768 et 1774); Commerson et Sonnerat (à Fort-Dauphin, oct.-déc. 1770); Cordé (1773); Benyowsky (12-14 avril 1772, 14 février 1774-nov. 1776 et juin 1785-23 mai 1786); Sonnerat (à Antongil et Foulpointe, 1780); Dumaine (1783-1795); Sylvain Roux (1804-1811, 1818-1819 et 1821-1823); Albrand (1819-1826); Blevec (1823-1827); etc. On peut citer parmi ceux qui ont visité la côte occidentale : Dupré Eberard (1667); La Vigne (1668)[1]; P. Joran, capitaine de la *Vierge-de-Grâce*, et Bary, capitaine du *Saint-Paul* (à Morondavă, 1733); commandant Duguilly (à Morondavă, 1750); le capitaine du *Petit Jan* (à Tsimanandrafozană, à Boină et à Mahajambă, 1669); Gigault, capitaine de la *Barque longue* (à Boină, à Bombétoke et à Mahajambă, 1671); Chevreüil (à Boină et à Bombétoke, 1673); Robert (à Boină, 1722); D'Hermitte (à Bombétoke, 1732); capitaine Bérubé-Dudemène (à Bombétoke, 1774); Dumaine (à Bombétoke, 1792); Cordé et d'Egmont (côte Nord-Ouest, 1773); Mayeur (à Nosy Bé, à Nosy Mitsio et à Ifasў, 1775); Benyowsky et Lasalle (à Ifasў, 1786)[2].

3° Les Hollandais. — 1. Le 3 septembre 1595, l'amiral hollandais Cornelis de Houtman, qui commandait une flotte de quatre navires montés par 250 hommes, arriva à l'extrémité Sud-Est de l'île de Madagascar, dans les environs du cap d'Andavakă, qu'il ne réussit pas à doubler; il laissa alors porter vers l'Ouest et envoya dix hommes dans une chaloupe longer la côte. Ceux-ci aperçurent à deux reprises, auprès du cap Sainte-Marie, quelques indigènes qui s'enfuirent à leur vue; ils parvinrent cependant à s'emparer de cinq pêcheurs auxquels ils achetèrent du poisson en échange de verroteries et de menus objets et qu'ils relâchèrent ensuite à leur grande joie; ne trouvant rien du reste que du poisson et des huîtres, ils s'en retournèrent à bord.

[1] Ce capitaine La Vigne a été tué à Morondavă par Lahifotsў, en 1668.

[2] En 1777, le navire français de l'Inde, le *Saint-Jean-Baptiste*, s'est perdu sur le banc de l'Étoile. Sur 120 hommes, 39 seulement réussirent à se sauver et gagnèrent la baie de Saint-Augustin où ils furent faits esclaves par les indigènes [!!]; il en survécut 19 qui furent rachetés [!!] par un navire hollandais (Horsburgh, 1824, p. 45).

Le 13, la flotte mouilla dans la baie d'Ampalază; l'amiral envoya quelques matelots à terre pour y chercher des fruits dont avaient grand besoin les nombreux malades qu'il y avait à bord, mais ils n'y virent qu'une grande lagune d'eau salée; le lendemain, ils allèrent à Nosy Manitsă [l'île Leven des cartes anglaises] et n'y trouvèrent non plus ni eau douce, ni bétail, ni oiseaux hormis des hérons. Le 18, trois matelots, étant retournés à terre, firent le tour de la lagune et aperçurent çà et là quelques indigènes; le soir, ils furent traîtreusement attaqués par huit de ces sauvages avec lesquels ils avaient lié conversation et qui les dépouillèrent complètement, les laissant tout nus, et ce fut en fort piteux état qu'ils rentrèrent à bord le lendemain. Une autre fois, cinq Hollandais qui étaient partis en reconnaissance se virent tout à coup environnés par cinquante Malgaches qui leur lancèrent des flèches [ou plutôt de petits dards]; ils tirèrent trois coups de fusil dont un tua l'un des assaillants, ce qui mit les autres en fuite. Le pays qu'ils parcoururent était fort sec et couvert de brousse.

L'amiral, désireux de quitter ces parages inhospitaliers, envoya à la découverte vers le Nord la pinasse et un autre bateau qui allèrent jusqu'à la baie de Saint-Augustin, dont les habitants leur firent un bon accueil et leur vendirent un bœuf et de beaux moutons; le pays leur parut beau et fertile, et ils constatèrent avec joie qu'il y avait en abondance des tamarins, fruits excellents contre le scorbut qui ravageait les équipages de la flotte à tel point qu'il y avait déjà 70 morts et que les hommes tout à fait valides n'étaient guère qu'au nombre d'une vingtaine. Ils revinrent donc en toute hâte annoncer qu'ils avaient découvert une baie excellente avec une belle rivière, où l'on pourrait se procurer de la viande, des vivres de toutes sortes, des fruits et de la bonne eau.

Le 7 octobre, la flotte tout entière mit à la voile, quittant Nosy Manitsă, *Hollandsche Kerckhof* ou le Cimetière hollandais, comme l'appelaient les matelots, parce qu'ils n'y avaient pas enterré moins de 28 des leurs, et, le 9, elle mouilla dans la baie de Saint-Augustin où les Hollandais achetèrent à bon compte des bœufs, des moutons, du lait et d'autres vivres en aussi grande quantité qu'ils pouvaient le désirer. On débarqua

les malades afin de hâter leur convalescence; les indigènes, ayant remarqué leur état de faiblesse, vinrent au nombre d'une centaine les piller et leur lancèrent des pierres qui les blessèrent; puis, encouragés par ce succès, ils attaquèrent un autre camp qui était à une petite distance, mais ils furent repoussés à coups de fusil et perdirent un des leurs.

Le trafic quotidien de vivres ne fut pas cependant arrêté pour cela; un jour que les Hollandais virent entre les mains de quelques-uns des Malgaches qui venaient leur vendre du poisson des objets qui leur avaient été volés, ils voulurent s'en saisir et il en résulta une rixe ou plutôt une bataille qui se termina par la mort de deux indigènes et la capture de deux hommes, de deux femmes et de quatre enfants.

Le 17 novembre, la pinasse partit de nouveau à la découverte; elle alla jusqu'aux environs de l'embouchure du Tsiribihină, sans rien trouver que de pauvres sauvages nus.

Depuis l'échauffourée relatée ci-dessus, aucun indigène ne venait plus au bord de la mer; seize Hollandais, ayant pénétré dans le pays pour tenter de renouer des relations avec eux, se virent tout à coup entourés par trois cents Malgaches qui brandissaient leurs sagaies contre eux; un coup de mousquet suffit à les mettre en fuite, mais ils revinrent et, ayant réussi à attirer à l'écart trois des matelots, ils en tuèrent un et blessèrent les deux autres qui leur échappèrent à grand'peine. Pour se venger, les Hollandais passèrent par les armes le premier indigène qui leur tomba sous la main, puis, ne pouvant plus se procurer de vivres en ce lieu, ils rembarquèrent le 1er décembre et, le 14, ils mirent à la voile pour Java.

Les vents contraires et le nombre considérable de malades qu'il y avait à bord forcèrent Cornelis de Houtmann à relâcher de nouveau à Madagascar et, le 11 janvier 1596, la flotte hollandaise mouilla au Sud de l'île Sainte-Marie; les indigènes apportèrent à bord des limons et toutes sortes de fruits. Le 21, elle leva l'ancre et se rendit dans la baie d'Antongil où elle arriva le 23; l'amiral envoya six hommes à deux villages qui étaient proches, en face l'un de l'autre, et dont les habitants qui étaient nombreux, leur vendirent des poules, du riz, du gingembre, des oranges, des fèves, etc.

En ce lieu, les Hollandais achetèrent beaucoup de vivres, surtout une grande quantité de riz, et les relations avec les habitants furent très cordiales; mais, une tempête ayant emporté les canots de deux de leurs navires et les ayant jetés à la côte, les indigènes s'en emparèrent et les mirent en pièces pour en retirer toute la ferrure, jusqu'au dernier clou, ce qui mécontenta fort l'amiral, qui toutefois décida de leur acheter des pirogues et, au cas où ils refuseraient de lui en vendre, de les prendre de force. Quarante-huit hommes bien armés furent chargés de cette négociation; reçus à coups de pierres, ils tirèrent dans le tas et tuèrent une demi-douzaine des assaillants que leurs compagnons emportèrent en s'enfuyant; le feu, mis involontairement, dit-on, consuma tout le village. De ce jour, il n'y eut plus de commerce possible, quoique tous les indigènes n'eussent pas pris part à la bataille, et, le 12 février, la flotte leva l'ancre en route pour Java [1].

2. L'amiral Jacques Cornelis van Neck, parti de Texel le 1er mai 1598 avec une flotte de huit vaisseaux montés par 560 hommes, reconnut le 24 août la pointe Sud-Ouest de Madagascar [cap Fenambosy̆], auprès de laquelle il mouilla le lendemain; le 29, il la doubla et, le 30, il passa en vue du cap Julien [cap Sainte-Marie] en route pour l'île Maurice.

Trois des vaisseaux de cette flotte, le *Mauritius,* la *Hollandia* et l'*Over-Yssel,* qui avaient été séparés par une grande tempête des cinq autres, le 28 juillet, dans les parages du cap de Bonne-Espérance, relâchèrent à l'île de Sainte-Marie le 7 septembre. Les indigènes ayant cherché à s'opposer à leur débarquement, ils durent batailler et ils firent prisonnier le roi du pays ou le «Filohany̆» qui donna pour sa rançon une vache avec son veau; ils n'y trouvèrent point de vivres frais parce que ce n'était point la saison, ils se procurèrent cependant une assez grande quantité de cannes à sucre, de poules et même d'oranges. Pendant qu'ils étaient à l'ancre sur cette rade, ils eurent le spectacle extraordinaire de la pêche d'une baleine par les habitants de cette île qui sont très habiles dans ce sport.

De là, ils allèrent à la baie d'Antongil. L'indigène qu'ils avaient pris à

[1] *Journael vande Reyse der Hollandsche Schepen ghedaen in Oost Indien*, 1598, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, p. 163-237 (et note).

la baie de Saint-Augustin, en 1595, lors de leur premier voyage, aurait pu rester à Madagascar, s'il en avait eu l'envie, mais il ne le voulut pas parce qu'il ne connaissait pas cette partie de l'île. Après y avoir demeuré cinq jours sans pouvoir s'y procurer de vivres à cause de la guerre que se faisaient les rois du pays, dont les sujets, dépourvus de tout, mouraient de faim et de misère, ils partirent pour Bantam où ils arrivèrent le 26 novembre [1].

3. Le *Middelborch* [*Middleburg*], n'ayant pu réussir à doubler le cap Sainte-Marie, jeta l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 3 février 1599; il y avait sur la plage beaucoup de gens qui tous s'enfuirent lorsque les Hollandais débarquèrent, car le maître d'équipage, qui y était déjà venu à un précédent voyage, les avait fort maltraités : il en avait appréhendé un qui était accusé, à tort ou à raison, d'avoir tué le pilote du vaisseau le *Mauritius*, et, l'ayant lié à un poteau, il s'était amusé à tirer sur lui des coups de mousquet jusqu'à ce que mort s'ensuivit, et il s'était conduit d'une manière ignoble envers beaucoup d'autres.

Ce n'est qu'au bout de sept jours qu'ils réussirent à entrer en relations avec quelques indigènes qui leur vendirent un peu de lait et une vache, mais qui s'en allèrent aussitôt et ne revinrent plus. Ils endurèrent dans cette baie de grandes souffrances et, le 8 mars, ils retournèrent à bord, affamés et sans vivres; le 24, ils mirent à la voile pour les Comores. Ils donnèrent à la baie de Saint-Augustin le nom de «Baie de la faim» [2].

4. L'amiral Et. van der Hagen, dont les vents contraires avaient retardé la traversée et qui manquait d'eau, fut obligé de relâcher à Madagascar pour s'en approvisionner. Longeant la côte orientale, il s'arrêta le 27 octobre 1599 sur une rade qui lui était inconnue [au Nord d'Andovorantŏ] et il envoya un canot pour examiner les lieux et voir s'il y avait de l'eau douce; on lui rapporta quelques vivres frais, mais, comme il n'y avait que de l'eau sale, pleine de vers, et que la rade était mauvaise et sans abri, il leva l'ancre le 15 novembre et poussa jusqu'à la baie d'Antongil, où il mouilla deux jours après. A la vue de cette flotte, les habitants prirent

[1] Leonardo de Argensola, *Conquista de las Islas Molucas*, Madrid, 1609, p. 235-238.

[2] Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 118-119.

peur et s'enfuirent dans les montagnes; l'amiral envoya à maintes reprises des matelots à terre avec des verroteries, des miroirs et autres menus objets sans qu'ils réussissent à entrer en relations avec eux; ils avaient beau remonter la rivière, s'avancer dans l'intérieur, tout le monde fuyait à leur vue : c'étaient les mousquets qui les mettaient ainsi en fuite. A la fin, ils se familiarisèrent avec les Hollandais, mais ne leur fournirent pas de riz parce qu'ils n'en n'avaient pas, de sorte que, le 21 décembre, le vent étant favorable, l'amiral mit à la voile pour Sumatra[1].

5. Le 2 mai 1600, le général Paul Caerden a relâché avec les deux vaisseaux *De Vereenigde Provinciën* et *De Nederlanden* dans la baie d'Antongil où il a pris de l'eau et, après s'être approvisionné de citrons et d'oranges, il est parti le 6 pour Bantam[2].

6. Vers 1600, un navire hollandais de 800 tonneaux, armé de 50 canons, le plus grand de tous ceux qui, jusque-là, avaient été de Texel aux Indes, s'est mis à la côte dans la baie de Sainte-Luce, en revenant de Java avec une cargaison d'épices. Les naufragés construisirent une embarcation avec laquelle ils s'en furent à Bantam[3].

7. En octobre 1601, cinq navires hollandais ont mouillé dans la baie d'Antongil et y ont perdu de 150 à 200 hommes, comme l'a constaté James Lancaster qui y est venu deux mois après le 25 décembre 1601[4].

8. A la fin de février 1602, un navire de la flotte de l'amiral Spilberg, *De Ram* [le *Bélier*], s'est réfugié dans la baie de Saint-Augustin, ayant perdu pendant un cyclone ses mâts, ses voiles et ses cordages. L'équipage se hâta de le réparer et de le gréer et, au bout de six semaines, il fut en état de partir et rejoignit l'amiral à Ceylan, en juillet[5].

9. En 1604, l'*Alckmaar*, hors d'état d'aller jusqu'en Hollande, s'ar-

(1) De Constantin, *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales*, t. III, 1725, p. 352-362.

(2) De Constantin, *Recueil des Voyages*, t. III, 1725, p. 154-155.

(3) Barros, *Da Asia portugueza*, Dec. IV, 1613, liv. III, ch. II, p. 263-264.

(4) Purchas, *His Pilgrimes*, Second book, 1625, p. 150, et Prévost, *Hist. des Voyages*, t. I, p. 385.

(5) De Constantin, *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes Orientales des Pays-Bas*, t. IV, 1725, p. 71, et De Jonghe, *De Opkomst van het nederlandsch verlag in Oost-Indie*, 1864, t. II, p. 272.

rêta dans la baie d'Antongil, après avoir transbordé sa cargaison sur les autres navires de la flotte [1].

10. En 1607, une carraque qu'avait prise l'amiral Warwyck fut déchargée à Madagascar, parce qu'elle était incapable de naviguer. Nicolas Simonsz Meebal et Jean Fransz, le premier commis et le maître de cette carraque, se rendirent à Bantam, à bord d'un yacht de 60 tonneaux dont ils s'étaient emparés, afin d'aller chercher un navire pour transporter en Hollande la cargaison de la carraque qu'ils avaient laissée dans un îlot sous la garde de 40 hommes. A Bantam, on désigna, pour aller à Madagascar, le *Mauritius,* qui mit à la voile le 27 décembre 1607 [2].

11. Le yacht *Gonda* a relâché à la fin de 1607 dans la baie d'Antongil où il a pris des vivres; le capitaine y a acheté des esclaves pour une paire de bracelets de cuivre chacun et des bœufs pour une somme de 3 à 4 francs l'un [3].

12. Au commencement du XVIIe siècle, comme on peut le voir par les navires dont nous venons de parler, les Hollandais avaient coutume de fréquenter la baie d'Antongil où ils venaient acheter du riz et des esclaves. Un de leurs vaisseaux y a laissé, pour faire la traite, douze de ses matelots dont huit sont morts de maladie, ce lieu étant très malsain, et dont les quatre autres ont été massacrés par les indigènes : ayant fait campagne avec un des chefs du pays qui était en guerre avec un chef voisin, ils furent faits prisonniers; le vainqueur les traita avec générosité et, après leur avoir fait promettre de ne plus prendre les armes contre lui, il les remit en liberté; mais, ne tenant aucun compte de leur promesse, ils l'attaquèrent de nouveau et le tuèrent d'un coup de mousquet : cette déloyauté et leur insolence furent cause de leur mort [4].

13. L'amiral Verhuff, parti de Bantam le 11 octobre 1611, après avoir séjourné à l'île Maurice du 7 novembre au 24 décembre, mouilla le 5 janvier 1612 dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy̆] où il resta jus-

(1) De Constantin, *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes Orientales des Pays-Bas*, t. IV, 1725, p. 93.

(2) *Ibidem*, t. VI, 1725, p. 196.

(3) *Loc. cit.*, t. VI, p. 223-225.

(4) Flacourt, *Hist. de Madagascar,* 1658, p. 27-28 : il a connu cette histoire, étant en l'île de Sainte-Marie.

qu'au 12, jour où un vent violent mit les navires en tel danger qu'il leva l'ancre, s'étant du reste procuré tous les vivres dont il avait besoin et à bon compte, bœufs fort gras et fort beaux, volailles, oranges, citrons, lait, etc., en échange de perles de verre de diverses couleurs [1].

14. En octobre 1613, lorsque le Père Luiz Mariano arriva à Ranofotsy̌, il y avait dans la baie de Sainte-Luce deux vaisseaux, dont l'un venait de Hollande et dont l'autre était une patache construite à Sainte-Luce même par des Hollandais dont le navire s'y était mis à la côte l'année précédente. En effet, au commencement du XVII[e] siècle, les Hollandais, soit en allant aux îles de la Sonde et aux Moluques, soit en en revenant, avaient coutume de s'arrêter dans ce port pour s'y ravitailler [2].

15. Vers 1618, un navire hollandais a fait naufrage sur la côte Sud de Madagascar; il ne se sauva qu'un jeune homme que rapatria un autre navire hollandais venu en relâche vers 1625 dans la baie de Sainte-Luce [3].

16. Le *Niew Horn,* à bord duquel était embarqué Guillaume Isbrantsz Bontekoe et qui était parti de Texel le 28 décembre 1618 à destination des Indes, a relâché en 1619 à l'île Sainte-Marie. Les indigènes apportèrent à bord des poules, des limons et un peu de riz et firent toutes sortes d'amitiés aux Hollandais; ils tâchèrent de leur faire comprendre, en imitant les cris des divers animaux, qu'ils avaient des bœufs, des veaux, des moutons et beaucoup d'autres choses. Les Hollandais allèrent tous les jours à terre faire des trocs avec eux, leur donnant des sonnettes, des cuillers, des couteaux et des perles de verre en échange de bœufs, de moutons, de porcs, de riz, de lait, d'oranges, de citrons et de melons d'eau.

Bontekoe traversa le chenal et tenta de remonter le Soamianină, mais au bout d'une lieue et demie il fut arrêté par des arbres qui obstruaient cette rivière; il resta trois jours sur la grande terre. Il avait avec lui un

[1] Gothard Arthus, in : De Bry (fratres), *Supplementum nonæ partis Indiæ Orientalis*, 1613, p. 22-24.

[2] R. P. Luiz Mariano, Relation du voyage de découverte dans l'île de Saint-Laurent en 1613-1614, *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 38-39.

[3] Flacourt, *Hist. de Madagascar*. 1658, p. 37, 38 et 39.

IMPRIMERIE NATIONALE.

musicien qui jouait de la viole, ce qui réjouissait fort les indigènes. Le neuvième jour de la relâche, on mit le navire à la bande, et on le nettoya le mieux possible, puis, on partit pour le détroit de la Sonde[1].

17. En 1623, il a été envoyé de Batavia un ou deux navires pour prendre des esclaves à Madagascar.

18. En retournant des Indes en Europe, Isbrantsz Bontekoe, qui était parti de Batavia le 6 février 1625 à bord de la *Hollandia,* eut son navire démâté par un cyclone qui manqua même l'engloutir; il relâcha dans la baie de Manafiafy ou de Sainte-Luce le 31 mars.

Les Hollandais avaient l'intention de déposer leur cargaison à terre pendant qu'ils procéderaient aux réparations, mais ils n'osèrent pas la débarquer, quand ils virent la mer qui brisait furieusement sur la plage; ils se mirent néanmoins en mesure de réparer le mât qui avait été cassé par l'ouragan; dans ce but, ils allèrent couper un grand arbre dans la forêt; et ils recueillirent en même temps des fibres végétales pour faire des cordes. Les indigènes, qui paraissaient très attachés à leur nation, leur apportèrent du poisson, du lait, des bœufs, des oranges, du miel et de la cire; leur roi AndriandRamakă, qui avait été autrefois conduit de force à Goa par les Portugais et qui résidait à une journée de Sainte-Luce, vint les visiter; ils lui donnèrent deux mousquets. Le commandant du navire, Cornelis Reyertsz, mourut le onzième jour de la relâche et fut enterré sur une des îles de la rade, au pied d'un très bel arbre, sur lequel on grava l'épitaphe suivante :

«La mort suit les hommes partout!
«Nul ne sait où et quand elle le prendra,
«Mais Dieu le sait! Et celui qui lui obéit
«Meurt content, en quelque lieu qu'elle le trouve.»

Le 22 avril, le navire étant enfin en état de reprendre la mer, on emplit d'eau les barriques et chacun prit autant d'oranges et de citrons qu'il en put serrer dans son coffre, et, le 23 au matin, on allait partir lors-

(1) Thévenot, *Relations de divers voyages curieux,* t. I, 1673, p. 7-8.

qu'on s'aperçut que deux des matelots qui avaient été mis en sentinelle s'étaient enfuis à terre avec une des barques. Leurs camarades en furent fort étonnés, car rien n'avait pu faire prévoir leur fuite; ils avaient eu certainement commerce avec des femmes du pays qui les avaient décidés à demeurer avec elles, car, dit Bontekoe, «les femmes sont de puissants instruments pour perdre les hommes». En effet, «les femmes malgaches manifestaient la plus grande envie d'entrer en relations avec les Hollandais et, s'il eût été aussi facile d'avoir de la bière et du vin que des femmes, la réparation du navire n'eût pas beaucoup avancé, car, après qu'ils avaient été avec elles, ils revenaient à leur travail sans force, comme si on leur eût rompu les os». La désertion de ces deux matelots retarda le départ de deux jours; on eut de la peine à les trouver, mais, quand enfin on les vit, ils s'enfuirent, si bien qu'on se décida à les abandonner[1] et, le 25 avril, la *Hollandia* partit pour l'Europe où elle arriva le 15 septembre[2].

19. Le *Middelborch* [*Middleburg*], qui était parti de Batavia avec la *Hollandia* et qui avait été également désemparé par le même cyclone, dériva jusqu'à la baie d'Antongil où il arriva le 10 avril 1625; on l'y radouba et il y prit les provisions nécessaires pour la traversée jusqu'en Europe; il y perdit quelques-uns des gens de l'équipage, entre autres Guillaume Cornelis Schouten qui avait autrefois accompagné Jacques Lemaire dans son voyage autour du monde et qui fut enterré sur Nosy Mangabé. Il en partit le 25 octobre, s'arrêta au Cap le 18 décembre et toucha ensuite à l'île Sainte-Hélène où le capitaine a laissé les renseignements précédents; depuis, on n'en a eu aucunes nouvelles[3].

20. Le *Schiedam*, qu'une tempête a empêché de relâcher au Cap, s'est approvisionné dans l'île de Sainte-Marie, où il a séjourné plusieurs semaines à la fin de 1625. Ce navire est arrivé à Batavia le 13 février 1626[4].

[1] Ils furent retrouvés en 1626 par l'*Amsterveen* (voir à la page suivante).

[2] Thévenot, *Relations de divers voyages curieux*, t. I, 1673, p. 42-45 et 49.

[3] *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia* (Archives royales de Batavia), 1624-1629, p. 257.

[4] *Loc. cit.*, 1624-1629, p. 231.

21. En 1626, l'*Amsterveen* fut envoyé du Cap à Manafiafy̆, ou baie de Sainte-Luce, à la recherche du *Gonda* et du *Middelborch*, sur le sort desquels on était inquiet; il ne put avoir aucunes nouvelles de ces deux navires, mais il rencontra les deux matelots qui avaient déserté la *Hollandia*, dont l'un d'eux se noya en venant à bord; l'autre retourna à Batavia avec l'*Amsterveen*, qui y arriva le 4 octobre 1626[1].

22. Le *Wapen van Rotterdam*, parti de Batavia le 5 février 1626, a relâché dans la baie d'Antongil, et, au commencement de 1627, le yacht *Ouwerkere* a recueilli à Madagascar un matelot de Hoorn, qui avait été abandonné par un yacht danois, et l'a débarqué à Java le 18 avril 1627. Le *Der Veer*, à destination de Batavia, a pris des provisions dans la baie de Sainte-Luce au commencement de 1628[2].

23. Les vaisseaux *S'Gravenhage* et *Der Veer*, partis de Surate le 2 mars 1632, fuyant devant la tempête, ont atterri à Madagascar, l'un dans la baie de Saint-Augustin, l'autre dans la baie d'Antongil[3].

24. Six navires hollandais, notamment l'*Utrecht*, le *Frederik Henrick*, le *Rotterdam*, l'*Oudewater* et le *Bredam*, partis de Batavia le 10 mai 1635, ont ancré dans la baie de Saint-Augustin le 24 juin; le commandant y a trouvé en abondance du bétail et d'autres provisions qu'il a achetés avec des grains de corail et d'agate et des bracelets de cuivre[4].

24. Vers 1635, un navire hollandais qui allait aux Indes échoua sur la côte Sud de Madagascar, dans l'anse de Karimbolă; il y avait cinq cents hommes à bord. Les uns construisirent une grande barque; d'autres s'en allèrent dans l'intérieur de l'île pour traiter du bétail, mais, à mesure qu'ils en avaient acheté, les indigènes le leur volaient et les harcelaient, de sorte qu'ils furent contraints de guerroyer contre eux.

La barque finie, une centaine partit pour Batavia et se perdit en mer; les quatre cents autres moururent de maladie ou de faim ou furent tués, à l'exception de deux Français qui s'en vinrent dans l'Anosy̆, dont l'un fut emporté par la fièvre et dont l'autre repassa en France dans le na-

(1) *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia* (Archives royales de Batavia) 1624-1629, p. 289.

(2) *Loc. cit.*, 1624-1629, p. 316, 313, 340.

(3) *Loc. cit.*, 1631-1634, p. 189-190.

(4) *Loc. cit.*, 1636, p. 46.

vire du capitaine Rézimont, lorsque celui-ci revint de son voyage de la mer Rouge, en 1636[1].

25. Au commencement de 1639, un navire hollandais de 300 tonneaux, après avoir chargé dans la baie d'Antongil et à Fénérive des esclaves à destination de l'île Maurice, a mouillé sur la côte Sud-Est en rade de Sainte-Claire, à l'embouchure du Mananivŏ, où il a pris à son bord vingt-cinq Français venus à Madagascar avec Cauche. Ce navire avait abandonné deux de ses matelots à Fénérive[2].

26. Adrien van der Stel, le deuxième gouverneur hollandais de l'île Maurice, a fait trois voyages à Madagascar.

Dans le premier qu'il fit avec les navires l'*Eendracht* et le *Klein-Mauritius* et qui dura du 12 novembre 1641 au 21 juillet 1642, il visita la baie de Manafiafÿ [baie de Sainte-Luce], où il arriva le 20 novembre, puis il longea la côte orientale; il ne trouva pas à Madagascar les richesses que les Hollandais croyaient y exister et il ne rapporta de cette expédition qu'une grande quantité de cire achetée à Itaperină et cent cinq esclaves pris dans la baie d'Antongil, où il laissa deux de ses gens pour y faire la traite.

En 1644, il en fit un second; parti le 18 avril à bord du *Welsing* avec le commissaire Reinier Por, il se rendit dans la baie d'Antongil où il jeta l'ancre le 21; il espérait s'y procurer facilement des esclaves et du riz, d'autant qu'à son précédent voyage il y avait laissé deux traitants; mais tous deux étaient morts depuis longtemps. D'autre part, un navire français, le *Saint-Louis*, que commandait le capitaine Cocquet, y était venu en 1642 et avait ravagé le pays, de sorte que les indigènes se montrèrent moins prévenants que la fois précédente. Pendant qu'il était sur rade, un autre navire français, le *Royal*, commandant Lormeil, vint mouiller à côté du *Welsing* et se plut à commettre des vexations et à causer des dommages aux indigènes, coupant méchamment des bananiers et d'autres arbres fruitiers. Les habitants, qui s'étaient enfuis en voyant arriver le bateau français, après son départ vinrent trafiquer avec les Hollandais

[1] Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 35-37.

[2] Cauche, *Relation de Madagascar*, 1651, p. 22 et 37-39.

qui leur achetèrent quatre-vingt-dix-sept esclaves, mais ne purent avoir plus de cinq tonneaux de riz. Van der Stel mit à la voile le 20 octobre et rentra à Maurice le 22.

Enfin, le 20 juin 1645, il vint avec le *Welsing* et le *Dolphijn* pour la troisième fois à Madagascar dans l'intention d'établir un comptoir à Antongil où il arriva le 28; il conclut avec le roi de cette baie un traité par lequel celui-ci s'engageait à fournir à la Compagnie hollandaise des Indes, et à elle seule, des esclaves, traité en réalité sans valeur, puisque ce roi l'avait signé sans comprendre ce qu'il faisait, mais qui, à l'occasion, pouvait avoir son utilité vis-à-vis des nations européennes; en deux mois, il en recruta quatre-vingt-quinze et il fit de la salaison avec le sel qu'il avait fait venir de Batavia dans ce but : les deux navires partirent le 9 août 1645[1]. Le traitant Jacob Jacobsz resta à terre avec cinq matelots et un mousse; on leur donna 776 florins [1,630 francs] pour acheter des esclaves et du riz.

27. J. van der Meersch, le troisième gouverneur hollandais de l'île Maurice, partit le 13 octobre 1645, à bord du *Welsing*, pour la baie d'Antongil où il arriva le 19. Les sept Hollandais que Van der Stel y avait laissés le 9 août précédent étaient tous malades; ils avaient cependant acheté vingt-quatre esclaves. Pendant que le *Welsing* était sur rade, plusieurs des personnes à bord furent enlevées par des fièvres pernicieuses, notamment le chef de traite Jacob Jacobsz qu'on remplaça par Hanz Pietersz van Suringh. Van der Meersch séjourna à Antongil trente jours et y dépensa en cadeaux une soixantaine de florins [environ 250 francs]; il recruta quatre-vingt-six esclaves que lui fournirent les chefs du pays, Tsirisă, Andriamangă et Bikanỹ. Il avait l'intention d'aller à Manafiafỹ ou Sainte-Luce, mais, n'ayant pu renouveler sa provision de riz à Antongil, il renonça à cette expédition et mit à la voile directement pour Maurice le 18 novembre.

Le 22 juin 1646, il revint à la baie d'Antongil avec le *Welsing* et le *Jonghe Saijer* qui amenait de Batavia le chef de traite Jacob Hensbroek,

[1] Lettres de Van der Stel et du Gouverneur des Indes hollandaises, in : *Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius*, 1642-1645.

envoyé pour continuer le commerce des esclaves à Madagascar. Les deux navires y arrivèrent le 27 juin. Les Hollandais qui étaient restés à terre avaient acheté soixante esclaves; leur habitation n'étant pas assez vaste pour les loger tous, ils les avaient confiés à la garde de divers Malgaches, mais, quand ils voulurent les ravoir, il en manqua quinze; les Hollandais appréhendèrent plusieurs notables qu'ils ne relâchèrent que lorsqu'ils furent rentrés en possession des soi-disant fugitifs.

Van der Meersch conçut le projet de construire un fort dans cette baie et de l'armer de quatre ou cinq arquebuses et il en demanda l'autorisation au gouverneur des Indes hollandaises par le *Jonghe Saijer* qui partit d'Antongil pour Batavia le 19 août. Il mit à la voile le même jour, laissant à terre le traitant Hendrik Velthuijsen avec quelques hommes, et il alla à Sainte-Luce où il arriva le 28 et où il constata qu'il n'y avait rien à faire pour lui; il se rendit ensuite sur la rade de Taolankarană [Fort-Dauphin] où les Français étaient établis et où il se convainquit que le commerce y était à peu près nul. Il acheta au gouverneur français Pronis quelques esclaves que celui-ci prit par trahison et il partit pour l'île Maurice le 25 septembre 1646.

Un mois environ après son retour, arriva le *Zeemeuw*, qui avait quitté Batavia le 5 octobre et qui lui apportait l'ordre de cesser la traite des esclaves à Madagascar; ce lui fut un grand désappointement, mais il dut obéir et, le 13 décembre, il envoya le sous-chef de traite, Reinier Por, chercher avec ce *Zeemeuw* les Hollandais qui étaient restés à Antongil. Reinier Por rentra à Maurice le 19 janvier 1647, ramenant le personnel du poste, sept esclaves et deux tonnes de riz.

Avant de quitter ses fonctions de gouverneur de l'île Maurice, Van der Meersch fit un troisième voyage à Madagascar. Parti à bord du *Zeemeuw* le 25 juin 1647, il alla d'abord à la baie d'Antongil où il trouva les récoltes anéanties par un cyclone; il mit à la voile le 6 août pour Manafiafy̆ [Ste-Luce] où il atterrit quinze jours plus tard, et il entra en relations avec les Français de Fort-Dauphin : il constata que la misère avait augmenté depuis son dernier voyage et que leur colonie «agonisait». Il tenta d'y faire de la salaison, mais il ne put se procurer de bœufs en nombre

suffisant, le pays ayant été ravagé par les Français, et il retourna à Maurice sans avoir rien fait[1].

28. Le *Nieudelf*, parti de Delft pour les Indes orientales le 9 mai 1646, relâcha le 28 octobre dans la baie de Saint-Augustin après une longue et pénible traversée. Quelques matelots étant allés à terre remontèrent la rivière et cueillirent des tamarins en masse. Le lendemain, on établit sur la plage des tentes, qu'on entoura pour plus de sûreté d'une palissade, et on y porta les malades. Les Malgaches, malgré les cadeaux qu'on leur fit et quoiqu'ils eussent promis d'amener en échange des bœufs, se sauvèrent dans l'intérieur avec leurs familles et leur bétail et il n'y eut moyen de rien obtenir d'eux. Après avoir passé quelques jours à Saint-Augustin, les Hollandais ne trouvant pour leurs malades rien d'autre que des tamarins, se décidèrent à partir, les malades disant qu'ils aimaient mieux mourir sur le navire et être jetés à la mer que d'être enterrés sur cette côte où les chiens et les bêtes fauves viendraient la nuit les déterrer, ce qui en effet était arrivé plusieurs fois avec les cadavres qui avaient été mis en terre et qui, déterrés par les animaux, empestaient tellement l'air autour du camp qu'il n'était que temps de s'en aller.

Au moment de partir, les matelots ayant aperçu des indigènes qui se dirigeaient dans plusieurs pirogues vers le camp qui venait d'être abandonné, leur donnèrent la chasse et s'emparèrent de l'une d'elles qu'ils ramenèrent avec une femme, un jeune homme et un esclave qui étaient dedans. Ils décidèrent alors de rester jusqu'au lendemain et reçurent des indigènes, comme rançon de la femme, douze bœufs, et cinq bœufs et six moutons pour les hommes. Le 15 novembre, ils levèrent l'ancre, «heureux de quitter cet abominable cimetière»; ils avaient perdu à Madagascar quarante-cinq des leurs, la plupart de soif et du scorbut[2].

29. Frédéric Verburg, sous-marchand et second du gouvernement du Cap de Bonne-Espérance, partit du Cap le 3 juillet 1654 à bord de la galiote le *Tulp* pour la baie d'Antongil afin d'y acheter du riz dont la

[1] Lettres de Van der Meersch, in: *Rijks Archief de la Haye, Fonds Mauritius.*

[2] Van Lier, *Extract ofte Cort verhael van't schip «Nieudelf»*, 1648.

colonie commençait à manquer; il y fut de retour le 12 décembre. Les indigènes lui firent un bon accueil et lui vendirent trois tonnes de riz en paille et deux tonnes de riz blanc. Le barbier du bord, appelé pour donner ses soins au roi qui était empoisonné et en danger de mort, eut la chance de le rappeler à la vie, de sorte que celui-ci en eut une grande reconnaissance aux Hollandais et les autorisa à faire dans son pays ce qu'ils voudraient. Verburg était d'avis qu'il fallait y établir un poste fortifié, d'autant que les Français, qui manquaient de vivres à Fort-Dauphin, y venaient chercher du riz et que, si on leur fermait ce port, ils ne pourraient probablement pas se maintenir dans le Sud-Est de l'île, « ce qui ne serait pas pour déplaire à la Compagnie hollandaise des Indes »[1].

A la fin de 1655, Verburg fit un second voyage du Cap à Madagascar; il acheta une dizaine de tonnes de riz à Antongil, puis une quantité à peu près égale sur la côte Ouest de l'île de Sainte-Marie et il compléta sa cargaison à Fénérive, où il arriva le 24 novembre. Il fut partout bien reçu parce qu'il était Hollandais, mais aucun des habitants de cette côte ne veut entendre parler des Français qui, disent-ils, « volent tout ce qui leur tombe sous la main ». La nuit du 2 décembre, le *Tulp*, surpris par un violent ouragan, chassa sur ses ancres et fut jeté à la côte où il se perdit avec toute sa cargaison. Les naufragés furent recueillis par le roi de l'île de Sainte-Marie qui, ayant appris le désastre, vint à leur secours avec quatre pirogues; malheureusement, une épidémie se déclara parmi eux et il en mourut treize, notamment Frédéric Verburg, le pilote Cornelis Janssen Holsteyn et le teneur de livres Cornelis van Heyningen.

Le 19 mai 1656, trois vaisseaux français arrivèrent sur la rade de Sainte-Marie; l'un d'eux, la *Duchesse*, y revint en décembre, après avoir été croiser dans la Mer Rouge, et emmena à Fort-Dauphin le 14 janvier 1657 les dix survivants du *Tulp*, qui, de là, regagnèrent le Cap[2].

30. Vers 1657, un navire hollandais qui retournait en Europe, ayant été surpris par une tempête dans les parages de Madagascar et ayant

[1] Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope : Riebeeck's Journal*, t. I, p. 206-207.

[2] Leibbrandt, *loc. cit.*, t. II, p. 55-57, et Flacourt, *Histoire de Madagascar*, édit. 1661, Chap. LXXXIV, p. 427.

subi de grosses avaries, relâcha dans la baie d'Antongil pour les réparer. Il y avait à bord le sieur Bachelier de Belleville qui avait pris le commandement d'un navire du maréchal de la Meilleraye après la mort du capitaine La Forest, tué à Madagascar en cherchant du cristal de roche en face l'île de Sainte-Marie, et qui avait été recueilli à bord de ce navire après maintes péripéties[1].

31. Le 13 février 1661, Jacques de Bollan partit de Batavia à bord du *Postknecht* avec son assistant Michiel Jordis pour aller chercher à Madagascar le gouverneur français de Fort-Dauphin, Du Rivau, que remplaçait Champmargou, et vingt-neuf pièces de canon d'un navire échoué dans la baie de Fort-Dauphin; arrivé dans la baie de Sainte-Claire [Lokarǎ] le 29 mars et à Fort-Dauphin le 2 avril, il en est parti le 19 mai avec le gouverneur, un M. Chatnet et trois des matelots échappés au naufrage du *Tulp* qui avait eu lieu en 1655, comme il a été dit plus haut, et à celui du *Welsing* qui a également sombré sur les côtes de Madagascar; mais, contrarié par les vents et les courants, il relâcha le 17 juin dans la baie d'Antongil, dont le chef lui demanda quelques hommes armés de fusils pour l'aider dans la guerre qu'il voulait faire contre les habitants de l'île de Sainte-Marie; il promit tout ce qu'on voulut à la condition qu'on lui fournît d'abord du riz et d'autres vivres, mais, une fois en possession de ces provisions, il leva l'ancre le 1er juillet sans tenir ses promesses et arriva à Batavia le 15 octobre.

Deux des matelots hollandais du *Postknecht* ont déserté à Fort-Dauphin et on n'a pas pu les reprendre[2].

32. Simon van den Kerkhoven était à bord du navire l'*Aernhem* qui a quitté Batavia le 23 décembre 1661 et qui, étant désemparé, a été abandonné en pleine mer le 12 février 1662. Les barques sur lesquelles les naufragés s'étaient réfugiés atterrirent d'abord à l'île Maurice, d'où ils partirent, les uns au commencement de mars et les autres en juin; ces

(1) François Martin, *Mém. sur l'établissement des Colonies françaises aux Indes orientales*, Ms. des Archives nationales [p. 53-54 de la Copie *Biblioth. Grandidier*].

(2) *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 34 et 306, et Flacourt, *Histoire de Madagascar*, édit. 1661, chap. LXXXIV, p. 427.

derniers au nombre de six parmi lesquels était Kerkhoven, contrariés par les vents qui les empêchaient de faire route pour le Cap, relâchèrent le 5 août dans la baie de Saint-Augustin où était le *Kancker* et où jeta l'ancre quelques jours après une frégate, le *Lupaert;* de là, ils tâchèrent en vain de gagner les Comores, s'arrêtèrent aux Maldives et arrivèrent à Palikat, port qui est un peu au Nord de Madras.

Les autres, qui étaient au nombre de treize, atterrirent le 12 mars 1662 à la côte Nord-Est de Madagascar, où ils trouvèrent d'abord un bon accueil et se procurèrent facilement du riz et du poisson; mais les indigènes ne tardèrent pas à leur voler de l'argent et des marchandises, et, étant revenus deux jours après, le 28, en faisant hypocritement montre de sentiments amicaux, ils se ruèrent tout à coup sur eux et tuèrent avec leurs sagaies le second pilote et le quartier-maître, blessèrent le charpentier et le bosseman et poursuivirent les autres qui s'enfuirent tâchant de gagner leur barque; pour leur échapper, les pauvres Hollandais leur jetèrent, tout en courant, leurs chapeaux, leurs vêtements et leurs couvertures et, pendant que les indigènes les ramassaient, ils eurent le temps de s'embarquer. Arrivés à Vohémar le 30, ils se plaignirent au roi de la conduite de ces Malgaches; le roi accepta leurs cadeaux et leur fournit des vivres jusqu'au jour de leur départ. De là, ils allèrent à Ceylan, après avoir perdu le capitaine le 13 avril et le charpentier le 20 [1].

33. Joachim Blank est allé du Cap à Madagascar en 1663, à bord du *Waaterhoen*, et, parti le 29 mai, il a été de retour le 5 décembre. Il est arrivé dans la baie de Saint-Augustin le 24 juin où il a séjourné cinq semaines sans avoir pu se procurer autre chose que quelques fèves et quelques voëmes ou haricots indigènes, très peu de riz et sept esclaves; cinq matelots désertèrent.

Il leva l'ancre le 4 août et mouilla dans la baie de Belo, par 20° 44′ de lat. Sud, où il construisit un canot pour remplacer celui qui avait été perdu pendant la traversée, avec les deux hommes qui étaient dedans. Il remit

[1] Simon VAN DEN KERKHOVEN, *Historisch Verhael der Wonderlike ende seer zeldsame voorvallen den gene bejegent die met het Retour-schip « Aernhem » van Batavia na het Vaderland verreist zijn den 23 december 1661*, Middeburg, 1663, p. 9-10 et 17-20.

à la voile le 21 septembre et atterrit en divers endroits, notamment à la baie de Rafinentă, puis il fit route pour la baie d'Antongil qu'il ne put atteindre; n'ayant plus que peu d'eau et la mousson étant contraire, il se décida le 31 octobre à retourner au Cap[1].

Le même commissaire Joachim Blank a fait un second voyage à Madagascar en 1664, toujours à bord du *Waaterhoen*. Ayant quitté le Cap le 20 mai, il toucha d'abord à l'île Maurice, puis il jeta l'ancre le 5 août dans la baie d'Antongil, à côté de Nosy Marosy̆, où il ne put se procurer ni riz, ni esclaves. Il avait l'ordre, au cas où le riz ferait défaut à Antongil, d'aller en d'autres endroits proches de cette baie, mais où il n'y aurait pas de Français; il ne put l'exécuter, «car on ne connaît pas les ports qui sont au Nord d'Antongil et il n'était pas possible de se rendre soit à l'île de Sainte-Marie, soit à Fénérive, où les Français ont des établissements et où les indigènes du reste ne veulent pas aller, car «le seul nom de Français les fait trembler». Joachim Blank quitta donc Madagascar le 15 novembre, ayant fait un voyage inutile[2].

34. A la fin de 1666, le *Goede Hoop*, petit yacht hollandais, a brûlé à Madagascar[3].

35. Cette même année, la flûte *Hoogh Caspel* a été envoyée du Cap à Madagascar, sous les ordres du commissaire Jacob Granaet, pour y acheter du riz et des esclaves. Elle a séjourné dans la baie de Saint-Augustin du 26 septembre au 17 octobre 1666. Les indigènes promirent monts et merveilles, se prétendant riches en bétail, en riz, en haricots, etc., mais «leurs ventres affamés prouvèrent promptement aux Hollandais qu'ils ne pourraient pas en obtenir grand'chose», et en effet ils n'y purent acheter qu'un seul bœuf, dix-neuf chèvres ou moutons, cent soixante-quinze livres de haricots indigènes ou voëmes et un peu de mauvais miel impur; ils se décidèrent à retourner au Cap où ils arrivèrent le 11 novembre[4].

(1) *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1664, p. 211-216, et LEIBBRANDT, *Precis Arch. of the Cape*, 1662-1670, p. 84-85.

(2) *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1665, p. 39-40.

(3) *Dagh-Register Batavia*, 1666, p. 159, et 1668-1669, p. 75.

(4) LEIBBRANDT, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal 1662-1670*, p. 199-201.

36. A la fin de 1667, deux bateaux hollandais, le *Poelsnip* et le *Westwout,* qui étaient partis du Cap le 16 juillet sous les ordres d'Anthoni Vollenhoven et de Cornelis et avaient d'abord été à Maurice, sont venus dans une baie du Nord de Madagascar par 13° 50′ de lat. Sud pour y traiter du riz. Le sous-chirurgien Pieter van Meerzhoff et dix hommes y ont été massacrés; avant d'être tué, Pieter van Meerzhoff avait réussi à acheter sept charges de riz et trois esclaves. Les deux navires partirent le 23 et, après avoir touché à Mozambique, ils sont rentrés au Cap le 27 février 1668[1].

37. Le navire hollandais, le *Pijl* [la *Flèche*], et son grand canot, le *Boogh* [l'*Arc*], sont partis du Cap le 30 mai 1672 pour aller à Madagascar, ayant à bord le pasteur J. C. Hoffmann qui se rendait à l'île Maurice où il a résidé de 1673 à 1675[2]; ils mouillèrent en rade de Saolară dans la baie de Saint-Augustin le 22 juin. Les indigènes leur ont apporté quelques fruits et, le lendemain, le chef de traite John Nieuhoff, qui était à bord du *Boogh,* et Hubert Hugo, le septième gouverneur hollandais de l'île Maurice, sont descendus à terre afin de trafiquer avec eux; ils n'ont pu acheter que quelques esclaves; ils en ont obtenu quelques autres le 2 juillet.

Le 7, le *Boogh* partit pour Mozambique où le rejoignit le *Pijl* et, le 1er août, tous deux mirent à la voile pour la côte Nord-Ouest de Madagascar; le 10, ils jetèrent l'ancre devant la baie de Maroambitsy̆ où entra le *Boogh* qui chercha en vain à joindre les pirogues qui s'y trouvaient. Le 22, ils arrivèrent à l'entrée de la baie de Mahajambă, n'ayant pas fait jusque-là un grand trafic. Nieuhoff pénétra dans la baie le 24 et revint le surlendemain dire à Hubert Hugo qu'il avait trouvé une ville populeuse, riche et abondamment approvisionnée où un navire anglais était en train de charger des esclaves pour les Antilles et où se trouvaient aussi plusieurs boutres arabes faisant la traite. Ils y débarquèrent quelques marchan-

(1) Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal 1662-1670*, p. 238, et Fr. Martin, *Mém. sur les col. franç. aux Indes orient.*, Ms. des Arch. nation. T*, 1169 [p. 261 de la Copie *Bibl. Grandidier*].

(2) J. C. Hoffmann a écrit le récit de son *Voyage aux Indes orientales* (*Journal personnel où sont décrits les événements remarquables survenus pendant ce voyage, les habitants, les animaux et les plantes*), Cassel, 1680.

dises, mais ne purent s'entendre avec les habitants qui se montrèrent très exigeants et qui, mécontents, souillèrent le puits où les équipages du *Pijl* et du *Boogh* avaient coutume de prendre leur eau, de sorte qu'ils partirent le 9 pour la baie de Narendrў où ils réussirent à faire un peu de négoce avec le roi du pays qui leur vendit vingt-deux esclaves, treize bœufs, des moutons et d'autres vivres dont ils avaient grand besoin.

Ayant remis à la voile le 22, ils voguèrent le long de la côte et s'arrêtèrent le 20 à l'entrée de la baie d'Ampasindavă, auprès du cap d'Ankify. Nieuhoff entra dans la baie avec le *Boogh* et descendit à terre en compagnie du lieutenant et de quatre matelots pour aller faire visite au roi, emportant des marchandises; le 7, le *Boogh* revint et le patron annonça à Hubert Hugo qu'il avait attendu en vain Nieuhoff pendant trois jours et que certainement il avait été tué avec les quelques hommes qui l'accompagnaient. A cette triste nouvelle, les uns voulaient qu'on se mît de suite à sa recherche, mais Hugo jugea qu'ayant peu de vivres à bord il ne pouvait pas s'attarder dans ces parages et il donna l'ordre d'appareiller et de continuer le voyage vers le Nord; les vents et les courants étant contraires, ils regagnèrent le Cap le 17 décembre après avoir enduré mille misères et perdu beaucoup d'hommes et ramenant en tout vingt-deux esclaves.

Le 22 mai 1676, le *Voorhout* a été envoyé pour s'enquérir du sort de Nieuhoff; il est rentré au Cap le 29 novembre, ayant acheté dans les baies de Boină, de Mananară [baie de Bombétoke] et de Narendrў deux cent cinquante-quatre esclaves, mais n'ayant pu tirer du roi de la baie d'Ampasindavă aucun renseignement sur Nieuhoff[1].

38. Le *Grundel,* parti du Cap le 4 octobre 1672 pour l'île Maurice, a atterri à Madagascar pour y faire de l'eau, auprès d'un endroit où les Français ont un grand fort [Fort-Dauphin?]; pendant que l'équipage était occupé à remplir les barriques, il fut attaqué par une centaine de Malgaches et soixante-dix à quatre-vingts Français; le commissaire et un

[1] John Nieuhoff's Voyages and Travels, in : Churchill's *A Collection of Voyages and Travels*, t. II, 1732, p. 324-326, et *Dagh-Register Batavia*, 1673, p. 29.

matelot furent faits prisonniers et le capitaine et onze hommes, quelques-uns blessés, se sauvèrent dans leur canot[1].

39. Entre les nombreux navires hollandais qui sont allés du Cap à Madagascar à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle pour y acheter des esclaves[2], nous citerons :

1° Dans la baie où débouche le Mananară [baie de Bombétoke] et où règne Tsimanatonă : le *Voorhout,* qui, parti du Cap le 22 mai 1676, a acheté dans les baies de Boină et de Bombétoke deux cent cinquante-quatre esclaves et est rentré au Cap le 29 novembre; le *Soldaat,* commandé par le capitaine Holm, qui, parti en novembre 1696, est rentré au Cap le 25 février 1697 avec cent dix-neuf esclaves ayant coûté environ 21,000 francs; le *Peter en Paul,* qui, parti le 24 septembre 1699, est revenu au Cap le 2 janvier 1700 avec cent quatre-vingt-dix-huit esclaves; le *Noordgouw,* qui, ayant mouillé dans la baie de Bombétoke le 28 septembre 1701 et, étant allé ensuite sur la rade de Morondavă dont le roi était Andriantsingadinarivŏ, y a acheté cent vingt-sept esclaves; le même navire *Noordgouw,* qui, reparti du Cap le 25 juin 1702, y est rentré le 10 décembre avec quarante-huit esclaves achetés à Andriamandefandangitsă, le fils de Tsimanatŏ.

2° A Taolankarană (Fort-Dauphin) : *De Tamboer,* sous les ordres du capitaine Jean Coin, qui, en allant à Batavia, s'y est arrêté pour s'enquérir du navire *De Ridderschap,* qu'on croyait perdu dans ces parages, ainsi que des pirates; parti du Cap le 2 mai 1699, il y a jeté l'ancre le 27 et a été accosté par une pirogue où se trouvaient sept Malgaches envoyés par le roi Samuel pour dire aux Hollandais qu'il leur donnait la permission de faire de l'eau et du bois à brûler et qu'il se mettait à leur disposition pour tout ce dont ils auraient besoin. Ce Samuel, tout roi de l'Anosÿ qu'il était, n'était pas un Malgache, mais un métis de la Marti-

(1) *Dagh-Register Batavia*, 1673, p. 171.

(2) «Tous les ans, on envoie du Cap de Bonne-Espérance à Madagascar un navire pour y acheter des esclaves que les Hollandais emploient à cultiver la terre, car ils ne peuvent tirer aucun service des Hottentots, gens si lâches [!] et si jaloux de leur liberté qu'ils aiment mieux mourir de faim que de s'occuper utilement [!].» (Woodes Rogers, Voy. aux Indes Or. en 1708, in : *Hist. Voy.* de Prévost, t. XI, p. 80).

nique, ancien corsaire qui, ayant relâché à Taolankarană en juillet 1697. y avait perdu son navire et s'était fait passer pour le fils de l'ancien roi du pays. Accepté comme héritier de ce roi par les Antanosў[1], il avait gardé avec lui une trentaine d'hommes de son ancien équipage; mais, après deux ans de royauté, il en avait assez et il songeait à reprendre son ancien métier lorsque le *Tamboer* mouilla sur rade; il complota avec ses compagnons européens et 300 de ses sujets de s'en emparer. Le capitaine, instruit de ses intentions par deux Anglais qui voulaient obtenir leur passage à bord de son navire, ne lui laissa pas le temps de mettre son dessein à exécution et, levant l'ancre sans rien dire, s'en fut à Batavia.

3° A Matitanană, sur la côte Sud-Est : le *Ter Aa,* qui, parti le 23 juin 1705[2], a acheté quatre-vingt-seize esclaves au chef Rasojă qui était en bons rapports avec les Anglais et avec les pirates, puis s'est rendu à la baie Bombétoke, où le roi Andriamandefandangitsă lui en a fourni cent six, et est rentré le 9 janvier 1706; le même navire *Ter Aa,* qui, envoyé à l'île Maurice en juillet 1706, a touché, en revenant, à Matitanană le 10 novembre et y a séjourné jusqu'au 9 décembre, achetant quelques esclaves, puis est allé à Fort-Dauphin dont le fort est en ruines et dont le chef le plus puissant est un certain Samuel, fils d'Andriamananarivŏ, qui lui vendit des esclaves; il est rentré au Cap le 31 janvier 1707 avec soixante-dix esclaves.

Il y a encore à citer le *Leidsman* qui est parti du Cap pour Madagascar le 27 juin 1715 et y est revenu le 21 novembre avec deux cents esclaves[3].

[1] Lorsque la France était maîtresse de Fort-Dauphin, un Français eut un fils de la fille du roi du pays, fils qu'il emmena en Europe. Quand le capitaine Samuel eut perdu son navire et fut à terre, des Malgaches crurent voir sur sa poitrine, un jour qu'il se baignait, des signes pareils à ceux qu'avait le jeune prince, et ils prévinrent la mère qui vivait encore et qui, accourant, reconnut ces signes et s'écria que Samuel était son fils. Celui-ci trouva plaisant et agréable de devenir le roi de ce peuple et, appuyé par beaucoup de Malgaches, il fit la guerre à celui qui avait pris le pouvoir à la mort de son prétendu père, faute d'un héritier direct, et le vainquit. — C'est cette histoire qui a été rééditée par Benyowsky pour les besoins de sa cause.

[2] La Compagnie hollandaise des Indes orientales n'avait jamais encore fait de commerce à Matitanană.

[3] Leibbrandt, *Precis Archives Good Hope.*

40. Le *Barneveld,* parti de Texel à la fin de 1718, s'est ravitaillé à Madagascar après une traversée terrible. Le capitaine Jan de Koning avait l'intention de relâcher à la baie de Boină, où sa Compagnie, la Compagnie hollandaise unie des Indes orientales, envoyait de temps en temps un petit navire; mais le vent contraire le força à laisser porter vers la côte du Menabé où il atterrit le 5 septembre 1719 devant la bouche du Mania [Tsiribihină]. Il envoya à terre la chaloupe avec un certain nombre de matelots armés sous le commandement du quartier-maître et du troisième sous-lieutenant Jan Klein afin d'y chercher le plus près de terre possible un bon mouillage; il y avait avec eux comme interprète Jan Bosman, matelot qui connaissait la langue du pays, ayant vécu pendant quatre à cinq ans dans la baie de Boină[1]. La chaloupe revint le lendemain matin, apportant la nouvelle qu'un peu plus au Nord, dans la baie de Rafinentă, il y avait un ancrage excellent, où le capitaine s'empressa d'aller mouiller. Le 8, la chaloupe partit en reconnaissance et revint le soir avec deux pêcheurs indigènes; le patron annonça qu'il y avait en abondance dans le pays de l'eau excellente, ainsi que des bœufs, des moutons, des chèvres, des poules, du riz, etc., et une sorte de pourpier de mer (*Atripex halimus*) qui est un légume parfait pour les hommes atteints du scorbut. Ces nouvelles réjouirent l'équipage qui ne comptait pas moins de cent trente malades sur deux cent soixante personnes qui étaient à bord et qui toutes étaient à bout de courage et de forces.

Le capitaine descendit à terre chercher un endroit convenable pour y dresser une tente où les nombreux malades pussent recevoir les soins nécessaires et recouvrer la santé le plus vite possible; il trouva, à la pointe Sud de la baie de Rafinentă, entre un bois et la mer, un emplacement commode et agréable où, après avoir fait dresser une grande tente à l'ombre d'arbres, il fit transporter les malades. Le chef du pays qui avait la garde du bétail du roi des Sakalavă Ramomă, un nommé Soanamană, vint lui faire visite et lui fit cadeau de neuf chèvres; il reçut en échange

[1] Ce matelot prétendait avoir été mis à terre dans cette baie par des Français, qui avaient pris le navire *Schoonhouwen* à bord duquel il était; c'était probablement un de ces nombreux forbans qui à cette époque ont fréquenté le Nord de Madagascar.

IMPRIMERIE NATIONALE.

un mousquet, et ses femmes et enfants qui l'accompagnaient eurent pour leur part deux petits couteaux et douze colliers de corail brut.

Le capitaine envoya l'Esquimeau Jan Dirksz de Groot et l'interprète Jan Bosman demander au roi l'autorisation de trafiquer et d'acheter des vivres; ils emportèrent avec eux un mousquet comme cadeau et revinrent au bout de trois jours avec son fils, Ramanetră, qu'accompagnait une cinquantaine de noirs, presque tous armés de mousquets, et qui invita les Hollandais à faire visite à son père et leur donna un beau bœuf, deux moutons et vingt petites corbeilles de riz, soit 150 livres; il reçut en échange deux mousquets, deux barils de poudre de 8 livres chacun, trois bouteilles d'eau-de-vie et une tabatière; il demanda qu'on l'habillât à l'européenne et on fit endosser à Son Altesse noire un habit de soie rouge.

Le lendemain 15 septembre, le capitaine, le sous-chef de traite et deux officiers se mirent en route pour aller faire visite au roi; ils marchèrent d'abord vers le Sud en suivant le bord de la mer pendant trois heures, puis ils entrèrent dans l'intérieur et arrivèrent le 17 chez le roi qui les reçut solennellement le lendemain matin; ils lui firent cadeau de 4 mousquets, de quatre barils de poudre de 8 livres, de 12 bouteilles d'eau-de-vie, d'un coutelas, de 5 livres de tabac et d'une demi-grosse de longues pipes et, à chacune de ses femmes, ils donnèrent un petit miroir, des bagues, des perles de verre, des ciseaux, des boutons et autres menus objets, puis ils demandèrent l'autorisation d'acheter des vivres, ce à quoi il consentit à la condition que les achats se feraient en échange de mousquets et de poudre, et il fixa le prix des bœufs à deux mousquets l'un et les cent livres de riz à un mousquet. Ces prix étaient excessifs et les Hollandais refusèrent de donner plus d'un mousquet par bœuf; leur offre ayant été repoussée, ils se retirèrent en disant qu'ils réfléchiraient. « Que nous fassions ou que nous ne fassions pas d'affaires, leur dit alors le roi, nous n'en serons pas moins toujours bons amis ! »

Le lendemain, le capitaine revint et renouvela son offre de la veille, ajoutant qu'un mousquet avait plus de valeur qu'un bœuf. Le roi cria à ses sujets : « Voyez-vous ces gens qui ont deux langues! Hier, nous avons fait marché à raison de deux mousquets par bœuf et voilà qu'ils ne

veulent plus en donner qu'un; je ne sais ce qui me retient de leur envoyer une balle dans la tête; mais, s'ils s'en vont sans faire d'achats, tirez dessus». Stupéfaits et très effrayés, les Hollandais firent cependant dans cette triste conjoncture bonne contenance et ne laissèrent point voir leur consternation : pour sauver leur vie, ils acceptèrent les conditions qui leur étaient si brutalement imposées. Ramomă[1] leur ayant demandé s'ils n'avaient pas aussi besoin de riz, sur leur réponse affirmative, il leur dit qu'ils auraient à payer pour 2 corbeilles, soit une quarantaine de livres, un baril de poudre de 8 livres, ce qui mettait la livre de riz à 25 «stuivers» [à 2 fr. 50 environ]. Comme le capitaine se récriait, le tyran jura qu'il ne ferait aucun rabais et qu'ils devraient acheter au moins 600 corbeilles. Les quatre délégués durent en passer par là, car, avec leurs deux mousquets et leurs trois épées, que pouvaient-ils faire? Ils ne pouvaient espérer tenir tête à la foule de sauvages qui, au nombre d'un millier, le mousquet au poing, entouraient le roi, guettant un signe de lui pour les massacrer; d'autre part, ils manquaient totalement de vivres et il leur fallait s'en procurer à tout prix.

Tout étant enfin convenu, ils quittèrent la ville du roi le 20 septembre et retournèrent au camp où ils arrivèrent le lendemain. Le capitaine, après avoir constaté une réelle amélioration dans l'état des malades, regagna son bord pour faire les préparatifs de départ, ne voulant pas rester plus longtemps dans ce pays inhospitalier. Ce fut au sous-chef de traite Geursen qu'incomba la pénible charge de troquer les mousquets et la poudre contre du riz et des bœufs; il s'en acquitta avec beaucoup de circonspection et de courage, mais non sans difficultés; à maintes reprises, sa vie fut en danger, et il eut à subir nombre d'outrages. Après avoir donné, comme il était convenu, 22 mousquets pour 11 bœufs, plus un 23e que le roi extorqua en échange de 15 corbeilles de riz, il revint au

[1] Ce Ramomă que les marins du «Barneveld» peignent sous de si sombres couleurs, était au contraire, d'après Drury, un prince généreux et bon (voir les Aventures de Robert Drury, 1701-1720, in : *Coll. Ouv. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. IV, p. 342-343, 363-369, 372, 374-376, 378-381, 383, 385 et 409-410). C'est à son père Tsimanongarivŏ, mort vers 1716, que Drury attribue un caractère violent et barbare et des actes de cruauté (voir *loc. cit.*, p. 352-355).

navire le 9 octobre. Deux à trois jours après, la nouvelle vint à bord que Ramomă se livrait à de nouveaux actes de violence et de contrainte contre les Hollandais qui étaient à terre, voulant les forcer à acheter des esclaves et les menaçant de s'emparer de leurs marchandises, s'ils refusaient. Le Conseil du navire autorisa ces malheureux, auxquels un refus pouvait coûter la vie, à en acheter une trentaine; ils achetèrent, en effet, 25 hommes et 5 femmes.

La plupart des malades étant rétablis et le navire étant en état de continuer le voyage jusqu'au Cap puisqu'il y avait à bord de l'eau et du riz pour trois mois, le capitaine fit embarquer tous les hommes restés à terre, sauf douze qui désertèrent et restèrent avec ces sauvages, et, le 19 octobre, il mit à la voile pour le Cap[1].

41. Le comptoir hollandais de la baie de Delagoa, que les Hollandais venaient de fonder sur la côte Sud-Est d'Afrique, ayant été pris par les célèbres forbans Taylor et Labuze, Jacques de Bucquoi, qui en était un des agents, fut emmené à bord d'un des deux navires pirates, la *Cassandra,* qui fit voile pour la baie de Bombétoke où elle jeta l'ancre le 4 septembre 1722. Taylor fit tirer un coup de canon et hisser le pavillon noir au haut du grand mât, c'est la manière dont les pirates annonçaient leur arrivée aux indigènes, puis il envoya quelques cadeaux au roi et lui fit demander l'autorisation de débarquer et d'acheter des vivres, autorisation que le roi octroya de suite. Les pirates descendirent à terre par groupes, y dressèrent des tentes, prirent chacun femme et menèrent joyeuse vie. Trois jours après, le roi vint accompagné de 2,000 hommes armés et fit comparaître devant lui le capitaine, ses gens et les prisonniers hollandais qui étaient au nombre de vingt-deux et auxquels il demanda ce qu'ils désiraient; Jacques de Bucquoi, au nom de ses compagnons, lui demanda la permission de s'établir sur le rivage et d'y construire un bateau pour regagner leur pays et le pria de leur fournir des vivres. Le roi promit de leur donner satisfaction et fit apporter du «toakă» ou rhum indigène dont

(1) Y eût-il eu douze déserteurs, si Ramomă eût été le prince féroce que représente Jan de Koning? Ce n'est pas probable; toutefois voir p. 508, § 29. — *Tweejaarige Reyze rondom de Wereld: Nevens de Reyze van het Oost-indisch schip «Barneveld»*, Dordrecht, 1728.

chacun but autant qu'il voulut, de sorte que le soir la plupart des assistants, sinon tous, étaient ivres et se livrèrent à toutes sortes de folies, dansant, chantant, criant à tue-tête.

Le lendemain, les pirates commencèrent leurs préparatifs pour se remettre en course et ils se firent aider par les Hollandais qui profitèrent de l'occasion pour s'emparer d'objets et d'outils qui pouvaient leur servir à construire leur bateau et qu'ils cachèrent. Cette vie agitée et désordonnée dura jusqu'au 4 novembre, jour où les pirates partirent; mais, eux partis, la kermesse qui durait depuis leur arrivée prit fin, et hommes et femmes, ne voyant rien à gagner avec les Hollandais, s'en allèrent, les laissant seuls sur le rivage.

Toutefois, quoique, sans espoir de secours et n'ayant pour tout approvisionnement que quatre à cinq sacs de riz piqué que les pirates avaient abandonnés, quelques vieux cordages, quelques outils de charpentier et une voile à demi usée qu'ils avaient escamotés, ils eussent eu lieu d'être inquiets sur l'avenir, ils ne perdirent pas courage. Ils construisirent d'abord avec des branches d'arbre des huttes où ils pussent se mettre à l'abri des intempéries, puis ils commencèrent le bateau, les uns allant dans la forêt couper des arbres, les autres sciant des planches ou faisant la charpente. Au début, le roi leur envoya de temps en temps un bœuf avec les marmites pour cuire la viande, mais ces dons généreux cessèrent et ils eurent à souffrir de la faim et de toutes sortes de privations, souvent obligés d'aller dans la forêt chercher pour se nourrir des racines et des herbes. « On peut s'imaginer, dit Bucquoy, ce qu'était une société de gens où les plus forts et les plus brutaux imposaient leur volonté et où les plus malins faisaient la loi », d'autant que le capitaine, qui était avare et rapace, s'attira par ses procédés l'inimitié de ses hommes et perdit toute autorité sur eux. D'autre part, tous tombèrent peu à peu malades et durent s'aliter, incapables de se secourir les uns les autres; le quartier-maître mourut le premier, le 27 novembre, et le dernier décès eut lieu le 23 février 1723 : en trois mois, il en mourut quatorze, entre autres le capitaine, le pilote et le chef charpentier, de sorte qu'ils restèrent huit, pour la plupart malades et sans forces. C'est Jacques de Bucquoy qui faisait

l'office de prédicateur et de «consolateur des malades». Au milieu de toutes ces tristes circonstances, ils ne cessaient d'être inquiétés presque chaque nuit par des indigènes, qui cherchaient à les surprendre et à les assassiner pour s'approprier les quelques objets qu'ils possédaient.

Il y avait huit mois qu'ils étaient à Madagascar lorsqu'une nuit ils virent arriver vingt et un des pirates anglais de la *Cassandra* qui leur racontèrent que leur navire s'était perdu auprès du Cap d'Ambre et que, ayant gagné la terre au nombre de cent vingt-cinq, ils s'étaient mis à construire une barque avec ses débris, que, surpris un jour par les indigènes pendant leur sieste, leurs compagnons avaient été massacrés et qu'ils avaient pu s'enfuir. Ces pirates étaient dans le plus triste état et, comme ils avaient sauvé leurs diamants, ils achetèrent aux Hollandais de vieux vêtements dont ils avaient un grand besoin et qui atteignirent de hauts prix, car ils ne regardaient pas à un ou deux carats de plus. Deux jours après, arriva un autre bateau qui amena des Français et des Portugais de la même bande que les précédents; les Français et les Anglais s'en allèrent chez le roi, mais, apprenant que les Hollandais faisaient leurs préparatifs pour partir, ils revinrent au bord de la mer et, après leur avoir enlevé leurs diamants, ils les forcèrent, le pistolet au poing, à s'embarquer et à prendre de suite la mer dans la crainte qu'ils ne se plaignissent au roi.

Les Hollandais, auxquels s'étaient joints les Portugais, au nombre de vingt-deux en tout, longèrent la côte et entrèrent dans plusieurs criques pour tâcher de s'y procurer du bois, des vivres et de l'eau; ils n'y trouvèrent à acheter que quelques régimes de bananes et, après avoir ramassé un peu de bois à brûler et rempli deux tonnelets d'eau, ils partirent à tout hasard pour Mozambique où ils arrivèrent vingt jours après[1].

42. François Valentyn dit que les Hollandais avaient jadis un comptoir important dans la baie de Boină, comptoir qui était abandonné en 1726, et qu'en cette année 1726 ils n'en avaient plus que dans la baie de Mananară [de Bombétoke][2].

[1] Bucquoy, *Zestien Jaarige Reize naa de Indien*... [Voyage de seize ans aux Indes...], Haarlem, 1757, chap. ii, p. 45-98.

[2] Fr. Valentyn, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar, etc.*, t. V, 2e partie, 1726, p. 149.

43. Le navire *De Brack*, envoyé du Cap à Madagascar sous les ordres du capitaine Jacob van der Spil, arriva le 1er juillet 1741, dans la baie de Saint-Augustin, où il mouilla en rade même de Tuléar, à la demande du roi, Ramanandrasoa, qui du reste se montra insolent et exigeant.

Il en est parti le 30 avec un certain nombre d'esclaves et est allé à la baie de Mananară [baie de Bombétoke] où il a jeté l'ancre le 15 août. Le roi, Andrianahevenarivŏ, qui était petit-fils de Tsimanatŏ et fils de Toakafŏ[1] et qui avait une quarantaine d'années, résidait à Marovoay, ville qui comptait plusieurs milliers de maisons; il habitait un grand palais et avait des magasins où étaient amassés ses trésors et ses marchandises, parmi lesquels figurait un magnifique trône laqué et doré avec sculptures chinoises [ou indiennes], que portaient deux lions et qui lui avait été donné par des Français, une couronne d'or pur, une énorme chaîne et des bracelets également d'or, des vases et des assiettes en porcelaine du Japon. Quand il a reçu le capitaine, il était vêtu, ainsi que ses femmes, de riches étoffes d'or et d'argent; il l'a autorisé à établir une factorerie à Boină, situé à une lieue du village d'Ampombitokană.

Dans ses relations avec les Hollandais, il s'est montré hautain et exigeant, leur demandant des prix exorbitants pour les esclaves aussi bien que pour les vivres et n'admettant aucune discussion à ce sujet, leur disant que, du reste, puisque leur navire ne pouvait prendre que quelques centaines d'esclaves, ce n'était pas la peine de s'occuper d'eux, et, lorsqu'ils refusaient d'acheter des vieillards ou des enfants, comme c'était pourtant convenu, il s'emportait, criant qu'ils étaient trop difficiles et que cela ne pouvait pas aller ainsi. Pour faire construire leur factorerie, ils durent payer les ouvriers à des prix exagérés, et, quand ils furent prêts à traiter, on leur promettait de leur amener de nombreux esclaves à choisir, mais les jours passaient et rien ne venait, car en réalité il n'y en avait

[1] Par conséquent, arrière-petit-fils de Lahifotsy̆, le fondateur de la dynastie des Sakalavă. Il avait succédé en 1733 ou 1734 à son frère aîné Andriamahatindriarivŏ qui régna 30 ans. Après leur mort, on a donné à Tsimanatŏ, dont le règne a duré une trentaine d'années, le nom d'Andriamandisoarivŏ et à Toakafŏ, qui a régné une une dizaine d'années, celui d'Andrianamboninarivŏ.

que peu, et, quand on leur en présentait un ou deux, les indigènes examinaient des douzaines de mousquets, sans en trouver un qui leur plût.

Pendant qu'ils étaient sur rade, les esclaves qu'ils avaient à bord se révoltèrent et tentèrent de massacrer l'équipage; ils en vinrent heureusement à bout : il y en eut trois de tués et plusieurs de blessés, et vingt-deux sautèrent à la mer; mais, empêchés par leurs fers de nager et ne voulant pas se noyer, ils s'agrippèrent aux cordages et on les ramena à bord où on les fouetta deux fois; quant à l'instigateur, on lui trancha la tête avec la doloire du tonnelier et on la jeta au milieu des rebelles. Cette révolte des esclaves était à peine réprimée que le capitaine apprit que les matelots projetaient de déserter; deux même mirent ce projet à exécution, mais les autres ne purent les imiter, car ordre fut donné de mettre de suite à la voile et, le 8 novembre, le *Brack* partit pour le Cap[1].

44. En 1765, le navire le *Meermin* fut envoyé du Cap à Madagascar pour y prendre une cargaison d'esclaves; le subrécargue fit escale à plusieurs ports et en acheta cent quarante des deux sexes. Pendant le voyage de retour, le capitaine, Gerrit Mulder, leur fit enlever leurs fers et, peu de jours après, le subrécargue leur ayant imprudemment remis des lances pour les polir, ils saisirent l'occasion et, se levant tous à la fois, tuèrent le subrécargue et vingt-quatre matelots qui se trouvaient sur le pont; il y en avait dans l'entrepont vingt-neuf auxquels ils laissèrent la vie à la condition qu'ils les ramèneraient à Madagascar. L'équipage promit tout ce qu'ils voulurent, mais dirigea le navire vers le Cap des Aiguilles, où les mutins furent en partie tués, en partie emmenés au Cap[2].

A la fin du XVIIIe siècle, les Hollandais ont cessé de venir à Madagascar.

45. Un navire hollandais est venu dans la baie de Bombétoke en 1774, pendant que s'y trouvait le capitaine Bérubé-Dudemène que Benyowsky y avait envoyé autant pour venir en aide à Mayeur qui devait y établir un poste de traite, que pour y prendre une cargaison d'esclaves, ce qu'il ne put faire, les Hollandais lui ayant fait concurrence et ayant fait beaucoup monter le prix des esclaves.

(1) Rijksarchief, Kolon. 4127, f° 258 v°-447, *Tweede deel der Papieren van Kaap.*

(2) Mc Theal, *History of South Africa*, p. 150-151.

4° Les Anglais. — 1. La première flotte qu'a envoyée en Extrême-Orient la Compagnie anglaise des Indes orientales et qui a doublé le cap de Bonne-Espérance le 1er novembre 1601, a relâché le 17 décembre à l'île de Sainte-Marie, dont les habitants ont apporté à bord une grande quantité de citrons et d'oranges, qui furent précieux pour guérir les malades du scorbut, mais peu de riz. Le général ne jugea pas utile d'y séjourner, les vaisseaux y étant sans abri et les vivres y étant peu abondants. Il en partit donc le 23 décembre et arriva le surlendemain, jour de Noël, dans la baie d'Antongil, où il fit établir près de l'embouchure de la rivière un poste de traite; il prit toutes les précautions utiles pour mettre ses gens à l'abri d'un guet-apens et il fixa les prix que devaient être payées les diverses denrées. Après s'y être pendant quelque temps refusés, les indigènes finirent par accepter ces prix et le trafic ne tarda pas à devenir franc et animé : les Anglais leur achetèrent quinze tonnes de riz, une cinquantaine de paniers de haricots malgaches, une grande quantité de bananes, d'oranges et de citrons, huit bœufs et beaucoup de volailles.

Ils profitèrent de leur séjour sur cette rade pour construire une embarcation de 18 tonneaux, dont ils avaient apporté les principales pièces d'Angleterre et qu'ils doublèrent avec des planches tirées des arbres du pays.

Ils quittèrent cette baie le 6 mars 1602, en route pour l'Inde, ayant perdu pendant ces deux mois et demi dix-huit personnes, mortes presque toutes de la dysenterie[1].

2. David Middleton, qui commandait le *Consent*, l'un des navires de la troisième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes, mouilla l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 30 août 1607. Accompagné de dix hommes armés, il remonta le fleuve pendant une lieue sans trouver d'eau potable; ayant aperçu quelques huttes, il mit pied à terre et y alla avec six de ses gens, mais les habitants, qui étaient au nombre de douze, prirent la fuite, à l'exception d'un enfant d'une douzaine d'années qui était malade et qui leur montra des sources d'eau douce. Il y revint le lendemain avec vingt hommes pour faire de

[1] Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, Second book, 1625, p. 150.

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'eau; pendant que quatorze d'entre eux étaient occupés, les uns, à rouler les tonneaux, les autres, à les remplir, ils furent tout à coup assaillis par deux cents Malgaches qui leur jetèrent une nuée de flèches [ou plutôt de dards courts, lancés à la main]; ils ripostèrent par quelques coups de fusil qui en tuèrent plusieurs et ils continuèrent à remplir d'eau les tonneaux, qu'ils rapportèrent ensuite à bord.

Middleton jugea prudent d'aller chercher fortune en un lieu plus sûr et il mit à la voile le 7. Le lendemain, naviguant le long de la côte, il vit venir du rivage plusieurs petites barques qui s'approchèrent du navire et qui portaient l'une quatre chevreaux, une autre trois moutons, une troisième une génisse et une quatrième de la viande fraîche; il acheta le tout à bon marché et relâcha dans la petite baie d'où étaient sorties ces pirogues et où il fit encore de l'eau et du bois, dont il avait un grand besoin [1].

3. Le *Dragon* et l'*Hector,* qui faisaient partie, comme le *Consent,* de la troisième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes orientales, et à bord desquels se trouvaient William Keeling et William Finch, mouillèrent à l'entrée de la baie de Saint-Augustin le 18 février 1608; le capitaine Hawkins alla à terre avec deux canots bien armés et revint le soir sans avoir rencontré âme qui vive. Le lendemain, quelques indigènes se montrèrent; on leur envoya des perles et d'autres menus objets; le 22, l'amiral descendit à terre lui-même et réussit, non sans difficultés, à entrer en relations avec les habitants du lieu, qui consentirent à lui vendre quelques bœufs et quelques moutons. On remonta le fleuve pour y faire de l'eau et, quoique les sauvages manifestassent toujours quelques craintes et se tinssent sur leurs gardes, ils devinrent peu à peu plus francs et plus cordiaux. Le 28, les navires appareillèrent et quittèrent Saint-Augustin, s'y étant bien ravitaillés [2].

4. Richard Rowles, qui commandait l'*Union,* un des navires de la quatrième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes orientales, ayant perdu de vue le vaisseau-amiral l'*Ascension* pendant une forte tempête dans les parages du Cap, à la fin de 1608, fit

[1] Purchas, *His Pilgrimes,* t. I, 1625, p. 227.

[2] Purchas, *His Pilgrimes,* t. I, 1625, liv. III, ch. vi, § 2, p. 191-192.

voile pour la baie de Saint-Augustin dans l'espoir de l'y retrouver. Il y passa vingt jours à l'attendre; pendant ce temps, il fit de l'eau et des provisions. Puis il alla à Zanzibar, d'où il partit en février 1609 pour gagner Socotra; les vents étant N.-N.-E., par conséquent contraires, après avoir longtemps lutté et une grande partie de l'équipage étant malade du scorbut, il se laissa porter vers la pointe Nord de Madagascar, avec l'intention de relâcher dans la baie d'Antongil, mais il atterrit dans une grande baie du Nord-Ouest (la baie d'Ampasindavă). La vue de cette baie boisée et d'aspect fertile réjouit fort les Anglais, d'autant que les indigènes leur parurent fort honnêtes et entrèrent volontiers en relations avec eux.

Rowles, se fiant à ces apparences, alla visiter le roi avec Richard Reve, traitant principal, Jeffrey Castel et trois autres personnes, dans l'espoir d'y acheter de l'ambre gris et d'autres produits précieux, mais à peine eurent-ils mis pied à terre sur le rivage qu'ils furent entourés par une troupe de sauvages qui les entraînèrent de force; les matelots de la chaloupe, incapables d'aller à leur secours et effrayés, s'éloignèrent de la plage en toute hâte à grande force de rames, et ce n'est qu'avec difficulté qu'ils regagnèrent leur navire : une foule de boutres et de pirogues, montés par des indigènes qui poussaient de grands cris, étaient en effet sortis de la rivière pour leur couper la retraite. Ces sauvages n'hésitèrent même pas à s'approcher du navire et à l'attaquer, faisant tomber dru à bord flèches [dards] et javelots. Dans la confusion du premier moment, les Anglais craignirent d'être envahis, mais, ayant enfin mis leurs canons en batterie, ils coulèrent à fond dès les premiers coups six à sept des plus grandes embarcations, ce qui refroidit le zèle des autres, qui se retirèrent plus vite qu'ils n'étaient venus.

Les Anglais demeurèrent encore quatorze jours dans cette baie, attendant le capitaine, mais, ne le voyant pas revenir, Samuel Bradschaw, qui avait pris le commandement, pensa que le mieux était de quitter ce lieu maudit, d'autant que sept matelots y étaient morts presque subitement. Avant qu'il eût appareillé, les Malgaches revinrent de nouveau dans une foule de pirogues assiéger le vaisseau sur lequel ils firent pleuvoir une grêle de flèches [dards] avant que l'artillerie pût agir; la crainte des

canons les fit s'en retourner rapidement à terre, mais Bradshaw se rapprocha subrepticement de la plage et, lorsqu'il fut à bonne portée, il fit faire une décharge qui joncha le sol de cadavres. A la vue de tant de morts et de tant de blessés, les indigènes, pris d'effroi, se sauvèrent en poussant des hurlements affreux. « Désespérant, dit Bradshaw, de trouver dorénavant à Madagascar un lieu où les habitants n'eussent pas la terreur et la haine de ma nation, je quittai cette baie, y laissant treize de mes compagnons, six massacrés par les indigènes et sept morts de maladie, et je fis voile pour l'Arabie où j'arrivai le 4 juin[1]. »

5. Sir Henry Middleton, qui commandait la sixième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes, a, en venant d'Angleterre, relâché le 6 septembre 1610 dans la baie de Saint-Augustin, où se trouvait en grande détresse par le manque de vivres l'*Union,* le navire dont, comme nous venons de le dire, le capitaine Richard Rowles a été si malheureusement tué dans le Nord-Ouest de Madagascar. Il y passa quatre jours; les indigènes se montrèrent très réservés, ils leur fournirent toutefois quelques vivres, ce qui contenta fort les Anglais. Le 9 septembre, Middleton donna l'ordre du départ pour Socotra[2].

6. Edmond Marlowe, capitaine du *James,* un des navires de la neuvième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes orientales, et le lieutenant John Davy, qui étaient partis d'Angleterre le 10 février 1612, ont relâché dans la baie de Saint-Augustin le 28 juin et y ont passé vingt jours[3].

7. Cristophe Newport, qui commandait *The Expedition,* un des navires de la douzième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes orientales, et qui menait dans le golfe Persique Sir Robert Sherley, ambassadeur de Perse, et Sir Thomas Powell avec leurs femmes et une suite d'une dizaine de personnes, mouilla l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 17 juin 1613; il s'y approvisionna de bois, d'eau et de poissons qu'on y prit en quantité, mais il ne put se pro-

(1) Purchas, *His Pilgrimes,* t. I, 1625, liv. III, ch. ix, p. 233.

(2) Purchas, *His Pilgrimes,* t. I, 1625, liv. III, ch. ix, pages 248, 261 et 277-278.

(3) Purchas, *His Pilgrimes,* t. I, 1625, liv. III, ch. ix, page 441.

curer de viande de boucherie; les indigènes, qui avaient peur, lui promirent des bœufs, probablement pour se laisser le temps d'emmener leurs troupeaux au loin, mais ils n'en amenèrent point. Furieux de ce manque de parole, Newport envoya quarante soldats à terre pour y faire du butin, mais en vain, car ils virent bien les traces des troupeaux qu'on avait emmenés, et ils ne trouvèrent que quelques huttes en roseaux qui étaient vides. Il mit à la voile le 23, en route pour Mohély. Le Père Luiz Mariano, qui passa sur cette rade à la fin du mois d'août de cette même année, trouva gravées sur des arbres les deux inscriptions suivantes : *Cristophorus Neoportus anglus capitaneus* [Christophe Newport] et *Dominus Robertus Shurleius comes legatus Regis Persarum* [Robert Sherley][1].

8. Nicolas Downton, commandant en chef de la seconde flotte envoyée aux Indes orientales pour le compte des «Joined Stockes», qui comprenait quatre navires, a relâché dans la baie de Saint-Augustin le 6 août 1614; les indigènes, à la vue de tous ces navires, s'enfuirent, et les Anglais eurent beaucoup de peine à entrer en communications avec eux et à obtenir quelques bœufs en échange de chaînons d'argent. Après avoir coupé le bois dont ils avaient besoin, ils partirent le 12 pour Socotra[2].

9. Richard Boothby, chef des traites de la Compagnie anglaise des Indes orientales, allant d'Europe en Extrême-Orient, a séjourné dans la baie de Saint-Augustin de juin à septembre 1630. Il a publié à Londres en 1644 un long factum sur Madagascar, qui n'est qu'un long dithyrambe sur cette île, tout plein de faussetés[3]. Les deux navires, le *Charles* et le *James*, avec lesquels il a fait le voyage, étaient commandés par le capitaine

[1] Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 488-489, et R. P. Luiz Mariano, Exploração portugueza em 1613-1614, *Bol. Soc. Geogr. de Lisboa*, 1887, p. 330.

[2] Purchas, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 514. — Une flotte de six grands vaisseaux qui menait en Perse Sir Dodmore Cotton, ambassadeur du roi d'Angleterre, et à bord de laquelle se trouvait Thomas Herbert qui était de sa suite et qui a publié à Londres en 1638 un récit de ses voyages, a passé en août 1626 en vue de Madagascar. S'y est-elle arrêtée? C'est douteux.

[3] *A briefe Discovery or Description of the most famous island of Madagascar*, Londres, 1646, in-4°, 72 pages, traduit dans la *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 69-183.

Weddall et portaient 460 personnes, entre autres le chirurgien Walter Hamond, qui a, de son côté, écrit deux pamphlets sur cette île[1]. Il raconte que, manquant d'articles de troc appropriés aux indigènes, il n'a pas pu ravitailler les navires et qu'il lui a fallu aller chercher des bœufs aux îles Comores, tandis qu'au retour, ayant des «harangă» ou cornalines en forme de fuseaux de fabrication indienne, il s'y est procuré beaucoup d'excellentes provisions; il ajoute qu'il a fait le tour de l'île et est descendu cinq fois à terre et qu'ayant longé la côte Nord-Est pendant deux jours et demi, sur une longueur de 213 milles, il a vu partout de frais pâturages semés d'arbres et de beaux terrains de culture; mais ce voyage de circumnavigation, sur lequel il ne fournit aucun détail, semble rien moins que certain. Pendant les trois mois qu'il a demeuré à Saint-Augustin, il est venu sur cette rade cinq autres navires anglais, quatre venant d'Angleterre avec un effectif de plus de six cents hommes qui y sont restés trois semaines, et un qui retournait en Europe ayant cent cinquante hommes d'équipage. La brochure qu'il a publiée n'est, comme nous l'avons dit plus haut, qu'un long dithyrambe en faveur de Madagascar, tout plein d'erreurs et de mensonges.

10. Le prince Rupert, fils de la reine Élisabeth de Bohême et neveu du roi d'Angleterre Charles Ier, conçut en 1636 le dessein d'aller coloniser Madagascar. Charles Ier et son Conseil le nommèrent vice-roi de cette île et décidèrent qu'il partirait avec une flotte de douze navires de guerre et de trente navires de commerce; mais sa mère, à qui «cette conquête de Madagascar faisait l'effet des conquêtes de Don Quichotte promettant à

(1) *A Paradox proving that the inhabitants of Madagascar (in the temporal things) are the happiest people in the world* [*Paradoxe montrant que les Malgaches sont, au point de vue temporel, le peuple le plus heureux de la terre*] (1640) et *Madagascar, the richest and most fruitfull island in the world* [*Madagascar, l'île la plus riche du monde*] (1644), opuscules dans lesquels Walter Hamond loue outre mesure les richesses et les habitants de l'île de Madagascar, si bien qu'il s'est attiré un démenti parfaitement mérité de la part du chef de la colonie envoyée à Saint-Augustin par William Courteen en 1645, qui dit dans un de ses Rapports : «M. Hamond m'excusera si je lui dis qu'il ment lorsqu'il prétend que les indigènes sont justes et loyaux; il n'y a pas sur toute la terre de gens plus voleurs et plus perfides, plus capricieux et plus cupides, et, quant aux produits qu'il dit abonder dans ce pays, ils n'existent pas».

son fidèle Sancho Pança de le faire roi d'une île», le dissuada de donner suite à un semblable projet, qu'elle jugeait dangereux et impraticable et nullement honorable pour lui, d'autant, ajoutait-elle, que «si Madagascar était un pays dont la possession fût désirable et profitable, les Portugais s'y seraient certainement établis». Comme les rues de Londres résonnaient de ballades populaires qui célébraient sa bravoure et son expédition à Madagascar, et que des poètes illustres, comme Sir William Davenant, avaient composé des poèmes en son honneur où étaient vantées en fort beaux vers ses futures conquêtes[1], le jeune prince, que l'enthousiasme et l'amour-propre entraînaient, ne se décida pas sans peine à abandonner son projet, mais il n'osa pas désobéir à sa mère et finit par y renoncer.

Charles Ier et son Conseil chargèrent alors le comte d'Arundel, comte-maréchal d'Angleterre, de se rendre à sa place à Madagascar dont il serait le gouverneur; le départ était décidé et des affiches l'avaient annoncé dans toute la cité de Londres, lorsque le Parlement, s'étant réuni, s'opposa à la réalisation de ce projet[2].

11. Un peu plus tard, en 1643, le capitaine Bond reprit ce même dessein et obtint de la Chambre des communes, après avis favorable du Conseil du commerce, nonobstant l'opposition faite par la Compagnie des Indes orientales, des lettres patentes l'autorisant à aller à Madagascar, à y établir des plantations et à y faire du commerce en toute liberté, mais il ne fut pas plus que les deux précédents mis à exécution[3].

12. Le navire de la Compagnie anglaise des Indes sur lequel était embarqué J. A. Mandelslo, parti en 1636 avec l'ambassade envoyée en Russie et en Perse par le duc de Holstein, fut obligé, à la suite d'une terrible tempête, de relâcher le 2 juillet 1639 dans la baie de Saint-Augustin, où se trouvaient déjà deux navires de la même Compagnie, dont l'un,

(1) *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 446-462.

(2) Record Office, *Holland Correspondance* (2 févr. 1636); *German Correspondance* (Roe's Despatch, 20 juillet 1636 et 8 mai 1637); *Calendar of the State papers* (Domestic series, t. cccl, n° 16, p. 505; t. ccclii, n° 41, p. 559, et t. ccclv, n° 145, p. 82); *Vatican Transcripts* (Coneo's Despatch, 23 mars, 24 avril et 15 juin 1636, et 7 juillet 1637, t. XXXIX, p. 23; *Green's Princesses of England*, t. V et VI; *Bromley's Letters*, 1787, p. 308.

(3) *Journ. House of Commons*, t. II (13 avril 1640-14 mai 1643), p. 898 et 963.

le *London,* venant d'Europe, était de 1,400 tonneaux et avait pour commandant le capitaine Willes, et dont l'autre, qui retournait en Angleterre, était commandé par le capitaine Hall.

Les officiers des trois navires se concertèrent sur la façon de traiter avec le roi du pays Mahatsară et ses sujets, afin de ne point leur donner l'occasion d'augmenter le prix des vivres, et il fut résolu qu'on achèterait tout en commun et qu'on ne montrerait point les cornalines et autres objets venant de l'Inde avant que ceux d'Europe, qui étaient beaucoup moins beaux, fussent vendus. Ils obtinrent tous les vivres qu'ils pouvaient désirer.

Le 14 juillet, le capitaine Hall partit; le 16, ce fut le tour du capitaine Willes. Quant au navire sur lequel était Mandelslo, il resta pour réparer ses agrès et faire de la salaison, et ce ne fut que le 21 août que, tout étant prêt et les bœufs étant embarqués, il mit à la voile[1].

13. Le yacht anglais l'*Indevoir,* en 1644, et le *Dolphin,* en 1645, ont tous deux relâché à Madagascar[2].

14. Au printemps de 1644, William Courteen a armé trois navires qu'il a pourvus des provisions et des munitions nécessaires à l'établissement d'une colonie à Madagascar. Ces navires partirent d'Angleterre, le 19 août, sous le commandement du capitaine John Smart avec 140 personnes à bord au nombre desquelles était Powle Waldegrave, qui a publié en 1649 un opuscule sur Madagascar où il réfute les assertions erronées et mensongères de Richard Boothby et de William Hamond[3]. Ils atterrirent dans la baie de Saint-Augustin le 3 mars 1645 et construisirent un camp fortifié sur sa côte Sud, auprès de Saolară.

Ils ne furent pas longtemps à s'apercevoir que cette baie ne convenait nullement pour y faire un établissement, car, écrivait le gouverneur John Smart, «elle ne fournit rien de ce qui est nécessaire pour vivre; la terre y est stérile et les graines qu'on y sème n'y poussent pas; quant au bétail,

(1) Jean-Albert de Mandelslo, *De nieuwe Parsiaenz Reyse oste een oost-indische voyagie* [*Voyage en Perse et aux Indes orientales*], rédigé en 1639 et publié en 1645 par Oléarius.

(2) *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia,* 1644-1645, p. 231 et 234.

(3) *An Answer to Boothby's pamphlet on the Island of Madagascar,* 1649.

qu'on achète à quelque cent milles au Nord ou au Sud, il ne peut y vivre, vu qu'il n'y a ni pâturage, ni herbe pour le nourrir, et quant aux produits qu'on disait abonder en ce pays, tels que l'ébène, la cire, le miel, le gingembre, le safran indien, la mélasse, le coton, l'aloès, etc., ils n'y existent pas; il n'y a non plus aucune chance d'y trouver une mine quelconque; par conséquent, on ne peut espérer en tirer aucun bénéfice, on n'y peut compter que sur des pertes. En réalité, tout ce qu'ont écrit tant d'auteurs sur cette île n'est que chimère et invention ».

Aussi, dès le mois de mai, Smart avait-il envoyé le *Sun*, que commandait Thomas Spencer et dont le chef de traite était Abraham Reade, faire un voyage d'exploration et de traite sur la côte Sud-Est; ce navire est en effet allé le 15 mai à Sainte-Luce (Manafiafy̆), où le capitaine pensait pouvoir commercer avec les indigènes; mais, ayant trouvé les Français solidement établis sur toute cette côte jusqu'à l'île Sainte-Marie et ayant appris que les Hollandais étaient fortifiés à Antongil, ne pouvant par conséquent rien y faire, il s'en est revenu à Saint-Augustin où il est rentré le 22 juillet avec un peu d'ébène, de cire et de riz.

Le 8 août, le *James*, que commandait Jérémie Weddall et dont le chef de traite était Thomas Page, partit pour les baies de Boină et d'Ampasindavă, afin de s'y procurer des esclaves qu'il devait aller vendre en Perse. On a accusé ce commandant d'avoir dans ce voyage pillé une île située auprès de la baie d'Ampasindavă, probablement, a-t-on dit, l'île où sont enterrés les rois du pays avec leurs trésors, et d'avoir enlevé de force ses habitants pour les vendre comme esclaves.

Comme les indigènes de la baie de Saint-Augustin ne cessaient de voler les bœufs qu'achetaient les colons et que l'un des rois du Nord du Fiherenană, Andriambarandy̆, qu'ils avaient au mois de mai aidé à combattre avec succès son voisin et ennemi Rasoamanană et qui leur avait promis en rémunération cinquante têtes de bétail, avait, une fois vainqueur, refusé de tenir sa parole, les colons jugèrent que, la douceur n'ayant produit aucun effet sur ces indigènes, il fallait leur donner une leçon et les contraindre par la force à exécuter leurs promesses; en conséquence, ils envoyèrent à 20 lieues dans le Nord un parti de quarante

IMPRIMERIE NATIONALE.

hommes, qu'accueillirent avec joie Andriambarandy et ses gens, qui pensaient les utiliser dans la nouvelle campagne qu'ils projetaient contre leur vieil ennemi Rasoamanană; mais les Anglais, ayant enivré le roi et trois de ses fils qui l'accompagnaient, s'en emparèrent facilement et, les portant à bord de leur chaloupe, démarrèrent immédiatement avant qu'on fût venu à leur secours. Les autres fils du roi et ses sujets suivirent la chaloupe par terre avec un troupeau de bœufs qu'ils offraient pour leur rançon chaque fois qu'elle approchait de terre. Au bout de cinq jours, les Anglais arrivèrent sur la rade de Saint-Augustin et consentirent à relâcher le roi moyennant une amende de deux cents bœufs, que les Malgaches payèrent le 24 novembre, reconnaissant qu'ils s'étaient mal conduits et concluant en même temps un traité d'amitié.

Deux navires de W. Courteen, le *Friendship,* commandé par James Moorecocke et dont le chef de traite était Thomas Lamberton, et la *Rebecca,* commandée par Richard Buckham et dont le chef de traite était Nathaniel Brading[1], arrivèrent d'Angleterre sur la baie de Saint-Augustin le 13 octobre 1645, à destination d'Atchin. Le gouverneur de la colonie, John Smart, profita du premier pour explorer avec M. Morse la côte Nord-Ouest jusqu'au cap d'Ambre et tâcher d'y acheter des esclaves et des vivres dont ils avaient le plus grand besoin, car il avait perdu non seulement tout espoir de réussir des cultures quelconques sur la côte Sud-Ouest et de s'y livrer à une industrie rémunératrice, «ce lieu ne produisant rien dont on puisse tirer quelque gain», mais il avait même les plus grandes peines du monde à se procurer quelques bœufs et à les amener en bon état à Saint-Augustin, où ils mouraient de faim au bout d'une huitaine de jours, de sorte qu'il était obligé de les confier à des indigènes qui les gardaient à vingt ou trente milles dans l'intérieur. D'autre part, la mortalité dans le camp était considérable; tous les forgerons, charpentiers, menuisiers, scieurs de long étaient morts ou dangereusement malades et, sauf le gouverneur et une ou deux autres personnes que les fièvres n'avaient pas atteints, il restait très peu de gens valides.

(1) Le capitaine et le chef de traite de la *Rebecca* sont tous deux morts peu après leur arrivée à Saint-Augustin.

C'est le 28 décembre que le *Friendship* partit pour la baie d'Ampasindavă; John Smart avait l'intention de longer la côte et de s'arrêter à l'embouchure du Tsiribihină et au cap Saint-André, mais le capitaine jugea prudent de gagner le large dans la crainte des écueils et hauts-fonds, qui sont nombreux le long de la côte, et il alla atterrir aux Comores, d'où il fit voile le 20 janvier 1646 pour la baie d'Ampasindavă, mais, à quatorze lieues dans l'Ouest de cette baie, le navire ayant touché sur un récif, le capitaine, effrayé, ne voulut plus entendre parler d'aller sur la côte Nord-Ouest et se dirigea vers Saint-Augustin; en route, il jeta l'ancre en rade de Rafinentă et y passa huit jours; Smart trouva que le pays n'était pas tout à fait aussi mauvais que celui de Saint-Augustin, mais qu'il était loin d'être bon et qu'il était également dépourvu de tous produits utiles; il ne put s'y procurer, et à des prix excessifs, que deux vaches, huit bœufs et quelques poulets. Il en repartit le 27 février et, après avoir subi une affreuse tempête, il arriva à Saint-Augustin le 12 mars, n'ayant en somme rien fait.

Il trouva la colonie dans un état déplorable et prit la résolution de quitter cette place maudite : d'abord à cause de sa stérilité, qui a fait souffrir cruellement les colons de la famine, si bien qu'à la fin de leur séjour ils en étaient réduits à dévorer les peaux des animaux qu'ils tuaient; ensuite à cause de son insalubrité, car, sur les 140 personnes venues d'Angleterre, il n'y en avait plus que 60 qui fussent en vie, 30 hommes, 11 femmes et 19 enfants; enfin, à cause de la méchanceté et de la perfidie des indigènes, qui leur avaient volé plus de 200 têtes de bétail, qui avaient assassiné traîtreusement cinq de leurs hommes, John Stocke, John North, Edward Hopkins, John Bourne et Henry Heath, et qui avaient cherché à les affamer en laissant aller à la dérive l'une de leurs embarcations et en brûlant l'autre, dans le but de s'emparer du bétail qu'ils possédaient et dont ils leur avaient confié la garde : ceux qui avaient commis ces actes criminels n'avaient pas cessé cependant de leur faire les plus belles promesses et de se dire leurs amis. Les malheureux colons cherchèrent à se venger, mais ils ne réussirent à attraper que trois de ces coquins, qu'ils fusillèrent.

John Smart et ses compagnons quittèrent définitivement la baie de Saint-Augustin le 19 mai 1646, après quinze mois de séjour sur cette terre inhospitalière, et ils se rendirent, à bord du *Friendship*, à Mayotte et à Anjouan, puis à Atchin, où ils arrivèrent en août. Quelques-uns des colons qui restèrent aux Comores, ne voulant pas suivre J. Smart, gagnèrent Radjapour, sur la côte de Bombay.

L'armateur W. Courteen, le gouverneur de la colonie John Smart, Powle Waldegrave et tous les colons ont été ruinés dans cette entreprise néfaste [1].

Pendant que cette colonie était à Madagascar, il est venu dans la baie de Saint-Augustin, outre le *Sun*, le *James*, la *Rebecca* et le *Friendship*, que nous avons déjà mentionnés, un certain nombre d'autres navires : le *Hester*, commandé par M. Hogg, qui est resté sur rade du 8 mars au 15 mai 1645; une chaloupe portant les naufragés du *Little William*, à bord de laquelle étaient 6,000 livres en or sauvées du désastre; le *William*, commandé par Jérémie Blackman, qui y a séjourné du 3 juillet au 19 août 1645; l'*Eagle*, le *Falcon* et le *Lunnerett*, à destination de Surate, qui, arrivés le 21 juillet 1645, en sont repartis le 29 sans avoir pu se procurer de vivres, les indigènes n'ayant rien voulu leur vendre parce qu'ils n'avaient pas la sorte de perles de cornaline qu'ils exigeaient; le *Thomas and John*, commandé par William Far, qui est arrivé de l'Inde le 14 décembre 1645 et est reparti presque aussitôt [2].

15. Le *Ruth*, navire de la Compagnie anglaise des Indes, a passé un an et demi sur les côtes de Madagascar et de Mozambique sans y rien faire; il est allé successivement dans les baies de Saint-Augustin, de Boină et d'Ampasindavă, où il a passé les mois d'avril et de mai 1646; le capitaine, croyant, sur le dire des indigènes, qu'il y avait des Anglais à la baie

[1] John Smart, *A Book of Consultations belonging to the Plantation of Madagascar, comprising copies of the Consultations held and Instructions and Letters issued by Capt. John Smart, 18 sept. 1644-26 oct. 1646* [*Registre des Conseils tenus pour le compte de la colonie anglaise de Madagascar*], manuscrit conservé dans le *Département des manuscrits du British Museum*, Add. 14037, 48 feuillets en 80 pages in-folio, et traduit dans la *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. V, p. 437-525.

[2] Lettres de John Smart, du 18 août et du 15 décembre 1645.

d'Antongil, envoya cinq de ses matelots leur porter une lettre en traversant toute l'île, tandis qu'il ferait voile pour l'Inde : de ces cinq hommes, un seul échappa à la mort et fut recueilli en janvier 1647 par le *Zeemeuw*, venu de Maurice pour enlever le poste de traite hollandais qui était établi à Antongil; il est allé à Batavia à bord du *Salm* [1].

16. Le colonel Robert Hunt, persuadé que l'établissement d'une colonie à Madagascar aurait des avantages considérables pour l'Angleterre et contribuerait au développement de son commerce et de sa marine, partit en 1650 [2] pour l'île d'Assada (Nosy-Bé); mais, à peine arrivé, cinq ou six jours avant la venue de Ch. Wilde, il fut, ainsi que le chef de traite et neuf de ses compagnons, traîtreusement tué par le roi du pays qui les avait fait venir à la Grande Terre sous le prétexte de leur vendre de gros morceaux d'ambre gris.

17. Charles Wilde, à la tête d'un parti d'Anglais désireux de joindre le colonel Hunt pour coloniser Madagascar, quitta l'Angleterre le 18 février 1650 à bord du *Bonito*, de concert avec la *Lyonness* que commandait le capitaine Brookehaven, et relâcha le 11 juin dans la baie de Saint-Augustin où il resta jusqu'au 16; le 24, il jeta l'ancre à l'entrée de la baie où débouche le Mananara [la baie de Bombétoke], puis il mouilla successivement, le 25, auprès de Nosy Saba, un peu au Nord de la baie de Narendrỹ; le 26, devant Nosy Ovỹ, une des îles Radama actuelles; le 27, à côté de Nosy Kivinjỹ, et, le 28, à quatre lieues de l'île d'Assada (Nosy-Bé), où il fut joint par le major Hartly et MM. Cridgeman et Fairefax, compagnons du colonel Hunt, qui lui apprirent la mort du colonel, du chef de traite et de neuf colons.

Après avoir tenu conseil, ils décidèrent qu'on débarquerait les passagers à la pointe Sud de l'île avec des provisions pour six mois, en attendant qu'on fût allé prendre des intructions à Surate. Le 1er juillet, les navires mouillèrent devant cette pointe et, le 4, tous les colons descendirent à

(1) Lettres de Van der Meersch, in : *Rijks Archief de la Haye*, *Fonds Mauritius*, et Dr K. Heeringa, *De Indische Gids*, 1895, p. 1025.

(2) Il publia avant de partir un petit opuscule où il donnait une description de Madagascar, «telle qu'on la lui a faite à lui-même», pour l'instruction de ceux qui désirent coloniser cette île. Voir *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 259-266 et 271-272.

terre; les charpentiers fortifièrent le camp et préparèrent un mouillage sûr pour la petite pinasse. Le 5, le *Bonito* fit de l'eau; le 6, on y embarqua du lest; le 7, Ch. Wilde délivra au major Hartly une commission comme gouverneur d'Assada en remplacement du colonel Hunt; le 8, il alla à bord du «bateau marchand d'Assada», où il ne restait plus que deux matelots du nom de Thompson et le chirurgien Clinch, les onze autres Anglais ayant été tués, comme nous l'avons dit, et, le 9, il mit à la voile pour Anjouan, où il arriva sain et sauf le 20, «ayant le désir de ne plus jamais revoir Assada [Nosy-Bé]».

Qu'est-il advenu des colons après le départ du *Bonito?* on ne sait[1].

18. Au commencement de 1661, le navire l'*Egel*, en allant d'Angleterre à Surate où il est arrivé le 1er mars, a séjourné quelque temps dans la baie de Saint-Augustin, où il a trouvé cinq Portugais naufragés qu'il a pris à son bord[2].

19. En 1661, un navire anglais à destination de l'Inde a relâché à Madagascar pour remplacer les mâts qu'il avait perdus dans une tempête qui l'avait surpris dans ses parages[3].

20. A la fin de 1664, les deux navires anglais *The Lion* et *The Eagle* achetèrent à la baie de Saint-Augustin 335 esclaves qui étaient destinés à la Barbade, l'une des Antilles[4].

21. En août 1672, John Nieuhoff passant à Nosy Manjă, dans la baie de Mahajambă, y trouva un navire anglais en train de charger des esclaves pour la Barbade[5].

22. De 1688 à 1726, de nombreux pirates, la plupart anglais[6], ont pris Madagascar pour centre de leurs courses et, pendant près d'un demi-

(1) *Journal kept by me Charles Wilde, purser in the Ship «Bonito», 1650-1652*, in : Département des Manuscrits du «British Museum», Fonds Sloane, n° 3231, traduit dans la *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 267-276.

(2) *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 158, 190 et 212.

(3) *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 96.

(4) *Dagh-Register Batavia*, 1665, p. 29.

(5) *Churchill's A Coll. of Voy.*, t. II, 1732, p. 325 et *Dagh-Register Batavia*, 1673, p. 29.

(6) Voici le portrait que fait des pirates de Madagascar Jacques de Bucquoi, qui, ayant été pris par Taylor et La Buze, a navigué quelque temps avec eux avant d'être débarqué à la baie de Bombétoke : «Qu'on se figure une troupe de misérables, vrais échappés de prison, perdus de mœurs,

siècle, tous les principaux ports de cette île ont été fréquemment visités par eux, notamment le port de l'île de Sainte-Marie, les baies d'Antongil. d'Ampasindavă, de Mahajambă, de Bombétoke, de Morondavă, de Saint-Augustin, de Matitanană et de Fénérive.

Beaucoup de ces pirates, satisfaits des richesses qu'ils avaient amassées dans leurs expéditions maritimes, s'y sont même établis définitivement, surtout dans l'île de Sainte-Marie et sur la côte voisine, ainsi que dans la baie d'Antongil, où ils vivaient comme autant de petits princes indépendants[1], avec leurs femmes, leurs esclaves et leurs «clients», non seulement craints et respectés, mais puissants. Leurs habitations étaient de petites forteresses, cachées dans des bois impénétrables, où ils régnaient en despotes omnipotents, ayant les plus jolies femmes du pays en tel nombre qu'il leur plaisait. Leur alliance était très recherchée par les petits chefs malgaches, qui, étant continuellement en guerre les uns avec les autres, avaient le plus grand intérêt à s'assurer leur amitié, la victoire étant toujours du côté où ils se mettaient, car les indigènes de cette partie de l'île n'avaient pas encore de fusils et il suffisait de quelques forbans armés de leurs mousquets pour mettre en fuite toute une grande troupe de Malgaches. Ces guerres, qu'ils se plaisaient à fomenter, leur fournissaient

hardis dans le mal, capables de tous les crimes, ayant laissé volontairement toute humanité dans les pays où ils sont nés et d'où ils ont été rejetés, et l'on aura une idée de ce ramassis de malfaiteurs avides qui, semblables aux loups, ne se mangent jamais entre eux tant qu'ils sont sur la piste d'une proie. Leurs chefs, qui sont nommés à l'élection, sont dignes d'eux, quoiqu'ils leur soient supérieurs en intelligence et en savoir-faire. Tous mènent une vie grossière et bestiale.» — Voir plus haut, p. 175-186, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 450-638, et t. V, p. 46-139.

[1] En 1698, un Anglais, nommé Edward Welsh, était le roi de l'île de Sainte-Marie, dont les habitants étaient au nombre de 500; il allait de temps en temps avec ses sujets faire des incursions sur la côte voisine pour s'approvisionner d'esclaves. Il avait, pour sa défense, placé 18 canons sur un monticule auprès de sa demeure, qu'entouraient des retranchements garnis de palissades (*Rijks Archief, Koloniaal Archief*. 4020, *Papieren gekomen van Kaap*). — Vers 1705, des pirates nommèrent gouverneur de l'île de Sainte-Marie un charpentier nommé Thomas Collins et y construisirent un fortin qu'ils armèrent avec les canons de leur navire qui ne pouvait plus tenir la mer; ils y menèrent pendant neuf ans une vie déréglée et dissolue, enlevant et violant les femmes et les filles des indigènes, puis, ayant construit une goélette, ils allèrent à Bombétoke, où ils se fixèrent et où ils résidaient encore en 1716.

non seulement de nombreux prisonniers dont ils faisaient leurs esclaves ou qu'ils vendaient aux navires négriers, mais affaiblissaient les indigènes, qui, s'ils eussent été unis, eussent eu facilement raison d'eux, et augmentaient leur puissance, parce que souvent les vaincus se mettaient sous leur protection pour se mettre à l'abri de leurs ennemis et échapper à la mort ou à l'esclavage.

Chacun de ces pirates groupait ainsi autour de lui tout un petit peuple qu'il gouvernait en vrai tyran, faisant souvent montre d'une cruauté incroyable.

Malgré leurs richesses et leur puissance, ils n'en étaient pas moins souvent dépourvus des objets les plus utiles à un Européen, tels que vêtements, souliers, vins et liqueurs, etc., qu'ils payaient à un très haut prix lorsque quelque navire venait relâcher dans leurs parages. Ils eurent à diverses reprises des querelles et des dissensions intestines qui furent sur le point de causer leur perte, les indigènes en ayant eu une fois connaissance et ayant comploté d'en profiter pour leur tomber dessus à l'improviste et les exterminer; ils échappèrent à ce danger par miracle et convinrent, dès lors, de ne se jamais quereller et de porter leurs différends devant un conseil composé de douze d'entre eux élus à la majorité des suffrages des pirates établis à terre; ils s'attachèrent dès lors à ce qu'il régnât toujours entre eux la plus parfaite entente, et quiconque parlait à un de ses camarades d'un ton colère ou même simplement bourru était réprimandé publiquement, surtout si l'interpellation avait eu lieu en présence d'indigènes; ils pensaient avec raison que l'union et la concorde pouvaient seules garantir leur sécurité et continuer à leur donner la puissance souveraine qu'ils exerçaient sur leur entourage.

Il serait trop long et inutile de relater en détail les opérations de ces forbans, nous renverrons aux tomes III, p. 450-638, et V, p. 46-139, de la *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar,* que nous avons publiée[1]. Nous nous contenterons de donner ici les noms des principaux d'entre eux : Read et Teat (1688); David Williams (1690-1709);

[1] On trouvera soit dans le Livre I, p. 175-186, soit à l'Appendice mis à la fin de ce volume (notules 148-163), un résumé de leurs courses et de leur vie à Madagascar.

Misson et Caraccioli (1693)[1]; Avery (1694-1695); William Kid (1696-1701); Samuel Burgess (1698 [?]-1716); John Bowen (1700 et années suivantes); Nathaniel North (1701-1712); Thomas White, Booth et Bowen (1701 et années suivantes); Halsey (1702-1710); Thomas Howard (1702-1716 [?]); Cornelius (1703-1705); Condent (1718-1722); England, Taylor et Labuze (1720-1722) et John Plantain (1719-1726).

En 1699, le Gouvernement anglais, effrayé de l'extension prise par la piraterie dans l'Océan Indien et des pertes énormes que subissait de leur fait le commerce dans l'Extrême-Orient, envoya dans le Nord de Madagascar, notamment à l'île de Sainte-Marie où les pirates avaient leur base d'opérations, une escadre de cinq vaisseaux de ligne sous les ordres du commodore Warren, qui ne réussit pas dans son expédition[2].

Une autre escadre, comprenant les trois navires de guerre l'*Anglesea*, le *Hastings* et le *Lizard*, partit sous les ordres du commodore Littleton pour Madagascar en 1703 dans le même but de mettre un terme à la piraterie, qui prenait chaque jour un plus grand développement. Littleton était chargé d'accorder le pardon aux pirates de l'île de Sainte-Marie qui promettraient d'abandonner leur vie d'aventures : un certain nombre accepta ce pardon. L'escadre avait mouillé dans la baie de Tintingue; elle visita aussi les baies de Saint-Augustin, de Bombétoke et d'Antongil[3].

Un navire écossais, que commandait un certain Millar, a apporté à l'île de Sainte-Marie en 1704 une cargaison d'eau-de-vie et de bière fortement alcoolisée que ce Millar a vendue aux pirates, en détruisant plus à lui seul que toutes les escadres envoyées à grands frais pour les pourchasser, car, à la suite des orgies auxquelles ils se sont livrés, il en est mort, dit-on, plus de cinq cents. Les pirates se sont, du reste,

(1) Misson était un gentilhomme provençal et Caraccioli un prêtre romain défroqué; Burgess, North et Halsey étaient américains; Labuze était français, etc., mais nous n'avons pas jugé utile de les omettre dans cette liste : dans chaque groupe de pirates, il y en avait en effet de toutes les nationalités (surtout des Anglais, des Français et des Hollandais), mais c'étaient les Anglais qui s'y trouvaient en plus grand nombre.

(2) Salmon, *The Universal Traveller*, 1754.

(3) Alex. Hamilton, *A New Account of the East Indies from 1688 to 1723*, t. I, 1727.

emparés de ce navire et ont enrôlé dans leur bande la plupart de ses matelots[1].

23. Dans les premières années du XVIIIe siècle, un capitaine négrier anglais qui allait aux Antilles avec une cargaison d'esclaves prise à Madagascar, ayant surpris dans le canal de Mozambique des symptômes de mécontentement parmi eux, fit jeter les plus mutins par-dessus bord : il en parle tout comme s'il avait jeté à la mer des ballots de toile dans la pétition qu'il adressa au Gouverneur du Cap, pour obtenir un traitement de faveur à cause de son voyage qu'il qualifiait de désastreux[2].

24. Vers 1710, un navire anglais resta neuf mois dans la baie de Bombétoke sans pouvoir s'entendre avec le roi au sujet d'une cargaison d'esclaves.

25. Robert Drury, qui a raconté ses singulières et surprenantes aventures à Madagascar dans un livre intitulé : *Madagascar or Robert Drury's Journal during fifteen years Captivity on this island*[3], est parti d'Angleterre en février 1701 à bord du *Degrave,* navire de la nouvelle Compagnie anglaise des Indes orientales, que commandait le capitaine W. Young[4] et qui était armé de 52 canons et avait 120 hommes d'équipage et quelques passagers dont deux femmes et ce Robert Drury, âgé de 16 ans, qui allait dans l'Inde avec une pacotille pour y faire du commerce. En revenant, le *Degrave* se perdit sur la côte de l'Androy, dans le Sud de Madagascar, entre le Mandraré et le Manambovö.

Passagers et marins réussirent à gagner la terre sur des radeaux, terre aride et déserte; quant aux épaves et aux marchandises, elles furent pillées par les Malgaches, qui étaient accourus sur la plage, leur roi en tête. Force leur fut de suivre ce roi jusqu'à sa ville, où ils eurent la surprise de trouver d'autres Anglais, les capitaines Drummond et Steward et leurs équipages, qui, ayant été pris par des pirates et déposés à Matitanană, avaient naufragé sur la côte de l'Androy, il y avait deux à trois mois, en tentant de gagner avec leur chaloupe la baie de Saint-Augustin. Le roi les

(1) Alex. HAMILTON, *loc. cit.*, t. I, p. 16-17.

(2) *Archives du Cap* et Mc THEAL, *History of South-Africa*, p. 150.

(3) Il y a 8 éditions de cet ouvrage.

(4) Le premier lieutenant était un nommé Prat et le second le fils de l'amiral Bembo.

avertit que, ne pouvant assumer la charge de subvenir à la nourriture d'un si grand nombre d'individus, ils devaient se répartir entre divers villages.

Craignant que, une fois séparés par petits groupes, ils ne puissent plus espérer pouvoir jamais quitter Madagascar, ils se concertèrent et résolurent de s'emparer du roi et de son fils aîné comme otages et de tâcher de gagner Fort-Dauphin où régnait un prince ami des Européens, le roi Samuel[1], ce qu'ils firent cette nuit même.

Ce coup de main était hardi et habile; malheureusement, se laissant abuser par les promesses des Malgaches, ils commirent la faute de relâcher leurs deux otages trop tôt et furent aussitôt attaqués sur les bords du Mandraré par une masse considérable d'indigènes qui les massacrèrent tous, à l'exception de quatre jeunes gens, Drury et trois mousses, et d'une dizaine de leurs compagnons, notamment des capitaines Drummond et Steward et du lieutenant Bembo[2], qui avaient fui sans bruit pendant la nuit pour gagner Fort-Dauphin et qui revinrent peu après avec le roi antanosў Samuel pour venger les morts et délivrer les quatre prisonniers, mais qui ne réussirent pas dans leur entreprise.

Le roi Andriamahavariană s'adjugea Drury qu'il emmena à sa ville située à trois journées de marche à l'Ouest du Mandraré et qu'il préposa à la garde de ses bœufs. De ce jour, Drury vécut de la vie des Malgaches, allant comme eux dans les bois récolter du miel ou chercher des cailles, des tenrecs[3], des racines comestibles telles qu'« ovў » ou ignames, « babŏ » et « fangitsă » ou Dioscorées, etc. Il subit beaucoup d'ennuis et courut beaucoup de dangers[4], il prit part aux expéditions nocturnes que faisaient continuellement les Antandroy pour razzier les bœufs de leurs voisins, ainsi

(1) Voir plus haut, p. 471-472.

(2) Le capitaine Drummond a été tué à Madagascar; le lieutenant Bembo est retourné en Angleterre.

(3) Sorte de hérissons particuliers à Madagascar, fort bons à manger.

(4) L'auteur se complaît à peindre sa misérable existence sous des couleurs très noires, mais, si le fond de son récit est véridique, il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il dit de son esclavage, car il est certain qu'il n'était pas traité en vrai esclave, comme le montre, du reste, l'honorable fonction que le roi lui a confiée d'aller à sa place tuer les bœufs de ses sujets : on sait que, chez un certain nombre de peuplades du Sud, les Andriană ou nobles avaient seuls le droit de couper le cou aux bœufs, les libres n'avaient pas ce privilège; or, si Drury avait été ravalé au rang d'esclave, il

qu'aux guerres qu'amenaient sans cesse ces rapts. Andriamahavariană, ayant été vaincu dans une de ces guerres par son parent Andriankirindră, l'envoya avec ses troupeaux sur les bords du Manambovŏ chez son allié Andriamananjakă chez lequel il demeura dix-huit mois.

Lorsque la paix fut rétablie entre les rois antandroy, la guerre recommença avec Hosintanỹ, roi des Mahafalỹ dont le roi du Fiherenană, Ravovonă, ayant à se venger, requit et obtint l'appui d'Andriamananjakă et d'Andriamahavariană. L'envoyé de Ravovonă, Ranaonă, s'intéressa à Drury dont le sort lui parut lamentable et proposa à Andriamahavariană de l'acheter; celui-ci ne voulut point en entendre parler. Drury s'enquit alors de la route à suivre pour gagner la baie de Saint-Augustin, bien décidé à s'enfuir à la première occasion favorable, quoiqu'il y eût tout le pays Mahafalỹ à traverser et que la distance fût grande.

Dans une excursion à main armée que fit son maître contre un de ses voisins, Ra Ambahoakă, qui lui avait enlevé quelque temps auparavant huit esclaves et trente bœufs, il s'empara de la fille de ce petit prince dont il fit sa femme et avec laquelle il mena une existence agréable. Andriamahavariană, qui le soupçonnait de vouloir s'enfuir, lui fit jeter par un vieil « Ombiasy » un sort qui devait, sous peine de mort, l'empêcher de quitter le pays.

Cette incantation ne modifia naturellement pas ses projets et, dès la saison sèche venue, il partit une nuit et s'en fut d'une traite à 30 milles dans l'Ouest, au mont Angavŏ où résidait Andrianafară qui accepta de le prendre sous sa protection et où il vécut en homme libre, allant et venant où et quand bon lui semblait, le fusil sur l'épaule, et n'ayant d'autre occupation que de chasser.

Il vivait là depuis six mois quand Andrianafară partit, comme les autres princes antandroy, pour rejoindre suivant les conventions faites avec Ranaonă l'armée antifiherenană qui campait sur le bord du Menarandră à la

n'eût jamais été appelé à un semblable honneur. La vérité, c'est que ces rois malgaches, lorsqu'ils avaient la chance d'avoir un Européen chez eux, ne voulaient à aucun prix le laisser partir et surtout le laisser aller chez un autre roi, car ils s'en enorgueillissaient et le considéraient comme un auxiliaire précieux dans leurs guerres.

frontière du pays Mahafalÿ et que commandait un oncle du roi, Andriamitrangă. La bataille tourna à l'avantage des Antifiherenană et des Antandroy. Quand la dislocation eut lieu, Drury se proposait de suivre Andriamitrangă et d'aller avec lui à la baie de Saint-Augustin; Andrianafară ne le lui permit pas et il dut revenir à Angavŏ.

Au bout de deux mois, profitant d'une occasion propice, il s'enfuit de nuit et marcha à toute vitesse pendant sept jours à travers un pays désert, où il n'aperçut, et de très loin, qu'une troupe de chasseurs de bœufs sauvages. Fatigué et les pieds en sang, il se reposa pendant six jours, mangeant le reste des vivres qu'il avait emportés, ainsi que le miel et les racines comestibles qu'il avait récoltés sur sa route; le quatorzième jour, il se remit en marche et arriva le vingt-troisième au bord de l'Onilahÿ ou rivière de Saint-Augustin : il y vit, pour la première fois depuis son départ, deux indigènes qui s'enfuirent en l'apercevant. Le vingt-neuvième jour, il arriva enfin à la ville d'Andriamitrangă, qui était située à une toute petite distance de la baie de Saint-Augustin et, le lendemain, il fit visite au roi Andriamanao, fils et successeur de Ravovonă; il y trouva un Hollandais nommé Eglasse, pirate qui avait abandonné le navire de Burgess en même temps qu'Arnold à la suite d'une querelle et qui, après la mort d'Arnold tué par les Mahafalÿ dans une escarmouche, avait continué à résider à Saint-Augustin.

Sur ces entrefaites une armée de 5,000 Sakalavă, sous les ordres d'un général de Ratsimanongarivŏ[1], Ramaimbolambŏ, envahit le Fiherenană et s'avança jusqu'à Manombŏ. A cette nouvelle, les Antifiherenană partirent en hâte pour s'opposer à la marche de l'ennemi, mais quelques hommes et, entre autres, Drury restèrent dans la ville du roi pour la défendre au cas d'une attaque par les Mahafalÿ; leur nourriture consistait presque uniquement en lait et en tamarins mêlés à de la cendre. Les guerriers revinrent au bout de douze jours, n'ayant pu joindre les ennemis qui, à leur approche, s'étaient retirés. La tranquillité revenue. Drury alla à la chasse des bœufs sauvages, puis vint passer quelques se-

[1] Tsimanongarivŏ est le fils aîné de Lahifotsÿ, le fondateur du royaume Sakalavă.

maines avec Eglasse chez qui il tomba gravement malade et qui, peu après, fut sagayé par ordre du roi qu'il avait à diverses reprises insulté et maudit.

Survint alors une guerre avec les Mahafalў et Drury fut chargé de porter en avant de l'armée l'«Olў» ou Talisman national qu'il devait jeter dans les rangs de l'ennemi au commencement du combat, ce qu'il se hâta de faire dès les premiers coups de fusil, mais le sort des armes fut contraire aux Antifiherenană et leur général Andriamitrangă, ainsi que de nombreux guerriers, périrent. Les survivants ramenèrent cependant beaucoup de bétail et de prisonniers.

La saison des pluies passée, les Mahafalў revinrent les attaquer et les femmes s'enfuirent avec les troupeaux à Manombŏ, où elles trouvèrent les Sakalavă qui envahissaient le pays du côté du Nord. Drury qui les avait suivies fut fait prisonnier; le général Ravovў, petit-fils de Tsimanongarivŏ, le prit avec lui et le traita fort bien. Satisfaits de leur butin, les Sakalavă retournèrent dans leur pays et le général s'en fut à Mahabŏ, où résidait le roi Ratsimanongarivŏ, afin de lui rendre compte de son expédition. Ce roi, qui était âgé d'au moins quatre-vingts ans et d'un aspect farouche et qui était richement vêtu, le reçut entouré de ses principaux chefs, au son des tambours et des conques marines; on lui fit fête et on but force «toakă» [rhum malgache]. Drury vit là un Anglais, nommé William Thornbury (probablement un pirate), qui y avait été abandonné, ainsi que le chirurgien du bord et un matelot[1], il y avait neuf ans, par un navire qui avait été obligé de dérader à la suite d'un coup de vent; ils furent heureux de causer ensemble et de s'entretenir de leur espoir de revoir leur pays.

Arrivé chez Ravovў, dont la ville était à deux journées de marche au Nord de Mahabŏ, Drury fut nommé capitaine de ses gardes et reçut la mission de surveiller sa femme Rakalŏ. Il accompagna son maître dans la tournée que celui-ci fit pour inspecter son bétail et il visita avec lui Ramomă, le fils aîné de Tsimanongarivŏ, dont la ville est sur le bord du Mania, et Ratsimanoa, le fils de Ramomă.

Il y avait trois mois que Drury était revenu de cette excursion,

[1] Le chirurgien et le matelot étaient morts de maladie peu après le départ du navire.

lorsqu'arriva en rade de Morondavă le *Clapham Gally* que commandait le capitaine Wilks; voyant qu'il souhaitait partir avec ce navire, Ravovÿ se mit en colère et le traita durement. William Thornbury eut l'autorisation de s'embarquer, tandis que lui, surveillé nuit et jour, ne put s'enfuir. Quand le navire eut quitté la rade et que la surveillance se fut ralentie, il alla se mettre sous la protection de Ramomă qui refusa de le rendre à Ravovÿ et lui donna une femme : sa vie chez ce prince fut aussi confortable et heureuse que possible. Il y était depuis deux ans et demi quand arrivèrent sur rade en 1716 deux navires, la *Sarah* et le *Drake*, pour y faire la traite des esclaves; on lui remit une lettre du capitaine du *Drake*, William Mackett, qui l'informait qu'il avait pleins pouvoirs de le racheter à tout prix. Ramomă, tout en cherchant par toutes sortes de promesses à le retenir auprès de lui, lui dit cependant que, si telle était sa volonté, il ne l'empêcherait pas de partir et qu'il ne demandait en échange rien d'autre qu'un fusil en souvenir de lui. Drury, tout en le remerciant très affectueusement ainsi que ses femmes des bons procédés qu'ils avaient eus pour lui, lui dit que sa famille l'attendait et qu'il devait partir. Il alla ensuite faire ses adieux au roi, qui ne fit aucune opposition à son départ.

Dès qu'ils eurent connaissance de son arrivée au bord de la mer, le capitaine de la *Sarah*, Bloom, vint à terre avec William Mackett pour le recevoir. Drury leur facilita l'achat des esclaves. Sur ces entrefaites, arrivèrent un troisième navire, le *Mercury*, capitaine White, et une galiote que commandait Henry Mackett; la *Sarah* mit alors à la voile pour Fort-Dauphin et le *Drake* pour la baie de Bombétoke où il arriva au bout d'une semaine, en octobre 1716. Drury, qui était à bord du *Drake*, alla à la ville du roi Andriantoakafö, qui était parti en guerre avec 5,000 à 6,000 hommes; il y rencontra quatre anciens pirates venus de l'île de Sainte-Marie, les nommés Burgess, Zachary, le Hollandais John Pro et Nick Dove, l'un des trois mousses échappés avec Drury au massacre de l'équipage du *Degrave* dans l'Androy [1].

[1] Ayant réussi à gagner Fort-Dauphin, où il demeura deux ans, Nicolas Dove s'était rendu par terre à l'embouchure du Matitananä où il s'était embarqué sur un vaisseau pirate.

Au bout d'un mois, le roi arriva avec son armée, ramenant de nombreux prisonniers. Après avoir fêté sa victoire, il vendit aux Anglais autant d'esclaves qu'ils purent en prendre à leur bord, et, au commencement de janvier 1717, étant comble, le *Drake* partit pour Morondavă, laissant dans la baie de Bombétoke l'*Henry*, capitaine Harvey, qui y prit aussi une cargaison complète.

En rade de Morondavă, il retrouva le *Mercury* dont le capitaine White[1] y achetait des esclaves; après quelques jours de relâche, le 20 janvier, il mit à la voile pour la Jamaïque où fut vendue sa cargaison de Malgaches; il en partit le 5 juillet et, le 9 septembre 1717, il arriva en Angleterre aux Downs, où, en débarquant, il apprit la mort de son père et sa mère.

L'année suivante, le 13 septembre 1718, Drury s'embarqua à bord du *Mercury* avec le capitaine White et, ayant atterri le 7 juin 1719 devant l'embouchure du Manomboarivŏ[2], il mouilla le surlendemain en rade de Fort-Dauphin. Le roi Andriamarosavoy dépêcha un Irlandais qui avait déserté le navire du capitaine Ware et qui habitait sa ville située à plus de 20 milles dans l'intérieur, afin de lui dire qu'il était l'ami de tous les blancs, à l'exception des Français qui avaient tué son grand-père et emmené en captivité un de ses oncles, et qu'il lui fournirait tout ce dont il aurait besoin. White y laissa quatre hommes et quelques nègres du Natal pour traiter avec les indigènes; il s'en alla à Matitanană où il jeta l'ancre le 26 juillet et d'où venait de partir le capitaine Mackett avec une cargaison de 330 esclaves faite en 20 jours. Il déposa à terre Drury avec des marchandises et un matelot pour le seconder dans la traite et il mit à la voile pour l'île Bourbon. Drury s'installa dans la ville du roi qui est assez loin de la côte et prêta aux indigènes des fusils et des munitions

[1] Thomas White faisait de la piraterie dans les parages de Madagascar depuis 1702; la cargaison d'esclaves qu'il prit cette fois-là fut portée à la Jamaïque où il arriva en juin 1717. Il est mort à Bourbon, en 1719, pendant une relâche[*].

[2] Cette rivière est située à 9 lieues au Nord de Fort-Dauphin.

[*] C'est ce que disent Maillard (*Notes sur l'Île de la Réunion*, 1862, p. 335) et Drury (*Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. IV, p. 405). Johnson, dans son *History of Pyrates* (*Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 604), le fait mourir à Madagascar.

afin qu'ils pussent faire la guerre à leurs ennemis avec avantage; il les accompagna même dans une de leurs expéditions.

Le *Mercury* revint au milieu du mois de septembre, ayant perdu son capitaine White qu'avait remplacé le lieutenant Christal; après avoir embarqué les esclaves achetés par Drury, il retourna à Fort-Dauphin où régnait l'anarchie la plus complète à la suite de la mort du roi Andriamarosavoy, qui avait été tué dans une expédition contre les Antimarotserokă, et où tout commerce était devenu impossible. Christal reprit à bord les hommes et les marchandises qui étaient à terre et partit pour Morondavă où il arriva le 16 octobre 1719. Tsimanongarivŏ était mort et son fils Ramomă, qui lui avait succédé, avait transporté sa résidence à Mahabŏ. Drury fut accueilli avec joie et fut tout étonné de retrouver, considérablement augmenté, son troupeau de bœufs que le roi avait fait soigner à son intention; il y demeura dix semaines pendant lesquelles il fit une pleine cargaison d'esclaves qu'il alla vendre en Virginie, puis il retourna en Angleterre où il arriva le 11 septembre 1720 (*Madagascar or Robert Drury's Journal during fifteen years of captivity on that island,* Londres, 1729, et *Madagascar ou le Journal de Robert Drury,* in : *Coll. ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. IV, p. 1-436).

26. Il paraît que l'Anglais Rogger, revenant de Madagascar en 1714 avec la supplique des nombreux pirates habitant cette île qui demandaient leur pardon, aurait eu des entretiens avec le gouverneur Pitt et quelques-uns de ses associés au sujet d'une colonie à établir à Madagascar et que ceux-ci, après avoir bien considéré et pesé cette entreprise, souscrivirent dans ce but 40,000 livres sterling, soit 1 million de francs; mais, cette île étant comprise dans la concession octroyée à la Compagnie des Indes orientales, ils ne purent obtenir son autorisation, quoiqu'elle ne voulût pas faire cette entreprise à ses frais[1].

27. En 1722, une escadre sous les ordres du commodore Matthews, envoyée pour donner la chasse aux pirates dans la mer des Indes, a touché à la baie de Saint-Augustin, à la Pointe à Larrée (le 18 avril), à Rantabé

[1] Manuscrit des Archives de Stockholm, *Handel och Sjöfart Koloniër Africa Manuscrift.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

et à l'île de Sainte-Marie, puis à la baie de Bombétoke, sans rencontrer les pirates qu'elle cherchait[1].

28. Le *Sussex,* navire de la Compagnie anglaise des Indes orientales, ayant été assailli dans l'Est du Cap de Bonne-Espérance le 9 mars 1738 par une grosse tempête et faisant eau de toutes parts, fut abandonné par son capitaine Gostlin et par presque tout son équipage qui se transportèrent le 11 mars à bord du *Winchester* avec lequel il naviguait de conserve; seize marins toutefois, entre autres John Dean, restèrent à bord, espérant pouvoir sauver le navire et le ramener, en Angleterre, et, dressant une mâture de fortune, ils arrivèrent en vue de Madagascar quatre jours après que le *Winchester* les eut quittés. Ayant mis le cap sur la baie de Saint-Augustin, ils y mouillèrent trois jours après avoir vu terre ; ils naviguaient le jour et, la nuit, ils jetaient l'ancre. Ils tirèrent quelques coups de canon pour appeler les indigènes; le lendemain, ils reçurent la visite de deux Malgaches dont l'un parlait anglais et qui leur remirent de la part du roi Baba une jarre de miel. Le jour suivant, qui était un dimanche, quelques-uns allèrent à terre pour entrer en relations avec les habitants; ils n'en trouvèrent que quatre, mais, le lundi, les principaux chefs du pays vinrent à bord et emmenèrent John Dean à Saolară où le roi campait en ce moment avec son armée. Baba l'accueillit avec bienveillance et reçut ses cadeaux avec joie; il lui fournit des vivres en abondance et vint visiter le *Sussex* avec un Français et un Portugais qui étaient alors ses hôtes: mais, dès que les indigènes eurent constaté qu'il y avait si peu d'hommes à bord, ils devinrent importuns et insolents, à tel point qu'il fallut mettre à chaque passavant une sentinelle pour les empêcher d'envahir le navire. Les Anglais travaillèrent à mettre le *Sussex* en état de reprendre la mer, se faisant aider par six esclaves qu'ils avaient achetés en échange de trois barils de poudre, et, une fois la carène lavée et goudronnée, les voiles enverguées et la dunette réparée, ils levèrent l'ancre en route pour Mozambique, étant restés à Saint-Augustin près de quatre semaines.

[1] Cl. Downing, *A compendious history of Indian wars,* 1737, p. 52, 80, 65 et 235.

Malheureusement, le second jour, le navire échoua sur les « Bassas da India »; ils s'embarquèrent dans la pinasse que les vagues firent chavirer; trois hommes se noyèrent et les autres, ayant gagné tant bien que mal le haut-fond à la nage, retournèrent à bord du navire dont il ne restait plus que la proue. Le troisième jour après le naufrage, ayant consolidé le canot au moyen de traverses et l'ayant calfaté, James Holland, Stephen Wicks, William Eadnell, John Dean et le Français qu'ils avaient recueilli à Saint-Augustin prirent la mer et abordèrent à l'île de Madagascar au bout de dix-sept jours : ils croyaient être dans la baie de Saint-Augustin, tandis qu'en réalité ils étaient dans la baie de Lovobé, l'une des bouches du Morondavă.

Ils furent cinq jours sans trouver âme qui vive; Dean et Wicks eurent beau battre le pays de tous côtés, ils ne virent personne et revinrent désespérés auprès de leurs deux autres compagnons qui, étant malades, n'avaient pu les suivre; mais, le sixième jour, ils rencontrèrent plusieurs indigènes qui leur firent un bon accueil et leur donnèrent à manger de la viande de bœuf rôtie.

Ils les suivirent et, après trois jours de marche, ils arrivèrent à une ville où ils demeurèrent une semaine, puis, en ayant traversé une dont le chef ne voulut pas les hospitaliser, ils s'arrêtèrent à une troisième où ils séjournèrent deux mois, assez mal traités du reste; de là, ils tâchèrent de gagner Mahabŏ, la résidence du grand roi sakalavă, mais ils furent retenus pendant cinq mois chez un grand personnage du pays, Rafaraharŏ, qui du reste les traita fort bien; dans ce voyage, James Holland, Stephen Wicks et Eadnell moururent l'un après l'autre, de sorte que John Dean arriva seul à Mahabŏ où il reçut un bon accueil et où il retrouva le Français qui les avait quittés en route et qui y était déjà depuis plusieurs jours; il fut confié aux soins d'un nommé Ranosў chez lequel il demeura quatre mois et qui lui donna une bonne hospitalité; comme ses vêtements étaient usés, il était forcé d'aller pour ainsi dire nu, n'ayant comme les indigènes qu'un petit lambeau de toile autour des reins.

Au bout de ces quatre mois, il se rendit à Andakabé et y apprit qu'un navire français était en rade de Lovobé; malgré la défense qu'on lui fit de

chercher à entrer en relations avec quelqu'un de l'équipage, il réussit à parler au capitaine et au maître qui heureusement savait l'anglais. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'il obtint du roi la permission d'aller au bord de la mer; en y arrivant, il eut la joie de voir à côté du navire français un navire anglais, le *Prince William*, dont le capitaine, Thomas Langworth, avisé de la présence à terre d'un de ses compatriotes, s'empressa de venir le chercher et de le mener à son bord, où il le traita avec la plus grande bonté.

Revenu à Londres, Dean reçut la récompense de sa hardiesse et de son courage: la Compagnie des Indes lui accorda une pension, fit faire son portrait qui fut mis dans une des salles de l'« India House »; quant aux officiers et aux matelots du *Sussex* et du *Winchester*, ils furent censurés et perdirent leur emploi [1].

29. En 1740, un capitaine anglais, nommé Cook, ayant mouillé en rade de Morondavă et ayant descendu des marchandises pour acheter des esclaves, fut pillé et perdit sa chaloupe et les sept hommes qui la montaient. Il dut partir précipitamment pour la baie de Saint-Augustin.

Le roi de Morondavă s'appelait Andrian-dRamomă ou Andrian-dRamanetră; il a été assassiné par ses sujets l'année suivante, en 1741, ainsi que son fils Tsimanoa [2].

30. Le 20 août 1744, la flotte que commandait le commodore Barnet a mouillé dans la baie de Saint-Augustin et en est partie le 15 septembre; les matelots ont campé sur le rivage [3].

31. Un marin anglais, John Brohier, a levé en 1746 le plan du port de l'île de Sainte-Marie à 1/11,600; il a été publié en 1775 par Dalrymple dans son *Neptune anglais* [4].

32. En 1751, deux navires de guerre anglais, le *Vigilant* et le *Ruby*,

(1) John Dean, A genuine account of the ship « Sussex », manuscrit de la *Guildhall Library* et de l'*India Office Record*.

(2) *Rijsarchief*, *Koloniaal Archief*, n° 4127, *Papieren van Kaap*. — Drury parle de ce prince Ratsimanoa, petit-fils de Ratsimanongarivo, et fils de Ramomă (voir plus haut, p. 502-503 et 505, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. IV, p. 344-345); d'après les marins du « Barneveld », Ramanetră était de Ramomă (voir plus haut, p. 473-476).

(3) *Tracts East-India Library*, vol. 437.

(4) Reproduit dans l'Atlas de l'*Hist. Géogr. Madag.*, par A. Grandidier, pl. XXXII, 7.

ont hiverné sur la rade de l'île de Sainte-Marie. Leurs capitaines avaient fait transporter sur cette île le bétail qu'ils avaient acheté à la Grande Terre; au moment du départ, ils ne le retrouvèrent plus, les indigènes l'avaient volé; ils prélevèrent alors sur les troupeaux des habitants de la Grande Terre le nombre d'animaux qui leur avaient été pris[1].

33. Cette même année, le navire, le *Fort Saint-Georges*, est parti en avril du port Saint-David sur la côte de Coromandel et est venu à la baie de Saint-Augustin. Le capitaine William Mortemare et un officier espagnol, Lefort, de Carthagène, sont allés de là à Tuléar où ils ont acheté 150 esclaves au roi Baba, ainsi que les vivres nécessaires à la traversée du retour, riz, voëmes et viande. Ils ont ensuite visité la baie de Boină, d'où ils sont allés en pirogue à celle de Bombétoke; ils ont remonté le fleuve jusqu'à Marovoay, où résidait le roi, pour convenir du prix des esclaves, puis après huit jours d'absence, ils sont revenus à Boină où ils en ont pris 300. Ils ont été de retour dans l'Inde, au port Saint-David, le 4 septembre 1751[2].

34. Une escadre anglaise, qui était sous les ordres de l'amiral Watson et dont le Dr Édouard Ives était le chef du Service de santé, a jeté l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 18 juillet 1754. Les équipages des divers navires avaient été très éprouvés par les fièvres putrides et par le scorbut: à bord du seul vaisseau-amiral, le *Kent,* le nombre des malades était de 150. Le Dr Ives s'empressa de les faire porter à terre dans des hamacs, car ils n'avaient pas la force de monter sur le pont; l'air de la terre et les fruits rafraîchissants qu'ils y mangèrent leur furent si salutaires que, en moins de trois semaines, presque tous recouvrèrent la santé.

L'ancre était à peine tombée que le vieux Robin Hood, premier ministre du roi Baba, les capitaines John Anderson et Frédérik Martin, deux autres chefs qui s'enorgueillissaient de porter des noms anglais et d'autres montèrent à bord du *Kent;* tous ces grands personnages étaient à peu près nus, ayant un simple lambeau de toile autour de la taille et un autre jeté négligemment sur les épaules. Quatre jours après, le roi, qui avait une soixantaine d'années et qui souffrait de la goutte, vint néanmoins au bord

[1] Dalrymple, *Oriental Repertory*, t. II, p. 139-140.

[2] *Bull. Géogr. histor. et descript.*, 1903, n° 2, p. 285-289.

de la mer avec sa famille et sa suite et il envoya son héritier présomptif souhaiter la bienvenue à l'amiral et fixer le jour où celui-ci lui ferait sa visite officielle. Le jour convenu, l'amiral, entouré de son état-major, se rendit au camp du roi avec sa musique qui joua en l'honneur du roi, tandis que celle du roi, qui se composait de deux paires de conques marines, joua en l'honneur de l'amiral; puis eut lieu la remise des cadeaux qui consistaient en armes à feu, en sabres et en liqueurs fortes et dont aucun ne lui plut autant que l'eau-de-vie.

Pendant leur séjour, on les a fréquemment volés, avec tant d'adresse d'ailleurs qu'ils n'ont jamais réussi à découvrir les coupables. Les femmes venaient très librement dans les tentes, sans que les parents ou les maris en prissent ombrage.

Le 11 août, ayant complété leur provision d'eau et embarqué autant de bétail vivant qu'il put en être arrimé, tous les navires mirent à la voile, en route pour les Indes orientales[1].

35. Deux navires de guerre anglais sont venus, paraît-il, en 1754 sur la côte orientale de Madagascar, dont les habitants leur ont rendu tous les services en leur pouvoir et leur ont fourni tous les vivres dont ils avaient besoin. Ils les ont, dit-on, récompensés en leur donnant des piastres fausses et en emmenant par trahison plusieurs hommes libres venus à leur bord en toute confiance, qu'ils ont vendus comme esclaves[2].

36. L'amiral anglais Kempenfelt a relâché dans la baie de Saint-Augustin deux fois, en 1756 et en 1760, et il a constaté que ses habitants sont très habiles dans l'art de trafiquer et qu'ils augmentent de plus en plus les prix des produits de leur pays, si bien qu'il est d'avis qu'on devrait chercher quelque autre rade dont les habitants seraient moins gâtés.

Le second du navire amiral l'*Elizabeth*, W. Nichelson, a dressé le plan de cette baie à 1/21,000e (plan gravé qu'a reproduit D'Après de Mannevillette[3]).

(1) Edward Ives, *A voyage to India in the year 1754*, Londres, 1773.

(2) In : Manuscrit de l'amiral Kempenfelt, *British Museum*, Add. 33765, fol. 19.

(3) Manuscrit du *British Museum*, Add. 33765, fol. 18-19, et Grant, *Hist. of Mauritius*, 1801, p. 301-304. Voir le plan dans l'*Hist. Géogr.* d'A. Grandidier, pl. XL, 1.

37. Le navire anglais *Lenox*, que commandait le contre-amiral Cornish et qui était parti d'Angleterre le 15 avril 1759, a relâché le 11 août dans la baie de Saint-Augustin et, après y avoir fait de l'eau et s'y être ravitaillé, il a mis à la voile le 1er septembre (1).

38. En 1765, le navire anglais l'*Argo* a relâché dans la baie de Saint-Augustin, dont les officiers ont levé le plan à 1/73,000 (2).

39. Trois marins anglais Lockart Russel, Seth Loftus et Robert Hughes ont levé les plans, l'un du port de Sainte-Marie à 1/11,600 en 1771, le second de la baie de Bombétoke vers 1780 et le troisième de la baie de Fort-Dauphin à 1/145,000 en 1789: ces plans ont été publiés les deux premiers par Dalrymple en 1782 dans son *Neptune anglais* et le dernier par l'Amirauté (3).

40. Le 15 juin 1780, les navires de guerre, le *Rippon*, à bord duquel était le capitaine Burn, l'*Asia* et la *Belle-Isle*, mouillèrent dans la baie de Saint-Augustin à cause du scorbut qui décimait les équipages. A la même époque, il y vint neuf navires de la Compagnie des Indes orientales, entre autres le *Moss*, pour la même cause de scorbut. Ils partirent tous les douze le 29 juillet (4).

41. Une flotte anglaise, à bord de laquelle était Makintosh, a relâché dans la baie de Saint-Augustin le 15 juin 1780. Les indigènes vinrent de suite à bord; Makintosh a constaté qu'ils sont bons trafiquants et qu'ils sont hospitaliers (5).

42. En 1791, Lord Keith, se rendant aux Indes, s'est arrêté dans la baie de Saint-Augustin pour s'y ravitailler (6).

43. Depuis cette époque, très peu de navires de guerre ont visité cette baie et les navires de commerce qui avaient l'habitude de venir y faire

(1) Lettre du Rév. Hirst (*Antananarivo Annual*, 1889, p. 192-195, et édition de *Drury* par Oliver, 1890, p. 10-15).

(2) Manuscrit du *British Museum*, Add. 15741, fol. 15. Le plan est reproduit dans l'*Hist. Géogr.* d'A. Grandidier, pl. XL, 2.

(3) Des fac-similés des plans de Lockart Russel et de Seth Loftus sont donnés dans l'Atlas de l'*Histoire de la Géographie de Madagascar*, par A. Grandidier, pl. XXXII, 8, et pl. XLVII, 3.

(4) *Mémoirs of the Life of late Major-general Andrew Burn*, Londres, 1815, t. II, p. 7-8.

(5) Makintosh, *Travels in Europe, Asia and Africa*, Londres, 1786, t. II, lettre lxxe,

(6) Owen, *Narrative of voyages to explore the Shores of Africa, Arabia and Madagascar*, 1833, t. II, p. 90.

de l'eau et des provisions n'y viennent plus depuis longtemps; les relations des Anglais avec les indigènes de Madagascar se sont réduites à quelques baleiniers et à de rares négriers qui y ont relâché pour se ravitailler et quelquefois pour y compléter leur cargaison d'esclaves. On doit toutefois citer les hydrographes Inverarity, qui, en 1802, a levé les grandes baies de la côte Nord-Ouest, et surtout Owen qui a fait la carte de toute la côte Ouest en 1824[1].

44. Le navire *Winterton*, qui avait pour capitaine George Dundas et qui avait quitté l'Angleterre pour le Bengale le 2 mai 1792 avec 280 passagers à bord, dont 10 femmes, se brisa contre un récif de rochers près de la pointe Saint-Félix ou Pointe d'Ambatomifokă, à 63 milles au Nord de la baie de Saint-Augustin; après avoir en vain cherché à le dégager, l'équipage mit les embarcations à l'eau, quoiqu'il fît pleine nuit. A un moment, il s'éleva des cris horribles; toutes les embarcations avaient chaviré et une foule de personnes que, dans l'obscurité de la nuit et avec une mer démontée, on ne put secourir, se noyèrent : on n'en sauva que trois.

La perte des embarcations était chose grave; on se mit à construire des radeaux avec les planches et tous les morceaux de bois qu'on avait sous la main. Le seul canot qui restait fut envoyé en reconnaissance; ceux qui le montaient revinrent dire que, tout le long de la côte, il y avait des brisants et, ne pouvant accoster le navire de peur d'être écrasés contre lui par les lames, ils s'en allèrent chercher du secours à Saint-Augustin. Quelques pirogues vinrent auprès du *Winterton*, mais sans oser l'aborder.

Dans l'après-midi, on mit à l'eau trois radeaux sur lesquels s'embarqua une soixantaine d'hommes; arrêtés pendant un certain temps par la ceinture de récifs qui les séparait de la terre, à marée montante, ils réussirent à la franchir et atteignirent le rivage sains et saufs. Il restait encore à bord près de deux cents personnes, notamment les femmes, et, comme la mer, de plus en plus mauvaise, mettait le navire en pièces, une cen-

[1] Voir l'*Histoire de la Géographie de Madagascar* par A. Grandidier, p. 45-48 et pl. XLV, 2; XLVII, 4 et 6; XXV; XLI, 4; XLV, 3; et XLVI, 5.

taine se réfugia sur une épave et arriva à la plage après dix-neuf heures de transes; une quarantaine, au nombre desquelles se trouvaient trois jeunes filles, fut emportée par une vague; les soixante autres, parmi lesquelles étaient Mrs Cullen et sa fille âgée de dix ans, réussirent le 23 août à se sauver sur un radeau, après avoir touché plusieurs hauts-fonds et avoir passé toute une grande journée trempés jusqu'aux os.

Ces naufragés suivirent le rivage, qui était jonché des épaves de leur navire, et ne tardèrent pas à rejoindre ceux qui les avaient précédés à terre. A ce moment, quatre indigènes, armés de sagaies, les abordèrent et Dale[1], qui était l'officier le plus ancien présent, crut comprendre qu'ils venaient de la part du roi Baba l'inviter à venir le voir. Il partit donc sur-le-champ avec eux; au coucher du soleil, il arriva à un petit hameau de pêcheurs où se trouvaient quelques-uns de leurs compagnons qui venaient d'atterrir, notamment Mrs Cullen et sa fille, c'était ce que lui annonçaient les Malgaches et qu'il avait mal compris. A force d'argent, il obtint pour les dames, qui étaient incapables de marcher, une pirogue et il retourna au camp où, pendant son absence, les naufragés avaient amassé toutes sortes d'objets et de provisions, caisses de vin et de bière, porc et bœuf salés, farine, balles de tissus, vêtements et souliers, etc., qu'ils avaient recueillis sur la plage.

Le 26 août, ils se mirent en route, au nombre d'environ quatre-vingts, dont sept dames, chacun portant des provisions en outre de son bagage personnel. Ils n'avaient pas de guide, ce qui était sans importance puisqu'ils suivaient le bord de la mer. Ils partaient de bonne heure, s'arrêtaient lorsque le soleil devenait trop chaud et prenaient alors leurs repas à l'ombre d'arbres, puis ils repartaient, marchant de 4 heures à 7 heures. Le 28, comme ils contournaient une pointe de rocher battu par la mer, ils reçurent tout à coup une avalanche de pierres qui en blessèrent plusieurs et ils durent parlementer et donner quarante piastres pour qu'on les laissât passer. Enfin, le 1er septembre, comme ils n'étaient plus qu'à quelques milles de la ville du roi, ils eurent le plaisir de voir venir à eux

[1] C'est à Dale qu'on doit en partie le récit de ce naufrage.

IMPRIMERIE NATIONALE.

quelques-uns de leurs compagnons qui les avaient précédés et qui leur dirent que le roi était bien disposé à leur égard.

Le soir, ils arrivèrent à Tuléar et allèrent de suite présenter leurs hommages au roi qui les attendait, assis sur une natte à l'ombre d'un beau tamarinier et entouré de ses chefs et principaux sujets qui étaient armés de mousquets et de sagaies; il leur fit l'accueil le plus amical possible et ne voulut pas accepter le petit cadeau que Dale croyait convenable de lui offrir, disant qu'il prenait une grande part à leurs malheurs et que, lui, roi Baba, et le roi Georges étant frères, il était naturel qu'il prît les sujets de son frère sous sa protection et qu'il leur fournît tout ce dont ils auraient besoin. Sur ce, il fit amener un bœuf qu'il leur donna.

Ils avaient mis sept jours à venir du lieu du naufrage à Tuléar, mais beaucoup de naufragés avaient fait le trajet en moitié moins de temps; d'autres, au contraire, qui avaient été aussi attaqués et volés, arrivèrent après eux.

Le surlendemain de leur arrivée, ils eurent les huttes que le roi avait ordonné de construire pour eux; mais les personnages à qui l'ordre avait été donné et qui étaient parmi les plus hauts du pays exigèrent qu'ils payassent chacun deux piastres; de même, ils durent acheter à un prix excessif le lait, le riz, les patates dont ils avaient besoin, le roi donnant un bœuf chaque jour, mais rien d'autre.

Le 13 septembre, les lieutenants Dale et Wilton partirent avec un passager, M. de Souza, et quatre matelots dans une petite barque pour tenter de gagner Mozambique.

Les naufragés du *Winterton* demeurèrent sept mois à Madagascar, la plupart à Tuléar, quelques-uns à Saint-Augustin dans le but de surveiller l'arrivée d'un navire : on se relayait pour faire cette corvée. Pendant ces sept mois, il est mort une centaine de personnes, quelquefois trois dans la même journée, et ceux qui ont quitté l'île vivants ont été plusieurs fois bien près de mourir. Ils ont eu à endurer beaucoup de misères; mais, si ses sujets les ont souvent volés et ont commis à leur égard toutes sortes d'exactions, le roi n'a cessé de leur témoigner la plus grande bienveillance et s'est toujours conduit généreusement.

Enfin, le 24 mars 1793, Dale arriva sur la rade de Saint-Augustin avec un bateau portugais de 150 tonneaux qu'il avait affrété à Mozambique, alors que depuis longtemps on n'avait plus l'espoir de le revoir, le croyant perdu. La traversée du canal avait en effet été plus longue et plus difficile qu'il ne l'avait supposé; il n'avait atteint Mozambique que le 12 février. Il en était reparti le 1er mars, mais le voyage de retour avait été pénible et n'avait pas duré moins de vingt-trois jours.

Les préparatifs de départ furent rapidement menés; on sala un peu de viande et, quelques jours après l'arrivée de Dale, les naufragés quittèrent avec joie la baie de Saint-Augustin, à l'exception d'un des matelots qui y resta de son plein gré. Une semaine après, ils furent à Mozambique; malheureusement de nombreux décès se produisirent dès leur arrivée sur la côte d'Afrique : il en mourut trente, à peu près le tiers. Les survivants allèrent à Anjouan, puis à Madras ou à Bombay[1].

45. Le 18 octobre 1798, l'escadre commandée par le commodore John Blankett, en route pour la mer Rouge, relâcha dans la baie de Saint-Augustin, puis alla à Anjouan où il aida le sultan de cette île contre les Malgaches qui venaient y faire des incursions[2].

Nous arrêterons ici cette liste déjà fort longue et ne parlerons pas des navires de guerre qui sont venus à Madagascar pendant le XIXe siècle dans un but politique, ni des quelques navires de commerce qui y ont apporté des marchandises. Ce serait entrer dans l'histoire du peuple merinâ, dont nous n'avons pas à parler ici.

5° DANOIS. — 1. En 1626 ou 1627, un yacht danois a relâché à Madagascar et y a abandonné un matelot de Hoorn qu'a recueilli au commencement de 1627 le yacht hollandais *Ouwerkerc*[3].

2. En 1643, un navire danois venant de Chine et des Moluques, qui avait un grand besoin de se ravitailler, relâcha dans la baie de Taolankaranâ [le Fort-Dauphin actuel] où il séjourna six mois, y attendant

[1] BUCHAN, of Kelloe, *Narrative of the loss of the Winterton, East Indiaman, wrecked on the coast of Madagascar in 1792*, Edimbourg, 1820, p. 51-62 et 73-96.

[2] DALRYMPLE, *Coll. of Nautical Memoirs*, t. I, 1806, p. 5-12. Voir plus haut, p. 380.

[3] *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1624-1629, p. 313.

la bonne saison pour partir. Ses officiers entrèrent en relations avec Cauche, Pronis et Rezimont; Cauche les aida dans leur trafic avec les indigènes[1].

3. En 1716, Jean Henry Huguetan, comte de Gyldensteen, a présenté au roi de Danemark, qui l'a pris en considération, un projet d'armement de navire pour aller s'entendre avec les pirates établis à Madagascar, mais les guerres dans lesquelles ce roi était alors engagé en Europe l'ont empêché de mettre ce projet à exécution[2].

4. Les Danois venaient au commencement du XVIIIe siècle dans la baie de Bombétoke; ils y avaient auprès d'Ampombitokană un comptoir qu'ils ont abandonné en 1737, à la suite de la mort du traitant Bernton et de cinq de ses hommes. Un de leurs capitaines, un nommé Kerseboom, y a gâté le commerce en payant les esclaves plus cher que ce n'était l'habitude et en prenant indistinctement femmes, vieillards et enfants[3].

5. Malgré l'abandon du comptoir d'Ampombitokană, il est encore venu quelques navires danois sur la côte Nord-Ouest. L'un de ces navires, la *Grævinde Lanerwigen*, y a pris en 1738, tant dans la baie de Boină que dans la baie de Bombétoke, des esclaves, et son capitaine J. Holst a fait la carte de la côte entre ces baies, carte qui a été publiée par Dalrymple dans son *Neptune anglais*[4].

6° Espagnols. — Comme nous l'avons dit, aucun navire espagnol n'a touché et ne pouvait toucher à Madagascar; il n'est donc pas étonnant que peu d'Espagnols y soient venus. On ne connaît guère que le R. P. Navarrete qui, arrivant de Manille par la voie de Surate, a relâché à cause du mauvais temps à Fort-Dauphin, le 29 mai 1671, où il a séjourné jusqu'au 2 novembre[5], et le cap. Lefort, de Carthagène, venu une première fois à bord du navire anglais le *Fort Saint-Georges*, en 1751, et ayant atterri, d'abord, à la baie de Saint-Augustin, d'où il est allé avec

[1] Cauche, *Relations véritables et curieuses de Madagascar*, 1651, p. 93-100, et Flacourt, *Hist. de Madagascar*, 1658, p. 207.

[2] *Handel och Sjöfart. Kolonièr Africa manuscrift* (Arch. d'État de Suède), et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 626-630.

[3] *Rijksarchief, Koloniaal Archief*, n° 4127, *Tweede deel der Brieven en Papieren van Kaap.*

[4] Cette carte est reproduite dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* par A. Grandidier, pl. XLV, 1.

[5] *Viages y tradatos del Padre Domingo Navarrete*, Madrid, 1676, ch. XXV, XXVI et XXVII.

une pirogue à Tuléar, puis aux baies de Boină et de Bombétoke; il a fait ensuite trois autres voyages pour y aller chercher des esclaves qu'il a menés à l'île de la Trinité et à Porto-Rico, probablement sous pavillon portugais[1].

7° Américains. — A la fin du xviie siècle, plusieurs navires américains sont venus à Madagascar pour prendre des esclaves; à cette époque deux navires de New-York laissèrent dans la baie de Bombétoke, pendant plus d'une année, une vingtaine de matelots pour aider le second fils d'Andriandahifotsy̆, Tsimanatŏ, à conquérir le Boină et préparer de cette façon des cargaisons d'esclaves.

Vers 1700, des navires, également de New-York, y vinrent, les uns pour faire la course, les autres, et en assez grand nombre, pour faire le commerce avec les pirates, commerce réputé alors comme très rémunérateur et capable d'enrichir les armateurs de ce pays[2]. Samuel Burgess (1698-1716), qui est l'un des plus fameux forbans, a fait de nombreux voyages de New-York à Madagascar, tantôt écumant les mers et faisant des prises, tantôt apportant, de compte à demi avec son beau-père Phillips qui était armateur à New-York, des marchandises et surtout des liqueurs avec lesquelles il trafiqua à Saint-Augustin, à Matitanană, à Sainte-Marie, à Bombétoke, etc. : un de ces voyages lui donna un bénéfice net de 125,000 francs et un autre un bénéfice de 250,000 francs.

[1] *Bull. Géogr. histor. et descript.*, 1903, n° 2, p. 285-289.

[2] Nous avons trouvé dans les « Manuscrits de la Chambre des Lords » une lettre à ce sujet, qui dit : « Le commerce [avec les pirates] de Madagascar captive à un point extraordinaire l'attention des négociants de Pensylvanie, qui croient que c'est le seul dans lequel on peut gagner beaucoup d'argent. Les armateurs de New-York ont fait de grandes fortunes dans ce commerce. En ce moment, on attend trois navires qui en reviennent et qui ont ordre de relâcher en divers points des côtes, où les attendent des sloops dans lesquels leur cargaison sera transbordée et qui les transportera en lieu sûr avant que le navire de guerre qui est chargé d'empêcher ce trafic illicite ait connaissance de leur arrivée. Je sais que plusieurs navires vont, ces jours-ci, quitter New-York avec une cargaison appropriée aux besoins et aux goûts des habitants de l'île Madère où ils la troqueront contre des vins et des eaux-de-vie qu'ils porteront directement à Madagascar, où ils les vendront cher aux pirates et achèteront en échange à bas prix le produit de leurs rapines » (Lettre de Robert Quary, de Philadelphie, le 6 mars 1699, in : *Manuscripts of the House of Lords*, 1699-1702, London, New Series, t. IV, 1908, p. 326-327.)

Plusieurs autres célèbres pirates étaient aussi d'Amérique, Nathaniel North, des îles Bermudes (1701-1712), John Halsey, de Boston (1702-1710), etc., et ont résidé plus ou moins longtemps en divers lieux de Madagascar.

Mais dès que la piraterie fut éteinte dans ces mers, il n'y vint plus d'Américains jusqu'en 1830, année où ils y établirent des comptoirs pour faire le commerce des tissus, d'abord à Majunga et, en 1853, à Tamatave; chaque année, quelques navires y apportent des marchandises. Vers le milieu du dernier siècle, il est venu un assez grand nombre de baleiniers américains dans le Canal de Mozambique où ils pêchaient la Baleine australe ainsi que le Cachalot; en 1842, il y en a eu jusqu'à six dans la baie de Saint-Augustin; l'un de nous en a encore vu en 1868, mais, depuis 1884, il n'en est plus venu.

VII. LES CHINOIS.

Est-il venu jadis des Chinois ou des Japonais à Madagascar? Ce n'est pas impossible puisque des jonques japonaises sillonnaient jadis l'Océan Indien et ne craignaient pas, au moins dès le xe siècle, de venir chercher des esclaves à Anjouan[1] et que le type mongol se retrouve chez beaucoup de Mahafalў. Toutefois on n'a à ce sujet aucune donnée[2].

C'est en 1862 qu'on constate pour la première fois la présence d'un Chinois à Madagascar : il tenait une petite boutique dans le bazar de Tamatave[3]. Vers 1872, il en est venu deux ou trois autres, qui n'y sont pas restés longtemps; en août 1891, il en est arrivé plusieurs qui se sont mis à débiter du rhum et à faire avec succès le commerce de détail[4]; il en est même monté deux à Tananarive, où ils ont ouvert une boutique en février 1892, et d'autres se sont répandus sur la côte. Tout récemment on a importé des coolies ou travailleurs qui, du reste, n'ont pas donné satisfaction aux entrepreneurs de travaux publics qui les ont employés.

(1) Voir les *Adjaïb*, 1000 (trad. Van der Lith, 1886, p. 174).

(2) Voir p. 169-170.

(3) Ellis, 1862, et Charnay, 1863.

(4) En 1893, il y en avait une cinquantaine (Foulonneau).

§ 2. LEUR RÉPARTITION ET LEUR DÉNOMBREMENT.

Jusqu'à la conquête de Madagascar par les Français, il n'y a eu aucun dénombrement de la population de cette île, pas plus de la population indigène que de la population étrangère, nous ne pouvons donc prétendre donner le nombre exact des étrangers qui l'ont habitée avant 1895; nous résumerons seulement les quelques renseignements sur ce sujet qui sont épars dans les livres des voyageurs et des missionnaires.

I. ARABES, COMORIENS ET ANTALAOTRĂ. — Du XIIIe au XVIIIe siècle, les Arabes et leurs métis, Comoriens et Antalaotră, étaient en assez grand nombre tant sur la côte N.-O. que sur la côte Nord-Est; il y en avait plusieurs milliers[1]. Ce nombre a, comme nous l'avons dit, notablement diminué après la conquête du Boină par Radamă Ier en 1824, les Antalaotră n'ayant pas trouvé auprès de leurs nouveaux maîtres l'indépendance dont ils étaient accoutumés à jouir avec les rois Sakalavă et ayant émigré soit sur la côte occidentale, soit aux îles Comores. Mais combien étaient-ils alors et combien sont-ils aujourd'hui? Il est impossible de donner un chiffre même approximatif; ce qu'on peut dire, c'est qu'ils sont plus nombreux dans le N.-O. que dans l'Ouest, dans l'Ouest que dans l'Est[2] : nous n'avons, en effet, même dans les derniers recensements aucun dénombrement des Antalaotră ou métis d'Arabes établis dès longtemps à Madagascar, compris dans la population indigène.

Nous savons seulement que les Comoriens, qui, sur la côte N.-O., sont appelés «Silamŏ» [c'est-à-dire Musulmans[comme les Antalaotră, étaient au nombre de 1,460[3] en 1894, de 2,671 en 1904[4], et, en 1905,

(1) En 1506, Tristan da Cunha a trouvé des villes arabes populeuses dans les baies de Boină, de Mahajambă et d'Anorontsangană; en 1613, le P. Luiz Mariano n'estime pas à moins de 6 à 7,000 le nombre des musulmans qui vivaient alors à Boină; en 1672, Nieuhoff a trouvé dans cette même baie de Boină une ville populeuse et riche où de nombreux boutres arabes faisaient la traite, et, en 1792, Dumaine a compté à Majunga 6,000 Arabes ou Indiens (voir notule 188.)

(2) On en a cependant trouvé sur la côte orientale 95, en 1904, et 47, en 1905.

(3) *Annuaire de Madagascar*, 1894.

(4) Répartis 743 à Diégo-Suarez, 1,720 dans le Nord-Ouest (dont 314 à Hell-Ville et 793 à Majunga), 87 dans l'Ouest, 119 dans l'Est, 1 à Fort-Dauphin et 1 dans le Centre.

de 1,471 [912 hommes, 220 femmes et 339 enfants], répartis surtout dans les régions septentrionale (646)[1] et occidentale (876)[2]; dans l'Est il n'y en avait que 137[3], 2 dans le Sud et aucun dans le centre.

Il y a aussi quelques Arabes [57 en 1904 (dont 53, soit 18 hommes, 16 femmes et 19 enfants à Nosy-Bé, et 4 hommes à Majunga)] et quelques Syriens [11 à Majunga (9 hommes et 2 femmes) et 14 à Tamatave].

II. Indiens. — Nous ne pouvons pas être beaucoup plus explicites pour les Indiens que pour les Arabes. Ils étaient autrefois et ils sont aujourd'hui encore assez nombreux dans le Nord-Ouest et, depuis le siècle dernier, dans l'Ouest; ce n'est que plus récemment qu'il en est venu dans l'Est.

Dans l'Ouest, il y en avait : à Majunga une trentaine en 1842[4], 150 en 1869[5], 689 en 1894[6], 646 en 1895[7] et 595 en 1905; à Hell-Ville ou plutôt à Ambanorŏ, 26 (dont 3 femmes) en 1868; à Maintiranŏ, 28 en 1869 et 20 en 1890, et, à Tsimanandrafozană, quelques banians en 1869; depuis peu de temps, il en est descendu dans le Sud-Ouest[8] : en 1903, il y en avait 110 à Tuléar.

Dans l'Est, il n'y en avait que quelques-uns avant 1872, mais, depuis, il est venu des Malabars des «Sarorў», comme les appellent les Malgaches, dont le nombre a peu à peu augmenté. A Tamatave, on en comptait une vingtaine en 1873[9], 150 en 1883, de 300 à 400 en 1893[10] et 209 en 1898. On en a importé 1000 de Pondichéry en 1901 pour les travaux de terrassement du chemin de fer, mais, au commencement de 1902, il n'en restait plus que 250, la mort en ayant fauché rapi-

(1) Tant à Diégo-Suarez qu'à Vohémar.

(2) Soit 691 dans la province de Nosy-Bé, 85 dans celle de Maevatanană, 88 dans celle de Morondavă et 12 dans celle de Tuléar.

(3) Soit 90 dans la province de Vohémar, 32 à Tamatave, 15 chez les Betsimisarakă du centre et les Betanimenă.

(4) D'après Guillain (*Documents sur la côte Ouest de Madagascar*, p. 215).

(5) D'après l'un de nous.

(6) Ces Indiens appartiennent à quatre castes : Banians, Bhorahs, Subdis et Khodjas. Ils comprennent 371 hommes, 122 femmes, 100 jeunes garçons et 96 filles.

(7) Soit 287 hommes, 138 femmes, 112 jeunes garçons et 109 filles.

(8) En 1898, lors du voyage du général Galliéni, il y avait à Tuléar 57 Indiens.

(9) D'après Mullens (*Madagascar*, p. 18).

(10) Foulonneau, *Bull. Soc. Géogr. Comm. Bordeaux*, 1893, p. 417.

dement les deux tiers[1]; en 1904, il y en avait 284 [175 hommes, 43 femmes et 66 enfants].

Il y en a quelques-uns dans le centre[2].

D'après le recensement de 1904, le nombre total des Indiens résidant à Madagascar était de 2,893[3]; il est actuellement, en 1905, de 3,135, comprenant 1,633 hommes, 564 femmes et 938 enfants; 3,111 sont sujets anglais et 24 sujets français; ils sont répartis surtout dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest [2,469][4]; il y en a quelques-uns dans le Nord [197] et dans l'Est [389][5], mais fort peu dans le centre [35][6] et dans le Sud [44][7].

III. Chinois. — Il n'y avait pas de Chinois à Madagascar avant 1862, année où il en est venu un à Tamatave; en 1866, il y en avait six à Nosy-Bé, mais ce n'est qu'en 1891 qu'il en est arrivé un certain nombre : en 1893, il y en avait une quarantaine[8], et, en mai 1896, il a débarqué à Tamatave un convoi de 500 coolies enrôlés pour le compte du Protectorat. En 1894, on en comptait 14 à Majunga, mais, en 1897, il n'y en avait plus que 5 : en cette année 1897, on en a recensé en tout 190, soit 185 à Tamatave et 5 à Majunga.

En 1901, est arrivé un convoi d'Asiatiques pour les travaux du chemin

(1) *Le Madagascar*, 23 février 1902.

(2) En 1891, il n'y en avait qu'un seul, à Fianarantsoa.

(3) Répartis : 249 dans la région septentrionale; 398 dans la région orientale; 2,191 dans la région occidentale; 29 dans le centre de l'île et 26 dans le Sud.

(4) Dans les provinces : de Nosy-Bé, 536; d'Analalavă, 149; de Majunga, 1,030; de Maevatanană, 225; de Maintiranŏ, 38; de Morondavă, 219, et de Tuléar, 272.

(5) Dans les provinces : de Vohémar, 119; des Betsimisarakă du Nord et du Centre, 31; de Tamatave, 155 (a), des Betsimisarakă du Sud et des Betanimenă, 59; de Mananjarў, 20, et de Farafangană, 5.

(6) Dans les provinces : de Mandritsară, 11; de Tananarive, 14 (b); d'Itasў, 1; d'Angavo-Mangorŏ, 3, et de Fianarantsoa, 6.

(7) Dans les provinces de Fort-Dauphin, 27, et des Mahafalў, 17.

(8) Fr.-Eug. Foulonneau, Étude commerciale sur Tamatave, *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 1893, p. 417.

(a) Dans la ville de Tamatave, le nombre des Asiatiques (Indiens et Chinois) était plus considérable dans les années 1899, 1901, 1902 et 1903, où il a été respectivement de 415, 322, 588 et 473 [comprenant 318 hommes, 51 femmes et 104 enfants] (*Journ. offic. de Madag.*, 7 mai 1904, p. 11038-40 : Descript. de Tamatave).

(b) A Tananarive, le nombre des Indiens a été de 139 en 1901 [dont 33 femmes et 11 enfants], de 23 en 1902 et de 15 en 1903; en 1906, il y en avait 19.

de fer, convoi qui comprenait, outre les 1,000 Indiens ci-dessus mentionnés, 1,000 Chinois[1].

En 1904, ils étaient au nombre de 452, répartis : 76 dans la région septentrionale, 31 dans la région occidentale, 24 dans le centre de l'île, 6 dans le Sud[2], et, dans l'Est, 315, dont 107, soit 98 hommes, 3 femmes et 6 enfants, étaient établis à Tamatave. D'après le recensement de 1905, il y en a actuellement 463, comprenant 453 hommes, 4 femmes et 6 enfants et résidant presque tous dans la région orientale [404][3]; il n'y en a que 25 dans la région de l'Ouest[4] et 34 dans le centre[5].

A certaines époques, il y a même eu quelques Japonais : on en a recensé 6 à Majunga [1 homme et 5 femmes] en 1894.

IV. Africains. — Nous ne pouvons pas davantage donner le nombre même approximatif des nègres Africains qui existaient dans les diverses parties de Madagascar avant notre conquête. Comme nous l'avons dit, ce nombre, qui était assez faible jusqu'au xixe siècle, s'est beaucoup accru pendant ce siècle; c'est dans l'Ouest qu'il y en a le plus[6].

Avec le corps expéditionnaire français, sont venues des troupes sénégalaises; il est resté à Madagascar quelques-uns de ces Sénégalais[7], ainsi que quelques Somalis[8].

(1) *Le Madagascar*, 19 mai 1902. — En 1901, on a recensé dans la ville de Tamatave 182 Chinois, soit 170 hommes, 5 femmes et 7 enfants, et, en 1904, 107, soit 98 hommes, 3 femmes et 6 enfants.

(2) Il en est venu 3 à Tuléar en 1902.

(3) A Diégo-Suarez, 134; à Vohémar, 10; à Tamatave, 77; à Fetraombÿ, 79 (employés aux travaux du chemin de fer) et 104 dans le reste de la région orientale jusques et y compris Fort-Dauphin.

(4) A Nosy-Bé, 10; à Majunga, 14, et 1 à Tuléar.

(5) Dans les provinces d'Angavo-Mangorŏ, 15; de Tananarive, 6[a], et des Betsileo, 13.

(6) En mai 1896, le Protectorat a fait venir de la côte de Mozambique à Tamatave 80 Africains pour les travaux publics.

(7) En 1898, on en comptait 34 à Tamatave et 716 à Majunga (606 hommes, 80 femmes et 30 enfants).

(8) Il y en avait 125 à Majunga en 1898 et 232 en 1905[b]. En 1905, on comptait à Madagascar 275 Africains autres que les Somalis [215 hommes, 29 femmes, 31 enfants], répartis 118 dans l'Est[c], 119 dans l'Ouest[d], et 38 dans le Centre[e].

(a) A Tananarive, le nombre des Chinois a été de 82 en 1901 [tous hommes], de 6 en 1902 et de 4 en 1903.

(b) Soit 179 hommes, 21 femmes et 32 enfants. Ils sont principalement à Majunga (149) et à Diégo Suarez (65).

(c) Dont 57 à Tamatave, 58 à Fétraombÿ, etc.

(d) Dont 66 à Analalavă, 24 à Majunga, 19 à Maintiranŏ, 8 à Morondavă, etc.

(e) Dont 36 dans l'Angavo-Mangorŏ.

V. Européens. — On n'avait jusqu'à notre conquête de Madagascar que des données très incomplètes au sujet du nombre des Européens et Créoles qui y étaient établis. En 1901, année où a eu lieu le premier recensement sérieux, on a dénombré dans toute l'île 8,906 Européens, soit 1,655 dans la province de Diego-Suarez, 2,175 dans celle de Tamatave, 1,213 dans celle de Majunga, 906 à Tananarive, etc. En 1903, le total (militaires non compris) était de 9,310 [6,880 Français et Créoles de Bourbon, 97 Anglais et 1,271 Mauriciens, et 1,062 de nationalités diverses], et, en 1904, de 9,773 Européens et Créoles [7,820 Français et 1,953 étrangers], dont 5,004 hommes, 2,489 femmes et 2,280 enfants[1]. En 1905 il était de 9,694 Européens et Créoles, [7,606 Français ou Bourbonnais[2] et 2,088 étrangers[3] dont 1,255 Anglais ou Mauriciens][4] soit 5,372 hommes, 2,051 femmes[5] et 2,271 enfants ayant moins de 15 ans[6].

[1] Répartis : 1° dans la région Nord, 1,159, soit 1,072 Français ou Créoles de Bourbon; 39 Italiens, 31 Grecs, etc.; 2° dans la région Est, 4,298, soit 3,290 Français ou Créoles de Bourbon, 881 Anglais ou Mauriciens, 29 Italiens, 24 Allemands, 23 Norvégiens, 20 Suisses, etc.; 3° dans la région Ouest, 2,022, soit 1,643 Français ou Créoles, 104 Anglais ou Mauriciens, 137 Grecs, 34 Turcs, 20 Allemands, 16 Norvégiens, 16 Italiens, etc.; 4° dans la région centrale, 2,089, soit 1,685 Français ou Créoles, 167 Anglais ou Mauriciens, 91 Grecs, 89 Norvégiens, 22 Italiens, 11 Suisses, etc.; 5° dans la région Sud, 205, soit 130 Français ou Créoles, 37 Anglais ou Mauriciens, 16 Norvégiens, 4 Suisses, 4 Américains, etc.

[2] Soit Français ou Bourbonnais : 101 ayant moins de 1 an, 839 ayant de 1 à 15 ans, 335 de 16 à 19 ans, 2729 de 20 à 39 ans, 909 de 40 à 59 et 115 ayant plus de 60 ans; et Françaises ou Bourbonnaises : 108 ayant moins de 1 an, 819 ayant de 1 à 15 ans, 244 de 16 à 19 ans, 1050 de 20 à 39 ans, 272 de 40 à 59 ans et 86 ayant plus de 60 ans,

[3] Du Sexe masculin : 48 ayant moins de 1 an, 152 ayant de 1 à 15 ans, 73 de 16 à 19 ans, 922 de 20 à 39 ans, 242 de 40 à 59 ans et 47 ayant plus de 60 ans; et du Sexe féminin : 44 ayant moins de 1 an, 160 ayant de 1 à 15 ans, 71 de 40 à 59 ans et 12 ayant plus de 60 ans.

[4] Soit 1651 Françaises ou Bourbonnaises adultes, dans la proportion de 40 pour 100 hommes, et 400 Étrangères adultes, dans la proportion de 31 pour 100 hommes.

[5] Les autres étrangers se divisent en 286 Grecs, 162 Italiens, 141 Norvégiens, 68 Turcs, 61 Allemands, 39 Suisses, 20 Américains, 14 Belges et 5 Espagnols.

[6] Répartis : 1° dans la région Nord, 1,758, soit 1,527 Français ou Créoles de Bourbon, 98 Allemands, 69 Grecs, 48 Anglais ou Mauriciens, 9 Turcs, etc.; 2° dans la région Est, 3,873, soit 2,904 Français ou Créoles de Bourbon, 845 Anglais ou Mauriciens, 25 Norvégiens, 22 Allemands,

C'est à Tamatave qu'il y a la population européenne et créole la plus nombreuse : elle ne comprenait pas moins, en 1893, de 2,000 à 2,250 individus [soit 200 à 250 Européens et 1,800 à 2,000 Créoles[1]]; en 1901, de 2,175, soit 875 hommes, 697 femmes et 603 enfants; en 1904, de 2,645 [soit 547 Français métropolitains[2] et 1,567 Créoles de l'île de la Réunion[3]], soit 991 hommes, 963 femmes et 691 enfants; et, en 1905, de 2,184 [358 Français métropolitains[4] et 1,361 Créoles de la Réunion[5]], soit 855 hommes, 718 femmes et 611 enfants.

A Tananarive, avant 1886, les résidents européens étaient fort peu nombreux, c'étaient presque tous des missionnaires; même après l'établissement du protectorat de la France sur Madagascar, ce nombre n'atteignait pas 200, dont les deux tiers étaient des Français, comprenant, outre une douzaine de soldats[6] qui composaient l'escorte de notre Résident général, les employés de la Résidence, une quarantaine de missionnaires jésuites habitant d'ordinaire Tananarive et seulement 5 à 6 boutiquiers. Depuis, la population européenne et créole s'est développée; elle a été successivement (non compris les militaires) de 700 en 1897, de 906 en 1901[7], de 1,428 en 1902, de 1,472 en 1903[8], de 1,141[9] en 1904 et de 921[10] en 1905.

18 Suisses, 15 Grecs, 14 Italiens, 4 Américains, etc.; 3° dans la région Ouest, 1,829, soit 1,514 Français ou Créoles, 129 Grecs, 76 Anglais ou Mauriciens, 34 Turcs, 22 Allemands, 15 Norvégiens, 11 Italiens, 2 Américains, etc.; 4° dans la région Centrale, 2,029, soit 1,531 Français ou Créoles, 237 Anglais ou Mauriciens, 94 Norvégiens, 72 Grecs, 38 Italiens, 15 Suisses, 12 Allemands, 5 Américains, etc.; 5° dans le Sud, 205, soit 130 Français ou Créoles, 49 Anglais ou Mauriciens, 9 Américains, 7 Norvégiens, 5 Suisses, etc.

(1) Parmi les Créoles, il y a généralement plus de femmes que d'hommes : il y en avait 618 contre 531 en 1904, et en 1905, 478 pour 468 hommes (Foulonneau, *loc. cit.*).

(2) 288 hommes, 134 femmes et 125 enf.

(3) 531 hommes, 618 femmes et 418 enf.

(4) 193 hommes, 90 femmes et 75 enfants.

(5) 468 hommes, 478 femmes et 415 enf.

(6) L'escorte, qui était au début de 35 militaires, a été, en effet, vite réduite à 12.

(7) Outre ces 906 civils qui comprenaient 544 hommes, 194 femmes et 168 enfants, il y avait 880 militaires.

(8) Il y avait à Tananarive, en 1902, 1,720 militaires et 1,305 en 1903.

(9) Soit 901 Français métropolitains (dont 267 fonctionnaires non militaires), 87 Créoles de Bourbon ou de Madagascar (dont 16 fonctionnaires non militaires), 51 Anglais et 34 Créoles de Maurice, et 68 Européens de nationalités diverses (dont 35 Grecs et 25 Norvégiens).

(10) Soit 630 Français métropolitains

Voici quelle était, d'après le *Bulletin économique de Madagascar*[1], la répartition de la population européenne et créole dans les principales villes de Madagascar au 1er juillet 1904 (non compris les militaires) et sa proportion par rapport à la population totale :

Tamatave, 3,198 dont 2,455 Français et Créoles, soit 28 p. 100;
Tananarive, 1,577 dont 1,345 Français et Créoles, soit 2.5 p. 100;
Diégo-Suarez, 1,383, dont 985 Français et Créoles, soit 40 p. 100;
Majunga, 1,271 dont 1,039 Français et Créoles, soit 26 p. 100;
Mananjarў, 321, dont 176 Français et Créoles, soit 7 p. 100;
Hell-Ville, 239, dont 217 Français et Créoles, soit 10 p. 100;
Fianarantsoa, 147, dont 98 Français et Créoles, soit 2.5 p. 100;
Fort-Dauphin, 147, dont 98 Français et Créoles, soit 6 p. 100;
Tuléar, 129, dont 70 Français et Créoles, soit 10.5 p. 100;
Ambositră, 87, dont 75 Français et Créoles, soit 3 p. 100 de la population totale de la ville.

Il y a naturellement de nombreux métis d'Européens et de Malgaches : on en a recensé, en 1905, un millier, soit 100 hommes et 60 femmes adultes, et 846 enfants.

1. Français : A. Français avant 1800[2]. — C'est en 1638 que les Français ont commencé à venir en nombre à Madagascar, dans le but de coloniser cette île. Alphonse Goubert, commandant le *Saint-Alexis*, y est

(dont 272 fonctionnaires non militaires), 101 Créoles de Bourbon ou de Madagascar, 82 Anglais et 46 Créoles de Maurice, et 72 Européens de nationalités diverses (dont 30 Grecs et 24 Norvégiens).

[1] *Bull. écon. Madag.*, 1904, p. 151.

[2] Nous donnons dans la notule [a] les noms des principaux Français qui sont venus à Madagascar avant 1800 : marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, explorateurs naturalistes ou médecins, et prêtres ou missionnaires.

[a] Liste des principaux Français, marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, voyageurs, naturalistes ou médecins, pirates, prêtres ou missionnaires, qui sont venus à Madagascar avant 1800 et ont contribué au développement de nos connaissances sur cette île : Marins : 1° dans la Région Nord ou l'Ankarană, Duleslez-Pézeron (1734), Lacour (1766), Keroest et Pichard (1767), Cordé et d'Egmont (1773), Kozet (1781); 2° dans la Région Est, Alonse Goubert [ct le *St-Alexis*] (1638-1640), Cocquet [ct le *St-Louis*] (1642-1643), Gilles Rézimont [ct le *St-Laurent*] (1643-1644), Lormeil [ct *Le Royal*] (1644), Roger Le Bourg [ct le *St-Laurent*] (1646), De La Forest des Royers (ct l'*Ours* et le *St-Georges*) [tué en face l'île Sainte-Marie, sur le bord du Manantsatrană (1655)] et son second Bachelier de Belleville (1655 et 1657), De La Roche St-André [ct *La Duchesse*] (1657), De Coulon [ct *La Maréchale*] (1657), Rezimont [ct *L'Armand*] (1657 et 1664). De Kergadiou (1657-1663 et 1665), Dupré Eberard (1667), D'Hermitte, Castillon, Duleslez-Pézeron et Sornay 1733), Mahé de la Bourdonnais (1746), Bouvet (1751), D'Après de Mannevillette (1751, 1757

arrivé, en effet, cette année-là avec Cauche et Sébastien Drouart, qui restèrent avec cinq autres matelots et passagers dans la baie de Sainte-Luce jusqu'à l'arrivée du *Saint-Louis* et du *Saint-Laurent* que commandaient les capitaines Cocquet et Rézimont et qui y amenèrent des colons sous la direction de Jacques Pronis et de Foucquembourg; en 1644, le navire *Le Royal*, capitaine Lormeil, arriva à Fort-Dauphin avec 90 autres Français; en 1646, 43 nouveaux colons vinrent à bord du *Saint-Laurent*, capitaine Roger Le Bourg, et 14 allèrent cultiver le tabac dans l'île de Sainte-Marie[1]; en 1648, Flacourt débarqua à Madagascar pour y remplacer Pronis et y séjourna jusqu'en 1655, année où il a remis par ordre du Maréchal de

[1] Van der Meersh, gouverneur de l'île Maurice, dit qu'à son passage à Fort-Dauphin «on n'avait aucunes nouvelles de ces colons depuis onze mois et qu'on ne savait pas s'ils étaient encore vivants ou s'ils avaient été tués par les indigènes» (*Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar* publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 203).

et 1759), Comte d'Aché (1759), Lacour et De la Haye du Poncel (1766), Keroest et Pichard (1767), le Chevalier Grenier (1768 et 1774), Duroslan (1770), La Pérouse (1772 et 1776), Cordé et d'Egmont et de Merguy (1773), Bérubé-Dudemène [c[t] *Le Bougainville*] (1774), Ch. de Sanglier (1774-1776), De Saulnier [c[t] *Le Postillon*] (1775) et [c[t] *La Sirène*] (1776), De Kerguelen (1775), Mengaud de la Hage (1776), Bidé de Maurville [c[t] *Le Subtile*] (1778-1780), Amiraux d'Orves et Suffren (1780?), Kozet (1781), V[te] de la Croix (1786), De Kersaint (1787), C[te] de Rosily [avec Lescallier] (1792), Surcouf (1794); 3° dans la Région Sud-Est, Alonse Goubert (1638-1640), Cocquet (1642-1643), Rézimont (1643-1644), Lormeil [c[t] *Le Royal*] (1644-1646), De La Forest et de Belleville (1654), La Roche S[t]-André, Coulon, Rézimont et Labriants (1657), Dupré Eberard (1667), De la Haye et Defroquettes (1670), Courbaçon (1673), Baron (1674), De la Maisonfort (1713), De Merguy (1773), Ch[er] Grenier (1774), Mengaud de la Hage (1775), De la Richodie (1776), De Poge (1788); 4° dans la Région Sud-Ouest, François Martin, de Vitré, et Pyrard, de Laval (1602), G[al] de Beaulieu et Le Tellier (1620), Angeleaume (1654), Dupré Eberard (1667), De Joannis (1760), Le Fer de Beauvais (1770), Comte de Rosily et Ch[er] de Solminihac [à la poursuite de Benyowsky] (1785); 5° dans la Région Ouest, Jean et Raoul Parmentier (1529), Dupré Eberard (1667), La Vigne [tué avec 18 de ses marins par Lahifotsy̆] (1668), Capitaine du *Petit-Jan* (1669), Girard (1725), P. Joran [cap. de la *Vierge-de-Grâce*] (1733), Bary [cap. du *S[t]-Paul*] (1733), C[t] Duguilly (1750); 6° dans la Région du Nord-Ouest, Jean Fonteneau, dit Alphonse le Saintongeois (1545), le capitaine du *Petit-Jan* (1669), Gigault [cap. de la *Barque-Longue*] (1671), Jugos de Peners (1672), Chevreüil (1673), le sieur de la Merveille (1708), Robert (1722), D'Hermitte et Castillon (1732), Cordé et d'Egmont (1773), Bérubé-Dudemène (1774). — Agents, Négociants ou Colons : 1° dans la Région Est, Cauche (1642), Pronis (1642-1650 et 1654-1655), Foucquenbourg (1642), Et. de Flacourt (1648-1655), Du Rivau (1657-1661), De Belleville (1660-1665), La Case (1661), Champmargou (1663-1672), Carpeau du Saussay (1664 et 1666), François Martin (1665-1668), Blanchard (1665), Jacques de Flacourt (1668), Dellon (1669), De Valgny (1743-1767), Filet dit La Bigorne (1745-1768), Gosse (1705), Mayeur (1758-1787), Laval (1760-1770), Glemet (1767), Benyowsky [avec sa femme et sa sœur, la C[tesse] de Henski, qui repartent le 3 juillet 1774 avec M[me] Cromstowski dont le mari était mort après leur arrivée] (14 février 1772-23 mai 1786), Dumaine (1774-1795), De Bellecombe et Chevreau (1777), Ch[er] de la Serre (1777), Ch[er] de Sanglier (1777 et 1779), Becquet (1779), Le Roux de K'morseven et Oury (1781), Lasalle et Larcher (1786), Barthélemy Hugon (1791-1810), Lescallier (1792); 2° dans la Région Sud-Est, Cauche (1638-1644), Pronis (1642-1655), Foucquembourg (1642-1646), Et. de Flacourt (15 décembre 1648-12 février 1655), Le Roy et Des Cots (1649), La Caze (1656-1671), Champmargou (1660-1672) Carpeau du Saussay (1663 et 1668), De Beausse (1665), Souchu de Rennefort (1665-1666), De Mondevergue (1667-1670), Caron et De Faye (1667), François Martin (1667-1668), Daniel de Candolle [horloger] (1668), Du Bois (1669-1671), La Bretèche (1671-1675?), De Modave (1768-1769), De la Marche et De Valgny (1767-1768), Becquet (1769-1778), Benyowsky (12-14 avril 1772); 3° dans la Région Sud-Ouest, Le Roy (1648 et 1650), Le Roy et Des Cots (1649), Des Perriers [qu'accompagnait l'abbé Mounier] (1655).

La Meilleraye le pouvoir à Pronis, qui, étant mort trois mois après, fut remplacé par Des Perriers, avec Champmargou pour second.

A cette époque, les Français commençaient à prendre intérêt aux expéditions d'outre-mer. Louis XIV, voulant que ses sujets ne le cédassent en rien aux Portugais, aux Anglais et aux Hollandais, favorisa l'association des riches marchands «qui voulaient commercer dans le monde entier» et permit aux princes et aux nobles de placer entre leurs mains à intérêt l'argent qu'ils voudraient pourvu qu'ils ne se livrassent pas eux-mêmes au commerce, et lui-même avança à ces marchands plusieurs millions, voulant que, s'ils souffraient quelques pertes pendant les dix années à venir, elles fussent toutes à son compte. Il y eut dès lors un grand élan pour aller coloniser les pays lointains, notamment l'île de Madagascar, «l'île Dauphine» comme on la nommait. La première expédition de la Compagnie des Indes n'a pas eu les résultats qu'on en attendait.

En 1660, plusieurs Français ont demeuré dans la baie d'Antongil à la suite d'accidents survenus aux navires du Maréchal de La Meilleraye, et, en 1663, un autre de ses navires a laissé à Foulpointe trois Français qui demandèrent à y rester et qui y trouvèrent le sieur de Belleville, venu d'Antongil avec quelques compagnons : celui-ci, qui avait eu l'intention de s'y fixer, partit à leur arrivée pour l'île de Sainte-Marie où François Martin le trouva avec deux autres Français[1]. En 1665, il

[1] François MARTIN, *Mém. sur l'établ. Col. fr.* (manuscrits), p. 53-55.

— VOYAGEURS, NATURALISTES ou MÉDECINS : 1° dans la RÉGION NORD, Mayeur (1774-1775), Corby (1774), Benyowsky et Lasalle (1786); 2° dans la RÉGION EST, Ruelle (1667-1668), Dellon (1669), Charpentier de Cossigny (1733), Poivre (1758), Le Gentil (1762), Rochon (1768), De Romainville (1768), Garreau de Boispréaux et de Marange (1774), Lepaute d'Agelet, Mersais et Bruguières (1774), Rosières (1776), Sonnerat (1780), De Noronha (1787), Aubert Du Petit-Thouars (1795); 3° dans la RÉGION SUD-EST, Ruelle (1667), Poivre (1765), Le Gentil (1761), Rochon (1768), Dr Bouchet (1768-1776), Commerson, Sonnerat, Dejossigny et De Romainville (oct.-déc. 1770), Schneider et Lislet-Geoffroy (1787), Aubert du Petit-Thouars (1795); 4° dans la RÉGION NORD-OUEST, Dumaine (1792); 5° dans l'INTÉRIEUR : A. dans l'ANTSIHANAKĂ, François Martin (1668), La Bigorne (1768), Dumaine (1792); B. dans l'ANKAY, Mayeur (1770), D'Hue et Savoureux (1788), Dumaine (1790); C. dans l'ANKOVĂ ou IMERINĂ, Mayeur (1777 et 1785); D. dans l'ANDRANTSAY, Mayeur (1771 et 1777) E. dans le VOHITSOMBY ou l'ILALANGINĂ (province du Betsileo actuel), La Caze (1667) [y prend 20,000 bœufs avec 30 Français et 5580 Matitanais ou Antimoronă]. — PRÊTRES ou MISSIONNAIRES : 1° dans la RÉGION EST, Abbé Durocher (1779), Abbé Halnat (1791); 2° dans la RÉGION SUD-EST, Abbé de Bellebarbe (1642-1648), Abbés Nacquart et Gondrée (1648), Abbés Mounier et Bourdaise (1654), R. P. Étienne et F. Patte (1663), R. P. de Noinville de Gléfier (1736), Abbé Durocher (1779). — PIRATES : Misson (1693), La Buse (1720-1722). [On trouvera dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar*, par A. GRANDIDIER, p. 206-225. les localités visitées par ces diverses personnes, ainsi que leurs itinéraires.]

y en avait une centaine sur la côte orientale, 3 dans l'île de Sainte-Marie, 2 à Foulpointe, 8 à l'embouchure du Manomboarivŏ (à 19 milles au Nord de Fort-Dauphin) et le reste à Fort-Dauphin, mais, à la fin de cette année, la Compagnie des Indes qui a succédé à la Société de l'Orient après la mort du Maréchal de La Meilleraye y a envoyé une flotte de quatre vaisseaux avec 520 hommes sous les ordres de M. de Beausse et de son secrétaire Souchu de Rennefort.

Le 18 novembre de cette année 1665, l'un des quatre navires de la flotte de la Compagnie des Indes, *Le Taureau*, a déposé dans la baie d'Antongil, par ordre du Conseil du Fort-Dauphin, le sieur Houdry, traitant, avec 20 Français chargés d'y faire un établissement[1].

L'année suivante, le houcre le *Saint-Louis* alla reconnaître la côte occidentale de Madagascar dont les officiers étudièrent les baies, les anses, les mouillages, les rivières, etc.; mais, arrivé en rade de Morondavă, dans le pays de Lahifotsў, le fondateur du royaume Sakalavă, le capitaine La Vigne et le traitant Gabillon y furent tués par trahison avec onze matelots[2].

Si, de 1642, année où Pronis prit possession au nom du Roi de la baie de Sainte-Luce, à 1674, année où eut lieu le massacre de Fort-Dauphin et l'abandon momentané de Madagascar, il y eut à Fort-Dauphin et sur la côte orientale de Madagascar un nombre de soldats et de colons très variable suivant les années, puisqu'en 1649 et en 1653 il y en eut environ 175, et en 1650 et 1665, 100, et, en 1669, plus de 150[3], on peut toutefois dire, comme l'a marqué Louis XIV dans sa lettre du 16 mars 1669 au marquis de Mondevergue, qu'il n'y en avait jamais plus, d'ordinaire, qu'une cinquantaine[4].

(1) Le commandant du *Taureau* était M. de Kergadiou (Fr. Martin, *loc. cit.*, p. 89).

(2) Fr. Martin, *Mém. établ. Col. fr.* (man.), p. 157-160. D'après Souchu de Rennefort, ce meurtre aurait eu lieu dans la baie d'Antongil (*Hist. Indes orient.*, p. 311); c'est une erreur. — Déjà en 1664, un parti de 45 Français qui était allé en quête de butin dans l'intérieur de l'île et qui s'était attaqué à Lahifotsў avait été défait et avait péri, à l'exception d'un seul (Fr. Martin, *loc. cit.*, p. 93-94).

(3) En effet, en juillet 1668, Champmargou est parti avec 150 Français pour faire la guerre à un grand de l'intérieur nommé Razafy (Fr. Martin, *loc. cit.*, p. 272, et Dellon, *Relat. Voy. aux Indes*, p. 26).

(4) Le Roi, qui avait sévèrement admonesté le marquis de Mondevergue dans une première lettre en date du 19 janvier 1669,

En 1667, François Martin a rassemblé à Fénérive un parti de 44 Français qu'il a emmenés avec lui dans l'Antsihanakă, n'en laissant que quelques-uns pour garder l'« habitation »[1]; à la suite de cette expédition, qui fut malheureuse, car elle ne donna aucun résultat et il y périt 11 Français, on décida d'abandonner tous les postes de la côte orientale, et, en 1669, un navire fut envoyé pour ramener à Fort-Dauphin les Français qui étaient dans l'île de Sainte-Marie; quelques-uns, qui y avaient pris femme, aimèrent mieux y rester que de les abandonner, le capitaine ne voulant pas prendre leurs compagnes à bord[2].

En 1669, quelques Français habitaient à Matitanană et d'autres y venaient faire du commerce.

En 1674, au moment du massacre de Fort-Dauphin, qui eut lieu à la fin d'août, il y avait à Fort-Dauphin même 127 Français, dont 63 échappèrent au massacre, mais 35 moururent pendant la longue traversée qu'ils eurent jusqu'à Mozambique, de sorte que 28 seulement y arrivèrent en vie, triste débris des 4,000 émigrants venus à Madagascar de 1638 à 1674.

écrite en réponse à la lettre du 28 février 1668, où celui-ci marquait son découragement, dit dans une suivante : « que l'état des choses tient surtout aux fautes qui ont été commises, . . . notamment au débarquement de 1,600 à 1,700 hommes dans un lieu où il n'y avait encore jamais eu que 40 ou 50 Français et qui n'avait été cultivé que pour ce petit nombre, ce qui a naturellement amené la disette; . . . qu'au lieu de garder tous ces Français ensemble pendant plus d'une année dans un lieu stérile, ingrat, malsain, il eût fallu les envoyer occuper le port de Saint-Augustin » (*Arch. Colon.*, *Corresp. de Madag.*, carton I, pièce 23).

[1] Fr. Martin, *Mém. sur l'établissement des Colonies françaises aux Indes orientales* (manuscrit), p. 227-248 et 255-256[*].

[2] *Arch. Min. Col.*, *Corresp. Madag.*

[*] On lit dans la *Correspondance de Madagascar* (*Arch. Coloniales*) : « Le 7 avril 1669, la flûte *La Couronne* a quitté Fort-Dauphin et est allé à Ste-Marie, à Fénérive et à Antongil pour relever les Français qui y étaient. Elle est revenue avec 50 milliers de riz et tous les Français, moins le sieur de Belleville, commandant auxdits lieux et 4 autres, mais, quelque temps après, le *St-Denis*, cap. de La Moisse, a ramené Belleville et 2 de ses compagnons, les 2 autres s'étant retirés parmi les noirs. On a abandonné ces postes par suite de la mauvaise conduite du sieur François Martin et de sa faute dans l'exécution de son entreprise contre les Amboittes [les Sihanakă], entreprise qui fut manquée. Il y avait mené une armée qui fut défaite avec la perte d'un Français [c'est onze qu'il faut dire, voir le Ms. de Fr. Martin] qui y fut tué; il fut ainsi obligé de faire une honteuse retraite sans bétail. Si, comme il avait promis, il eût fourni Ghallemboule [Fénérive] de bétail, en en faisant passer de là à Antongil, on aurait peuplé ces deux postes et on les aurait conservés, mais, depuis son malheur, les naturels de Ghallemboule [Fénérive] ont abandonné ce lieu et se sont retirés, même qu'il en est mort de faim, ne pouvant cultiver la terre à cause des fréquentes incursions de leurs ennemis. Quant à Antongil, le lieu de l'« habitation » est très incommode et ne peut à lui seul nourrir une colonie, et, quant à l'île de Ste-Marie, elle n'est pas assez considérable pour être habitée seule sur cette côte ».

De 1690 à 1725, des pirates français ont pris Madagascar comme centre de leurs opérations; les plus connus sont Misson (1693) et La Buse (1720-1722), mais, comme ils étaient associés aux pirates anglais qui étaient beaucoup plus nombreux, nous n'en parlerons pas ici en détail.

Après la reprise de possession de Fort-Dauphin, il y a eu dans l'Anosў, en 1767, 14 Français (dont 8 soldats et leur capitaine De Valgny), et, en 1768, d'abord 50 hommes de garnison et 25 colons, puis, un peu plus tard, 90 militaires et une cinquantaine d'autres Français. Le gouverneur Modave y a fait venir sa femme, sa belle-mère et son enfant.

Gosse, qui avait pris possession de l'île de Sainte-Marie au nom de la France en 1750[1] et qui en était le gouverneur, et tous les Français qui étaient avec lui, à l'exception de trois qui réussirent à se cacher, furent massacrés la nuit de Noël 1754 par les indigènes «qui avaient à se plaindre d'eux»[2].

En 1772, il y avait un certain nombre de Français à Foulpointe qui aidèrent le roi du pays à battre les Fariavahў, en embossant le navire *La Concorde* devant leur camp et les bombardant, ainsi que le village Marombў, qui était cependant neutre[3].

En 1774, la colonie de Benyowsky, dans l'Est, comprenait 220 Français, en comptant les 39 matelots des trois bateaux qu'il avait à son service[4].

En 1792, il y avait à Foulpointe 30 Français, 8 pour le service administratif et 22 traitants[5].

[1] Sur la carte du port de l'île de Sainte-Marie qu'a dressée en 1771 Lockhart Russell, marin anglais, est inscrite la légende suivante : «Les Français ont pris possession de cette île en 1740 (par achat, disent-ils, ce que nient les indigènes) et y ont laissé 120 hommes qui en ont été chassés par les indigènes trois mois après. Ils en ont repris possession en 1743, y ont bâti une factorerie mesquine qu'il ont abandonnée en 1761 et dont il ne reste plus que les ruines.»

[2] C'est un nommé Tsiharană qui porta les premiers coups à Gosse : il a depuis changé de nom et s'est fait appeler Maharatră (litt. : celui qui frappe bien) [Mayeur].

[3] *Arch. Minist. Colonies.*

[4] Benyowsky dit, dans son Rapport de septembre 1774 (*Arch. Minist. Colonies*), qu'il avait établi des postes à Foulpointe (comprenant 2 officiers, 35 soldats et 30 janissaires noirs), à Mananară (comprenant 1 sergent, 7 volontaires et 12 soldats noirs), à l'île d'Aiguillon [Nosy Marosў], à Louisbourg, à la Prairie des Volontaires et au fort des Volontaires (comprenant 1 sergent et 4 volontaires).

[5] *Arch. Minist. Colonies.*

B. Français et Créoles de l'île Bourbon depuis 1800 [1]. — De tous les ports de Madagascar, c'est celui de Tamatave qui, à cause de sa proximité des îles de la Réunion et de Maurice, a toujours été le plus fréquenté par les Européens pendant tout le XIXe siècle. Dès les premières années de ce siècle, les Français y étaient déjà assez nombreux et, quoiqu'en 1809 plusieurs retournèrent à Bourbon à cause du blocus et des croisières anglaises

[1] Nous donnons dans la notule *a* les noms des principaux Français qui sont venus à Madagascar de 1800 à 1861, année où cette île a été réouverte aux Européens

[a] Liste des principaux Français, marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, voyageurs, naturalistes ou médecins et prêtres ou missionnaires, qui sont venus à Madagascar de 1800 à 1861, année de sa réouverture aux Européens, et ont contribué au développement de nos connaissances sur cette île : Marins : 1° dans la Région Nord ou l'Ankaranà, Dupont (1829), Garnier et Bigeault (1833), Jehenne (1839), Cloué (1840), Guillain, Caraguel et Grasset (1848), Bolle (1849); 2° dans la Région Est, Baron de Mackau et Frappaz (1818), Armand et Quezet (1821), Massieu de Clerval (1822), Thoreau de Molitard (1823), Malavois et Villaret de Joyeuse (1824), Verchère-Reffye (1828), Gourbeyre, Jourdain, De la Fosse, Schœll, La Revanchère et Fournier (1829), Jehenne (1840), De Jonquières (1842), Souzy (1843), Romain-Desfossés, Trebuchet et Bosse (1845), Cloué (1846), Laurent, Cornette de Venancourt, Leblanc et Boutroux (1847), Caraguel et Grasset (1848), Kosmann (1852), Fleuriot de Langle et A. de Contessouze (1859); 3° dans la Région Sud-Est, Ruault (1805), Frappaz et Henri (1819), Nourquer du Camper (1822), De Grasse (1819-1825), Le Bron de Vexela (1845), Marguin (1855); 4° dans la Région Sud-Ouest, Capmartin (1804), Guillain (1842), Kosmann (1852), Fleuriot de Langle (1860); 5° dans la Région Ouest, Guillain (1842), Le Bron de Vexela (1845), Fleuriot de Langle (1860); 6° dans la Région Nord-Ouest, Deforges de Parny (1829), Jehenne (1840-1841), Berard (1841), Guillain et Bonachristave (1841-1842), Souzy (1843), De Jonquières (1844), Trebuchet, Robin et Daras (1845), Le Bron de Vexela (1845), Caraguel et Grasset (1847), Boutroux et Lefèvre (1349), Kosmann et Janet (1852-1853), Fleuriot de Langle et A. de Contessouze (1859). — Agents, Traitants ou Colons : 1° dans la Région Est, Silvain Roux (1808-1823), Rondeaux (1813), Albrand (1819-1826), Carayon (1819-1831), Blevec (1823), Dayot (1823), Arnoux (1825-1826), De Lastelle (1825-1856), Giraud (1827), Ackermann (1827), Leguevel de Lacombe (1827), De Rontaunay (1830), Tourette (1830), Ligier (1830), Laborde (1831), Laverdant (1839), Delagrange (1858-1868); 2° dans la Région Sud-Est, Barthélemy Hugon (1810-1818), Albrand (1819), A. de Fontmichel (1823), Ronsard (1824), H. Valentin (1825), Colombel (1860); 3° dans la Région Sud-Ouest, Abadie (1850), Nau (1860); 4° dans la Région Ouest, Edm. Samat (1855-1880?); 5° dans la Région Nord-Ouest, Passot (1839 et 1840-1841), V. Noël (1841), Gouhot (1841), Phil. Samat (1846-1850), Lombardeau (1853), Darvoy et Sautré (1855); 5° dans l'Imerinà, Chardenoux (1816), le sergent Robin (1816-1828), le charpentier Legros (1820). Arnoux et Carayon (1826), Laborde (1831-1857 et 1861-1878), Garnot (1836). Lambert (1855, 1857 et 1861), Soumagne (1856). — Voyageurs, Naturalistes ou Médecins : 1° dans la Région Nord, Schneider et Lislet-Geoffroy (1815), Goudot (1833), Bernier (1834), Claude Richard (1839), E. Vesco et Boivin (1849); 2° dans la Région Est, Michaux (1802-1803), Chapelier (1803-1805), Epidariste Colin (1808), Lislet-Geoffroy (1814), Bréon (1818), Schneider et Petit de la Rhodière (1819), Havet (1820), Coppalle (1825), Gaimard (1829), Goudot (1829 et 1833), Sganzin (1831-1832), Bernier (1831 et 1834), Cl. Richard (1839), Boivin (1848-1852), Dr Coquerel (1852); 3° dans la Région Sud-Est, Bréon et Léger des Sablons (1824); 4° dans la Région Ouest, Pervillé (1840); 5° dans la Région Nord-Ouest, Cl. Richard (1839), Rousseau (1840), Pervillé (1840-1841), Dr Petit (1841), Dr Coquerel (1846), Boivin (1848 et 1850), E. Vesco (1849), Dr Léon (1850-1856), Dr Herland (1851), Dr Daullé (1855); 6° dans l'Intérieur : A. dans l'Antsihanakà, Coppalle (1825), Sautré (1855); B. dans l'Ankay, Fressange (1802), Goudot (1833); C. dans l'Ankovà ou Imerinà, Fressange (1802), Barthélemy Hugon (1808), Dayot (1826), Goudot (1833), Dr Milhet Fontarabie (1856 et 1857) [voir plus loin la note 1, p. 537]; D. dans le Betsileo, Laborde (1855). — Prêtres et Missionnaires : 1° dans la Région Est, abbé de Solages (1832), abbé Dalmond (1837), abbé Guerret (1860); 2° dans la Région Sud-Ouest, abbés Dalmond et Monnet et R. P. Cotain, R. P. de Neyraguet et R. P. Denieau (1845), R. P. Webber et R. P. Berger (1859), abbé Guerret (1860); 3° dans la Région Ouest, R. P. Webber et R. P. Neyraguet (1848), abbé Guerret (1860); 4° dans la Région Nord-Ouest, abbé Dalmond (1840), P. Finaz (1846), R. P. Jouen (1853); 5° dans le Centre ou Imerinà, R. P. Finaz (1855-1857 et 1861), R. P. Jouen (1856 et 1861) et R. P. Webber (1856-1857 et 1861) [On trouvera dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar* d'A. Grandidier, p. 206-225, les localités visitées par ces diverses personnes, ainsi que leurs itinéraires].

et qu'il en partit dix autres en 1810, il en resta encore une vingtaine et 40 hommes de troupe au service de Silvain Roux[1]. En 1818, il y en avait un assez grand nombre qui possédaient des esclaves et qui, « tout Français qu'ils étaient, dit le baron Milius, étaient de malheureux sceptiques, de vrais sans-patrie, n'ayant nul sentiment d'honneur, avilis au point de travailler avec ardeur à nuire aux intérêts de la France, se glorifiant d'être les misérables agents de Radamă Ier et de Jean René dont ils guidaient les opérations, favorisant la traite contrairement aux lois de leur pays »[2]. En 1820, on y comptait 55 Européens ou Créoles[3], qui tous durent quitter Madagascar lorsque les ports de la côte orientale furent fermés en 1845 par ordre de Ranavalonă Ire[4]. Lors de leur réouverture, en 1853, il vint à Tamatave 5 Français ou Créoles, et, en 1856, il y avait une douzaine d'Européens (Français, Italiens et Allemands) ou de Créoles[5]; mais, aussitôt après la mort de la reine, en 1861, l'affluence fut grande et une soixantaine de traitants européens, français, anglais et créoles, s'y établirent; leur nombre était, en 1864, de 150 à 200[6], dont 70 Français, et, en 1883, de 650[7].

Une des conséquences de la guerre franco-hova a été l'accroissement notable de la population blanche de Tamatave; la différence entre le Tamatave de 1883 et celui des années suivantes a été très sensible : après la conclusion de la paix, il s'est fait un mouvement considérable d'immigration vers Madagascar, surtout des deux îles voisines de la Réunion et de Maurice; pendant longtemps, chaque paquebot a amené

(1) *Arch. du Minist. Colonies*, *Corresp. de Madagascar.* — Silvain Roux, embarqué à bord de la frégate commandée par le baron de Mackau, procéda en 1818, par l'ordre du comte Molé, alors Ministre de la Marine, à l'exploration de la côte orientale avec l'aide de Schneider, ingénieur géographe, de Petit de la Rhodière, arpenteur du roi, du jardinier botaniste Bréon, et d'un colon, M. Henry.

(2) *Arch. Minist. Colonies*, *Corr. Madag.*

(3) Albrand dit, en 1819, que la plupart des traitants de Madagascar [qui étaient des Créoles] ne savaient s'ils étaient Français ou Anglais (*Arch. Minist. Colonies*).

(4) Il y a résidé cependant, avant la réouverture des ports, un nommé Provint.

(5) Ellis, *Three Visits to Madagascar*, p. 268, et Ida Pfeiffer, *Voy. à Madagascar*, p. 140.

(6) D'après le R. P. Pagès. — M. Charnay estime à plus de 300 le nombre d'Européens qui vivaient à Tamatave en 1863; nous croyons ce chiffre trop fort.

(7) Soit 200 Européens et 450 Créoles.

une masse d'immigrants : cet afflux a été enrayé par la suite[1], mais cette ville n'en compte pas moins depuis lors beaucoup plus d'étrangers qu'autrefois; le nombre de Français et de Créoles de l'île de la Réunion a surtout notablement augmenté : en 1898, il y avait 326 Français et 1,147 Créoles de l'île de la Réunion; en 1899, respectivement 308 et 1,126; en 1901, 365 et 1,039; en 1902, 870 et 1,579; en 1903, 672 et 1,936; en 1904, 547 et 1,596, et, en 1905, 358 et 1,361.

Diégo-Suarez n'a pris d'importance que depuis la fin de la première guerre franco-hova; le village d'Antsirană, qui ne comprenait à la fin de 1885 que quelques cases de pêcheurs, s'est transformé rapidement en une grande ville qui, en 1887, comptait déjà 4,667 habitants, dont 1,885 Français et Créoles [527 colons, 31 fonctionnaires et leurs familles, 1,251 militaires et 76 marins][2]; en 1902, on y a recensé (non compris les troupes stationnées dans le territoire) 4,308 habitants, dont 1,145 Français ou Créoles[3]. A Diégo, en cette même année 1902, il y avait, sur 193 habitants, 35 Français[4] et à Anamakia, sur 650 habitants, 191 Français[5].

Tout le long de la côte orientale, étaient établis, çà et là, quelques traitants français ou créoles, la plupart représentants de maisons de commerce de Tamatave : à Vohémar, à Antalahă, à Ngontsy̆, à Maroantsetră (au fond de la baie d'Antongil), à Mananară ou Soavinarivŏ[6], à Fénérive[7], à

[1] En 1887 et 1888 notamment, chaque malle a amené des îles de la Réunion et de Maurice une foule de malheureux Créoles[*], qui croyaient y faire fortune et dont beaucoup repartaient par la malle suivante, s'étant vite convaincus que l'or ne s'y ramassait pas à la pelle.

[2] Victor Nicolas, La baie de Diégo-Suarez, *Rev. de Géogr.*, 1888, p. 341-342.

[3] Soit 426 hommes, 301 femmes, 220 jeunes garçons et 198 jeunes filles.

[4] Soit 13 hommes, 11 femmes et 11 enf.

[5] Soit 70 hommes, 53 femmes et 68 enf.

[6] En 1889, il y avait 6 ou 8 traitants.

[7] En 1889, 1 Français et quelques Créoles.

[*] La seule malle de février 1888 en a débarqué 105. En 1893, il en est venu 151, dont 76 ont été rapatriés comme indigents, et, dans le premier semestre 1894, 73, dont 55 ont dû être aussi renvoyés. — Plus tard, en 1898, du 3 janvier au 3 octobre, il y est arrivé par les seules Messageries maritimes 963 créoles, soit 525 venant de l'île de la Réunion (dont 244 ont dû être rapatriés aux frais de la colonie) et 368 de l'île Maurice, dont beaucoup ont été aussi renvoyés chez eux par le consul anglais. En somme, le plus grand nombre des Créoles qui sont venus alors à Madagascar pour y tenter fortune ont dû, au bout de peu de temps, rentrer dans leur pays aux frais de l'État sans avoir trouvé à s'y employer.

Foulpointe, à Mahanorŏ, à Mahelă, à Mananjarỹ[1], à Matitanană et à Sahasinakă[2], à Farafangană et à Fort-Dauphin[3].

Dans le Nord-Ouest, un traitant marseillais, Philippe Samat, s'est établi à Balỹ, en 1846, après le traité fait avec le roi Rabokỹ par le lieutenant Fiéreck, commandant de la *Zélée*, et y a demeuré jusqu'en 1850. En 1855, M. Darvoy a tenté avec deux Français l'exploitation d'une mine de charbon de terre qu'on venait de découvrir dans la baie d'Ambavatobỹ; le gouverneur d'Anorontsangană fit une expédition contre eux, dans laquelle Darvoy et l'un des Français furent tués; l'autre, un nommé Sautré, fait prisonnier avec 97 nègres africains, fut conduit à Tananarive. A la même époque, un officier, M. Périer d'Hauterive, le délégué de l'administration de Bourbon, M. Paré et trois matelots de l'équipage du navire français de la maison Biarrotte, *L'Augustine*, furent appréhendés près de Fort-Dauphin par les Merină qui les soupçonnaient de venir engager des travailleurs pour l'île de la Réunion; ils furent également conduits à Tananarive, où, avec l'aide du prince Rakoton-dRadamă, M. Laborde réussit, en versant une assez forte somme, à obtenir de Ranavalonă Ire leur liberté.

En 1870, entre Mananjarỹ et Nosy-Bé, en passant par le Sud, c'est-à-dire sur les trois quarts des côtes de Madagascar, il n'y avait, lors du voyage de l'un de nous, que 11 Français ou Créoles : 1 à Iavibolă, 8 à Saint-Augustin et 2 à Morondavă[4], tous traitants qui préparaient les

[1] En 1830, De Lastelle y vivait avec une vingtaine d'employés créoles. En 1888, il y avait une trentaine de Français à Mananjarỹ et quelques-uns à Tsiatosikă.

[2] Il y avait 3 traitants créoles en 1891 dans cette ville, qui est située aux confins des Tanală.

[3] En l'an XIV (1806), il y avait 8 Français à Fort-Dauphin, 5 à Sainte-Luce ou Manafiafỹ, 1 aux îles Sainte-Claire et 1 à Ranofotsỹ. — Albrand a repris possession de Fort-Dauphin et de Sainte-Luce le 1er août 1819, et on y a laissé un officier, M. de Grasse, et 5 soldats.

[4] De 1800 à 1846, jusqu'à Edm. Samat, il n'est venu dans le Menabé qu'un seul navire (cap. Douderot) qui a fait de la salaison à Morondavă[*] entre 1810 et 1820. En 1846, un Marseillais, Edmond Samat, s'est établi à Tsimanandrafozană,

[*] Un autre navire est également venu sur la rade de Morondavă, mais il n'a rien pu y faire. Il paraît que sous le règne de Ramitrahŏ (ou Andriamahatantiarivŏ), il est venu un matelot et un mousse déserteurs. Parmi ceux qui ont atterri au Menabé depuis 1850, on peut citer *La Marie-Caroline*, qui a été pillée le 30 décembre 1858 (peu de mois avant le pillage à Tuléar de *La Charlotte* et le sac et l'incendie de l'établissement Roziers) et dont l'équipage a été massacré.

cargaisons des quelques rares navires envoyés chaque année dans ces parages par les négociants de l'île de la Réunion. Depuis, le nombre de nos compatriotes (militaires non compris) s'est beaucoup accru, non seulement sur la côte Sud-Est, mais aussi sur les côtes Sud-Ouest, Ouest et Nord-Ouest : à la baie de Saint-Augustin et de Tuléar (où, en 1870, il y avait, comme nous venons de le dire, 8 Européens ou assimilés, tous Français ou Créoles, on en comptait, en 1885, une centaine [1], en 1890, 116 [2] et, en 1904, 129 dont 70 Français ou Créoles de l'île de la Réunion); à Manombŏ; à Ambohibé (à l'embouchure du Mangokă); à Morondavă [3]; à Majunga (où, en 1870, il n'y avait aucun Européen et où l'on en a recensé : en 1889, une douzaine [4]; en 1897, 313 [5], plus 452 Créoles [6]; en 1904, 1,116 dont 926 Français ou Bourbonnais, et, en 1905, 866 dont 761 Français ou Bourbonnais); à Analalavă.

Dans le Sud, en dehors des fonctionnaires et soldats, il n'y a pas de résidents européens. Au milieu du XIXe siècle, des négociants de l'île de la Réunion ont installé un comptoir à Androkă, dans la baie des Masikorŏ, où ont résidé pendant quelques années deux ou trois traitants créoles qui y achetaient de l'orseille, lichen tinctorial très abondant dans tout le Sud de Madagascar et ayant alors une valeur assez grande; mais, comme les Mahafalў ne cessaient de les piller et que leur vie était en continuel danger, ils se sont retirés à Tuléar, où étaient dès longtemps les principaux établissements commerciaux de l'Ouest de Madagascar. Au Cap Sainte-Marie ont mouillé, en 1866, deux des navires qui avaient coutume de trafiquer avec les Sakalavă de la baie de Saint-Augustin, et, ayant trouvé à y acheter de l'orseille à très bas prix, ils y sont revenus pendant quelques années, mais ils n'avaient point d'établissement à terre;

puis à Morondavă, où il est mort après trente ans de résidence. Son neveu Léo Samat, qui l'y a rejoint en 1865, vient d'y mourir en juillet 1907; tous deux y ont créé une nombreuse famille, celle de Léo Samat ne comprenant pas moins d'une trentaine d'enfants.

(1) D'après M. de Mahy.

(2) Soit 79 hommes et 37 femmes et enfants (d'après M. Estèbe).

(3) En 1891, il n'y en avait que 5.

(4) D'après M. le Dr Catat.

(5) Soit 274 hommes, 27 femmes et 12 enfants.

(6) Soit 231 hommes, 123 femmes et 98 enfants.

ils venaient chaque matin du bord avec les seules marchandises nécessaires pour la traite du jour, puis ils s'en retournaient le soir, quoique les navires fussent mouillés au loin, en pleine rade foraine, n'osant, avec raison, se fier aux Antandroy qui habitent cette région et qui sont sauvages et pillards : M. Marchal, qui a échoué au cap Sainte-Marie en 1893, a été fait prisonnier par les Antandroy ainsi que le capitaine du navire, M. Tarnec, qui l'accompagnait, et ils n'ont recouvré leur liberté que moyennant une rançon de 800 francs.

A Hell-Ville et dans tout Nosy-Bé, pendant les premières années qui ont suivi notre prise de possession de cette île, qui a eu lieu, comme l'on sait, en 1841, il n'y a pas eu plus d'une douzaine de Français ou de Créoles, tant traitants que colons, ce qui, avec les femmes et les enfants, formait un groupe d'une trentaine de blancs[1]; en 1861, il y en avait 130 (63 hommes et 67 femmes ou enfants), plus 23 fonctionnaires et 70 militaires; depuis, leur nombre a considérablement varié, puisqu'on en comptait seulement 30 en 1867, une quinzaine en 1870, 150 en 1880, 217 en 1883 (123 hommes, 47 femmes et 47 enfants) et 296 en 1905 (124 hommes [dont 25 fonctionnaires], 87 femmes et 85 enfants).

C'est en octobre 1821 qu'est arrivée à l'île de Sainte-Marie l'expédition commandée par Silvain Roux pour y faire un établissement maritime et la coloniser; le Gouvernement français jugeait que cette île était la clef de Tintingue, le seul port sur la côte orientale entre la baie d'Antongil et Fort-Dauphin qui pût recevoir des vaisseaux, et qu'il y avait lieu d'en reprendre la possession effective. Cette expédition se composait de 79 personnes, 60 militaires, officiers, soldats et ouvriers, 13 fonctionnaires civils et 6 colons volontaires : Albrand et Carayon avaient déjà commencé à y établir des plantations. En 1824, il n'y avait plus que 73 Français, mais aux colons s'étaient joints quelques marchands : il y avait alors 5 plantations dont deux étaient assez considérables. On s'aperçut vite que cette île, dont le sol était en général d'une mauvaise

(1) D'après le R. P. Finaz.

qualité, ne pourrait jamais acquérir une importance agricole et, dès 1829, l'effort s'arrêta; aussi la population française ou créole n'y a-t-elle pas pris de développement; il n'y avait en tout, en effet, que 80 Français en 1840, soit 51 militaires, 16 fonctionnaires et 13 colons ou traitants; 81 en 1857, soit 28 militaires, 24 fonctionnaires et 29 colons ou traitants; 61 en 1866, soit 43 fonctionnaires, 10 Européens et 8 Créoles; 10 en 1870; 30 en 1882, et 130 en 1885 par suite de la guerre. Depuis la conquête de Madagascar, le nombre des fonctionnaires a naturellement diminué; il est réduit à 6 et le nombre des colons et traitants français ou créoles y est de 54 (20 hommes, 18 femmes et 16 enfants).

Dans le centre, il y a aujourd'hui des Français un peu partout. A Tananarive, ils avaient été peu nombreux jusqu'en 1861 : en réalité, il n'y a résidé pendant un certain temps que le sergent Robin, venu en 1816, qui a joué un rôle important pendant tout le règne de Radamă I, le charpentier Le Gros, venu en 1820, qui a construit le palais de bois de Soanierană et M. Laborde, qui, arrivé en 1831, a, par sa haute intelligence et son honorabilité, conquis une grande influence sur Ranavalonă Ire et qui a de temps en temps appelé auprès de lui quelques compatriotes, M. Lambert, le R.P. Finaz, le Dr Milhet-Fontarabie, les RR. PP. Jouen et Webber, etc.[1].

[1] Les Français qui sont venus à Tananarive avant 1861 sont : d'abord Mayeur, le premier Européen qui ait pénétré dans l'Imerină (en 1777 et 1785)[a], puis Barthélemy Hugon (en 1808)[b], le maréchal des logis Robin, devenu secrétaire et aide de camp, puis grand maréchal du palais de Radamă Ier (1816-1828)[c], le charpentier Le Gros, chef des ateliers royaux (1820-1829?), Arnoux (en 1826 et 1829), le capitaine Carayon (en 1826), De Lastelle (1829, 1831 et 1839), Jean Laborde

[a] Lasalle, le compagnon de Benyowsky, que celui-ci amena de Baltimore en 1784, raconte dans un Mémoire adressé au gouvernement français en 1796, qu'après la mort de son chef, sa tête étant mise à prix par le gouverneur de l'île de France, il a suivi la côte orientale jusqu'à Fort-Dauphin, puis est revenu à Foulpointe par l'intérieur, visitant «le pays des Hova» ainsi que l'Antsihanakă, d'où il a gagné la baie de Saint-Augustin, puis Majunga et finalement la baie d'Antongil. Ces voyages, dont les itinéraires sont à peine indiqués en quelques mots vagues et souvent faux, sont certainement controuvés (*Arch. fortif. Col.*, cartons de Madagascar, n° 97; *Arch. Sainte-Marie de Madagascar*, et *Notes, Reconn. et Expl.*, mai 1898, p. 563-582).

[b] Fressange, en 1802, parvint jusqu'aux confins de l'Imerină, mais n'eut pas l'autorisation d'y pénétrer. Il est venu du reste dans le centre de Madagascar un certain nombre de négriers, tant à la fin du XVIIIe siècle qu'au commencement du XIXe, pour y acheter des esclaves. M. Havet, qui avait une mission auprès de Radamă Ier en 1820, est mort de la fièvre à mi-chemin.

[c] Robin est le premier qui a appris aux Merină notre langue et qui a introduit l'usage des caractères romains (Jully, Notes sur Robin, *Notes, Reconn. et Expl.*, 1898, p. 511-516, avec un fac-similé d'une page d'écriture où Radamă Ier s'est essayé à écrire en caractères romains des mots malgaches avec leur traduction en français).

Mais, à partir de 1861, les missionnaires français s'y sont établis solidement; du reste, jusqu'en 1886, les résidents étrangers, à l'exception de trois ou quatre, étaient tous des missionnaires.

Après la première guerre franco-hova, il y est venu plus de 200 Européens, y compris les quelques soldats et les employés de la Résidence : les deux tiers étaient des Français; en 1897, après notre prise de possession, leur nombre a monté à 700, non compris les fonctionnaires et les militaires; en 1901, on y a recensé 2,540 Français ou Créoles de l'île de la Réunion, dont 754 civils[1] et 1,786 militaires; en 1902, 2,900, dont 1,180 civils et 1,720 militaires;, en 1903, 2,650 dont 1,345 civils et 1,305 militaires; en 1904, 988 civils; en 1905, 721 civils[2]. — Tous les civils, quoiqu'en somme peu nombreux, sont loin d'être unis et se divisent en nombreuses coteries ennemies.

A Fianarantsoa, lorsque l'un de nous y est allé en 1870, il n'y avait aucun Européen. Depuis, les missions française et anglaise y ont établi chacune une église et des écoles et, en 1874, on y comptait 3 Pères jésuites, 1 Frère et 3 sœurs; aujourd'hui il y a 120 Français.

Il est heureux que des femmes françaises et créoles viennent en assez grand nombre à Madagascar, car c'est par la femme et l'enfant que la colonisation devient définitive; ce sont eux qui attachent l'immigrant à son nouveau pays : en 1901, à Tamatave, nous trouvons, pour 875 Européens ou Créoles, 697 femmes et 603 enfants, les Créoles, il est vrai, entrant dans ces nombres pour 590, 594 et 509; en 1905, sur 5,372 Européens ou Créoles établis à Madagascar, il y avait 2,051 femmes et 2,171 enfants. Il est donc fort désirable que le Gouvernement local favorise, autant que possible, l'immigration des femmes — légitimes,

(1831-1857 et 1861-1878), le naturaliste Goudot (1833), le capitaine Garnot (1836), Lambert (1855 et 1857), R. P. Finaz (1855-1857), le Dr Milhet-Fontarabie (1856), les Rév. Pères Jouen et Webber, accompagnant le Dr Milhet-Fontarabie pour l'aider, soi-disant, dans l'opération de rhinoplastie qu'il venait faire à Rainimamonja, favori de Ranavalonă Ire (1856), Soumagne (1856).

(1) Soit 544 hommes, 194 femmes et 168 enfants.

(2) La population globale de Tananarive était, en 1901, de 54,535 âmes; en 1902, de 58,009; en 1903, de 62,909; en 1904, de 61,068, et, en 1905, de 63,048.

bien entendu, — d'autant que la conduite des Européens célibataires nuit au prestige que nous devons nous efforcer d'exercer et de conserver et, d'autre part, que des fonctionnaires mariés, vivant en famille, sont volontiers plus stables.

En 1902, il y avait à Madagascar 6,880 Français ou Créoles de l'île de la Réunion (non compris les militaires[1] et les fonctionnaires); en 1904, 7,820 (militaires non compris), soit 3,535 métropolitains[2] et 4,285 Créoles[3], et, en 1905, 7,606 Français (militaires non compris)[4], soit 3,166 Français métropolitains[5] et 4,440 Créoles de l'île de la Réunion[6], répartis : 1,527 dans la région septentrionale ou province de

[1] En 1900, la garnison de Madagascar comprenait : les 13ᵉ et 15ᵉ régiments d'infanterie de marine à 16 et 12 compagnies, la 2ᵉ compagnie de disciplinaires des colonies, 5 batteries de montagne et 2 à pied, 3 compagnies de conducteurs, 1 détachement d'ouvriers, 1 régiment de marche de la légion étrangère à 2 bataillons [en garnison à Diégo Suarez], 1 bataillon de la légion étrangère à 4 compagnies [dans l'île], 4 compagnies du génie et 2 batteries d'artillerie du 38ᵉ régiment [à Diégo-Suarez][a].

[2] Dans ce nombre sont compris 855 fonctionnaires civils français dont 176 sont mariés et ont 130 enfants. Les Français non fonctionnaires, qui sont au nombre, par conséquent, de 2,680, comprennent 1,318 hommes, 733 femmes et 629 enfants.

[3] Dans ce nombre sont compris 228 fonctionnaires civils créoles dont 62 sont mariés et ont 113 enfants. Les 4,057 Créoles non fonctionnaires comprennent 1,537 hommes, 1,274 femmes, 630 jeunes garçons et 616 filles.

[4] En 1905, la garnison de Madagascar comprenait : 1 régiment d'infanterie coloniale à 2 bataillons et 8 compagnies, 1 régiment d'artillerie coloniale à 8 batteries, 2 compagnies mixtes d'ouvriers d'artillerie, 1 section de télégraphistes, 2 compagnies du génie, 1 détachement de commis et ouvriers militaires et 1 compagnie de gendarmerie[b].

[5] Dans ce nombre sont compris 805 fonctionnaires civils français[c] dont 119 sont mariés et ont 92 enfants. Les 2,361 Français non fonctionnaires comprennent : 1,470 hommes, 498 femmes, 189 jeunes garçons et 204 filles.

[6] Dans ce nombre sont compris 160 fonctionnaires civils créoles dont 60 sont mariés et ont 109 enfants. Les 4,280 Créoles non fonctionnaires comprennent : 1,715 hommes, 1,068 femmes, 756 jeunes garçons et 721 filles.

[a] Auxquels s'ajoutent : 2 régiments de tirailleurs malgaches à 10 compagnies, 1 régiment de tirailleurs sénégalais à 18 compagnies, 1 bataillon de 4 compagnies de tirailleurs sénégalais [à Diégo Suarez], 1 compagnie de discipline indigène rattachée au 1ᵉʳ malgaches et 5,000 miliciens indigènes répartis un peu partout.

[b] Auxquels s'ajoutent : 3 régiments de tirailleurs malgaches à 3 bataillons chacun, 1 régiment de tirailleurs sénégalais à 4 bataillons et 1 bataillon de tirailleurs sénégalais et 5,000 miliciens indigènes. — En somme, l'effectif militaire total, qui était de 15,000 hommes en 1900, est descendu à 12,000 en 1905.

[c] En 1904, il y avait 1,083 fonctionnaires civils, tant Français que Créoles, au lieu de 965 en 1905; mais, d'autre part, les fonctionnaires indigènes ont passé de 1,272 en 1904 à 1,529 en 1905.

Diego-Suarez[1], 2,904 dans la région orientale[2], 1,514 dans la région occidentale[3], 1,531 dans la région centrale[4], et 130 dans la région méridionale[5]. En 1905, il a été célébré 66 mariages entre Français et Françaises, 2 entre Français et métis et 1 entre Français et indigène.

Les effectifs des troupes à Madagascar comprenaient : en 1897, 5,614 Français, officiers, sous-officiers et soldats[6]; en 1900, 7,609[7], et en 1905, 6,079[8].

(1) Soit 661 hommes, 239 femmes et 627 enfants ayant moins de 15 ans.

(2) Soit, dans la province de Vohémar, 114 [73 hommes, 23 femmes, 18 enfants]; chez les Betsimisarakă et Betanimenă[a], 2,518[b] [1,160 hommes, 715 femmes, 643 enfants]; dans la province de Mananjarў, 214 [132 hommes, 47 femmes, 35 enfants]; dans celle de Farafangană, 62 [47 hommes, 9 femmes, 6 enfants].

(3) Soit, dans la province de Nosy-Bé, 296 [124 hommes, 87 femmes, 85 enfants]; dans le Nord-Ouest, ou dans les provinces d'Analalavă, de Majunga et de Maevatanană, 1,021[c] [511 hommes, 249 femmes, 261 enfants]; dans la province de Maintiranŏ, 17 [13 hommes, 3 femmes, 1 enfant]; dans celle de Morondavă, 31 [19 hommes, 4 femmes, 8 enfants], et, dans celle de Tuléar, 149 [99 hommes, 18 femmes, 32 enfants].

(4) Soit, dans la province de Mandritsară, 14 [12 hommes, 1 femme, 1 enfant]; dans l'Antsihanakă et l'Ankay, ou province d'Angavo-Mangorŏ, 186 [144 hommes, 23 femmes, 19 enfants]; dans l'Imerină[d], 1,026[e] [739 hommes, 150 femmes, 137 enfants], et, chez les Betsileo[f], 305[g] [196 hommes, 53 femmes, 56 enfants].

(5) Soit, dans la province de Fort-Dauphin, 122 [66 hommes, 21 femmes, 35 enfants], et, chez les Mahafalў, 8.

(6) Y compris 113 membres du corps de l'Intendance et 122 du corps de Santé. — Pour avoir l'effectif total de 1897, à ces 5,614 Français il faut ajouter environ 2,860 Sénégalais et 5,246 Malgaches[h].

(7) Y compris 80 membres du corps de l'Intendance et 140 du corps de Santé. — Pour avoir l'effectif total de 1900, à ces 7,609 Français il faut ajouter environ 2,860 Sénégalais et 1,056 Malgaches.

(8) Y compris 69 membres du corps de l'Intendance et 52 membres du corps de Santé. — Pour avoir l'effectif total de 1905, à ces 6,979 Français il faut ajouter environ 2,860 Sénégalais et 3,263 Malgaches. — Les budgets des années suivantes, 1906, 1907 et 1908, ont apporté

(a) Comprenant les provinces des Betsimisarakă du Nord, de Sainte-Marie, des Betsimisarakă du Centre, de Tamatave, de Fetraombў, de Beforonă, des Betanimenă et des Betsimisarakă du Sud.

(b) Dont 1,719 à Tamatave et 261 à Fetraombў (à cause des travaux du chemin de fer).

(c) Dont 897 à Majunga. — En 1894 il y avait à Majunga 803 Français métropolitains [dont 297 militaires et 52 fonctionnaires], soit 632 hommes, 98 femmes et 73 enfants, et 551 Créoles de l'île Bourbon ou d'autres colonies françaises [dont 25 fonctionnaires].

(d) Comprenant les provinces d'Imerină Nord, d'Itasў, d'Imerină central, de Tananarive et de Vakinankaratră.

(e) Dont 721 à Tananarive (soit 298 fonctionnaires civils, 104 membres de missions catholiques, 8 membres de la mission protestante française, etc.).

(f) Comprenant les provinces d'Ambositră et de Fianarantsoa.

(g) Dont 176 à Fianarantsoa et 129 à Ambositră.

(h) Il y a lieu de remarquer que les nombres que nous donnons, théoriquement vrais, doivent être diminués de 5 à 10 p. 100, pour être exacts, à cause des déchets inévitables.

2. Étrangers européens et créoles autres que les Français. — Pas plus pour les autres nations étrangères que pour la nôtre, nous n'avons de données exactes au point de vue du nombre des colons et traitants qu'elles ont envoyés autrefois à Madagascar. Il nous faut recourir aux recensements récents pour avoir des chiffres auxquels on puisse ajouter foi. Toutefois, on sait que ce nombre n'a jamais été considérable; il ne l'est même pas aujourd'hui, quoique, depuis notre conquête, l'immigration étrangère ait augmenté.

Leur nombre total était, en 1904, de 1,953, et, en 1905, de 2,088, comprenant 1,283 hommes, 401 femmes et 404 enfants, répartis : 231 dans la région septentrionale ou province de Diégo-Suarez [1], 969 dans la région orientale [2], 315 dans la région occidentale [3], 498 dans la région centrale [4] et 75 dans la région méridionale.

Il y a eu, en 1905, entre les étrangers européens autres que les Français, 16 mariages.

une notable diminution dans les effectifs des troupes à Madagascar : ainsi le nombre des militaires français a été réduit à 4,781 (y compris 110 membres de l'Intendance et 148 du corps de Santé) en 1906; à 3,804 (y compris 110 membres de l'Intendance et 155 du corps de Santé) en 1907, et à 4,879 (y compris 96 membres de l'Intendance et 154 du corps de Santé) en 1908. Pour avoir l'effectif total des troupes en ces diverses années, il faut ajouter aux chiffres ci-dessus, pour 1906 et 1907, 2,864 Sénégalais et 5,753 Malgaches (dont 92 membres de l'Intendance et 87 du corps de Santé), et, pour l'année 1908, 2,288 Sénégalais et 4,231 Malgaches.

(1) Il y a, dans la région septentrionale, 181 hommes, 23 femmes, 27 enfants; dans la région orientale, 508 hommes, 244 femmes et 217 enfants; dans la région occidentale, 259 hommes, 18 femmes, 38 enfants; dans la région centrale, 301 hommes, 100 femmes, 97 enfants; et dans la région méridionale, 34 hommes, 16 femmes, 25 enfants.

(2) Dont 465 à Tamatave [*] et 100 chez les Betsimisarakă du Sud.

(3) Dont 131 dans la province de Majunga, 42 dans celle de Maevatanană et 23 dans celle d'Analalavă.

(4) Dont 316 dans l'Imerină [200 à Tananarive (43 missionnaires, 33 commerçants anglais ou mauriciens, 46 Grecs, etc.), 57 dans le Vakinankaratră, 35 dans l'Imerină central, etc.] et 121 dans le Betsileo [85 à Fianarantsoa et 35 à Ambositră].

(*) Il y avait à Tamatave : en 1899, 2,094 Européens ou assimilés [soit 308 Français métropolitains, 1,126 Créoles de Bourbon, 597 Créoles de Maurice et 63 autres étrangers]; en 1901, 2,200 [365 Français, 1,039 Créoles de Bourbon, 654 Créoles de Maurice et 142 autres étrangers]; en 1902, 3,834 [soit 870 Français, 1,579 Créoles de Bourbon, 1,230 Créoles de Maurice et 155 autres étrangers]; en 1903, 3,351 [soit 672 Français, 1,936 Créoles de Bourbon, 673 Créoles de Maurice et 70 autres étrangers], se divisant en 1,471 hommes, 1,035 femmes et 845 enfants, soit 142 hommes pour 100 femmes (*Journ. offic. de Madag.*, 7 mai 1904, p. 11038-40 : Description de Tamatave).

A. Anglais avant 1800[1]. — Les Anglais ont surtout fréquenté la côte Ouest pendant le xvii[e] et le xviii[e] siècle; leurs navires, soit en allant dans l'Inde, soit en en revenant, renouvelaient leurs provisions d'eau et de vivres dans la baie de Saint-Augustin, où il en a relâché des centaines[2], et de nombreux négriers venaient chercher en divers points de cette côte, notamment à Morondavă et dans les baies du Nord-Ouest, leur cargaison à destination de l'Amérique du Nord et des Antilles, la Barbade, la Jamaïque, etc. Mais tous ces navires, bien que restant souvent assez longtemps sur rade, n'apportaient dans l'île aucun contingent de résidents étrangers.

[1] Nous donnons dans la notule *a* les noms des principaux Anglais qui sont venus à Madagascar avant 1800, marins, colons, explorateurs et pirates.

[2] En certaines années, il y a eu jusqu'à 8 et 10 de leurs navires mouillés en même temps sur cette rade, si bien que les indigènes s'affublaient volontiers de noms anglais.

[a] Liste des principaux Anglais, marins, colons, explorateurs, pirates, venus à Madagascar avant 1800 : Marins : 1° dans la Région Nord, Commodore Warren (1699); 2° dans la Région Est, Warren (1699), James Lancaster [c[t] 5 navires] (1601), Littleton (1703), Richards (1705), North et Matthews (1721), John Brohier (1746), Marins du «Vigilant» et du «Ruby» (1751), Peter Fea (1767), Lockhart Russell (1771); 3° dans la Région Sud-Est et Sud, William Young (1702), Drury (1702-1712 et 1719), Thomas Howe (1758), Robert Hughes (1789); 4° dans la Région Sud-Ouest, David Middleton (1607), William Keeling, William Finch, Richard Rowles et Samuel Bradshaw (1608), Henri Middleton et Nicolas Downton (1610), Edmond Marlowe et John Davy (1612), Cristopher Newport et Walter Peyton [avec l'ambassadeur de Perse Robert Sherley] (1613), Nicolas Downton, Martin Pring et Thomas Elkington (1614), J. A. Mandelslo, Hall et Willes (1639), Charles Wilde (1650), Commodore Matthews (1721), John Dean [naufragé du «Sussex»] (1738), Commodore Barnet (1744), Amiral Watson (1754), Amiral Kempenfelt (1757), Thomas Howe (1758), Nichelson (1758), Amiral Cornish [c[t] le «Lenox»] (1759), Officiers de l'«Argo» (1765), Commodore Burn [c[t] 3 navires] (1780), Lord Keith (1791), Dale, Wilton et Buchan of Kelloe [naufragés du «Winterton»] (1792), Billamore [à la recherche du «Winterton»] (1793), Commodore John Blankett (1798); 5° dans la Région Ouest, Drury (1702-1717 et 1719-1720), Mackett et Willes (1716), White (1717), John Dean [naufragé du «Sussex»] (1738); 6° dans la Région Nord-Ouest, James Lancaster, Edmond Barker et John May [partis pour pirater à bord de 3 navires sous les ordres de George Raymond, qui périt avec son navire à l'entrée du canal de Mozambique] (1591), Richard Rowles [qui y fut assassiné] et Samuel Bradshaw (1609), Ch. Wilde (1650), Robert Everard (1686), Drury et Capt. Mackett (1716), Commodore Matthews (1721), White (1763), Seth Loftus (1780). — Colons : 1° dans la Région Sud-Est, Thomas Spencer et Abraham Aldington [envoyés sans succès par W. Courteen] (1645); 2° dans la Région Sud-Ouest, Boothby et Walter Hamond (1630), Comte de Denbigh (1630?), John Smart, Humphrey Slang, Thomas Spencer, Robert Hogg, Thomas Clarke, Roger Wright, Henry Hinde, Abraham Reade, Thomas Page, Henry Barrett, Humphrey et Thomas Morse, Powle Waldegrave, Joseph Curtance, John Stocke, Daniel Wheatlye, Samuel Levett, John Millet, Abraham Aldington, Thomas Stevens, Hogg, Richard Buckham, Edward Roades, Nathaniel Brading, Thomas Clarke, James Moorecocke, Thomas Lamberton, Jérémie Blackman, William Far, Edward Thomson, Jérémie Weddall [conseillers, capitaines et chefs de traite de la colonie de S[t]-Augustin de W. Courteen] (1645-1646); 3° dans la Région Nord-Ouest, Jérémie Weddall, Joseph Curtance et Thomas Page (1645), Col. Hunt et Major Hartly (1650). — Voyageurs : Thomas Herbert et D[r] Henri Gouch [qui accompagnaient l'ambassadeur d'Angleterre en Perse, Sir Dodmore Cotton, et celui de Perse, Sir Robert Sherley] (1626), D[r] Yves (1754), Rev. Hirst (1759). — Pirates : Read et Teat (1688), David William (1690-1709), Avery (1694-1695), William Kid (1696-1701), Samuel Burgess (1698-1716), John Bowen (1700 et années suiv.), Nathaniel North (1701-1712), Thomas White et Booth (1701 et années suiv.), Halsey (1702-1710), Thomas Howard (1702-1716), Cornelius (1703-1705), Zachary (1716), John Pro (1702-1716), Nicolas Dove (1702-1716), Condent (1718-1722), England et Taylor (1720-1722), John Plantain (1719-1720) [On trouvera dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar,* par A. Grandidier, p. 206-225, les localités visitées par ces diverses personnes].

Deux fois seulement des Anglais ont cherché à faire des établissements à Madagascar : en 1645, il est venu dans la baie de Saint-Augustin, envoyés par William Courteen sous la direction de John Smart, 140 hommes et femmes qui y ont résidé jusqu'en mai 1646, sans résultat aucun, et qui en sont partis au nombre de 60, 80 étant morts pendant leurs 14 mois de séjour, et, en 1650, il a débarqué à Nosy-Bé 13 Anglais sous la direction du colonel Hunt et un certain nombre d'autres amenés par le *Bonito*, qui n'ont pas plus réussi que les colons de Saint-Augustin [1].

Parmi les résidents anglais qui ont demeuré à Madagascar avant 1800, il ne faut pas oublier les nombreux pirates appartenant à cette nationalité, qui, comme nous l'avons dit plus haut [2], ayant pris Madagascar comme centre de leurs courses, ont, pendant près d'un demi-siècle, fréquenté les principaux ports de cette île où beaucoup d'entre eux ont demeuré à terre pendant un temps plus ou moins long, quelquefois même d'une manière permanente, surtout dans l'île de Sainte-Marie [3] ou sur la côte voisine entre Tintingue et Foulpointe [4]. Dès 1695, les équipages des deux sloops frustrés de leur part de butin par Avery, ainsi que Tew et ses compagnons, se sont établis dans cette région et, vingt-cinq ans après, il en survivait encore 11; leur postérité était nombreuse. Chaque année, du reste, y apportait son contingent de pirates qui se groupaient le plus souvent par nationalités, Anglais, Français ou Hollandais, et qui habitaient de grandes maisons fortifiées, armées de canons. En 1720, on estimait que, sur la côte orientale, il n'y avait pas moins

[1] Voir p. 488-492 et p. 493-494 et aussi *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. V, p. 437-525 et t. III, p. 259-273.

[2] Voir plus haut, p. 494-498 et 503.

[3] En 1701, il y avait sur la rade de l'île trois navires pirates, le *Moka*, le *Dolphin* et une prise arabe, avec 455 hommes d'équipage, et trois navires américains venus pour trafiquer avec eux. En 1712, on y comptait 400 forbans et en 1720, 135.

[4] En 1702, il y avait à Foulpointe ou aux environs de 90 à 100 pirates, ayant chacun un certain nombre de sujets. Vers 1704, le pirate Williams y a passé un an avec ses compagnons, et le pirate Nathaniel North y est demeuré, avec une centaine de ses gens, pendant cinq années. On estime que, de 1705 à 1725, il y en a toujours eu une centaine et plus aux environs mêmes de Foulpointe. North y avait sa femme avec quatre enfants.

de 1,200 forbans, tant à Antongil[1] et à l'île de Sainte-Marie qu'à Fénérive, à Foulpointe[2], à Matitanană[3] et à Fort-Dauphin[4].

Un mémoire qui est conservé dans les archives du ministère des Affaires étrangères (t. II, v° p. 471) dit que, dans toute l'île, il y en avait 6,000, nombre certainement exagéré, d'autant que le nombre des pirates réfugiés dans l'Ouest, à Saint-Augustin[5], à Morondavă[6] et à Bombétoke[7], était notablement inférieur à celui des pirates qui avaient élu domicile dans l'Est.

(1) C'est dans cette baie que s'était réfugié La Buze.

(2) De 1703 à 1712, les pirates Burgess, Zachary, Pro et Nick Dove ont demeuré sur la côte en face l'île de Sainte-Marie.

(3) Avant comme après 1700, les pirates ont souvent vécu à terre à Matitanană. En 1701, Bowen et une soixantaine de ses compagnons y ont demeuré une année et, vers 1709, North et son équipage y sont aussi restés un an.

(4) Bowen y a laissé White avec quelques matelots, en 1702, et, en 1704, North y a abandonné une trentaine d'hommes de son équipage.

(5) Les pirates Williams et Achen Jones, ayant naufragé dans ces parages en 1698, ont séjourné assez longtemps à Saint-Augustin, jusqu'à la venue d'un navire. Vers 1700, White, Boreman, Bowen et une quarantaine de leurs compagnons, ayant perdu leur navire sur la côte Mahafalў, ont été, pendant un an et demi, les hôtes du roi Baba, qui les a contraints à s'embarquer sur le premier bateau qui est venu sur rade. En 1701, North y est allé deux fois; l'une des fois, l'équipage, sur lequel sévissait une épidémie et qui comptait 130 hommes, campa à terre sous des tentes : le capitaine et 30 hommes y moururent; ils y ont trouvé un certain nombre de matelots déserteurs qu'ils ont emmené avec eux. En 1702, Bowen, d'une part, et Howard et sa bande, d'autre part, y ont relâché; ces derniers s'y sont emparés du navire de l'Inde *The Prosperous*. Vers 1703, *The Speaker*, qui venait d'être capturé à Bombétoke par les pirates, y a pris à son bord 70 à 80 matelots de l'*Alexander* qui y étaient depuis quelque temps.

(6) Burgess, ayant perdu son navire dans ces parages vers 1705, y a résidé pendant dix-huit mois.

(7) Vers 1700, le pirate Cornelius et ses compagnons se sont établis dans la baie de Bombétoke, après avoir abandonné au roi du Boină, Tsimavŏ, leur navire, *The Morning Star,* qui ne pouvait plus tenir la mer; cinq mois après, Cornélius y mourut. Vers 1702, Williams et Pro, qui étaient emmenés comme prisonniers à bord du navire de guerre *The Severn*, ont réussi à se sauver et se sont réfugiés à Bombétoke où ils ont passé trois mois; Williams y est revenu en 1706 avec dix autres pirates à bord d'un sloop qu'ils ont halé à terre, et il y a passé une année au bout de laquelle il a été chassé du pays avec cinq de ses compagnons à cause de leur conduite vis-à-vis des indigènes. Burgess y a résidé de 1703 à 1705, puis, après avoir séjourné dix-huit mois à Morondavă, il y est revenu avec Arnold qui y est mort au bout de cinq ans; il y était encore en 1716, lorsque Drury y est venu, et l'y a trouvé vivant avec Zachary, Pro et Nick Dove.

B. Anglais et Créoles de l'île Maurice depuis 1800[1]. — Plusieurs Anglais ont, en 1815, à l'instigation de Sir Robert Faquhar, tenté de coloniser la baie de Port-Louquez, conduits par MM. Birch et Bleuman; ils furent tués par les indigènes que ne tarda pas à châtier le capitaine Le Sage.

Mais c'est surtout vers la province centrale, vers l'Imerină, qu'ils se sont portés pendant le xixe siècle. Un traitant, nommé Chardenoux, est venu en 1816, avec une mission du gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquhar, jusqu'aux confins de l'Imerină, où il ne fut pas toutefois autorisé à pénétrer. En 1817, le capitaine Le Sage, également envoyé par le gouverneur de Maurice, est monté jusqu'à Tananarive avec une escorte de 30 soldats dont deux, notamment le sergent Brady, mulâtre de la Jamaïque, qui a joué un certain rôle pendant le règne de Radamă Ier, y sont restés à la demande du roi. Le sergent anglais James Hastie, qui a été l'agent actif et habile de Sir Robert Farquhar et a négocié avec succès les traités de 1817, de 1820 et de 1823, où a été interdite à l'avenir la traite des esclaves à Madagascar, y est aussi venu cette même année et y est resté jusqu'à sa mort en 1826; son successeur, Robert Lyall, n'est arrivé à Tananarive qu'au lendemain de la mort de Radamă, le 1er août 1828, et la reine le força à partir en mars 1829.

De 1818 à 1836, la «London Missionary Society» a envoyé à Tana-

[1] Nous donnons dans la notule *a* les noms des principaux Anglais qui sont venus à Madagascar de 1800 à 1861, année de la réouverture de cette île aux Européens.

[a] Liste des principaux Anglais, marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, explorateurs, missionnaires venus à Madagascar de 1800 à 1861 : Marins : 1° dans la Région Nord, Inverarity (1803), Wine et Nolbrou (1816), Street (1821), Owen, Vidal et Mudge (1824); 2° dans la Région Est, George Evans (1818), Ch. Brand (1822), Commodore Moorson (1823), Owen, Durnford et Nash (1824), Kelly (1845); 3° dans la Région Sud-Ouest, Vidal et Mudge (1824); 4° dans la Région Ouest, Vidal, Mudge, Bowie et Parsons [ces deux derniers tués sur l'îlot du Meurtre ou Nosy Hao] (1824); 5° dans la Région Nord-Ouest, Inverarity (1802-1803), Vidal, Mudge et Boteler (1824), Commodore Nourse (1824). — Agents, Traitants, Colons : 1° dans la Région Nord-Est, Birch et Bleuman [tués par les indigènes à Port Lokia] (1816), Le Sage et Pye (1816); 2° dans la Région Est, Chardenoux (1813), Pye, Stanfel et Hastie (1817), Bragg (181S), Sir Robert Farquhar (1823); 3° dans l'Intérieur : A. dans l'Antsihanakă, Colonel Hastings (1822); B. dans l'Imerină, Le Sage et Brady (1816), Hastie (1817-1826), Colonel Hastings (1822), Blancard et Barnes (1826), Lieutenant Cole et Campbell (1826), Robert Lyall (1828). — Explorateurs, Médecins : 1° dans la Région Nord : S. V. Thompson (1816); 2° dans la Région Sud-Ouest, Dr Sigismond Wallace (1844). — Missionnaires : dans le Centre ou Imerină, Rév. Bevan et D. Jones (1818), D. Griffiths (1821), T. Brooks (1822), J. Jeffreys, D. Johns et Cameron (1826), J. J. Freeman (1827), D. Tyerman et G. Bennet (1828), Baker (1828), Ellis (1856) [On trouvera dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar* par A. Grandidier, p. 206-225, les localités visitées par ces diverses personnes ainsi que leur itinéraire].

IMPRIMERIE NATIONALE.

narive six missionnaires[1] et neuf artisans[2], mais, de 1836 à 1861, les Européens ont été proscrits de Madagascar[3]. Les deux premières Européennes qui sont venues dans l'Imerinà sont Mmes Griffiths et Jones, qui sont arrivées à Tananarive avec leurs maris le 16 octobre 1821.

Aussitôt après l'accession au trône de Radamă II, les missionnaires anglais de la «London Missionary Society» [L. M. S.] ont accouru à Tananarive reprendre l'œuvre qu'ils avaient commencée en 1821. En 1862, on y comptait 9 missionnaires ou agents[4], en 1870, 33[5], en 1880, 50[6], en 1890, 30[7]. Dans le Betsileo, ils ont envoyé, de 1870 à 1880, 12 missionnaires[8]. Ceux de la «Friends' Foreign Mission Association» [F. F. M. A.] sont arrivés en 1867 au nombre de 5[9]; ils étaient 8 en 1870, 9 en 1880 et 21[10] en 1890.

La «Church Missionnary Society» [C. M. S.] a eu 3 missionnaires sur la côte orientale de 1864 à 1874, année où elle a abandonné Madagascar. Quant à la «Society for the propagation of the Gospel» [S. P. G.], elle a envoyé, tant à Tamatave et sur la côte orientale,

(1) Rev. David Jones[*] (1820-1830), David Griffiths (1821-1835), J. Jeffreys (1822-1825), D. Johns (1826-1836), J. J. Freeman (1827-1835) et T. Atkinson (1831-1832).

(2) MM. Brooks (1822), Canham (1822-1834), Chick (1822-1835), Rowlands (1822-1828), Hovenden (1826), Cameron (1826-1835), Cummings (1826-1828), Kiching (1827-1835) et Baker (1828-1836).

(3) Le Rév. D. Jones est revenu en octobre 1838 à Tamatave, où il a passé un mois, et le Rév. D. Griffiths a été autorisé à monter et à résider à Tananarive en 1838, mais il a dû s'en aller en 1840.

(4) Soit 7 hommes et 2 femmes.

(5) Soit 17 hommes et 16 femmes. Ce n'est qu'à partir de cette année-là que la L.M.S. a fondé des stations hors Tananarive: la première des huit que cette Société possède dans l'Imerinà, celle d'Ambohimangă, a été en effet créée par le Rév. J. Sibree en 1870, et, cette même année, le Rév. J. Richardson a commencé avec le Rév. L. Street la mission des Betsileo, que les Rév. Toy et Jukes avaient visités en 1868, puis il y en a eu dans l'Antsihanakă en 1875, dans le Boinà en 1877, à Tamatave en 1880 et, chez les Antimoronă, en 1887.

(6) Soit 26 hommes et 24 femmes.

(7) Soit 27 hommes et 3 femmes.

(8) En 1891, il y avait à Finarantsoa 4 missionnaires et 3 femmes.

(9) Soit 3 hommes et 2 femmes.

(10) Soit 9 hommes et 12 femmes.

(*) Les deux premiers missionnaires anglais venus à Madagascar sont les Rév. T. Bevan et D. Jones qui sont arrivés à Tamatave le 18 août 1818 et qui sont presque aussitôt retournés à Maurice pour y prendre leurs femmes. M. Jones, qui est revenu à Tamatave en octobre, a eu la douleur de perdre la sienne à la fin de décembre et il s'en est allé à Maurice au mois de juillet suivant. Quant à M. et Mme Bevan, qui n'arrivèrent que le 6 janvier 1819, ils moururent, l'un le 31 de ce mois, et l'autre 3 jours après.

de 1864 à 1886, que dans le centre à partir de 1874, 29 missionnaires [1].

Il y a toujours eu peu d'Anglais faisant le commerce à Madagascar et il y en a encore moins depuis la conquête française; à Tamatave, en 1898, il n'y avait en tout, y compris les missionnaires, que 6 Anglais et, en 1901, 31 [20 hommes, 7 femmes et 4 enfants]; mais les Créoles de l'île Maurice y ont toujours été nombreux et ils le sont de plus en plus : à Tamatave, on en a recensé 663 en 1898 et, en 1901, 654 [210 hommes, 254 femmes et 190 enfants] et il y en a un peu partout.

En 1902, le nombre des Anglais résidant à Madagascar était de 97; d'après le recensement de 1905, il est aujourd'hui de 214 [120 hommes, 54 femmes et 40 enfants de moins de 15 ans], habitant surtout le centre [2], auxquels il faut ajouter 1,041 Créoles mauriciens [524 hommes, 258 femmes et 259 enfants] [3], qui sont sujets anglais [4].

A Tamatave, il y avait, en 1904, 10 Anglais et 442 Mauriciens [5] et, en 1905, 9 Anglais et 398 Mauriciens [6]. A Tananarive, ils étaient au nombre de 51 Anglais et 34 Mauriciens, en 1904, et, en 1905, de 82 Anglais [7] et 46 Mauriciens [8]. A Fianarantsoa, où en 1891, il y en avait 3, on en compte aujourd'hui 17.

[1] Soit 20 hommes et 9 femmes.

[2] Soit 157 dans le Centre [82 à Tananarive; 31 dans l'Imerină central et l'Itasy̆; 6 dans le Vakinankaratră; 10 dans la province d'Ambosităr et 28 dans celle de Fianarantsoa]; 33 dans l'Est [1 à Diégo; 9 à Tamatave [a]; 4 dans la province de Fetrombȳ; 17 dans celles des Betsimisarakă Sud et de Mananjary̆; 2 dans celle de Farafangană]; 23 dans l'Ouest [1 à Majunga [b]; 7 dans la province de Maevatanană; 9 dans celle de Morondavă; 6 dans celle de Tuléar]; et 1 dans le Sud.

[3] Répartis : dans l'Est 860 [47 dans la province de Diégo-Suarez; 36 dans celle de Vohémar; 188 chez les Betsimisarakă du Nord et du Centre et chez les Betanimenă; 398 à Tamatave [c]; 177 chez les Betsimisarakă du Sud et à Mananjary̆; 14 à Farafangană]; dans l'Ouest 53 [8 à Nosy-Bé; 39 à Majunga [d], 1 à Morondavă et 5 à Tuléar]; dans le Centre 80 [46 à Tananarive; 17 à Fianarantsoa, etc.], et dans le Sud 46 [dans la province de Fort-Dauphin].

[4] Il y a encore à Madagascar, comme sujets anglais, 3,111 Indiens.

[5] Soit 123 hom., 198 fem., 121 enf.

[6] Soit 157 hom., 142 fem., 99 enf.

[7] Soit 38 hom., 24 fem., 20 enf.

[8] Soit 18 hom., 8 fem., 20 enf.

[a] En 1904, le nombre d'Anglais résidant à Tamatave était de 10, soit 7 hommes, 2 femmes et 1 enfant.

[b] En 1894, il y avait 4 Anglais à Majunga.

[c] En 1904, il y avait à Tamatave 442 Mauriciens, soit 123 hommes, 198 femmes et 121 enfants.

[d] En 1894, il y avait à Majunga 55 Mauriciens, soit 25 hommes, 12 femmes et 18 enfants.

C. Européens autres que les Français et les Anglais. — Si, dans le XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e], les Portugais[(1)] et, dans le XVII[e], les Hollandais[(2)] ont beaucoup fréquenté les côtes de Madagascar, depuis ces lointaines époques, les étrangers autres que les Français et les Anglais dont nous venons de parler n'ont presque jamais pour ainsi dire visité Madagascar jusqu'à la seconde moitié du XIX[e] siècle. Les Danois, qui ont eu pendant quelques années, au commencement du XVIII[e] siècle, un comptoir dans la baie de Bombétoke où leurs négriers venaient s'approvisionner d'esclaves[(3)], deux Espagnols, le P. Navarrette, de passage à Fort-Dauphin en 1671, et le capitaine Louis Fort, de Carthagène, qui est venu sous pavillon portugais[(4)] dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest

(1) Nous donnons dans la notule *a* la liste des principaux Portugais, marins, traitants et missionnaires qui sont venus à Madagascar.

(2) Nous donnons dans la notule *b* la liste des principaux Hollandais, marins et traitants qui sont venus à Madagascar.

(3) Voir plus haut, p. 515-516.

(4) Car, comme nous l'avons déjà dit, les Espagnols s'étaient interdit par le traité de Tordesillas (en 1495) toutes transactions commerciales à l'Est du méridien passant à 370 milles à l'Ouest des Açores et, par conséquent, dans l'Océan Indien.

(a) Liste des principaux Portugais, marins, traitants et missionnaires venus à Madagascar : Marins : 1° sur la Côte Est, Diogo Fernandes Peteira (1503-1504), Fernan Soares (1506), Manoel Teles de Meneces (1506), Juan Rodrigues Pereira (1506), João Gomes d'Abreu (1507), Diogo Lopes de Sequeira et Duarte de Lemos (1508), João Serrano (1510), Luis Figueira et Pedreanes (1514), Bastian de Sousa et Martin Correa (1521), Paulo Rodrigues da Costa (1613), Pero d'Almeida Cabral et João Cardoso de Pina (1616), Pero Vaz o Roxo et Pere Annes Frances [naufragés] (1527), Duarte et Diogo da Fonseca (1530), Diogo Soares (1543), Luis Fernandes de Vasconcellos (1559); 2° sur les Côtes Sud-Ouest et Ouest, Manoel de Lacerda et Aleixo de Abreu (1527), Nuno et Pero Vaz da Cunha et Fernando de Lima (1528), Diogo Botelho (1529), Duarte et Diogo da Fonseca (1530), Balthazar Lobo de Souza (1557), Paulo Rodrigues da Costa (1613), Joao Cardoso de Pina (1616), Manoel de Menezes (1617), Manoel Freire (1617), Antony Fery [naufragé de la *Nossa Senhora de Estrella*] (1658); 3° sur la Côte Nord-Ouest, Diogo Diaz (1500), Tristan da Cunha, Alfonso de Albuquerque, Juan Rodrigues Pereira et João Gomes d'Abreu (1506), Balthazar Lobo de Souza (1557), Paulo Rodriguez da Costa (1613 et 1614). — Traitants : établis à Taolankoranä [Fort-Dauphin actuel] par João Serrano (1510), à Matitananä par Luis Figueira (1514) et par Bastian de Sousa [chef de traite : Henrique Pereira] (1521). — Missionnaires : R. P. Fray João de Santo-Thomas [à Boinä] (1587), RR. PP. Luiz Mariano et Pedro Freire [dans l'Ouest et le Sud-Est] (1613), RR. PP. Manoel d'Almeida et Custodio da Costa [dans le Sud-Est] (1616-1617), RR. PP. Luiz Mariano et d'Azevedo [dans l'Ouest, au Menabé] (1616-1617), R. P. Antonio Mendes [à Boinä] (1617), RR. PP. Luiz Mariano et Francisco Ribeiro [à Boinä] (1 mai-18 juin 1619), R. P. João Gomes (1620), RR. PP. L. Mariano et Garces [à Boinä] (1621-1622), R. P. Luiz Mariano [dans la baie d'Ampasindavä] (1830 ?).

(b) Liste des principaux Hollandais, marins et traitants venus à Madagascar : Marins : 1° dans la Région Est, Cornelis de Houtman et W. Lodewijcksz (1595), Jacques Cornelis van Neck [commandant 3 navires] (1598), Et. van der Hagen (1599), Paul Caerden (1600), Guillaume Isbrantsz Bontekoe (1619), Van der Stel (1641-1642, 1644 et 1645), Van der Meersh (1645, 1646 et 1647), Reinier Por (1647), Frederik Verburg (1654 et 1655), Marins de l'*Aernhem* (1662), Joachum Blank (1664); 2° dans la Région Sud-Est, Amiral Verhuff (1612), Van der Meersh (1646 et 1647), Fr. Verburg (1656-1657), Marins du *Grundel* (1672), Marins du *Ter Aa* [à Matitananä] (1705 et 1706); 3° dans la Région Sud-Ouest, Cornelis de Houtman et W. Lodewijcksz (1595), John Davis [pilote d'un navire hollandais] (1598), Van Lier [à bord du *Nieudelf*] (1646); Marins du *Tertholen* (1654), Simon van der Kerkhoven [à bord de l'*Aernhem* qui se trouve

de l'île pour y prendre des cargaisons d'esclaves en 1751 et 1752, et plus récemment les deux botanistes autrichien et prussien, Bojer et Hilsenberg, en 1822 et 1824[1], le naturaliste allemand Peters, en 1844[2] et la célèbre voyageuse autrichienne Ida Pfeiffer, en 1857[3], sont les seuls que nous ayons à citer avant 1861.

Comme nous l'avons dit, la Société des missions de Norvège a envoyé, en 1867, 3 missionnaires dans l'Imerinä; il y en avait 7 en 1870, 21 en 1880, et, en 1905, 91 [46 hommes et 45 dames]. Il n'y a pas d'autres Norvégiens à Madagascar que les missionnaires.

A la fin du siècle dernier, on trouvait à Madagascar quelques Belges,

(1) Bojer et Hilsenberg, qui ont accompagné à Tananarive le colonel Hastings chargé de porter des cadeaux à Radamă Ier, ont visité en 1822 l'Imerină, où ils ont séjourné six mois. Embarqué en 1824 comme botaniste à bord du *Leven* (commandant Owen), Hilsenberg, après avoir touché à la baie d'Antongil, est mort de la fièvre à l'île Sainte-Marie le 11 septembre de cette année. Quant à Bojer, il a visité successivement la baie d'Antongil, puis Foulpointe, Tamatave et la baie de Bombétoke.

(2) Peters a visité en 1844 la baie de Saint-Augustin où il a fait d'intéressantes collections.

(3) Mme Ida Pfeiffer est montée à Tananarive avec M. Lambert qui revenait de Paris, ayant accompli la mission que le prince Rakoton dRadamă lui avait donnée pour Napoléon III; elle y est arrivée le 30 mai 1857, et elle en a été chassée 17 juillet avec MM. Laborde et son fils Clément, Lambert, le R. P. Finaz et Marius Arnaud, qui sont arrivés à Tamatave le 2 septembre dans le plus complet dénuement.

dans la baie de Saint-Augustin avec les navires *Kancker* et *Lupaert*] (1662), 4° dans la Région Ouest, Jan de Koning [naufragé du *Barneveld*] (1719); 5° dans la Région Nord-Ouest, Van der Hagen [un des navires de la flotte de] (1604), Holm (1696), Marins du *Ter Aa* (1705), Gerit Mulder [à bord du *Meermin*] (1765)[1]. — Traitants : 1° à Antongil, Jacob Jacobsz (1645)[2], Pieter van Meerzhoff [tué avec les huit matelots qui l'accompagnaient] (1667); 2° dans l'Est et le Sud-Est, Jacques de Bollan et Michel Jordis (1661); 3° dans le Sud-Ouest, Jacob Nieuhoff [avec Hubert Hugo, 7e gouverneur de l'île Maurice et le pasteur Hoffmann] (1672); 4° dans le Nord-Ouest, Jacob de Bucquoi (1722).

(1) Du reste, des navires hollandais, venant d'abord de l'île Maurice, puis, à partir de 1547, du Cap de Bonne-Espérance, car van Riebeeck, dès qu'il eut fondé la colonie du Cap, se réserva le droit exclusif de se fournir d'esclaves à Madagascar, prenaient presque chaque année pendant le XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, des cargaisons de nègres, soit à Saint-Augustin, à Morondavă et dans le Nord-Ouest, soit dans l'Est, notamment dans la baie d'Antongil et à Matitanană. — Nous avons les journaux de bord d'un certain nombre de ces négriers, venus : les uns dans l'Est et le Sud-Est, en 1625, 1626, 1628, 1632, 1638, 1639, 1641-1642 [*Eendracht* et *Klein-Mauritius*], 1644 [*Welsing*], 1645 [*Welsing* et *Dolphr.ij*], 1646 [*Jonghe Saijer* et *Welsing*], 1647 [*Zeemeuw*], 1654 [*Tulp*], 1655 [*Tulp*], 1656, 1657, 1661 [*Postknecht*], 1662, 1663 [*Waterhoen*], 1664 [*Wate hoen*], 1666 [*Goede Hoop*, brûlé à Madagascar], 1667 [*Poelsnip* et *Westwout*], 1668, 1672 [*Grundel*], 1705 et 1706 [*Ter Aa*]; les autres dans le Sud-Ouest en 1632, 1635 (cette année-là, il n'en vint pas moins de 8 dont 1 a fait naufrage), 1646 [*Jonghe Saijer, Welsing* et *Nieudelf*], 1655, 1662, 1666 [*Hoogh Caspel*], 1672 [*Boogh* et *Pijl*], ou dans le Nord-Ouest en 1672 [*Boogh* et *Pijl*], 1676 [*Voorhout*], 1696 [*Soldaat*], 1699 [*Peter en Paul*], 1701 et 1702 [*Noordgouw*], 1705 [*Ter Aa*], 1715 [*Leidsman*], 1719, 1722 et 1765.

(2) De 1641 à 1647, Van der Stel et Van der Meersch ont laissé dans la baie d'Antongil une demi-douzaine de Hollandais, chargés de préparer les cargaisons qu'ils y venaient prendre chaque année. Reinier Por a enlevé ce poste de traite en 1647, lorsque Van Riebeeck donna l'ordre aux gouverneurs de Maurice de cesser toutes communications avec Madagascar.

quelques Allemands, quelques Suisses, quelques Portugais et quelques Américains, ces derniers au nombre de 2 ou 3 seulement (à Tamatave); une frégate autrichienne, l'*Helgoland*, a visité en 1875 la côte occidentale, touchant à Tuléar, à Majunga et à Nosy-Bé[1]. Deux savants allemands, MM. Rutenberg (1877-1878), qui a été assassiné dans l'Ouest[2], et Hildebrandt (1879-1880)[3] ont parcouru tant la région septentrionale que le Centre de l'île où ils ont fait d'intéressantes études géographiques et zoologiques.

En 1902, il est venu à Madagascar, notamment à Diégo et dans la région du lac Tasy̆, quelques Boers avec l'intention de s'y établir et d'y coloniser; ce projet n'a pas eu de suites.

En 1905, ces Européens, autres que les Français et les Anglais, étaient au nombre de 833 [636 hommes, 90 femmes et 107 enfants], comprenant 286 Grecs[4], 162 Italiens[5], 141 Norvégiens et Suédois[6],

[1] L'un des officiers, M. von Jedina, a écrit la relation de ce voyage, dont une traduction a paru à Paris en 1878.

[2] Rutenberg est allé de Vohémar à Ifasy̆ et à Nosy-Bé, puis à Majunga, à Tananarive, à Mandritsară, au lac Alaotră et, dans l'Ambongŏ, de Beravină à la rivière Maningoză où il a été assassiné.

[3] Hildebrandt est allé recueillir les papiers du Dr Rutenberg au lieu de son assassinat, puis il a visité le massif d'Ambre et l'Ankarană ainsi que le pays des Besileo et le Sud de l'Imerină, où il est mort de la fièvre.

[4] Répartis: dans l'Est 84[a] [69 à Diégo-Suarez; 13 à Fetraomby̆, etc.]; dans l'Ouest 129 [16 à Analalavă; 56 à Majunga; 21 à Maevatană; 10 à Maintiranŏ; 19 à Morondavă; 7 à Tuléar, etc.]; dans le Centre 72 [20 dans l'Angavo-Mangorŏ; 30 à Tananarive; 20 dans l'Imerină, et 2 à Fianarantsoa]; dans le Sud, 1. — En 1902, il y avait à Madagascar 459 Grecs.

[5] Répartis: dans l'Est 112 [98 à Diégo; 6 à Tamatave[b], etc.]; dans l'Ouest 11 [dont 6 à Majunga[c]]; dans le Centre 38 [dont 34 dans l'Angavo-Mangorŏ]; dans le Sud, 1. — En 1902, il y avait à Madagascar 212 Italiens.

[6] Répartis : dans l'Est 26 [10 à Tamatave, 7 à Mananjary̆, 5 à Fort-Dauphin]; dans l'Ouest 15 [7 à Morondava, 5 à Tuléar et 3 à Majunga]; dans le Centre 94 [24 à Tananarive; 33 dans le Vakinankaratră; 11 dans la province d'Ambositră, et 26 dans celle de Fianarantsoa]; dans le Sud, chez les Mahafaly̆, 6. — Ces 141 Norvégiens comprennent 46 hommes, 45 femmes et 50 enfants. — En 1902, il n'y en avait à Madagascar que 110.

[a] En 1901, il y avait à Tamatave 17 Grecs [14 hommes, 2 femmes et 3 enfants]; en 1904, il n'y en avait plus qu'un et, en 1905, il n'y en avait aucun.

[b] En 1901, il y avait à Tamatave 57 Italiens [46 hommes, 6 femmes et 5 enfants] et, en 1904, 17 [11 hommes, 2 femmes et 4 enfants].

[c] En 1894, il y avait à Majunga 13 Italiens, soit 10 hommes et 3 femmes.

68 Turcs[1], 61 Allemands[2], 39 Suisses[3], 18 Américains des États-Unis[4], 14 Belges[5], 5 Espagnols, 2 Américains du Sud et 37 de nationalités diverses [Autrichiens, Danois, etc.][6].

§ 3. NATALITÉ, FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ DES ÉTRANGERS À MADAGASCAR.

1° Européens. — Nous ne possédons que très peu de données sur ce sujet et, vu du reste le petit nombre d'étrangers qu'il y a à Madagascar et les conditions très différentes dans lesquelles les placent leurs occupations, le lieu de leur résidence, leurs habitudes de vie, la proportion des sexes qui est naturellement faussée, elles ne permettraient pas d'en tirer des conclusions intéressantes.

Toutefois, nous pouvons dire qu'à Tamatave, par exemple, la proportion des naissances a été de 3.4 p. 100 dans les trois années 1901, 1902 et 1903, chiffre supérieur à celui de la moyenne actuelle en France qui est de 2[7], et qu'à Tananarive, en 1902, il n'y

(1) Répartis : dans l'Est, 28 [9 à Diégo-Suarez; 15 à Tamatave, etc.]; dans l'Ouest, 34 [21 dans les provinces d'Analalavă et de Majunga; 10 dans celle de Maevatanana, etc.]; dans le Centre, 6 (dont 4 à Tananarive). — En 1894, il y en avait 74 [68 hommes, 2 femmes et 2 enfants] et, en 1904, on n'en a plus compté que 39, dont 3 femmes et 7 enfants.

(2) Répartis : dans l'Est, 26 [3 à Diégo-Suarez; 7 à Tamatave[*]; 6 à Mananjarў; 5 à Farafangană, etc.]; dans l'Ouest, 22 [5 à Nosy-Bé; 7 à Majunga; 9 à Tuléar, etc.]; dans le Centre, 12 [2 à Tananarive; 2 dans le Vakinankaratră; 5 dans la province d'Ambositră; 2 dans celle de Fianarantsoa, etc.], et 1 dans le Sud. — En 1902, il y avait à Madagascar 52 Allemands.

(3) Répartis: dans l'Est, 23 [10 à Tamatave; 7 à Mananjarў; 5 à Fort-Dauphin, etc.]; dans l'Ouest, 1; dans le Centre, 15 [9 dans l'Imerină et 6 dans le Betsileo].

(4) Répartis : dans l'Est, 12 [2 à Tamatave; 9 à Fort-Dauphin, etc.]; dans l'Ouest, 1 [à Morondavă]; dans le Centre, 5 [1 à Tananarive; 2 dans le Vakinankaratră et 2 à Ambositră].

(5) Répartis: dans l'Est, 3; dans l'Ouest, 2, et, dans le Centre, 9.

(6) Répartis : dans l'Est, 7; dans l'Ouest, 23 [dont 13 à Nosy-Bé]; dans le Centre, 6, et, dans le Sud, 1.

(7) Ce chiffre serait encore supérieur et atteindrait presque 5 p. 100, si la répartition des sexes était la même dans la colonie européenne de Tamatave qu'en France par

(*) En 1901, il y avait à Tamatave 10 Allemands [tous hommes] et, en 1904, 8 [5 hommes, 2 femmes et 1 enfant].

a guère eu plus de 2 naissances par 100 Européens (militaires non compris)[1]. A Nosy-Bé, en 1901, il y a eu 19 naissances pour 256 adultes, soit 7.4 p. 100, ou pour 128 femmes, soit 15 p. 100.

En 1905, il y a eu dans la colonie française et créole de l'île de la Réunion qui comptait, militaires non compris, 7,606 personnes[2], dont 1,650 femmes adultes contre 4,086 hommes, 312 naissances[3], soit 4 p. 100 de la population française totale ou 19 p. 100 du nombre des femmes françaises et créoles adultes, tandis qu'en France la proportion des naissances, qui n'est pas du reste absolument comparable[4], est de 2 p. 100 de la population totale et 6 p. 100 de la population féminine adulte.

La proportion des mort-nés est relativement considérable, près de 7 p. 100 des naissances, au lieu de 4.5 p. 100 comme en France[5].

exemple, où il y a 103 femmes contre 100 hommes, tandis qu'à Tamatave il y a 142 hommes pour 100 femmes.

[1] *Journ. offic. de Madag.*, 7 févr. 1903, p. 8810.

[2] Les fonctionnaires non militaires qui sont compris dans ce total sont au nombre de 901 hommes, dont 243 sont mariés et ont 201 enfants, soit seulement 27 femmes pour 100 hommes, tandis que, parmi les Français et Créoles non fonctionnaires, on compte 3,185 hommes, 1,407 femmes et 1,669 enfants, soit 45 femmes pour 100 hommes.

[3] Soit 166 garçons et 146 filles. — Il y a eu à Diégo-Suarez, 79 naissances pour 1,527 Français[a] (dont 239 femmes et 527 enfants); à Tamatave, 91 pour 1,719 Français[b] (dont 568 femmes et 490 enfants); à Nosy-Bé, 20 pour 296 Français[c] (dont 88 femmes et 88 enfants; à Majunga, 27 pour 897 Français[d] (dont 231 femmes et 256 enfants), et, à Tananarive, 39 pour 721 Français[e] (dont 88 femmes et 89 enfants, etc. — Des 291 nés-vivants, 224 étaient légitimes et 67 illégitimes, dont 33 ont été reconnus.

[4] Les mort-nés, qui ont été au nombre de 21, se répartissent ainsi qu'il suit : 6 à Diégo-Suarez, 9 à Tamatave, 1 à Nosy-Bé et 4 à Tananarive, soit respectivement 7 p. 100, 10 p. 100, 5 p. 100 et 10 p. 100 du nombre des naissances dans chacune de ces villes, et 1 dans la province d'Angavo-Mangorŏ.

[5] Il y a lieu de remarquer que la proportion de la population européenne et créole classée aussi bien d'après le sexe que d'après l'âge (1° enfants au-dessous de 15 ans; 2° individus de 16 à 59 ans; 3° vieillards ayant plus de 60 ans [voir les notes 2 et 3 de la p. 523]) n'est pas la même à Mada-

[a] Ces Français comprennent 238 Français et 76 Françaises adultes nés en France et 523 Créoles hommes et 163 Créoles femmes adultes.

[b] Soit 193 Français et 90 Françaises nés en France et 468 Créoles hommes et 478 Créoles femmes adultes.

[c] Soit 56 Français et 17 Françaises nés en France et 64 Créoles hommes et 71 Créoles femmes adultes.

[d] Soit 237 Français et 71 Françaises nés en France et 173 Créoles hommes et 160 Créoles femmes.

[e] Soit 492 Français et 69 Françaises adultes nés en France et 51 Créoles hommes et 15 Créoles femmes adultes.

En cette même année 1905, dans la colonie européenne et mauricienne [autre que les Français et les Bourbonnais], qui comprenait 2,088 individus, soit 1,280 hommes, (dont 524 Mauriciens), 402 femmes (dont 258 Mauriciennes) et 406 enfants de moins de 15 ans (dont 259 Mauriciens), il y a eu 95 naissances[1], soit 4.5 p. 100 de sa population ou 24 p. 100 du nombre de femmes adultes.

Le paludisme produit chez les Européennes de nombreux avortements, 20 p. 100 des naissances dans le pays Betsileo, d'après le Dr Beigneux[2].

La mortalité parmi les Européens qui sont venus à Madagascar pendant les XVIIe et XVIIIe siècles a été énorme, si bien que Caron et De Faye, les deux «directeurs du commerce» qui ont accompagné le marquis de Mondevergue à Fort-Dauphin en 1667, écrivaient que, «pour faire un établissement sérieux à Madagascar, il serait nécessaire d'y avoir 400 ouvriers des divers corps de métier, mais qu'il faudrait y en envoyer 1200, un tiers devant mourir et un autre tiers devant être malade[3]»; on ne savait pas en effet à cette époque soigner les fièvres paludéennes[b] et les principes d'hygiène les plus élémentaires en pays chauds étaient totalement méconnus.

gascar qu'en France : ainsi, tandis qu'en France elle est respectivement de 26 p. 100, 62 p. 100 et 12 p. 100 aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin, pour la population totale européenne à Madagascar on a respectivement : 24 p. 100, 73 p. 100 et 3 p. 100, soit, pour le sexe masculin 19 p. 100, 79 p. 100 et 2 p. 100, et, pour le sexe féminin, 36 p. 100, 61 p. 100 et 3 p. 100[a].

(1) Soit 52 garçons et 43 filles, dont 42 sont nés à Tamatave (où le nombre des étrangers était de 465, dont 150 femmes [142 Mauriciennes] et 121 enfants [99 Mauriciens]), 25 à Diégo-Suarez, 2 à Tananarive, etc. — Des 91 nés-vivants, 57 étaient légitimes et 34 illégitimes, dont 26 ont été reconnus. Il y a eu 4 mort-nés, tous à Tamatave, soit 10 p. 100 des naissances dans cette ville.

(2) *Journ. offic. Mad.*, 15 août 1903, p. 9874.

(3) *Arch. Colon.*, *Corresp. Madag.*

(a) Dans la colonie française, le pourcentage des enfants âgés de moins de 1 an est de 3 p. 100; celui des individus âgés de 1 an à 19 ans est de 29 p. 100; celui des individus âgés de 20 à 39 ans est de 50 p. 100; celui des individus âgés de 40 à 59 est de 15 p. 100 et celui des vieillards ayant plus de 60 ans est de 3 p. 100; ce sont à très peu près les mêmes proportions que dans la colonie étrangère (autre que la française), tandis qu'en France on a respectivement 2 p. 100, 33 p. 100, 30 p. 100, 22.5 p. 100 et 12.5 p. 100.

(b) Nous trouvons dans une lettre écrite par Benyowsky, en son camp d'Angontsy̆ le 17 octobre 1785, les prescriptions suivantes qu'il adressait à ses compagnons restés en arrière auprès du roi de l'Ankarană, Lamboină : «Les fièvres de Madagascar exigent plus de soins que de remèdes; quand quelqu'un est attaqué des fièvres, il faut lui donner un petit vomitif ou, à défaut, lui faire boire de l'eau chaude jusqu'à vomissement, puis on saigne et on veille le malade afin qu'il mange un peu de riz et boive du bouillon avec des tisanes de chiendent jusqu'à complète guérison» (*Arch. Min. Colonies*, *Corr. Madag.*, carton VIII, dossier 1).

Voici quelques extraits de Relations de voyage et de Journaux de route qui donneront une idée de la mortalité réellement effrayante qui a sévi, dans les siècles passés, sur les soldats et les colons qui sont venus à Madagascar :

Les équipages de deux navires français le *Corbin* et le *Croissant* ont été décimés pendant les trois mois qu'ils ont séjourné en 1602 dans la baie de Saint-Augustin[1].

Les 140 colons anglais envoyés en 1645 par William Courteen sous la direction de John Smart dans cette même baie de Saint-Augustin, dont « l'insalubrité et la stérilité sont extraordinaires », y sont presque tous morts; il n'en est pas revenu 12 en Angleterre[2].

Pendant la première année de son commandement, de janvier à juin 1649, Flacourt a perdu 25 hommes sur les 174 qu'il avait avec lui à Fort-Dauphin, et dont 6 seulement étaient en bonne santé, tous les autres étant très malades, et, en cette même année, il est mort une douzaine de matelots et de soldats, à Fénérive, 4 à Sainte-Marie sur les 12 qui étaient dans cette île et une dizaine dans le voyage que Le Roy et Des Cots ont fait dans le Sud[3].

[1] « A notre arrivée dans la baie de Saint-Augustin, un grand nombre de matelots du *Corbin* et du *Croissant* étant malades du scorbut, on les porta à terre afin qu'ils guérissent, mais ce fut tout au contraire, car ils se mouraient presque tous et personne ne recouvrait la santé; les plus sains même y tombaient malades d'une fièvre chaude avec frénésie, dont ils mouraient au bout de deux ou trois jours : ce mal était contagieux, tellement que beaucoup des principaux d'entre nous moururent jusques au nombre de 41, tant du scorbut que de la fièvre, et plusieurs, y ayant pris le mal, décédèrent bientôt après en mer. Les malades de la fièvre, parce qu'on jugeait qu'ils l'avaient contractée à terre, étaient portés aux navires et ceux du scorbut, qui est une maladie de la mer, étaient descendus à terre. Nous enterrâmes ou, pour mieux dire, nous ensablâmes (n'y ayant point de terre là) nos morts en un lieu que nous nommâmes le « Cimetière des Français » (Pyrard, de Laval, *Discours du Voyage des Français aux Indes Orientales en 1602* et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, p. 294-295).

[2] Powle Waldegrave, *An Answer to Boothby, 1649*, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 185-186 et 222. — Sur ces 140 personnes, une quarantaine était morte de mars à la fin décembre 1645 et, du 1er janvier au 15 mars, il en mourut 41; des 59 survivants [comprenant 30 hommes, 11 femmes et 18 enfants], il y en avait tout au plus une vingtaine de valides (19e et 20e lettres de John Smart, gouverneur de la Colonie anglaise de Madagascar, en date des 15 et 18 mai 1646, Ms *du British Museum*, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 501-503 et 508).

[3] Flacourt, *Hist. de Madagascar*, 1661,

De huit Prêtres de la Mission envoyés par Saint-Vincent de Paul à Madagascar de 1649 à 1656, sept sont morts[1] : «Tous ceux de vos enfants que vous avez envoyés ici, lui écrit l'abbé Bourdaise le 19 février 1657, sont morts et je suis le misérable serviteur demeuré seul pour vous en donner la bien triste et bien affligeante nouvelle[2].

En 1667, Ruelle constate que, sur 400 individus arrivés depuis deux années, il n'en restait plus que 60 vivants. «Pendant les deux mois que je suis demeuré dans la vallée d'Ambolŏ, écrivait-il, j'ai remarqué que, de 70 hommes qui y sont restés pendant ce temps, il n'y en eut qu'un, un sergent du Régiment de Duras, âgé de 67 ans, qui n'a point été malade; tous les autres ont payé tribut à cette terre par quelques jours de maladie et, la plupart, par leur mort», et plus loin il dit : «Le 1er décembre 1667, nous avons mouillé en rade de Sainte-Marie[3] et y avons trouvé le houcre le *Petit-Jan* qui y était depuis un mois à attendre que 20 hommes malades qu'il avait mis à terre, et qui faisaient tout son équipage, fussent en état de le faire naviguer». Étant parti le 4 pour Antongil, il y revint le 16 février «avec toutes voiles dehors, tous les matelots étant malades à l'exception de deux qui, à eux séuls, n'étaient pas capables de les serrer... Il nous mourut 9 hommes en cette île de 23 que nous étions dans le bateau, entre autres le capitaine et le chirurgien»[4].

On prétend que, en 1671, De la Haye a perdu pendant les huit mois qu'il est resté à Fort-Dauphin, un millier d'hommes, soit la moitié de son effectif, la plupart de maladies[5].

p. 262, 271, 309 et 313. — Le P. Etienne écrit en février 1664 que les malades sont assez nombreux parmi les Français arrivés avec lui quatre mois auparavant, mais qu'il n'en est pas mort plus de 4 à 5 [sur 200 personnes environ].

(1) Deux de ces missionnaires sont morts en cours de route.

(2) *Mém. Congrég. de la Mission*, t. IX, p. 283.

(3) Carpeau du Saussay dit en 1666 que l'île de Sainte-Marie est connue sous le nom de «Cimetière des Français, parce qu'il n'y va aucun navire qui n'y laisse bon nombre de personnes, pour peu de séjour qu'il y fasse» (p. 96).

(4) Ms *Bibl. Muséum hist. natur.*, p. 85 et 92, et copie *Bibl. Grandidier*, p. 22, 26 et 30. — Ruelle était un agent de la Cie des Indes qui est arrivé en mars 1667 à Fort-Dauphin et en est parti en octobre 1668 avec M. De Faye.

(5) Les pertes faites dans la guerre avec les indigènes ont-elles été aussi grandes que le

La Bretesche, qui a été gouverneur de Fort-Dauphin de 1672 à 1674, dit dans des lettres en date du 28 février 1674 que, sur les 127 personnes qui y résidaient à cette époque, la moitié était malade[1].

En somme, de 1642 à la fin d'août 1674, époque à laquelle eut lieu le massacre des Français à Fort-Dauphin et où les 63 survivants durent évacuer le pays, sur 4,000 soldats ou colons envoyés de France à Madagascar, les deux tiers y sont morts de maladies, de faim ou dans les guerres avec les indigènes, l'autre tiers a colonisé l'île Bourbon ou est rentré en France[2].

Sous l'administration de Modave, du 25 août 1768 au 25 août 1769, il est mort 20 soldats sur 50[3].

Sur les 336 personnes arrivées de l'Île de France avec Benyowsky en février 1774, tant dans la baie d'Antongil que sur la côte orientale, 124 étaient mortes à la fin de 1775 et, des 237 officiers et militaires qui composaient l'effectif complet de son Corps de Volontaires, il n'en restait que 87 à la fin de 1776, 68 à la fin de 1777, 63 à la fin de 1778 et 58 au 30 juin 1779, lorsque fut abandonné le poste d'An-

disent certaines personnes? Le P. Navarrete prétend qu'il n'y a pas perdu moins de 400 de ses Français sur 700 qu'il avait emmenés (*Coll. Ouvr. anc Madag.*, t. III, p. 353) : c'est certainement tout aussi exagéré dans un sens que le sont dans un autre les récits de Souchu de Rennefort dans son *Hist. des Indes-Orientales*, p. 540-542, et du *Journal du voyage de La Haye aux Grandes Indes*, p. 54. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la mortalité a été grande parmi les Français venus avec De la Haye : nous trouvons en effet dans le *Journal succinct du voyage du vaisseau* La Marie, *parti de Fort-Dauphin le 9 février 1671* (Biblioth. nat., fonds français, Ms. 6557, p. 208): «aussitôt à terre, De la Haye a voulu faire la guerre contre les insulaires..., et ensuite tout le monde a été malade, dont il en est mort la plus grande partie et ledit sieur De la Haye a été en grand danger».

(1) *Arch. Coloniales* et *Mém. Congrégation de la Mission*, t. IX, 1866, p. 590. L'autre moitié était «composée de gens mutins et incorrigibles», d'autant qu'ils n'avaient pas été payés depuis trois ans.

(2) Abbé Perboyre, *Mém. de la Congrégation de la Mission*, t. IX, p. 593.

(3) *Arch. Colon.*, *Corresp. Madag.* — «On attaque la salubrité du pays parce que, sur une centaine de Français, il y a 29 malades, mais leurs maladies ne sont nullement dues au climat; leurs fièvres proviennent de la mauvaise nourriture, des fatigues, d'excès avec les négresses et de maladies vénériennes, mais aucun n'est en vrai danger [!] (lettre écrite par Modave 2 mois et 5 jours après son arrivée à Fort-Dauphin, *Arch. Coloniales*).

tongil. Ces 58 militaires furent transportés à Fort-Dauphin où 6 moururent dans les six derniers mois de 1779 et 4 pendant l'année suivante, de sorte qu'au 30 décembre 1780 ils n'étaient plus que 48, ayant en sept ans perdu les quatre cinquièmes de leur effectif[1].

[1] Ch^er de Ternay, gouverneur de l'île de France, 1er décembre 1775 et *Arch. Colon.*, *Corresp. Madag.*, carton VIII, dossier 5 : Mémoire sur la situation du Corps des Volontaires de Benyowsky, 1777-1779. — Benyowsky, qui a écrit au ministre de Boynes le 22 mars 1774, 36 jours après son arrivée dans la baie d'Antongil, qu'«il a choisi l'endroit sans contredit le plus sain de toute l'île», ne veut pas en avoir le démenti et, conformément à ses habitudes de mensonge et de fanfaronnade, prétend n'avoir perdu à cette date que 7 de ses volontaires. Si nous compulsons dans les *Archives Coloniales* les lettres et papiers relatifs aux événements qui se sont passés dans la baie d'Antongil et dépendances de 1774 à 1777, nous verrons : 1° que, moins d'un mois et demi après son arrivée, le 24 mars 1774, il était mort 5 officiers, l'aumônier et 40 hommes de la troupe; 2° qu'à la fin de septembre, le Corps des Volontaires avait perdu à Madagascar 13 officiers et 82 soldats (non compris 21 qui étaient morts à l'Île de France et 2 «qui ont eu la tête cassée» à la suite d'un jugement) et était réduit à moins de 150 hommes (compris les officiers), plus 70 autres Français, soit 39 matelots des trois bateaux à son service et 31 ouvriers[a]; 3° que Benyowsky y perd son fils en 1774, peu de semaines après son arrivée; 4° qu'un navire, capitaine Dumoussant, arrivé à Antongil de l'Île de France au commencement de janvier 1775, avait, un mois après, à la fin de février, perdu 15 hommes sur 25 et que les autres étaient mourants : «en février surtout, écrit ce capitaine, on va au cimetière au moins quatre fois par jour»; 5° que d'octobre 1774 à février 1775, en cinq mois, il était mort 26 officiers et un plus grand nombre de soldats; 6° que, le 30 mai 1775, Benyowsky avoue n'avoir plus que 130 hommes pour garder les 540 lieues de côtes de sa colonie [!!!], «heureusement, dit-il, tous pleins d'enthousiasme, quoique leurs vêtements soient en lambeaux, qu'ils n'aient plus de chaussures et qu'ils aient depuis longtemps perdu le goût du pain et du vin»; 7° que, d'après un rapport du 10 mars 1776, les 13 officiers réglementaires du Corps des Volontaires étaient réduits à 2 et que les emplois des morts étaient confiés à de simples volontaires, le climat ayant fait des ravages effrayants, mais, en juin 1776, Benyowsky dit que les fièvres ont perdu «ce degré de malignité et de rapidité qui en était le symptôme»; 8° qu'en 1777, d'après le Chevalier de Sanglier, commandant par intérim de Madagascar, «il n'y a pas eu un seul jour où l'on n'ait porté en terre des cadavres, souvent 5 à 7 par jour. Si j'en faisais la liste, ajoute-t-il, cela n'en finirait plus. Nous voici en février, mois où la mortalité s'aggrave; à chaque instant on vient me dire : un tel est mort, un tel est mourant, un tel est bien malade, et je réponds : c'est bien. J'en ai tant vu que je n'en éprouve plus de chagrin» (Lettres de mai et juin 1777.) On était loin de «cette colonie aussi

[a] Le Capitaine du *Grand-Bourbon*, qui est parti de la baie d'Antongil pour l'Île de France le 3 juillet 1774, dit dans son *Rapport* qu'à cette date il y était déjà mort 12 officiers et 180 hommes et que Benyowsky était lui-même très malade.

Des 200 naufragés du *Winterton*[1], qui ont atterri en 1792 sur la côte Sud-Ouest de Madagascar, 130 sont morts des fièvres pendant les sept mois qu'ils ont séjourné dans la baie de Saint-Augustin[2].

Sans prolonger ces citations qui suffisent pour donner une idée, tout à la fois du climat malsain de la plupart des endroits qu'ont choisis les Européens pour s'y établir et de l'ignorance complète des soins à prendre pour se préserver des fièvres et les guérir[3], nous citerons encore le passage suivant écrit par Albrand, colon à Sainte-Marie, qui y a vu débarquer en 1822 le petit corps de troupes envoyé par le gouvernement français pour y faire un établissement militaire, dont les trois quarts ont été fauchés par le climat avec une rapidité effrayante : «J'en ai vu aujourd'hui mourir 4, dont un m'avait servi à table ce matin. Pendant le mois dernier, il en a péri jusqu'à 31 en un jour. Bref, de 160 qu'ils étaient, 97 ont déjà été emportés et le reste est malade»[4]. Dans le deuxième hivernage, il n'en est mort que 4; ils étaient déjà acclimatés et ont fait un utile emploi de la quinine.

La mortalité des Européens et des Créoles qui résident à Madagascar est aujourd'hui beaucoup moindre, quoiqu'elle soit encore plus élevée qu'en Europe. En 1905, on a enregistré, pour une population totale de 9,694 individus, dont 3,182 femmes adultes ou filles, 529 décès,

riche que formidable», qui devait être «un bouclier contre nos ennemis aux Indes», que Benyowsky avait promis au ministre de Boynes de former à Madagascar (Lettre datée de False Bay le 3 août 1773, *Arch. Coloniales*).

[1] Le *Winterton* a échoué près de la pointe Saint-Félix [Pte d'Ambatomifokă], à 63 milles au Nord de la baie de Saint-Augustin; il y avait à bord 280 passagers dont 80 se sont noyés et 200 ont pu gagner la terre.

[2] Pendant les six premières semaines. la santé des naufragés fut bonne, mais, dès l'hivernage, dès décembre, elle est devenue peu à peu mauvaise et, cinq mois après, 80 étaient morts; on en a enterré jusqu'à 3 en un seul jour; et, lorsque deux mois plus tard, ils purent enfin quitter la baie de Saint-Augustin et gagner Mozambique, il n'en restait plus qu'une centaine de vivants, dont trente moururent en cours de route : tous, du reste, avaient été plusieurs fois aux portes de la mort (*Narrative of the loss of the* Winterton, *wrecked on the coast of Madagascar in 1792*, by a passenger in the Ship [Buchan, of Kelloe], Edimbourg, 1820, p. 210-224, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. V, p. 405 et 407.

[3] Voir la notule *b* p. 553.

[4] *Le Globe*, Paris, 29 sept. 1827, t. V, p. 406.

389 d'hommes (militaires non compris), et 140 de femmes, ce qui donne une proportion de 5.4 p. 100, tandis qu'elle est de 2.4 p. 100 en France : elle est, du reste, fort variable suivant les provinces, ce qui tient autant à leur climat et à leur plus ou moins grande salubrité qu'à la constitution, à la conduite et aux occupations ou au métier des colons. Elle a varié en effet, en 1905, de moins de 2 p. 100, dans les provinces de Tuléar et d'Ambositră, à 10 p. 100 environ dans les provinces de Diégo-Suarez [9.5 p. 100], des Betanimenă, de Fetraombў et de Beforonă [9.6 p. 100], de Fort-Dauphin [10 p. 100] et de Morondavă [11 p. 100[1]][2].

Dans l'île de Sainte-Marie que Carpeau du Saussay, en 1666, appelait, comme nous l'avons déjà dit, le «Cimetière des Français», «parce que le climat y est fort malsain et qu'il n'y va aucun navire qui n'y laisse bon nombre de personnes pour peu de séjour qu'il y fasse»[3], la moyenne des décès, de 1821 à 1824, a dépassé 40 p. 100 de la population blanche et s'est maintenue à peu près dans cette proportion de 1824 à 1840, mais

[1] Il est venu à Morondavă, de 1880 à 1900, 23 missionnaires norvégiens (y compris leurs femmes et leurs enfants); 14 y sont morts. «Le climat est et demeure redoutable aux Européens» (*Bull. des Miss. luthér. à Madag.*, Paris, 15 février 1899, p. 10-11, et *passim.*)

[2] Voici quel a été, en 1905, le pourcentage de la mortalité européenne et créole dans les diverses provinces : 1° région septentrionale ou Diégo-Suarez, 9.5 p. 100. — 2° région orientale : Vohémar, 3.3 p. 100; Betsimisarakă, 4.6 p. 100[a]; Betanimenă, 9.6 p. 100[b]; Mananjarў et Farafangană, 4.5 p. 100. — 3° région occidentale : Nord-Ouest, 4.6 p. 100[c]; Morondavă, 11 p. 100; Tuléar, 1.6 p. 100. — 4° région méridionale : Fort-Dauphin, 10 p. 100; Mahafalў, 5 p. 100. — 5° région centrale : Angavo-Mangorŏ, 2 p. 100; Imerină, 3 p. 100[d]; Ambositră, 1.8 p. 100; Fianarantsoa, 4.2 p. 100.

[3] M. De V... (Carpeau du Saussay), *Voyage de Madagascar*, 1722, p. 96.

[a] Le pourcentage a été : dans l'île de Sainte-Marie, comme nous l'avons déjà dit, de 6.2; p. 100; à Tamatave, de 5 p. 100, et, dans la province des Betsimisarakă du centre, de 2.4 p. 100. — Lorsque les deux premiers missionnaires anglais sont venus à la fin de 1818 à Tamatave, avec leur femme et leur jeune enfant, à peine débarqués, ils ont tous été pris de la fièvre et, sur les six, cinq sont morts en quelques semaines : ils étaient, sans s'en douter, tombés en pleine mauvaise saison. — Il en a été de même du premier missionnaire français qui y est venu en 1831, M. l'abbé de Solages.

[b] La grande mortalité qui a eu lieu en 1905 dans les provinces des Betanimenă, de Fetaombў et de Beforonă est surtout due aux travaux du chemin de fer.

[c] Le pourcentage a été, à Nosy-Bé même, comme nous l'avons déjà dit, de 5.6 p. 100 et, à Analalavă, de 5 p. 100; à Majunga, il n'a été que de 4.3 p. 100.

[d] Le pourcentage n'a été, dans le Vakinankaratră, que de 0.7 p. 100, et, dans l'Imerină central, que de 1.4 p. 100. A Tananarive, pour 921 Européens et Créoles, il y a eu 30 morts, soit 3.3 p. 100 environ.

elle a baissé de 1840 à 1847 à 6 1/2 p. 100 et est remontée de 1860 à 1870 à 9 p. 100[1]; en 1905, elle a été de 6 p. 100 environ.

A Nosy-Bé, en 1841, l'année même où nous en avons pris possession, *La Dordogne,* qui stationnait dans ses eaux, a perdu 80 de ses marins qui ont été enterrés au pied du mont Lokobé[2]. Les Pères qui se sont succédé dans cette région de 1842 à 1861 ont payé un large tribut aux fièvres et la plupart y sont morts ou ont dû regagner Bourbon[3]. De 1870 à 1883, la moyenne annuelle des décès a été de 16 sur 200 Européens, variant de 13 en 1874 à 29 en 1877, soit de 13 p. 100 (en 1880) à 6 p. 100 (en 1883); en 1901, elle a été de 4 p. 100 (15 [10 hommes, 3 femmes, 2 enfants] sur 368), et, en 1905, de 5.5 p. 100.

A Tamatave, les décès ont, pendant les trois années 1901, 1902 et 1903, varié respectivement de 5.7 p. 100 à 3.7 p. 100 et à 4.5 p. 100, chiffres notablement supérieurs à ceux de la moyenne des décès en France qui, dans la période de 1851 à 1860, a été de 2.37 p. 100 et qui, à présent, s'est abaissée à 2.07 p. 100.

A Tananarive, il n'y a pas eu en 1902 plus de 2 décès par 100 Européens (militaires non compris); en 1901, il y en avait eu plus de 3[4].

Si l'on considère l'âge des 529 individus qui sont morts en 1905, on trouve que 41 enfants du sexe masculin et 43 du sexe féminin sont morts avant d'avoir atteint leur première année, 33 garçons et 24 filles entre 1 an et 15 ans, 6 jeunes gens et 2 jeunes filles entre 16 et 19 ans, 215 hommes et 42 femmes entre 20 et 39 ans, 79 hommes et 19 femmes entre 40 et 59 ans et 10 ayant plus de 60 ans. Le pourcentage est donc respectivement pour ces divers âges : de 16 p. 100, 11 p. 100, 1.5 p. 100, 48.5 p. 100, 18 p. 100 et 5 p. 100[5], tandis qu'en France elle est de 17 p. 100, 10 p. 100, 2 p. 100, 12 p. 100, 16 p. 100 et 43 p. 100.

(1) Dr H. Girard, *Essai de topogr. médicale de Sainte-Marie*, p. 52.

(2) *Documents sur la partie Ouest de Madagascar*, p. 152.

(3) RR. PP. Monnet, Richard, Dénieau, Berger, Neyraguet, Ferretti, Romani, etc.

(4) *Journ. offic. de Madag.*, 7 févr. 1903, p. 8810.

(5) La mort, en 1905, n'a pas frappé les deux sexes répartis d'après leur âge, dans les mêmes proportions; le pourcentage des individus du sexe masculin et du sexe féminin ont été, en effet, respectivement de 0 à 1 an, 11 p. 100 et 30 p. 100; de 1 à 15 ans, 8 p. 100 et 17 p. 100; de 16 à 19 ans, 2 p. 100 et 1 p. 100; de 20

2° Asiatiques. — Nous avons à présenter, pour les Asiatiques, les mêmes observations que pour les Européens, même en laissant de côté les immigrants venus pour les travaux de terrassement du chemin de fer.

A Tamatave, dans la population jaune, quoique, sur les 473 individus qui la composent, il n'y ait que 51 femmes, la proportion des naissances a varié de 3.7 p. 100 à 3 p. 100 et à 4.4 p. 100 dans les trois années 1901, 1902 et 1903, chiffres élevés; mais les décès ont, dans ces mêmes années, été extrêmement nombreux, 21 p. 100, 19 p. 100 et 9 p. 100.

§ 4. LEURS OCCUPATIONS.

I. Arabes, Antalaotră et Comoriens. — A Madagascar, les Arabes, les Antalaotră et les Comoriens n'ont jamais cultivé la terre : ils laissent les travaux des champs aux esclaves; ils ne se livrent pas non plus d'ordinaire à une industrie quelconque; ils sont tous commerçants, marchands, ne résidant pas seulement dans les ports où viennent les navires d'Arabie ou de l'Afrique orientale, mais parcourant les côtes de l'Ouest et du Nord-Est, remontant les fleuves et souvent allant loin dans l'intérieur à pied, colportant de village en village des étoffes et toutes les marchandises appropriées au goût et aux besoins des Malgaches. Le commerce des esclaves a longtemps été leur principale occupation. Grâce à leur supériorité intellectuelle [1] et à leurs aptitudes commerciales, beaucoup ont acquis une certaine fortune et ont pris une grande influence dans le Nord-Ouest. Ils étaient très jaloux de conserver leur prépondérance et, à toute époque, ils ont soulevé l'hostilité des indigènes

à 39 ans, 55 p. 100 et 31 p. 100; de 40 à 59 ans, 20 p. 100 et 14 p. 100, et, au-dessus de 60 ans, 4 p. 100 et 7 p. 100. On ne peut pas naturellement tirer des conclusions précises de ces chiffres : il serait indispensable pour cela d'avoir des séries de recensements; toutefois, il n'est pas douteux que les occupations et les conditions de vie si différentes des hommes et des femmes ont une grande influence sur la longévité des sexes.

(1) Les Arabes ont apporté avec eux l'art de l'écriture tant dans le Nord-Ouest que dans le Sud-Est, mais ils ne l'ont pas enseigné aux indigènes et leurs descendants s'en sont seuls servis, l'utilisant souvent pour exploiter la crédulité des indigènes. Radamă Ier en a appris les éléments.

IMPRIMERIE NATIONALE.

contre les Européens venant dans le Nord-Ouest et, à maintes reprises, ils ont été les instigateurs des meurtres commis contre les étrangers[1].

Il y en a qui sont marins et naviguent avec leurs boutres soit le long des côtes de Madagascar, soit entre Madagascar, les Comores et Zanzibar.

II. Indiens et Chinois. — Sur la côte Est de Madagascar, les Indiens et les Chinois se livrent pour la plupart au commerce de détail, tenant dans les bazars de petites boutiques et faisant une grande concurrence aux autres détaillants, notamment aux Merinâ qui les exècrent. Ils ont tous de remarquables aptitudes commerciales jointes à beaucoup de finesse et à une grande économie; ils n'ont d'ordinaire qu'un très petit capital, mais les maisons de gros de Tamatave, de Majunga et même de Zanzibar leur font crédit et ils arrivent à un certain chiffre d'affaires. Ils ne laissent jamais «dormir» les marchandises dans leurs magasins et les vendent à un prix inférieur à celui des petits négociants européens, d'autant qu'ils n'ont aucuns frais de luxe ni de ménage : ils se nourrissent de riz, marchent pieds nus, couchent à la belle étoile ou dans les cases des indigènes lorsqu'ils font leurs tournées, ne faisant en somme aucune dépense. Ils sont groupés en «confréries» et avec une remarquable entente, malgré les taxes considérables auxquelles ils sont soumis en sus de leurs patentes, ils n'hésitent pas à vendre même à perte, dès que quelque Européen tente de s'implanter dans le pays et de leur faire concurrence.

[1] C'est à eux que sont dus les meurtres du R. P. de St-Thomas dans la baie de Boinâ en 1587 (si toutefois il y a eu réellement meurtre), de Richard Rowles et de ses cinq compagnons, en 1608, dans la baie d'Ampasindavâ, etc. — En 1735, le capitaine d'un vaisseau de la Compagnie française des Indes, un nommé Lainé, et son pilote le sieur de Lesquelen, furent poignardés par un Arabe de la baie de Bombétoke; il est vrai que cet Arabe, qui était le pilote du pays, a été mis à mort à la suite de cet attentat. — Le célèbre pirate Williams et ses cinq compagnons ont été assassinés en 1709 par ordre du chef arabe de Boinâ, que le roi Sakalavâ a fait du reste sagayer pour le punir de cette trahison. — De nos jours encore, les Arabes continuent à nous manifester leur hostilité : le principal négociant arabe de Nosy-Bé, Khalifan, a envoyé en 1860 un de ses boutres à Tuléar pour prévenir les habitants que l'amiral Fleuriot de Langle se rendait à la baie de Saint-Augustin pour tirer vengeance des assassins de l'équipage de la *Caroline;* aussitôt qu'il avait connu le but de l'expédition de l'amiral pendant son séjour à Hell-Ville, il s'était empressé d'avertir les Sakalavâ. Ce boutre arriva avant le navire de guerre.

Les Chinois sont passés maîtres dans la fabrication ou la sophistication des produits qu'ils dénaturent souvent pour plaire à leur clientèle malgache. Leur petit commerce les expose toutefois à des ennuis et même à des dangers : ainsi, en 1880, un Indien qui était allé chez le petit roi Bokară, entre les baies de Bombétoke et de Boină, a été pillé et tué.

Dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest, il y a des Karanў, Indiens musulmans, et des Hindous de la secte des Banians, ainsi que de celles des Bhoras et des Khodjas; les Karanў et les Banians sont tous commerçants et il y en a de riches; beaucoup vont, comme les Antalaotră, colporter des marchandises dans l'intérieur. Quant aux Banians et aux Bhoras, ils se livrent surtout à des travaux manuels; les premiers sont bijoutiers, blanchisseurs, pêcheurs, etc.; les autres sont maçons, menuisiers, forgerons : ce sont de bons ouvriers. Autrefois il venait annuellement un ou deux grands boutres de Surate qui apportaient aux Indiens établis sur la côte Nord-Ouest des étoffes de leur pays, notamment de Cutch. Ces voyages annuels ont encore duré quelque temps après la conquête du Boină par les Merină; ils ont cessé en 1838, après la perte d'un de ces boutres qui, ayant échoué à Nosy Lavă, île voisine de Nosy Mitsio, a été pillé et dont l'équipage a été massacré par les Antankarană.

En 1905, sur 1,569 Indiens qui étaient établis à Madagascar, 1,428 s'adonnaient au commerce[1], 87 à des travaux industriels[2] et 13 seulement à l'agriculture[3]; les autres étaient cuisiniers ou domestiques[4] et 16 étaient marins ou pêcheurs[5].

En 1900, il y avait à Madagascar 404 Chinois, tous marchands; en 1905, sur 453, 408 faisaient du commerce[6], vendant de la mercerie

[1] Tant commerçants qu'employés de commerce : à Diégo, 129; à Vohémar, 58; à Tamatave, 114; chez les Betsimisarakă et Betanimenă, 54; à Mananjarў, 20; à Farafangană, 4; à Fort-Dauphin, 23; à Nosy-Bé, 191; à Analalavă, 100; à Majunga, 367; à Maevatanană, 90; à Maintiranŏ, 24; à Morondavă, 124; à Tuléar, 95; chez les Mahafalў, 15, et à Tananarive, 12.

[2] Sur la côte Ouest et à Maevatanană.

[3] Dans l'Ouest.

[4] Surtout à Majunga.

[5] Surtout à Majunga.

[6] Tant commerçants qu'employés de commerce : à Diégo, 110; à Vohémar, 6; à Tamatave, 65; chez les Betsimisarakă, 29; chez les Betanimenă, 109; à Mananjarў, 18; à Fort-Dauphin, 7; à Nosy-Bé, 10; à Majunga, 15; à Angavŏ, 15; à Tananarive, 4; à Fianarantsoa, 14, etc.

de l'épicerie, de la quincaillerie, etc., et 5 à l'agriculture [à Vohémar].

III. Nègres africains. — Les «Makoa» ou «Masombikă», comme on appelle à Madagascar les nègres d'Afrique, ont tous été amenés comme esclaves; on les employait à la culture des champs ainsi qu'au transport des marchandises. Ils aiment la terre et ont l'âme paysanne; depuis qu'ils sont libérés, ils cultivent autour de leurs villages de vastes champs de maïs, de canne à sucre, etc. Malheureusement, ceux qui vivent au contact des Sakalavă en ont dans une certaine mesure pris les usages et, dans maintes provinces, notamment dans l'Ambongŏ et le Mailakă, ils se sont, comme eux, livrés au brigandage jusqu'à notre conquête.

IV. Européens, Créoles et Américains. — Que faisaient à Madagascar les Européens qui y venaient aux siècles passés? A quelles occupations se livraient-ils? Les uns s'y arrêtaient en allant aux Indes ou en en revenant pour s'y ravitailler, pour y prendre des vivres frais et de l'eau; les autres y faisaient la traite des esclaves, qui enlevait chaque année à leur pays des milliers de jeunes Malgaches et à laquelle ils joignaient des achats de bœufs et de riz, pour les colonies voisines du Cap, de Maurice et de Bourbon, et quelquefois de cire et de bois d'ébène pour l'Europe; d'autres enfin venaient évangéliser et tenter d'instruire et de civiliser les indigènes : ces missionnaires de confessions et de pays divers se sont tous empressés, dès leur arrivée à Tananarive, d'ouvrir des écoles où ils ont donné avec succès l'instruction à des milliers de Malgaches; ils y ont installé des imprimeries qui leur ont permis de publier non seulement les livres religieux et de prières en langue malgache qui leur étaient indispensables pour l'évangélisation des indigènes, mais d'où sont aussi sortis les nombreux manuels et livres scolaires, nécessaires pour leurs écoles, ainsi que beaucoup de publications instructives et scientifiques et de revues ou de bulletins périodiques à l'usage, les uns, des enfants et, les autres, des adultes. Leur exemple a porté ses fruits, puisque les gouvernants malgaches, ne voulant pas rester inférieurs aux Européens, ont installé en 1869, dans l'enceinte même du Palais, une imprimerie où ont été dès lors imprimés les «Kabarў» royaux, les Lois et Ordonnances et, depuis 1883, un journal officiel bihebdomadaire, «Ny Gazetў Malagasў».

Ils se sont aussi occupés, avec un zèle et un dévouement très dignes d'éloges, du soin des malades; ils ont construit des hôpitaux, organisé des dispensaires où l'on donnait des consultations et distribuait des médicaments, installé des léproseries, mais leur œuvre médicale, si importante avant notre conquête, l'est moins depuis qu'il y a des médecins français et indigènes en grand nombre[a], et, peu à peu, ils s'en désintéressent, surtout dans les villes. Nous allons tout à l'heure rendre à chacune des nations qui ont fréquenté Madagascar ce qui lui est dû sous ces divers rapports. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe siècle que le commerce, l'industrie et l'agriculture s'y sont un peu développés.

Parmi les Européens, les Créoles et les Américains qui se sont établis à Madagascar, les commerçants et les traitants ont toujours été et sont encore aujourd'hui beaucoup plus nombreux que les agriculteurs et les éleveurs. Comme nous le verrons plus loin, c'est un Français, M. de Lastelle, qui, en 1829, y a créé la première plantation. Ce n'est également qu'au commencement du XIXe siècle qu'il y est venu des ouvriers d'industrie. Depuis cette époque ou plutôt depuis 1861, le nombre des Européens ayant des professions diverses a peu à peu augmenté, mais, pour en avoir une notion exacte, il faut nous référer au recensement de 1902 qui nous apprend que les Européens ou Créoles résidant à Madagascar, comprenaient à cette époque 1,662 individus adonnés au commerce et seulement 606 s'occupant d'agriculture ou d'élevage, 284 artisans ou ouvriers[1], 50 personnes ayant une carrière libé-

[1] C'est sous Radamă Ier que sont venus les premiers artisans, au nombre de neuf, de la L.M.S., qui ont, avec le charpentier français Legros et le tailleur français Morio, commencé l'éducation professionnelle des Merină. Plus tard, sous les règnes de Radamă II et de Rasoherină, les Pères Jésuites ont installé à Tananarive une forge

[a] Tandis qu'avant notre conquête, il n'y avait d'ordinaire à Madagascar que 3 ou 4 médecins et quelquefois aucun, il y en a aujourd'hui une cinquantaine (dont 35 médecins-major ou aides-major), 10 médecins indigènes diplômés de France, 70 médecins indigènes de colonisation, 135 médecins indigènes diplômés de l'École de médecine de Tananarive, 2 dentistes indigènes, 43 sages-femmes de l'assistance médicale et 130 sorties de l'École de médecine de Tananarive. Au lieu de 5 hôpitaux, 5 léproseries et quelques dispensaires que les missionnaires des diverses Confessions avaient fondés avant 1895, on ne compte pas moins aujourd'hui de 44 hôpitaux, 56 postes médicaux (où les indigènes peuvent venir consulter et recevoir des médicaments), 14 léproseries et 35 maternités.

rale[1], etc.[2]. En 1904, il y en avait 4,426 exerçant une profession, sur lesquels 1,810 étaient des commerçants ou des employés de commerce, 38 étaient commissionnaires en marchandises ou banquiers, 156 étaient épiciers, 244 étaient débitants de boissons, 52 étaient hôteliers ou restaurateurs; 496 seulement étaient agriculteurs et 100 éleveurs; 265 étaient prospecteurs miniers et 744 s'occupaient de l'industrie du bâtiment, etc.

En 1905, sur 4,339 exerçant une profession, il y avait 1,589 commerçants et employés de commerce, 620 colons et ouvriers agricoles, 1,485 industriels et employés ou ouvriers d'industrie et 344 prospecteurs et mineurs. Il y avait 509 missionnaires (302 hommes et 207 dames), dont 341 catholiques et 168 protestants[3].

et une menuiserie où l'on a fait de nombreux travaux. — Les 284 artisans européens ou assimilés qui étaient établis à Madagascar en 1902 comprenaient: 117 menuisiers, charpentiers ou charrons, 88 ferblantiers, forgerons serruriers ou mécaniciens et 69 maçons.

[1] Soit 13 médecins civils, 10 pharmaciens, 20 avocats et 7 journalistes.

[2] Entre autres, 56 entrepreneurs de travaux publics, 85 hôteliers, restaurateurs ou débitants de boissons, 27 tailleurs ou modistes, 4 photographes, 49 mineurs, etc.

[3] Répartis : 1° Catholiques : 8 (3 h. et 5 f.) dans la région septentrionale; 71 (37 h. et 34 f.) dans la région orientale; 32 (14 h. et 18 f.) dans la région occidentale; 214 (145 h. et 69 f.) dans la région centrale; et 16 (8 h. et 8 f.) dans la région méridionale[*]. — 2° Protestants : 13 (8 h. et 5 f.)

[*] L'île de Madagascar est divisée aujourd'hui en trois vicariats apostoliques. Les Pères Jésuites, absorbés par leur mission de l'Imerinà et du Betsileo, ne pouvaient faire que des visites temporaires et intermittentes, tant dans le Nord que dans le Sud. Il fut donc décidé en haut lieu que les Lazaristes reprendraient à Fort-Dauphin et dans toute la région méridionale située au-dessous du 22° parallèle l'œuvre de Saint-Vincent-de Paul et que les Pères du Saint-Esprit qui avaient assumé en 1879 la charge de Nosy-Bé et de Mayotte auraient la région septentrionale jusqu'au 18° parallèle avec les petites îles; quant aux Jésuites, ils ont conservé la région centrale comprise entre ces deux parallèles.

En 1896, Mgr Crouzet vint à Fort-Dauphin prendre possession de son vicariat apostolique où tout était à créer, les protestants y étant en réalité les maîtres absolus : cinq Pères l'accompagnaient et des Sœurs de charité y établirent un ouvroir et un dispensaire. En 1897, un poste fut fondé à Tuléar et, à partir de 1898, les Lazaristes remontèrent jusqu'à Farafanganà et s'avancèrent dans la brousse à 50 lieues de Fort-Dauphin. Les révoltes des Antimoronà, surtout celle de 1905, toutes perfides et redoutables qu'elles furent, ne les empêchèrent pas de continuer avec énergie leur œuvre et d'élever à Farafanganà, en 1902, une léproserie de 106 cases que desservent au milieu de dangers de toutes sortes des Sœurs de charité. Aujourd'hui, en 1906, le vicariat de Madagascar-Sud compte 25 Lazaristes et 15 Sœurs, comprenant 4,000 fidèles, 10 écoles avec 150 élèves en moyenne chacune : églises, écoles, maisons ont toutes été construites aux frais de la communauté qui y a dépensé une somme de 1,200,000 francs.

Le vicariat apostolique de Madagascar-Nord a été constitué le 11 juillet 1898 et a été confié à Mgr Corbet, supérieur depuis 1887 du Séminaire colonial de Paris. Quand nous eûmes pris Diégo-Suarez en 1885, le Père Albert Cros, puis deux prêtres bretons firent pendant quelque temps le service des hôpitaux, et le chanoine Murat vint se consacrer à l'apostolat de notre nouvelle colonie; il y créa des écoles, fit venir des Filles de Marie pour les diriger et appela pour l'aider dans son œuvre, à laquelle il ne pouvait suffire, deux

1° Français et Créoles de l'île Bourbon. — Les Français qui sont venus coloniser Madagascar au XVIIe et au XVIIIe siècle et qui, comme dit Turgot en 1774, «y ayant voulu faire un établissement de force, ont soulevé contre eux les indigènes qui les ont passés au fil de l'épée», n'y

[dont 6 Français] dans la région orientale: 5 (4 h. et 1 f.) [tous étrangers] dans la région occidentale; 109 (64 h. et 45 f.) [dont 47 Français] dans le centre; et 9 (4 h. et 5 f.) [dont 2 Français] dans le Sud. — 3° Anglicans : 7 (3 h. et 4 f.) dans la région orientale; et 25 (12 h. et 13 f.) dans la région centrale(*). — En 1894 (avant la guerre), il y avait à Madagascar 142 missionnaires catholiques (75 Pères, 3 Scolastiques, 18 Frères coadjuteurs [chefs d'ateliers, maîtres maçons, imprimeurs], 19 Frères de la Doctrine chrétienne [à Tananarive, à Tamatave et à Fianarantsoa] et

prêtres de l'île de la Réunion, dont l'un mourut peu après et dont l'autre dut être rapatrié. C'est alors que Mgr Corbet arriva, accompagné de Pères du Saint-Esprit dont plusieurs étaient des vétérans du Zanguebar et de la Guyane : en 1904, il avait réussi à élever 21 églises ou chapelles, 23 écoles, 25 ouvroirs et plusieurs orphelinats, et les hôpitaux de Majunga et de Diégo occupaient plusieurs Sœurs de Saint-Joseph. Quelques Prémontrés sont venus aider les Pères du Saint-Esprit. Le vicariat de Madagascar-Nord compte 25 missionnaires prêtres, 8 frères, 4 instituteurs indigènes, 22 catéchistes et 12 religieuses (Sœurs de Saint-Joseph, Filles de Marie et Franciscaines missionnaires de Marie); il y a aujourd'hui 12 stations avec missionnaires résidant, 18 écoles avec 745 élèves et 11 ouvroirs. Des 430,000 habitants du vicariat, 16,000 sont catholiques.

Dans le vicariat de Madagascar central, dirigé par NN. SS. Cazet et De Saune, le nombre des missionnaires a beaucoup varié suivant les années : ainsi de 68 en 1890 et 71 en 1896, il était réduit à 57 en 1898 et est remonté à 78 en 1900; en 1905, il est de 74, comprenant 2 évêques, 65 jésuites et 7 missionnaires de la Salette (dans le Vakinankaratră), auxquels il y a lieu d'ajouter 10 scolastiques professeurs et 21 Frères coadjuteurs. Le nombre des Frères de la Doctrine chrétienne a passé de 16 en 1896 et de 20 en 1898 à 40 en 1900; en 1906, il y en a 38. Quant aux Sœurs de Saint-Joseph, qui étaient au nombre de 27 en 1896, de 24 en 1898 et de 60 en 1900, il y en a aujourd'hui 75 auxquelles s'ajoutent 13 Sœurs de la Providence de Corenc et 5 Franciscaines missionnaires de Marie, ce qui donne en 1906 un total de 93 religieuses. Depuis 1906, le vicariat de Madagascar central est divisé en deux missions, celle de l'Imerină, desservie par les Jésuites de la province de Toulouse, et celle du Betsileo, desservie par les Jésuites de la Province de Champagne, qui y étaient déjà installés depuis 1901 et comptaient, en 1906, 25 Pères, 6 Frères coadjuteurs, 16 Sœurs de Saint-Joseph et 476 auxiliaires indigènes.

Les Jésuites avaient fondé à Ambahivorakă en 1874 une léproserie où étaient soignés 150 lépreux; le 2 octobre 1902, on les a transportés dans la nouvelle léproserie officielle d'Ambohidratrimŏ, pour laquelle le gouvernement de la colonie avait appelé de France 6 Franciscaines de Marie, qui ne faisaient pas partie de la mission : on leur donnait 1,200 francs par tête et par an. Le 9 juillet 1906, M. Augagneur les a congédiées, quoiqu'elles offrissent de rester sans traitement et même de prendre la léproserie à leur charge!

Tananarive compte 6 paroisses catholiques, 4 constituées de 1861 à 1871, 1 créée en 1898 pour le quartier Nord (Faravohitra) et 1 en 1900, celle de Saint-Vincent-de-Paul pour le quartier d'Isotrў (voir les articles du R. P. Suau dans les *Études* de 1907 et 1908).

(*) D'après «*Ny Diary Malagasy*, voici quelle serait la statistique des missionnaires protestants en 1906. 1° Français (protestants) : 19 missionnaires et instituteurs, 2 Sœurs et 6 institutrices.

Une autre statistique, que nous croyons plus exacte, dit que leur nombre a passé de 16 en 1808, la seconde année de leur arrivée à Madagascar, à 35 en 1902, et qu'il était encore, en 1905, de 35 [26 hommes et 9 femmes] (15 en Imerină, 10 à Tananarive, 10 au pays Betsileo).

2° Anglais : I. London Missionary Society (Indépendants) : 26 missionnaires et 6 dames. — II. Friends' Foreign Mission Association (Quakers) : 12 missionnaires et 6 dames. — III. Society for the Propagation of Gospel (Anglicans) : 1 évêque, 6 ministres et 5 institutrices.

3° Norvégiens (luthériens) : I. Det Norske Missionsselskab : 33 pasteurs et 16 diaconesses ou institutrices. II. Mission norvégienne américaine (Forenede Kirke [Eglise unie]) : 5 pasteurs et 2 institutrices. III. Mission norvégienne américaine libre (Fri Kirke [Eglise libre]) : 3 pasteurs et 2 diaconesses.

Soit, en tout, 99 pasteurs ou professeurs protestants et 45 Sœurs ou institutrices. — Tananarive compte 32 temples protestants : 25 de la L. M. S., bâtis de 1861 à 1869; 3 de la S. P. G., bâtis de 1877 à 1879; 2 des F. F. M. A., bâtis de 1864 à 1868; 1 norvégien, bâti en 1872, et 1 de Malgaches dissidents bâti en 1893.

ont guère entrepris de cultures en dehors des plantes potagères[1]; au reste, comme écrivait en 1650 l'abbé Nacquart à saint Vincent de Paul, « venus par esprit d'aventure dans ce pays qu'ils croyaient riche et abondant en

27 Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny)[a] et 112 protestants (35 de la L. M. S. ou Indépendants[b], 15 de la F. F. M. A. ou Quakers[c], 18 de la S. P. G. ou Anglicans[d] et 44 Norvégiens luthériens, dont 2 médecins[e]).

[1] Benyowsky a emmené avec lui à la baie d'Antongil en 1774 trois familles de colons, les Luchapt, les Dumille de Cerf et les Mesnard, qui voulaient s'y établir à leurs frais et cultiver la terre (Lettre datée de l'Île de France du 8 janvier 1774, *Arch. colon., Corresp. de Madag.*); elles n'ont certainement pas réussi et y sont probablement mortes, car on n'en a plus entendu parler.

[a] A la fin de 1861 et en 1862, sont arrivés à Madagascar pour y fonder la mission catholique, tant à Tamatave qu'à Tananarive, 22 missionnaires [15 Pères (dont 2 morts six mois après leur arrivée à Mahela et dont 1 tombé si gravement malade en allant à Antongil qu'il a dû retourner à l'île de la Réunion), 3 Frères coadjuteurs et 4 Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny]. De 1863 à 1883, année où ils furent expulsés de Madagascar au moment de la guerre, la mission s'est bien développée et solidement établie: elle comptait en cette dernière année 94 missionnaires [44 Pères, 19 Frères coadjuteurs, 8 Frères des Écoles chrétiennes, 20 Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny et 3 Novices]. Revenus en 1886, les missionnaires ont repris activement leur œuvre et, en 1890, ils étaient au nombre de 114 [49 Pères, 19 Frères coadjuteurs, 19 Frères des Écoles chrétiennes et 27 Sœurs].

[b] Nous avons vu, p. 391-392, que la « London Missionary Society » avait entretenu de 1820 à 1836 une quinzaine de missionnaires (six ministres et neuf chefs d'ateliers ou artisans), mais qu'en cette dernière année la reine Ranavalonă Ire les avait expulsés. Lorsque Radamă II fut monté sur le trône, ils sont revenus à Madagascar, en 1862, au nombre de 9, auxquels s'en adjoignirent 4 en 1863 et 18 autres de 1864 à 1870 : ils ont, dès 1852, organisé 3 congrégations à Tananarive et une quinzaine aux environs, comprenant 740 membres et 7,000 adhérents et ils ont rapidement progressé; mais, de 148 congrégations avec 115 pasteurs, 437 prédicateurs indigènes, 7,000 membres et 37,000 adhérents, qu'ils avaient recrutées en 1868, ils ont tout d'un coup passé en 1870, à la suite de la conversion de la Reine et du Premier Ministre au protestantisme, à 621 congrégations avec 269 pasteurs, 1,802 prédicateurs malgaches, 21,000 membres et 232,000 adhérents. En 1880, en 1890, en 1894 (avant notre conquête) et en 1905, le nombre des adhérents aux Églises de la L. M. S. a été respectivement de 244,000, 237,000, 310,000 et 143,000 (ce dernier ne s'appliquant qu'à 570 des 1,150 congrégations qu'elle contrôlait avant 1897, année où elle en a cédé 580 aux Protestants français, et aux 176 de la F. F. M. A.). — Le nombre des missionnaires de la L. M. S. a été (en tenant compte de ceux en congé) : 9 en 1862; 31 en 1870; 52 en 1875; 37 en 1880; 31 en 1885; 30 en 1890; 37 en 1895, et 32 en 1905, les hommes et les femmes étant à peu près en nombre égal de 1868 à 1880 : depuis 1880, elles ne sont plus qu'en très petit nombre.

[c] Les chiffres précédents s'appliquent aux deux Sociétés, L. M. S. et F. F. M. A., qui travaillent de concert à l'évangélisation et à l'instruction des Merină. — Les premiers missionnaires Quakers sont venus à Madagascar en 1867 au nombre de 4; ils étaient 13 en 1875, 8 en 1880, 11 en 1885, 31 en 1890, 15 en 1895 (au moment de la guerre) et 18 en 1905 : jusqu'en 1880, il y avait parmi eux à peu près égalité d'hommes et de femmes; depuis, elles sont en moindre nombre. En 1886, il est venu 2 médecins et 2 autres en 1890.

[d] La « Society for the Propagation of the Gospel » a envoyé 2 missionnaires à Madagascar en 1864 et 1 autre en 1865, puis 2 en 1872, 8 en 1874 et 16 en 1876. En 1877, il y en avait 13 tant dans le centre que dans l'Est de l'île; en 1889, il y en avait toujours 13, 18 en 1895 et 12 en 1905.

[e] Il est venu à Madagascar, en 1867, 3 missionnaires norvégiens auxquels se sont adjoints d'autres en 1869, en 1874 et en 1875. Ils étaient, en 1879, au nombre de 21 [5 à Tananarive, 10 dans le Vakinankaratră, 3 sur les bords du Mania et du Matsiatră et 3 au Sud du Matsiatră]; en 1895 (pendant la guerre), de 44 dont 2 médecins [6 à Tananarive, 19 au pays Betsileo, 4 chez les Sakalavă Ouest et 3 chez les Antanosў de l'Est]; depuis notre conquête de Madagascar, leur nombre a varié de 64 en 1899 à 97 en 1903; en 1905, il était de 75 [33 hommes et 42 femmes], dont 56 de la Mission de Stavanger (dans le Vakinankaratră, le Betsileo et le Menabé), 12 de l'Eglise unie des Norvégiens d'Amérique (dans le Sud-Est) et d' Amérique (chez les Antanosў émigrés et dans le Sud-Ouest).

toutes sortes de biens et se voyant trompés dans leurs espérances, ils ne faisaient que maudire l'heure de leur venue ». En réalité, ils s'occupaient exclusivement de la traite des esclaves, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'en 1870 et au delà, et du commerce des bœufs, du riz, du bois d'ébène et de cire, et, pour se procurer esclaves et bœufs, ils n'hésitaient pas à se joindre à certains chefs qu'ils aidaient dans leurs guerres avec leurs voisins et dans leurs razzias et dont ils partageaient le butin; quelquefois même, par une odieuse trahison, dont étaient malheureusement trop coutumiers les négriers de tous les pays, ils se sont emparés de gens libres, appartenant aux principales familles du pays, qu'ils attiraient à bord par d'adroites machinations et de fallacieuses promesses.

De 1674, année du massacre de Fort-Dauphin, à 1750, année où le gouverneur de l'Île de France, Dumas, envoya occuper l'île de Sainte-Marie ou plutôt jusqu'en 1768, année où Modave a repris possession de Fort-Dauphin, la Compagnie des Indes ne s'est occupée de Madagascar que pour y prendre des esclaves et du riz[1]; les vaisseaux venaient sur la côte orientale à partir du mois d'avril, et les chefs de traite convenaient alors avec les chefs du pays du prix qu'ils payeraient pour la construction de la palissade où se feraient les transactions ainsi que de celui des esclaves et des diverses denrées. De Valgny s'étonne, en 1767, que ces traitants n'eussent pas, dans les lieux qu'ils avaient coutume de fréquenter, un magasin permanent au lieu de ces paillottes de fortune qu'ils faisaient construire chaque année. Du reste, la traite n'était pas toujours florissante, puisque Poivre dit que les cinq vaisseaux envoyés des îles de France et de Bourbon à Foulpointe en 1767 afin d'en tirer les approvisionnements en bœufs, moutons, riz, etc., nécessaires à ces îles, n'ont rien rapporté. Les habitants de ces îles avaient obtenu du Roi, en 1766[2], l'autorisation de

[1] Nous citerons, entre des centaines de navires, qui sont venus prendre des esclaves à Madagascar dans cette période, celui du capitaine D'Hermitte, qui y a fait trois voyages en 1729 et en 1730 et en a rapporté à l'Île de France 997 qui avaient coûté environ 20,000 livres et qui ont été vendus 273,000 livres, laissant par conséquent un fort beau bénéfice, et qui en a ramené, en 1731, 550 autres; le navire la *Sirène*, qui en a pris, en 1730, 350 (*Arch. colon.*, Carton III, dossier 5), etc.

[2] Par ordonnance royale du 29 novembre 1766.

commercer librement avec Madagascar, mais le gouverneur Dumas s'est opposé à ce qu'ils en profitassent, disant que «toute traite particulière ruinerait celle du Roi», qui, en réalité, était ruinée à l'avance[1].

Après la mort de Benyowsky, c'est-à-dire depuis 1786, la France a abandonné de nouveau Madagascar et n'y a plus entretenu qu'un commerce d'escale sous la direction d'un agent commercial ayant comme escorte quelques soldats fournis par la garnison de l'Île de France, toujours dans le but d'approvisionner les îles voisines de bœufs, de salaisons et de riz : un officier du génie, M. Menisson, établit des règles d'ordre et de police pour les divers postes de traite et transporta le chef-lieu de l'administration de Foulpointe à Tamatave.

Plusieurs traitants français, à la fin du XVIIIe siècle, ont pénétré dans l'intérieur de l'île pour s'y procurer des esclaves, notamment dans l'Antsihanakă[2], dans l'Ankay et dans l'Imerină ou l'Ankovă, comme on disait alors; Andrianampoinimerină n'a permis à aucun d'eux de séjourner à Tananarive ni dans aucune ville de ses États, excepté à Ambatomangă : ce prince pensait que, s'il laissait des Européens s'établir librement au milieu de son peuple, riches et intelligents comme ils étaient, ils deviendraient vite les maîtres du pays à son détriment; il avait vis-à-vis d'eux le même sentiment de défiance, fort compréhensible du reste et, disons-le, fort juste, qui n'a cessé d'exister plus ou moins ouvertement jusqu'à notre conquête.

Le commerce des esclaves qui, à partir du traité signé par Radamă Ier avec l'Angleterre le 23 octobre 1817[3], a été officiellement prohibé dans les provinces de Madagascar soumises aux Merină, a continué jusqu'après 1870 à fleurir dans celles du Sud et de l'Ouest qui étaient indépendantes et où, d'une part, les négriers arabes apportaient leur cargaison de nègres africains et où, d'autre part, les Créoles de l'île de la Réunion

(1) *Arch. coloniales, Corresp. Madag.*

(2) Dumaine, *Ann. Voy.*, t. XI, 1810, p. 48.

(3) Ou plutôt du traité supplémentaire du 11 octobre 1820, car la traite a repris en 1818 et 1819, lorsque le général Hall, qui faisait à cette époque l'intérim de Sir Robert Farquhar, s'est refusé à continuer avec celui qu'il appelait un «roi de sauvages» les relations qu'avait habilement nouées son prédécesseur, mais qui redevinrent intimes dès que Farquhar eut repris son gouvernement.

achetaient des Malgaches qu'ils employaient dans leurs plantations sous le nom d'« engagés volontaires »[1].

En ce qui concerne les plantations faites par des Français à Madagascar, Lescallier cite un nommé Didier, qui s'était établi avec sa femme à Foulpointe en 1792 « dans le but d'y entreprendre des cultures »; mais, lorsque Bréon est allé dans cette région en 1818, il n'y avait plus aucun Européen et on n'y voyait que les ruines de leurs anciens établissements.

A cette époque, il y avait à Tamatave plusieurs négociants français, possesseurs de nombreux esclaves, qui, tout en se livrant au commerce,

(1) Voici ce qu'écrivait en 1859 un témoin oculaire, le R. P. Jouen, au sujet de la traite qui se faisait alors dans la baie de Balÿ : « On a organisé le recrutement des travailleurs à Balÿ, en 1858, et une foule de navires y est venue de suite attirée par l'appât du gain : l'« engagé » qui s'obtenait sur les lieux pour 20 ou 30 piastres [100 à 150 francs] se cédait à l'île de la Réunion pour 200 à 250 [1,000 à 1,250 francs]. Les Malgaches, dont la cupidité fut surexcitée par les cadeaux, les barils d'arack ou de rhum, etc., qu'on leur prodiguait outre le prix des esclaves, se livrèrent à des incursions chez les peuplades voisines pour voler des hommes et les revendre aux blancs. Libres ou esclaves, tous ceux qui leur tombaient sous la main étaient pris et, attachés à une longue poutre, les fers au cou et aux pieds, étaient conduits à bord : c'étaient des « engagés volontaires » pour l'île de la Réunion! Une fois embarqués, ces malheureux, ainsi arrachés brutalement à leur famille et à leur pays, n'avaient qu'une pensée : se soustraire à une si affreuse servitude et, quand ils en trouvaient l'occasion, ils cherchaient à se sauver par tous les moyens possibles : c'est ainsi qu'une révolte eut lieu sur le « Happy »; on put la réprimer, mais elle coûta la vie à 140 Malgaches qui furent massacrés ou noyés. Une seconde, à bord du « Joker », réussit; les esclaves, profitant de l'absence du capitaine et de la plupart des matelots qui étaient descendus à terre, tuèrent tous ceux qui restaient à bord, y compris le jeune enfant du capitaine, âgé de six ans, qu'ils hachèrent en morceaux, et, après avoir pillé le navire, le mirent à la côte et se sauvèrent. Le troisième désastre à Balÿ ne fut pas moins épouvantable : chargée de 150 « engagés volontaires », la *Marie-Angélique* allait appareiller pour Bourbon, quand la révolte éclata à bord; le délégué du gouvernement fut assassiné et l'équipage n'échappa à la mort qu'en se jetant à la mer et gagnant à la nage un navire voisin. La goélette fut pillée de fond en comble et échouée. Le capitaine en a racheté la coque moyennant 200 piastres [1,000 francs]. *La Cordelière,* pour punir les coupables, brûla la ville de Mahagolŏ (LaVaissière, *Hist. de Madag.*, t. I, p. 309-310). — Au temps où l'un de nous se trouvait dans la baie de Saint-Augustin (1866-1869), cette traite des Malgaches se faisait encore. Du reste, jusqu'à la conquête de Madagascar en 1895, les Sakalavä n'ont cessé de razzier les districts Ouest du Betsileo : ils emmenaient le bétail, les femmes et les enfants et massacraient les hommes adultes. Le docteur Borchgrevinck dit que, dans le district d'Am-

faisaient aussi de la culture[1]; la plupart s'en allèrent en 1821, ne pouvant plus faire la traite des esclaves prohibée par Radamă Ier[2].

Ce sont des Français qui ont donné aux Merină les premières leçons d'industrie et d'agriculture, car ce sont le charpentier lyonnais Legros qui, le premier, leur a enseigné la charpenterie en 1818, un nommé Morio qui leur a, le premier, appris la couture, et MM. Arnoux et De Lastelle qui, les premiers, ont créé des plantations à Madagascar.

L'œuvre principale de Legros, qui est l'initiateur des procédés européens de construction en charpente, comme Jean Laborde l'a été pour les constructions en pierre, est le palais de Soanierană, qui était situé au Sud de Tananarive et qui était, en somme, pour l'époque et le pays, au milieu des maisons merină, un édifice d'une certaine hardiesse et d'un aspect fort satisfaisant. Radamă Ier avait désigné trois Andriană pour étudier la charpente avec lui.

Quant à Morio, il ne semble pas avoir été un maître bien doux et bien patient avec les six Andriană que Radamă avait désignés pour apprendre le travail à l'aiguille, car il piqua, dit-on, plusieurs fois les yeux de quelques-uns d'entre eux avec l'aiguille dont il était chargé de leur apprendre le maniement, lorsqu'ils ne s'en servaient pas à son gré. Radamă leur dit de supporter ces tracasseries parce que «le métier qu'ils apprenaient serait utile à son pays», et il les autorisa, lorsqu'ils seraient habiles à manier l'aiguille, à prélever, pour le payement de leurs peines, la moitié du prix des esclaves que leurs maîtres mettraient en apprentissage chez eux. Ils apprirent aussi à broder et l'enseignèrent ensuite aux autres[3].

batŏ, à sa connaissance, ils n'avaient pas enlevé en une année moins d'un millier d'individus et qu'il en était de même dans les districts de Fihasinană, de Soatanană, etc., dont la population avait de ce fait considérablement diminué (*Bull. des Miss. luthér. à Madag.*, 15 février 1899, p. 20).

(1) Baron Milius, *Arch. Minist. Colonies.*

(2) *Arch. Minist. Colonies, Corresp. Madag.*

(3) D'après les notes manuscrites de Rainandriamampandry, l'ancien Ministre de la Guerre, t. V, p. 66 (*Notes, Explor. et Reconn.*, Tananarive, 3e trimestre 1900, p. 417-418). — Les trois apprentis de Legros étaient les nommés : Ramahaimanană, Ramenă et Rabatrў; les six apprentis de Morio étaient Ratrimŏ, Ratompoarŏ, Ralambomiarană, Ratsilakamină, Ramanankoazў et Rakotovalay : «ce furent ces hommes qui ont exposé à Tananarive les premiers «zaby» [habits], et les premières redingotes, cousus dans l'Imerină».

Radamă, en effet, tenait essentiellement à ce qu'un certain nombre de ses sujets reçût une instruction professionnelle, et c'est dans ce but qu'il a envoyé à l'île Maurice dix jeunes gens apprendre la musique et trois femmes se perfectionner dans la tenue du ménage, et douze en Angleterre pour y apprendre le droit, la filature, le tissage, la fabrication de la poudre, etc. Mais, d'autre part, ses sujets étaient bien disposés à s'instruire, puisque, quand on sut que le roi projetait d'envoyer ainsi des jeunes gens outre-mer, les Merină vinrent en foule offrir leurs enfants; il y en eut même un qui proposa de donner mille piastres si le roi voulait envoyer ses fils : on lui dit de payer d'abord 500 piastres et que ses fils partiraient, ce dont il fut fort content, mais, ajouta Radamă, « puisque vous désirez tant que vos fils s'instruisent, je ne veux rien vous demander; je les enverrai à mes frais », et il les choisit dans les premières familles du pays.

En 1821, toujours sous le règne de Radamă Ier, un Français, M. Arnoux, inspiré et appuyé par M. de Rontaunay, négociant à l'île de la Réunion, conçut le projet d'établir à Madagascar des sucreries et des guildiveries et choisit pour y installer une guildiverie ou fabrique de rhum, qu'il devait faire de compte à demi avec le roi, Rianambŏ, localité située sur le bord du Rangană, à trois lieues de Mahelă[1], mais à la mort de Radamă, en 1828, il fut, comme tous les Européens et Créoles, en butte aux soupçons et à la malveillance de la nouvelle reine; néanmoins, étant monté à Tananarive en mars 1829, il obtint pour M. de Lastelle, capitaine d'un des navires de la maison de Rontaunay, l'autorisation de rester à terre et de diriger son établissement. M. Arnoux étant mort de la dysenterie en retournant à la côte, M. de Lastelle continua son œuvre, qui se trouva peu après fort compromise par la malheureuse expédition Gourbeyre en octobre 1829; toutefois, sommé de venir à Tananarive, il s'y rendit et, étant parvenu à convaincre la reine et ses ministres de son innocence,

[1] C'est-à-dire que le roi donnait la terre et fournissait les bras nécessaires pour l'exploitation et que M. Arnoux avait à sa charge les dépenses diverses que nécessitait cette guildiverie (Carayon, *Ann. Voy.*, 1847, p. 99). Le roi lui louait en outre les Malgaches dont il avait besoin pour son commerce de riz, à raison de 12 piastres par tête et par an.

il renouvela le traité fait en 1828 au sujet de la création d'une guildiverie auprès de Mahelă : ce fut le premier établissement industriel tenté à Madagascar[1]; il obtint en outre, moyennant une somme fixe, la ferme des droits de douane à Fénérive, à Mahanorŏ et à Mananjarў, qui, en 1826, avait été concédée à MM. Blancard : ces négociants mauriciens, qui avaient, malgré M. Arnoux et l'opposition du gouverneur de l'île Maurice, réussi à circonvenir Radamă Ier dans le but de se réserver le monopole du commerce à Madagascar, n'ayant pu tenir leurs engagements, furent promptement dépossédés de ce privilège. M. de Lastelle exécuta fidèlement toutes les conditions de son traité et jouit à la cour d'Imerină d'une réelle faveur qui assura le succès de ses opérations : il y était considéré comme « Andriană », c'est-à-dire comme parent de la reine[2]. Il établit, en 1834, une sucrerie à Tsarahafatră, sur les bords du Mananjarў, à trois lieues environ de la mer, puis, en 1841, de compte à demi avec la Reine, une seconde à Bakoră, sur le bord de la même rivière, à deux lieues de la précédente, et, en 1842, une troisième à Soamandrakizay, sur le bord de l'Ivondronă, aussi de compte à demi avec la Reine.

Outre ces établissements agricoles et industriels, M. de Lastelle a disséminé des postes commerciaux tout le long de la côte orientale : à Mahelă, où était le plus important, à Masindranŏ qui est à l'embouchure du Mananjarў, à Mahanorŏ et en maints autres endroits où l'on traitait du riz, des bœufs, de la cire, de la gomme copal, des cuirs, etc., et dans quelques-uns desquels il avait des forges, des ateliers de menuiserie, de charpenterie, de construction et de réparation de chaloupes et de pirogues, etc. qui occupaient de nombreux ouvriers.

De 1821 à 1845 (année où a eu lieu l'expédition Romain-Desfossés et Kelly, à la suite de laquelle ont été expulsés tous les Européens et ont cessé toutes relations avec la France et l'Angleterre), MM. de Rontaunay, Arnoux et de Lastelle ont fait à Madagascar un commerce total

(1) L'« habitation » de Lastelle à Mahelă occupait 10 Français qui avaient sous leurs ordres 1,500 noirs, et produisait de 250 à 300,000 kilogrammes de sucre et 1,200 barriques de rhum.

(2) Il s'était fait naturaliser Merină.

de 22,951,331 francs, soit 10,603,396 francs à l'importation et 11,987,835 francs à l'exportation. On doit, en outre, à M. de Lastelle l'introduction de nombreux arbres fruitiers et de graines de choix, ainsi que la plantation de forêts de cocotiers[1].

En 1829, un Français, M. Droit, avait déjà installé à Ilafy une manufacture de fusils, mais, n'ayant pas voulu tremper dans l'aventure du «Voltigeur» envoyé en 1835 pour s'emparer traîtreusement des chefs Sakalavă de Saint-Augustin, il fut exilé[2] et Jean Laborde, qui avait été jeté par un naufrage sur la côte Sud-Est de Madagascar et qui, sur le désir de Ranavalonă Ire, s'était associé à lui, prit la direction de ses ateliers qu'il transporta à Mantasoa où le bois et l'eau étaient plus abondants, et où il créa, en plein désert, une grande et active cité ouvrière.

C'est en réalité à Jean Laborde qu'est due la formation à Madagascar d'un corps d'artisans et d'ouvriers malgaches, avec lesquels il a élevé et exploité de 1842 à 1857 la belle et remarquable usine de Soatsimananpiovană où des bassins à écluse alimentaient une demi-douzaine de roues hydrauliques et où, avec l'aide de son jeune frère qu'il avait fait venir de France auprès de lui, il a fait des canons[3], des fusils, de la poudre, de la quincaillerie, de la serrurerie, du tannage, du papier, de la porcelaine et de la faïence, de la verrerie, de la soie, du savon, du sucre, du rhum, etc., ayant tout à la fois à chercher les matières premières et à former les ouvriers : lorsqu'il a commencé cette grande œuvre, il n'y avait dans le pays ni maçons, ni tailleurs de pierre, ni forgerons, ni serruriers! et il n'avait lui-même aucune éducation technique; c'est, a-t-il

(1) Voir, à l'Appendice qui est à la fin du volume, p. 657, la notule 191.

(2) Il se réfugia à Mohely, auprès de Ramanetakă, cousin de Radamă Ier, et y mourut en 1837. Sa veuve, qui était la fille d'un Hovă établi à Maurice, a été mise par le commandant de Mayotte comme gouvernante d'Iomby Sody et d'Iomby Salama, filles de Ramanetakă (1848-1857).

(3) Après la fonte du premier canon, la reine donna à M. Laborde, pour lui marquer son contentement, 6,000 piastres [30,000 francs] qu'il distribua généreusement à ses ouvriers qui, à son grand déplaisir, étaient tous fournis par la corvée royale. «Ce que la reine me donne doit retourner à sa source, avait-il coutume de dire; l'argent du peuple doit retourner au peuple.»

dit à l'un de nous, principalement avec l'aide de quelques manuels Roret qu'il a su créer et mettre en activité toutes ces diverses usines et manufactures[1].

Depuis cette époque, quelques Français et Créoles de l'île Bourbon ont fait des plantations de canne à sucre, de cafeyers[2], de vanilliers, de cacaoyers, etc., mais il leur fallait l'autorisation du premier ministre, qui ne l'accordait pas facilement; en 1892, plusieurs concessions de terrain ont cependant été faites à des Français. Aujourd'hui, le nombre de ces plantations est considérable, surtout sur la côte orientale et dans le Nord-Ouest, et, dans le centre, il y a des caféries; l'élevage s'est aussi développé dans le Nord, l'Ouest et le Sud. Toutefois, ce sont toujours les commerçants et employés de commerce qui sont beaucoup plus nombreux que les agriculteurs et les éleveurs.

Il y avait, dit-on, à Madagascar en 1900, 859 Français ou Créoles de l'île de la Réunion, commerçants ou industriels, et 334 seulement adonnés à l'agriculture ou à l'élevage; en 1902, plus de 1,000 s'occupaient de commerce et guère plus de 400 étaient agriculteurs ou éleveurs.

(1) Ranavalonă Ire prenait le plus vif intérêt aux divers travaux qu'on exécutait dans ce vaste établissement; aussi, à côté de la ville bâtie sur le versant de la colline qui le domine et où demeuraient les milliers d'ouvriers qui y étaient employés, y avait-elle sur le bord de la rivière une habitation où elle venait passer des mois entiers, et son fils, le prince RakotondRadamă, ainsi que les principaux personnages du royaume, avaient les leurs à côté de la sienne.

Elle avait une affection toute particulière pour M. Laborde qu'elle appelait : «Ry Dada!» [litt. : Cher père!]; les reines qui lui ont succédé se sont toujours déclarées «ses filles»; «Zanak'ao», disaient-elles! nous sommes tes enfants! — Comme l'usine de Soatsimananpiovană appartenait à la reine, le travail s'y faisait par corvée, suivant l'usage du pays, et, si la reine était fière des produits qui s'y fabriquaient, les ouvriers ne laissaient pas que de se plaindre : d'où l'adage suivant : «Rabaraba ny Mantasoa : Ny mieră maty ventў; ny mangaladia matў losŏ; ny mitoetră lany lambă amantsalakă. «C'est comme l'affaire de Mantasoa! Ceux qui demandent la permission de n'y pas aller en sont pour 80 centimes; ceux qui se sauvent en sont pour 2 fr. 50; ceux qui restent à la tâche y usent jusqu'à leur dernier lamba et leur dernier salaka» (*Ny Ohabolan'ny Ntaolo* [*Les Proverbes des Anciens*], Cousins et Parrett, 1885, pr. 2730). Il n'y avait pas moins de 1,500 familles qui y travaillaient. Aussi, lorsqu'en 1857 Jean Laborde fut exilé, les ouvriers se ruèrent sur tous les bâtiments de l'usine et les démolirent : on en voit encore les ruines qui ont un aspect réellement imposant, mais qui donnent un démenti au nom que notre industrieux compatriote avait donné à son usine : Soatsimanpiovană : L'éternellement Belle [litt. : Belle, qui ne change pas].

(2) Aux environs de Fénérive, vers 1865.

En 1905, les Français et Créoles de l'île de la Réunion exerçant une profession à Madagascar (militaires et fonctionnaires non compris) étaient au nombre de 3,329, se divisant en 1,025 commerçants ou employés de commerce [1], 555 colons ou ouvriers agricoles [2], 1,141 industriels ou employés et ouvriers d'industrie [3], 222 prospecteurs et mineurs [4] et 397 missionnaires [341 catholiques (207 hommes et 134 femmes [5]) et 56 protestants (31 hommes et 25 femmes)] [6].

(1) Soit 645 commerçants et 380 employés de commerce, répartis : 228 dans le Nord ou province de Diégo-Suarez; 375 dans l'Est [dont 220 à Tamatave]; 175 dans le Nord-Ouest [20 dans la province de Nosy-Bé; 128 dans celle de Majunga; 14 dans celle de Maevatanană; 13 dans celle d'Analalavă]; 41 dans l'Ouest [6 à Maintiranŏ; 4 à Morondavă; 31 à Tuléar]; 170 dans le centre [40 dans la province d'Angavo-Mangorŏ; 104 dans l'Imerină (dont 86 à Tananarive), etc.] et 36 dans le Sud [30 dans la province de Fort-Dauphin et 6 chez les Mahafalў].

(2) Soit 487 colons et 68 ouvriers agricoles, répartis : 193 dans le Nord ou province de Diégo-Suarez; 21 dans la province de Vohémar; 64 chez les Betsimisarakă; 57 chez les Betanimenă; 27 dans la province de Mananjarў; 4 dans celle de Farafangană; 90 dans le Nord-Ouest [53 dans la province de Nosy-Bé; 11 dans celle d'Analalavă; 24 dans celle de Majunga, et 2 dans celle de Maevatanană]; 11 dans l'Ouest (dans la province de Tuléar]; 85 dans le centre [31 dans la province d'Angavo-Mangorŏ; 49 dans l'Imerină (20 à Tananarive, 19 dans l'Imerină central, etc.), et 5 dans la province de Fianarantsoa]; 3 dans le Sud [dans la province de Fort-Dauphin].

(3) Soit 142 industriels et 999 employés ou ouvriers d'industrie, répartis : 230 dans le Nord ou province de Diégo-Suarez; 10 dans la province de Vohémar; 295 chez les Betsimisarakă (dont 270 à Tamatave); 101 chez les Betanimenă (dont 48 employés au chemin de fer); 12 dans la province de Mananjarў; 2 dans celle de Farafangană; 134 dans le Nord-Ouest [19 dans la province de Nosy-Bé; 4 dans celle d'Analalavă; 93 dans celle de Majunga, et 18 dans celle de Maevatanană]; 32 dans l'Ouest [5 dans la province de Morondavă et 27 dans celle de Tuléar]; 320 dans le centre [2 dans la province de Mandritsară; 51 dans celle d'Angavo-Mangorŏ (dont 30 employés sur les chantiers du chemin de fer); 264 dans l'Imerină (dont 247 à Tananarive); 3 dans la province de Fianarantsoa], et 5 dans celle de Fort-Dauphin.

(4) Soit 30 dans la province de Mananjarў; 14 chez les Betsimisarakă du Sud; 63 dans le Sud de l'Imerină et à Tananarive; 21 dans le Nord et dans l'Ouest de l'Imerină; 47 chez les Betsileo; 5 dans la province de Morondavă; 9 dans celle de Maevatanană; 2 dans celle de Majunga, etc.

(5) 24 de ces missionnaires catholiques, soit 16 hommes et 8 femmes, sont étrangers; nous ne les avons pas néanmoins séparés des Français.

(6) Répartis : 1° Catholiques : 8 [3 h. et 5 f.] dans la région septentrionale; 71 [37 h. et 34 f.] dans la région orientale; 32 [14 h. et 18 f.] dans la région occidentale; 16 [8 h. et 8 f.] dans la région méridionale et 214 [145 h. et 69 f.] dans le centre de l'île. — 2° Protestants : 6 dans la région orientale; 48 dans le centre, et 2 dans le Sud.

Depuis 1861, les «Vazahă» [Européens, Créoles, etc.] ont été nombreux à Tamatave et dans les autres villes de la côte orientale; ces villes étaient en effet un lieu de refuge pour une foule d'aventuriers des îles de la Réunion et Maurice et d'autres lieux, qui y trouvaient un asile propice où ils pouvaient braver leurs créanciers et la loi et qui s'y livraient à toutes sortes de trafics. Cet état de choses s'est un peu amélioré sous Ranavalonă II, toutefois, jusqu'à notre conquête, chez les Tanală indépendants, dans la ville de Sahasinakă, les gens qui avaient maille à partir avec la justice de leur pays se sont réfugiés.

Les Français ont fait dès longtemps des essais de cultures et de commerce dans l'île de Sainte-Marie, essais fort modestes et qui n'ont pas eu de succès. En 1646, il en est venu huit, envoyés par Pronis afin d'acheter sur la côte Est du riz pour l'approvisionnement de Fort-Dauphin, et, en 1649, Pronis y est allé lui-même et y en a laissé huit autres qui y ont cultivé du tabac, «le plus beau et le meilleur du monde»; Flacourt, qui en a emporté lors de son passage dans cette île en octobre 1651, dit : «Le tabac que les Français ont fait à Sainte-Marie surpasse en bonté et en suavité tous les tabacs qui se font en ce pays-ci. C'est pourquoi il faut nécessairement y faire passer des Français qui y soient pour leur compte; il n'y a pas à Madagascar de lieu où ils puissent mieux faire leurs affaires[1]». Toutefois, «comme le climat en était très malsain et qu'il n'y venait aucun navire qui n'y laissât bon nombre de personnes, pour peu de séjour qu'il y fît»[2], aucun colon ne s'y fixa de son gré, d'autant qu'à cette époque lointaine le commerce et l'agriculture n'y étaient point libres, et il n'en fut pas autrement même lorsque, l'attention de la France ayant été attirée par l'importance politique et maritime de Madagascar, la Compagnie des Indes prit possession définitive de cette île en 1750 : en effet son premier commandant, Gosse, et ses compagnons furent massacrés par les indigènes en 1754 et il faut arriver au commencement du XIXe siècle pour y voir créer de vrais établissements agricoles; ce sont MM. Albrand, ancien professeur et agent commercial

[1] Flacourt, *Hist. Madag.*, 1661, p. 217, 258, 312, 313 et 30.

[2] Carpeau du Saussay, *Voy. à Madag.*, p. 96.

à Fort-Dauphin, et Carayon, officier d'artillerie, qui, les premiers, avant même l'arrivée de la garnison militaire, malgré les conseils de leurs amis désespérés de les voir risquer leur vie en un pays aussi malsain, y ont planté, en 1820, des caféiers et des girofliers : en 1824, ils avaient déjà 100,000 pieds de caféiers et 30,000 pieds de girofliers, et ils faisaient, en outre, le commerce des bœufs et du riz pour approvisionner les îles Bourbon et Maurice. En 1826, 17 hommes du détachement d'ouvriers militaires en garnison à Sainte-Marie qui avaient fini leur temps, engagés par le bel aspect de leurs plantations, restèrent comme colons et reçurent du gouvernement, qui prétendait favoriser la colonisation de Madagascar, à titre d'encouragement, 120 francs chacun, somme qui représentait tout juste la dépense qu'eût entraînée leur rapatriement. Albrand mourut le 11 décembre 1826 et Carayon, resté seul, abandonna la culture du giroflier, dont la récolte se fait attendre de nombreuses années et dont le prix de vente venait de baisser beaucoup, pour se consacrer à celle de la canne à sucre et à l'installation d'une sucrerie [1].

Cette entreprise n'a pas eu le succès que méritaient la peine et les soins que lui ont donnés les deux associés, et il en a été de même de toutes celles qui ont été tentées depuis, toutes du reste dans de modestes proportions. En 1867, cependant, une Société y a défriché et planté en cannes à sucre 80 hectares qui n'ont pas donné les résultats qu'elle en attendait. La culture du caféier sur laquelle on avait tout d'abord fondé de grandes espérances, malgré tous les soins dont elle a été l'objet, a dû être peu à peu abandonnée, le sol ne lui étant pas propice [2]; le giroflier au contraire y pousse facilement [3] et les vanilliers, dont on fait depuis une douzaine d'années des plantations, semblent réussir [4]. On y cultive aussi quelques cacaoyers et cocotiers [5]. En somme en 1905, sur 16,500

(1) Albrand, *Le Globe*, Paris, 29 septembre 1827, et Carayon, *Mém. manuscrit*, in : *Bibl. Grandidier*, livre III, p. 61 et 71-75.

(2) Il n'y avait plus en 1905 que 23,000 pieds.

(3) En 1905, on en comptait 38,000 pieds, dont un tiers en rapport.

(4) En 1900, il y avait 50,000 pieds de vanilliers et, quelques années plus tard, en 1905, 260,000 dont un tiers en rapport.

(5) En 1905, on comptait 34,000 cacaoyers et 5,000 cocotiers, dont un quart en rapport.

hectares que contient l'île de Sainte-Marie, il n'y en a que 521 concédés et 252 de cultivés, répartis entre 8 concessionnaires dont 4 ont des plantations d'une certaine importance, 1 de 80, 1 de 70 et 2 de 30 hectares.

Quant au commerce, il y a toujours été peu important et soumis à de grandes variations : ainsi il a été (importations et exportations réunies) en 1864, de 340,000 fr.; en 1866, de 134,000 fr.; en 1867, de 520,000 fr.; en 1876, de 272,000 fr.; en 1880, de 292,000 fr.; en 1897, de 70,000 fr.; en 1900, de 184,000 fr.; en 1903, de 334,000 fr. et en 1905, de 265,000 francs. Les exportations, qui, de 1897 à 1899, n'étaient que de 25,000 à 30,000 fr., sont en progrès depuis 1900, ayant passé à 115,000 fr., puis étant en moyenne aujourd'hui de 200,000 fr.

Dès que la France a eu pris possession de Nosy-Bé en 1841, il y est venu des marchands et des planteurs attirés par la fertilité de son sol; la végétation y est en effet vigoureuse et on y a cultivé avec succès l'indigo, le café et surtout la canne à sucre. Ce n'est pas avant 1856 toutefois[1] que l'agriculture y a pris un certain essor; depuis, elle a subi des fortunes diverses La petite propriété n'existe pas à Nosy-Bé; les terres concédées, qui forment à peu près le quart de la superficie totale de l'île, 8,000 hectares environ sur 29,300, sont partagées entre une quinzaine de colons : du reste, la surface cultivée est peu étendue par rapport à celle des terres concédées. Il n'y avait : en 1856, que 367 hectares et demi cultivés (305 en cannes à sucre, qui ont produit 90,000 kilogrammes de sucre et 134 hectolitres de rhum; 50 en indigo qui ont produit 67,500 kilogrammes, et 17 1/2 en café qui ont produit 300 kilogrammes); en 1863, 537 hectares plantés en cannes à sucre répartis entre 18 usines dont 8 à vapeur, possédant des alambics, 5 hydrauliques et 5 avec des

[1] Il y a eu pendant les premières années de notre occupation des troubles qui ont entravé l'essor de l'industrie; en effet, l'émancipation des esclaves, qui a été proclamée en 1848 et qui enlevait aux chefs indigènes[*] leur principale richesse et leur prestige, a mis notre colonie à deux doigts de sa perte et les attaques des Merinä contre Ankify en 1853 et, en 1855, contre M. Darvoy qui exploitait une mine de charbon à Ambavatobÿ n'ont pas été sans inquiéter les colons de Nosy-Bé.

[*] Il y avait à Nosy-Bé 1,162 indigènes possédant 5,160 esclaves, estimés à 71 fr. 44 l'un; 960 se sont soulevés et ont pris les armes contre nous.

manèges à bœufs, qui ont produit 343,000 kilogrammes de sucre et 440 hectolitres de rhum; en 1867, 469 hectares répartis entre 10 usines, dont 5 à vapeur et dont le produit a été à peu près égal à celui de 1863; en 1880, 933 hectares répartis entre 14 usines (11 à vapeur), occupant 1,029 travailleurs, qui ont produit de 1,700,000 à 1,800,000 kilogrammes de sucre et moins d'un millier d'hectolitres de rhum; en 1884, 970 hectares; le rhum, qui était un produit important de ces usines puisque, de 440 hectolitres en 1867, il a monté à près de 1,200 en 1870 et à 2,850 en 1878 (et même à 3,410 en 1875), est tombé en 1879 à 750 parce que l'administration a frappé d'un droit de 0 fr. 10 chaque litre fabriqué et que les colons ont, devant cette exigence du fisc, renoncé à en distiller. A partir de 1880, le recrutement des travailleurs étant devenu plus difficile et les indigènes, qui sont paresseux et nomades, ne se pliant pas volontiers à un travail régulier, les divers établissements agricoles ont été moins prospères et on n'a plus fait de nouvelles plantations de cannes à sucre : aujourd'hui il n'en reste plus que deux qui occupent une centaine d'ouvriers et ont produit en tout, en 1905, 50,000 kilogrammes de sucre et 71 hectolitres de rhum, environ le 1/20e de ce que produisait Nosy-Bé de 1870 à 1879.

Les caféiers, dont la culture a été au début, comme celle de la canne à sucre, fort en honneur et dont on avait planté en 1863 une trentaine d'hectares, en 1867 une cinquantaine et en 1872 une soixantaine, et qui, de 1875 à 1879, ont produit de 10,000 à 14,000 kilogrammes de café, ont été en 1880 attaqués par l'*Hemileia vastatrix* et leur production est tombée à 700 kilogrammes en 1882. Après avoir laissé passer un certain temps, on a recommencé en 1899 à en planter et, en 1905, on en comptait déjà 150,000 pieds. Toutefois, c'est la culture de la vanille qui a en ce moment la faveur des colons de Nosy-Bé; car, malgré les soins qu'elle exige, ils la préfèrent à toute autre à cause de son prompt rendement, car elle entre en rapport au bout de trois années : en 1901, on comptait déjà à Nosy-Bé 700,000 pieds de vanilliers qui avaient fourni 15,000 kilogrammes de vanille verte, soit de 4,000 à

4,500 kilogrammes environ de vanille sèche; en 1905, il y a 433 hectares consacrés à cette culture, à raison de 4,000 pieds par hectare, répartis entre une quinzaine de planteurs possédant de 10,000 à 300,000 lianes.

Le commerce à Nosy-Bé est assez important[1]; il y a dès longtemps deux maisons européennes, l'une française et l'autre allemande, qui toutes deux ont aussi un agent à Zanzibar; aujourd'hui il y en a cinq, trois françaises et deux allemandes[2], et quatre maisons indiennes qui ont une foule de postes commerciaux sur la Grande-Terre.

Depuis la cession de Diégo-Suarez à la France en 1885, il y a été installé, à Antangombatŏ, une usine pour faire des salaisons et des conserves de viande, où l'on a abattu pendant quelque temps plus de 80 bœufs par jour[a]. Dans la baie, on a créé des salines qui couvrent une surface de 500 hectares et produisent 10,000 tonnes de sel; on y a fait des plantations de caféiers, de vanilliers (qui n'ont pas réussi à cause des vents et de la sécheresse de l'air), de plantes à caoutchouc, de cannes à sucre.

Nous venons d'énumérer les diverses occupations commerciales et agricoles auxquelles se sont livrés avec plus ou moins de succès nos compatriotes à Madagascar, et dont la plus importante et la plus rémunératrice a été, pendant près de trois siècles, la traite des esclaves, si fâcheuse à tous les égards; mais il y en a eu très heureusement qui se sont livrés à un tout autre ordre d'occupations, ce sont les prêtres et les missionnaires dont nous allons résumer les louables tentatives tant pour évangéliser que pour instruire les indigènes, et qui, au début du moins, n'ont pas eu le succès qu'elles méritaient, un peu toutefois par leur faute.

Les missionnaires portugais qui ont les premiers tenté l'évangélisation

[1] Le commerce général de Nosy-Bé (importations et exportations réunies), qui était de 275,000 francs en 1843, de 895,000 francs en 1848, de 934,000 francs en 1860, de 1,700,000 francs en 1866, a passé à 3,600,000 francs en moyenne de 1868 à 1879, et à 2,650,000 francs en moyenne de 1897 à 1905 [1,712,000 en 1897, 4,000,000 en 1900 et 2,812,000 en 1905].

[a] On a dû l'abandonner en 1900 et on l'a remplacée par une scierie pour l'exploitation des forêts (en 1902) et une décortiqueuse en 1905. On y a planté des cannes à sucre qui semblent réussir et on a installé une distillerie.

de Madagascar ont, comme nous l'avons exposé plus haut, échoué[1]; les missionnaires français qui leur ont succédé n'ont pas été plus heureux[2] : les deux premiers, qui étaient, l'un, un diacre qui est arrivé à la baie de Sainte-Luce le 1er mai 1643 à bord du «Saint-Laurent», avec le capitaine Rézimont, sept mois après Pronis, et dont le nom nous est inconnu, et l'autre, un prêtre séculier, M. de Bellebarbe, qui est venu à Fort-Dauphin, en juillet 1646, avec le capitaine Roger le Bourg et 43 nouveaux colons et n'a trouvé auprès de Pronis[3], qui était de la religion dite réformée, aucun appui.

Quand la «Société de l'Orient» se décida à former un établissement durable à Madagascar, elle s'adressa au Nonce du Pape pour avoir deux prêtres zélés qui, tout en étant les aumôniers des colons, pussent catéchiser les naturels du pays; saint Vincent de Paul, auquel le Nonce transmit cette demande, accueillit avec joie cette proposition, heureux «du beau champ que Dieu ouvrait ainsi à sa chétive Congrégation». Les «indignes Prêtres de la Mission», comme ils avaient coutume de s'intituler humblement, qui ont été successivement à Madagascar, sont : MM. Nacquart (4 décembre 1648-29 mai 1650); Gondrée (4 déc. 1648-16 mai 1649); Mounier (août 1654-avril 1655); Bourdaise (août 1654-juin 1657); Dufour (mai 1656 [à Fort-Dauphin]-août 1656 [mort

(1) Voir p. 430-444. Ces tentatives d'égélisation ont eu lieu dans l'Anosy̆, dans le Menabé et dans les baies de Boină et d'Ampasindavă.

(2) Voir au sujet des missions catholiques à Madagascar, p. 384-588, 394, 395, 396-397, 401-402, 403-404, 430-443, 449, 537-538, 555, 566 (et note 3 et notule *a*), 268 (notule *a*). — Au moment même où, par l'intermédiaire du Nonce du Pape, la Compagnie des Indes orientales entrait en pourparlers avec saint Vincent de Paul, la Congrégation de la Propagande de Rome confiait la mission de Madagascar aux Carmes déchaussés, de sorte que les Lazaristes qui allaient dans cette île n'ont eu de pouvoirs complets et réguliers que lorsque les Carmes se sont volontairement dessaisis de cette mission en 1653 (H. Froidevaux, *Les Lazaristes à Madag. au XVIIe siècle*, note p. 49.

(3) M. de Bellebarbe, qui du reste «ne s'était pas bien comporté», suivant les propres expressions de saint Vincent de Paul, et n'avait pas donné satisfaction aux «Intéressés de la Compagnie des Indes orientales», était le seul ecclésiastique se trouvant à Fort-Dauphin quand sont arrivés, en 1648, les abbés Nacquart et Gondrée; il est ensuite allé avec 12 Français à l'île de Sainte-Marie, d'où il est retourné en France en 1649.

à Sainte-Marie]); Prévost (mai-sept. 1656) [mort à Sainte-Marie][1]; Étienne, préfet apostolique de Madagascar[2] (29 sept. 1663-mars 1664 [mort assassiné]); Manié (sept. 1663-1667 [mort à Ivatŏ, sur le bord du Matitanană]); Frachey[3] (sept. 1663-1667); Cuveron (1665-1667); Montmasson (1665-1674); Bourrot (1665-1669)[4]; Roguet (1666-1674)[5]; Jourdié (1666-1667 et 1671-1674)[6]. M. de Mondevergue avait emmené à son bord, outre ces deux derniers Prêtres de la Mission, deux Pères Récollets et un Frère de la Providence[7].

Après le massacre des Français à Fort-Dauphin dans les derniers jours d'août 1674, aucun missionnaire n'est allé à Madagascar jusqu'en 1736, année où M. l'abbé de Noinville de Gléfier, des Missions étrangères, y

(1) M. de Belleville, missionnaire parti avec MM. Dufour et Prévost à bord des vaisseaux commandés par De la Roche Saint-André, est mort pendant la traversée avant d'être arrivé à Madagascar. A cette époque, de 1648 à 1657, la Mission de Madagascar «avait déjà dévoré 7 missionnaires et coûté à la Congrégation 8,000 livres».

(2) Le Père Étienne était déjà parti pour Madagascar en 1660, à bord de *La Maréchale*, avec les abbés D'Averoult, Desfontaines et Feydin et le Frère chirurgien Patte, mais jetés à la côte par une tempête au Cap de Bonne-Espérance, il y restèrent dix mois sans trouver l'occasion de se rendre à Fort-Dauphin et sont revenus en Europe.

(3) M. Frachey était prêtre séculier et n'appartenait pas à la Congrégation.

(4) M. Boussordée qui était parti avec MM. Cuveron, Montmasson et Bourrot, à bord des navires qui amenaient à Madagascar MM. de Beausse et Souchu de Rennefort, s'est noyé au Cap Vert. — En 1670, Mgr Pallu, qui allait en Cochinchine, s'est arrêté pendant quatre mois à Fort-Dauphin, en même temps que le Père espagnol Navarrete.

(5) Avec MM. Roguet et Jourdié, qui accompagnaient le Marquis de Mondevergue, étaient partis MM. Brisjonc, qui s'est arrêté pour cause de santé aux îles Canaries, et Leroy et Grohan qui sont morts en mer.

(6) Avec les Prêtres de la Mission dont nous venons de donner la liste, sont venus à Fort-Dauphin les Frères René Forêt (en 1654), Patte, qui était chirurgien (1663 [assassiné avec le P. Étienne]), Lebrun (1663-1671?), Parisot (1665-1667?)[*], Bourgoing et Gérard Missen (1666-1674), Pilliers et Gallet (1666-1674 [tués dans le massacre de Fort-Dauphin]).

(7) En 1664, quand, après la mort du Maréchal de la Meilleraye, son fils le Duc de Richelieu vendit au Roi ses droits sur les établissements de Madagascar et que se forma la Compagnie des Indes orientales, les Jésuites furent sollicités d'envoyer des missionnaires à Madagascar : on leur demandait seulement quatre prêtres pour jeter les fondations de la mission. Le Provincial de France refusa à cause de la pénurie de prêtres dont souffraient les missions que sa Compagnie avait établies dans le Levant et au Canada et probablement aussi pour ne pas entrer en rivalité avec les Lazaristes.

(*) Deux Frères partis avec le Frère Parisot, MM. Pierre Pomadé et Jean Boucher, se sont noyés au Cap avec M. Boussordée.

vint, mais, après six mois de séjour, il dut regagner l'Île de France, où il mourut. Dix ans après, en 1746, M. Monet, prêtre de la Mission qui revenait de Chine, fit une nouvelle tentative, y resta quelques mois et échoua également. En 1773, un autre lazariste, M. l'abbé Caulier, qui s'était pendant vingt-deux ans consacré à la conversion des Malgaches amenés comme esclaves à Bourbon où il résidait et auquel on doit un «Catéchisme abrégé en la langue de Madagascar» qui a été imprimé à Rome en 1789, a soumis au Supérieur Général le «Plan d'une mission solide et peu dispendieuse à Madagascar»[1], mais il n'a pas eu la permission de tenter cette œuvre à laquelle il attachait un grand prix.

Lorsque la pensée de la France fut de nouveau tournée vers Madagascar, au moment de l'aventure de Benyowsky, on pensa à y envoyer des missionnaires et, le 2 juillet 1775, le Ministre de la Marine écrivit au Supérieur de la Congrégation de la Mission pour lui demander deux prêtres pour Madagascar. Le 5, le Supérieur Général répondit qu'il avait choisi M. Durocher, qui s'embarqua à Lorient en 1776 ayant les pouvoirs de Préfet apostolique de Madagascar pour sept ans. Il débarqua à l'Île de France en 1777 et y fut retenu par les Administrateurs pour les besoins religieux de l'île; lorsqu'un peu plus tard ils voulurent l'envoyer à Antongil, il refusa d'y aller, alléguant avec raison que ce lieu, où il ne restait qu'une trentaine de soldats adonnés aux brigandages et se livrant à toutes sortes d'horreurs contre les indigènes, triste débris du Corps des Volontaires de Benyowsky, n'était point propre à être le siège d'un établissement utile et durable et qu'il ne voyait aucun intérêt à être l'aumônier de négriers. Toutefois, ayant reçu du Ministre l'ordre de s'y rendre, il obéit et alla à Foulpointe où il passa un mois, puis à Antongil, où il demeura également un mois, et ensuite à Fort-Dauphin où, après un séjour de sept mois, il revint à l'Île de France en 1780. Il y retourna en 1781 et y passa plus d'une année, coupée par un court retour à l'Île de

[1] Voir : Mémoire sur les moyens d'établir une mission à Madagascar, Ms. *Archives nationales*, M, 204, n° 9, et *Mém. Congrég. Mission*, t. IX, p. 600-606, et Lettre à la suite du «Projet d'établissement à Madagascar» de M. Misson (ancien procureur général de l'île Bourbon), *Arch. Colon.*, *Corresp. Madag.*, carton XXIII, dossier 35.

IMPRIMERIE NATIONALE.

France. Nommé Vice-Préfet apostolique de Madagascar le 6 janvier 1788[1], il se préparait à y aller avec deux autres missionnaires, MM. Louchiert et Halnat[2], et il avait demandé au Roi de s'intéresser à la dotation d'une maison à l'Île de France dans laquelle seraient reçus les prêtres destinés à Madagascar afin qu'ils y apprissent la langue et les usages de cette île, lorsque les désordres et les excès de la révolution commencée en 1789 ne permirent plus au gouvernement de s'occuper de la Mission de Madagascar; l'abbé Halnat y est cependant allé en 1791 avec un jeune prêtre malgache venant de Rome, où l'avait envoyé, avec quelques autres indigènes, M. Durocher; mais il n'y fit qu'un court séjour.

Les résultats obtenus par les missionnaires dont nous venons de citer les noms ont été, malgré leur dévouement et leur zèle, nuls. Leurs insuccès ne peuvent surprendre les personnes qui connaissent les Malgaches, car jamais, comme le fait remarquer le R. P. Suau dans les *Études* du 20 août 1907, ils ne se sont enquis, avant d'évangéliser, de la mentalité des peuplades auxquelles ils s'adressaient et, par conséquent, des espérances de conversion qu'elles présentaient : «Des âmes valent toujours la peine qu'on les sauve», disaient-ils, et ils partaient sans chercher à en savoir davantage. Or, toutes les peuplades malgaches n'offraient pas d'égales chances de conversion; celles où les Portugais et les Lazaristes ont jeté leurs semences étaient parmi les moins propres à donner une bonne moisson. «Ils trouvaient des visages souriants, un accueil plein de promesses, des âmes qui semblaient tout ouvertes à leurs prédications, et ils ne doutaient pas du succès, puis tout était perdu quand ils croyaient tout gagné. Pas de refus, il est vrai, mais, à toutes les avances, cette réponse : «Soa, Soa!» c'est-à-dire, c'est bon! c'est bon! car les Mal-

[1] C'est l'Archevêque de Paris qui avait la juridiction ecclésiastique sur les îles de France et de Bourbon, mais, en 1788, le Pape a donné un bref de Préfet apostolique spécial pour Madagascar au Supérieur de l'Île de France, qui, dès lors, dirigea la mission des îles de France et de Bourbon en vertu des pouvoirs qu'il tenait de l'Archevêque de Paris, et la mission de Madagascar en vertu de ce bref particulier reçu de Rome : il nomma M. l'abbé Durocher Vice-Préfet apostolique de Madagascar.

[2] Établissement de la mission projetée par la Congrégation de la Propagande à Madagascar, 1787, *Arch. Colon., Corresp. Madag.*, carton VIII, dossier 10.

gaches des côtes ne sont nullement curieux des attributs de ce Dieu qu'ils invoquent cependant sans cesse et ils n'ont d'autre aspiration, d'autre appétit que ceux des biens matériels». Du reste, la haine soulevée par les actes si souvent blâmables des Européens qu'ils accompagnaient rejaillissait sur eux. Tel a été le fruit d'une expérience de trois siècles. Malheureusement, on ne connaissait pas les peuplades du Centre qui, elles, étaient susceptibles de civilisation et de culture, comme l'a constaté Mayeur dès 1774[1].

Ainsi, à l'exception de M. l'abbé Durocher qui n'a du reste fait que trois courtes apparitions à Madagascar, en 1780 et 1781, et de l'abbé Halnat qui, comme nous l'avons dit plus haut, y a aussi fait en 1791 une tentative, sans succès, avec un jeune prêtre malgache, aucun missionnaire français n'est venu dans celle île depuis 1674 jusqu'à 1800. Dans le premier tiers du XIXe siècle, il n'y a eu non plus aucun essai de mission catholique; en 1820, l'abbé Pastre, mieux inspiré que les anciens missionnaires, projeta d'aller dans l'Imerină, ou l'Ankovă comme on disait alors, pensant avec raison y trouver une population plus apte à profiter des prédications chrétiennes que les Malgaches des côtes, et, sans en parler à M. de Freycinet, alors gouverneur de Bourbon, il chargea le traitant Dayot, qui était alors notre agent commercial provisoire et qui était peu digne d'une semblable mission, de demander à Radamă Ier l'autorisation pour des missionnaires français de monter à Tananarive; malheureusement la réponse du roi fut négative[2] : pendant qu'on refusait

[1] En revenant de son second voyage à Tananarive, en 1785, Mayeur a dit au chevalier de Froberville que «le pays où les Européens doivent commencer leur œuvre de civilisation est certainement l'Ankovă [l'Imerină], où les premiers pas sont déjà faits, où les habitudes sont rompues, les obstacles aplanis, les jouissances entrevues», et le chevalier de Froberville qui s'est souvent entretenu de ce sujet avec lui écrit dans son *Dictionnaire manuscrit* (Bibl. d'*Eugène de Froberville* et Ms *British Museum*) que «de ce foyer déjà allumé, jailliront sans effort et s'étendront avec rapidité les faisceaux de lumière qui seront l'aurore de la gloire et du bonheur des générations malgaches à venir».

[2] *Arch. du Minist. des Colonies, Corresp. Madag.*, carton XII, dossier 1, pièce 5. — Voici quelle fut la réponse de Radamă Ier à M. l'abbé Pastre, en date de novembre 1820: «Monsieur, en réponse à votre lettre du 19 août 1820, je juge à propos de vous faire connaître l'alliance faite entre moi et

à nos compatriotes la permission de venir dans l'Imerinǎ, les Anglais s'y installaient et purent dès lors prendre la grande influence qu'ils y ont gardée pendant si longtemps.

En 1832, le Préfet apostolique des îles des mers du Sud, M. l'abbé de Solages, qui rêvait la conquête spirituelle de Madagascar, fit une courte visite à l'île de Sainte-Marie où, depuis 1656, année où y moururent MM. Dufour et Prévost, aucun prêtre n'avait paru, puis tenta de monter à Tananarive; Ranavalona Ire s'y opposa et, contraint de rester sur la côte orientale, il mourut de la fièvre à Andovorantŏ, cinq mois[1] après son arrivée.

Cinq ans plus tard, en 1837, M. l'abbé Dalmond, désireux de reprendre l'œuvre de son infortuné confrère avec lequel il était venu à

le gouvernement anglais, ce qui m'a procuré les personnes dont je pouvais avoir besoin, entre autres, des gens de votre profession, missionnaires comme vous, de la Religion protestante, ce qui m'empêche de vous inviter et d'adhérer à votre demande. Je suis bien fâché, Monsieur, de vous refuser la permission que vous sollicitez depuis longtemps; mais ce refus est occasionné par une cause bien légitime, vu que *la Religion que vous professez n'est pas la même que celle des Protestants à qui j'ai accordé une pleine liberté et protection.* Ainsi, Monsieur, je crois bon de vous informer de cette nouvelle avant que vous entrepreniez un voyage qui vous deviendrait tout à fait inutile et qui vous conduirait à des dépenses et aux risques de maladies. Je vous salue. Radamamanjakă.» Ce qui n'empêcha pas Radamă de dire dans une lettre écrite quelques jours plus tard, le 29 décembre 1820, au Baron Milius, commandant et administrateur pour le Roi de l'île Bourbon : «J'aime les Français, et leur loyauté et leurs principes honnêtes doivent attirer l'estime de toutes les nations», et au bas de cette lettre, écrite en français comme la précédente par un de ses secrétaires, il a ajouté de sa main et dans son jargon créole : «Radamă bon ami toujours pour Français et pour M. le gouverneur Milius».

Malgré ces paroles aimables, il n'est pas douteux qu'il avait à notre égard les mêmes sentiments que, en un moment de franchise, Jean René, ce mulâtre de l'Île de France qui, par ses intrigues et son adresse, est devenu le chef de Tamatave, ne s'est pas gêné pour exposer à M. Malavois, l'aide de camp du Baron Milius, lui disant sans ambages, en avril 1821, «qu'il ne regarde plus la France que comme une nation secondaire dont on n'a rien à craindre et rien à espérer..., que les Anglais, eux, font de riches présents, mais que ceux des Français sont un objet de risée à la cour de Radamă» (*Archives colon., Corresp. Madagascar,* carton XII, dossier 1).

[1] M. de Solages avait emmené avec lui un catéchiste et un domestique; presque au lendemain du débarquement, le catéchiste tomba malade et l'abandonna, et le domestique mourut : il n'en continua pas moins la mission qu'il s'était donnée et qui lui coûta la vie.

Bourbon en 1831, fit trois voyages à l'île de Sainte-Marie en 1837, en 1838 et en 1839, y résidant chaque fois plusieurs mois. En 1840, lorsque la France prit possession de Nosy-Bé, emmené par le capitaine Passot comme interprète, il y demeura huit mois, puis il y revint en 1842 avec les abbés Minot, Tarroux et Joly, laissant, en passant, ce dernier à Sainte-Marie; ces trois prêtres, bientôt minés par les fièvres, ne tardèrent pas à regagner Bourbon. Attristé, mais non découragé, M. Dalmond partit chercher du secours en Europe et revint accompagné des PP. jésuites Cotain, Neyraguet, Denieau et Bobillier, des Frères Jouffre et Remacle et de deux élèves du séminaire du Saint-Esprit, MM. Webber et Richard : Grégoire XVI l'avait nommé Préfet apostolique de Madagascar qui, jusque-là, en 1844, avait été dans la dépendance de la Préfecture de Bourbon[1]. En juin 1845, il conduisit d'abord à Saint-Augustin, puis à Tuléar, trois Pères et un Frère de la Compagnie de Jésus, les PP. Cotain, Denieau et Monnet et le Frère Remacle que rejoignit deux mois après le P. Neyraguet; attaqués et pillés par les Sakalavă et se rendant compte de l'inutilité de leurs efforts en ces lieux, ils n'y restèrent que quatre mois. A la fin de 1846, trois Sœurs de Saint-Joseph de Cluny s'établirent à l'île de Sainte-Marie, où il n'y avait pas encore de prêtres résidents et l'abbé Dalmond s'en fut à Nosy-Bé où le rejoignirent les PP. Webber et Finaz et où il mourut en 1847, usé par seize années d'un dur apostolat : avant de mourir, il eut la consolation de recevoir un renfort de Jésuites que lui amena le R. P. Jouen et qui commencèrent dès lors l'œuvre à laquelle la Compagnie de Jésus n'a cessé depuis de prêter son appui. M. l'abbé Monnet le remplaça comme vicaire apostolique et évêque de Madagascar.

En 1848, au mois de décembre, les PP. Webber et Neyraguet allèrent visiter le Menabé avec l'intention d'y établir une mission; après être demeurés quelques jours à Tsimanandrafozană, puis au Manambolŏ et à Maintiranŏ, ils virent qu'ils n'avaient aucune chance de succès avec les Sakalavă et renoncèrent à ce projet. Le P. Jouen qui avait fondé à Bour-

[1] Voir la note 1 de la page 586.

bon en 1846 le séminaire de La Ressource pour y élever de jeunes Malgaches pris à Nosy-Bé et à l'île de Sainte-Marie et qui y avait adjoint, pour les petites filles malgaches, l'établissement de Nazareth, fut nommé Préfet apostolique de Madagascar en 1850, en remplacement de Mgr Monnet qui venait de mourir en allant de Sainte-Marie à Mayotte.

Cette même année, le P. Mathieu, qui avait remplacé depuis 1848 M. l'abbé Lignon à Sainte-Marie, vint en éclaireur visiter la côte orientale, Tamatave, Mahanorŏ et Mahelă, et il tâcha, avec l'appui de M. de Lastelle qui le faisait passer pour un de ses employés, d'aller à Tananarive, mais il échoua dans cette tentative.

En 1853, à la suite du traité signé avec le chef de Balў par le commandant de *La Zélée*, le R. P. Jouen établit dans cette baie, à Mahagolŏ, une mission; il y demeura quatre mois et y laissa les PP. Piras et Goré et le Frère Remacle qui y séjournèrent au milieu de tracasseries et de dangers continuels jusqu'en 1859, année où eut lieu la révolte des «engagés» qu'y avaient chargés la *Marie-Angélique* et le pillage de ce navire; la *Cordelière* venue pour sévir contre les gens de Balў emmena les Pères. Six mois après, le P. Jouen y revint avec le commandant Fleuriot de Langle et constata qu'il n'y avait pas lieu de continuer l'œuvre si malheureusement interrompue, mais qui, en réalité, n'avait donné aucun résultat. Les PP. Webber et Berger, accompagnés du Frère Remacle, renouvelèrent dans la baie de Saint-Augustin la tentative qu'avait tentée en vain l'abbé Dalmond quatorze ans auparavant; ils y furent mal accueillis, aussi bien à Tuléar qu'à Saolară, et ils s'établirent alors à Nosy Falў, petite île voisine de Nosy-Bé, où ils vinrent camper en 1860 dans l'attente des événements imminents qui allaient enfin ouvrir Madagascar à la civilisation, et d'où ils pouvaient à la première occasion se porter en avant. Les PP. Finaz, Denieau et Neyraguet les y rejoignirent; ces deux derniers malheureusement ne tardèrent pas à succomber à la fièvre : cette mission ne fut pas plus heureuse que les précédentes.

Pendant ce temps, malgré l'ostracisme dont étaient alors frappés les Européens et les Créoles, plusieurs Pères réussirent à monter à Tananarive : en 1855, le P. Finaz, qui était Préfet des «Petites îles», y accom-

pagna comme secrétaire M. Lambert; il y fut rejoint l'année suivante par les PP. Jouen et Webber qui vinrent comme aides-chirurgiens avec le docteur Milhet-Fontarabie que la reine avait appelé pour faire à l'un de ses favoris l'opération de la rhinoplastie. Les PP. Finaz et Webber ont réussi à se maintenir à Tananarive jusqu'en juillet 1857, lorsque, à la suite de la découverte du complot tramé contre la reine, Jean Laborde, son fils Clément, Lambert, Marius Arnaud, Joudot et Mme Ida Pfeiffer, en un mot tous les Européens présents en Imerinà, furent expulsés; ils durent quitter le pays avec eux. Ils avaient pendant ce séjour cherché et en apparence réussi à se concilier les bonnes grâces du futur roi.

Ce ne fut plus qu'après l'avènement au trône de Radamă II que les missionnaires français purent rentrer à Madagascar. Dès la nouvelle de la mort de Ranavalona Ire, le P. Webber se mit en route et arriva à Tananarive le 23 septembre 1861[1]; quelques jours après y arrivaient le P. Jouen, qui est le vrai fondateur de la mission catholique de Madagascar, et le P. Boy, ainsi que les sœurs Gonzague et Hortense. Les Pères reprirent dès lors le costume ecclésiastique. Puis vinrent successivement : en 1862, les RR. PP. Finaz, Ailloud, Roblet, Callet, Abinal, Malzac, Alphonse Taïx, avec les Sœurs Télesphore et Sylvanie et les Frères Remacle et Chossegros; en 1863, les PP. de La Vaissière et de Régnon; en 1865, le P. Cazet, qui venait d'être nommé supérieur général de la mission de Madagascar pour soulager le P. Jouen à qui sa santé ne permettait plus les fréquents voyages, etc. Les premiers Frères de la Doctrine chrétienne sont arrivés à Tananarive le 24 novembre 1866 : ils étaient trois.

A Tamatave, s'établirent les PP. Bobillier, Pagès et Faure, et deux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, les Sœurs Alphonse et Marcelline, y ouvrirent une école. La paroisse de l'île de Sainte-Marie fut confiée aux PP. Berger et Lacomme. Le P. Piras tenta en septembre 1862 de fonder une mission dans la baie d'Antongil, mais la fièvre le terrassa en route et le força à retourner à l'île de la Réunion. Les PP. Chausson et Fournil s'in-

[1] C'est au P. Webber, mort le 2 août 1864, que l'on doit la 1re grammaire et le 1er dictionnaire malgache-français complets, œuvre admirable dans laquelle il a été aidé pour les dialectes des côtes par le P. Denieau (P. Callet, *Tantara ny Andriana*, t. I, 1878, note p. 115).

stallèrent à Mahelă à la fin de 1862, mais ils moururent en avril 1863 et le poste fut abandonné. Nous avons raconté plus haut les obstacles que la mission française a rencontrés dans la suite, lorsque Ranavalonă II et le Premier Ministre eurent adopté la «Prière protestante» et eurent créé une église d'État. Nous n'y reviendrons donc pas ici. Les Pères ont soutenu bravement la lutte et, s'ils n'ont pas eu autant d'adhérents que ladite église d'État dont le christianisme était du reste tout nominal, leurs fidèles, quoique relativement en petit nombre, leur ont donné des consolations : les protestants qui, en 1868, ne comptaient pas 50,000 adeptes, en ont eu, en 1870, au lendemain de la conversion de la Reine et du Premier Ministre, plus de 250,000, et en 1880, 310,000, dont 70,000 pratiquants, contre 80,000 catholiques, dont 45,000 pratiquants.

Les hostilités ouvertes par la France contre la reine de Madagascar en 1883 et le bombardement des ports de la côte Nord-Ouest par l'amiral Pierre amenèrent l'expulsion de tous les Français résidant dans l'Imerină et les Pères, à leur grand chagrin, durent, non sans courir pendant leur exode de réels dangers, quitter le pays où, depuis 22 années, ils avaient travaillé avec tant d'ardeur, de dévouement et d'incessantes fatigues [1], où depuis l'ouverture de cette mission par la Compagnie de Jésus le 27 décembre 1844, étaient venus 119 Pères et 36 Frères, sans savoir si leurs efforts persévérants ne seraient pas à tout jamais perdus [1] !

Leurs craintes, heureusement, ne se sont pas réalisées et ils ont pu reprendre leurs prédications et leurs travaux lorsque la paix a été faite en 1886. En vue d'une plus grande extension à donner à leur œuvre d'évangélisation et de civilisation, les Jésuites, qui ne pouvaient suffire à tous les besoins d'un aussi vaste pays, ont appelé à leur aide d'autres congrégations, et Madagascar a été divisé en trois provinces ou vicariats, dont celui du Nord a été confié aux Pères du Saint-Esprit et celui

[1] Non seulement, à Écette poque, le catholicisme était, comme nous venons de le dire, embrassé par 80,000 Malgaches, mais 530 maîtres ou maîtresses d'écoles instruisaient près de 20,000 élèves, sous la direction des Frères des Écoles chrétiennes et des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et de nombreux infirmes, malades, lépreux, prisonniers, recevaient les secours constants des missionnaires français.

du Sud aux Lazaristes, qui y ont repris les travaux de leurs anciens confrères, le centre de l'île, compris entre les 18e et 22e parallèles, restant entre les mains des Pères jésuites[1]. En 1905, le nombre total des missionnaires était de 124, plus 10 Scolastiques, une vingtaine de Frères et 120 Sœurs[a].

Les missionnaires français ne se sont pas bornés à catéchiser et évangéliser les Malgaches; ils se sont efforcés aussi de les instruire et de soulager leurs maux et leurs misères; à côté des églises et des chapelles, ils ont installé des écoles et des dispensaires et leur œuvre, comme celle des autres missions du reste, a été féconde et a produit des résultats vraiment remarquables dans les conditions où ils ont été obtenus et qui même ont été supérieurs à ceux obtenus par les autres missions à cause de la compétence toute particulière et du dévouement incessant des Frères de la Doctrine chrétienne et des Sœurs auxquels les Pères Jésuites ont confié l'enseignement primaire des jeunes Malgaches catholiques.

Le sergent français Robin, qui est devenu plus tard Grand-Maréchal du Palais de Radamă Ier et qui a eu la confiance de ce roi pendant tout son règne, a le premier donné une instruction élémentaire à quelques Merină auxquels il a appris à lire, à écrire et à calculer; au nombre de ses élèves, il a eu l'honneur de compter Radamă, qui n'a certainement pas été très studieux et n'a pas beaucoup profité de ses leçons, si l'on en juge par le vieux cahier retrouvé dans le palais de Mahitsy̆ au milieu de toutes les reliques des souverains Merină qui y étaient conservées, cahier sur lequel le roi faisait ses devoirs et dont le fac-similé d'une des feuilles a été donné par M. Gautier dans ses «Notes sur Robin»[2].

Mais, en réalité, les premières écoles françaises à Madagascar ont

[1] Voir plus haut la notule *a*, p. 566.

[2] *Notes, Reconn. et Explor.*, mai 1898, p. 314-315, et ACKERMANN, *Hist. des Révol. de Madag.*, 1833.

[a] Le personnel de la Mission catholique à Madagascar a varié de 12 Pères, 8 Frères coadjuteurs, 3 Frères de la Doctrine chrétienne et 11 Sœurs en 1868, respectivement à 24 (19 en Imerină, 2 à Tamatave, 3 à Fianarantsoa), 12 (10 en Imerină, 1 à Tamatave, 1 à Fianarantsoa), 7 (4 en Imerină, 3 à Tamatave) et 18 (11 en Imerină, 4 à Tamatave, 3 à Fianarantsoa) en 1874; à 48, 20, 8 et 20 (plus 3 Novices et 3 Postulantes) en 1894. En 1902, les trois grandes villes occupaient 22 Prêtres, 11 Scolastiques, 18 Coadjuteurs, 41 Frères de la Doctrine chrétienne et 65 Sœurs (53 de Saint-Joseph, 7 de Corenc, 5 Franciscaines) — Au lieu de 7 églises en 1868, il y en avait, en 1882, 52, plus 118 chapelles, et, en 1897, 109, plus 258 chapelles, non compris celles en construction au nombre de 289.

IMPRIMERIE NATIONALE.

été établies par les missionnaires catholiques : ce sont celles de Nosy-Bé, au lendemain de notre prise de possession, qui ont été rapidement prospères, et celles de l'île de Sainte-Marie dont une a été installée à la fin de 1846 par trois Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et une autre plus tard par les Pères, écoles qui ont été tantôt florissantes, notamment de 1858 à 1868 pendant que M. Delagrange commandait cette île, et qui ont décliné lorsque les Jésuites ont dû, par suite des décrets de mars 1880, quitter l'île et que les Sœurs se sont retirées lors de la laïcisation des écoles en 1899.

Les Pères Jésuites ont tenté d'en fonder à Balỹ de 1853 à 1859, à la baie de Saint-Augustin en 1859 et à Nosy Falỹ en 1860; nulle part en pays Sakalavă ils n'ont réussi et, disons-le, ne pouvaient réussir. Il n'en a pas été de même dans l'Imerină, lorsque la mort de Ranavalonă Ire leur eut ouvert l'intérieur de Madagascar qui leur avait toujours été fermé, même sous le règne de Radamă Ier. Aussitôt arrivés à Tananarive, à la fin de 1861, les RR. PP. Webber, Jouen et Boy et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny Gonzague et Hortense ont ouvert une école de garçons et une école de filles; les Merină, au contraire des Sakalavă, n'ont pas été longtemps à comprendre l'utilité de l'instruction, qu'un certain nombre du reste, et non des moindres, avaient déjà appréciée en suivant les leçons données de 1820 à 1835 par les missionnaires que la «London Missionary Society» [L. M. S.] avait envoyés à Tananarive sous le règne de Radamă Ier.

En 1863, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny[a], qui étaient alors au nombre de trois, avaient déjà 80 élèves et il y avait deux petites écoles de garçons, dans l'une desquelles la reine Rabodŏ envoya son fils adoptif Ratahirỹ et un autre petit prince Rasoarandrană. Trois Frères de la Doctrine chrétienne vinrent à la fin de 1866 renforcer la Mission catholique et, sous leur habile direction, les écoles se développèrent rapidement,

[a] Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny s'occupent du soin des malades et de l'éducation des jeunes filles. Cette congrégation qui, en 1858, ne comprenait que 460 religieuses, en comptait, en 1895, 4,000 dispersées aux quatre coins du monde. Elles ont fait un grand bien à Madagascar; par leur zèle à instruire les jeunes filles et leur dévouement à soigner les malades, elles se sont de suite attiré l'estime, la confiance et l'affection de tous, même de la reine. Elles ont créé un noviciat de Sœurs indigènes : lorsqu'en 1895 elles furent expulsées, les Sœurs malgaches ne furent pas autorisées à les suivre et ont dû rester à Tananarive; par ordre de leur supérieure, elles ont alors déposé le costume religieux. Le gouvernement les a du reste laissées libres d'agir comme par le passé et elles se sont admirablement conduites, ainsi que la plupart des catholiques du reste.

d'autant qu'ils ont de suite établi une sorte d'École normale pour former des instituteurs indigènes; les Pères ayant, à partir de 1868, étendu leur apostolat en dehors de Tananarive, on comptait en 1869 25 écoles.

Les Sœurs, qui avaient environ 1,500 élèves en 1872 dans leurs 9 écoles de filles (4 à Tananarive, 3 à Fianarantsoa et 2 à Tamatave), en avaient près de 7,000 dix ans après, lorsqu'elles furent expulsées en 1883 lors de la guerre. A cette époque, d'après le recensement qu'a opéré le gouvernement malgache à la suite de la promulgation de la loi sur l'enseignement obligatoire, loi qui avait été inspirée par les protestants dans l'intérêt de leur Confession et dont nous parlons plus en détail un peu plus loin[1], le nombre total d'enfants fréquentant les écoles catholiques était de 14,426[a] (contre 132,095 dans les écoles protestantes[2]).

Lorsque, après la guerre, en 1886, les Frères et les Sœurs sont rentrés à Madagascar, ils ont repris leur œuvre et, quoique pendant les neuf années qui ont suivi, le nombre total des écoles n'y ait pas sensiblement progressé, le nombre des leurs a augmenté : en 1894, lorsqu'ils furent expulsés de nouveau, ils avaient 27,000 élèves répartis entre 443 écoles (contre 137,000 élèves protestants); la grande majorité de ces élèves était d'une origine modeste, beaucoup étaient des esclaves; les enfants de parents nobles ou libres fréquentaient surtout les écoles protestantes[3].

Après notre conquête de l'île, le progrès a été considérable puis-

[1] Voir plus loin, p. 608-609.

[2] En réalité, il n'y en avait pas plus de 50,000 fréquentant régulièrement les écoles, dont la moitié savait lire; les autres étaient inscrits, mais ne venaient point aux classes. En 1884, lors des examens que les missionnaires des L. M. S. et F. F. M. A. ont fait passer aux élèves de leurs écoles, dont le nombre d'inscrits était 102,025, ils n'en ont réuni que 38,515.

[3] En 1890, sur les 47 hauts fonctionnaires de Tananarive[b] et les 95 gouverneurs des principales villes, il n'y en avait que 4 qui fussent sortis des écoles françaises.

[a] D'après les Pères, ce nombre est trop faible; il y en avait alors en réalité 19,000 instruits par 346 instituteurs indigènes. En 1897, ils en avaient 147,500 et 2,240 instituteurs ou institutrices.

[b] Après la Reine et le Premier Ministre, viennent 20 Membres du Cabinet, 9 chefs du Ministère, 11 Chefs de la garde et du service au Palais et 7 chefs des castes nobles; or un seul des chefs du Ministère, un seul des chefs de la garde et un seul des chefs de la noblesse, ainsi qu'un seul des 95 gouverneurs, étaient élèves de la mission française; tous les autres étaient élèves des missions anglaises.

que, au commencement de 1897, les écoles catholiques comptaient 65,000 élèves[1] et, en 1900, 99,262 répartis entre 1,295 écoles; à un certain moment, il y en a même eu 147,000. En effet, au lendemain de nos victoires, les Merină se sont portés en masse vers les églises et les écoles françaises, c'est-à-dire catholiques; chez un peuple aussi soumis de tout temps à l'autorité établie et toujours prêt à céder sans hésitation et sans résistance à la loi du plus fort, notre conquête incitait tout naturellement la masse, qui était en réalité indifférente et qui croyait y trouver son intérêt, à abandonner les Protestants, qui étaient depuis trois quarts de siècle identifiés avec les Anglais, et à venir se joindre aux vainqueurs; comme l'a dit M. Gautier, le premier chef du service de l'enseignement à Madagascar, «avant la guerre, les Protestants avaient plus des deux tiers des Chrétiens et des écoliers Malgaches et les Catholiques n'en avaient pas le tiers; après, les Protestants n'en ont plus eu que le tiers». En effet, les habitants de nombreux villages qui, par ordre de la reine, avaient bâti des églises et des écoles protestantes, ont cru de leur intérêt, au lendemain de notre conquête, de se rallier aux Français, c'est-à-dire aux Catholiques : ils croyaient, et ce qu'ils avaient vu, ce que n'avaient cessé de leur dire depuis 1820 les missionnaires protestants, c'est-à-dire anglais, ne pouvait que les confirmer dans cette croyance, que Français et Catholiques, c'était tout un, et, nous voyant vainqueurs, ils nous ont spontanément transféré leurs églises et leurs écoles; c'était leur droit puisqu'elles étaient leur propriété et ce ne pouvait pas manquer d'arriver au jugement de tous ceux qui connaissent l'âme malgache, d'autant que la corvée religieuse et scolaire que leur avait imposée Ranavalonă II n'était pas pour leur faire aimer d'un amour bien profond la religion dans laquelle ils avaient été brutalement enrôlés, souvent contre leur gré, par les émissaires de la Reine.

(1) Soit 33,500 en Imerină, 31,000 au pays Betsileo et 500 à Tamatave. — En cette année 1897, il est arrivé 15 nouveaux Frères qui ont ouvert dans cinq quartiers différents et excentriques de Tananarive cinq nouvelles écoles que le gouvernement local, d'après une convention passée avec leur Institut, leur avait concédées.

Si leur exode de la « Prière protestante » n'a pas pris de proportions encore plus grandes et n'a pas été à peu près général et si même par la suite il y a eu un important retour vers cette « Prière », c'est à la politique de M. Laroche et à la venue de Missionnaires protestants français qu'il y a lieu de l'attribuer; la résiliation à la fin de 1903 du contrat passé avec les Frères de la Doctrine chrétienne et la reprise des locaux qui leur avaient été concédés a aussi contribué à enlever aux écoles catholiques un grand nombre d'élèves. En 1904, en effet, les Missionnaires catholiques n'en avaient plus que 52,000 dans toutes leurs écoles et encore, dans ce nombre, sont compris ceux, peu nombreux il est vrai, que les Pères du Saint-Esprit ont depuis 1899 dans le Vicariat Nord, au-dessus du 18e parallèle, et que les Lazaristes ont depuis 1897 dans le Vicariat Sud au-dessous du 22e parallèle.

Outre les écoles primaires dont les missionnaires catholiques, comme tous les missionnaires étrangers du reste, ont couvert surtout l'Imerinǎ et le Betsileo, ils ont établi avec succès dans les villes principales, à Tananarive, à Fianarantsoa et à Tamatave, des Écoles supérieures ou normales et même un Collège, d'où dépendait la prospérité des écoles rurales puisque c'est dans ces écoles supérieures, où des maîtres européens donnaient l'enseignement à une élite d'élèves, que se formaient les instituteurs [1]. Nous citerons l'École des Frères qui a été établie à Tananarive en 1866 et d'où il est sorti de nombreux maîtres indigènes, les Collèges d'Ambohipo [2] et d'Amparibé, une École apostolique, une École professionnelle, etc., tous établissements qui ont eu la plus heureuse influence sur le développement intellectuel des indigènes. A Fianarantsoa, les Frères avaient en 1901 deux écoles professionnelles où ils enseignaient

(1) Avant la conquête de Madagascar, les missionnaires catholiques avaient à leur service près de 500 instituteurs et de 300 institutrices indigènes; après, en 1900, ils en avaient plus de 2,800 (2,000 instituteurs et 800 institutrices environ).

(2) L'emplacement d'Ambohipo a été concédé aux Pères Jésuites par Radamǎ II en 1862; ils y ont une station agronomique, où ils ont essayé la culture des céréales d'Europe, de la vigne et de nombreux arbres fruitiers, et ils y ont construit une église, un collège d'enseignement secondaire, une école normale pour former des instituteurs et des institutrices indigènes, et une école primaire.

le travail du bois et des métaux, l'agriculture, etc., et, dans le Vicariat Nord, les Pères du Saint-Esprit en ont fondé cinq.

Le nombre des Frères de la Doctrine chrétienne a augmenté après notre prise de possession de Madagascar : de 3 en 1866, il a successivement passé à 8 en 1883 (avant la première guerre), à 6 en 1886 (après la guerre), à 19 en 1894 (avant la seconde guerre), à 34 en 1898 (après la signature du contrat entre leur Institut et le gouvernement colonial), à 48 en 1903 et à 32 en 1905 (après la résiliation du contrat).

Le nombre des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dans le centre de l'île, a passé de 4 en 1861 à 20 en 1883 (avant la première guerre), à 27 de 1886 (après la guerre) à 1894 (avant la seconde guerre), à 39 en 1898, à 72 en 1903 et à 81 en 1905, auxquelles il faut ajouter 7 Sœurs de la Providence de Corenc établies dans le Vakinankaratră depuis 1903, 12 Sœurs de Saint-Vincent de Paul établies dans le Vicariat Sud depuis 1899 et une quarantaine de Sœurs de diverses Congrégations (Filles de Marie[1], Franciscaines missionnaires de Marie et Sœurs de Saint-Joseph de Cluny) établies dans le Vicariat Nord depuis 1900, à l'exception des Sœurs de Saint-Joseph, qui y étaient d'ancienne date.

Quant aux Frères coadjuteurs de la Compagnie de Jésus, ils ont élevé, comme architectes et contremaîtres, de nombreuses constructions et ont installé des ateliers de menuiserie, de serrurerie, etc., des forges, et ont formé des ouvriers de tout genre, maçons, charpentiers, etc.; ils dirigent une imprimerie dont nous avons déjà parlé et d'où il est sorti une masse considérable de publications religieuses et scolaires. Leur nombre a varié de 2 en 1861 à 6 en 1863, à 19 en 1883 (avant la première guerre), à 8 en 1894 (avant la seconde guerre), à 16 en 1900, à 29 en 1903 et à 25 en 1905. Depuis 1901, il y a une douzaine de Frères coadjuteurs dans le Vicariat Nord et de 4 à 6 dans le Vicariat Sud.

En 1897 a été organisé un enseignement officiel qui a amené une

[1] Congrégation créole qui dessert divers hôpitaux à l'île de la Réunion ainsi qu'à Zanzibar et des écoles.

diminution dans le nombre des élèves de toutes les Missions[a]; le personnel français de ce Service, qui, au début, n'a d'abord compris qu'un chef, 4 instituteurs et 4 institutrices auxquels on a adjoint une trentaine de soldats munis de brevets, comptait en 1905 7 instituteurs et 10 institutrices pour les 17 écoles d'enfants européens ou créoles[1] et 20 instituteurs et 18 institutrices (assistés de 564 maîtres ou maîtresses indigènes) pour 349 écoles indigènes[2]. Les 212 écoles qui existaient en 1900 comptaient 19,595 élèves et les 366 qui existaient en 1905 en comptaient 28,380 (contre 159,000 dans les 3,143 établissements privés dont 229 seulement, comprenant 21,700 élèves, sont reconnus[b]).

Il s'est aussi formé quelques écoles laïques privées pour l'éducation des enfants européens ou créoles, qui occupaient, en 1904, 4 institutrices européennes et, en 1905, 9, dont 7 à Tamatave.

L'école Le Myre de Vilers, qui a été ouverte en 1897 dans le Manjakamiadană ou le Palais Royal et qui ne compte pas moins de 150 élèves, a été créée pour former des administrateurs et des instituteurs indigènes,

[1] Soit, à Tananarive, 2 instituteurs et 3 institutrices; à Diégo Suarez, 2 instituteurs et 3 institutrices; à Hell-Ville, 1 institutrice; à Majunga, 1 instituteur et 1 institutrice; à Mananjarў, 1 institutrice; à Tamatave, 2 instituteurs et 1 institutrice.

[2] Soit 9 instituteurs et 6 institutrices (assistés par 281 indigènes) pour les 161 écoles de la circonscription scolaire centrale; 4 instituteurs et 4 institutrices (assistés par 73 indigènes) pour les 46 écoles de la circonscription scolaire de l'Est; 2 instituteurs et 5 institutrices (assistés de 99 indigènes) pour les 77 écoles de la circonscription scolaire du Nord-Ouest; 5 instituteurs et 3 institutrices (assistés de 101 indigènes) pour les 59 écoles de la circonscription scolaire du Sud.

[a] Cet enseignement officiel a eu au début un caractère confessionnel; un contrat, d'une durée de vingt ans, a été signé en 1897 par le gouvernement colonial avec l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne, contrat aux termes duquel, moyennant une subvention annuelle de 25,000 francs, 15 Frères devraient exercer leurs fonctions dans 5 écoles à Tananarive installées dans des locaux appartenant à la colonie; ce contrat a été résilié à l'amiable en 1903. Cette résiliation et la dénonciation de la convention passée également en 1897 avec les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, ainsi que le retrait de la subvention consentie à la mission protestante française, ont rompu tous les liens qui attachaient jusque-là le gouvernement à l'enseignement confessionnel, comme l'a nettement marqué l'arrêté du 25 janvier 1904, pris d'après des instructions ministérielles très précises données à la suite du vote émis le 22 janvier 1903 par la Chambre des Députés.

[b] L'obligation, édictée le 16 août 1899, pour les maîtres d'être pourvus d'un certificat d'aptitude et le refus, par les arrêtés organiques du 25 mars 1901 et du 15 juin 1903, du titre d'école et par conséquent de toute subvention aux établissements d'instruction non dirigés par un maître ayant ledit certificat, auxquels on a donné dès lors le nom d'«Écoles d'Église», ainsi que le maintien de l'obligation scolaire pour les écoles confessionnelles (obligation dont sont exemptées les écoles officielles), ont modifié considérablement la situation de ces écoles, d'autant que la Commission chargée à l'avenir de délivrer le brevet d'instituteur n'a plus compté aucun représentant des missions, non plus que du Conseil de l'enseignement qui est chargé de l'organisation générale des Écoles dans la colonie.

ainsi que des interprètes; elle comprend trois divisions, dans l'une desquelles, celle des candidats aux fonctions administratives, on fait des cours de droit. A la fin de 1898, elle avait déjà fourni quelques gouverneurs, une dizaine d'interprètes et 44 instituteurs[1].

Cette même année, a été inaugurée une école professionnelle dans le but de former des maîtres ouvriers indigènes dans les divers corps de métiers, travail du bois, des métaux et des textiles, ferblanterie, céramique, peausserie, horlogerie-bijouterie, sériciculture, etc.; il y a dix ateliers et cent cinquante élèves, sous la direction de maîtres d'ateliers français. En dehors de l'apprentissage qui occupe les élèves pendant huit heures par jour, deux heures sont consacrées à l'étude du français, de l'arithmétique et du dessin. Cet enseignement rend déjà de grands services.

Le gouvernement local s'est aussi occupé de l'enseignement agricole, et des jardins d'essais ont été joints à beaucoup d'écoles; des stations agronomiques, avec pépinières et champs d'expérience de cultures industrielles et vivrières, dont la première est celle de Nahanisană établie près de Tananarive en 1897, ont été installées avec succès en divers endroits.

Il a été ouvert, aussi en 1897, une École de géomètres indigènes pour le Service topographique.

Nous devons aussi mentionner l'Observatoire d'Ambohidempona que les Pères Jésuites ont créé en 1889 près de Tananarive, le premier que les Français aient eu dans l'hémisphère austral et qui, sous la savante direction du P. Colin, a déjà été si utile aux études non seulement astronomiques et géographiques, mais aussi météorologiques, magnétiques et sismologiques. Détruit pendant la guerre, il a été reconstruit avec un zèle et un dévouement bien dignes d'éloges par le Père Colin, qui a cumulé les fonctions d'architecte, d'astronome, de météorologiste et de géographe.

Dès leur arrivée à Tananarive, les missionnaires français ont, comme

[1] En 1903, l'importance croissante de ces divisions a forcé à en transporter deux dans des locaux situés près de Mahamasină.

tous les autres missionnaires du reste, monté une presse d'où sont sortis des livres religieux, des manuels scolaires, divers grammaires et dictionnaires malgaches, le «Tantara ny Andriană» du P. Callet, le «Resakă malagasy̆» [ou Causeries malgaches] de 1874 à 1894 et l'«Irakă» [ou le Messager] depuis le 1er avril 1897, etc. Ils avaient déjà dès 1852 installé à l'île de la Réunion, à leur établissement de «Notre-Dame de la Ressource» où ils élevaient de jeunes Malgaches, une imprimerie où ont été imprimés des catéchismes, des cantiques et d'autres livres religieux en malgache et les très remarquables dictionnaires du R. P. Webber.

Ils n'ont pas non plus négligé le soin des malades. Aussitôt arrivées à Madagascar, dès la fin de 1861, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ont ouvert un dispensaire à Tamatave et un à Tananarive et plus tard un à Fianarantsoa. Si, faute d'argent, la Mission française n'a pu construire d'hôpitaux et entretenir des médecins comme les Sociétés protestantes, les Sœurs, émues de la misérable situation des nombreux lépreux qui existent en Imerină, ont établi en 1872 une léproserie à Ambolotară, qui a été transportée en 1876 à Ambahivorakă, près et au Nord-Est de Tananarive, où elles en ont hospitalisé 150 et qui a été l'origine de toutes celles, au nombre d'une douzaine, qu'ont fondées depuis les missions protestantes et le gouvernement local.

Au reste, la mission catholique n'a cessé de fournir des Sœurs aux hôpitaux de la Colonie : en 1897, il n'y avait pas moins de 38 Sœurs hospitalières, 10 à Tananarive, 8 à Majunga, 8 à Diégo, 3 à Nosy-Bé, etc. : elles ont été expulsées en 1903.

Dès que la France eut pris possession de Madagascar, la Société des Missions évangéliques de Paris, à la demande des diverses Sociétés missionnaires protestantes établies à Madagascar, s'est préoccupée de participer à leur œuvre et a envoyé dans ce but MM. Lauga et Kruger à Tananarive, où ils sont arrivés le 14 février 1896 et ont séjourné plusieurs mois. Dès la fin de 1897, 29 missionnaires, soit 15 hommes et 14 dames, les y avaient suivis et, en 1905, on en comptait 35 (25 hommes, dont 22 mariés, et 10 dames). L'obligation imposée à tous les maîtres d'école de Madagascar non seulement d'enseigner le

français, mais encore de donner l'instruction suivant les méthodes françaises[1], a forcé la L. M. S. à céder aux Protestants français, dès 1897, toutes ses écoles primaires de l'Imerină, au nombre de 800, qui prirent dès lors le nom d'« Écoles protestantes françaises »[2] et dont M. B. Escande fut nommé surintendant[3]; elle leur transmit aussi ses écoles supérieures de Faravohitră et du Palais, conservant toutefois la direction du Collège et de l'École normale; mais, quand l'égalité de toutes les écoles libres eut été proclamée, trois ans et demi après, en 1900, elle en a repris le contrôle dans les districts dont elle avait conservé la direction ecclésiastique : il avait été, en effet, convenu entre la Société de Paris et celle de Londres que celle-ci abandonnerait une partie de l'Imerină, celle située, d'une part, à l'Ouest et au Nord-Ouest et, d'autre part, au Sud et au Sud-Est de Tananarive, et une partie du Betsileo, et elle leur a transmis 490 Congrégations dans l'Imerină et 90 dans le Betsileo, soit 580 sur les 1150 qu'elle avait, c'est-à-dire la moitié[4]. Les protestants français ont ouvert en divers lieux des écoles de travaux manuels.

La Mission protestante française a installé en 1902 une léproserie à Manankavalў et a réorganisé celle d'Isoavină, près de Tananarive, que le Rév. Peake de la L. M. S. avait fondée en 1893 et que l'insurrection avait ruinée. La Colonie en a construit une à Ambohidratrimŏ, à 15 kilomètres de Tananarive, où l'on hospitalise un millier de lépreux et qu'elle a confiée aux soins de cinq Franciscaines missionnaires de Marie qui ont été renvoyées récemment, quoiqu'elles aient offert d'en assurer l'entretien

(1) En effet, les circulaires des 5 octobre et 11 novembre 1896 ont imposé à toutes les écoles sans distinction l'obligation de donner leur enseignement « dans un sens résolument français » et ont recommandé de donner un enseignement professionnel.

(2) Les districts d'Imerină que la L. M. S. a cédés à la Société des Missions évangéliques sont ceux : 1° dans le Nord-Ouest, d'Amparibé, de Vonizongŏ et d'Ambohibelomă; 2° dans le Sud et le Sud-Est, d'Ambohipotsў, de Tsiafahў et d'Ankadibevavă (les districts du Sud-Ouest, entre les précédents, ont été abandonnés dès longtemps par la L. M. S. aux Quakers [F. F. M. A.]).

(3) Le 21 mai 1897, en se rendant à Betafŏ, MM. B. Escande et P. Minault ont été traîtreusement assassinés par les Fahavalŏ ou rebelles qui désolaient alors l'Imerină.

(4) Elle en a gardé 340 dans le Nord et le Nord-Est de Tananarive et 230 dans le Betsileo (dans les districts d'Ambalavao, d'Ambohimandrosŏ et d'Ambohimahasoa et, en partie, à Fianarantsoa).

à leurs frais. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul en ont aussi ouvert une, en 1902, à Farafangană.

Depuis la conquête, les médecins français et malgaches sont en assez grand nombre à Madagascar et les services hospitaliers s'y sont considérablement développés : dès 1898, il y avait 3 hôpitaux, à Tananarive, à Tamatave et à Majunga, 12 ambulances dans les principales villes, dont une, celle de Diégo-Suarez, a été transformée en hôpital en 1900, de nombreuses infirmeries de garnison, 1 hôpital mixte à Fort-Dauphin et 2 hôpitaux indigènes, l'un à Tananarive, l'autre à Ambohimalază, auxquels s'en sont ajoutés peu à peu d'autres, celui de Miarinarivŏ en 1899, celui d'Ankadinandriană, en 1900, celui des Vénériens à Itaosÿ en 1901, etc. A l'hôpital d'Ankadinandriană, qui est bâti sur le flanc Est de Tananarive, est annexée l'École de Médecine.

Nous ne pouvons pas omettre de citer au nombre des établissements importants l'Institut vaccigène et antirabique créé en 1900 par le général Galliéni et qui rend à la population indigène les plus grands services.

En 1894, il y eut une tentative de colonisation catholique; les «Pionniers africains»[1], société qui avait pour but de reprendre l'œuvre antiesclavagiste et civilisatrice des «Frères armés du Sahara» de Mgr Lavigerie, conçurent le projet de créer dans les diverses régions de Madagascar des «groupes agricoles scolaires» afin d'y consolider l'influence française et de moraliser les populations : ils se proposaient non seulement de donner aux enfants aussi bien qu'aux adultes indigènes une instruction élémentaire, mais de les habituer aux travaux agricoles pour lesquels ils les rémunéreraient, tout en leur apprenant les bonnes méthodes de culture; ne connaissant ni le pays ni ses habitants, ils ne doutaient pas d'arriver à une prompte mise en valeur de toute l'île. Dans leur pensée, chacun de leurs établissements dont ils comptaient développer les plantations avec l'aide rétribuée des gens du pays, devait devenir le centre d'une agglomération nombreuse qu'ils espéraient pouvoir régénérer et civiliser. Le paquebot du 10 avril 1894 en a amené quatre à l'île de Sainte-

[1] Les membres de cette Société étaient tous laïques, sous la direction d'un Supérieur ecclésiastique assisté de deux Prêtres et de deux «Pionniers».

Marie où ils ont fait un premier établissement en attendant le dénouement de la question malgache et l'ouverture de l'île aux étrangers. En octobre 1896, quelques autres sont venus renforcer le poste créé deux années auparavant et où, outre les efforts faits en vain pour civiliser les indigènes, avaient été commencées des plantations de caféiers et de girofliers. Cette tentative n'eut pas le succès sur lequel comptaient les organisateurs, d'autant qu'ils n'ont pas trouvé en France les fonds et l'appui qui leur étaient nécessaires [1].

2° Anglais et Créoles de l'île Maurice. — Les sujets anglais n'ont guère fait pendant longtemps à Madagascar que la traite des esclaves [2]. Ce n'est que le 18 juin 1825 que Radamă Ier les a autorisés à résider dans ses États et à y faire du commerce et y cultiver la terre. Toutefois, en 1818, le jardinier Bréon, venu avec le baron Milius, a vu à une demi-lieue de Tamatave l'Anglais Brady qui cultivait, sans succès du reste, dans un terrain sablonneux du coton et des plantes vivrières : le gouverneur de l'île Maurice lui avait fourni trente condamnés indiens pour lui faciliter cette plantation; un tiers de ces malheureux était déjà mort!

Les commerçants anglais qui résidaient à Tamatave importaient surtout des cotonnades et de la quincaillerie; les Créoles de Maurice faisaient et font toujours sur la côte orientale un grand commerce de rhum et exportaient du riz et des bœufs.

En 1836, une maison de Londres a établi un comptoir à Majunga et tenté de faire concurrence aux Américains, mais elle y a fait de grandes pertes et l'a abandonné en janvier 1840; depuis, ce n'a plus été qu'accidentellement qu'un navire de commerce anglais s'y est arrêté. Avant la conquête merină, des bâtiments de l'île Maurice y venaient préparer des salaisons, mais les droits de douane très élevés, qui ont été mis alors, les ont empêchés de continuer ce commerce. La maison Mc Cubbin a établi un comptoir dans la baie de Saint-Augustin vers 1880.

[1] Ils ont fait appel aux capitaux français, ne doutant pas qu'ils leur payeraient un bon intérêt, mais en vain.

[2] Les Anglais prenaient surtout des esclaves pour l'Amérique du Nord et les Antilles. En 1820, ils avaient à Maurice 16,000 esclaves malgaches (Hilsenberg, *Nouv. Ann. des Voy.*, t. XI, 1er sem. 1829, p. 160).

Comme c'est la «Prière protestante» ou «Prière anglaise» qui a été adoptée par la reine comme la religion d'État, c'est-à-dire comme la religion officielle, nous avons dû résumer l'histoire du prosélytisme de la «London Missionary Society» qui se confond avec celle de la «Friends' Foreign Mission Association» au chapitre de la Division religieuse à Madagascar[1] et nous n'avons point à y revenir ici. Nous dirons toutefois quelques mots de la «Society for the Propagation of the Gospel» [S. P. G.] qui a envoyé à Madagascar en 1864 les Rév. Hey et Holding; ces deux missionnaires se sont installés sur la côte orientale, à Tamatave et à Foulpointe, et M. Holding est allé chez les Betanimenă et les Sihanakă : après cinq années d'une propagande active, ils n'avaient pas recruté plus de 513 adeptes (dont 72 seulement pratiquants). Voyant le peu de résultats que donnaient leurs prédications sur la côte Est, ils résolurent d'étendre leur mission jusque dans l'Imerină et, lorsque le Rév. A. Chiswell est venu les rejoindre, ils l'ont envoyé en 1873 à Tananarive, où, l'année suivante, l'évêque Robert K. Kestell-Cornish l'a suivi avec de nombreux missionnaires. Ils y ont fait construire deux églises, à Ambatomasină et à Anjoma, auxquelles ont été ajoutées dix «zanapiangonană» ou chapelles; trois autres églises ont été subséquemment ouvertes à Tananarive et, en 1890, a été inaugurée la cathédrale de St-Lawrence[2]. Il y avait alors à Madagascar 1 évêque et 7 prêtres anglicans qu'assistaient 5 dames et 7 diacres indigènes[3]; en 1899, lorsque l'évêque Kestell Cornish s'est retiré, la mission comprenait 24 prêtres (8 anglais et 16 indigènes), une centaine de catéchistes et 3 femmes; le nombre des adeptes était d'environ 14,000; en 1905, elle comprenait 32 anglais, 15 hommes et 17 femmes. Ils ont établi le centre de leur mission d'Imerină à

[1] Voir plus haut, p. 389-404.

[2] «Leurs efforts ont eu pour effet de nuire aux autres sans leur être en rien profitables» (*Ten Years' Review of L. M. S. Mission Work* (1870-1880), Antananarivo, p. 288). Ils avaient, en effet, établi leurs chapelles dans les mêmes villages et à côté de celles de la L. M. S., qui en a été profondément blessée.

[3] A cette époque, ils avaient, outre les cinq églises de Tananarive et l'église en pierres de Ramainandrŏ : dans le centre, une cinquantaine de chapelles en briques, dont 12 autour de Ramainandrŏ, et, sur la côte Est, trois églises (une à Tamatave, une à Andovorantŏ et une à Mahanorŏ) et une trentaine de chapelles, surtout autour de Mahanorŏ, toutes en bois.

Ramainandrŏ (à 65 kilomètres Sud-Ouest de Tananarive), d'où ils comptaient avoir un accès facile auprès des Sakalavă, mais leurs tentatives, de ce côté, ont été vaines : ils y ont construit un temple en pierre en 1889. Ils n'ont jamais eu un grand nombre d'adeptes.

Les missionnaires anglais ne se sont pas bornés à l'évangélisation des Malgaches, ils se sont aussi préoccupés de les instruire et ils ont, dès longtemps, fondé des écoles dans l'Imerină. Ce sont les Rév. T. Bevan et D. Jones, de la «London Missionary Society», qui ont ouvert les premières écoles sur le sol malgache, à Tamatave en 1818; les premiers enfants qu'ils recrutèrent étaient si intelligents, si dociles et si studieux qu'ils ne doutèrent pas du succès de leur œuvre, qu'interrompirent brusquement la mort de M. Bevan, survenue peu de mois après, et une grave maladie de M. Jones. En 1820, M. Jones revint à Madagascar avec Hastie, et tous deux montèrent à Tananarive, où les rejoignirent, en mai 1821, M. Griffiths, et, en 1826, les Rév. J. Jeffreys et D. Johns qui se sont occupés activement de donner de l'instruction à de jeunes Malgaches. La première école a été ouverte à Tananarive le 8 décembre 1820 par D. Jones avec trois élèves, tous trois parents de Radamă Ier; le 30 mai suivant, il y en avait 22, 15 garçons et 7 filles, tous de famille noble[1]. En 1824, le nombre des écoles était de 12, en 1826, de 30 avec 2,000 élèves, en 1828, à la mort de Radamă, de 38 avec 2,300 élèves dont 1,450 étaient assidus aux classes; tout en leur donnant l'instruction primaire, ils leur enseignaient les principes de la religion chrétienne. Les premiers élèves sont devenus rapidement d'excellents moniteurs.

En même temps qu'ils donnaient l'instruction primaire à une foule de jeunes gens, neuf artisans anglais[2] envoyés par la L. M. S. leur enseignaient les divers arts et métiers; c'est grâce à cet enseignement utilitaire que Ranavalonă Ire a toléré en Imerină les missionnaires indépendants et que, au commencement de son règne, Jones et Griffiths ont pu continuer leur enseignement jusqu'en 1835, mais sans grands résultats, Rana-

(1) Le 17 juin 1822, Radamă Ier a passé l'inspection de cette école.

(2) MM. T. Brooks, J. Canham, G. Chick, Rowlands, J. Cameron, J. Cummings, Hovenden (imprimeur), Kiching et E. Baker (imprimeur).

valonă ne cachant pas sa haine des étrangers et surtout de leur religion [1]. En 1836, par ordre de la reine, toutes leurs écoles furent fermées, tous les livres qu'ils avaient répandus parmi leurs élèves furent confisqués et il leur fallut quitter Madagascar. Leur œuvre ne fut pas cependant perdue tout entière, car quelques-uns de leurs adeptes, dans un but religieux, apprirent en secret à lire et à écrire à quelques personnes; toutefois, comme ils n'avaient plus de livres, leurs élèves savaient lire l'écriture manuscrite, mais ne savaient pas lire dans un livre lorsque les missionnaires anglais sont rentrés à Madagascar après la mort de la reine.

Dès leur arrivée à Tananarive en 1862, ils s'empressèrent, comme les Catholiques, d'ouvrir des écoles primaires : en 1863, ils en avaient 7 avec 365 élèves; en 1867, 18 avec 811 élèves; en 1868, 28 avec 1,735 élèves, mais, si le progrès a jusque-là été lent, à peu près pareil à celui des Catholiques, la conversion de la Reine et du Premier Ministre à la religion protestante a rompu l'équilibre en leur faveur et, de suite, leurs écoles se sont accrues dans une proportion considérable : de 28 qu'il était en 1868, leur nombre s'est élevé à 142 avec 5,270 élèves en 1869 et à 359 avec 15,837 élèves en 1870, à 531 avec 27,643 élèves en 1871, tandis qu'à ces époques les Pères n'en avaient pas plus de 30 : les Merină, qui ont toujours obéi servilement à l'impulsion de leurs chefs, ont afflué dans les écoles protestantes, surtout dans celles de la «London Missionary Society», aussitôt qu'ils furent au courant de la révolution religieuse qui s'était opérée à la cour. Il a continué à progresser : en 1875, il était de 543 écoles avec 34,150 élèves et de 862 avec 43,904 élèves en 1880. Il est juste de dire que jusqu'en 1868 toutes les écoles étaient aux environs mêmes de Tananarive ou de Betafŏ et qu'à partir de cette époque les missionnaires anglais ont commencé alors à se porter en pleine campagne, non sans succès, comme le montrent les chiffres ci-dessus.

Les autres Missions protestantes ont aussi progressé : la «Society for the propagation of the Gospel», qui avait, en 1880, 5,500 élèves (2,500 dans le centre, notamment à Ramainandrŏ, dans l'Ouest de

(1) Voir p. 389 et 391.

l'Imerină, et 3,000 sur la côte orientale répartis entre 60 écoles), en avait 7,000 en 1900; la «Friend's Foreign Mission Association», qui agissait en plein accord avec la «London Missionary Society» et contrôlait le district dit d'Ambohitantelỹ, qui est situé au Sud-Ouest de Tananarive, comprenant les villes d'Arivonimamŏ, de Tsirangaină, d'Isahă, d'Antobỹ, etc., a passé de 20 écoles avec 500 élèves en 1870 à 10,000 élèves en 1880 et à 18,300 en 1900, et, comme nous le verrons en parlant des Norvégiens, ceux-ci, qui n'avaient que 10 écoles en 1870, ne comptaient pas moins de 27,500 élèves en 1880 et de 41,000 en 1900[1].

En 1881, comme nous l'avons dit, le gouvernement malgache décréta l'enseignement obligatoire et édicta une loi qui établissait un contrôle sérieux sur les écoles et ordonnait qu'à l'avenir tous les enfants fussent inscrits sur les registres d'une école, c'est-à-dire d'une mission, puisqu'en pratique c'étaient les missions qui seules assuraient le service de l'enseignement, et qu'une fois inscrits ils ne pourraient la quitter, ce qui permettait au gouvernement de favoriser les écoles et, par conséquent, la mission qu'il voulait : ce fut la «London Missionary Society» qui fut favorisée parce qu'elle lui offrait les moyens d'établir une Église d'État comme le souhaitait le Premier Ministre et qu'elle n'était pas Française, la France avec ses anciens droits sur Madagascar étant l'ennemie dont il fallait se garder à tout prix. Après la promulgation de la loi, des «masoivohŏ» [litt. : qui ont les yeux par derrière, qui voient loin et bien] ou inspecteurs chargés de faire appliquer la loi parcoururent le pays et procédèrent au recensement des élèves fréquentant les écoles en 1882, recensement qui a donné un total de 146,521 élèves, dont 132,095 dans les écoles protestantes et 14,426 dans les écoles catholiques : forts de leur mandat officiel, ils ne se firent pas faute de forcer les parents qui n'avaient pas encore pris de décision à envoyer leurs enfants aux écoles protestantes et même ils y en inscrivirent d'autorité une masse.

Dix ans après, en 1890, la L. M. S. et la F. F. M. A. avaient à Mada-

[1] A partir de cette époque, le nombre des élèves de ces trois missions est resté stationnaire : en 1905, la S. P. G. en avait 5,800, la F. F. M. A. 10,000, et la M. N. 42,000.

gascar 1175 écoles[a] avec 86,164 élèves (au lieu des 102,000 qu'avaient enregistrés les agents du gouvernement) et avec 92,316, en 1893 : avant la guerre, toutes les écoles protestantes réunies comptaient 137,316 élèves dont 37,487 dans les écoles norvégiennes et 7,513 dans celles des Anglicans, contre 26,739 catholiques; après la guerre, la proportion a été renversée, comme nous l'avons expliqué plus haut; toutefois, par suite de circonstances qui leur ont été favorables, notamment de la venue des missionnaires protestants français avec lesquels les Anglais se sont mis d'accord, leur cédant un grand nombre d'églises et d'écoles, leur nombre, après avoir diminué dans une proportion considérable, a augmenté et, en 1900, il était de 1,630 avec 97,327 élèves (contre 99,000 élèves catholiques) et, en 1905, de 2,013 avec 107,489 élèves (contre 52,226 élèves catholiques). La L. M. S., à la suite des circulaires des 5 octobre et 11 novembre 1896 qui imposaient à toutes les écoles de donner l'enseignement «dans un sens résolument français», afin de «les franciser» conformément aux ordres du gouvernement, céda à la mission protestante française toutes ses écoles primaires d'Imerină et du Betsileo, tout en conservant le contrôle religieux dans la moitié de son ancien domaine; mais, en 1900, celle-ci lui a rétrocédé les écoles qui se trouvaient dans les districts dont elle n'avait pas la direction religieuse, de sorte que, tandis que, sur les 1,630 écoles protestantes, comptant 97,320 élèves, qui existaient en 1900[1], 461 comptant 31,650 élèves étaient passées entre les mains des Protestants français, sur les 2,103 comptant 107,489 élèves[2] qui existaient en 1905, il n'en restait plus sous leur contrôle que 408 avec 20,765 élèves.

Les missionnaires de la L. M. S. ont en outre à Tananarive des «High Schools» ou écoles supérieures : une École normale depuis 1869[b], pour

[1] Sur ce nombre, il y avait 46,500 élèves fréquentant 900 écoles norvégiennes.

[2] Sur ce nombre, il y avait 42,396 élèves fréquentant les écoles norvégiennes.

[a] Ces écoles étaient presque exclusivement dans l'Imerină et le Betsileo : dans l'Antsihanakă, par exemple, en 1890, il n'y avait encore qu'une trentaine d'écoles avec 2,900 élèves et, dans tout le Boină, il n'y avait pas un millier d'élèves.

[b] Cette école, qui a été ouverte en 1862 par Mr Stagg, a été d'abord une école primaire. Mr Barker l'a transformée en une école normale en 1869 : jusqu'en 1878, les cours ont été faits dans les bâtiments qu'occupe aujourd'hui la «Girls' Central School», puis ont été transportés à Faravohitră. De 1870 à 1880, il en est sorti 157 instituteurs, après trois années de cours, et, de 1881 à 1890, de 200 à 300 par an, soit en tout 2,238.

IMPRIMERIE NATIONALE.

former des instituteurs indigènes, école qui a été sous la direction des Protestants français depuis 1897 jusqu'en 1904, année où le gouvernement en a pris possession; un Collège d'évangélistes en 1869, la «L. M. S. Theological Institution» de Faravohitră[a], auquel ont été adjointes depuis 1876 des classes d'un caractère plus général; l'École «Anati-Rovă» ou du Palais (en 1870), dont le Premier Ministre leur a confié la direction et où étaient élevés ses enfants et ceux des hauts personnages, école qui, d'abord tenue dans le «Tranovolă»[b], a été transportée à Ambatobevanjă et qui, depuis 1898, est sous la direction des Protestants français et a de 300 à 350 élèves; l'«High School» d'Ambatonakangă qui a été inaugurée en 1901 et qui reçoit 700 jeunes gens, répartis entre une quinzaine de classes, et où il y a un atelier pour le travail du bois; une école industrielle à Isoavină; deux «Girls' Central Schools», ouvertes, l'une en 1872 à Ambodin' Andohalŏ, et l'autre à Ambatonakangă où l'on donne aux jeunes filles une instruction secondaire et qui, ayant commencé avec une soixantaine d'élèves, en a en moyenne de 100 à 160. La L. M. S. entretient aussi à Fianarantsoa, depuis 1872, une École normale, un Collège ecclésiastique et une École supérieure de filles.

La L. M. S. n'est pas la seule mission anglaise qui ait des établissements d'enseignement supérieur à Madagascar : les Quakers ou F. F. M. A. y possèdent le Collège d'Ambohijatovŏ ouvert en 1881, qui compte aujourd'hui plus de 700 élèves répartis entre une vingtaine de classes, et depuis 1870, une «Girls' Central School» à Faravohitră, et les Anglicans ont construit en 1876 à Ambatoharanană, à une douzaine de milles au Nord de la capitale (près d'Ambohimangă), un Collège ecclésiastique[1],

[1] Le premier prêtre anglican indigène a été ordonné en 1885 et, chaque année, il sort de ce collège de 6 à 8 catéchistes et quelques diacres.

[a] Le collège a d'abord été installé à Andohalŏ; ce n'est qu'en 1875 qu'il a été transféré à Faravohitră; le bâtiment définitif n'a été terminé qu'en 1880. — Les femmes des étudiants reçoivent, lorsqu'elles le désirent, de dames anglaises, une instruction religieuse en accord avec celle de leurs maris. — Depuis que le bâtiment du «Kolejў» a été occupé par le gouvernement colonial en 1896[1], les étudiants en théologie se sont réunis à côté, dans le temple de Faravohitră, et les autres dans l'école annexe du temple d'Ampamarinană. Prêté d'abord à la Mission protestante française, il a été repris en 1904 pour y établir un groupe scolaire indigène.

[b] Vers 1880, il a été ouvert dans l'enceinte du Palais, dans «Besakană», une autre école à la direction de laquelle les Anglais n'ont pas été appelés à participer.

[1] Les hommes viennent à l'école même mariés; quant aux filles, elles cessent d'y venir quand elles se marient.

le «Saint Paul's College» auquel a été annexée une église en 1879, et, à Tananarive même, en 1884, une École supérieure de filles et une École normale.

Toutes les missions anglaises, comme la mission française et la mission norvégienne du reste, ont installé une imprimerie pour les besoins de leurs prédications et de leur enseignement. C'est la Société des Missions de Londres qui a introduit la première presse à Madagascar, en 1826, et c'est avec cette presse que les Rév. Jones, Griffiths, Freeman et Johns ont de 1827 à 1835, jusqu'à leur expulsion, fait imprimer en malgache par E. Baker le Catéchisme et la Bible, des Cantiques, un Abécédaire, des fables d'Ésope, etc., et deux dictionnaires, l'un, anglais-malgache, et, l'autre, malgache-français. Lorsque l'Imerină a été ouvert de nouveau aux Européens, cette même Société a envoyé à Tananarive un imprimeur avec une presse d'où sont sortis quelques livres religieux et scolaires jusqu'en 1870, année où sa production a pris un grand développement, puisqu'on calcule que dans les dix années suivantes il n'y a pas été imprimé moins de 150,000 exemplaires d'ouvrages divers. En janvier 1866, a commencé la publication de la revue bimensuelle «Teny Soa» [ou Les Bonnes Paroles], qui continue encore aujourd'hui et se tire à 3,000 exemplaires, et, de 1877 à 1880, celle d'une revue trimestrielle le «Mpanolo-tsaină» [ou Le Conseiller].

L'imprimerie de la «Friends' Foreign Mission Association» ou des Quakers, qui a commencé à fonctionner en 1872 et à laquelle a été joint un atelier de lithographie, et celle de la «Society for the Propagation of the Gospel», qui date de 1875, ont aussi fourni un grand nombre de livres religieux et scolaires en malgache ainsi que diverses revues : «Ny Fiangonană sy ny Sekolў» [L'Église et l'École], «Ny Sakaizan'ny ankizў madinikă» [L'Ami des enfants], «Vary tondrahantantelў» [Riz et miel mélangés], «Ny Mpiarŏ»[1] [Le Gardien], «Tantară sy Hevitră» [Contes et Pensées], etc., et, dès 1871, des manuels de médecine en malgache.

[1] La S. P. G. (Anglicans) a publié dans le «Mpiarŏ», qui a commencé à paraître en 1875, à côté d'articles religieux, des morceaux divers de la littérature européenne, de Shakespeare, de Jules Verne, etc., traduits en malgache et illustrés.

Les missionnaires indépendants ont amené avec eux, en 1862, un médecin, le Dr Davidson, qui a de suite ouvert un dispensaire à Ambohimanorŏ et s'est occupé de former des élèves et des infirmiers; puis, en 1867, il a aménagé à Analakelў un hôpital pour une cinquantaine de malades et a installé plusieurs dispensaires aux environs de Tananarive; en 1870, il a organisé, toujours à Analakelў, un collège médical et a publié divers manuels de médecine en malgache, qui ont été les bienvenus chez ce peuple intelligent, à l'esprit ouvert, qui, jusque-là, n'avait eu pour médecins que des sorciers et des astrologues (mpanandrŏ) et dont toute la pharmacopée était empirique et inefficace, sinon dangereuse. Mais cette mission médicale a cessé en 1876, les subsides qui la soutenaient étant venus à manquer, et l'hôpital est resté vide jusqu'en 1880, année où est arrivé le Dr Tregelles Fox qui, sous les auspices de la Friends' Foreign Mission Association » et avec l'appui de la « London Missionary Society », l'a rouvert après avoir reconstitué un corps d'infirmiers et donné des leçons à six jeunes Malgaches; un second médecin, le Dr Allen, est venu peu après le seconder. En 1885, les Anglais et les Norvégiens ont fondé, d'un commun accord, une « Medical Missionary Academy », école de médecine pour les indigènes dont la durée des études était de cinq années; les étudiants recevaient, après examen, le titre de « Members of the Medical Missionary Academy » : il a été délivré 33 diplômes. En 1889, il y avait une soixantaine d'élèves. D'Analakelў, cet hôpital a été transporté en 1897 à Faravohitră.

Deux autres hôpitaux ont été construits par les Anglais à Tananarive : un par les Anglicans pour les femmes et les enfants à Ankorahotră, en 1875, qui a été abandonné en 1880, et un par les Quakers à l'Est de la ville, à Isoavinandriană, qui a été fini en 1891 et a été acheté, en 1896, par le gouvernement local. Ils ont aussi établi en 1892 une léproserie à Isoavină et une autre à Fianarantsoa en 1895.

Le gouvernement malgache a fondé à côté du « Rovă » ou Palais royal un dispensaire que les Drs Mackie et Parker, les médecins de la reine, ont dirigé jusque vers 1882 et un hôpital qui a été placé sous la direction du Rév. Peake et où l'on s'occupait surtout d'obstétrique.

Il y avait à Madagascar, en 1900, 332 Anglais ou Créoles de Maurice s'occupant de commerce ou d'industrie et 42 s'occupent d'agriculture ou d'élevage et, en 1905, 617 se divisant en 235 commerçants ou employés de commerce [1], 62 colons ou ouvriers agricoles [2], 166 industriels et employés ou ouvriers d'industrie [3], 84 prospecteurs ou mineurs [4] et 70 missionnaires [42 hommes et 28 femmes] [5].

3° Hollandais. — Quoique les Hollandais, en allant aux Indes ou en en revenant, aient eu dès la fin du xvie siècle la coutume de relâcher soit à la baie d'Antongil, soit à la baie de Sainte-Luce [Manafiafy̌], et que, pendant tout le xviie et le xviiie siècle, ils soient constamment venus y chercher des esclaves [6], peu de leurs compatriotes se sont établis à Madagascar, puisqu'on ne cite guère, d'une part, que les pirates appartenant à cette nationalité qui y ont demeuré dans les premières années du xviiie siècle, soit entre leurs courses, soit lorsqu'ils ont abandonné la piraterie, comme John Pro qui a longtemps vécu sur la côte vis-à-vis de Sainte-Marie et qui a fini sa vie à Bombétoke, et, d'autre part, qu'un

(1) Dans le Nord, 15; dans la province de Vohémar, 16; chez les Betsimisarakă, 106 [dont 49 à Tamatave]; chez les Betanimenă, 22; dans la province de Mananjary̌, 16, et, dans celle de Farafangană, 3; dans le Nord-Ouest, 12 [dont 10 à Majunga]; dans l'Ouest 4 [à Tuléar]; dans le centre, 22 [13 à Tananarive, 3 à Fianarantsoa, etc.], et, dans la province de Fort-Dauphin, 19.

(2) Dans le Nord, 4; dans la province de Vohémar, 7; chez les Betsimisarakă, 28; chez les Betanimenă, 7; dans les provinces de Mananjary̌ et de Farafangană, 9; dans la province de Nosy-Bé, 4; dans celle de Morondavă, 2, et, dans celle de Fianarantsoa, 1.

(3) Dans le Nord, 16; dans la province de Vohémar, 7; chez les Betsimisarakă, 99 [dont 81 à Tamatave]; chez les Betanimenă, 24; à Mananjary̌ et à Farafangană, 5; dans l'Ouest, 8 [4 à Majunga, 3 à Morondavă, 1 à Tuléar]; dans l'Imerină, 6 [dont 5 à Tananarive], et 1 à Fianarantsoa.

(4) Dans la région orientale, 34 [5 dans la province de Fetraomby̌; 11 dans celle des Betsimisarakă Sud; 16 dans celle de Mananjary̌, et 2 dans celle de Farafangană]; dans la région occidentale, 14 [1 à Majunga; 7 dans la province de Maevatanană; 5 dans celle de Morondavă et 1 dans celle de Tuléar]; dans le centre, 36 [1 dans l'Angavo-Mangorŏ, 11 dans l'Imerină (dont 5 à Tananarive et 5 dans le Vakinankaratrà); 10 dans la province d'Ambositră, et 13 dans celle de Fianarantsoa].

(5) Surtout dans l'Imerină, dans le Betsileo et dans l'Est. — En 1887, il y en avait 54 [41 h. et 13 f.], dont 31 [27 h. et 4 f.] de la L. M. S. (Société des Missions de Londres), 15 [6 h. et 9 f.] de la F. F. M. A. (Société des Amis ou Quakers) et 8 de la S. P. G. (Société pour la propagation de l'Évangile).

(6) Ils y venaient encore en 1774, puisque Bérubé-Dudemène envoyé à Bombétoke par

nommé Ort van Thyle qui avait en 1702 des plantations sur la côte Est et qui eut des démêlés avec les pirates North, Williams et Collins.

4° Portugais. — Bien que les Portugais aient été les premiers à explorer l'île de Madagascar et que pendant plus d'un siècle ils s'en soient beaucoup préoccupés, ils n'ont réussi ni à y établir des comptoirs pour faire le commerce des épices qu'ils croyaient à tort y être abondantes[1], ni à y fonder des missions religieuses pour la conversion des indigènes[a]; ils ont cessé toutes tentatives à partir de 1630.

5° Danois. — Les Danois ne sont jamais venus à Madagascar que pour y prendre des esclaves : ils avaient dans la première moitié du XVIIIe siècle un comptoir sur le bord Ouest de la baie de Bombétoke, à Ampombitokană. Ils s'approvisionnaient aussi dans la baie voisine de Boină[b].

6° Américains. — Sans parler des pirates de New-York, de Boston et des Bermudes qui ont, de 1700 à 1725, séjourné plus ou moins longtemps sur les côtes de Madagascar, ni des négriers qui s'y sont approvisionnés d'esclaves pour les Antilles, des Américains ont établi en 1830 un comptoir à Majunga, qui est devenu depuis lors une escale où trois ou quatre des six ou sept navires de New-York qui commerçaient annuellement avec Zanzibar, apportaient des cotonnades écrues et blanches, de la quincaillerie et de la coutellerie, de la poterie et de la verroterie, des vêtements bourgeois et militaires, etc., pour une valeur de 80,000 à 100,000 francs, et prenaient en échange des cuirs de bœuf et du suif[2].

La rupture des relations de Ranavalonă Ire avec les Européens en 1845 a été la cause d'une légère augmentation dans le commerce américain,

Benyowsky pour y acheter des esclaves y a été en concurrence avec des Hollandais qui, en forçant les prix, l'ont obligé à quitter les lieux sans rien faire (voir p. 480).

[1] Le seul comptoir qu'ils y aient fondé, et qui était à Matitanană, n'a pas duré plus de six mois (en 1514), car ils n'y ont pas trouvé les épices qu'ils cherchaient.

[2] Ellis, *Hist. of Madag.* (1838), et Guillain, *La côte O. de Madag.*, 1845, p. 217.

[a] Les tentatives de missions du R. P. Thomas, dominicain, à Boină, en 1587, et des Pères Jésuites Luiz Mariano, Pedro Freire, d'Azevedo, Custodio da Costa, Manoel d'Almeida, Jean Gomes, dans l'Anosў, dans le Ménabé et dans les baies de Boină et d'Ampasindavă, en 1613-1614, 1616-1617, 1619-1620 et 1630, ont toutes échoué.

[b] Jacob Holst, capitaine de la «Grœwinde Lanerwigen», qui a pris en 1738 une cargaison d'esclaves tant dans la baie de Boină que dans celle de Bombétoke, a fait une carte du Nord-Ouest de Madagascar (voir *Hist. Géogr. Madag.* par A. Grandidier, pl. XLV, 1). Voir p. 516.

M. Max, l'agent de la maison de New-York à Majunga, vendant à cette reine des armes et des munitions de guerre en échange de copal et de cire. Lors de la réouverture des ports, en 1853, il vint à Tamatave et y établit un comptoir surtout pour la vente des cotonnades écrues, que ni les Anglais, ni les Français ne pouvaient concurrencer.

En 1882, deux Américains, MM. Emerson et Hulett, ont prospecté la région occidentale; après avoir parcouru le Menabé et le Fiherenană, ils ont pénétré chez les Mahafalў : M. Emerson et un Anglais qui leur servait de guide et d'interprète, M. Parent, furent tués et M. Hulett fut blessé.

Plusieurs Américains se sont depuis établis sur la côte Ouest, notamment à Belo, qu'ils ont du reste quitté depuis longtemps.

En 1900, il y avait à Madagascar 4 commerçants américains, et, en 1905, 10 dont 6 étaient mariés et avaient 2 enfants.

7° Allemands. — La maison allemande de Zanzibar O'swald et Cie a établi dès longtemps une succursale à Nosy-Bé et plus récemment des postes à Majunga et à Maintiranŏ[1]; la «Deutsche Ost-Afrikanische Gesellschaft» [D. O. A. G.] y a aussi un comptoir depuis quelques années.

En 1900, il y avait à Madagascar 33 Allemands commerçants ou employés de commerce. En 1905, ceux qui y exerçaient une profession étaient au nombre de 46, se divisant en 34 commerçants ou employés de commerce[2], 3 industriels et 9 prospecteurs ou mineurs.

8° Norvégiens. — Les Norvégiens s'occupent uniquement à Madagascar de la conversion des indigènes.

La Société des Missions de Norvège[a], société luthérienne, dont la fondation ne remonte pas au delà de 1842 et qui a établi en 1844 une

[1] L'agent des O'swald à Maintiranŏ, Stumpoff, a manqué y être assassiné en 1891 par les Sakalavă du Mailakă, qui ont une grande haine pour les blancs depuis que ceux-ci s'opposent à la traite des esclaves sur la côte Ouest.

[2] Soit 4 dans le Nord, 13 dans l'Est, 12 dans l'Ouest, 3 dans le centre, 2 dans le Sud.

[a] Cette Société, qui a son siège à Stavanger, est essentiellement démocratique et, on peut même dire, laïque; elle a des ramifications dans la plupart des villages de la Norvège, où il s'est formé de petites associations de gens modestes, le plus souvent de femmes de marins ou d'ouvriers, qui s'assemblent dans les presbytères et y travaillent à des ouvrages divers pendant qu'on leur lit les journaux de la Mission et, sur la table, il y a une boîte qui attend les offrandes, auxquelles s'ajoute le produit de la vente des objets qui sont confectionnés dans ces réunions; on compte plus de 3,500 associations de ce genre, dont les humbles membres soutiennent la mission de leur travail et de leurs dons.

première mission chez les Zoulous, a envoyé à Madagascar, en 1866, trois de ses membres, qui, d'accord avec la «London Missionary Society», laquelle s'est réservé l'œuvre missionnaire à Tananarive et autour de cette ville, s'établirent dans la vallée de Betafŏ, où la population est dense et accessible aux prédications chrétiennes : ils ont toutefois un poste à Tananarive, comme toutes les autres sociétés. En 1870, ils étaient au nombre de 10, et, en 1879, 11 autres les avaient rejoints : de ces 21 missionnaires, 5 sont restés à Tananarive (où ils ont construit un temple à Ambatovinakў, qui a été inauguré en 1875, une école de filles et une école de garçons, un séminaire théologique[1] en 1871, une imprimerie en 1877 et un hôpital en 1882) et 10 se sont établis dans le Vakinankaratră (où ils ont une école normale à Masinandraină[2] et un séminaire théologique), 3 sur les bords du Mania et du Matsiatră et 3 au Sud du Matsiatră, où ils ont à Fianarantsoa une école normale.

En 1895, lors de notre prise de possession de Madagascar, ils étaient au nombre de 24, dont 2 médecins, sans compter les institutrices et les diaconesses, et leur action, qui avait été d'abord limitée au Vakinankaratră et au Betsileo, s'est étendue sur la côte Ouest et dans le Sud : en 1874, les Rév. Rostvig et Jakobsen se sont installés à Tuléar et les Rév. Walen et Linden à Morondavă, d'où ils se sont portés à Manombŏ, Ambohibé, Belo, Mahabŏ, Manjă, Bezezikă, Midongў, Ihosў, etc.

A la Mission précédente, qui est toute démocratique, s'en est adjointe une autre, plus cléricale, organisée directement par l'Église, la Mission Schreuder[a], que soutiennent les Norvégiens des États-Unis[b]. Elle opère dans toute la région située au Sud du 23e parallèle, chez les Antanosў, les Antandroy, les Mahafalў et les Bară. En 1892, cette région a été divisée

[1] L'enseignement y dure cinq ans. — [2] Les cours y sont de deux années.

[a] L'évêque Schreuder a été le premier missionnaire de la Société, qu'il a quittée parce que les principes démocratiques de cette Société ne répondaient pas à ses aspirations plus cléricales; c'est lui cependant qui a établi les conventions avec la L. M. S. et qui est le fondateur de la Mission norvégienne de Madagascar.

[b] Etablie vers 1847, l'Église norvégienne des États-Unis, dont le centre est à Minneapolis, compte aujourd'hui 2,000 paroisses et 700 pasteurs : il n'y a pas moins en effet de 500,000 Norvégiens dans l'État de Minnesota; aussi y a-t-on constitué en 1885 un «Comité auxiliaire des Missions luthériennes à Madagascar», dont l'œuvre, à mesure qu'elle a été mieux connue, a éveillé un intérêt croissant chez les Norvégiens d'Amérique, qui ont désiré dès lors y prendre une part indépendante et qui, d'accord avec la Société de Stavanger, ont assumé la responsabilité d'une partie de l'œuvre et pris dès lors la direction de la région au Sud du 23e parallèle; elles publient deux fois par mois à Minneapolis une revue intitulée «Gasseren» [Le Malgache].

entre les deux Églises d'Amérique, toutes deux luthériennes, mais de tendances différentes[1] : «Forenede Kirke», l'Église unie, qui a des stations à Fort-Dauphin et à Saint-Augustin où elle entretenait, en 1904, 5 missionnaires et 4 diaconesses ou institutrices, et la «Fri Kirke», l'Église libre, qui a ses stations (au nombre de 4 principales avec 46 annexes) à Manantenină, sur la côte Sud-Est, et chez les Antanosў émigrés, les Bară et les Mahafalў, où elle entretenait, en 1904, 7 missionnaires et 2 diaconesses. En 1904, cette dernière a échangé sa mission de Manantenină contre celle de Saint-Augustin, comme c'était tout naturel.

En résumé, en 1900 comme en 1905, les trois missions luthériennes comptaient 75 missionnaires ou agents, dont 30 hommes, répartis : 23 dans le Centre (3 à Tananarive, 8 dans le Vakinankaratră, 5 dans la province d'Ambositră et 7 dans la province de Fianarantsoa), 4 dans le Sud-Est (districts de Fort-Dauphin, de Sainte-Luce et de Manantenină) et 3 dans le Sud-Ouest (chez les Antanosў émigrés, les Mahafalў et les Sakalavă), et 45 diaconesses, infirmières ou institutrices, réparties : 36 dans le Centre (5 à Tananarive, 15 dans la Vakinankaratră, 7 dans la province d'Ambositră et 9 dans la province de Fianarantsoa), 5 dans le Sud-Est et 4 dans le Sud-Ouest. Le nombre total des églises et chapelles de la mission de Stavanger était, en 1905, de 892 avec 60 pasteurs indigènes et 72,000 adhérents.

Il s'est formé dans l'Église luthérienne de France deux «Comités auxiliaires des Missions de Norvège à Madagascar», l'un à Paris et l'autre à Montbéliard, qui leur ont fourni quelques pasteurs et des instituteurs français et qui publient depuis 1897 un bulletin trimestriel «Les Missions luthériennes à Madagascar».

Comme tous les autres missionnaires, les Norvégiens ont mis tous leurs soins à répandre l'instruction dans les provinces dont ils avaient, d'après l'accord intervenu avec la L. M. S., la direction religieuse, c'est-à-dire parmi les Malgaches du Vakinankaratră et du Betsileo, et plus récemment dans tout le Sud de l'île. En 1870, ils n'avaient que 10 écoles, mais ils

[1] Non pas en ce qui concerne les questions de doctrine, mais les Scandinaves sont très indépendants et n'éprouvent pas, comme nous, le besoin d'unité.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ont rapidement progressé et le nombre de leurs élèves était déjà, dix ans après, en 1880, de 27,500; en 1895, ils en avaient 38,000 répartis entre 520 écoles dirigées par 1,200 maîtres indigènes, en 1900, 46,500 répartis entre 896 écoles dirigées par 1,570 maîtres, et, en 1905, 42,396 répartis entre 824 écoles (dont 24 seulement reconnues par le gouvernement colonial) dirigées par 1,188 maîtres; ils ont fondé en 1897 une école professionnelle à Ranovelonă. Ne sont pas compris dans ces nombres les quelques 3,000 ou 4,000 élèves qu'ont aujourd'hui dans le Sud le «Forenede Kirke» et le «Fri Kirke» ou Missions des Norvégiens d'Amérique; en 1892, ils n'en avaient pas 2,000 : la première a un internat de garçons à Fort-Dauphin et un internat de filles à Sainte-Luce, la seconde a une école normale à Manasoa, chez les Antanosy̆ émigrés.

Leur imprimerie de Tananarive, qui fonctionne depuis la fin de 1877, a fourni un grand nombre de livres religieux et scolaires et, depuis 1882, une revue mensuelle, «Ny Mpamangy̆» [Le Visiteur].

Ils ont fondé, outre l'hôpital à l'Est d'Andohalŏ, trois léproseries dans le Vakinankaratră, une en 1887 à Ambohipiantrană, près d'Antsirabé, une à Betafŏ et une à Loharanŏ.

9° Italiens. — A partir de 1853, il est venu quelques Italiens sur la côte orientale. En 1888, M. Maigrot, qui était le consul d'Italie à Madagascar, a fondé une grande société forestière pour l'exploitation des bois de la baie d'Antongil.

En 1901, 228 Italiens sont venus pour les travaux du chemin de fer; ils ont dû être rapatriés sans avoir rien fait.

10° Grecs, Turcs. — Depuis notre conquête de Madagascar, il y est venu un assez grand nombre de Grecs et de Turcs : ce sont, comme les Indiens et les Syriens, gens que ne rebutent ni la fatigue, ni le danger, et qui se contentent de bénéfices modiques, correspondant à leur peu de besoins; ils se livrent pour la plupart au petit commerce.

Le recensement, auquel on a procédé en 1905, a donné le total de 236 Grecs, établis principalement dans le Nord-Ouest, l'Ouest et le Centre (soit 180 commerçants et employés de commerce, 1 colon agricole et 54 industriels et ouvriers d'industrie) et de 68 Turcs.

APPENDICE AU TOME PREMIER.

(1) Faria y Sousa, *Asia portugueza*, t. III, 3ᵉ part., 1675, ch. xiii, p. 311. Dans le manuscrit de la Bibliothèque de Madrid, qu'a publié, en 1887, la Société de géographie de Lisbonne, ce nom est écrit (p. 334) un peu différemment, *Mitacassi*, mais, dans les «Notes sur les raisons qui ont forcé les Pères jésuites à abandonner la mission dans le royaume de Matacassi» (Ms *de la Biblioth. du Comte de l'Ameal* et *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, note p. 179), il a la même orthographe que dans la *Relation de voyage* du R. P. Luis Mariano. Ce petit état, minuscule comme tous ceux des chefs antanosy̆, était situé entre la côte et le Fanjahiră. — J'ai dit en 1892 que les divers noms sous lesquels on avait autrefois désigné et on désignait aujourd'hui les habitants de Madagascar étaient issus de ce nom de Madagascar (*Hist. Géogr. Madagascar*, p. 34); il n'est pas douteux que les noms de *Madagascarins* ou *Madagascarois* en viennent; quant à ceux de *Madécasses*, *Mallegasses*, *Malégaches* et *Malgaches*[1] qui peuvent à la rigueur en dériver aussi, il me semble cependant, comme je l'ai indiqué dans la 1ʳᵉ édition de mon Origine des Malgaches, 1901, p. 2, note, et dans le tome II de la *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, p. 37, note 1, qu'ils sont sortis plutôt de ce nom de Matakasy. M. Ferrand (Trois étymologies arabico-malgaches, *Mém. de la Société linguistique de Paris*, 1905) accepte cette manière de voir, mais il va plus loin et veut aussi en faire sortir le nom de Madeigascar!!! Que les Européens, Portugais, puis Français qui se sont établis dans le petit canton de Matakasy aient donné ce nom à ses habitants et l'aient par la suite étendu à tous les habitants de l'île qui n'en avaient pas jusque-là, c'est possible et même assez probable. Mais il est tout à fait inadmissible que le nom de ce petit canton, comme il en existe mille et plus dans l'île, ait été pris pour désigner l'île tout entière. Pourquoi M. Ferrand, imitant à tort Cauche, appelle-t-il (p. 420) «*royaume* de Matakasi ou Madegase» un petit territoire de quelques kilomètres carrés et veut-il que du nom de ce petit territoire, inconnu du reste des Arabes au xiiiᵉ siècle, puisqu'ils ne sont venus dans l'Anosy̆ qu'après l'an 1506, dérive le nom de Madagascar qu'a inscrit Marco Polo d'après leurs renseignements. Jamais, en effet, les Arabes de l'Arabie, de l'Afrique orientale ou du Nord de Madagascar n'ont connu ce «royaume»; si, le connaissant, ils eussent appliqué son nom à l'île entière, on en trouverait la mention dans leurs traités de géographie, tandis qu'ils l'ont toujours appelée Komor ou Bouki; du reste, on ne trouve même pas ce nom dans les manuscrits arabico-malgaches, et celui sous lequel est désignée cette partie du pays est Androbaizaha, le seul qu'employaient les colons arabes de cette région et leurs descendants (Ms 8, fol. 22 vᵒ et 23 rᵒ).

(2) A Ampalază, en 1595, les Mahafaly̆ «nommaient leurs princes *Andrea*» (*Premier livre de l'Histoire de la Navigation aux Indes orientales par les Hollandais*, ch. iv, recto p. 7). Le P. Luiz Mariano, en 1613, a constaté que les noms des chefs de l'Ouest étaient précédés du titre *Andria*, et Boothby, en 1644, dit aussi que ceux de la baie de Saint-Augustin s'appellent *Andrean*. Il en était de même sur la côte Sud-Est.

(3) Ce mot *Andaya* précède le nom d'un généralissime dans une inscription de 1482, trouvée à Java.

(4) La côte Nord-Ouest de Madagascar, dit Tristan da Cunha, est habitée par des *Nègres*, qui ont des lances, mais pas d'arcs ni de flèches, et par des Maures; dans la baie de Çada (Anorontsangă), il y a des Cafres armés de lances et d'arcs (*Commentarios do Albuquerque*, édit. 1776, parte I, cap. x, p. 41). — Tous les navigateurs portugais et hollandais des xviᵉ et xviiᵉ siècles appellent du reste les habitants de Madagascar *Noirs* ou *Nègres* et les rattachent aux Africains.

(5) Suivant Balthazar Lobo de Souza, les indigènes sont de race Cafre, métissés de Javanais (Diogo do Couto, *Asia Portugueza*, 1603, Dec. VII, liv. iv, chap. v, p. 311).

(6) Le Père Luiz Mariano dit que les premiers habitants de Madagascar sont venus de la Cafrerie (*Boletim da Soc. Geogr. de Lisboa*, 1887, p. 315, et *Coll. Ouv. anc. Madag.*, t. II. p. 240 et notes des p. 252 et 256). Voir plus loin la notule 55.

(7) Drury croit que les Malgaches sont d'origine africaine (édit. 1729, p. 14) et que les Vazimbă (que, plus loin cependant, p. 406, il décrit comme ayant les cheveux plus longs et moins laineux que les autres peuplades) viennent, *à cause de leurs cheveux laineux*, de l'Afrique australe.

(8) «Les Malgaches sont, à l'exception des Hovas, semblables aux Africains».

(9) «Les populations de l'Ouest ont les grosses lèvres et le nez épaté des nègres africains» (*Archives coloniales*, carton viii, dossier 8).

[1] Froberville, dans son *Grand Dictionnaire* (manuscrit), dit que, suivant Lebel, le nom de Malakasa viendrait de ce que des indigènes de l'intérieur, s'étant établis à la côte Est et trouvant le pays très fertile, envoyèrent un des leurs engager leurs parents et amis à les rejoindre, et que ceux-ci, ne croyant pas à la véracité de sa description, le renvoyèrent en disant : «Malakă asă» [Retourne-t'en vite, fou!], mot qui se répétant de bouche en bouche devint le nom de la population de l'île tout entière [!!] D'autres prétendent que «Malakasa» veut dire «Vite à l'ouvrage» et que ce nom leur est venu de ce que, la côte Est étant très fertile, ils travaillèrent dur [!!!].

(10) «Les Malgaches sont des nègres africains» (*Ann. des Voyages*, 1811, p. 92).

(11) Rondeaux est d'avis que les Malgaches sont nouveaux venus sur la terre qu'ils habitent et que ce sont les révolutions qui ont eu lieu du XII[e] au XVI[e] siècle dans l'Arabie et sur la côte orientale de l'Afrique qui ont fourni à Madagascar sa population par des migrations volontaires ou forcées (*Dict. manuscrit de Froberville*).

(12) D'après d'Unienville, «les Sakalavă ont été transportés d'Afrique» (Essai sur Madagascar, 1816, *Archives coloniales* [mémoire qui a été imprimé en 1838]).

(13) Lesson regarde les habitants de Madagascar comme une branche de la race Cafre, à laquelle il donne le nom de nègres Cafro-Madécasses (*Voy. autour du Monde de la «Coquille»*, Zool., t. I, p. 87 et 101).

(14) «Une partie de la population est, sans conteste, de race africaine; une autre partie est originaire de la Malaisie, de l'Asie orientale et de la Polynésie» (*History of Madagascar*, t. II, p. 4).

(15) D'après M. Eug. de Froberville (Introd. au *Voy. à Madagascar* de Leguevel de Lacombe, 1840, p. 11), la race indigène ou Vazimbă descend des Zimba africains. La constitution physique des noirs malgaches, au nez aplati, aux lèvres épaisses, aux cheveux crépus, indique qu'elle est originaire de l'Afrique. — L'année précédente, dans les «Recherches sur la race qui habitait Madagascar avant les Malais» (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 2[e] série, t. XI, 1839, note de la p. 269), il avait écrit : «On peut sans témérité considérer les Vazimbă comme une branche des Galla d'Abyssinie».

(16) Leguevel de Lacombe, dont les récits romanesques ne méritent aucune confiance, dit (*Voyage à Madagascar*, t. II, 1840, p. 121) que les Vazimbă avaient, comme les nègres de l'Afrique, des dents aiguës, qu'ils limaient exprès, et qu'ils mangeaient leurs prisonniers! Cette description, erronée de tous points, est copiée presque textuellement sur la légende, entièrement fabuleuse, des Ontaysatrouha rapportée par Flacourt, d'après les chants des bardes malgaches, dans son *Histoire de Madagascar* (1658), à la 6[e] page de l'avant-propos.

(17) «Il y a peut-être, dit Laverdant, une race autochtone à Madagascar, mais l'île a été en outre peuplée par des groupes venus de la côte Est de l'Afrique, ainsi que du centre et du Sud de la Malaisie, du monde australien et de l'Arabie elle-même» (*Colonisation de Madagascar*, p. 32).

(18) «C'est vraisemblablement à l'Afrique, le continent le plus voisin, que l'île de Madagascar a dû ses premiers habitants, mais les caractères distinctifs de la race nègre ne se retrouvent plus aujourd'hui que chez les populations de l'Ouest, chez lesquelles des migrations plus récentes ont entretenu le type originel, tandis qu'un climat différent, des révolutions qui nous sont inconnues et des croisements successifs avec d'autres races, venues de pays plus lointains, ont modifié la nature première des autres habitants» (*Madagascar*, p. 63).

(19) Waitz identifie les Vazimbă de Madagascar avec les Wazimba de l'Afrique (*Anthrop. Naturv.*, t. II, p. 358).

(20) Pour Crawfurd, les Malgaches, quoique leur langue contienne un grand nombre de mots malais et javanais, n'appartiennent pas à la race malaise, dont ils n'ont aucun des caractères : ce sont des nègres d'une espèce particulière, incapables de former un alphabet. Des Malais, poussés par les vents, se sont mêlés à eux et leur ont donné leur langage (*Proc. Geogr. Soc.*, t. VII, p. 69).

(21) «Les Antankarană peuvent, pour leur forme et leur couleur, être comparés aux Zoulous» (*Narration du voyage à Madagascar*, p. 234).

(22) Dans *Chapters on Man*, p. 160, St. Wake ne met pas en doute l'origine commune des Malgaches et des Bechuanas, mais l'année suivante, en 1869, dans le *Journal Anthrop. Soc.* (On the Race Elements of the Madecasses), il dit que la LÉMURIE, qui réunissait l'Afrique à l'Océanie et dont Madagascar est un témoin, était habitée par deux races, l'une foncée (les Mélanésiens), l'autre plus claire (les Malgaches et les Hottentots), et que les Malgaches ont des affinités avec les peuples de l'Afrique méridionale, mais qu'ils ne sont point, à l'exception des Vazimbă, de sang africain.

(23) «Les naturels de Madagascar appartiennent à la race cafre» (*La Terre et l'Homme*, 1869, p. 432).

(24) «Les Sakalavă et les autres tribus des côtes ont le type et les usages des Africains» (*Bull. Soc. Anthropol. de Paris*, 1878, p. 18-20).

(25) «Il n'y a aucune différence entre les nomades africains et les Sakalavă» (*Zeitschr. Ges. f. Erdk. Berlin*, 1880). L'élément nègre est prépondérant dans la population malgache, et, s'il y a unité de langage dans toute l'île, c'est que les guerriers venus de l'Afrique se sont mariés avec des femmes hovă et que les enfants ont parlé la langue de leur mère. Les Vazimbă de Madagascar sont identiques aux Wazimba de l'Afrique et les Sakalavă ressemblent aux Cafres.

(26) Le professeur A. Zannetti rattache toutes les peuplades malgaches au tronc nègre ou éthiopique, à l'exception des Hovă qui sont de race malaise (*Arch. Anthropol. di Mantegazza*, 1880, p. 259).

(27) Le Rév. Baron admet à Madagascar la présence de deux races, les Antimerină, d'origine malaise, et toutes les autres tribus d'origine africaine (*Antananarivo Annual*, 1881, p. 123).

(28) «Les Betsileo, les Bară, les Tanală, les Sakalavă sont, comme toutes les autres tribus aborigènes de Madagascar, de purs Africains. Seuls, les Hovă sont des Malais.»

(29) MM. de Quatrefages et Hamy (*Crania ethnica*, 1882, p. 383 et 9) regardent les Sakalavă et les Sihanakă comme très proches parents des Bantous (Cafres de Mozambique) et les Betsimisarakă et Antankarană comme d'un type encore plus franchement nègre. «Les Sakalavă sont des Africains» (HAMY, *Sc. et Nat.*, 12 janv. 1884).

(30) Les premiers habitants de Madagascar sont venus de l'Afrique et appartiennent à la grande tribu des Vazimbă. Plus tard, des immigrants, partis de diverses îles de l'Extrême-Orient, se sont mêlés à ces nègres. Les Malais n'ont abordé dans l'île que plus récemment (*Antananarivo Annual*, 1883, p. 23).

(31) «Tous les Malgaches, à l'exception des Hovă, sont des Africains» (*Verh. d. Ges. f. Erdk. zu Berlin*, 1882).

(32) Le Capitaine Oliver, qui avait dit, dans l'*Anthropological Review* de juillet 1868, p. CXIX, que les Malgaches ne sont pas de vrais nègres, quoique noirs, et qu'ils n'ont pris dans le continent africain ni leurs idées ni leurs vêtements, exprime une opinion différente en 1885, dans son ouvrage *Madagascar*, t. I, p. 3 : «Tandis que les aborigènes, y écrit-il, ont des affinités avec les races inférieures de l'Afrique, la masse actuelle de la population des côtes est composée d'immigrants venus de la côte Sud-Est du continent voisin».

(33) Pour le Rév. Jorgensen, les Vazimbă sont des Africains, auxquels les immigrants malayo-polynésiens, quoique moins nombreux, ont imposé leur suprématie et leur langue; les immigrations, tant de l'Afrique que de l'Extrême-Orient, ont dû être nombreuses et se succéder à de courts intervalles (*Antan. Annual*, 1885, p. 55).

(34) M. Girard de Rialle (*Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique*, p. 77) dit que «les Oua-Zimbas, qui habitaient autrefois Madagascar, appartenaient à la grande famille Ba-ntou ou Cafre».

(35) M. Debierre rattache les Sakalavă aux nègres de l'Afrique et les Hovă aux Polynésiens (*Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1886, p. 223).

(36) D'après M. Hartmann, tous les Malgaches sont de purs nègres africains, à l'exception des Hovă, qui sont des Malais (*Madagascar*, 1886).

(37) M. Max Leclerc (*Revue d'Ethnographie*, 1887, p. 14) attribue une origine africaine non seulement à ce qu'il croit être la population la plus ancienne de Madagascar, les Vazimbă, mais aussi à une seconde immigration venue après ces premiers occupants.

(38) Pour M. R. Basset, les Vazimbă sont des Bantous (Cafres) [*Bull. Soc. Géogr. de l'Est*, 1888, p. 337].

(39) «L'origine africaine [des Vazimbă, les premiers habitants de l'île] ne doit pas être mise en doute» (*Mém. Soc. Sc. nat. et mathém. de Cherbourg*, t. XXVI, 1890, p. 171, et *Bull. de la Soc. Géogr. du Havre*, 1891, p. 335).

(40) Les tribus de l'Est de Madagascar, écrit le Rév. Mc Mahon (*Antanan. Ann.*, 1892, p. 385), sont de vrais nègres dont le type est un peu supérieur à celui des Africains par suite de leur métissage avec les peuplades du centre et les Européens. Quant aux Sakalavă, ce sont des Zoulous.

(41) Le Rév. Shaw, qui a d'abord dit que les Malgaches étaient très proches parents des nègres africains (*Antan. Ann.*, 1877, p. 79), a modifié son opinion et écrit en 1893 : «On ne peut nier qu'il existe à Madagascar un élément nègre; mais il n'y a pas une seule tribu assez franchement africaine par le langage et l'aspect physique pour ne laisser subsister aucun doute sur son origine occidentale» (*Antan. Ann.*, 1893, p. 99).

(42) M. Zaborowski attribue aux Africains le premier peuplement de Madagascar et, dans les Malgaches noirs, il croit reconnaître le caractère bantou (*Bull. Soc. Anthrop. de Paris*, 1897, p. 85). — M. Letourneau dit que «selon toutes les apparences raisonnables, les Hova sont une ancienne colonie éthiopienne», car, ajoute-t-il, ils emploient, dans le sens de Monsieur, le préfixe *Ra*, qui, dans l'ancien égyptien, signifiait «Père», ils admettent le mariage entre enfants de deux frères, mais ils considèrent comme incestueux celui entre enfants de deux sœurs. «C'est à la variété copte qu'ils se rattachent physiquement» (*Psychologie ethnique*, p. 288, 294 et 309).

(43) «Suivant les uns, les Malgaches sont musulmans; suivant d'autres, ils descendent d'Abraham» (*A brief Discovery or Description of Madagascar*, London, 1646, et *Coll. Ouvrages anciens Madag.*, t. III, p. 100.

(44) Les Malgaches «n'ayans eu aucune communication ni commerce avec les habitants des terres fermes de l'Éthiopie à cause de l'ignorance de la navigation, n'ont point receu les changements des Loix et des Coustumes qui s'y sont introduites de temps en temps; mais ils ont seulement conservé celles qui ont été en usage dans les païs d'où ils sont venus, qu'ils ont apportez avec eux quand ils ont passé dans cette isle. Ceux que j'estime y estre venus les premiers, ce sont les *Zaffe-Hibrahim*, ou de la lignée d'Abraham, habitans l'île de Saincte-Marie et les terres voisines, d'autant qu'ayant l'usage de la circoncision, ils n'ont aucune tache de mahométisme, ne connaissant Mahomet ny ses Caliphes, et, réputant ses sectateurs pour Caffres et hommes sans loy, ne mangent point et ne contractent aucune alliance avec eux. Ils célèbrent et chomment le samedy, non le vendredy comme les Maures, et n'ont aucun nom semblable à ceux qu'ils portent. Ce qui me fait croire que leurs ancestres sont passez en cette isle dès les premières transmigrations des Juifs ou qu'ils sont descendus des plus anciennes familles des Ismaélites avant la captivité de Babylone, ou de ceux qui pouvaient estre restez dans l'Egypte environ la sortie des enfants d'Israël. Ils ont retenu le nom de Moyse, d'Isaac, de Jacob et de Noé. Il en peut estre venus quelques-uns des costes d'Éthiopie, mais les blancs nommés *Zaferamini* y sont venus depuis cinq cens ans et les *Zafecasimambou* des Matatanes, qui sont les escrivains, n'y sont que depuis cent cinquante ans» (*Histoire de Madagascar*, avant-propos, p. 3).

(45) Pour Legentil, les Hovă sont une race dégénérée des Arabes du Sud-Est, quoique leurs traits et leur air les fassent ressembler à des Egyptiens et à des Chinois (p. 500 et 502).

(46) «Il y a à Madagascar des tribus de nègres africains, des Malais et même des Juifs, des Arabes et des Indiens» (*Ann. des Voyages*, t. XIV, 1811, p. 92).

(47) Dans une lettre à Telfair, Rondeaux dit que «les Hova sont issus des Persans que Marc Paul [Marco Polo] a trouvés sur Comorre (!)».

(48) Les Malgaches sont les descendants d'une colonie juive, venue à bord de navires phéniciens, ou tout au moins ont été en relations constantes avec les Juifs depuis les temps d'Hiram et de Salomon (*Antan. Ann.*, 1877, p. 3 à 10). Dahle fait remarquer que les coutumes juives, sur lesquelles Cameron étaie son opinion, existent également chez les Polynésiens [voir Turner, *Ten Years in Polynesia*] (*Antan. Ann.*, 1883, p. 13).

(49) Le Révérend G. A. Shaw dit que les Arabes ont été un facteur puissant dans l'état social malgache.

(50) «Il y a un rapport étroit des langues de Madagascar avec la phénicienne. On ne saurait jeter les yeux sur les Dictionnaires de ces langues sans y reconnaître une prodigieuse quantité de mots phéniciens, même dans les noms de lieux et en particulier dans ceux des chiffres». «Tout dépose la communication la plus étroite entre toutes les îles du Midi de notre globe et tout nous ramène à cet égard aux Phéniciens» (*Le Monde primitif : Dissertation, Essai d'histoire orientale*, 1781, p. 52, 538 et 553). — Il y a lieu de remarquer que, dans le Dictionnaire de Flacourt et autres qu'a consultés Court de Gebelin, les mots malgaches sont si mal écrits qu'ils sont le plus souvent méconnaissables et ne peuvent pas servir à une étude sérieuse de linguistique comparée.

(51) L'auteur anonyme si souvent cité par Froberville pense que les Hova «sortent d'un peuple de Phéniciens, probablement de quelques-uns de ceux qui ont conduit les flottes de Salomon le long de la côte orientale d'Afrique et qui y auront naufragé».

(52) «Les Oves doivent être descendants des Phéniciens.»

(53) «Madagascar a été visité et colonisé par les Carthaginois» (*Origines de l'île Bourbon*, 1888, p. 34 et suivantes).

(54) «L'isle de Saint-Laurent a été peuplée autrefois par les Chinois, estans en un navire qui se perdit en cet endroit (à Saint-Augustin), qui s'y habituèrent : aussi retirent-ils en quelque chose du visage aux Chinois, fors qu'ils sont bazanés» (*Voyages de Pyrard de Laval en 1602*, t. I, ch. III, p. 24).

(55) Le Rév. Père Luiz Mariano, qui dit d'abord que les premiers habitants de Madagascar sont venus de la Cafrerie et qu'il en est ensuite arrivé de Malacca (Relaçao da jornada e novo descobrimento da Ilha de San-Lourenço em 1613 e 1614, *Bol. Soc. Geogr. Lisboa*, 1887, p. 315, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 6), exprime plus loin l'opinion que l'île a été peuplée d'abord par des immigrants venus de Malacca. «ce que prouve d'une manière presque sûre la langue des Malgaches, totalement différente de la langue cafre et très semblable au malais».

(56) Les habitants de Madagascar descendent de Malais venus de l'Inde (*Lenguas de Naciones conocidas*, t. II, p. 44).

(57) W. von Humboldt et Crawfurd rattachent les Merină aux Javanais et aux gens de Bali.

(58) Marsden et Van der Tuuk disent que les Merină descendent des Battas de Sumatra et de Nias.

(59) La colonisation de Madagascar est due aux Malais (*Twelve Months in Madag.*, 1875, p. 173 et 176).

(60) M. Wake (*Journ. Anthrop. Soc. of London*, déc. 1869) a d'abord cherché à établir que les Papous et les Cafres ont la même origine et que les Malgaches sont des Cafres, mais plus tard il écrit: «Quoique les Malgaches aient de nombreux points de ressemblance avec les Africains, leur parenté est avec les peuples mongols de l'Indo-Chine, avec les Siamois. Les Vazimbă sont probablement des Indo-Chinois, et les Hovă sont le résultat du mélange de ces Vazimbă avec une colonie arabe venue peut-être aussi de l'Archipel Indien». Quant aux Malgaches pré-hova, M. Wake les croit apparentés aux habitants de Java et de Sumatra et originaires du Sud de l'Asie; leur langue, qui est, dit-il, grammaticalement plus proche du malais que des langues océaniennes, malgré un grand nombre de mots océaniens, se rapproche en tout cas plus du papou que du polynésien (Race elements of the people of Madagascar, *Journal Anthropol. Institute*, 1882, p. 30, et *Antanan. Ann.*, 1882, p. 11.)

(61) Les Malgaches, dit M. Wake, appartiennent à la grande famille indo-chinoise, et, s'ils parlent une langue malayo-polynésienne, c'est qu'ils ont subi les mêmes influences que les Malais, qui, suivant M. Keane, ont été amenés à accepter un langage différent de celui de leurs ancêtres mongols, parce qu'ils ont trouvé le pays déjà occupé par une population malayo-polynésienne (*Antananarivo Annual*, 1885, p. 12).

(62) M. J.-B. Rolland dit qu'il a retrouvé chez les Merină le teint, les cheveux, le tempérament et le caractère des Malais qu'il a vus à la presqu'île de Malacca.

(63) «La race que j'appellerai autochtone, sans vouloir préjuger son mode de diffusion, est bien certainement, par ses traits, par ses mœurs et par sa langue, du groupe des populations négroïdes de l'Océanie. Tête grosse, cheveux en tête de vadrouille, figure plate et ronde, lèvres épaisses, nez aplati à la naissance, tout rappelle les nègres orientaux» (*Revue scientifique*, 11 mai 1872, p. 1085). Cette opinion a été reproduite avec les preuves à l'appui dans plusieurs mémoires que j'ai publiés subséquemment, notamment dans la NOTICE SUR MES TRAVAUX SCIENTIFIQUES (1884, p. 26-27); dans MADAGASCAR ET SES HABITANTS, discours prononcé à la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1886, p. 13 et suivantes; dans LES VAZIMBĂ (*Mém. publiés par la Soc. philomathique*, 1888, p. 155 et 160); dans LES HOVĂ (*Rev. gén. Sciences*, 30 janvier 1895, p. 50), etc. Dumont d'Urville a remarqué que certains mots communs au malgache et aux dialectes polynésiens ne se retrouvent pas dans le malais ou s'y présentent très altérés et il en conclut que l'analogie des langues polynésiennes avec le malgache n'est point due à l'intermédiaire du malais; de cette intéressante et véridique constatation, il n'a tiré aucune conclusion au sujet de l'origine des Malgaches (*Philol. du voy. de «L'Astrolabe»*, 1834, p. 275). Quatrefages dit, dans l'*Introd. à l'étude des races humaines* (1889, p. 396), que «Eugène de Froberville a, comme Grandidier, signalé la ressemblance entre les Mélanésiens et certains Malgaches»; mais, tout en signalant cette ressemblance, Eugène de Froberville n'a jamais émis l'idée que les nègres de Madagascar descendaient des nègres de l'Océanie, il a, au contraire, écrit qu'*on peut considérer sans témérité la race indigène ou Vazimba comme une branche des Galla* (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1839, p. 269), et que la constitution physique de la race noire de Madagascar indique assez qu'elle est originaire de l'Afrique, ce que con-

firme l'examen des mots et des usages qui lui sont propres (Notice en tête du *Voy. à Madag.* de Leguevel de Lacombe, 1840, p. 11). C'est dans un travail analysé par M. Serres (*Compt. rend. Ac. Sciences*, 1850, p. 682 et 683) qu'il divise, d'après le prognathisme de la face, les peuplades de l'Afrique orientale ou ostro-nègres, en trois groupes : l'un apparenté aux noirs de la Guinée, un autre rappelant les Cafres-Béchuanes, et le troisième ayant le type négro-océanien; il y a, ajoute le rapporteur, dans l'Ouest de l'Afrique, la tribu des Nagas, qui ressemble à des Papous, mais nulle explication n'est possible à ce sujet; car il n'y a pas de trace que des navigations aient été effectuées de l'Afrique en Océanie ou d'Océanie en Afrique. — Au commencement du XIXe siècle, le ch^{er} de Froberville cite dans son *Dictionnaire* (ms.) l'opinion suivante d'un anonyme : «Les habitants de l'Afrique et ceux de l'Ouest de Madagascar, qui ne sont séparés que par le canal de Mozambique, sont très différents; les uns sont de vrais Cafres, les Sakalavă ne le sont pas; ces derniers ont en effet les cheveux extrêmement frisés et crépus, mais beaucoup plus longs; ils ont une plus belle prestance et la jambe mieux faite; ils sont moins stupides et plus industrieux; ils sont plus propres, plus délicats sur le manger; leur langue, leurs croyances, leurs mœurs, leur caractère n'ont pas plus de rapports que leurs traits; leur couleur est moins foncée, tirant plus sur le rouge». Ce que dit cet auteur est exact, mais il n'en a tiré aucune déduction au sujet de l'origine probable des Malgaches. — Aug. Billiard a écrit, en 1821 (Ms. *Arch. Minist. Col.*, Correspondance de Madagascar, carton XII, dossier 1, et *Voy. aux Colonies orientales*, Paris, 1829, p. 305), que, du Cafre au Malgache, la distance est grande, tandis qu'elle est à peine sensible du Malgache à l'Asiatique et même à l'Européen, et qu'il faut rechercher les causes des dissemblances entre deux peuples que sépare seulement le canal de Mozambique dans la différence de leur origine et de leur organisation; il n'a pas non plus émis d'opinion au sujet de la race à laquelle il faut rattacher les Malgaches[1].

(64) «La conformité qui existe entre le malgache et les langues des archipels asiatique et polynésien, autant sous le rapport du vocabulaire que sous celui de la grammaire, quelquefois même où il n'y en a pas avec le malais, semble indiquer que la première immigration venue de l'Extrême-Orient date d'une époque antérieure à celle où les langues cultivées ont pris leur forme actuelle.» De ce que : «1° il n'y a pas de traditions musulmanes à Madagascar; 2° que les mots sanscrits y sont très peu nombreux, et 3° que le malgache est beaucoup plus riche en formes dérivées que le malais», le Rév. W. E. Cousins conclut que la langue malgache est une très ancienne forme de la langue primitive parlée jadis dans le Sud de l'Asie et dans l'Océanie et n'est nullement dérivée du malais tel qu'on le parle à présent (Rév. W. E. Cousins, The Malagasy language, *Philolog. Soc.*, 1878; reproduit par Sibree dans *The Great African Island*, 1880, p. 122).

(65) Le Rév. J. Sibree, qui, dans *Madagascar and its people* (1870), p. 269, attribue aux Malgaches une origine asiatique (malaise), comme l'avait déjà en partie suggéré Ellis en 1838 (*Hist. of Madagascar*, p. 4), se range à mon opinion dans *The Great African Island* (1880), p. 116. «Il est en effet possible, dit-il, que les deux races des archipels Malayo-Polynésiens soient représentées à Madagascar : la race d'un brun clair, qui est répandue dans la Polynésie orientale, des îles Sandwich à la Nouvelle-Zélande, et la race noire, qui habite la Polynésie occidentale depuis les îles Fidji jusqu'à la Nouvelle-Guinée. L'unité si remarquable du langage dans tout Madagascar donne à penser que les ancêtres des Malgaches sont originaires de divers points de l'archipel Malais et qu'avant de se disperser ils ont vécu ensemble en un point quelconque de l'île pendant assez longtemps pour que leurs langues se soient fondues et unifiées. Leur immigration remonte à une époque très ancienne». Il ajoute (*Antananarivo Annual*, 1882, p. 23) : «Il semble probable que les Malgaches sont aussi bien apparentés aux races noires de l'Océanie (Négritos ou Papous) qu'aux races malayo-polynésiennes au teint plus clair».

(66) Le Rév. R.-S. Codrington, missionnaire aux îles de Banks (au Nord des Nouvelles-Hébrides), ayant constaté que plusieurs des mots malgaches venus à sa connaissance ont non seulement une origine commune incontes-

[1] «La distance est grande du noir de Cafrerie à l'insulaire de Madagascar; elle est à peine sensible de ce dernier à l'Asiatique ou à l'Européen; ces nuances entre deux peuples de la même zone, séparés l'un de l'autre par le seul canal de Mozambique, ne proviennent pas d'une éducation plus ou moins avancée, mais de la diversité de leur origine et de leur organisation. L'Africain s'attache à la glèbe, obéit, travaille sans réfléchir; il n'a d'autre pensée que celle de ses besoins physiques, et son imagination, resserrée dans un petit cerveau, ne nuit point aux fonctions de son estomac : il engraisse, il s'apprivoise dans l'esclavage; le sentiment de sa liberté ne se développe de nouveau que par l'excès des mauvais traitements; c'est un bon serviteur, c'est le nègre par excellence, celui par qui le cheval et le mulet sont le plus avantageusement remplacés. Donnez un fardeau à porter à un Malgache, quelque léger qu'il soit, il le trouve toujours trop pesant; il se venge sur son maître, par les tours qu'il lui fait et par une paresse bien calculée, d'un droit qu'il sait fort bien n'être que la raison du plus fort... Il ne vaut pas mieux dans l'esclavage que ne vaudrait un Européen. Mettez entre ses mains une lime ou un rabot, quoiqu'il n'ait jamais vu ces outils, il trouvera vite la manière de s'en servir : aussi tous les arts mécaniques ou d'imitation sont-ils exercés avec succès dans les deux îles de Bourbon et de France par les Malgaches et les Indiens que la nature semble avoir également organisés à cet effet... L'angle facial du Malgache est à peu de chose près aussi droit que celui de l'Européen; son nez ne s'écrase pas comme celui du Cafre; quoique les lèvres soient généralement grosses, on en voit qui ont de la finesse et qui sont bien proportionnées; l'œil est moins à fleur de tête, le regard est plus pénétrant, le front est plus étendu, le cerveau est plus volumineux que chez l'Africain. Celui-ci est noir comme l'ébène, il a peu de barbe et ses cheveux sont une laine crépue; le Malgache a la barbe plus fournie, les cheveux longs et droits, la peau d'un noir olivâtre ou cuivré... — La supériorité des Malgaches sur les autres Africains est certaine et il y a un choix à faire entre les peuples qu'on veut élever aux bienfaits de la civilisation» (A. Billiard, *Voyage aux Colonies orientales ou Lettres des îles de France et de Bourbon à M. de Montalivet*, 2e édit., 1829, lettre X, p. 305-307).

table avec ceux du dialecte mélanésien de ces îles, mais en outre une structure grammaticale identique (analogue à celle des langues malayo-mélano-polynésiennes qui ont toutes, sous le rapport de la syntaxe, la plus grande affinité), confirme mon opinion en concluant que les habitants de Madagascar sortent de la même souche, aujourd'hui disparue, que ceux des îles Fidji, des îles de Banks, etc. (*Journ. Anthrop. Inst. London*, fév. 1881, p. 263, et *Antan. Ann.*, 1882, p. 26).

(67) M. Wake, qui, en 1869 (notule 22, page 188), attribuait aux Vazimbă une origine africaine, a, depuis, changé d'opinion; il dit (*Antan. Ann.*, 1885, p. 15) qu'on sait si peu de chose sur eux qu'il y a tout autant de raisons de les rapporter aux Négritos ou aux Papous qu'aux Nègres d'Afrique, et il se range à mon opinion que les Nègres océaniens ont précédé à Madagascar la venue des Malayo-Polynésiens et forment le fond de la population, quoique, pour lui, l'élément principal actuel de cette population soit mongoloïde (notules 60 et 61).

(68) Pour M. Parrett, il y a, parmi les habitants du Nord-Ouest de Madagascar, trois types : l'un foncé (ou Papou?) avec la barbe bien fournie; l'autre analogue à celui des Malgaches ordinaires (!) ou Sakalavă, et le troisième africain (Oliver, *Madagascar*, t. II, note de la p. 50).

(69) «Les Malgaches peuvent aussi bien être des Papous ou des Malais noirs que des Africains» (note, p. 4 du t. I de *Madagascar*, Oliver, 1886).

(70) Quatrefages, qui, en 1882, regardait les Sakalavă comme appartenant à la race Bantou, les met, d'après mes indications, dans le rameau papou (*Introd. à l'étude des Races hum.*, p. 343, 359 et 395 à 398).

(71) «Il est beaucoup plus probable que les habitants de la côte orientale de Madagascar sont des Négritos ou des Mélanésiens que des Africains» (note de la page 385 de l'*Antananarivo Annual*, 1892).

(72) Le Dr Hamy (Les Races humaines, *Rev. scientifique*, 1895) dit, en s'appuyant sur mes travaux et sur les collections du Muséum d'histoire naturelle, que Madagascar tout entier possède un fond commun ethnographique et linguistique qui n'a rien d'africain et qui reproduit les langues, les mœurs et les usages des Indonésiens (c'est-à-dire de ces peuples qui forment dans le vaste ensemble malayo-polynésien un groupe aux contours nettement arrêtés et dont les limites s'étendent du pied de l'Himalaya oriental aux dernières îles de la Sonde). Toutefois, ajoute-t-il, les croisements opérés pendant des siècles avec des peuples d'origines diverses masquent en partie les caractères asiatiques, qu'on ne retrouve que péniblement, en particulier chez les Sakalavă.

(73) «Les îles de l'Océanie sont habitées par un groupe de peuples qui ont une singulière analogie avec ceux de Madagascar, au triple point de vue des traits extérieurs, des usages et de la langue..... M. Grandidier a montré qu'on trouvait à Madagascar les trois mêmes classes d'habitants que dans l'Indo-Océanie : nègres orientaux, Indonésiens et Malais..... De la similitude des langues malaise et malgache, on a le droit de conclure à la parenté des populations. Il nous paraît donc très probable que non seulement les Hovă, mais encore le fond de la population malgache vient de la Malaisie» (R. P. Malzac, *Irakă*, 1897, n° 4, p. 53, et *Tantaran'ny Andriană*, 1899, p. 7).

(74) Ainsi, la forme verbale, dite *relative*, qu'on prétendait être limitée au dialecte Merină, est en réalité une particularité linguistique nettement malgache, qui existait chez les premiers habitants de Madagascar avant l'immigration malaise ou javanaise : M. Ferrand l'a trouvée dans le manuscrit arabico-malgache n° 8 de la Bibliothèque nationale (Un chapitre d'astrologie arabico-malgache, *Journ. Asiat.*, 1905, p. 226-228).

(75) Ainsi, le roi Sakalavă *Vinanў* étant mort un peu avant l'arrivée de l'un de nous au Menabé, le mot *Vilanў*, qui est universellement employé à Madagascar pour désigner une marmite, a été supprimé de la langue des Antimenă du jour au lendemain et remplacé par le mot *fiketrehana* (litt. : objet où l'on a l'habitude de faire bouillir [les aliments]) forgé de toutes pièces pour la circonstance avec la racine universellement usitée dans toute l'île *ketrikă*, qui implique l'idée de bouillir.

(76) Ainsi, l'*n* simple des Antimerină est souvent, pour les autres habitants de l'île, soit mouillée, soit gutturale; l'*s* simple des Antimerină est mouillée chez les Antanosў; dans certaines provinces, le *ts* devient *t*, le *d* devient *l*, la syllabe demi-muette *tră* se change en *tsă* dans l'Ouest et en *tchă* dans l'Est; les voyelles finales *ă* et *ў* sonnent comme un *é* demi-fermé et la syllabe terminale demi-muette *nă* n'existe pas chez les Sakalavă, etc.

(77) Les Andriană de l'Imerină, que Mayeur (*Deuxième voyage au pays d'Ancove en 1785*, Ms. Bibl. Grandidier, p. 37) appelle, par opposition aux «libres ou Hovalahў», «Zafiralambŏ ou lignée de Ralambŏ, comprenant tous les individus issus de cette souche commune et parents à quelque degré que ce soit du roi», se subdivisent, d'après leur descendance, en six castes. Ralambŏ, qui est le 2e roi de la dynastie malaise des souverains de l'Imerină et qui, ayant seulement quelques lieues carrées sous son autorité, n'en a pas moins commencé à prendre la prédominance sur les autres Javanais et sur les Vazimbă, a ainsi fixé, vers 1630, le rang des castes nobles qui ne comprennent que des individus d'origine javanaise, au-dessous, bien entendu, du souverain et de ses héritiers présomptifs :

Au 1er, la famille de son fils aîné Andriantompokoindrindră qui lui aurait succédé, s'il n'avait été aussi indolent (ou plutôt, je crois, parce que sa mère était une Vazimbă, tandis que son frère, Andrianjakă, était fils d'une princesse de sang javanais [voir page 84]), et qui est enterré à Ambohimalază;

Au 2e, la famille de son cousin germain et beau-père Amboninolonă (fils d'Andriamananitanў), qui est enterré à Ambohitrombў;

Au 3e, la famille d'Andriandranandŏ, un de ses parents qui s'était volontairement rangé sous son autorité et l'avait aidé dans ses conquêtes, et qui est enterré à Ambohipenŏ;

Au 4°, les ZanadRalambŏ ou descendants des enfants de Ralambŏ autres qu'Andrianjakă et Andriantompokoindrindră, enfants nés de femmes hovă (libres) et non andriană (nobles).

Au-dessus de ces quatre castes, Andriamasinavalonă en a ajouté, au commencement du XVIII° siècle, deux autres :

1° Les Zazamarolahy̆, qui comprennent les descendants directs de ses quatre fils entre lesquels il a partagé son royaume et qui eurent, comme le souverain, le droit de porter le parasol rouge et d'avoir sur leurs tombeaux un *trano masină* ou petit édicule;

2° Les Zanakandriamasinavalonă, comprenant les descendants de ses quatre autres fils auxquels il a simplement attribué divers fiefs et l'honneur d'avoir, eux et leurs descendants, à l'instar de leurs frères régnants, un *trano manară* sur leur tombe, ainsi du reste que les Zanakandriantompoko indrindră.

Ces six castes existent encore aujourd'hui : 1° les Zazamarolahy̆ (ou proches parents du souverain); 2° les Andriamasinavalonă (descendants, comme nous venons de le dire, des enfants d'Andriamasinavalonă qui n'ont pas régné); 3° les Andriantompokoindrindră ou Zanatompŏ (descendants, comme il a été dit ci dessus, du fils aîné de Ralambŏ, qui a été supplanté par son cadet Andrianjakă); 4°, 5° et 6° les Andrianamboniolonă ou Zanakambony̆, les Andriandranandŏ (descendants de deux chefs javanais) et les Zanadralambŏ (bâtards du roi Ralambŏ), qu'on désigne quelquefois tous les trois sous le nom de «Lahi-aivŏ» et qui ont le privilège d'enterrer les rois, de construire sur leurs tombeaux les édicules nommés *trano masină*, de forger le fer pour eux, etc. Au-dessus de ces six castes, il y a le souverain, l'Andriamanjakă (litt. : le Noble qui règne) ou l'Andriană (le Noble) par excellence, et ses parents proches ou héritiers, les Zanakandriană, que le souverain désigne souvent avec les Zazamarolahy̆ sous le nom de Izy Mianakavy̆ (litt. : ma famille). Ces castes sont restées jusque tout récemment très séparées; les femmes surtout ne se mariaient presque jamais hors de leur classe (voir la description détaillée de la classe des Andriană de l'Imerină p. 237-245).

(78) Les Hovă ou libres, qui sont de race indo-mélanésienne et qui sont beaucoup plus nombreux que les Andriană, se subdivisent en six classes, d'après leur cantonnement :

I. Au Nord, les Avaradranŏ (comprenant 3 clans principaux : les Tsimahafotsy̆ à Ambohimangă, les Tsimiamboholahy̆ à Ilafy̆ et à Namehană, les Mandiavatŏ à Ambohidrabiby̆, et en outre les Voromahery̆, groupe spécial constitué par un certain nombre d'individus pris dans le reste du pays et installé auprès du roi à Tananarive);

II et III. A l'Ouest, les Marovatană (comprenant 8 clans : 1° les Ambohidratrimŏ; 2° les Antehirokă; 3° les Ampananină; 4° les Ambohimanoa; 5° les Tsimahandry̆; 6° les Vakinimoriandrŏ; 7° les Mandridranŏ et 8° les Tsimadilŏ) et les Voninzongŏ (comprenant 9 clans : 1° les Famailahy̆; 2° les Andriantomponiandriană; 3° les Volaniray; 4° les Zanahariantany̆; 5° les Manganihiany̆; 6° les Andriamahamaninarivŏ; 7° les Andriampanomponolonă; 8° les Lehinahoaună, et 9° les Ampanarivŏ);

IV, V et VI. Au Sud, les Vakinisisaony̆ (comprenant 13 clans : 1° les Ialasoră; 2° les Famailahy̆; 3° les Zanamihoatră; 4° et 5° les Vakinampasină avaratră et atsimo; 6° les Vakiniadiană; 7° les Zafimbazahă; 8° les Manarintsoă; 9° les Maroandriană; 10° les Ampahadiminy̆; 11° les Atsimondranŏ; 12° les Ikeliampingia, et 13° les Vakinitsirikia), les Ambodiranŏ (comprenant 7 clans : 1° les Antsahadintă; 2° et 3° les Maromenă atsinanană et andrefană; 4° les Ontantsahă; 5° les Iarivonimamŏ; 6° les Mandridranŏ atsimony̆, et 7° les Isahavondronină) et les Vakinankaratră (comprenant 17 clans : (au Nord du Mania) 1° les Iloharanŏ; 2° les Mioridranŏ; 3° les Manandonă; 4° les Fisakană; 5° les Ilakă; 6° les Ibetafŏ; 7° et 8° les Antrantsay avaradranŏ et atsimondranŏ; 9° les Amin'Andrianovană; 10° les Bemahazembină, et 11° les Ambatofinandrahă; (au Sud du Mania) 12° les Amin'Andrianantară; 13° les Ankonă; 14° les Ambohinamboarină; 15° les Anjanambé; 16° les Ivohitraombibé, et 17° les Ikială.

Les Imamŏ et les Valalafotsy̆ forment des classes distinctes, quoiqu'ils fassent respectivement partie des Ambodiranŏ et des Avaradranŏ.

Il n'y a pas entre ces clans, qui, du reste, ont été établis par Andrianampoinimerină après sa conquête de l'Imerină à un simple point de vue administratif, les mêmes interdictions qu'entre les diverses classes d'Andriană (voir la description détaillée de la classe des Hovă, p. 245-261).

(79) Les Mainty̆ se divisent en six groupes dont les trois premiers, les Tandapa fotsy̆, les Manisotră et les Manendy̆ ont la plupart des privilèges des Hovă; les trois autres sont les Tsiarondahy̆, serfs royaux attachés à la personne du souverain, les Tafontranon 'Andriană, ou affranchis, et les Masombikă qui ont été libérés en masse en 1877 (voir la description détaillée de la classe des Mainty̆, p. 261-267).

(80) Les Andevŏ se divisent en deux groupes : les Zazahovă (Hovă ou libres ayant perdu leur liberté pour cause de crimes, de dettes, etc., et leurs descendants) et les Andevŏ proprement dits, Malgaches des peuplades autres que les Merină faits prisonniers à la guerre ou leurs descendants.

Quant aux Masombikă (ou Africains) qui en faisaient partie autrefois, ils sont passés depuis leur libération dans la classe des Mainty̆ (voir la description de la classe des Andevŏ, p. 267-268).

(81) En 1595, le chef d'Ampalazy̆ (dans le Sud-Ouest de Madagascar) portait le titre d'Andriană comme ceux de l'Androy, de l'Anosy̆, de la côte Sud-Est, etc. Les noms donnés aux rois Sakalavă, Bară, etc., après leur mort sont toujours précédés de cette qualification. — Dans les provinces où les chefs ne sont pas d'origine orientale, chez les Betsimisarakă, les Antankarană, les Bezanozanŏ, les Sihanakă, il n'y a pas d'Andriană.

(82) Dans une inscription de 1432, ce titre précède le nom d'un généralissime. M. Jully veut que le mot *Dian* ou *Andriana* soit un titre arabe(!) [*Rev. de Madag.*, déc. 1906, p. 1042 et 1044, et janv. 1907, p. 3].

IMPRIMERIE NATIONALE.

(83) Les femmes des rois Sakalavă s'appellent encore *Ampelahovă* (litt. : femmes de l'*hovă* ou du chef); chez les Mahafalў, j'ai connu un chef nommé *Fandakovă* (litt. : qui ne quitte pas l'*hovă* ou le chef), etc., en réminiscence du nom des chefs du pays avant la conquête des Maroseranină; chez les Tsienimbalală, les chefs vassaux du roi sont les *Zanakovă* (ou les fils de l'*hovă*). Le mot d'*Olonkovă* (litt. : homme chef) est employé dans beaucoup de districts pour dire un grand homme, un homme excellent (voir le *Dict. français-malgache* du P. Webber au mot «Bon»).

(84) A Tonga, les chefs ou nobles s'appellent «Houa» ou «Haou» (Rabone, *Vocabulary Tonga language*, Vavaou, 1845).

(85) Mayeur (*Premier voyage au pays d'Ancove en 1777*, Ms. Bibl. Grandidier, p. 58); Sonnerat (*Voy.*, t. II, 1782, p. 56); Fressange (*Ann. des Voyages*, t. II, 1809, S des Antankay, p. 20); Epid. Colin (*Ann. des Voyages*, 1811, p. 92); Ellis (*Hist. of Madag.*, t. I, 1838, p. 4 et 122); Eug. de Froberville (*Bull. Soc. Géogr. de Paris*, 1839, note p. 239); Laverdant (*Colonis. de Madag.*, 1844, p. 30); Humboldt (*Über die Kawi-Sprache auf der Insel Java*, t. II, 1838, p. 334); Crémazy (*La Réunion et Madagascar*, 1861, p. 27, et *La Question de Madagascar*, 1863, avant-propos, p. 1); Crawfurd (*Proc. Geogr. Soc. Lond.*, 1863, p. 70); Mullens (*Twelve Months in Madag.*, 1875, p. 173 et 176); le R. P. Callet (*Tantara ny Andriana*, t. I, 1878, p. 116 et 118); Sibree (*The Great African Island*, 1880, p. 102); Zannetti (*Arch. Anthrop. di Mantegazza*, 1880, p. 259); Rév. R. Baron (*Antanan. Annual*, 1881, p. 123); Rév. Cowan (*Proc. Geogr. Soc. Lond.*, 1882, p. 531); Dahle (*Antanan. Annual*, 1883, p. 22); Audebert (*Sitzung d. Geogr. Ges. zu Berlin*, 1883); Marre (*Muséon*, 1886, p. 5); Hartmann (*Madag.*, 1886, p. 52); R. P. Malzac (*Irakă*, n° 3, 1897, p. 23), etc. — Marsden (On the Polynes. lang., *Miscellaneous Works*, 1834, p. 31) et Van der Tuuk (Outlines of a gramm. of Malag. lang., *Journ. Asiat. Soc.*, 1865, p. 419) les rattachent aux Battas de Sumatra et de Nias; Waitz (*Anthrop. Naturv.*, t. II, 1860, p. 358) et St. Wake (*Paper read before Anthrop. Soc. Lond.*, 1869) les font descendre des Tagals des Philippines. M. Crawfurd (*Prelim. dissert. in Gramm. and Diction. of Malay*, 1852, p. CCLXIV) dit que, dans le malgache, il a trouvé un petit nombre de mots malais noyés dans une langue tout à fait différente (!) et, pour expliquer ce fait, il admet que des naufragés malais ont inculqué aux indigènes des notions nouvelles, not mment en agriculture. Suivant Hervás (*Catal. Lenguas naciones conocidas*, t. II, p. 44, art. 142 et 143), les Malais qui ont peuplé Madagascar sont partis de l'Hindoustan et des Maldives, car il ne peut croire qu'ils y sont venus directement de Malacca, et, ajoute-t-il, on parle au Bengale et aux Maldives un dialecte malais, comme il l'a constaté d'après l'oraison dominicale en langue bengali.

(86) «Les Hovă proviennent du croisement des Vazimbă, qui sont probablement des Indo-Chinois, avec des colons arabes qui sont peut-être aussi venus de l'archipel indien» (Wake, *Journ. Anthrop. Instit.*, 1880)

(87) «Les Andriană de l'Imerină sont le résultat d'un croisement avec la ou les familles d'un ou des chefs de ce pays [qui sont d'origine malayo-polynésienne], à la suite de l'arrivée sur le haut plateau d'un Arabe ou d'un descendant d'Arabe dépossédé par son frère de l'héritage paternel» (Jully, *Notes, Reconnaissances et Explorations*, 31 juillet 1898, p. 894). M. Jully croit que Ra Horody (le Rahouroud de Flacourt), fils de Raminia et par conséquent l'aïeul des ZafindRaminia du Sud-Est, est aussi la souche de tous les chefs des différentes provinces de Madagascar. Andriananjavonană, qui est le deuxième des rois de l'Imerină oriental dont la tradition nous a conservé le nom [et qui, du reste, n'appartient pas à la race des Andriană du centre de l'île, mais est un souverain Vazimbă], serait, d'après lui, son arrière-petit-fils, son grand-père étant Ra-Koba-Hadji [plutôt Ra-Kobādz (voir la notule 124, p. 632)] (le Racoube ou Racouvatsi de Flacourt) et son père Mahajomary, dont l'autre fils, Andriandalivă, est la souche de tous les chefs Antanosў. A l'appui de son opinion que les deux castes des Andriană et des Hovă proviennent d'une race unique, d'origine malayo-polynésienne (*loc. cit.*, p. 892-893), métissée d'Arabes, il a dressé un tableau synoptique des généalogies des castes dites Andriană qui ont dominé dans le Sud-Est, le Centre, l'Ouest et le Nord-Ouest de l'île et qui proviendraient, d'après lui, du croisement des immigrants arabes avec les familles des chefs indigènes, tableau qui, dit-il, «est la seule méthode capable de déterminer avec précision les immigrations indo-arabes et leur influence». Je ne puis pas adopter cette opinion, car les observations anthropologiques faites sur les Andriană de l'Imerină et tout leur aspect physique, du reste, ne laissent, quoique dise M. Jully, subsister aucun doute sur leur origine malaise et ne permettent pas d'admettre qu'ils proviennent du métissage de nègres orientaux avec des sémites.

Dans la *Revue de Madagascar* (déc. 1906, p. 1042-1043), il expose cette même hypothèse que les Andriană de l'Imerină sont des Indo-Arabes et non des Javanais ou Malais, en donnant les diverses raisons sur lesquelles il appuie son opinion : il dit d'abord que le titre honorifique d'«Andriană» (qu'il considère comme Arabe ou Indien [tandis qu'il est purement Indo-Mélanésien]) était en usage sur toutes les côtes de Madagascar et que dans le centre de l'île, au contraire, tous les noms des anciens chefs locaux étaient précédés de la particule «Ra»; laissant de côté les noms des trois grands ancêtres qui ont été ultérieurement déifiés (Andriandravină, Andriananjavonană et Andrianampongă), c'est, en effet, le premier roi de la dynastie conquérante (Andriamanelö) qui a commencé à porter ce titre et il en a été de même pour tous ses successeurs, à l'exception de son fils Ralambŏ. Il ajoute que ce sont ces deux rois qui ont appris aux habitants du centre l'art de forger le fer et de construire des pirogues [!], ainsi que la cérémonie de la circoncision [!], la fête du «fandroană» et l'usage de la viande de bœuf, et il voit là tout un ensemble de coutumes et de connaissances nouvelles, importées dans le centre par les Andriană et qui avaient été introduites dès longtemps sur les côtes par les Indo-Arabes;

donc conclut-il, «l'Imerinà, comme toutes les autres parties de l'île, a reçu une éducation indo-arabe et, cette éducation leur ayant été apportée par les Andrianà, ceux-ci étaient de race indo-arabe».

Il y a lieu de remarquer que M. Jully attribue à l'ensemble des habitants de Madagascar une origine malayo-polynésienne et, par conséquent, pense que les habitants du centre avaient du sang malais avant la venue des Andrianà; c'est une erreur, car ils étaient de souche indo-mélanésienne, sans mélange de sang malais; les Vazimbà étaient en réalité une sorte de Papous. En réalité, la question se pose ainsi : Y a-t-il dans l'Imerinà des gens à *facies* indubitablement malais? Oui, les Andrianà et leurs bâtards! Le gros du peuple est-il d'apect malais? Non. Donc, ce sont les Andrianà qui ont apporté le sang jaune. Du reste, on ne voit guère, puisque le fond de la population malgache n'a rien de malais, comment le métissage de Vazimba ou vrais Mélanésiens avec des Indo-Arabes eût pu produire des individus à type mongole bien caractérisé. Quant aux usages dont la tradition attribue avec plus ou moins de vérité l'introduction aux premiers rois Andrianà [car il est vraisemblable que l'art de forger le fer et l'usage de la viande de bœuf n'étaient pas inconnus des Vazimbà et en tout cas il est certain que ceux-ci étaient de tout temps experts dans l'art de construire des pirogues et pratiquaient la circoncision, non pas, il est vrai, avec le cérémonial adopté par les Andrianà], quant à ces usages, dis-je en admettant qu'ils ont été réellement importés sous le règne des premiers rois Andrianà de l'Imerinà, ils ont parfaitement pu l'être par les Ombiasy̆ Antimoronà et, par conséquent, avoir une origine arabe, car nous savons qu'un «sampy̆» ou talisman célèbre entre tous dans l'Imerinà, *Kelimalazà*, a été importé du Sud-Est sous le deuxième roi de la dynastie Andrianà (Ralambö).

(88) Dans la notice intitulée «les Hova sont-ils des Malais?», qui a paru dans le *Journal Asiatique* de mars-avril 1900, M. Gautier expose fort bien la question des origines du fond de la population malgache et constate avec raison, en terminant, que, dans leur ensemble, comme je l'ai suggéré et toujours soutenu, les Malgaches se rattachent au tronc dit *malayo-polynésien* non par la branche malaise, mais par la branche mélanésienne. Je ne puis pas toutefois adopter l'hypothèse qu'il émet, en conformité avec l'opinion de M. Jully, que les nobles de l'Imerinà sont «peut-être hindous? et pourquoi pas arabes?..... On ne voit pas, ajoute-t-il, de raisons philologiques de les rattacher à la race malaise, puisque les modifications qu'ils ont apportées à la langue malgache [telles que l'emploi de la terminaison euphonique *trà*, de certains préfixes analogues à ceux des langues mélanésiennes et de certains modes de verbe, notamment du mode relatif [1], les permutations de certaines lettres, les articulations de certaines consonnes, etc.], ont eu pour conséquence de l'éloigner du type malais, quoiqu'il puisse cependant y avoir des raisons anthropologiques de conclure à la descendance malaise des Hovà».

Si l'on admet la chronologie des Andrianà de l'Imerinà que je propose à la page 83, il n'est pas besoin de se demander, comme M. Marre (*Museon*, 1886), si «l'immigration malaise a précédé ou suivi l'introduction de l'hindouïsme dans l'île de Java», ou, comme M. E.-F. Gautier, «si les différences qui existent entre le malgache et le malais ne rendent pas invraisemblable l'hypothèse d'une immigration malaise», puisque les naufragés javanais se sont croisés immédiatement avec les habitants du pays dont eux et surtout leurs enfants ont forcément pris la langue et les usages, gardant toutefois et même communiquant à leur entourage le génie spécial de leur race.

Les conclusions formulées par M. Marre, qui sont à peu près conformes à celles déjà données par les Rev. W. E. Cousins (The Malagasy language, *Trans. Philolog. Soc.*, 1878, p. 315, et *Antan. Ann.*, 1878, p. 20) et J. Sibree (*The Great African Island*, 1880, p. 121 et 122) : 1° que l'immigration malayo-javanaise s'est implantée dans l'île de Madagascar avant l'introduction de l'hindouïsme dans Java (qui remonte, comme l'on sait, aux environs du commencement de l'ère chrétienne); 2° que la langue malgache, qui n'a jamais été envahie, comme les langues de l'Archipel Indien, par le sanscrit ni par l'arabe [2], a conservé, dans leur pureté native, plus qu'aucune autre langue océanienne, les racines d'origine grand-polynésienne et présente des traits de ressemblance avec les langues malaises, indonésiennes et mélanésiennes, sans qu'on ait encore pu déterminer scientifiquement qu'elle se rapproche des unes plutôt que des autres», me paraissent exactes pourvu qu'on substitue, dans la première partie, *indo-mélanésienne* à *malayo-javanaise;* en effet, les immigrants malais ou javanais ne sont venus, d'après mes recherches, que très tard, au XVI° siècle, et en très petit nombre, de sorte que, eussent-ils été imprégnés d'hindouïsme, et quoiqu'ils parlassent une langue différente, leurs enfants, en réalité de simples métis, noyés dans la masse des indigènes auxquels ils étaient du reste attachés par les liens du sang, n'ont dû ni pu garder la moindre trace des croyances et de la langue de leurs pères, d'autant plus que les Javanais, fort indifférents en matière de religion comme beaucoup d'orientaux, accueillent volontiers toutes les superstitions.

(89) M. Ferrand (*Essai de Grammaire malgache*, 1903, p. XXV) nie la possibilité du naufrage de «praos» malaises dans l'Est de Madagascar, croyant que ces naufrages n'auraient eu lieu que par suite de cyclones: mais les cyclones sont rares dans ces régions et, aussi bien par les récits des historiens portugais que par la venue de Malais à Tamatave au commencement du XIX° siècle, on sait que de tels naufrages (et on entend par naufrages la venue de jonques poussées hors de leur chemin par quelque coup de vent ou simplement par les courants) ont eu quelquefois lieu.

[1] Nous avons dit, plus haut notule 74, que la forme verbale dite relative n'est nullement limitée au dialecte merinà — [2] Voir p. 10, notule *d*.

(90) «Quand on interroge les Oves (Hovă) sur leur origine, ils disent qu'ils descendent de Blancs [Vazahă, étrangers] qui furent jetés vers le milieu de la côte Ouest par le naufrage d'un grand vaisseau. On conçoit que dans les premiers temps l'équipage fut longtemps errant dans la contrée et que, sans cesse occupés de leur défense, ces malheureux n'eurent pas le loisir d'instruire leurs enfants dans les arts de leur patrie phénicienne et qu'ils perdirent l'usage de l'écriture» (*Dict. manuscrit de Froberville*, 1807?).

(91) «Les Hovas ont débarqué dans la baie de Bombétoke» (Crémazy, *Rev. marit. et colon.*, nov. 1882).

(92) «Quelques tribus d'une race particulière, lesquelles se donnent à elles-mêmes le nom de *Hovă*, furent, dit la tradition, chassées du Ménabé, qu'elles habitèrent longtemps, et poursuivies par leurs ennemis jusque dans la partie la moins accessible de l'île» (Rech. sur les Sakalava, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, avril 1843).

(93) Ellis, dans son *History of Madagascar*, t. II (1838), p. 114, donne une liste un peu différente, que reproduit le capitaine Oliver dans son *Madagascar*, t. I (1886), p. 23. Non seulement, en effet, il met en tête les chefs d'Ampandrană (dont il énumère six, au lieu de cinq, et dans un autre ordre : 1° Rafandrană, 2° Rafandrandavă, 3° Rafandrampohў, 4° Rafandramanenitră, 5° Ralobafandrană, et 6° Ramasinalobafandrană), mais il en interpose huit entre ceux-ci et la reine Rafohў (7° Andriamparamaherў, 8° Andriamiziamiziană, 9° Andrianahitrahitră [à Fanongoavană], 10° Andrianambaniravină, 11° Ratokanaminitanў, 12° Raverisahală et 13° Ratsimitoazў); quant à Andrianampongă, il en fait le fils de Rangită et le père d'Andriamanelŏ. La liste que je donne me semble, d'après les traditions qu'a recueillies avec soin le R. P. Callet et qu'ont contrôlées les P. P. Abinal et Malzac et d'après mes propres recherches, la plus digne de foi.

Tout récemment, comme nous l'avons déjà mentionné (notule 87), M. Jully a publié, dans les *Notes, Reconnaissances et Explorations* du 31 juillet 1898, un article sur *l'Origine des Andriană ou Nobles* où il émet l'hypothèse que les Andriană du centre de Madagascar sont, comme ceux du Sud-Est, les descendants des Arabes venus à une époque reculée dans la province d'Anosў, et il donne pour ancêtres directs à Andriananjavonană non point, comme le P. Callet, Andrianerinerină ou le Fils de Dieu, mais Mahajomary, fils de Ra-Koba-Hajy, petit-fils de Ra-Horody et arrière-petit-fils de Raminia, dont il place l'arrivée à Madagascar vers 1300. Il y a bien une légende antambahoakă (manuscrit arabico-malgache de la Bibliothèque nationale, III, traduit par M. Ferrand) qui dit qu'AndriandRakovatsy, fuyant devant son frère Raminia dont il redoutait la colère pour l'avoir supplanté pendant son absence, s'est réfugié dans l'intérieur et y a épousé une femme Vazimbă [1] (Ferrand, *La Légende de Raminia*, p. 194 et 229), mais nous avons déjà dit plus haut pourquoi nous ne pouvons adopter cette hypothèse, les Andriană étant incontestablement de sang malais et non point de sang arabe (voir aussi la notule 88).

(94) M. Ferrand (*Essai de Grammaire malgache*, 1903, introduction, p. xxv) ne croit pas qu'une centaine de Javanais, venus à fin du xvi° siècle, eût suffi pour exercer une influence sur l'organisation sociale et le développement économique de l'Imerină. Il est cependant très compréhensible que ces Javanais, intelligents et très supérieurs aux Vazimbă, qui n'avaient pas encore eu de contact avec les Arabes, n'aient pas eu de grandes difficultés à s'imposer peu à peu et prendre le pouvoir, comme l'a fait très rapidement une poignée d'Arabes dans le Sud-Est. Or, une centaine de Javanais, arrivant en 1560 dans un pays où ils ont naturellement pris femme de suite et où celles-ci étaient remarquablement fécondes, où d'ailleurs la grande liberté de mœurs leur permettait d'avoir en outre de nombreux enfants illégitimes, a donné naissance à un nombre de métis tel que ceux-ci, se mariant entre eux conformément à la loi et par conséquent Andriană purs, au bout d'un siècle et demi, pouvaient être déjà une centaine de mille (voir la note 5, p. 88, et la p. 89).

Un peu plus loin (p. xxviii), il s'étonne que, cinquante-trois ans après l'arrivée des Javanais sur le plateau central, c'est-à-dire lorsqu'il y en avait déjà plusieurs milliers, des Vazimbă en aient vendu sur la côte Nord-Ouest (d'après le P. Mariano); il ne doit pas ignorer cependant que les petits chefs des villages de l'Imerină, aussi bien ceux de race malaise que les Vazimbă, étaient continuellement en guerre et que les prisonniers étaient vendus comme esclaves contre des fusils, de la poudre, des toiles, etc.; il doit aussi savoir que les Malais eux-mêmes, fort âpres au gain, ne se faisaient pas faute d'attirer, lorsqu'ils le pouvaient, quelqu'un de leurs compatriotes ou même quelque membre de leur famille dans un guet-apens pour les vendre (voir Dumaine, Voyage au pays d'Ancaye en 1790, *Ann. Voy. de Malte-Brun*, t. XI, 1810, p. 180-181, et Guillain, *Docum. sur la partie occid. de Madag.*, 1845, p. 42). Où M. Ferrand a-t-il pris «qu'il y avait une union étroite et féconde, une fusion complète, un asservissement absolu aux descendants des immigrants»? Il n'y a qu'à consulter à ce sujet les traditions locales et lire le récit de Mayeur qui montre quel était encore en 1777 l'état de ce pays, dont tous les chefs étaient indépendants les uns des autres et en hostilités constantes.

(95) On ne peut admettre, en effet, que les Malgaches de l'Ouest eussent dénommé Royaume des Hovă les quelques lieues carrées que possédaient dans l'Est de l'Imerină, au commencement du xvii° siècle, lors de la venue du P. Luiz Mariano sur la côte Nord-Ouest, les Malais arrivés seulement depuis une cinquantaine d'années,

[1] Dans un autre passage, il est dit qu'AndriandRakovă est une femme et qu'ayant épousé un Vazimbă, elle fut la mère d'Andriambahoakă. — Raminia viendrait-il d'Âmîn (le loyal, le fidèle), nom qu'on a donné à Mahomet dans sa jeunesse, et cette légende que se sont transmise religieusement les descendant des immigrants arabes, ne serait-elle pas une simple réminiscence de l'Hégire? C'est, en réalité, fort possible.

tandis que les chefs Vazimbă ou Hovă avaient la pleine possession de tout l'Imerină, à l'exception d'Alasoră et d'Ambohidrabibў. Les *quelques naturels comparables à des mulâtres clairs, avec des cheveux lisses*, que Luiz Mariano a vus à Boină, étaient certainement des métis malais amenés par les Hovă vazimbă qui s'en étaient emparés par ruse ou dans les combats, comme c'était l'usage constant dans ces pays (voir la notule précédente).

D'après les renseignements historiques que j'ai recueillis de la bouche de l'un des plus vieux et des plus instruits Andriană qui existaient à Tananarive lors de mon voyage, les Hovă (qui forment la classe des libres depuis la conquête de l'Imerină par la dynastie malaise) avaient, même dans les villes soumises aux chefs malais, un grand pouvoir sous Ralambŏ et ses successeurs qui n'avaient pas, au début, le droit d'exiger d'eux tout ce qu'ils voulaient, comme ils l'ont pris plus tard. Ce n'est qu'à la fin du règne d'Andrianampoinimerină, et surtout sous Radamă Ier que les appellations *roi des Hovă, pays des Hovă* ou *Ankovă* ont commencé à être répudiées par ces rois dont la suprématie sur l'Imerină et les provinces voisines était devenue effective et qui aspiraient à être rois de tout Madagascar; jusque-là, elles étaient seules admises, et Mayeur, en 1774 et 1777, ne se sert pas d'autre.

(96) Il y a plusieurs Sahavé à Madagascar. Quel est celui dont parle Flacourt? Si l'on en juge par la latitude qu'il lui attribue (19 degrés et demi), ce serait la lagune qui s'étend le long de la côte depuis l'embouchure du Mangorŏ (19° 59′ 30″ lat. S.) jusque tout près de celle du Lohotră (20° 8′ lat. S.), qui, en effet, est dans l'Est ou plutôt le Nord-Est du Betsileo; mais, si l'on s'en rapporte à sa carte de l'île de Sainte-Marie où «Sahaveh» est marqué entre Fénérive et le Maningorў, ce serait la rivière Sahavé, qui est l'une des sources du Soamianină, un peu au nord du Maningorў, par 17° 15′ environ.

(97) M. Ferrand (Les migrations musulmanes et juives à Madagascar, *Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 408) fait remarquer que le mot Cafre, Kafirў, est exclusivement islamique, qu'un musulman seul peut l'employer et qu'il ne peut servir qu'à désigner un non-musulman, que, par conséquent, l'indication de Flacourt est *manifestement inexacte* et que les habitants de l'île Sainte-Marie, appelant «Kafirў» ceux qui ne sont pas de la même nation qu'eux, sont des musulmans. -- Kâfir [mot qui signifie «l'ingrat» (celui qui n'accepte pas ce que Dieu lui propose)] est en effet post-islamique; mais les juifs de l'Yémèn qui parlaient arabe ont parfaitement pu se servir de ce terme après le VIIe ou le VIIIe siècle pour désigner ceux qui, à leurs yeux, étaient des mécréants.

(98) M. René Basset a suggéré à M. Gautier (voir son *Essai de Géographie*, p. 314) que les habitants de l'île Sainte-Marie étaient peut-être des Khâridjites, ce qui expliquerait leur haine des autres musulmans, mais non *leur ignorance du nom même de Mahomet*. M. Gautier pense plutôt qu'ils sont préislamiques et qu'ils ont emprunté le mot «Kafirў» et le «Sikilў» aux colons arabes venus postérieurement. M. Ferrand adopte l'opinion de M. R. Basset et croit que c'étaient des Khâridjites ou plutôt des Ibadites.

(99) M. Ferrand dit que, si le samedi était leur jour férié au lieu du vendredi, cela tenait à un tabou, d'autant qu'il est dit que ceux qui travailleront ce jour-là se blesseront (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 409). C'est possible.

(100) M. Ferrand dit que ces noms sont communs aux Juifs et aux Arabes et que la forme malgache indique qu'ils sont dérivés non pas de l'hébreu, mais de l'arabe (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 415). Il ajoute que, s'il y avait eu réellement une migration juive à Madagascar, leurs descendants n'auraient certainement pas oublié le nom de leur dieu *Jahvé* (*loc. cit.*, p. 409) [Les Malgaches du Sud-Est, sauf les très rares qui savent lire et possèdent le «Sora-bé», ignorent cependant Allah et d'ailleurs on sait qu'à l'époque de l'exil les Juifs ont abandonné avec beaucoup d'autres coutumes leur vieille langue nationale (notamment à Éléphantine, au Ve siècle av. J.-C. [Clermont Ganneau]), adoptant celle du pays où ils immigraient].

(101) Borahă, ou plutôt Boreïh, Boreïha (qui se prononce Boriha), est un diminutif du nom arabe Ibrahim et est post-islamique.

(102) Ce nom d'Abraham est-il celui du patriarche de l'Écriture sainte, auquel est attribuée la fondation du sanctuaire de la Mekke ou Kaaba et dont quelques-uns des sectateurs (Hanîf ou autres) auraient fondé une colonie dans le Nord-Est de Madagascar (voir, p. 103, la fin de la note de la page 100)? ou bien les Zafy Borahă ne sont-ils pas tout simplement les descendants d'un Abraham quelconque, originaire en tout cas de la Judée ou plutôt du Yémèn où le Mosaïsme fut la religion d'État pendant quelque temps, lorsqu'un grand nombre de Juifs cherchèrent et trouvèrent un asile en Arabie après l'échec de leur révolte contre l'empereur Adrien?

M. Ferrand pense qu'il s'agit d'un musulman du nom d'Abraham, car, dit-il, si les colons avaient été des juifs, ils auraient dit *Abrahamu* et non *Ibrahim* ou son diminutif *Burath*, qui sont nettement arabes (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 411-412). — En effet, comme nous venons de le dire, *Boreïh* est un diminutif d'Ibrahim spécialement arabe, mais les juifs du Yémèn des temps post-islamiques ont parfaitement pu l'employer.

(103) J'avais tout d'abord cru que ce nom avait été mal transcrit, mais c'est bien celui que les indigènes et les colons arabes lui donnaient jusqu'au XVIIIe siècle. M. Ferrand (Trois étymologies arabico-malgaches, *Mém. Soc. linguist. Paris*, 1905, p. 427) l'a trouvé sous cette forme dans le manuscrit arabico-malgache 8 de la Bibliothèque nationale, fol. 22 v° et 23 v°, et il suggère avec raison que le nom de Turobaya qu'ont donné à la région du Sud-Est les voyageurs et cartographes du XVIe siècle ne signifie pas «Baie de Turo», comme le dit Laurent d'Anania (voir mon *Hist. de la Géogr.*, p. 108, note 2), mais est «une oblitération d'Androbaia, stade intermédiaire d'Androbaizaba, nom que les indigènes donnaient autrefois à l'Anosў ou tout au moins à une partie de cette province».

(104) Litt. : Cadavres réduits en poussière (de la racine *fonokă*, qui signifie «réduit à rien»).

(105) Houtman dit la même chose en 1596 (p. 9, verso, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 205).

(106) M. Ferrand (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 408) dit : «Le fait que ces indigènes sont adonnés à la géomance appelée Squille [Sikilў] est une autre preuve de leur islamisation, car l'art divinatoire malgache procède directement de la géomancie arabe dite «science du sable» qui se compose de 16 figures. Le nom spécial de chacune de ces figures et toute la terminologie divinatoire malgache sont nettement arabes, et l'introduction du sikilў ne peut être attribuée à une migration juive; c'est au contraire un témoignage certain d'islamisation.» M. Ferrand oublie que les juifs du Yémèn étaient arabes, parlaient arabe, et que, du reste, la géomancie existait en Arabie longtemps avant Mahomet avec sa terminologie actuelle.

(107) *Vorikă* est le mot arabe *woraiqa* ou *ouerekeh* ورقة, «petite feuille de papier» où l'on inscrit des formules magiques (de Goeje et Paul Casanova). M. Ferrand pense qu'il vient de *rouqia*, sorcellerie (L'élément arabe et soahili en malgache, *Journ. Asiat.*, 1903, p. 484).

(108) D'après Flacourt (*Hist. Madag.*, p. 26), les habitants de la côte Est, entre la baie d'Antongil et la rivière d'Onibé (Foulpointe), ont les mêmes mœurs et se disent Zafy Ibrahim.

(109) M. Ferrand (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 409) dit que «ce diable Belitche (cité déjà en 1603 par Frédéric de Houtman sous le nom de «Rabbadisse» [Ra Iblis]) est le démon islamique «Iblis» et ne peut être attribué à des juifs». Mais Rabbadisse est-il bien une corruption de Ra Iblis? Je n'en crois rien.

(110) Comme on a pu le voir par plusieurs des notules précédentes, M. Ferrand s'inscrit en faux contre le récit de Flacourt et se refuse à croire à une migration juive à Madagascar; «la thèse adoptée par M. Grandidier et par tous les malgachisants ne pourrait être reconnue exacte qu'autant qu'on constaterait à Madagascar l'existence de coutumes exclusivement juives, c'est-à-dire étrangères aux Arabes et aux Malayo-Polynésiens et, dans la langue malgache, des formes dérivées d'hébraïsmes tels que *Jahvé* ou *Goyyim*». Je ne dis pas que M. Ferrand n'a pas raison, mais, pour moi, je ne me crois pas le droit de rejeter en bloc les récits d'anciens voyageurs qui sont, en général, véridiques et exacts. Il y a lieu de remarquer aussi que M. Ferrand fait une confusion entre Arabes et musulmans, comme si la langue et les usages arabes dataient tous de l'islamisation de ce pays. Les Juifs de l'Yémèn, étaient, sinon tous, au moins pour la plupart, de vrais Arabes, parlant arabe; M. de Goeje, à qui j'ai soumis mon opinion, a bien voulu me répondre : «que la question de savoir si les Juifs arabes étaient réellement des Juifs ou bien des Arabes convertis n'a pas encore été résolue et ne le sera probablement jamais; qu'à son avis cependant la majorité était des convertis, parlant arabe, mais vraisemblablement employant en famille une sorte de langue juive».

M. Jully admet une immigration juive à Madagascar (*Rev. de Madag.*, déc. 1906, p. 1045), et qu'y aurait-il d'étonnant à ce que des Juifs soient venus à Madagascar, même maintes fois, car, de tout temps, ils ont couru le monde : Abou'l-Kâsim Obaidallah ibn Khordâdhbeh, auteur du «Livre des routes et des royaumes», donne l'itinéraire de marchands juifs, dits ar-Râdhânyya, qui, venant d'Europe vers 816 de notre ère, s'embarquent à Kolzom (au fond de la mer Rouge, au pied du massif du Sinaï) pour Médine et Djedda, ou bien gagnent l'Oman en descendant l'Euphrate et, de là, vont dans le Sindh, dans l'Inde, en Chine, etc. (De Goeje, *Bibl. Geographorum Arabicorum*, VI, p. 114). Or, ce que faisaient aux VIIIe et IXe siècles (et bien avant) les Juifs d'Europe, ceux d'Arabie le faisaient aussi certainement

(111) On sait que le khalife Omar a banni les Juifs et les Chrétiens de l'Arabie. Il y a donc eu au milieu du VIIe siècle un exode de Juifs dont quelques-uns ont parfaitement pu venir à Madagascar, ou bien, comme, malgré l'ordre d'expulsion, il en est resté un assez grand nombre en Arabie qui ont pris part au commerce d'Aden et autres ports du Yémèn, ne sont-ce pas quelques-uns de ceux-là qui se sont fixés dans les parages de l'île de Sainte-Marie? Nous ne pouvons rien dire à ce sujet, sinon qu'une immigration de Juifs du Yémèn a très bien pu avoir lieu et a probablement eu lieu au VIIe ou après le VIIe siècle après J.-C.

(112) M. Ferrand (Les migrations musulmanes et juives à Madagascar, *Rev. de l'histoire des religions*, 1905, p. 416), dit que les 32 coutumes juives énumérées dans la note 1 de la page 100 sont communes à tous les Malgaches, ou en tout cas à diverses peuplades, de sorte qu'il faudrait admettre que ce n'est pas seulement l'île Sainte-Marie, mais l'île de Madagascar tout entière qui aurait été colonisée par les Juifs. En réalité, conclut-il, il n'y a pas eu, à Madagascar, de migration juive; l'état de nos connaissances n'autorise à cet égard aucune conjecture.

(113) Le premier de ces manuscrits est de forme carrée (0 m. 16 × 0 m. 16), à coins arrondis, écrit sur du papier de fabrication malgache; il m'a été vendu par un Antimoronă des bords du Matitanană.

Des deux autres, l'un contient : 1° l'explication des rêves; 2° la liste des charmes propres à conjurer le divers sorts; 3° la généalogie des patriarches; 4° le récit des guerres antimoronă [83 feuillets de forme carrée (0m 28 × 0m 24), à coins légèrement arrondis, sur du papier de fabrication indigène, relié avec de la peau de bœuf ayant son poil] (acheté à un Antimoronă de Vatomasină). Le second, qui est fortement usagé, contient : 1° la liste des sortilèges et des divinations; 2° l'origine des principales castes antimoronă; 3° l'histoire des dissensions entre les tribus et le récit de l'expédition de Lacaze; 4° l'histoire de la Mekke [86 feuillets de forme carrée (0m 22 × 0m 23), à coins arrondis, sur du papier de fabrication indigène, relié avec de la peau de bœuf ayant son poil] (acheté à un Antimoronă de Mahasoa).

A la Bibliothèque nationale, il y a un fonds malgache, composé de dix manuscrits dont les cinq premiers proviennent de la riche et fameuse bibliothèque du couvent de Saint-Germain-des-Prés, où, depuis le com-

mencement du XVIIe siècle, les Bénédictins de Saint-Maur ont fait tant de travaux de grande érudition et qui a été supprimée en 1792. Ces manuscrits (n°s 1-8 et 12-13), écrits le premier sur 14 feuillets de vélin de petit format, les autres sur du papier de fabrication indigène, ne fournissent aucun renseignement historique, à l'exception du dernier qui est récent et a été rapporté en 1889 par M. Rolland; ils ne contiennent que des dessins coloriés, grossièrement exécutés, d'hommes, d'animaux et d'arbres, des figures cabalistiques, des prières, des invocations et des formules magiques, la plupart en langue arabe, et enfin des versets du Koran[1] (voir G. Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar*, 1re partie, p. 66 et 67, et Guillaume Grandidier, *Bibliographie de Madagascar*, p. 724-725, etc.).

Il y a encore d'autres manuscrits arabico-malgaches :

1° Un dans la Bibliothèque de l'École des lettres d'Alger (moderne), envoyé par le général Galliéni, dont M. Gautier a publié un extrait dans ses Notes sur l'Écriture antaimoronă (*Bull. Corresp. africaine de l'École des lettres d'Alger*, t. XXV, 1902) [analysé par M. Ferrand in *Rev. de Madag.*, nov. 1903, p. 473-479] et qui contient le récit d'une expédition de Lacaze;

2° Neuf dans la Bibliothèque de M. Ferrand (I. Prières, invocations magiques et fadў des Anakară; II. Histoire des Anakară et des Zafitsimetŏ en Imerină; III. Formules magiques et Vocabulaire antimoro-créole (écrit sur des feuillets imprimés d'une Bible malgache, par Ratsirinambahoakă, anakară); IV. «Sorabé» dit de Radamă II; V et VI. Renseignements ethnographiques, historiques, sur le folklore et la flore de plusieurs tribus malgaches; VII, VIII et IX. Non encore étudiés;

3° Un exemplaire ancien du «Sorabé», dans la Bibliothèque du missionnaire anglais le Rév. Shaw, contenant des passages du Koran mal écrits et des signes cabalistiques (*Antananarivo Annual*, 1893, p. 108, et 1894, p. 205)[2].

Le spécimen d'écriture antimoronă que le Rév. A. S. Huckett a publié en 1887 dans *The Chronicle of the London Missionary Society*, p. 353, est d'une facture si mauvaise qu'il est impossible de le traduire, d'autant plus que les points diacritiques sont omis : il semble que c'est une page où un écolier a répété à de courts intervalles les mêmes formules pieuses.

[1] Le numéro 1 est un recueil de dessin coloriés, grossièrement exécutés, d'hommes, d'animaux divers, d'arbres et d'autres figures cabalistiques [sur vélin de petit format (14 feuillets)].

Le numéro 2 est un recueil de figures, d'invocations et de formules magiques, dont une grande partie est en langue arabe [36 feuillets de petit format].

Le numéro 3 est un recueil de prières et d'invocations magiques en arabe, [65 feuillets in-4°].

Les numéros 4 et 5 sont des recueils de prières et d'invocations magiques en arabe, dont certains feuillets sont écrits en sens inverse [77 et 144 feuillets in-4°].

Le numéro 6 est un recueil de prières en arabe, de versets du Koran et de nombreuses invocations et formules magiques (acquis à M. Marcel en 1820) [144 feuillets in-4°]; le texte des folios 2 et 3 est accompagné d'une transcription interlinéaire en caractères latins.

Le numéro 7 (de l'ancien fonds) est un recueil de prières en arabe, d'extraits du Koran, de formules, d'invocations et de carrés magiques [126 feuillets in-4° à coins arrondis] : il est probablement de la seconde moitié du XVIe siècle; le texte des folios 60 à 80 est accompagné d'une traduction interlinéaire en langue malgache et d'une autre, également interlinéaire, en latin datant de 1600 environ; la 5e partie (folio 70 verso à la fin du folio 72 recto) et la 9e (folio 76 verso à la fin du folio 78 recto) contiennent deux vocabulaires arabe-malgaches, dont le 1er a été publié par Jacquet dans le *Journal asiatique*, février 1833.

Le numéro 8, qui provient de la Bibliothèque Anisson et daterait, d'après Jacquet, de 1650 et, d'après M. Ferrand, de 1700 environ, est un recueil de prières en arabe, d'extraits du Koran, de formules et d'invocations magiques (74 feuillets in-4° à coins arrondis; le texte des folios 6-22, 29-36, 65-66 et 70 est accompagné d'une traduction interlinéaire en langue malgache : il y a un «Chapitre de la science des Étoiles» (de la ligne 6, recto du folio 2, a la ligne 6, verso du folio 6.

Le numéro 12 (n° 280 de l'ancien fonds arabe) est un recueil de prières en arabe, d'extraits du Koran, de formules et d'invocations magiques 172 feuillets in-4°].

Le numéro 13 contient quatre manuscrits arabico-malgaches, modernes, reliés ensemble, dont les dimensions respectives sont : pour le n° I, folios 1-17, de 12 à 16 lignes à la page, 0^m205 × 0^m174; pour le n° II, folios 18-22, de 10 à 12 lignes à la page, 0^m200/0^m215 × 0^m 170/0^m177; pour le n° III, folios 23-24, de 12 à 14 lignes à la page, 0^m200 × 0^m290, et pour le n° IV, folios 35-41, de 11 à 15 lignes à la page, 0^m200 × 0^m300 : le manuscrit II a été rédigé et signé par le Katibŏ Ralaramikŏ, de Vatomasină, et le manuscrit III a été décalqué par Ravalarivŏ, Antambahoakă de Mananjarў, le même qui m'a conté l'histoire de Raminia relatée plus loin, notule 121. Le n° I contient l'histoire des clans des Kazimambŏ (folio 1 à ligne 9, fol. 2), des Anakară (ligne 10, fol. 2, à ligne 6, fol. 3), des Andrian-Tsimetŏ (ligne 7, fol. 3, à la ligne 13, fol. 7) et des Zafin dRaminia (ligne 13, fol. 7, à la ligne 4, fol. 11), des prières, charmes et invocations magiques (ligne 5, folio 11, à ligne 4, fol. 16), l'histoire de la Mekke (lignes 5 à 10, fol. 16), la description des montagnes saintes, des invocations contre les jinў (ligne 11, col. 16, à ligne 5, fol. 17); le n° II contient des invocations et divers charmes (fol. 18-22); le n° III donne, l'histoire de Raminia (fol. 23-24 [reproduite avec la traduction par M. Ferrand dans le *Journal asiatique*, 1902 p. 204-230)], et le n° IV contient deux histoires de Raminia (fol. 35, lignes 1-13, et fol. 38, lignes 1-6), des invocations magiques et des figures cabalistiques (fol. 36-37 et 40-41) et l'histoire de la guerre d'Ali contre Ramorahaba de l'Ouest (ligne 7, fol. 38, à la fin du fol. 39).

Quant aux manuscrits qui avaient été originairement classés dans le fonds malgache sous les n°s 9, 10 et 11, ils en ont été retirés parce que ce sont des traités d'astrologie écrits en Égypte ou en Syrie.

[2] C'est par l'entremise d'un Antimorona converti que M. Shaw s'est procuré, non sans une grande difficulté, cette ancienne copie du «Grand Livre» ou Livre sacré des Antimoronă. Le linguiste du Musée britannique, à l'inspection duquel il l'a soumis, a constaté que c'était une mauvaise copie de divers passages du Koran, qui semblent avoir été dictés de mémoire et non pas transcrits; l'écrivain connaissait bien les caractères arabes et

(114) Flacourt dit que la lignée de Rabatsy a peuplé le pays entre le Mangorŏ et Mananjarў (*Histoire de Madagascar*, 1658, p. 19).

En 1777, Mayeur a trouvé des Antambahoakă et des Zafiandriambelŏ, au teint d'un jaune cuivré, dit-il, depuis Tandrohŏ (19° 50' lat. S.) jusqu'à Nosy-Volŏ (petit cours d'eau qui se jette dans le Mangorŏ à une quinzaine de lieues de la mer), en somme, depuis le Manampontsў (19° 40') jusqu'au Sambŏ; mais il n'a pas été plus au Sud, où il y en avait encore certainement (Voyage à Ancove, *Ms. de la Bibl. britannique* et Copie *de la Bibl. Grandidier*, p. 12 et 19 à 21).

(115) Les Ranomenă habitent la côte orientale entre la rivière de Fanantară (20° 51' lat. S.) et Maroita, sur le lac Ranobé (21° 25' lat. S.). Ils ont cédé sans résistance une partie de leur territoire aux Antambahoakă.

(116) Les chefs des Sahatavў, dont le pays va de l'embouchure du Namoronă au Sud du Faraonў, et dont les ancêtres sont Rantsonў et son fils Mandrambé, se sont alliés à des Arabes du Matitanană et ont pris pour rois des Antionў (dont le premier a été Mandresiarivŏ) [Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar*, 2e part., 1893, p. 89].

(117) Les Antaray habitent dans l'Ouest de la province de Matitanană; ils ont pour chefs des Zafikazimambŏ.

(118) Les Antisambŏ habitent aux sources du Matitanană.

(119) Les Sahavoay et les Sahafatrană habitent au Sud d'Ikongŏ, sur les bords du Manampatrană.

(120) Les Zafitsoronă, dont les chefs s'appellent Antikaraokă, habitent Mahamanină et ses environs, sur les bords du Manambavană.

(121) Les Antifasină habitent la partie de la côte Sud-Est comprise entre 22 degres 1/2 et 23 degrés de latitude Sud, qu'arrose le Manampatrană.

(122) Les Antisakă, dont les chefs sont de la famille des Zarabehavană, habitent la partie de la côte Sud-Est comprise entre 23 degrés et 23 degrés 1/2 de latitude Sud, qu'arrose le grand fleuve Mananară. — Flacourt dit (*Hist. Madag.*, 1658, p. 10 et 11) qu'il n'y a pas de ZafindRaminia entre le Mananară (23° 17') et le Manantenină (24° 17'), «où les habitants sont tous noirs et crépus».

(123) Les Antimahazŏ habitent les bords de la rivière Iavibolă, dont l'embouchure est par 24° 10' lat. S.

(124) Ce Raminia (Ra-Âmin), roi de la Mekke, s'étant absenté pendant trois années, trouva à son retour, disent ses descendants malgaches, son royaume pris par le chef Mahomet (Hova Mohamady), le bien-aimé de Dieu, qui était marié à Kadija. Ne voulant pas servir un roi qu'il considérait comme d'une race inférieure à la sienne, il partit pour Madagascar avec son frère cadet AndriandRakovasay et ses deux sœurs Ramahosiza, qui n'eut pas d'enfants, et Rakovă qui, mariée à un indigène, donna le jour à Andriambahoakă. Il aborda à Iharană (Vohémar), où il séjourna trois ans, puis il alla à Ivondroná et à Sakaleonў. Il confia alors le pouvoir à son frère Rakovasay et s'en retourna à la Mekke. Lorsque, cinq ans après, ce frère, qui s'était fait proclamer roi pendant l'absence de Raminia, vit entrer en rade le navire de son aîné qu'il croyait mort, il s'enfuit précipitamment vers le Sud, malgré les signaux qu'on lui faisait du bord, et il s'installa à Manafiafў (Ste-Luce). Raminia s'établit à Sakaleonў, où il eut quatre enfants (Andriamanakia, AndriandRabatsў, Ravahinia et Rasoavanonokă); il retourna ensuite à la Mekke où il mourut (d'après le récit que m'a fait Ravalarivŏ, Antambahoakă de Mananjarў, en 1870).

M. Ferrand s'étonne (voir *Les Musulmans à Madagascar*, 2e partie, p. 5 et p. 76) que des descendants d'Arabes aient qualifié Mahomet de *hovă*, mot qu'il traduit par *roturier;* cette traduction, qui n'est déjà pas exacte en ce qui concerne les habitants de l'Imerină, où ce nom s'applique aux *libres* ou plutôt aux *descendants des anciens chefs du pays* vaincus par les Javanais, ne l'est pas du tout chez les tribus du Sud-Est où c'est le titre que les Antanală (dont les chefs prétendent descendre d'ancêtres arabes), les Betsileo, etc., donnent à leurs rois.

(125) Voir la légende racontée dans la note 1 de la page 78. — Voir aussi Ferrand, Généalogies et Légendes arabico-malgaches, in : *Revue de Madagascar*, mai 1902, p. 393.

(126) D'après une autre légende, Raminia a pour premier ancêtre une femme nommée Bao (?) qui, ayant épousé Abraham, en a eu trois enfants: Ravahinia, Rakombilahў et Rakovasay, et qui est venue à Madagascar avec le Valalanampў (éléphant de pierre) qu'elle a débarqué à Sakaleonў, où elle a eu d'autres enfants : Ravalarivŏ, Ramihalază, Ratsitambanină, Rasatrokefă, Belamosў, Ramanană, Fohivanonă et Radamalavarivŏ, après quoi elle est retournée à la Mekke où elle est morte (Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar*, 2e partie, 1893, p. 15).

(127) «Du temps que Mahomet vivoit et estoit résident à la Mecque, Ramini fut envoyé de Dieu au rivage de la mer Rouge, proche la ville de la Mecque, et sortit de la mer à la nage, comme un homme qui se seroit sauvé d'un naufrage. Toutesfois ce Ramini estoit grand Prophète, qui ne tenoit pas son origine d'Adam comme

leurs sons équivalents, mais il ne connaissait pas la langue, ni la signification des mots qu'il écrivait. «N'aurais-je pas connu, ajoute-t-il, le texte original, il m'eût été impossible de déchiffrer ce manuscrit et de le traduire; il est si plein de fautes et de répétitions qu'il faudrait un long travail pour le remettre sous une forme compréhensible». L'invocation à Allah et à Mahomet est répétée à satiété avec un ou deux versets intervenant de temps en temps; au milieu du livre, il y a toute une série de signes cabalistiques et de carrés magiques destinés à être copiés en cas de maladie, etc., sur des feuilles de papier et lavés ensuite dans de l'eau que le malade doit boire et qui doivent lui procurer une prompte guérison.

les autres hommes, mais avoit esté créé de Dieu à la mer, soit qu'il l'aye fait descendre du Ciel et des Estoilles, ou qu'il l'aye créé de l'escume de la mer. Ramini estant sur le rivage s'en alla droit trouver Mahomet à la Mecque et luy conta son origine, dont Mahomet fut estonné, et luy fit grand accueïl, mais, lorsqu'il fut question de manger, il ne voulut point manger de viande qu'il n'eust couppé la gorge luy mesme au bœuf, ce qui donna occasion aux sectateurs de Mahomet de luy vouloir mal et mesme furent en dessein de le tuer, à cause du mespris qu'il faisoit de leur Prophète. Ce que Mahomet empescha, luy permit de coupper la gorge luy-mesme aux bêtes qu'il mangeroit, et quelque temps après il luy donna une de ses filles en mariage, nommée Rafatème (Fatime). Ramini s'en alla avec sa femme en une terre dans l'Orient nommée Mangadsini (Manjaischwar?) ou Mangaroro (Mangalore), où il vescut le reste de ses jours, et fut grand Prince. Il eut un fils qui s'appelloit Rahouroud, qui fut aussi très puissant, et une fille nommée Raminia, qui se marièrent ensemble et eurent deux fils, l'un nommé Rahadzi (Ra-Hadji [litt. : le noble pèlerin]) et l'autre Racoube ou Racouvatsi (Ra-Kobādz [nom persan qu'ont porté plusieurs princes Sassanides et qui est très populaire en Orient]).

«Rahadzi estoit l'aisné et Roy de la terre de Manghadsini ou Mangaroro (Mangalore); il n'avoit point d'enfans et eut dessein de faire un grand voyage par toutes les Indes; et pour cet effet fit esquiper une flotte de soixante vaisseaux; cependant donna ordre à l'éducation de son frère qui estoit jeune et le donna en charge à un Anacandrian bien sage et bien sçavant, nommé Amboulnor [Abou'l-nour (le père de la lumière)][1] qui, entre autres, estoit grand politique et universel en toutes les sciences. Avant son départ, il fit convocquer tous les Grands de son Royaume, leur proposa son dessein et leur dit que si dans certain temps il n'estoit point de retour et que l'on n'eust pendant son voyage aucunes nouvelles de luy, que l'on mist son frère sur le Trône et que l'on le recogneust pour Roy...

«Il partit avec sa flotte, il demeura plus de dix ans sans revenir, ny sans envoyer nouvelles[2]... L'on eslût aussi-tost Racoube Roy. Huict jours après son eslection, la flotte de Rahadzi arriva au port de Mangnadsini (Manjaischwar? à 15 kil. S. de Mangalore) et le nouveau Roy estoit à Manguelor ou Mangaroro, autre port... Rahadzi envoye sçavoir des nouvelles de son frère. Racoube, nouveau Roy, ayant peur de s'estre trop hasté de se faire eslire, et appréhendant que son frère ne le fist mourir, fait promptement esquiper un grand Navire (d'autres disent trente navires) et se met en mer avec trois cens hommes, entre lesquels estoient ses plus confidents amis et domestiques, embarque tout ce qu'il avoit de richesses, or, argent, et autres choses, met la voille au vent et s'en vient le long de la coste de la mer vers le Sud.

«Rahadzi, sçachant la fuite de son frère, ne voulut point desbarquer et se met en mer à le suivre dans un autre grand navire où il y avoit trois cens hommes et furent ainsi trois mois en mer, tant que Racoube arriva à l'Isle de Comoro, qu'il trouva habitée : de là tire vers l'Orient et passa au Nord de l'Isle Madagascar. Il suit en après la coste jusques à ce qu'il arrivast à l'embouchure d'une rivière nommée Harengazavac (Rangazavă), à deux lieuës de Mananzari (Mananjarў), dans la province des Antavarres (Antavaratră, ou gens du Nord par rapport aux Antanosў), et là il eschoüa son navire, desbarqua tout son monde et toutes ses richesses et meubles. Treize jours après, Rahadzi arriva à Lamanouffi (Analamenanofў [19° 51′ lat. S.], près de Sakaleonў), terre des Ambohitsmènes (Ambohimenă ou le pays des montagnes rouges), et là eschoüa aussi son navire, là où il apprit que son frère estoit arrivé à Mananzari. Il lui envoya un nommé Geofarere [Ga'far ou Dja'far] avec quelques siens serviteurs pour luy faire sçavoir sa venüe et pour luy tesmoigner qu'il ne le poursuivoit point pour le perdre, mais au contraire pour le faire revenir et l'asseurer de son amitié... Geofarere s'en retourne vers Rahadzi et luy raporte que son frère estoit allé loin dans la terre. Rahadzi dit que, puisqu'il avoit suivy son frère si loin en mer, il n'estoit pas obligé d'en faire davantage. Il se tint à Lamanouffi (Analamenanofў, près de Sakaleonў), se maria à la fille d'un Grand du pais, de laquelle il eust des enfans et vid mesme des enfans de ses enfans : puis fit refaire un autre vaisseau ou fit radouber le sien qu'il avoit conservé et s'embarqua dedans avec cent hommes pour s'en retourner au lieu de Mangaroro (Mangalore), sa patrie. De Rahadzi sont descendus tous les Blancs qui se nomment Zafferamini (ZafindRaminia), qui demeurent aux Ambohitsmènes (Ambohimenă), Antavarres (Antavaratră) et aux Matatanes (Matitanană).

«Racoube monte le long de la rivière de Mananzari (Mananjarў) jusques à Hombes (Anombў), de là à Sandranhante (Sandranantŏ), de là s'en va à Manambondrou (Manambondrŏ), de là à Saafine (Sahafenŏ), de là à Somenga (Soamangă), de là aux Anachimoussi (Anakimosў), de là à Azonringhets (Hazoringitsä); là où il se maria à la fille du Grand du pais[3]... laquelle l'aima fort, jusques là mesmes qu'elle l'advertit de la mauvaise volonté qu'avoit son père qui le vouloit faire mourir pour avoir son or et ses richesses. Racoube com-

[1] D'après M. Ferrand, ce nom qu'il écrit «Ambulinur» viendrait de l'arabe «Abd an-nūr», mais mon identification me semble préférable.

[2] M. Ferrand dit que, d'après le manuscrit arabico-malgache n° 13 de la Bibliothèque nationale, ce voyage a duré deux ans et non pas dix (Les Migrations musulmanes et juives à Madagascar, *Revue de l'Histoire des Religions*, 1905, p. 387-388).

[3] Une légende antambahoakă, trouvée par M. Ferrand dans le manuscrit III ou C de la Bibliothèque nationale, dit qu'AndriandRakovatsў [AndriandRakobādz], fuyant son frère Raminia dont il redoutait le courroux pour avoir pris sa place pendant son absence, a atteint l'Imerină [?] et y a épousé une femme Vazimbă (La légende de Raminia, *Journ. Asiatique*, 1902, p. 194); mais plus loin, comme nous l'avons déjà dit, dans ce même manuscrit, p. 239, AndriandRakovă n'est plus un homme, mais une femme qui a épousé un Vazimbă et est la mère d'Andriambahoakă. Voir la notule précédente 124, où il est dit aussi que Rakovă était la sœur de Raminia et que, s'étant mariée avec un indigène, elle a mis au monde Andriambahoakă.

IMPRIMERIE NATIONALE.

manda à ses gens d'accoutumer 400 bœufs, qu'il avait achetés, à porter des pacquets, ce qu'ils firent; et, comme ils furent en estat de porter des pacquets, il pria Dieu d'envoyer un sommeil à son beau-père pour trois jours (d'autres disent qu'il luy fist prendre quelque drogue), ce qui arriva, et, pendant ce temps, il se retira avec sa femme et ses gens en diligence du costé du Sud de l'Isle. Et, après plusieurs journées, il arriva à Bohits Anrian (Ambohitsandriană), où il mourut [C'est ce Racoube qui est l'ancêtre des ZafindRaminia de la province d'Anosy̆]» (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 48-52). — On peut rapprocher de ce récit, où Flacourt dit que Racoube a atterri à une des îles Comores avant de s'établir sur la côte Est de Madagascar, celui que m'ont fait les habitants de Ngazidya d'après leurs livres, qu'un prince et une princesse de Chiraz, partis jadis chacun sur un navire, ont été séparés par une tempête; la sœur aborda à Ngazidya (la Grande Comore), où ses descendants vivent encore, mais le frère fut porté sur la côte Est de Madagascar où il a demeuré.

(128) M. Ferrand exprime la même idée dans son article sur «Les Migrations musulmanes et juives à Madagascar» (*Rev. de l'Hist. des Religions*, 1905, p. 381-417); il prétend que le P. Luiz Mariano ne dit nullement que «Mangalor» soit le port indien de Mangalore (!), mais que la phrase «l'origine du roi Tsiambany̆ vient de Mangalore et de la Mekke» veut dire qu'il descend [d'un personnage nommé] Mangalore, [originaire de] la Mekke (!) [personnage qu'il identifie avec un chef musulman, nommé dans les chroniques modernes Ramankararŏ le Mekkois, qui a immigré jadis à Madagascar] (note 1, p. 384); car, ajoute-t-il, les ancêtres d'Andriantsiambany̆ ne peuvent pas être originaires tout à la fois d'un port de la côte de l'Inde et de la Mekke. S'il avait cité la phrase entière : «l'origine du roi Tsiambany̆ vient de Mangalore et de la Mekke, d'où étaient ses ancêtres, lesquels, partant dans un ou plusieurs navires, vinrent *de la côte de l'Inde* aborder à la pointe Nord de Madagascar», il n'eût pu méconnaître qu'Andriantsiambany̆ a nettement indiqué que ses ancêtres étaient originaires de la Mekke et avaient passé par l'Inde avant de venir à Madagascar.

Je ne sais vraiment pas pourquoi M. Ferrand ne veut pas que le roi Antanosy̆ ait parlé de l'Inde et pourquoi il s'inscrit en faux, sans raison valable, contre le récit du P. Luiz Mariano dont tous les écrits sont marqués au coin de la plus pure vérité. En ce qui regarde Flacourt, qui n'avait nulle connaissance du voyage de Mariano et qui cite aussi Mangaroro (Mangalore) ou Mangadsini comme un nom de terre, M. Ferrand identifie Mangadsini avec Mogadiso. Comment peut-il proposer cette identification quand Flacourt dit : «Ramini s'en alla avec sa femme [de la Mekke] en une terre dans l'Orient nommé Mangadsini ou Mangaroro». Car on ne peut réellement pas dire que Mogadiso soit «en Orient» par rapport à la Mekke. Plus loin (p. 387, note 1), il dit que, si Rahadzi avait été roi du port indien de Mangalore, il ne lui eût pas été nécessaire d'armer des navires pour faire un voyage dans l'Inde (!). Or, «comme il avait dessein de faire un grand voyage *par toutes les Indes*», il ne me semble pas étrange qu'il soit parti d'un port de l'Inde pour faire un voyage «par toutes les Indes» qui comprenaient certainement d'autres régions de l'Orient que l'Inde proprement dite. P. 388 (note 2), il induit de ce que «Racoube tire de l'île Comore vers l'Orient», qu'il ne pouvait venir de l'Inde, parce que, dit-il, s'il en était venu, Flacourt eût mis «revient vers l'Orient» (!!). M. Ferrand eût dû remarquer que le voyage de Mogadiso aux Comores ne demandait pas trois mois.

Dans un article plus récent, publié en février 1907 dans la *Revue de Madagascar*, p. 83-84, il revient sur ce sujet et s'efforce de nouveau de démontrer que le «Mangalore» du P. Luiz Mariano et de Flacourt n'a rien de commun avec le port indien de ce nom, et il me reproche d'avoir écrit que «le P. Luiz Mariano a dit très catégoriquement que les ancêtres des ZafindRaminia, originaires de la Mekke, sont venus à la pointe Nord de Madagascar de Mangalore dans l'Inde»; la relation portugaise, affirme-t-il, dit simplement «que le roi était originaire de Mangalore et de la Mekke d'où étaient natifs ses ancêtres». Or, il n'y a qu'à se reporter à la page qui précède celle où est formulé ce reproche bien inattendu pour voir que lui-même, malgré tous ses raisonnements, constate que les ancêtres des ZafindRaminia venaient bien «*de la côte de l'Inde*» (p. 383).

M. Ferrand donne du reste lui-même une preuve que les ZafindRaminia sont venus de l'Inde : on leur doit, en effet, l'introduction sur la côte S. E. de Madagascar de l'aréquier indien; dans le chapitre d'astrologie malgache qu'il a traduit et publié dans le *Journal asiatique* (1905, p. 255), il est dit que, le Vendredi (jour qui est sous l'influence de Vénus et de Mercure), l'heure de 3h 13m est faste [propice] pour planter des aréquiers. Flacourt dit (*Hist. Madag.*, p. 129) : «le fruit *fouroufourou* est l'*Areca* des Indes» : on en cultive encore sur les bords du Matitanană où j'en ai récolté.

(129) Le Dr Davidson dit que, d'après les Tanală, le *Vatolambŏ* a été apporté à Madagascar et déposé au lieu de leur atterrissage par les ancêtres des Zafy Manely̆, des Zafy Rambŏ, des Antisambŏ et des Zafy Monia, tous venus d'outre-mer (*Antan. Annual*, 1876, 1re édit., p. 92, et 2e édit., p. 219).

(130) M. Jully dit que c'est à tort qu'on veut voir dans cet animal grossièrement sculpté un éléphant; pour lui, la mortaise trapézoïdale située sur la tête est l'emplacement du tenon qui supportait les cornes et les deux mortaises, qui sont placées l'une auprès du garrot et l'autre sur la croupe, recevaient la première la statue de Çiva, l'autre celle de Parvati : l'animal serait donc le taureau Nandi (similaire de celui conservé au Musée Guimet, n° 3522). L'excroissance de pierre placée dans le cou près de la bouche est sans doute ce qui reste du collier sacré (*Bull. de l'Académie malgache*, 1903, p. 74, et *Rev. de Madagascar*, déc. 1906, p. 1047-1048). Pour M. Jully, cet animal est une nouvelle preuve de l'immigration indo-arabe venue de Mangalore; il montre en outre, d'après lui, qu'elle n'a pas eu lieu avant le IXe siècle, puisque c'est alors seulement que le Sud de l'Inde a vu construire ses grands temples et qu'a commencé la sculpture religieuse.

Il ne me semble guère possible d'admettre que le *Vatolambŏ* soit un bœuf : le prolongement en avant de la tête (qui, lorsqu'elle n'était pas brisée s'étendait encore plus), son horizontalité, les excroissances auprès de la bouche qui sont également proéminentes et ne rappellent en rien un collier, le dos tout droit, sans la moindre bosse, les jambes énormes et cylindriques avec un bourrelet au bas, la grosse queue courte et nue, tout est éléphantesque; il n'y a rien du bœuf. Quant à la soi-disant mortaise sur la tête, elle va du front au bout de la face, de sorte que, s'il y avait eu des cornes, elles eussent été placées entre le front et le nez et non, comme il conviendrait, en arrière du front.

(131) Voici les opinions émises au sujet de l'origine des ZafindRaminia par quelques-uns des anciens auteurs qui ont écrit sur Madagascar :

1° « Les rois Antanosy̆ m'ont dit qu'ils étaient originaires de Mangalore et de la Mekke, patrie de leurs ancêtres. Ils partirent de la côte de l'Inde sur un ou plusieurs navires, vinrent atterrir à la pointe septentrionale de l'île, et, peu à peu, devenant plus nombreux, allèrent dans le Sud» (R. P. Luiz Mariano, Exploraçao portugueza de Madagascar em 1613, *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa,* 1887, p. 335, et Alf. Grandidier, trad., *Bull. Com. Madag.,* 1898, p. 591, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar,* t. II, p. 49).

2° «La commune opinion est que les Blancs d'Anosy̆ sont venus de Chine, mais je croirais plutôt qu'ils sont race d'Européens, pas un d'eux n'ayant le nez ni le visage plats comme les Chinois. Le roi Andriand'Ramakă avait le teint un peu enfumé, mais plus blanc que ne le sont les Castillans» (Cauche, *Relation du voyage à Madagascar,* 1638, p. 10), mais il y a lieu de remarquer que plusieurs des femmes de Tsiambany̆, qui est le père de Ramakă, étaient des métisses de Portugais (P. Luiz Mariano, *loc. cit.,* p. 339-340) et que, par conséquent, c'est parce que sa mère avait moitié de sang européen qu'il avait le teint basané des Espagnols.

3° Flacourt dit que, dans la province d'Anosy̆, «il y a deux sortes de genres d'hommes, sçavoir les Blancs et les Noirs», et que les Blancs «se disent venus de la Mecque et s'en être d'abord allés en une terre dans l'Orient, nommée Mangadsini ou Mangaroro» (*Histoire de Madagascar,* 1658, p. 47 et 49).

4° « Les habitants d'Anosy̆ sont de deux sortes: les Noirs et les Blancs. Les premiers sont originaires du pays, les autres sont venus autrefois de Mozambique d'où ils furent chassés par le tyran de Quiloë (Kiloa)... Ils échouèrent en notre grande île... Ils n'eurent pas de peine à s'emparer des meilleures places qu'ils occupent encore aujourd'hui... Cette nation est beaucoup plus éclairée que les originaires; ils savent lire et écrire en hébreu» (Carpeau du Saussay, *Voyage à Madagascar en 1663,* chap. xxviii, p. 246-247).

5° «Les Zafy Raminia se regardent comme descendants de la mère de Mahomet (Raminia) ... Ils sont étrangers comme nous; c'est une colonie d'Arabes venus dans l'île, il y a 250 ans environ. Ils sont devenus de véritables Madécasses à la réserve d'une légère différence dans la couleur, qui est moins noire que celle des naturels du pays, et d'une teinture, plus légère encore, de lettres et de lumières qui s'est jusqu'à présent conservée parmi eux... Ils ont quelque connaissance de l'art d'écrire; ils se servent pour cela de caractères arabes qu'ont apportés les ancêtres des Roandrians. Le papier se fabrique dans la vallée d'Amboule et, au lieu de plumes, ils emploient le bambou... Le peu de livres que les Madécasses possèdent consistent en quelques traités de géomancie, d'astrologie et de médecine et en quelques petites histoires insensées. Ils sont tous écrits dans la langue madécasse avec l'alphabet arabe... Leurs savants se nomment Ombiasses; les plus renommés sont dans le pays de Matatanes» (Maudave, *Archives coloniales,* 1768).

6° Un mémoire daté de 1769 dit que «les Roandrians (d'Anosy̆) sont venus il y a 300 ans et qu'il ne reste plus que 22 de ces familles» (Maudave (?), *Archives coloniales*).

7° «Quelques aventuriers arabes vinrent dans l'Anosy̆ au nombre de 24 familles, qui, plus instruits que les indigènes et les ayant persuadés que, comme sorciers, ils disposaient de la vie, de la santé, de la famine, des éléments, n'eurent aucune peine à soumettre ces nègres timides et crédules aux lois qu'il leur plut de leur imposer. Ces 24 familles, venues il y a 300 ans, existent encore aujourd'hui et ils ont conservé l'alphabet arabe, mais ont oublié la langue; ils n'ont aucune idée de Mahomet. Leur couleur primitive est bien altérée» (Maudave, *Archives coloniales*).

8° Cossigny dit en 1773 que 24 familles arabes, venues de la côte d'Afrique, se sont établies à Fort-Dauphin, il y a plus de 200 ans (*Dict. manuscrit du Ch^er de Froberville,* Musée britannique).

9° Il y a des auteurs modernes qui, comme Crémazy (1882), disent que les livres conservés par les ZafindRaminia et les Antimoronă sont écrits en caractères hindous (!!).

(132) Il y a une liste qui donne Ramihalază comme fils unique de Ravalarivŏ et comme père de Ramanantolŏ (qui a été son successeur), de Ratsitambanină, de Ratsiankă, de Ramasindia et de Rasatrokefă; les deux premiers seraient les ancêtres des deux chefs Iabanitsiombană et Iabaniviavy̆, qui commandaient ces années dernières le district Nord de la province de Mananjary̆, et les trois autres, ceux des chefs du district Sud; Iabanimandrŏ et Iabaniramaină, qui gouvernent actuellement ce district Sud, descendent tous deux de Rasatrokefă (Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar,* 2° partie, 1893, p. 14).

Enfin une troisième liste donne à Raminia, femme d'Abraham, trois enfants nés en Arabie ou en Afrique : Ravabinia, Rakombilahy̆ et Rakovasay, et huit nés à Madagascar : Ravalarivŏ, Ramihalază, Ratsitambanină, Rasatrokefă, Belamosy̆, Ramanană, Fohivanonă et Radamalarivŏ, dont plusieurs portent des noms identiques à ceux des listes précédentes.

(133) Les noms des ZafindRaminia, que nous avons écrits conformément aux règles de l'orthographe mal-

gache, ont une orthographe assez différente dans l'Histoire de Flacourt, qui les a mal transcrits : Racoube ou Racouvatsi (second fils de Raminia), Maaszoumare, Dian Alivé, Rahomado, Dian Bahohac Ragomma, Dian Savatlo, Dian Pangharen, Dian Boamasso, Dian Pangarzaffe, Dian Bohits, Dian Missaran, Dian Ravaha, Dian Nong, Dian Arrive, Dian Tsiamban et Dian Ramach.

Les auteurs modernes qui citent les noms des anciens chefs ZafindRaminia (MM. Ferrand, Jully, etc.) ne les écrivent pas tous de la même manière quoiqu'ils connaissent très bien la langue malgache. Si en effet, pour certains noms dont la signification ne peut être douteuse, tout le monde est d'accord, il y en a qui prêtent à l'équivoque et dont l'orthographe, par conséquent, ne peut être certaine. Ainsi M. Jully écrit Ra-Haji et non Rahadji, Ra-Houroud et non Rahorodў, Ra-Koba-Haji et non Rakobădz, Mahajomary et non Mahazomarŏ, Andriandalivé et non Andrian 'Alibé, Rahamado et non Ra-Mohamadŏ, Andrianisahavata et non Andriantsahavatŏ, Andriamparanazafy et non Andriampangarinjafў, Andrianjavaho et non AndriandRavahană, Andrianonga et non Andrianonў, Andriantsiambana et non Andriantsiambanў, et M. Ferrand écrit Masomari [Mismâr] pour Mahazomaro, Ra Homado [Ra Ahmad] pour Ra-Mohamadŏ, Andriambahoakă Ra Djammă pour Andriambahoakă Rakomă, Andriampangarină pour Andriampanankarenă.

Dans le manuscrit arabico-malgache, n° 13 de la Bibliothèque nationale, M. Ferrand a trouvé une généalogie différente, d'après laquelle Raminia aurait eu deux fils, Andrianonў et AndriandRahazў, et deux filles, Ravahinia et Andriasoavanŏ; ses successeurs auraient été Andriazanimarirў, Andriamahazomarŏ, Andriamakŏ (qui enfanta Andriambelŏ et Rasoamanankovă), Andrianonў, Andriamarondrosană (*Rev. de Madagascar,* 1902, p. 393-395). De ce document, il ressortirait que les Zafirambŏ (famille des chefs d'Ikongŏ) auraient une femme ZafindRaminia pour ancêtre.

(134) «Os Mouros de Melinde, que antigamente alli foram ter, fundáram duas povoaçoes, em que ainda hoje vivem seus descendentes governados por Xeques : huma em huma ilha, que està no meio de hum rio chamado Mauzalage, e a outra da outra banda de fora em outro rio chamado Bimaro.»

(135) M. Ferrand trouve que la découverte de ces faux dînars fatimites n'a pas de signification positive et qu'on en peut seulement déduire qu'ils n'ont pas été apportés à Madagascar avant la fin du x° siècle, mais que rien ne prouve qu'ils n'ont pas été frappés et importés aux xi°, xii°, xiii°, xiv° siècles et même plus tard (*Rev. de Madag.*, févr. 1907, p. 86). Nous croyons au contraire que ces dînars ont été apportés vers le xi° ou xii° siècle, ce que corrobore la découverte faite dans les fouilles de Mahanară par M. G. Grandidier de porcelaines de Chine du xii° siècle : Il y a, en effet, trouvé un bol campanulé décoré de «ling tchys» (champignons) en bleu de cobalt sur un fond blanc bleuté qui est du temps des Song, vers 1250, et des fragments de plats et de vases en porcelaine céladon vert, les uns craquelés, les autres à fleurs gaufrées sous couverte, qui remontent à l'an 1200 (voir planche IV, fig. 3 et 4, et la notule *e*, p. 161).

Voici ce qu'écrit au sujet de ces dînars M. E. F. Gautier en 1907 : «Un certain nombre d'objets, au nombre desquels se trouvent des pièces et des bijoux en or, ont été découverts il y a plusieurs années auprès de Vohémar, sur la côte Nord-Est de Madagascar. Le premier lot et le plus considérable a été rapporté en 1896 par feu M. Meurs et est aujourd'hui la propriété de M. Lucien Boussand, qui a bien voulu le mettre à ma disposition. Le mérite de la découverte revenait à M. Guinet, colon établi à Vohémar. Depuis, M. Guillaume Grandidier a fait dans cette région des fouilles heureuses dont il a rendu compte dans le chapitre «Ethnographie» in : *Madagascar au début du xx° siècle*, p. 230-231. Le lieu d'origine des pièces et objets ci-joints est donc parfaitement établi.

Nous avons en tout huit pièces d'or (dont trois sont munies de petits anneaux faisant corps avec la pièce et qui ont par conséquent été utilisées comme bijoux), deux de bronze, des bracelets en or, unis, très simples, du type bien connu à Madagascar que Flacourt appelle des *manilles*, d'autres bijoux en or dont l'usage n'apparaît pas nettement (pl. II, fig. 7 et 8); enfin de nombreux objets trouvés par M. G. Grandidier, «petits vases en verre, fioles (genre Venise), terres cuites ornementées, bols en porcelaine de Chine blanche avec des dessins bleus, fragments de porcelaines monochromes céladon (pl. IV et V)».

I. Un des dînars d'or a pu être identifié, par les soins de M. A. Grandidier, qui écrit : «Il est imité, peut-être coulé, d'une pièce des Fatimites et particulièrement d'un dînar d'Abou Tamîm Ma'add El-Mo ezz-lédîn-Allah, 4° kalife fatimite d'Égypte qui a régné de 952 à 975 de notre ère (voir le *Catalogue des monnaies musulmanes*, de Lavoix, t. III, Égypte et Syrie, 1896, n° 98 et suiv.». M. Casanova, le savant numismate bien connu, consulté sur ce dînar et sur un autre d'un type très voisin, confirme en somme cette attribution, quoiqu'il n'ose pas être aussi précis. D'après lui, c'est un «type fatimite dégénéré[1]. Les inscriptions primitives sont réduites à une série de points ou traits». Cinq de nos dînars présentent la caractéristique du type fatimite, qui est «la disposition des inscriptions en plusieurs cercles concentriques».

II. M. Casanova a identifié deux autres dînars (pl. II, fig. 3 et 4) qu'il décrit comme il suit : «Ce sont des imitations du dînar frappé à Zébîd [l'une des capitales du Yémèn[2]] par Alî ibn Mohammed, le «dâ'î» [c'est-à-dire le lieutenant chargé de faire triompher sa doctrine] du khalife fatimite d'Égypte Al Moustansir

[1] Les dînars fatimites étaient très recherchés en Arabie où ils valaient trois dînars ordinaires; aussi cette vogue a-t-elle été cause qu'on en a fait beaucoup d'imitations, souvent barbares et grossières.

[2] Zébîd était sur le fleuve de ce nom à une vingtaine de kilomètres de son embouchure, qui est située dans la mer Rouge, en face des îles Harnich.

billah au Yémèn [1036-1094] (voir les dînars inédits du Yémèn dans la *Revue numismatique*, année 1894, p. 200-220).

1° Sur la face (pl. II, fig. 3), il y a une inscription circulaire (en caractères barbares) :

ضرب هذا الدينار بزبيد [a été frappé ce dînar à Zébīd].

Dans le champ, inscription en quatre lignes (en caractères barbares) :

امر به الامير [a ordonné ceci l'émir]
المظفر في الدين [le victorieux dans la religion]
سيف الامام [épée de l'imâm]
علي بن محمد ['Alî ibn Mouḥammad].

Sur le revers (fig. 3ᵃ, pl. II), il y a deux inscriptions circulaires, dont la plus marginale paraît renfermer une formule coranique indéchiffrable; toutefois je crois y reconnaître :

الامام..... امير المومنين [l'imâm..... émir des croyants].

Dans ce cas, elle contient le nom du khalife fatimite Al Moustansir billah dont 'Alî ibn Mouḥammad était le «dâ'î», et dans le champ, il y a trois lignes (en caractères barbares) :

لا اله الا الله [Il n'y a de Dieu que Dieu]
محمد رسول الله [Mouḥammad est l'envoyé de Dieu]
علي ولي الله ['Ali est le favori de Dieu].

dont la troisième est seule certaine, mais entraîne nécessairement les deux autres (voir les dînars souleïhites [sunnites] qui sont publiés).

Remarque. — L'inscription du champ du droit est conforme à celle des dînars de la dynastie souleïhite, frappé en 451 [1059 de notre ère] à Zebîd [l'une des capitales du Yémèn], sauf l'adjonction de la seconde ligne, qui contient le titre المظفر في الدين, mais ce titre se retrouve dans une inscription circulaire du dînar de 445 [1053], joint au nom de 'Ali (voir l'article déjà cité).

2° Sur la face (pl. II, fig. 4), il y a une inscription circulaire en caractères barbares, où l'on peut distinguer المستنصر, et le reste se prête assez bien à la reconstitution de l'inscription primitive :

الامام معد ابو تميم المستنصر بالله امير المومنين

[l'imâm Ma'ad Abou Tamîm al Moustansir billah, émir des croyants].

Dans le champ, inscription barbare en trois lignes :

امر به الامير [a ordonné ceci l'émir]
سيف الامام [épée de l'imâm]
علي بن محمد ['Alî ibn Mouḥammad].

C'est l'inscription du dînar de 451 [1059].

Sur le revers (fig. 4ᵃ, pl. II), l'inscription circulaire est indéchiffrable. Dans le champ, il y a quatre lignes dont les trois dernières sont identiques à celles du droit.»

M. Casanova insiste sur ce fait que «les dînars en question ont eu une vogue prodigieuse, et se sont répandus dans les régions voisines, où ils ont dû être pendant très longtemps la monnaie courante.

III. La dernière pièce d'or, la plus intéressante du lot (pl. II, fig. 5), porte sur les deux faces la figure d'un cheval (?) à pieds et à queue terminés en trèfle, surmonté d'une silhouette humaine dans une posture de Boudda. J'ai consulté à son sujet MM. Casanova, Van Berchem, Bartholomeo Lagumine, Sylvain Lévy, Chavannes; seul M. Casanova m'a donné une réponse, encore que vague. Il la considère comme une imitation d'une monnaie hindoue inconnue.

Toutes ces monnaies d'or ont un caractère commun; ce sont des imitations barbares; faut-il admettre que ces imitations de types très répandus dans l'Océan Indien ont été frappés dans le Nord de Madagascar? Il y a à noter que Flacourt mentionne avec éloge les orfèvres de Vohémar (*Hist. Madag.*, 1658, p. 30 et 31)].

IV. Des deux monnaies de bronze l'une, très mal conservée, porte des caractères arabes; M. Casanova lit sur une face :

يثق [se confie]
با لعزيز (?) ou ? با لرحم [dans le Puissant (?) ou dans le Miséricordieux (?)].
سنت (?) ١٢١١ (?) [année (?) 1211 (?)].

Et sur l'autre :

ابرام بن [Abraham (?) ou Ibrim (?), fils de]
سليمان [Soleïman]
[entrelacs confus].

«On peut, si l'on veut, ajoute M. Casanova, lire d'abord la seconde face, puis la première. L'inscription dans son ensemble évoque plutôt l'idée d'un cachet ou d'une amulette que d'une monnaie. En particulier, sur les cachets, on trouve très fréquemment la formule : «A confiance en Dieu un tel.» La troisième ligne (côté face) n'a pas figure d'inscription et ne peut être interprétée que comme une date... peut-être ١٢١١, ou toute autre combinaison dans laquelle ne peuvent entrer d'ailleurs que les chiffres verticaux. Si, comme c'est vraisemblable, il s'agit de l'année de l'hégire, la pièce serait datable entre notre XVIII° et notre XIX° siècle». Cette date du XVIII° siècle est très vraisemblable, car l'autre pièce de bronze est un liard français colonial de Louis XV (identifié au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale). A noter que les deux pièces de bronze contemporaines semblent avoir été trouvées ensemble, et constituer un lot distinct des pièces d'or.

V. Quant au bijou d'or figuré pl. II, fig. 7, je ne connais pas et je crois pouvoir dire qu'on ne connaît pas aujourd'hui à Madagascar de bijou ou d'objet analogue. Il a 32 millimètres de longueur. Il serait d'un grand intérêt, pour l'histoire des migrations étrangères à Madagascar antérieurement à la venue des Européens, d'identifier ce bijou ainsi que le dînar au cheval, qui est supposé hindou».

(136) On sait que les Khalifes ne résidaient plus à la Mekke depuis le VII° siècle et que cette dignité a été abolie en 1258, mais il ne faut pas prendre les expressions dont se sert Flacourt à la lettre; d'autre part, avant d'arriver à Madagascar, les Antionў ont certainement résidé longtemps en Afrique, aux Comores et peut-être dans le Nord de Madagascar.

Quant à M. Ferrand, il n'accepte pas la date de 1500 comme celle de l'arrivée des Zafikazimambŏ à Madagascar, à cause de l'inexactitude du renseignement historique contenu dans le passage de Flacourt. Il pense que le nom de Kazimambŏ vient du nom arabe «Hadzi Manbuh» devenu Hadzi Mambu (dont le Ra-Hadzi de Flacourt n'est peut-être que la forme abrégée), d'où «Zafin-Kadzi Mambu», identique à Zafecasimambŏ de Flacourt; si l'on accepte cette étymologie, ils seraient les descendants de Rahadzў, dont le frère Rakovatsў a donné naissance aux ZafindRaminia (FERRAND, Les Migrations musulmanes et juives à Madagascar, *Revue de l'Hist. des Religions*, 1905, p. 396). Cette conjecture n'est pas admissible, car une semblable parenté serait reconnue des deux côtés, comme elle l'est par exemple pour les Antambahoakă et les ZafindRaminia, et, d'autre part, il n'y aurait pas entre eux les différences de caste et de mœurs qui existent.

Gevrey (*Essai sur les Comores*) parle d'une migration perso-chiite vers 1506, peu après la venue dans ces mers des Portugais, migration partie de Shiraz à bord de sept boutres, dont quatre abordèrent en Afrique, un à Ngazidya (la Grande Comore), un à Anjouan et un à Boină, chacun ayant à sa tête un prince de Shiraz. La date de cette migration correspond à peu près avec celle que Flacourt donne pour l'arrivée des Kazimambŏ, mais Gevrey la fait atterrir à Boină et non dans le Sud-Est et de plus les Kazimambŏ venaient de la Mekke et non de Shiraz, et étaient par conséquent sunnites et non chiites. Il ne semble pas non plus que ce soit à ces émigrants qu'on puisse attribuer le texte persan signalé par M. Ferrand et dont il est question ci-dessus, puisqu'ils n'auraient quitté la Perse qu'au commencement du XVI° siècle.

(137) Voici la généalogie de ce même Andriambolamenarivŏ, telle que l'a donnée son fils Ramahasitrakarivŏ, qui est actuellement gouverneur d'Ambohipenŏ, à M. Marchand :

Izakobŏ (Jacob) engendra Josofŏ (Joseph) à la Mekke; Josofŏ engendra 1° Ramakararŏ, qui vint de la Mekke à Madagascar et régna à Ambohoabé ainsi que ses trois premiers successeurs; 2° Ralivoazirў; 3° Ramosamarў, et 4° Ramarohală. Ce dernier aurait eu pour femme Andriambavilanirană qui, dans cette même chronique, est aussi donnée comme la femme d'Andriamboaziribé, autre Arabe venu de la Mekke avant Ramakararŏ, qui est le père de Vazahă de Foroforŏ, de Vazahă de Voloimpŏ et de Vazahă de Sandrananto. Ses autres successeurs, qui ont régné à Ivatŏ, ont été : 5° Andriatomambé, l'aîné des quinze fils de Ramarohală; 6° Andriamandia; 7° Andriamazў; 8° Ramarozatŏ; 9° Andriamarofată; 10° Randrasoa; 11° Andriamanafolanitră; 12° Andriamasinantŏ; 13° Andriampanohanarivŏ; 14° Andriatsifoinarivŏ; 15° Andriamilafikarivŏ; 16° Rabesiarivŏ; 17° Andriamboniarivŏ; 18° Ravoabazaharivŏ; 19° Andriamandanonarivŏ; 20° Ravoajanaharў; 21° Ramanotoloarivŏ; 22° Ramahafolakarivŏ; 23° Ramahavaliarivŏ; 24° Ratoadiarivŏ; 25° Andriambolamenarivŏ (le roi qui m'a fourni, en 1870, des renseignements sur les Antimoronă), et 26° Ramahasitrakarivŏ (le gouverneur actuel d'Ambohipenŏ en 1901) [*Revue de Madagascar*, 10 juillet 1901, p. 483 et 484], soit une vingtaine de géné-

rations depuis leur arrivée à Madagascar jusqu'à présent, ou 400 ans environ : ils seraient donc venus vers 1500, comme le marque Flacourt.

(138) Il existe dans le Hadramouth une famille de chefs dont il y a des membres un peu partout dans cette province de l'Arabie méridionale et qui s'appelle Ba Wazir باوزير (Landberg, *Hadramouth*, p. 99). Y aurait-il quelques relations entre les Kazimambŏ et ces Ba Wazir (??), ou Voaziry n'est-il pas tout simplement pour vizir : Ra-Ali le vizir? On peut à ce sujet se livrer à une foule d'hypothèses, sans qu'on puisse y ajouter quelque foi.

(139) D'après certains Antimoronă, ces sept noms, auxquels ils en ajoutent un huitième, seraient ceux des huit villes des environs de la Mekke dont les habitants sont partis à la recherche d'une nouvelle patrie à la suite d'une guerre civile. Ces noms ont été orthographiés de la manière suivante par M. Marchand (Les habitants de la province de Farafangană, *Revue de Madagascar,* 10 juillet 1901, p. 484) : 1° *Zobaly-Zobaly;* 2° *Zobaly alifo;* 3° *Zobaly fara masvko;* 4° *Al-I-Mokadosy;* 5° *Zobaly maro hazo mamoa;* 6° *Zobaly Rafay;* 7° *Zobaly Kafo.* Il n'est point douteux que ces noms sont ceux non de villes, mais des montagnes célèbres parmi les Arabes, car *Zobaly* n'est que la transcription malgache de *Djebâl* (montagne). Le nom de la huitième montagne, que je n'ai pas trouvé dans le Sorabé qu'il m'a été donné de voir, est *Zobaly fara dabaitra* [ces deux derniers mots ne sont pas arabes; *fara,* en malgache veut dire «le dernier» et *dabaitra* (?)] (le Sinaï [le «Tour» des Arabes]??).

(140) M. Dahle fait venir le nom *sikily* de *sihr* (charme, incantation); je crois plutôt qu'il dérive de *šikl.* — D'après M. Ferrand, l'introduction à Madagascar du Sikidy à 16 figures est attribuée au cheykh Mohammad az-Zanâti que les Musulmans de la côte Ouest de cette île regardent comme le père des sciences occultes et dont le traité en arabe a été lithographié au Caire (Voir ses *Musulmans à Madagascar,* 1re partie, 1891, p. 88 et suivantes).

(141) Le chapelet musulman contient 99 grains, divisés en trois séries par des grains d'une couleur différente de celle des autres. Le devin prend au hasard dans ses doigts l'un quelconque des grains et il compte le nombre de ceux qui restent jusqu'à l'une des divisions; si le nombre est impair, il marque un seul point; s'il est pair, il en marque deux, et il opère comme d'ordinaire.

Cette géomancie, très primitive, que les Musulmans pratiquent aujourd'hui à l'aide de leur chapelet, date en réalité d'une époque extrêmement reculée, car elle est répandue dans un grand nombre de pays. Les Somalis la dénomment *Fal* (mot arabe qui signifie «pronostic»). Les devins ont soin d'ordinaire de ne pas donner de réponses défavorables, mais ils recommandent d'offrir certains sacrifices, de faire des aumônes, etc., et, comme le plus souvent leurs prescriptions sont négligées, ils ont d'excellentes excuses à alléguer lorsque leur prédiction ne se vérifie pas (Burton).

(142) Les Anakară parlent entre eux une langue ou plutôt un argot qu'ils sont seuls à comprendre et qui est très différent en effet du malgache ordinaire... Le vocabulaire anakară qui m'a été communiqué par un Ombiasy de cette caste comprend 247 mots dont 137 sont d'origine arabe, et le vocabulaire des anciens Antambahoakă, que m'a donné le fils de leur roi, contient 237 mots dont 78 d'origine arabe; ils ont de nombreux points de ressemblance et le premier peut être considéré comme le dernier vestige d'un patois arabico-malgache né des relations avec des étrangers de langue arabe, langue de circonstance qui a disparu avec les causes qui l'avaient fait naître : elle n'a pas survécu à la disparition des immigrants musulmans. Seuls, les Anakară en ont conservé l'usage afin d'accentuer le mystérieux isolement de leur clan vénéré pour la célébration exclusive du culte ésotérique et redouté partout pour la soi-disant puissance de leurs sortilèges (Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar,* 3e partie, 1902, p. 5-7).

(143) Suivant Castanheda, Lopes de Sequeira aurait retrouvé cinq Portugais et non pas seulement trois.

(144) Flacourt dit en effet, en 1648, que ces Portugais ont campé à Ranofotsy, «il y a cent dix ans».

(145) Les descendants de ces Portugais étaient parmi les principaux personnages de l'Anosy; la grand'tante de l'un des rois que vit le P. Luiz Mariano, d'Andriamanorŏ, avait épousé un Portugais et l'une des femmes de ce roi était la petite-fille de ce Portugais. Un autre roi, Tsiambany, avait dans son escorte un certain nombre d'hommes dont le teint était presque celui des Européens et dont les cheveux lisses et longs flottaient sur les épaules à l'ancienne mode des Portugais; beaucoup portaient, pendues au cou, des croix d'étain (P. Luiz Mariano, *Bol. Soc. Geog. Lisboa,* 1887, p. 338 et 334, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.,* t. II, p. 37 et 40-41).

Castanheda (*Hist. descubrim.,* t. III, p. 311, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.,* t. I, p. 37) dit aussi que le roi Tsiambany est venu voir les Portugais à Ranofotsy avec une escorte de cinq cents hommes, *presque blancs, à cheveux droits,* vêtus de tuniques et de pantalons en cotonnade et portant des boutons d'argent.

Des Hollandais venant de Java avec une cargaison d'épices perdirent leur navire vers 1600 auprès de la baie de Sainte-Luce (Manafiafy). Pendant qu'ils coupaient des arbres pour construire une embarcation afin de gagner Bantam, ils furent accostés par des indigènes qui les embrassèrent et leur dirent en portugais qu'ils étaient petits-fils de Portugais, quoique la couleur de leur peau et leurs vêtements n'eussent pu en aucune façon le faire soupçonner, et ils leur demandèrent s'ils avaient avec eux des *Pères.* Ils furent très fâchés d'apprendre que ces naufragés étaient non pas des Portugais, comme ils le supposaient, mais des Hollandais, et ils leur racontèrent que le commandant d'un très grand navire s'était autrefois perdu sur ces côtes, qu'il s'était, avec son équipage, rendu maître de cette partie de l'île, que tous avaient pris femme parmi les indigènes et qu'ils avaient eu une nombreuse progéniture dont ils étaient les descendants (Barros, *Da Asia,* Dec. IV, liv. III, ch. II, p. 263, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.,* t. I, p. 87 et 265-268).

(146) Il semble probable que quelques-uns des naufragés de la flotte de Manuel de Lacerda sont venus dans

l'Anosy; car «les indigènes citent le nom de Lacerda, lorsqu'on leur demande des renseignements sur la croix de l'îlot de Fanjahirà» (Faria y Sousa, t. III, p. 319, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, note p. 45 et p. 278).

(147) Correa (*As Lendas da India*, t. III, p. 238, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 59) raconte que, de trois navires corsaires qui partirent de Dieppe en 1526 pour les Indes, un accosta Madagascar et entra dans une baie où il resta longtemps, les indigènes étant doux et leur faisant bon accueil. Après y avoir fait un petit commerce, ces Dieppois retournèrent en France, à l'exception d'un de leurs camarades qui resta à terre.

(148) Après avoir, en 1695 et 1696, fait la course dans l'océan Atlantique, William Kid, s'étant muni de lettres patentes du gouverneur de la Barbade, vint à Madagascar, où il arriva en février 1697 et d'où, après s'être approvisionné et avoir radoubé son navire *The Adventure* à Anjouan, il s'en fut dans la Mer Rouge avec l'intention de courir sus aux corsaires; mais il ne tarda pas à commettre lui-même de nombreux actes de piraterie; il s'empara notamment de la cargaison d'un navire arabe qui ne lui rapporta pas moins de deux millions et demi de francs : chaque homme de l'équipage eut pour sa part 5,000 francs et celle de Kid fut de 200,000 francs.

Revenu à Madagascar, il y trouva Culliford, qui commandait un vieux navire, *The Resolution;* une partie de son équipage le quitta, les uns allant avec Culliford, les autres s'établissant à terre, en sorte qu'il ne lui resta plus que quarante hommes. Il partit toutefois pour Amboine et de là s'en fut à New-York, ignorant qu'il était, ainsi qu'Avery, exclu de l'amnistie que le Roi d'Angleterre accordait aux forbans qui feraient leur soumission avant le 30 avril 1699. Appréhendé au corps dès son arrivée par ordre du même gouverneur, lord Bellamont, qui lui avait jadis donné sa commission royale, il fut pendu en mai 1701 avec six de ses compagnons. Ses aventures ont été chantées dans des complaintes populaires.

(149) Booth, qui était un ancien canonnier du navire corsaire *The Dolphin*, réussit avec l'aide de dix forbans à capturer sur la rade de Bombétoke un petit bâtiment qui était venu d'Amérique pour acheter des esclaves aux pirates de Madagascar, et que commandait un nommé Fourgette qu'il mit à terre avec ceux qui ne voulurent pas s'enrôler dans sa troupe. Les autres restèrent à bord du bateau, sur lequel s'embarquèrent aussi les matelots du *Dolphin* qui étaient à Bombétoke. Ils allèrent d'abord à Sainte-Marie, où ils trouvèrent le navire de Misson, dont tout l'équipage avait été massacré à l'instigation d'un planteur hollandais, Ort van Tyle, qui était venu de New-York s'établir dans cette île. Après y avoir pris une bonne provision de vivres et d'eau, ils retournèrent à Bombétoke pour y faire des salaisons; ils y rencontrèrent le vaisseau pirate de Williams Read, que commandait depuis sa mort un nommé Jones, et, après avoir caréné leurs bateaux, ils se disposaient à partir en croisière, quand parut le *Speaker,* navire qui venait chercher des esclaves pour la Jamaïque.

Le capitaine du *Speaker* voyant ces deux vaisseaux fit, à tout hasard, tirer sur eux une salve de coups de canons qui effrayèrent les pirates, si bien qu'ils filèrent leurs ancres et allèrent s'échouer sur un banc de vase; puis il envoya quelques boulets à terre; le roi, furieux, défendit à ses sujets de trafiquer avec lui, mais les pirates, qui avaient leur plan, lui persuadèrent qu'il n'y avait là qu'un malentendu et des relations commerciales s'établirent entre le *Speaker* et les Malgaches. Les pirates purent alors se renseigner sur l'effectif de ce navire, qui n'avait que 40 hommes à bord, et, ayant obtenu de l'un d'eux qu'il mouillât les amorces des canons, ils profitèrent de ce que le capitaine du *Speaker* dînait un soir avec Bowen et que la plupart des matelots étaient à terre pour accoster le navire et s'en emparer. Booth en prit le commandement et s'en fut à Saint-Augustin où il embarqua 80 matelots de l'*Alexander* ainsi que son artillerie (voir plus loin la notule 152), de sorte que le *Speaker* fut armé de 54 pièces de canon et eut 250 hommes d'équipage. Pendant qu'il croisait sur la côte du Zanguebar, le capitaine Booth fut attiré dans un guet-apens par les Arabes et massacré avec 20 hommes qui l'accompagnaient.

(150) Culliford, à bord du *Moka* qui était armé de 40 canons, prit dans la Mer Rouge (vers 1701 ou 1702), avec l'aide de Shivers, capitaine de la *Soldada*, et de N. North, capitaine du *Pélican*, un gros vaisseau arabe qui portait un millier de personnes et de nombreux chevaux. Culliford et Shivers frustrèrent North de sa part et allèrent déposer leurs prisonniers et les chevaux dans l'Inde, puis ils se rendirent à Sainte-Marie de Madagascar, où eut lieu le partage du butin; il y avait 350 hommes d'équipage et chacun reçut 25,000 francs. Le navire fut ensuite coulé.

Culliford, Shivers et quelques autres acceptèrent à Sainte-Marie l'amnistie que leur apporta le commodore Littleton en 1703.

(151) Envoyé par M. Phillips, armateur de New York, pour trafiquer avec les pirates établis à Madagascar, Samuel Burgess perdit son navire dans le Sud-Ouest de l'île vers 1698; il était depuis dix-huit mois dans la baie de Saint-Augustin avec ses matelots, lorsque des pirates anglais y ayant atterri l'emmenèrent ainsi que quelques-uns de ses compagnons. Après une croisière fructueuse dans la mer des Indes, ils vinrent prendre des provisions à l'île Sainte-Marie, où plusieurs d'entre eux demeurèrent, laissant Burgess et les autres retourner à New York.

Burgess revint peu après, à bord d'un nouveau navire *The Pembroke*, à Saint-Augustin où il retrouva quelques-uns de ses anciens matelots, puis dans la baie de Bombétoke et à l'île Sainte-Marie où il fit un grand commerce avec les pirates. Ce voyage ayant été lucratif, il en fit un second avec une cargaison de vins, de bière, etc., s'arrêtant à Matitanana, puis à Bombétoke; le profit fut de 250,000 francs et de 300 esclaves. Un troisième, en 1703, le mena encore à Bombétoke, puis à la baie de Saint-Augustin et enfin à l'île

Sainte-Marie; partout il fit de bonnes affaires avec les forbans établis en ces divers points. Appréhendé comme pirate, puis relâché, il retourna à Madagascar en 1710 à bord d'un navire écossais qui, avec sa connivence, fut pris par le pirate Halsey en rade de l'île Sainte-Marie.

Il y demeura cinq mois et alla ensuite acheter des esclaves dans la baie de Bombétoke où il séjourna plus de deux ans. S'étant embarqué sur un navire hollandais, il fit naufrage sur la côte Ouest, à l'embouchure du Morondavă; au bout de dix-huit mois, il obtint du roi de ce pays, qui était l'oncle de celui du Boină, la permission de retourner à Bombétoke, où il mourut après cinq années de séjour, pendant lesquelles il était allé de temps en temps à bord d'un sloop, de concert avec un autre pirate, Robert Arnold, acheter des esclaves tout le long de la côte Ouest jusqu'à la baie de Saint-Augustin, esclaves qu'ils vendaient au navire arabe qui venait chaque année à Bombétoke.

(152) Après une croisière fructueuse le long de la côte de Malabar, John Bowen, qui avait succédé à Booth dans le commandement du *Speaker*, atterrit devant l'embouchure du Matitanană en mars 1701 et, laissant son sloop dans une anse voisine, il s'établit avec ses matelots au bord de la rivière, dans une plaine fertile où ils construisirent deux forts, commandant l'un la mer, l'autre la terre, afin d'être en sûreté contre les ennemis du dehors aussi bien que contre ceux du dedans. La vie calme qu'ils y menaient commençait à leur peser, lorsqu'au commencement de 1702 deux bateaux de la Compagnie écossaise d'Afrique et des Indes, *The Speedy Return* et *The Content*, mouillèrent sur la rade dans le but d'y acheter des esclaves; profitant d'un jour où une partie des équipages était à terre, ils s'en emparèrent par trahison et partirent en quête d'aventures.

N'osant s'attaquer aux navires qu'il trouva sur la rade de Maurice, Bowen se rendit avec *The Speedy Return* à Fort-Dauphin, où il laissa White et quelques hommes, puis à la baie de Saint-Augustin, où il rencontra un vieux navire pirate faisant eau de toutes parts, dont l'équipage se joignit au sien. Howard avait capturé à Saint-Augustin, peu auparavant, un vaisseau de l'Inde, *The Prosperous*, qu'il avait emmené dans la baie de Bombétoke; Bowen se mit à sa recherche dans le but de se joindre à lui; il le trouva à Mayotte en décembre 1702. Là ils capturèrent *The Pembroke*, puis regagnèrent la baie de Bombétoke. *The Speedy Return*, ayant besoin de réparations, alla se caréner à Saint-Augustin, puis rejoignit *The Prosperous* dans les parages de Surate, où ils firent des prises importantes. Bowen débarqua à l'île Bourbon où il mourut peu après; ceux de ses compagnons qui voulurent continuer la piraterie se rendirent à Madagascar sous la conduite de North.

Bowen est le pirate dont parle Drury sous le nom de Boon (*Robert Drury's Journal*, 1729, p. 8, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. IV, p. 23-24).

(153) Cornelius, qui faisait une croisière sur la côte de Guinée à bord du *Morning Star*, prit le commandement de ce navire après la mort de son capitaine que ses compagnons avaient assassiné; il doubla le Cap de Bonne-Espérance et mouilla en 1703 dans la baie de Bombétoke où régnait Tsimanatŏ, le deuxième fils d'Andrianhahifotsy̌ et le frère cadet de Tsimanompŏ, qui le reçut à merveille et auquel il vendit des fusils. Dans cette relâche, soixante-dix de ses hommes moururent à la suite d'excès de toutes sortes.

Lorsqu'après une croisière dans le golfe Persique Cornelius revint à Bombétoke, Tsimanatŏ n'existait plus et était remplacé par son fils Tsimavŏ. Il abandonna alors son navire qui faisait eau de toutes parts et s'établit à terre où il mourut cinq mois après.

(154) Pris sur la côte de Guinée par des pirates français, Thomas White fut amené à Madagascar, où le vaisseau à bord duquel il était prisonnier avec Boreman, Bowen et quelques autres, se perdit sur la côte Sud de cette île, aux environs de la baie des Masikorŏ, par la faute de l'équipage qui était ivre; les Anglais gagnèrent Saint-Augustin, où ils furent bien accueillis par le roi Baba, et ils y restèrent un an et demi jusqu'à la venue de William Read qui s'empressa de les prendre à son bord et côtoya le pays Mahafaly̌ pour s'enquérir des Français qui n'avaient point paru à Saint-Augustin, mais en vain, car ils avaient tous été massacrés; puis il alla croiser dans le golfe Persique où il mourut.

Jones, qui lui succéda dans le commandement, alla ravitailler son navire à Bombétoke, où il se rencontra avec Booth et les autres pirates du *Dolphin* qui venaient de capturer le navire de Fourgette et où ils s'emparèrent du *Speaker*, comme nous l'avons dit plus haut dans la notule 149. White s'embarqua à bord de ce navire et, lorsque Bowen, après l'assassinat de Booth, en eut pris le commandement, il servit à l'avant pendant les croisières subséquentes, tant à l'entrée de la Mer Rouge où ils capturèrent un navire arabe qui donna à chaque pirate un bénéfice de 12,500 francs, que sur la côte de Malabar; lorsque l'équipage se dispersa, il revint à Bombétoke et y vécut chez le roi jusqu'à l'arrivée du vaisseau pirate *The Prosperous* que commandait Howard et à bord duquel il s'embarqua comme quartier-maître.

Ils allèrent à Fort-Dauphin, mais, une tempête ayant forcé le navire à dérader pendant que White était à terre avec vingt-six matelots, ceux-ci, jugeant que leurs compagnons avaient dû se rendre à Saint-Augustin, n'hésitèrent pas à contourner le Sud de Madagascar avec leur chaloupe et ils demeurèrent dans cette baie huit jours, attendant vainement la venue du *Prosperous;* expulsés par le roi du pays, ils gagnèrent la baie de Bombétoke, où White était bien connu et où il fut accueilli avec faveur.

Après quinze jours, ne voyant toujours rien venir, ils tentèrent de doubler le Cap d'Ambre afin de gagner l'île de Sainte-Marie, mais sans succès, et ils se réfugièrent dans une des criques du Nord; la moitié de l'équipage partit par terre pour gagner la côte Est; White s'en revint avec les autres à Bombétoke où il ponta son embarcation, puis il mit de nouveau à la voile pour le Nord et, profitant d'un jour où le vent était favorable, il réussit à doubler le cap et gagna la bouche du Mananaramasay (par environ 15° de latitude Sud), résidence

du roi Raberimbö, chez lequel devaient se rendre les pirates qui avaient pris la voie de terre, mais qui n'en avait encore aucunes nouvelles. De là, il alla à l'île de Sainte-Marie, puis à Olumbah (Orontanỳ?), pointe de terre formée par la mer et une rivière, où douze forbans demeuraient dans une grande maison fortifiée, armée de 20 canons. White et ses matelots reçurent leur part de prise que leurs compagnons avaient mise de côté à leur intention.

Ayant acheté un bateau, il retourna à Bombétoke, où il trouva un petit navire français dont le capitaine Hérault, ancien compagnon de piraterie de Bowen à bord du *Speaker*, avait été dépossédé à Matitanană par des pirates anglais auxquels s'étaient joints quelques matelots naufragés du *Degrave;* il l'emmena avec lui pour une croisière dans la mer Rouge. Passant par le Sud de Madagascar, ils gagnèrent Foulpointe où ils embauchèrent soixante hommes, puis, après un radoub à Mayotte, ils voguèrent vers le détroit de Bab-el-Mandeb où ils firent de riches prises; le partage, qui se fit à Foulpointe, laissa entre les mains de chaque pirate une somme de 30,000 francs. Ils s'établirent tous aux environs de cette ville et White y fit construire une maison; mais, Halsey ayant peu après mouillé sur rade, l'amour des aventures le reprit et il s'engagea à son bord comme simple matelot. De retour de cette croisière, il mourut de la dysenterie en quelques jours, en 1719. Il avait eu avec une Malgache un fils auquel il laissa sa fortune et qui, suivant ses instructions, fut élevé en Angleterre.

(155) Après avoir exercé pendant quelque temps la piraterie dans l'océan Atlantique, Howard, qui était un ancien batelier de Londres, doubla le Cap de Bonne-Espérance en 1702 sur l'*Alexander*, dont il était quartier-maître. Ce navire s'étant perdu sur un îlot entouré de récifs situé à 40 milles au Nord de Tuléar et à trois lieues de la terre ferme, il profita, avec dix matelots qui étaient restés à bord, de ce que la haute mer empêchait momentanément les autres pirates, qui étaient occupés à débarquer les vivres et les marchandises sur l'îlot, de revenir au navire, pour mettre l'argent et les objets précieux dans la chaloupe et s'en aller. Ils longèrent la côte Ouest avec l'intention de doubler le Cap d'Ambre et de gagner l'île de Sainte-Marie. Pendant ce temps, le reste de l'équipage, qui comprenait des Anglais, des Hollandais, des Français et des Portugais, continua le déchargement du navire; ces derniers s'en allèrent ensuite à la terre ferme sur un radeau, tandis que les autres se mirent à construire un bateau avec les épaves; mais, avant de l'avoir terminé, ils furent recueillis par des pirates qui les aperçurent en passant.

Quant à Howard et à ses compagnons qui longeaient la côte Ouest, ayant vu à l'horizon trois grands vaisseaux qu'ils crurent être des corsaires, ils allumèrent des feux; mais ils se cachèrent quand ils reconnurent que c'était la flotte du commodore Littleton. Quelque temps après, pendant qu'Howard était à la chasse, ses compagnons, sous la direction d'un nommé Johnson, s'en furent sans bruit, l'abandonnant en plein pays sauvage, et, après avoir doublé le Cap d'Ambre, ils entrèrent dans la baie de Lokia (à 25 lieues au Sud de ce cap), où ils furent bien accueillis par le chef Masomangă [1]. Johnson y fut à son tour laissé à terre avec trois matelots, pendant que les autres s'enfuirent avec l'argent; il se mit à leur poursuite et les rejoignit à Manantsahală. Ils restèrent là quelques mois jusqu'à ce que le navire de Fourgette les prit et les mena sur la côte Nord-Ouest, dans la région d'Ankoală où ils retrouvèrent Howard qui embarqua à leur bord. Il paraît que le roi ne voulant pas leur rendre deux négrillons qui s'étaient sauvés à terre, les forbans envahirent son village et emmenèrent ses femmes, qu'ils ne lui rendirent qu'après être rentrés en possession de leurs mousses.

Howard les quitta pour naviguer sur le *Speaker*, mais, ce navire ayant fait naufrage en rade de Maurice, il retourna à la baie de Saint-Augustin; il y fit un assez long séjour, et en 1702 il s'y empara du *Prosperous* avec la connivence du maître d'équipage; il s'en fut alors par le Sud à Matitanană où il embarqua un certain nombre d'anciens matelots du *Speaker*, ce qui lui fit un équipage de 70 hommes. Il suivit la côte jusqu'à l'île de Sainte-Marie, où il abattit son navire en carène et fit des provisions; il prit encore à son bord un certain nombre de matelots. Pendant qu'ils faisaient leurs préparatifs, ils furent invités par un planteur hollandais, Ort van Tyle, à assister au baptême de deux de ses enfants; quoiqu'ils eussent été bien accueillis, ayant appris que ce colon avait tué plusieurs pirates (voir plus haut la notule 149), ils pillèrent sa maison par vengeance, brûlant ce qu'ils ne pouvaient emporter, et ils cherchèrent à s'emparer de lui pour le pendre. Il réussit heureusement à leur échapper, ainsi que ses femmes et ses enfants.

Peu après, *The Prosperous* alla relâcher dans la baie de Bombétoke, mais, voyant venir un vaisseau hollandais armé de 40 canons, il s'en fut à Mayotte. Bowen, qui arriva à Bombétoke peu de jours après son départ, fut plus audacieux, et les Hollandais jugèrent prudent de lever l'ancre pendant la nuit, abandonnant les marchandises qu'ils avaient à terre et dont il s'empara. Il rejoignit Howard à Mayotte et, après une courte croisière autour de l'Inde, leurs provisions étant épuisées, ils revinrent à Madagascar, Bowen à Saint-Augustin et Howard avec Halsey à Bombétoke; ils retournèrent ensuite du côté de l'Inde, où Howard s'établit et se maria avec une Indienne dont les parents l'assassinèrent peu après à cause des mauvais traitements qu'il infligeait à sa femme.

(156) Le pirate américain Halsey, après des croisières heureuses dans l'océan Atlantique, doubla le Cap de Bonne-Espérance sur le *Charles* et atterrit dans la baie de Saint-Augustin afin de s'y ravitailler; il y recueillit quelques matelots du *Degrave*, vaisseau de la Compagnie des Indes sous le commandement du capitaine Young, qui s'était brisé sur la côte Sud de Madagascar en 1702 et à bord duquel était Drury (voir *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 19, 26-28 et 407), puis il s'en alla croiser à l'entrée de la Mer Rouge.

[1] Ce Masomangă ou plutôt ses ancêtres étaient partis autrefois de la baie de Saint-Augustin et, ayant traversé l'île, s'étaient établis dans le Nord-Est. C'était probablement un Volamenă (ou Maroseranină du Boină).

Ayant capturé le *Buffalo*, il y fit embarquer une partie de son équipage qui voulait retourner en Amérique et qui se ravitailla à Foulpointe en passant. Halsey, qu'accompagnait Nathaniel North, après avoir parcouru la Mer de la Sonde, revint à Foulpointe où il trouva, outre une centaine de pirates établis dans les environs, non seulement *The Buffalo* qui était encore sur rade, mais aussi *The Dorothy* que venait de prendre Thomas White.

Après s'être reposé et avoir radoubé son brigantin, il partit en compagnie de White et, ayant enrôlé une centaine d'hommes de plus, il s'en alla croiser dans la Mer Rouge, où il fit de bonnes prises dont il partagea le butin entre ses compagnons à l'île de Sainte-Marie. Un cyclone ayant mis leurs trois navires à la côte, il profita de la venue en 1710, sur la rade de Sainte-Marie, d'un navire écossais, *The Neptune*, pour le capturer avec la connivence de Burgess, qui était le second du bord; mais, pendant qu'on l'armait en course, Halsey mourut de la fièvre. Quant au *Neptune*, il fut mis en pièces par un cyclone avant d'avoir pris la mer. En 1718, Condent a retrouvé à Sainte-Marie plusieurs des matelots de l'équipage d'Halsey.

(157) North n'avait, comme la plupart des pirates, aucune instruction, mais c'était un bon marin et un aventurier intrépide. Embarqué à bord d'un navire anglais qui s'empara d'un corsaire français, le *Pélican*, il acquit ce bateau d'accord avec les autres matelots de l'équipage et reçut du gouverneur de Rhode-Island une commission de croiseur pour deux ans, avec autorisation de courir sus aux navires arabes seulement. Ils s'en furent à Madagascar et relâchèrent en août 1701 (?) dans la baie de Saint-Augustin, puis ils firent des descentes dans la Grande-Comore, où ils s'emparèrent de chaînes d'argent et de tuiles émaillées, et à Mayotte, dont ils enlevèrent le roi qu'ils rendirent à la liberté contre une rançon de chaînes d'argent d'une valeur de 5,000 francs.

Revenus à Saint-Augustin avec une vingtaine d'esclaves, ils furent décimés par une épidémie; le capitaine et 30 hommes moururent. Le tonnelier, qui avait réussi à remettre en état avec des lianes du pays les barriques d'eau dont les cercles de bois avaient été rongés par les vers, fut appelé au commandement du navire, et North devint quartier-maître; ils prirent à leur bord les quelques déserteurs ou traînards qui étaient dans cette baie et ils partirent avec un équipage de 105 hommes pour la Mer Rouge où ils se concertèrent avec Culliford, qui commandait *The Moka*, et avec Shivers, qui commandait *The Soldada;* dès la première prise, qui fut celle d'un gros vaisseau arabe ayant mille personnes et de nombreux chevaux à bord, ils furent mis de côté par leurs camarades, plus forts et mieux armés qu'eux, et frustrés de leur part (voir plus haut la notule 150).

Ils continuèrent à croiser dans la mer des Indes et firent plusieurs bonnes captures; s'étant emparés d'un vaisseau qui portait 26 canons, ils abandonnèrent en pleine mer le *Pélican* qui était vieux et vinrent croiser entre les îles Mascareignes et Madagascar. Un cyclone ayant démâté leur nouveau navire, *The Dolphin*, ils se rendirent avec une mâture de fortune à l'île de Sainte-Marie, où ils retrouvèrent Culliford et Shivers et, en outre, trois vaisseaux américains, notamment *The Pembroke* (capitaine Samuel Burgess), qui venaient de New-York faire le commerce avec les pirates établis à Madagascar (voir plus haut la notule 151), et dont profitèrent quelques hommes de l'équipage du *Dolphin*, y compris le capitaine tonnelier, pour retourner en Amérique; et ce fut un nommé Samuel Inless, fixé depuis longtemps à Madagascar, qui prit le commandement du *Dolphin* et alla dans le détroit de Malacca où il fit peu de prises.

Un mois après leur retour à Sainte-Marie, en 1703, arriva sur rade la flotte du commodore Littleton, composée de l'*Anglesea*, du *Hastings* (capitaine White) et du *Lizard* (capitaine Ramsey); les pirates cherchèrent à haler leur navire à terre, mais, n'y pouvant réussir, ils y mirent le feu. Le commodore Littleton apportait le pardon à ceux qui en voudraient profiter. Culliford, Shivers et d'autres acceptèrent. North fit aussi sa soumission, mais après réflexion, craignant quelque trahison, il embarqua ses biens sur un canot pour aller à la Grande-Terre, où beaucoup d'autres pirates s'étaient déjà réfugiés; une lame sourde fit chavirer ce canot qui se perdit corps et biens, à l'exception de North et d'une femme malgache qui réussirent à se sauver à la nage. Il résida une année chez un des chefs du pays, jusqu'à ce que le vaisseau de Fourgette l'y recueillit avec les compagnons d'Howard et le déposa à Bombétoke, où il s'empara par surprise du *Speaker*. Bowen le prit comme quartier-maître à bord du *Speedy Return* et l'emmena successivement à Bourbon, à Fort-Dauphin; à Saint-Augustin, à Boinā, à Mayotte, puis sur les côtes de l'Inde où il retrouva Howard à bord du *Prosperous*.

Lorsque Bowen se retira, North fut appelé au commandement de la *Défiance* et il alla se ravitailler à Fort-Dauphin; une tempête le força à dérader, abandonnant à terre 30 hommes et une embarcation; il se rendit à Foulpointe, où plusieurs de ses matelots s'établirent à terre, vivant en seigneurs, ayant des bestiaux, des cultures et beaucoup d'esclaves. Mais les prisonniers arabes qui étaient à bord, profitant de ce que l'équipage était peu nombreux, mirent une nuit à la voile et s'enfuirent, laissant à terre les pirates qui durent y séjourner cinq ans. Ceci se passait en 1704. Ils vivaient en bonne intelligence, car North leur avait fait comprendre que, s'ils se mettaient en hostilité les uns avec les autres, ils seraient promptement exterminés par les indigènes.

Trois ans après, vers 1707, North alla avec 50 blancs et 300 noirs chercher des bœufs et des esclaves au Sud de Foulpointe; il en acheta beaucoup à l'embouchure du Mangorō, en échange de fusils et de poudre. Les habitants de cette région ayant réclamé son aide contre leurs voisins avec lesquels ils étaient en guerre, il s'empara, grâce à des grenades et à une mine, d'une ville réputée inexpugnable; mais, lorsqu'il demanda les cent esclaves qu'on lui avait promis en payement de ses services, on lui donna des vieillards et des infirmes, il se fâcha et, tombant sur ses alliés de la veille, il les força à s'exécuter; après quoi, ils se quittèrent les meilleurs amis du monde. Ayant rencontré 500 Antimoronā qui avaient quitté Matitananā à la suite d'une

guerre avec des voisins, il se fit frère de sang avec leur chef et les emmena à Foulpointe, où ils établirent leur village auprès de celui des pirates.

Deux années plus tard, en 1709, North, White et leurs compagnons, ayant épuisé leurs ressources, reprirent la mer à bord du brigantin qu'amena à cette époque Halsey sur la rade de Foulpointe et qui partit faire une croisière dans la mer Rouge; Halsey y captura un navire dont il prit le commandement et il laissa le brigantin à North. Surpris par une tempête, les deux navires durent fuir devant le temps; l'un se réfugia à Foulpointe, tandis que North, dont le bateau était tout rongé aux vers, atterrit à Matitanană, où il lui fallut l'abandonner et où il demeura toute une année avec ses compagnons. Ils y furent, du reste, très bien accueillis; mais le roi du pays, ayant appris qu'il avait des relations intimes avec sa sœur, en fut fort fâché, car les chefs de Matitanană, qui sont d'origine arabe, ne permettent pas aux femmes de leur race de se conduire au gré de leur fantaisie, comme c'est l'usage dans tout Madagascar, et il lui imposa une amende.

Ayant réussi à construire un petit bateau de 15 tonneaux, les pirates gagnèrent l'embouchure du Mangorŏ; ils y rencontrèrent quelques camarades, venus sur une embarcation du *Neptune*, qui les aidèrent à gagner Foulpointe où North retrouva sa femme et ses enfants. Ayant reçu l'information, du reste fausse, que les Antimoronă qu'il avait amenés avaient comploté de tuer tous les Blancs, il leur déclara la guerre et les força à quitter le pays.

Il construisit un sloop et s'en fut dans la baie d'Antongil, où il acheta 90 esclaves qu'il alla vendre à Bourbon (vers 1711); il profita de cette occasion pour demander l'autorisation d'y amener ses enfants afin qu'ils fussent élevés dans la foi chrétienne, autorisation qui lui fut accordée.

Revenu à Foulpointe, et apprenant qu'un navire français avait abandonné quelques hommes à une centaine de lieues dans le Sud, il partit à leur recherche; il n'en retrouva qu'un seul qu'il ramena avec lui. Quatre mois après, il alla de nouveau chercher des esclaves dans la baie d'Antongil, mais, en deux mois, il n'en put réunir que 40; il s'en fut ensuite à Bombétoke, puis aux îles Comores, où il punit les habitants de Mayotte qui avaient, à diverses reprises, maltraité des pirates. De retour à Foulpointe, il trouva les indigènes en guerre avec les Blancs et se mit à parcourir le pays, brûlant les villages et faisant de nombreux prisonniers; les Malgaches se soumirent, mais ils lui gardèrent rancune et le firent assassiner. Ses camarades pour le venger massacrèrent une foule d'indigènes.

(158) Le Hollandais John Pro est l'un de ces innombrables pirates qui, par nécessité ou pour leur plaisir, ont demeuré à Madagascar. Lorsque Drury le trouva en 1716 avec Burgess, Zachary et Nick Dove dans la «baie Massaledge ou Manongarou» (Mananară, ancien nom du Betsibokă), c'est-à-dire dans la baie de Bombétoke, où ils étaient venus de l'île de Sainte-Marie quelques années auparavant, il les trouva établis dans des maisons confortables, garnies de meubles, notamment de lits à rideaux, et de plats d'étain; c'étaient des coffres en bois qui leur servaient de chaises.

(159) Nicolas ou Nick Dove est l'un des quatre mousses qui se sont sauvés avec Robert Drury du naufrage du *Degrave* sur la côte de l'Androy. S'étant d'abord rendu à Fort-Dauphin, il y a passé deux ans, puis il est allé à Matitanană où il a trouvé un navire de pirates à bord duquel il s'est engagé. Après avoir fait avec ses compagnons diverses prises dans la mer des Indes, ne trouvant parmi les navires arabes dont ils s'étaient emparés aucun qui pût leur servir et, d'autre part, le leur étant hors d'état de tenir la mer, ils s'établirent sur la Grande-Terre, en face de l'île de Sainte-Marie, et y construisirent un fort qu'ils armèrent avec les canons de leur bateau. Ils y menèrent une vie de paresse et de débauches, enlevant de vive force les femmes et les filles des villages voisins et se rendant, de toutes manières, odieux aux indigènes.

Il y avait neuf ans que Dove n'avait commis aucun acte de piraterie lorsque Drury le vit, en 1716, à Bombétoke, où il vivait déjà depuis plusieurs années avec Burgess, Zachary, John Pro, etc.

(160) Edward England, quoique ayant profité du pardon accordé aux pirates par le Roi d'Angleterre le 5 septembre 1717 et fait, en 1718, sa soumission entre les mains du gouverneur des Bermudes, n'en continua pas moins sa carrière de flibustier et, après une excellente croisière sur la côte de Guinée, il fit voile pour Madagascar où il arriva à la fin de 1719 sur la *Victory* (ancien *Peterborough*) et d'où, après avoir fait des provisions, il s'en alla pirater avec un grand succès dans l'océan Indien; il revint à Madagascar, sur la côte Nord-Ouest, ayant capturé *The Cassandra* en rade d'Anjouan; à l'instigation de Taylor qui avait à bord une grande influence, il fut déposé de son commandement par ses compagnons, qui lui reprochaient son humanité et sa modération, et il fut mis à terre sur l'île Maurice avec trois matelots. Ils y construisirent une embarcation avec quelques épaves et gagnèrent Madagascar, où ils vécurent longtemps misérables, sans autres ressources que les dons qu'ils recevaient des autres pirates (Ch. Johnson, *A Gen. Hist. of Pyrates*, 1724, t. I, p. 117-140, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 48-72).

(161) Chassé de la marine royale anglaise où il était lieutenant, Taylor voua une haine implacable à ses compatriotes et s'enrôla sur un corsaire; il était sujet à des fureurs insensées et sa cruauté était légendaire parmi les pirates; mais, en face du danger, il avait un courage, un calme, une présence d'esprit qui lui gagnaient l'admiration de tous. Sur la côte de Guinée, «qu'il nettoya à fond», il captura 22 navires et pilla un fort français. Passant ensuite dans l'océan Indien, il navigua sur la *Victory*, que commandait England, et participa, en août 1720, à la prise de la *Cassandra* sur la rade d'Anjouan; en cette occasion, il devint le favori de l'équipage et prit le commandement du navire à la place d'England, auquel on reprochait sa bonté.

Taylor écuma alors la mer de l'Inde, mais, pourchassé par Mackray, l'ancien commandant de la *Cassandra*

auquel England avait laissé la vie et que le gouverneur de Bombay avait chargé de protéger la navigation dans ces parages, il dut se réfugier à Madagascar, où ses matelots se livrèrent à de telles orgies et à de tels gaspillages qu'ils furent vite à bout de ressources. Ils allèrent radouber leur navire à Maurice du 15 février au 5 avril 1721 et, en retournant à Madagascar, ils eurent la bonne fortune de s'emparer sur la rade de Saint-Denis, avec l'aide de La Buse, du gros vaisseau portugais, armé de 70 canons, qui portait le vice-roi comte d'Ericeira et l'archevêque de Goa et qu'ils conduisirent à Sainte-Marie de Madagascar; ils avaient aussi capturé, en avril 1721, un navire d'Ostende qui leur échappa, pendant que les pirates étaient ivres, et qui put gagner Mozambique. Les hommes de l'équipage eurent chacun, pour leur part de prise, 42 diamants et une somme d'argent considérable; il y en eut qui s'établirent à terre à côté des nombreux pirates qui y avaient dès longtemps élu domicile; d'autres, sous la conduite de Taylor, après avoir brûlé la *Victory* qui faisait eau de toutes parts, travaillèrent pendant dix mois à mettre le vaisseau portugais en état de tenir la mer afin d'aller à Cochin ou en Chine pour y vendre leurs diamants; après quoi, Taylor partit à son bord, accompagné par La Buse qui était sur un autre navire armé de 42 canons, et, contournant la pointe Sud de Madagascar, ils s'en vinrent dans l'Ouest où ils capturèrent, en 1721, la *Duchesse de Noailles*, de la Compagnie française des Indes, qui était à l'ancre, attendant le retour d'un roi sakalavă parti en guerre pour lui fournir des esclaves; sur ce navire se trouvait Robert, l'auteur d'un intéressant mémoire encore manuscrit sur Madagascar [1730] (*Bibliothèque du dépôt de la Marine*, n° 196 [3755] et Copie *Bibl. Grandidier* et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 61-72).

C'est en vain qu'ils tentèrent de doubler le Cap d'Ambre afin de gagner l'île de Sainte-Marie, et, la discorde s'étant mise parmi eux, ils échouèrent volontairement le vaisseau portugais dont ils retirèrent tout ce qu'ils purent; le partage fait, les uns passèrent sur le second vaisseau, dont Taylor prit le commandement qu'il enleva à La Buse, et ils s'en allèrent à Sofala. Les autres, en moindre nombre, presque tous Anglais, se trouvant suffisamment riches, s'établirent sur la côte de Madagascar en attendant que le roi de France leur accordât l'amnistie que Robert se chargea d'aller demander en leur nom et promit de leur apporter. Mais leurs exactions et leur conduite dissolue indisposèrent contre eux les indigènes, et le roi du pays en fit tuer 40 dont il prit tous les biens.

Bucquoy fait un récit différent; d'après lui, après la capture du navire portugais, Taylor qui avait 1,500 hommes à son bord et La Buse qui en avait 250 s'emparèrent du comptoir hollandais de la baie de Delagoa et emmenèrent plusieurs fonctionnaires, entre autres ledit Bucquoy, à Bombétoke où ils arrivèrent le 22 septembre 1722. Ces deux navires en partirent le 4 novembre : l'un, auquel se joignit un houcre pris dans la baie de Delagoa, pour la Mer Rouge et le golfe Persique; l'autre, avec Taylor, pour l'Amérique où il obtint l'amnistie (Ch. Johnson, *Gen. Hist. of Pyrates*, 1724, t. I, p. 136-139; Robert, *Description de Madagascar, Bibl. du Dépôt de la Marine*, n° 3755; Bucquoy, *Aanmerk. Ontm. Reize Oraa de Indien*, 1744, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 61-72 et p. 103-139).

(162) Dans la vie du forban Olivier Le Vasseur, dit *La Buse*, on trouve une version différente de celles de la note précédente. Il y est dit que La Buse, croisant sur le *Victorieux*, s'empara sur la rade de Saint-Denis (île Bourbon), en 1721, avec l'aide de Taylor et de Condent, du grand vaisseau portugais, armé de 70 canons, à bord duquel se trouvaient le vice-roi des Indes et l'archevêque de Goa, et d'un vaisseau hollandais la *Ville-d'Ostende*, et qu'après ces riches prises il s'en alla avec le grand vaisseau portugais à Madagascar, tandis que Taylor retournait en Amérique. Parti le 4 novembre 1722 de Bombétoke, il perdit ce navire à la pointe Nord de l'île. Les pirates anglais, au nombre de 125, descendirent à terre dans l'intention de construire une embarcation avec les épaves; mais un jour, pendant qu'ils faisaient la sieste, leurs esclaves, aidés par les indigènes, les massacrèrent à l'exception de 21 qui réussirent à gagner leur chaloupe et à se rendre à Bombétoke, où, quelque temps auparavant, ils avaient laissé Bucquoy et ses compagnons et où ils les retrouvèrent. Le reste de l'équipage, comprenant les Français et les Portugais, y arriva de son côté peu après.

La Buse continua son métier lucratif dans les parages de Madagascar et des Mascareignes, ne voulant pas ou plutôt n'osant pas profiter de l'amnistie que lui avait accordée, ainsi qu'à John Cleyton et à ses compagnons, le Conseil supérieur de l'île Bourbon par une délibération du 26 janvier 1724. Il avait choisi pour port d'attache et repaire Fort-Dauphin, où le surprit le commandant d'Hermitte, envoyé à bord de la *Méduse* pour assurer la navigation entre les îles Mascareignes et Madagascar; ramené à Saint-Denis, il y fut pendu par arrêt du 17 juillet 1730 (Bucquoy, *Aanmerk. Ontm. Reize Oraa de Indien*, 1744, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 103-139, et Lettre de M. Dumas du 29 décembre 1730, *Archives coloniales, Corresp. de Bourbon*, carton 2). — De Valgny dit, au contraire, en 1747, que La Buse fut arrêté sur l'île Marosy (au fond de la baie d'Antongil) où il vivait seul et sans défense, rendant service aux bateaux qui venaient commercer dans cette baie, et que l'officier qui l'a arrêté «sous le voile de l'amitié et de la bonne foi», a été récompensé (Ms *Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle* et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 54).

(163) Quittant en 1718, sur le *Flying Dragon*, l'île de la Providence qui était le repaire des flibustiers de l'Amérique, Condent se rendit à l'île Sainte-Marie de Madagascar, où il prit à son bord quelques anciens matelots d'Halsey; puis il s'empara, dans la Mer Rouge, d'un vaisseau arabe qui portait treize lacks de roupies, soit plus de 3 millions de francs, et revint en faire le partage à Madagascar (lettre du Gouverneur de Pondichéry de janvier 1720). Il alla ensuite sur la rade d'Anjouan, où, le 17 août 1720, il captura la *Cassandra*, navire de la Compagnie anglaise des Indes, à bord duquel il trouva £75,000 (1,875,000 francs), et sur celle de Saint-Denis de l'île Bourbon, où il eut la chance, le 8 avril 1721, de faire avec Taylor et La

Buse une prise des plus riches et des plus brillantes, celle du vaisseau de guerre portugais, armé de 70 canons, où se trouvaient le vice-roi des Indes et l'archevêque de Goa, et qui avait à bord pour 15 à 20 millions de diamants (voir les notules précédentes). Ils revinrent à Sainte-Marie, où ils se partagèrent ce riche butin, et s'établirent à terre pour dix mois. Plus tard, Condent obtint l'amnistie pour lui et ses compagnons, et, après avoir brûlé le *Flying Dragon*, il se rendit à l'île Bourbon où il épousa la belle-sœur du gouverneur, puis il s'établit à Saint-Malo où, en 1725, il était un négociant riche et considéré (Ch. Johnson, *Gen. Hist. of Pyrates*, 1724, t. II, p. 139-143; Bucquoy, *Aanmerk. Ontm. Reize Oraa de Indien*, 1744, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 46-48 et p. 103-139).

(164) Cependant la particule *Ra* semble être d'un usage plus ancien et elle s'applique à toute personne respectable et importante, tandis que le titre d'*Andriană* est réservé aux descendants des conquérants qui forment la noblesse : en effet, quoique dans le Sud-Est presque tous les noms des chefs des peuplades arabico-malgaches commencent depuis longtemps déjà par le mot *Andriană*, les noms des prophètes[1] Ra Noha [Noé], Ra Davodă [David], etc., et des grands ancêtres des ZafindRaminia et des Zafikazimambŏ, Raminia, Rahorody̆, Rakobadz, Ramakararŏ, etc., sont toujours précédés du préfixe *Ra*.

Dans tout le Sud et dans l'Ouest, c'est le titre d'*Andriană* qui était autrefois le plus usité (voir plus haut la notule 81), quoique la particule *Ra* n'y ait jamais été en désuétude, mais aujourd'hui, chez les Sakalavă, il n'est plus en usage pour les vivants, il est réservé pour les morts; en effet, les «fitahiană» ou noms bénis, c'est-à-dire les noms qu'on donne aux rois et aux princes après leur mort pour remplacer celui qu'ils portaient pendant leur vie et qu'il est formellement interdit de prononcer à l'avenir, sont invariablement précédés du titre *Andriană* : ce mot a été taboué après la mort d'Andriandahifotsy̆, le fondateur de la dynastie sakalavă, et n'a plus pu être adjoint au nom d'un vivant; pour cette même raison, dans l'Ouest, à *Anakandriană* on a substitué *Anadonakă*. Aujourd'hui, les noms de rois sakalavă, aussi bien que ceux des simples particuliers, ne sont pour ainsi dire jamais précédés d'aucun préfixe.

Tandis que dans le Sud-Est, le Sud et l'Ouest, les noms précédés de *Ra* sont assez rares, dans le Nord-Est et dans l'Est, au contraire, ils sont communs et le titre d'*Andriană* y est peu usité.

Dans le centre de l'île, avant la venue des Javanais, c'était aussi la particule *Ra* qui était d'un usage courant pour les grands personnages vazimbă, tant hommes que femmes; le titre d'*Andriană* était également en usage, mais plus rarement et pour les hommes seulement[2]. Lorsque les Javanais ont colonisé l'Imerină, ce dernier titre a été employé plus fréquemment pour les hommes, concurremment avec *Ra*; quant aux femmes, reines comme nobles, leurs noms sont toujours précédés de *Ra*. *Ra* précède aussi d'ordinaire les noms des «sampy̆» ou talismans royaux.

En effet, lorsque Diogo Lopez de Sequeira a visité Taolankară [le Fort-Dauphin actuel] en 1508, avant que les Arabes (Zafind Raminia et Zafikazimambŏ) aient colonisé le Sud-Est de l'île, le roi de ce pays était un nommé Andriamamy̆ qui a eu pour successeurs Andriambohitsă et Andriamiserană (en 1527), et, en 1613 et 1616, les principaux chefs antanosy̆ étaient Andriantsiambany̆, Andriamanorŏ, Andriamizană, AndriandRamakă, Andriantsosă, etc. (R. P. Luiz Mariano)[3]; les chefs antimoronă s'appelaient au xviie siècle Andriamarohală, Andriambahoakă, Andriandrahosy̆, etc.[4]; en 1618, le roi antandroy des Karamboly̆ était un nommé Andriamamory̆ (Flacourt) et, quand Drury était dans l'Androy en 1702, les grands du pays s'appelaient Andriankirindră, Andriamananjakă, Andriamasikorŏ, etc ; les chefs mahafaly̆ prenaient aussi le titre d'«Andriană» (Cornelis de Houtman, 1595) et celui de la baie d'Androkă ou des Masikorŏ s'appelait, en 1613, Andriamasinalină, puis Andriampanolihană (R. P. Luiz Mariano), en 1663, Andriamporosy̆ (J. Blank) et, en 1710, le grand roi était Andriankosintany̆ (Drury); il en était de même sur la côte occidentale, même avant la venue d'Andriandahifotsy̆, le fondateur du royaume sakalavă, car, lorsque le P. Luiz Mariano l'a visitée en 1613, le roi de Manombŏ était un nommé Andriamazotŏ et celui de la baie de Saint-Augustin un nommé Andriankomenă, qui a eu pour successeur Andriampelă (Boothby, 1630; Mandelslo, 1639; John Smart, 1646); le général de Beaulieu dit en 1620 que ses sujets l'appelaient Anrea [Andriană] et, en 1712, les principaux chefs du Fiherenană [province de Saint-Augustin] étaient Andriamanao, Andriamandrosŏ, Andriamitrangă, Andriamarotserokă (Drury); au Menabé, vers 1650, régnait Andriandahifotsy̆; le royaume du Boină a été fondé à la fin du xviie siècle par Andriantsimanatŏ, fils d'Andriandahifotsy̆, auquel a succédé Andriantoakafŏ, etc. Mais si la plupart des chefs ont, comme nous venons de le voir, leur nom précédé du titre *Andriană*, il y en a quelques-uns qui prennent la particule *Ra* : chez les Antimoronă, Rasojă (à Matitanană,

[1] Mais non pas ceux des anges qui n'ont pas de préfixe.

[2] Tandis que *Ra* se met devant les noms des hommes aussi bien que devant ceux des femmes, *Randriană* ne se met jamais que devant un nom d'homme; c'est de cette manière qu'on distingue les noms qui sont communs aux hommes et aux femmes : *Randriamiadană*, M. Miadană; Ramiadană, Mme Miadană; Randriamparany̆, M. Fară; Rafară, Mme Fară, etc.

[3] Le titre de Roandriană, usité dans l'Anosy̆, était aussi autrefois en usage dans l'Ouest puisque J. Blank, en 1663, dit que le grand chef de Saint-Augustin Manală ou Manely̆, avait le titre de *Reandara* [*Roandriană*] (*Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 310).

[4] Quant aux *Onjatsy̆*, tant du Nord que du Sud-Est, ils ne prennent pas le titre d'Andriană, probablement à cause de leur basse origine qui ne les qualifiait pas pour s'en parer : leur grand ancêtre, Andrianatorŏ, seul en est gratifié. Flacourt, en effet, dit que «les Onjatsy̆ sont moins que les Anakandriană», qui sont gens de petite noblesse.

1706); chez les Antanosў, Ramakă, Ramoză, Rasosă, Ravală, etc. (Mariano, 1613 et 1616); chez les Antandroy, Ra Amboakă, Rafangantsă, Ramaimbolambŏ, et, chez les Mahafalў, Raofikă (Drury, 1710); dans le Fiherenană, Rabefanerў, Ramandrosŏ, Ranaonă, Ravovonă, etc. (Drury, 1712); dans le Ménabé, Ratsimanongarivŏ, le fils d'Andriandahifotsў, et son fils aîné Ramomă, Ravovў, Ratsimanoa (Drury, 1717); dans le Boină, Ramaharasokă (le père de Matavў, la femme du Malată Ratsimilahŏ et la mère du roi betsimisarakă Zanaharў) vers 1710 : aujourd'hui, les rois sakalavă n'ajoutent plus le titre d'«Andriană» à leur nom pendant leur vie[1], ce sont les noms qui leur sont donnés après leur mort, les «fitahiană» ou «noms bénis», qui en sont invariablement précédés, de même qu'ils se terminent invariablement par le mot «arivŏ» [litt. : mille]. Tandis que, dans le Sud-Est, dans le Sud et dans l'Ouest, les noms précédés de «Ra» sont assez rares, dans le Nord-Est et dans l'Est, au contraire, ils sont communs et le titre d'«Andriană» y est peu usité : nous trouvons en effet dans les relations des anciens voyageurs les noms de Raberambŏ (chef d'Antalahă vers 1705, Rabekonană (chef d'Antongil en 1620), Ratsimilahŏ ou Ramaromanompŏ, Rahasară, Ramananŏ (chefs de la côte Est, vers 1710), etc., et seulement Andriamangă (roi d'Antongil en 1645 [Van der Meersch]) et Andriambolă, cousin du roi betsimisarakă Ratsimilahŏ, vers 1710. Dans le centre de l'île, avant la venue des Javanais, c'était aussi la particule «Ra» qui était d'un usage courant pour les grands personnages vazimbă, tant hommes [Rafandrană, Rafandrandavă, Ramasindohafandrană, Rafandrampohў, Rafandramanenitră, Rapetŏ, Rasoalao, etc.] que femmes [Rafohў, Rangită, Randapavolă, Ramanjakă, Ramanalină, etc.]; le titre d'«Andriană» était également usité, mais plus rarement et pour les hommes seulement [Andriampirokană, Andrianonifomanjakatanў, etc. (sans parler des trois premiers noms de leur généalogie, Andrianampongă, Andrianamboniravină et Andriandranovolă qui sont des personnages fabuleux)]. Lorsque les Javanais ont colonisé l'Imerină, le titre d'«Andriană» a été employé plus fréquemment pour les hommes [Andriamanelŏ, Andrianjakă, Andriantsitakatrandriană, Andriantsimitoviaminandriandehibé, Andriamasinavalonă, etc.] concurremment avec *Ra* [Ramanahimanjakă (le chef javanais mari de Rafohў et ancêtre de la dynastie régnante actuelle), Ralambŏ, Razakatsitakatrandriană, Ramboasalamă, Radamă, etc.]; quant aux femmes, reines comme nobles, leurs noms sont toujours précédés de «Ra» [Ratsitokină (femme de Ralambŏ), Ravadifŏ (femme d'Andriantsitakatrandriană), Ranavalonă, Rasoherină, etc.]; «Ra» précède d'ordinaire les noms des talismans royaux merină, Ramahavalў, Rakelimalază, Rafantakă, etc., ainsi que ceux de beaucoup de talismans particuliers, Ralefonă, Ramanjarў, etc.; il y en a dans le Sud qu'on appelle «Andriană» (Andriamasiakă, Andriankazolavă, etc.).

(165) On appelle bien *Andriambavў* les princesses, mais nous n'avons guère vu le titre d'Andriană précédant le nom d'une femme que dans celui d'Andriambavilanirană, la femme de Ramakararŏ, le grand ancêtre des Zafikazimambŏ, et dans ceux d'Andriamarină et d'Andriafatimă, princesses antanosў (citées par le R. P. Luiz Mariano, 1613).

(166) Voici d'après Mayeur l'origine du nom de ce clan : «Les habitants de la province du cap d'Ambre sont connus de leurs voisins sous le nom de Marorandrŏ qui leur a été donné jadis par allusion à la manière dont vécurent leurs pères après la catastrophe qui les força d'émigrer de la province d'Antangenă [Andronă] dont ils sont originaires. A la mort d'un ancien roi de cette province, ses fils se disputèrent son héritage et les vaincus s'enfuirent sur les bords du Mananarabé, d'où ils ne tardèrent pas à être chassés à cause de leur méchanceté; ils s'établirent alors dans la province du cap d'Ambre qui était à peu près déserte et où peu de femmes les suivirent; on leur donna le nom de «Marorandrŏ» [litt. : Beaucoup de mollets], exprimant ainsi qu'ils étaient sans femmes, dont le vêtement plus long que celui des hommes cache la jambe» (Voyage dans le Nord de Madagascar [manuscrit], Copie de la *Bibl. Grandidier*, p. 54).

(167) «Voici d'où vient, dit-on, ce nom de Mandrovatŏ (qui cuisent des pierres) : Le fondateur de ce clan, peu après avoir déserté le village paternel, n'ayant un jour rien à manger comme c'est souvent le cas dans l'Androy, se trouvait fort embarrassé; pendant qu'il délibérait avec ses compagnons sur les moyens de sortir de cette fâcheuse situation, ses enfants affamés se mirent à crier et à réclamer en pleurant de quoi manger. Pour les calmer, il fit semblant de préparer le repas et mit sur le feu une marmite qui contenait des pierres et de l'eau saumâtre, puis il leur dit d'attendre qu'elles fussent cuites. Leurs pleurs cessèrent aussitôt» (Guillaume Grandidier, *La Géographie*, juillet 1903, p. 9-10). Tout autour des Mandrovatŏ, il y a d'autres clans : les Maroskală, les Antivazoa, les Antitahoa, les Antitsiresў, les Betahiborakă, les Antandranjă, les Antipohў, les Lavahelokă, etc.

(168) «Le sieur Desbrosses partit du Fort-Dauphin au mois d'août 1671, accompagné de soixante noirs de son habitation et prit son chemin vers la province de Machicorres (Masikorŏ) chez la Hayfouchy (Lahifotsў), tant à dessein de l'assurer de la continuation de l'amitié des Français, en ayant reçu ordre de MM. de Mondevergue et de Champmargou, que pour traiter des bêtes à cornes dont la Hayfouchy (Lahifotsў) a grand nombre.

«Il arriva sur ses terres comme il se mettait en marche avec un corps d'armée pour aller en guerre contre

[1] Ce titre n'est plus usité par les vivants, parce qu'après la mort des premiers rois sakalavă ce mot a été taboué; c'est aussi pourquoi, dans tout l'Ouest, comme je l'ai dit, à *Anakandriană* (fils de prince et d'une femme libre ou affranchie), on a substitué *Andonakă* (fils du palais). Les noms des rois et des grands n'ont aujourd'hui aucun préfixe : Vinanў, Narovă, Toeră, Ingereză, Lahimerijă, Somongahў, Tompomanană, etc.

le nommé Baytsileau (Betsileo), grand d'une autre province voisine de celle de la Hayfouchy (Lahifotsy̆), lequel, ayant été averti de l'arrivée du sieur Desbrosses, rebroussa chemin avec son armée et retourna en sa maison où il trouva le sieur Desbrosses, auquel il fit grande caresse et le reçut bien. Il lui fit voir son armée composée de plus de 12.000 hommes qu'il fit ranger en ordre devant Desbrosses et leur fit faire *Mitave* (1). Ensuite de quoi, ayant assuré la Hayfouchy (Lahifotsy̆) de l'amitié des Français, il lui fit réponse qu'il ne craignait personne tant que les Français lui seraient amis et qu'aussi de son côté il les servirait de tout ce qui était en sa possession.

«Desbrosses resta quelque temps chez la Hayfouchy (Lahifotsy̆), duquel il traita 200 bêtes à cornes, bœufs et vaches, dont il a plus de six vingt mille, sans les autres moyens bestiaux, tant en moutons, cabris que cochons (2). Ce nombre de bestiaux est grand pour appartenir à un seul homme.

«Enfin, Desbrosses voulant s'en retourner chez lui le témoigna à la Hayfouchy (Lahifotsy̆), lequel pria Desbrosses d'assurer MM. de Mondevergue et Champmargou de l'amitié qu'il avait pour les Français et qu'il n'avait rien qui ne fût à leur service. Il donna au sieur Desbrosses plusieurs bœufs de présent, qu'il faisait tant pour la Compagnie, M. de Mondevergue, que pour le sieur. Desbrosses. Il envoya aussi 50 beaux bœufs à M. de Champmargou et donna des noirs pour mener ces bêtes chez les Français.

«Il y a de Fort-Dauphin chez la Hayfouchy (Lahifotsy̆) plus de 150 lieues par terre.

«Il y a eu longtemps des Français chez lui et il envoie souvent de ses gens en ambassade chez les Français au Fort-Dauphin avec des présents» (*Les Voyages faits par le sieur D. B. (Du Bois) aux îles Dauphine, etc., ès-années 1669-1672*, Paris, 1674, p. 105-108).

C'est ce que raconte aussi Martin, p. 313-316 (MS.) qui a su que Lahifotsy̆ avait envoyé à Mondevergue un ambassadeur, mais auparavant il avait défait un parti de 45 Français et ses gens avaient assassiné le capitaine Lavigne et le traitant Gabillon, ainsi que neuf matelots qu'ils avaient traîtreusement attirés à terre et qu'ils surprirent dans le houcre, comme l'a écrit également Dupré Éberard sur sa carte manuscrite des côtes Ouest et Nord-Ouest de Madagascar (1667) [«à La haye Fouchy, c'est-à-dire à Morondavă, où régnait Lahifotsy̆, a été tué un capitaine français avec son équipage à bord du houcre Saint-Louis» (3)] (voir A. Grandidier, *Hist. Géogr. de Madag.*, pl. 43-1).

(169) «Le 1er juillet 1774, nous apprîmes que les Antambougs [Antambongŏ], peuplade de la côte Ouest qui ne supporte qu'impatiemment le joug de la famille royale de Boine [Boină], s'étaient assemblés au nombre de trois mille pour marcher contre le roi des Séclaves [Sakalavă], Tsimanompŏ. Ces Antambougs sont originairement sortis de la même tige que les Entaisboynes [Antiboină] actuellement régnant à Bombétoke dont ils sont les perpétuels ennemis. Dans les temps très anciens, leur chef ambitionna le titre de roi qui ne lui appartenait pas; mécontent de voir son frère sur le trône, il se retira avec les siens dans les déserts qui séparent la province des Séclaves proprement dite [Sakalavă antiboină] de celle des Antaimianabay [Antimenabé], faisant des courses sur les terres de ses voisins, volant, pillant de tous côtés et massacrant impitoyablement quiconque refusait d'être de son parti. Ces mœurs sont devenues celles de la peuplade des Antambougs [Antambongŏ] qui a été bientôt un asile ouvert à tous les brigands. Maintenant que leur nombre est considérablement accru, ils ne cessent de harceler les frontières des Séclaves [Sakalavă antiboină] qu'ils dévastent. Le besoin, autant que l'amour du pillage, entretient chez eux cette vie errante et vagabonde, car ils ne se livrent à aucun genre de culture; ils vivent de graines et de cœurs du palmier rafia, de bœufs sauvages, en un mot de ce qu'ils trouvent. Ils n'ont point d'habitation fixe; ils errent de plaine en plaine, toujours prêts à fondre sur les voyageurs ou les villages sans défense. Ils se battent en gens de cœur; leur bravoure, leur célérité, leurs ruses leur ont fait un nom redoutable dans les contrées voisines dont ils sont l'effroi. Ce sont les Bédouins de Madagascar!» (Mayeur, Voyage au pays des Séclaves, Ms *British Museum*, Copie *Bibl. Grandidier*, p. 22-23.)

(170) Froberville dit, dans son *Dictionnaire*, que ce sobriquet a été donné par un des rois de l'Imerină aux habitants d'un petit canton de ses Etats qui s'étaient révoltés et qu'il fit rentrer dans le devoir sans tirer d'eux d'autre vengeance que d'exiger qu'on les appelât dorénavant «Amboalambŏ»; c'est peu probable. «Amboalambŏ, disent quelques-uns, ce sont les chiens qui chassent le sanglier et qui ont souvent les oreilles déchirées par les ronces; or les Merină, eux aussi, avaient souvent les oreilles déchirées par suite de leur coutume de pratiquer dans leurs lobules d'énormes trous où ils introduisaient des corps cylindriques volumineux, qui avaient jusqu'à six et même huit centimètres de diamètre, et il n'était pas rare que le mince lambeau de chair dans lequel ils encerclaient la rondelle de bois ou de métal se déchirât. Ce qui n'est pas douteux, c'est que cette appellation n'était pas considérée comme injurieuse au XVIIIe siècle, puisque Mayeur, qui a été deux fois l'hôte du roi de Tananarive en 1777 et 1785 dit que «la caste libre dans l'Ankovă portait le nom d'Amboalambŏ» (Premier voyage au pays d'Ancove, Ms du *British Museum* et Copie *Bibl. Grandidier*,

(1) «Quand les noirs font *Mitave*, ils font les mêmes gestes et postures comme quand ils se battent.» — *Mitava ampingă*, c'est mimer la guerre avec lances et boucliers.

(2) «La Hayfouchy [Lahifotsy̆] fait élever des porcs et en mange contre la coutume des gens de ce pays [des Antanosy̆]». Il n'est pas en effet d'origine arabe comme les chefs Antanosy̆.

(3) Par erreur, Souchu de Rennefort transporte la scène du meurtre dans la baie d'Antongil et dit que La Vigne et ses compagnons furent tués par un grand du pays qui avait eu à se plaindre de leurs compatriotes (*Hist. des Indes orient.*, 1688, p. 311). C'est une erreur, car François Martin a recueilli le récit de ces tristes faits de la bouche même des survivants.

p. 58.) — Ce sont Drury en 1712 [Amboerlambo (*Coll. ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. IV, p. 357 et 359)] et Parat en 1714 [Balambous (Mémoire ms, *Arch. fortif. Col.*, n° 3)], qui parlent les premiers des Amboalambŏ; Holst les marque sur sa carte de 1738 (*Hist. de la Géogr. de Mad.* par A. Grandidier, pl. XLV) sous le nom d'«Ambo Lambes» et on les retrouve cités par Valgny en 1751 [Lohalambo], par le Rév. Hirst en 1759 [Volambo (*Coll. ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 297)], par Grant en 1768 [Balambous (*Hist. of Mauritius*, p. 75, et *Coll. ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 313)], par Mayeur, en 1777 [Amboilambo], par Sonnerat en 1782 [Malambous], par un anonyme en 1783 [Embollammes (Ms *Arch. colon.*)], etc.

(171) Mayeur dit en 1777 (Premier voy. dans l'Ancove, Ms Copie *Bibl. Grandidier*, p. 50-53) qu'Andrianamboatsimarofy̆ commandait à huit clans, dont l'un lui appartenait en propre, celui des Voromahery̆, et dont sept étaient les apanages de ses parents : les Manisotră (apanage de sa première femme, Ratsiavelă), les Maromenă (apanage de sa mère, Rabodomanjakanimerină), les Ambodiranŏ, les Zafimbazahă, les Antiloharanŏ, les Antatsimodranŏ et les Antavaradranŏ (apanages respectifs de ses oncles, Andriambetendrŏ, Andrianampingă, Andriantsimitoviaminandrianampoinimerină, Andriamahakanimerină et Andriamohară). Ces huit clans étaient répartis entre 1587 villages.

(172) Duhaut de Cilly dit en 1825 (Ms des *Arch. fortif. colon.*, n° 116) : L'Imerină comprend quatre provinces : Avaradranŏ, cap. Ambohimangă; Vanquinicissone [Vakinisisaony̆], cap. Alasoră; Ambodiranŏ, cap. Antsahadintă, et Marovatană, cap. Ambohidratrimŏ, auxquelles on a ajouté, par conquête, Mandridranŏ, Mamolakazŏ, Vonizongŏ et Valalafotsy̆, Ankay qu'habitent les Bezanozanŏ, Andrantsay, Vakimananară.

(173) Andrianampoinimerină a donné comme chefs : aux Avaradranŏ, Rabefiraisană; aux Vakinisisaony̆, Rafiară; aux Ambodiranŏ, Razakatahiny̆; aux Marovatană, Tsiampiry̆ ; aux Vonizongŏ, Andriantsobă, comme chef des nobles, et Ralambotiandrainy, comme chef des Hovă ou libres, et aux Vakinankaratră, Andriantsileondrafy̆, comme chef des nobles, et Raharovolă comme chef des Hovă, et il les a accouplés deux à deux pour la corvée, ainsi qu'il suit : Avaradranŏ et Vakinisisaony̆ ; Marovatană et Ambodiranŏ; Vonizongŏ et Vakinankaratră (R. P. Callet, *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, t. III, 1881, p. 14).

(174) C'est surtout en ce qui touchait aux maladies, à la mort et aux funérailles du souverain que les mots usités étaient différents de ceux employés pour le commun des hommes. Ainsi non seulement on disait, comme nous l'avons marqué aux notes 2 de la p. 238 et 3 de la p. 241, *miambohŏ* [qui tourne le dos] au lieu de *maty̆* [mourir], *masină* [le saint] au lieu de *faty̆* [cadavre], *tranŏ masină* [la maison sacrée] au lieu de *fasană* [tombeau], mais encore *miati-dranomasŏ* [offrir des pleurs] et *mihohokă ny tany̆ aman-danitră* [le ciel et la terre sont sens dessus dessous][1] au lieu de *misaonă* [porter le deuil], *afenină* [caché] au lieu d'*alevină* [enterré], *lakam-bolă* [la pirogue d'argent] au lieu de *trano-voronă* [cercueil], *tampi-masoandrŏ* [cacher le soleil] au lieu de *manakobonă fasană* [fermer la tombe], *fihaonană* [assemblées] ou *tsenă malahelŏ* [marchés tristes] au lieu de *tsenă* [marchés] pendant le temps du deuil. — Les serviteurs du souverain sont désignés par des noms spéciaux : ses cuisiniers s'appellent *madio-tanană* [qui ont les mains propres, qui n'ensorcellent pas], ses gardes du corps *maranitră* [qui sont adroits], ses courriers *tsimando* [qui sont toujours là], ses agents *masoivohŏ* [qui ont des yeux par derrière], etc. (Voir J. Sibree, Curiosities of words connected with royalty and chieftainship, *Antan. Annual*, 1887, p. 301-305).

(175) Dans une conversation qu'eut à Tananarive en 1826 Radama Ier avec MM. Arnoux et Carayon, M. Arnoux dit au roi que sur la côte Est on attribuait le nom de son peuple à ce que, un de ses ancêtres ayant épousé une Amtambahoakă ou descendante d'Arabe, les parents de cette femme, fâchés qu'elle eût transgressé leur loi qui défendait toute alliance avec des étrangers, avaient dit d'elle : *Miovă* (elle change!) d'où le nom de Hovă! A quoi Radamă lui répondit avec à-propos et esprit : C'est probablement aussi vrai que le conte qui court sur vous ici, où l'on prétend que vos parents, ayant fait le sacrifice d'un chevreau pour demander à Dieu votre guérison lors d'une grave maladie que vous fîtes dans votre enfance, vous ont donné le nom de Ra Osy̆ [en malgache, Monsieur Chevreau] en souvenir de cette guérison, ou Arnousi, comme on dit ici (Carayon, *Ann. Voy. Fr. Lacroix*, 1847, p. 100-101).

(176) «Tout libre, homme, femme ou enfant, paye chaque année au roi une demi-piastre, la dîme de ses animaux, un quart de piastre par tête d'esclave, et, en outre, chaque cultivateur, libre ou esclave, doit lui donner une mesure de riz, d'une soixantaine de livres environ, qui est réduite d'un tiers, lorsque la récolte est mauvaise, et de moitié lorsqu'elle est nulle : dans ce cas, ceux qui n'en ont pas en provision sont obligés de s'en procurer à tout prix, car le roi ne plante pas» (Mayeur, Premier Voy. dans l'Ancove, Ms Copie *Bibl. Grandidier*, p. 50). Jusqu'à notre conquête, les impôts consistaient en l'«isam-pangady̆», soit une mesure et demie de riz par «hetră» (étendue de terre variable suivant les cantons) et par an, et le «vidin-aină» [litt. : le prix de la vie], soit au minimum 3 centimes par personne, que tous les habitants devaient payer au souverain à l'époque du «fandroană», c'est-à-dire du nouvel an.

(177) Le R.-P. Callet raconte la légende suivante : Les descendants d'Andriampenitră étaient au nombre de mille, quand les Antaivă, les ayant attaqués et réduits en esclavage, en emmenèrent un très grand nombre

[1] Tous les sujets du souverain mort étaient obligés de porter un deuil très sévère pendant un long temps : ils devaient se raser la tête, ne pas porter de chapeaux, nouer le lamba sous les bras afin que le haut de la poitrine reste nu, ne pas chanter, ne pas danser, ne pas exécuter certains travaux, etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

pour leur faire cultiver leurs rizières, n'en laissant dans leur pays qu'une centaine, nombre qui, depuis lors, n'a jamais été dépassé. Les Andriampenitră maudirent les Antaivă, implorant Dieu de ne pas permettre que le riz cultivé par leurs enfants mûrisse, et, en effet, dit-on, les Antaivă, qu'on nomme depuis «Zafitsimanirivarў» [litt. : les descendants de ceux qui ne peuvent faire pousser du riz], ne peuvent récolter de riz et ne mangent que du manioc, des patates et des haricots. C'est un des fils de Rafenitră, qui a émigré à Fandravazană, qui est l'ancêtre du clan des Zanakantitră (voir plus haut, p. 257, note 6).

(178) Des huit clans soumis à Andrianamboatsimarofў, le roi de Tananarive [voir plus haut la notule 171], les Manisotră forment le second. «Ils sont tous esclaves de ce roi et cependant ils forment un groupe dont les chefs sont très puissants et qui paye les mêmes impôts que les libres; ils sont réputés pour leur fidélité et leur bravoure et leur attachement à leur roi. On les assimile aux Voromaherў, ce qui est un bel éloge; comme ceux-ci, en effet, ils n'ont jamais trahi leur maître et ils ont toujours soutenu et entraîné les autres clans» (Mayeur, 1777). A l'époque où Mayeur a fait son premier voyage dans l'Ankovă (Ms Copie *Bibl. Grandidier*, p. 50-51), les Manisotră étaient l'apanage de la première femme d'Andrianamboatsimarofў, Ratsiavelă, à laquelle ils payaient un impôt égal à la moitié de celui que prélevait le roi, par conséquent un quart de piastre par tête, un huitième de piastre par esclave, le vingtième de leurs animaux et la moitié d'une mesure de riz, soit une trentaine de livres par cultivateur (voir plus haut la notule 176).

(179) «Les descendants de Vazimbă étaient et sont encore divisés en deux classes, les Manisouthres [Manisotră] et les Manindé [Manendў]. Les premiers habitaient Vakinissoa [le Vakinisisaonў] et étaient parvenus par leur influence et par les services qu'ils avaient rendus au chef de cette province à jouir des mêmes privilèges que les gens libres. Lorsque Andrianampoină chercha à agrandir son royaume, ces Manisotră lui opposèrent une résistance des plus opiniâtres; il en fut si courroucé que, loin de consentir à leur reconnaître leurs droits, il leur signifia qu'ils devaient se résigner à être ses «Olomaintў», ses esclaves. Ils se réunirent alors à la caste des Manindé [Manendy] qui voulaient aussi briser les chaînes de leur esclavage et ils allèrent ensemble fonder une république entre le Menabé et le Boină, au roi duquel ils payèrent un tribut annuel pour demeurer indépendants. Là ils se firent *Djerika* (*Jirikă*), c'est-à-dire brigands, ayant pour tout métier, prétendaient les Hovă, de voler et assassiner les étrangers qui traversaient leur territoire (voir la note 3 de la page 264).

«En 1825, Radamă Ier, dont la réputation était fort grande, parvint, en leur faisant des promesses séduisantes, à les incorporer aux habitants de l'Imerină : il améliora leur situation, laissa tomber en désuétude la peine de mort relative aux amants de castes différentes[1] et abolit la cruelle loi concernant leurs nouveaunés[2]. Cette nouvelle législation lui attira l'amour de son peuple. Mais Ranavalonă Ire, en montant sur le trône rétablit l'ancien état de choses et les émigrations recommencèrent» (Goubot, *Notice historique et mémoire sur la colonisation et la conquête de Madagascar*, 1842, Manuscrit de la *Bibliothèque Grandidier*, t. II, chap. VII : Situation des provinces conquises et indépendantes du royaume d'Emirne, § 283. Guillain le cite, p. 271).

(180) Dubois (1674, p. 106) parle bien d'un nommé Baytsileau [Betsileo], grand d'une province voisine de celle de La Hay fouchi [Lahifotsў, roi sakalavă], avec lequel il était en guerre; ce n'est certes pas lui qui a donné son nom à la nation actuelle des Betsileo, c'était le chef des Andraivolă, par conséquent des Antifiherenană, dont parle aussi Champmargou en 1670, sous le nom de Raotte la Betsiler, chef des Endrenavoulles [Andraivolă], le plus puissant de tous les grands de l'île Dauphine (*Arch. Colon.*). Ce nom est, du reste, commun à Madagascar.

(181) Les Betsileo avaient et ont encore du reste pour leurs chefs un grand respect : quoique les maisons de ces chefs ne diffèrent guère de celles de leurs sujets, ils les considèrent néanmoins comme sacrées et n'oseraient pas y entrer sans en avoir obtenu l'autorisation; une fois entrés, ils se gardent bien de se placer au Nord du foyer, qui est la place d'honneur dans les maisons malgaches, et s'assoient de suite au Sud; tous les objets qui s'y trouvent sont considérés comme sacrés, il ne faut pas marcher sur la natte du Maître, ni porter à ses lèvres aucune des bouteilles ni aucun des gobelets : quand on boit, il faut mettre la main entre le vase et la bouche et y verser le liquide qu'on boit alors; du reste beaucoup de Betsileo ont cet usage même chez eux dans la pensée que le chef peut venir un jour leur demander à boire et qu'ils considèrent comme un devoir de ne pas souiller par le contact de leurs lèvres la bouteille ou le vase qui pourrait par hasard lui être offert. Beaucoup de termes sont réservés pour désigner les principaux actes des chefs ou les objets leur appartenant. Ainsi, on dit :

[1] «Les mariages et toutes relations amoureuses entre les Olomaintў et les castes supérieures (Andriană et Hovă) étaient punis de mort; cette loi ayant toujours été exécutée avec rigueur, les races ne se mélangeaient pas. Les Olomaintў n'avaient pas du reste le droit de manger avec les Libres : pendant les campagnes de Radamă Ier, le commandant des Tsiarondahў, qui était un fort important et fort puissant personnage, mangeait fort gaîment aux pieds de son maître, tandis que des officiers d'un grade inférieur étaient admis à la table du roi, et il n'en paraissait nullement ému, ni froissé» (*loc. cit.*, § 282).

[2] «Il était de règle que tous les enfants des Olomaintў, ou esclaves du souverain, nés aux jours réputés fastes ou heureux pour leur maître, fussent mis à mort» (*ibidem*).

POUR LE CHEF.	SIGNIFICATION LITTÉRALE.	POUR LE PEUPLE.	EN FRANÇAIS.
Anakovĭ[1]	Fils du chef.	Kilongă.	Enfants.
Misoa	Ce qui plaît.	Mihinană.	Manger.
Fisoavanĭ	Où est ce qui plaît.	Vilia.	Plat.
Mahazoa nonŏ masinĭ	Qu'un sein sacré vous allaite !	Velomă !	Adieu !
Manidinĭ	Verser, faire tomber.	Miterakă.	Accoucher.
Folakĭ	Brisé, cassé.	Maty̆.	Mort.
Volafolakĭ[1]	Argent cassé.	Faty̆.	Cadavre.
Masinĭ[2]	Sacré.	Antitră.	Vieillard.
Hovĭ ou Andriandahy̆	Chef ou Prince.	Anakandriană.	Un adulte (litt. : enfant du chef).
Hovĭ ou Andriambavy̆	Princesse.	Andranobé.	Une femme adulte (litt. : qui vit dans une grande maison).
Kabesŏ	Tête (tiré du portugais).	Loha.	Fête.
Fanilŏ	Torche, ce qui éclaire.	Masŏ.	Yeux.
Fihainoanĭ	Ce qui écoute.	Sofină.	Oreille.
Fandray	Ce qui prend.	Tānană.	Main.
Fandia	Ce qui marche.	Tongotră.	Pied.
Fanefĭ	Ce qui tranche.	Nify̆.	Dents.
Fisafoanĭ	Qu'on caresse, qu'on frictionne.	Trokă.	Ventre.
Mifanjotrĭ	S'introduire.	Mihinană.	Manger.
Fifanjoronĭ	Où est ce qu'on avale.	Vilia.	Plat.
Miarinĭ	Être droit sur son séant.	Mipetrakă.	S'asseoir.
Mamindrĭ	Marcher, se déplacer.	Mandehă.	Aller.
Mirotrĭ	?	Mandry̆, Matory̆.	Se coucher, dormir.
Filananĭ	Lieu de repos?	Farafară.	Lit.
Filanĭ	Qu'on désire, qu'on recherche.	Vady̆.	Mari ou femme.
Very̆	Perdu.	Maty̆.	Mort.
Haverezanĭ	Ce qui est perdu.	Faty̆.	Cadavre.
Masinĭ	Soyez sacré !	Velomă !	Adieu !
Manao akory ny rotanĭ[2]	Comment a été le sommeil?	Akory̆ anareŏ ?[4].	Comment allez-vous?
Lapa[3]	Palais.	Tranŏ.	Maison.
Manelŏ	Être à l'ombre.	Marary̆.	Être malade.
Mitrambŏ	?	Mijabŏ.	Soigner (un malade).
Mampiotrakĭ	?	Miandravană.	Chanter aux funérailles.
Tranovitanĭ	La dernière maison.	Tranovoronă.	Cercueil (litt. : la maison de l'oiseau?).
Mampiary̆	Qui fait promener[5].	Miahy.	Funérailles solennelles.
Tranomenĭ	La maison rouge.	Fasană.	Tombeau.
Maniritrĭ[3]	Plonger.	Mandevină.	Enterrer.
Zanahary̆	Le Divin.	Rai- ou Reni-Velonă[6].	Mots mis devant le nom du roi ou d'un parent défunt lorsqu'on prononce leurs noms[7].

(1) Les sept premiers mots s'appliquent aux enfants des chefs, depuis leur naissance jusqu'à leur âge mûr, tant que leurs parents sont en vie.

(2) Les vingt et un mots suivants sont réservés aux chefs âgés, ceux qui n'ont plus ni père, ni mère : dès lors, les noms qui servent à désigner les diverses parties de leur corps et leurs principaux actes sont tout à fait différents de ceux qu'on employait à leur égard jusque-là.

(3) Les huit derniers noms s'appliquent à tous les chefs, jeunes ou vieux.

(4) Ils disent quelquefois : *Akory̆ ny nandrianareo?* [litt. : comment avez-vous dormi?], salut qui a la même signification que celui qu'on adresse aux chefs, où *mandry̆* remplace le mot spécial *mirotră*.

(5) Les Betsileo ont ou avaient du moins tout récemment encore l'habitude de promener le corps de leurs chefs morts de village en village dans son domaine pendant des semaines et même des mois.

(6) Litt. : le père qui est encore vivant, la mère qui est encore vivante. Les Betsileo n'oseraient pas prononcer le nom d'une personne morte sans le faire précéder d'une épithète respectueuse, de peur de s'attirer sa colère.

(7) D'après le betsileo Rajaonary (*Antan. Annual*, 1887, p. 304-307.)

(182) Ramonjă a parlé à Modave d'une nation singulière qui forme à Madagascar un peuple à part, les *Quimos* ou *Kimos*. D'après lui et quelques autres Malgaches, ces Quimos «sont de petits hommes hauts de trois pieds à trois pieds dix pouces, vraie race de singes, qui habitent une grande vallée à peu près au centre de l'île, à 60 lieues au N.-O. de Fort-Dauphin, à la hauteur de Mananjarў. Ils sont gros et trapus et portent une grande barbe; la couleur de leur peau est moins basanée que celle des autres insulaires et leurs cheveux sont courts et cotonnés». L'opinion générale des Madécasses est que les femmes Quimosses n'ont point de mamelles et qu'elles nourrissent leurs enfants avec du lait de vaches; on ajoute qu'elles ne sont point sujettes au flux menstruel, mais qu'à cette époque le sang se porte avec abondance aux mains et aux pieds qui deviennent rouges comme de l'écarlate [1] : telle est du moins l'assertion de Ramonjă, mais un chef Mahafalў conteste ces faits. Leur caractère est doux et sociable et ils cultivent bien la terre. Leur nation est assez nombreuse puisque leur pays égale en étendue et en population la vallée d'Ambolŏ. Ils obéissent à un chef qui les gouverne avec douceur et auquel succède toujours le fils aîné. Ils sont armés de fusils qu'ils traitent avec les noirs qui ont commerce avec nous. Ils ont beaucoup de mines de fer et savent très bien forger de longues et fortes sagaies. Les témoignages unanimes que j'ai recueillis à ce sujet et l'échantillon de leur race que j'ai acquis, dit Modave, ne me permettent pas de douter de la réalité de l'histoire des Quimos [2] (Journal manuscrit de la *Bibl. du Muséum* et des *Arch. coloniales*, p. 21, et Rochon, *Voy. à Madagascar, au Maroc et aux Indes*, t. II, p. 134-142).

Commerson qui a visité Fort-Dauphin à l'époque à laquelle Modave en était le gouverneur, a adressé à l'ilustre astronome De la Lande une lettre sur ces Kimos (De la Lande, Sur un peuple nain de Madagascar, *Journ. des Sçavants*, déc. 1771, p. 851-855, et Rochon, *Voy. à Madag., etc.*, t. I, p. 128-134) : «Ces demi-hommes, à peine hauts de trois pieds et demi, dit-il, forment dans l'intérieur de la grande île de Madagascar un corps de nation considérable; ils sont blancs ou, du moins, plus pâles de couleur que tous les autres noirs connus; ils ont les bras très allongés, de façon que la main atteint au-dessous du genou sans plier le corps; les femmes marquent à peine leur sexe par les mamelles, excepté dans le temps qu'elles nourrissent, encore assure-t-on que la plupart sont forcées de recourir au lait de vaches pour allaiter leurs nouveau-nés. Quant aux facultés intellectuelles, les Quimos le disputent aux autres Madécasses, que l'on sait être fort spirituels et fort adroits, quoique livrés à la plus grande paresse, mais on assure que, beaucoup plus actifs, ils sont aussi plus belliqueux, de façon que, leur courage étant en raison double de leur taille, ils n'ont jamais pu être opprimés par leurs voisins qui ont souvent eu maille à partir avec eux. ...Ils vivent de riz, de fruits, de légumes, de racines, et élèvent un grand nombre de bœufs et de moutons dont ils empruntent aussi en partie leur subsistance. Ils ne communiquent pas avec les différentes castes Madécasses dont ils sont environnés, ni par commerce, ni de quelque autre manière que ce soit, tirant tous leurs besoins du sol qu'ils possèdent. Comme l'objet de toutes les petites guerres qui se font dans ce pays est de s'enlever réciproquement quelque bétail ou quelques esclaves, leur petitesse les met à l'abri de cette dernière injure : par amour de la paix, ils savent se résoudre à souffrir la première jusqu'à un certain point, c'est-à-dire que, quand du haut de leurs montagnes, ils voient quelque formidable appareil de guerre qui s'avance dans la plaine (Modave dit «des troupes de voyageurs»), ils attachent à l'entrée des défilés par où il faut nécessairement passer pour arriver jusqu'à eux quelque superflu de leurs troupeaux, dont ils font, disent-ils, volontairement le sacrifice à l'indigence de leurs frères aînés, mais protestant qu'ils se battront à outrance si l'on entre à main armée sur leur territoire, car ce n'est pas par un sentiment de faiblesse, encore moins de lâcheté, qu'ils abandonnent ces présents... A trois ou quatre journées de Fort-Dauphin [3], les gens du pays montrent de petits tertres de terre qu'ils assurent devoir leur origine à un grand massacre de Quimos, défaits en plein champ par leurs ancêtres... Le comte de Modave m'a fait voir parmi ses esclaves une femme Quimose, âgée d'environ trente ans, haute de trois pieds sept pouces (Modave dit trois pieds dix pouces), de nuance plus éclaircie que les autres indigènes : elle était bien membrée dans sa petite stature; ses bras atteignaient la rotule de son genou (d'après Modave, «ses mains ressemblaient assez à la tournure des pattes d'un singe»); ses cheveux étaient courts et laineux; elle était d'humeur douce et gaie; quant aux mamelles, il n'y en avait que le bouton... Tout considéré, je conclus par croire assez fermement à cette nouvelle dégradation de l'espèce humaine, car ôtez-leur la parole et donnez-la aux singes grands et petits, ce sera le passage insensible de l'espèce humaine à la gent quadrupède» (Ms *Bibl. Mus. Hist. natur.* et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 15 et 19).

[1] C'était le cas d'une petite esclave Quimosse qu'il avait achetée dans le pays du Mandraré, mais il présumait que c'était une anomalie, ainsi que son manque de mamelles.

[2] «Lorsque nous les aurons vus dans leurs fourmilières et que j'en aurai fait passer quelques-uns en France, il faudra bien que l'on ajoute foi à mon récit. On sera bien embarrassé en Sorbonne de donner aux Patagons et aux Quimos une même origine.»

[3] Flacourt dit (dans l'Avant-propos) : «J'ai vu un endroit proche d'Itaperină où il y a une grande quantité de pierres plantées debout où l'on m'a dit que c'étaient des Pygmées qui y étaient enterrés. Ces Pygmées étaient venus en grand nombre faire une course dans le pays d'Anosў dont ils furent repoussés jusqu'à la rivière d'Itaperină, laquelle n'ayant pu passer faute de bateaux, ils furent tous mis à mort et, pour marque de victoire, les vainqueurs les enterrèrent et dressèrent ces pierres.» Mais comme, ajoute Flacourt, «ces histoires de Pygmées, sont des fables», il n'est pas impossible que les Anakimosŏ, déjà relégués au XVIIe siècle dans les hauts de la rivière Mananară, aient auparavant habité le Sud-Est de l'île et en aient été chassés par les immigrants indiens, d'où peut-être la légende recueillie par Modave.

Rochon, qui est allé à Madagascar en 1768, après avoir rapporté les récits de Modave et de Commerson, conclut que, «en présence de témoignages si peu équivoques, on a lieu d'être surpris que Flacourt ait traité de fables ce qui concerne l'existence des Quimos. Que l'on cesse, ajoute-t-il, d'opposer à des faits [!] l'autorité de cet homme, en tout point suspect par sa haine implacable envers les Madécasses» (*Voy. à Madagascar, au Maroc, etc.*, t. I, 1801, p. 128-142). De Valgny, qui était à Fort-Dauphin à la même époque, raconte à peu près les mêmes faits (Manuscrit de la *Bibl. du Muséum d'Hist. nat. de Paris* et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 91-92).

Dans le tome II de son *Voyage dans les mers de l'Inde*, 4e partie, article XIX, p. 503-509, Le Gentil, qui a été à Fort-Dauphin en 1761, dit: «Y a-t-il à Madagascar des Pygmées? Je me trouve forcé de répondre à cette question, ayant été longtemps sur les lieux; j'avoue cependant que j'aurais cru cette question fort inutile à traiter et je ne l'eusse jamais agitée. si, après mon retour en France, je n'eusse lu avec la plus grande surprise une lettre de M. Commerson à M. de la Lande. Comme le nom de M. Commerson, à si juste titre connu de toute l'Europe, m'a paru avoir donné beaucoup de crédit à cette idée, qu'il y a une nation de Pygmées à Madagascar, j'ai cru que je devais chercher à désabuser le public, du moins lui faire part de ce que je puis savoir à ce sujet. Je n'examinerai point si M. Commerson n'a pas mis un peu trop d'enthousiasme dans sa lettre, quand il parle de Madagascar, et si, comme il le dit, il faudrait des académies entières pour parvenir à en connaître les productions..., mais ce que je lui conteste, c'est qu'il y ait des Pygmées à Madagascar. En effet, M. Commerson n'a point vu ces prétendus Pygmées... D'abord le mot «Quimos» n'est point un mot madécasse [1]..... et M. Commerson, n'ayant pas vu davantage le pays de ces Pygmées que les Pygmées eux-mêmes, s'est contenté de ce que quelques Noirs ont pu lui répondre aux quelques questions qu'il leur faisait et que vraisemblablement ils n'entendaient pas et cependant il conclut que «cette tradition constante dans ces cantons, ainsi qu'une notion généralement répandue dans tout Madagascar de l'existence actuelle des Quimos, ne permettent pas de douter qu'au moins une partie des faits qu'il rapporte ne soit véritable [2]».

Mais il est faux qu'il y ait à Fort-Dauphin aucune tradition de Pygmées actuellement existant à Madagascar; il est également faux qu'il y ait une notion généralement répandue dans tout Madagascar de l'existence actuelle des prétendus Quimos.

Je suis allé, comme M. Commerson, à Fort-Dauphin et jamais je n'y ai entendu parler de ces Pygmées, non plus que dans les autres parties de Madagascar que j'ai visitées avec soin; j'ai vécu pendant près de six ans, tant à l'Ile-de-France qu'à Madagascar, au milieu de marins, de traitants, d'interprètes qui connaissaient parfaitement Madagascar et dont quelques-uns avaient pénétré bien avant dans les terres, je leur ai fait mille et mille questions sur les espèces d'hommes qu'ils y avaient vues et jamais ils n'ont parlé de cette race de Pygmées. Si la tradition en était si constante à Fort-Dauphin et la notion si généralement répandue dans tout Madagascar, comme le prétend M. Commerson, j'en aurais entendu parler et ce que j'en aurais entendu aurait piqué ma curiosité au point de faire les recherches nécessaires pour bien constater le fait. La femme Quimosse, dont parle M. Commerson pour appuyer son opinion, n'est, d'après sa description, qu'un être de l'espèce ordinaire, contrefait..... Cette histoire des Pygmées à Madagascar, adoptée par M. Commerson, n'est qu'une histoire renouvelée, dont Flacourt avait constaté la fausseté cent ans et plus avant moi».

D'autre part, le baron de Clugny, qui a été employé près de quatre ans à Madagascar et qui en a visité la côte orientale par terre et par mer et qui en parlait couramment la langue, a écrit en 1776 une lettre à M. de la Lande où, après avoir montré que, contrairement à l'opinion de Commerson, Fort-Dauphin n'était point propre à un établissement politique, il «passe aux Quimos, ces hommes extraordinaires qui, s'ils existaient, tiendraient du prodige. C'est, ajoute-t-il, une ancienne fable du pays qui leur a donné l'existence. J'ai résolu d'aller dans leur pays et, après une première tentative, j'ai vite reconnu l'inutilité de cette recherche». Quant à la petite Quimosse de Modave, c'est un être sans intelligence, mal venu et mal conformé (in : Lettre de la Lande à M. l'abbé Rozier, directeur du *Journal de Physique*, t. VIII, nov. 1776, p. 357-363).

Malgré les critiques de Le Gentil et de Clugny, qui sont parfaitement justes et fondées [3], comme le dit Eugène de Froberville, dans l'*Introduction* à l'ouvrage de Leguevel de Lacombe [4], il y a encore des auteurs qui ajoutent foi aux récits de Modave et de Commerson. M. Max Leclerc, par exemple, s'appuyant sur les découvertes récentes faites en Afrique de Négrilles ou Pygmées d'Afrique (Akka, Batwa, Wambutti, etc.), a

[1] Le Gentil, qui a parfaitement raison dans la plupart des critiques qu'il adresse à Commerson, a tort au point de vue du nom qui est, comme l'avait déjà indiqué Flacourt et comme nous l'a confirmé M. Bénévent, celui d'un des nombreux clans tanalà, *Zanakimosò*.

[2] «Commerson arrive à Fort-Dauphin, y passe quelques semaines et cela lui suffit pour découvrir un peuple de nains!» (Mémoire in : *Philosophie de la Nature*, t. IV, p. 234.)

[3] Fressange s'est informé en 1803 s'il y avait un peuple de nains dans l'intérieur de Madagascar; on lui a dit qu'on ne connaissait rien de semblable et qu'il n'y avait que des nains isolés, des «Zazabotò» [litt.: garçons restés enfants]. Quant au nom de Kimos, il est inconnu de tous (*Ann. des Voyages*, t. II, p. 25). D'autre part, Chapelier écrit, dans une lettre en date du 8 prairial an XIII [29 mai 1805], que «les Quimosses n'ont jamais existé» (folio 191). Quant à Ellis, il pense que les Kimos peuvent être identifiés avec les Hova, si l'on s'en rapporte à la description qu'en donnent Modave et Commerson (*Hist. of Madagascar*, t. I, 1838, p. 125-126). La Salle en 1787 dit : «Le pays d'Ancove [l'Imerinà] était autrefois habité par des Quimosses, noirs très robustes [!]».

[4] «Le Gentil a réfuté victorieusement l'histoire des Pygmées de Madagascar, dont maint savant a été la dupe et que réveille de temps en temps quelque auteur paradoxal.»

écrit un mémoire où, reprenant un à un leurs témoignages, il les déclare suffisamment précis et sincères pour qu'on ne puisse douter de l'existence d'un peuple nain à Madagascar, qu'il suppose originaire d'Afrique, apparenté peut-être aux Oua-Berikimo (peuple de deux pieds) dont on parle à Zanzibar; il les identifie avec les Betsileo actuels ou plutôt il pense que les Betsileo ont absorbé ce peuple nain (*Rev. d'Ethnogr.*, 1887, p. 323-335): M. Ferrand a la même croyance [1]. Aujourd'hui que le clan ou la tribu des *Zanakimosŏ* a été retrouvée, toutes ces discussions n'ont plus d'intérêt. Nous citerons encore cependant l'opinion du capitaine Oliv r qui, après une longue étude des documents sur ce sujet, conclut qu'il n'y a pas de Pygmées à Madagascar (Has there been a race of pygmies in Madagascar? *Antan. Ann.*, 1891, p. 257-272) [2].

(183) Les mesures au moyen desquelles le général Galliéni s'est efforcé d'améliorer l'état sanitaire de la population malgache et de favoriser son accroissement dans un but tout à la fois humanitaire, économique et politique sont les suivantes :

1° Mesures légales consistant à assurer la régularité des unions, à abolir les anciennes lois défendant les mariages entre individus de castes différentes, à observer rigoureusement la loi malgache qui attribue à l'État les biens des personnes décédées sans enfants, à appliquer strictement les lois relatives à l'avortement et celles contre l'ivrognerie;

2° Mesures administratives consistant à concéder des terres aux indigènes qui n'en possèdent pas, notamment aux esclaves libérés, à accorder aux pères de familles nombreuses des exemptions (de la prestation, du service militaire, etc.) et des avantages (instruction gratuite aux enfants, etc.), à créer des orphelinats, à distribuer des secours aux enfants d'indigents;

3° Mesures hygiéniques et médicales, consistant à construire des hôpitaux, à créer une école de médecine afin de fonder une pépinière de médecins hovă capables de coopérer utilement à l'œuvre d'assistance médicale indigène, à installer des hospices, des infirmeries-ambulances, des dispensaires et un service de consultations gratuites, avec distribution de médicaments, de vêtements et de vivres aux mères malades et aux enfants indigents, à assainir les villages par l'éloignement des immondices et par des nettoyages fréquents;

4° Mesures politiques consistant à célébrer chaque année, le 1er dimanche d'avril (à partir de 1899), une fête des enfants, *Ny Fankalazară ny marŏ fară*, cérémonie qui a pour but d'honorer et de récompenser les familles nombreuses et de montrer l'intérêt que le Gouvernement porte aux enfants et aux parents et qui est accompagnée d'une distribution de prix et de brevets d'honneur aux chefs des familles les plus nombreuses;

5° Mesures fiscales consistant à mettre un impôt sur les célibataires des deux sexes (*Journ. offic. Madag.*, 23 juin 1898, p. 2018-2020; *Bull. du Comité de Madagascar*, 1898, p. 390-395, et *Rapport d'ensemble sur Madagascar d'octobre 1896 à mars 1899*, par le général Galliéni, *Annexes*, p. LXXVIII-LXXXVIII).

Le Service de l'assistance médicale a pris rapidement une grande extension, si bien que le nombre des indigènes pouvant recevoir des soins médicaux a progressé, dans l'Imerină et le Betsileo, de 40,000 en 1895 à 250,000 en 1899 et, à partir de cette époque où le service s'est étendu peu à peu sur presque toute l'île a passé à 900,000 en 1902 et à 1,700,000 en 1905 (*Madagascar de 1896 à 1905 : rapport du général Galliéni au Ministre des Colonies*, 30 avril 1905, p. 286, et *Neuf ans à Madagascar*, 1908, p. 339).

(184) Le Rév. Tou, qui a longtemps résidé au milieu des Tanosy émigrés, raconte la scène suivante dont il a été témoin et qui donne une idée de la triste situation faite aux femmes dans la société antanosy : «Arrivant un jour dans un village, j'entendis des cris affreux : c'était une femme que son mari traînait par les cheveux! En m'apercevant, il la lâcha. Comme la reine était là, je m'en fus la saluer et je lui dis : Tu es la reine et tu laisses cet homme assommer sa femme sans mot dire, c'est honteux! — Oh! me dit-elle le plus tranquillement du monde, c'est qu'elle l'aura ennuyé; il s'est mis en colère et l'a corrigée. C'est bien fait!» (*Bull. Miss. luthér. de Madagascar*, février 1900, p. 18).

(185) M. Eug. de Froberville affirme, d'après Fressange, que Benyowsky a été, sans s'en douter et tout à fait involontairement, le promoteur des incursions des Malgaches aux îles Comores. «Benyowsky, dit-il, revenant en 1785 à Madagascar pour y mettre à exécution les projets de conquête qu'il avait conçus pendant le commandement qu'il avait antérieurement exercé au nom de la France dans la baie d'Antongil [3], débarqua sur la

[1] M. Ferrand a été chercher l'étymologie de ce nom sur la côte orientale d'Afrique; il le fait venir de *Mbilikimo* (litt. : double taille), nom soahili des nains ou pygmées africains [!], et il en conclut que «ce fait linguistique, qui prouve combien l'influence bantou a été considérable même dans le Sud-Est de Madagascar [!] où les nègres africains n'ont pas cependant fréquenté, est un argument sérieux en faveur de la très semblable conjecture [!] que Madagascar a été habité, à l'époque préhistorique, par des nègres ou des négritos que l'immigration postérieure des nègres indo-océaniens a refoulés vers le plateau central» (G. FERRAND, Dict. de Flacourt, *Public. École des Lettres d'Alger, Bull. de Corresp. africaine*, t. XXXIII, 1905, note, p. 190).

[2] Nous ne parlerons que pour mémoire de la lettre de l'abbé de Choisy, écrite à M. l'abbé de Marin, soi-disant en 1635, de la ville de Saint-Jacques dans l'île de Madagascar, lettre qui est un simple jeu d'esprit : il y est question d'une nation de Pygmées, les Tarisbos, «petits hommes sauvages habitant des sapinières et dont le plus grand n'a pas 18 pouces, petits drôles gaillards et ayant de l'esprit comme les singes, aussi fiers que les lions qui habitent auprès d'eux dans les montagnes, ayant guerre continuelle avec les grands magots à cul bleu et se servant comme montures pour courir à la chasse le long des rochers les plus escarpés de petits animaux qui sont semblables à nos renards et ont la même taille».

[3] Le vicomte de Souillac, gouverneur de l'Île de France, donne à l'entreprise de Benyowsky une tout

côte Nord-Ouest, et il se disposait à faire décharger le navire qui l'avait amené lorsqu'il le vit lever l'ancre furtivement et s'éloigner à pleines voiles. Justement inquiet, il envoya à sa recherche un canot monté par deux Européens et plusieurs Malgaches avec une lettre pour le sultan d'Anjouan, qu'il priait de détenir son navire au cas où il mouillerait sur une de ses rades. Le canot arriva à Anjouan, remit la lettre au sultan, mais trop tard; le navire avait déjà mis à la voile.

De retour dans leur pays, les Malgaches vantèrent à leurs compatriotes l'île d'Anjouan dont les richesses les avaient émerveillés et où ils étaient allés si facilement, si bien que les Zana'Malata résolurent de tenter une expédition pour s'emparer de ces richesses. Les vents étant favorables pour s'y rendre d'août en octobre, ils partirent à cette époque et eurent un plein succès. Les Comores devinrent dès lors leur proie quasi-annuelle, d'autant que les habitants, qui étaient lâches, ne savaient leur opposer aucun obstacle.

Voici comment s'organisaient ces expéditions : lorsque les principaux chefs de la côte Nord-Est avaient résolu d'aller piller Anjouan, ils se rendaient de côté et d'autre, tout le long de la côte Nord-Est, entre Tamatave et le cap d'Ambre, recrutant des hommes et des pirogues dont ils marquaient les quotités au moyen de nœuds faits sur des lanières de cuir afin de connaître le nombre total des guerriers qui voulaient en faire partie et qui tous s'engageaient à les accompagner par des serments solennels toujours fidèlement tenus. Les pirogues de Tamatave partaient les premières et remontaient la côte suivies de celles des villages devant lesquels ils passaient; ils doublaient le cap d'Ambre et arrivaient dans l'une des rades de la côte Nord-Ouest où les attendaient celles de la côte occidentale, toujours en petit nombre du reste. Les grandes expéditions n'avaient, paraît-il, lieu que tous les cinq ans et réunissaient de 400 à 500 pirogues portant de 30 à 40 hommes chacune, soit une armée de 15,000 à 18,000 hommes; dans les années intermédiaires, la flotte était beaucoup moins nombreuse et ne comprenait guère plus d'une cinquantaine d'embarcations, les richesses des Comores n'étant pas suffisantes pour alimenter chaque année le pillage d'une vingtaine de mille hommes.

De la côte Nord-Ouest, ils se dirigeaient vers le couchant et, à l'époque qu'ils choisissaient, le vent favorisait d'ordinaire leur course vers les îles Comores; s'ils les manquaient, ils se laissaient porter à travers le canal Mozambique et allaient atterrir à la côte d'Afrique, ce qui leur est arrivé plusieurs fois : la ville d'Ibo que défendait un fort portugais et qui est située dans l'une des îles Querimba, à peu près sur le même parallèle que le cap d'Ambre, a été attaquée trois fois par eux, de 1808 à 1816; dans les deux premières invasions, ils ont complètement ravagé l'archipel, brûlant les maisons, les cocotiers et les plantations et tuant ou emmenant captifs tous les habitants qui tombèrent entre leurs mains : ils incendièrent même un navire français qui se trouvait alors sur la rade d'Ibo, après avoir massacré l'équipage et pillé la cargaison; en une autre occasion, ils attaquèrent et prirent une corvette portugaise de 16 canons et de 80 hommes d'équipage. Malgré les succès de ces deux premières expéditions aux îles Querimba, à la seconde, les forbans Malgaches eurent à se repentir de leur audace, car le manque de vivres, leur ignorance de la navigation hauturière et la variole en firent périr près de la moitié avant qu'ils fussent de retour à Madagascar. Ils ne se découragèrent cependant pas et, en 1816, ils tentèrent une troisième incursion contre Ibo, qui leur fut fatale, car ils furent surpris par une tempête dans leur voyage et, des 250 pirogues qui étaient parties de Madagascar, il en atterrit seulement aux îles Querimba 68, qui furent pour la plupart détruites par les Portugais, de sorte que des 6,250 Malgaches dont se composait cette expédition, pas un n'est revenu à Madagascar.

Ils ont même eu l'audace de s'attaquer à Kiloa, et de pousser jusqu'à l'île de Monfia, où ils se sont emparés d'un butin immense et d'environ 3,000 esclaves; mais, comme la flottille malgache venait d'appareiller, elle fut attaquée par vingt boutres armés de canons, lancés à sa poursuite par le sultan de Zanzibar : acculés dans la baie de Mzimbaty (un peu au Nord de la rivière Rovuma) qu'ils avaient prise pour un détroit par lequel ils pensaient pouvoir gagner les îles qui sont éparses tout le long de la côte d'Afrique au sud du cap Delgado, ils furent massacrés jusqu'au dernier par les Arabes.

Mais c'étaient les Comores et surtout Anjouan qui étaient le but ordinaire de leurs expéditions; ces îles étant très hautes se voyaient de loin et il leur était par conséquent facile de s'y diriger. Dès que du sommet du mont Ouchongui, qui domine Mayotte, on apercevait l'approche de la flottille malgache, on la signalait par un grand feu et on en envoyait la nouvelle à Anjouan : les habitants se réfugiaient dans les villes que l'on approvisionnait à la hâte et la terreur régnait partout. Les sièges duraient souvent longtemps : en 1808, M'Samoudou, la capitale d'Anjouan, en soutint un si long que 200 femmes qui s'étaient réfugiées avec leurs enfants dans une maison fortifiée servant de magasin à poudre, située à une petite distance de la ville, après avoir épuisé toutes leurs provisions, se virent réduites à une telle extrémité que plusieurs mères mangèrent les cadavres de leurs enfants[1] et que, poussées finalement par le désespoir, elles mirent le feu à la

autre cause; il écrit au Ministre le 3 janvier 1786 que l'objet principal de cet aventurier était la traite des noirs pour laquelle il s'était associé avec des négociants de Baltimore et du Maryland : on n'a, dit-il, trouvé dans ses papiers aucun titre émanant d'une puissance quelconque de l'Europe (*Arch. colon., Corresp. Madag.*).

[1] Thomlison's Journal, in : Salt : *Voy. en Abyssinie*, 1816, t. I, p. 97-102. — Voici le récit *in extenso* de ce témoin oculaire; tel que le donne Salt : «Un ennemi qui a fait beaucoup de mal aux possessions portugaises de l'Afrique orientale, c'est un peuple de pirates qui habite la pointe Nord-Est de Madagascar et que les Portugais nomment Sekelaves [Sakalavă], mais dont le nom véritable, j'ai tout lieu de le croire, est Marati [Malata ou Zana'Malată], car les Sekelaves habitent la côte Nord-Ouest, et qui est connu pour avoir, depuis plusieurs années, infesté les îles Comores. Le compte rendu suivant, qui est extrait du *Journal du capitaine Thomlison*, offre le

poudrière et s'ensevelirent sous ses ruines. D'autres fois, ils se contentaient de bloquer les villes pendant quelques jours et, pendant ce temps, se répandaient dans les campagnes, pillant et ravageant à plaisir les villages et les plantations.

Lorsque, la mousson ayant changé, l'époque du retour était venue, les Malgaches se rembarquaient, emmenant le butin et les prisonniers dont ils faisaient des esclaves.

Il y a eu, paraît-il, quelques capitaines de navires européens qui ont aidé les Malgaches à faire des prisonniers, trouvant ainsi un moyen de se procurer vite et à bon compte une cargaison d'esclaves[1].

On comprend que, dans ces circonstances, les malheureux Comoriens aient imploré maintes fois les secours des colonies anglaises et françaises de la mer des Indes contre leurs barbares ennemis, secours qui leur furent accordés dans une certaine mesure. En 1808, le gouverneur de Bombay, à la requête de divers capitaines anglais, leur envoya des armes et des munitions dont une partie fut interceptée par un croiseur français; en 1812, comme nous l'avons raconté page 381, le gouverneur du Cap, Sir J. H. Cradock (lord Howen) acquiesça à leur demande et envoya à leur aide la frégate le *Nisus*, commandée par le capitaine Beaver, qui leur porta un secours considérable d'armes et de munitions, mais qui, à cause de la saison trop avancée, ne put, comme il en avait l'intention, visiter les principaux ports de la côte orientale de Madagascar et contraindre par des négociations ou des menaces les chefs de cette côte à cesser leurs terribles expéditions.

Le gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquhar, sollicité à son tour par le sultan d'Anjouan en 1814, accueillit avec faveur sa demande et pria Radamă Ier, avec lequel il entretenait des relations cordiales, de prendre des mesures pour faire cesser ces pirateries, et il en fit un article essentiel du traité qu'il était en train d'élaborer avec lui et qui fut signé le 23 octobre 1817, article rédigé ainsi qu'il suit:

«Il est convenu entre le roi d'Angleterre et le roi de Madagascar qu'ils protégeront le sultan d'Anjouan,

tableau de la situation déplorable où les incursions de ce peuple ont réduit les malheureux Anjouanais:

«Juin 1809. Les Anjouanais sont le peuple le plus «doux et le plus poli que je connaisse, prêtant toutes sortes «de secours aux étrangers. Ils ont dernièrement fait de «grandes pertes que leur ont causées les Malgaches, qui «envahissent leur île tous les ans pour s'y procurer des «esclaves qu'ils vendent aux Français. La Grande Comore, «Mohély et Mayotte sont presque dépeuplées par les at«taques de ces pirates, et Anjouan, de douze villes, est «réduite à deux. Ils arrivent dans la dernière partie de «la mousson du Sud-Ouest; ils construisent des huttes «autour des villes qui sont environnées de murs et, comme «ils ne tentent jamais la traversée qu'avec les vents favo«rables, ils les bloquent ainsi jusqu'à la fin de la mousson «du Nord-Est, soit environ pendant huit mois.

«J'ai vu une de leurs pirogues : elle avait environ «45 pieds de long sur 10 ou 12 de large. La construc«tion en était ingénieuse et fort semblable à celle des «barques servant à la pêche de la baleine, et les diffé«rentes pièces étaient jointes ensemble par des chevilles «de bois.

«Ce peuple fait tous les cinq ans une expédition com«posée d'au moins 100 pirogues, qui contiennent chacune «de 15 à 35 hommes, armés de mousquets à pierre. Cha«cune des quatre autres années, ils ne détachent que «30 pirogues, pour laisser le temps aux plantations de se «refaire. Le sultan m'a dit que, durant le siège de l'année «précédente [en 1808], près de 200 femmes et enfants «qui n'osèrent sortir des murs pour aller chercher des «vivres, moururent de faim, et que plusieurs mères man«gèrent leurs enfants.»

«La capitale ou ville du sultan a sur ses remparts et «dans un fort situé sur une montagne voisine plus de «50 canons, mais en mauvais état. Le sultan a entre les «mains des actes par lesquels les amiraux Renier et «Blanket requièrent les capitaines de vaisseau de lui «fournir de la poudre et des armes. Son principal moyen «pour en obtenir est de s'adresser au gouverneur général «et au conseil de Bombay qui, l'année dernière, lui avait «envoyé dans un navire arabe 40 demi-barils de poudre, «80 mousquets, un canon de fer de 6 livres de balles, «1,500 pierres à fusil et 2,000 balles; malheureusement, «un croiseur français qui a rencontré ce navire ne lui a «laissé que les mousquets et 6 demi-barils de poudre. Je «suis persuadé qu'avant peu d'années ces îles seront aban«données si elles ne reçoivent pas de secours plus effi«caces. Car leurs ennemis leur ont enlevé la plus grande «partie de leur bétail, tuant ce qu'ils ne pouvaient em«mener.

«Ces faits me semblent de nature à exciter la générosité «de la nation britannique, et j'ai le vif désir que les An«jouanais ne soient pas plus longtemps abandonnés à «leur malheureux sort, car, maîtres des îles de France «et de Bourbon et du Cap de Bonne-Espérance, nous pou«vons facilement mettre un terme aux expéditions de «leurs ennemis.

«Encouragés par leurs succès contre les Anjouanais, «les «Marati» [Malată] ont, l'année dernière [en 1808], «osé traverser le canal de Mozambique et se sont em«parés d'une des îles Querimba. Ils y ont renversé les «maisons, brûlé les cocotiers et les plantations et tué «tous les habitants qui sont tombés entre leurs mains. «On dit que leur flotte comprenait 1.000 pirogues (chiffre «que je crois exagéré), portant chacune une trentaine «de combattants.

«On fait de ces pirates un portrait affreux. Ils portent «des criks comme les Malais et ils montrent dans leurs «attaques une férocité qui peut être difficilement sur«passée. Leur système étant la guerre universelle, les «Portugais ne sont pas seuls les objets de leur haine. «En 1807, ils ont pris un vaisseau français qui allait à «l'Île de France et aucun de ceux qui étaient à bord n'a «échappé à leur fureur; un médecin de Mozambique et «son fils furent au nombre des victimes.

«Malgré le succès de leur expédition aux îles Que«rimba, les «Marati» [Malată] n'ont pas quitté la côte «sans avoir à se repentir de leur témérité. Le manque «de vivres, leur ignorance de l'art de la navigation et la «petite vérole qu'ils ont prise sur le côte en ont fait périr «un si grand nombre, qu'à peine est-il revenu la moitié «à Madagascar. Cependant ils n'ont pas été découragés et «ils ont eu l'audace de déclarer que l'île de Mozambique «serait leur prochain point d'attaque. On en a été instruit «par quatre prisonniers malgaches faits par l'équipage «d'un brick portugais dans un combat où les «Marati» «[Malată] combattirent tellement en désespérés qu'il n'y «eut que ces quatre hommes pris vivants. Je crois cepen«dant que ces hordes indisciplinées sont incapables d'em«porter d'assaut le fort de Mozambique.»

(1) Capmartin et Colin, *Ann. Voyages*, t. XIII, 1811, p. 154-159.

ami et fidèle allié de l'Angleterre, contre les pillages qu'exercent annuellement sur son île quelques-unes des peuplades maritimes de Madagascar, et qu'ils useront de tous les moyens en leur pouvoir, par leurs sujets comme par leurs alliés, pour mettre un terme à ces pirateries. A cet effet, Radamă Ier et le gouvernement de Maurice feront défense à toute personne quelconque d'y prendre part et avis de cette défense sera donné dans tous les ports de Madagascar.» Le jour même de la signature du traité, Radamă Ier lança une proclamation dont un des paragraphes était ainsi conçu : «Habitants de Madagascar, on a eu coutume de faire tous les ans une attaque contre le Sultan d'Anjouan et les îles Comores. Notre ami, le gouverneur de Maurice, a fait avorter celle qu'on avait projetée pour l'année dernière; nous nous joignons à lui pour interdire aux Malgaches tout acte d'hostilité contre le roi et les habitants de l'archipel des Comores et de toute île située sur la côte d'Afrique, et ce sous peine d'encourir notre déplaisir et de recevoir la punition due aux pirates, de quelque nation qu'ils soient».

Enfin, M. Frappaz, qui commandait le *Lys*, ayant relâché en 1818 sur la rade d'Anjouan, prit à son bord l'un des fils du Sultan qui était au comble de la terreur et l'envoyait demander au gouverneur de Bourbon sa protection et le supplier d'arrêter les invasions malgaches ou tout au moins d'intercéder auprès des princes de Madagascar pour qu'ils fissent cesser les cruautés de leurs sujets[1]. Le jeune prince reçut un bon accueil et rapporta à son père l'assurance que Radamă Ier, avec lequel le gouvernement anglais allait renouveler le traité de 1817, mettrait un terme aux expéditions des Betsimisarakă, ce qui eut lieu en effet à partir de 1820 (Eug. de Froberville, Les Invasions madécasses aux îles Comores, *Annuaire des voyages*, t. II, 1845, p. 194-208; Prior's, *Voyage of the Nisus*, 1820, p. 44, 62, etc.; Thomlison's Journal, *in :* Salt, *Voy. to Abyssinia*, t. I, p. 97-101; Boteler, *Narrative of a Voy. to Arabia, Africa*, etc., 1835, t. II, p. 39; *Arch. colon.* (vicomte de Souillac, 28 déc. 1785; Silvain Roux, 1810; Albrand, Mém. sur Quiloa); Frappaz, *Ann. marit.* (Bajot), 1820; Colin et Capmartin, Notice sur les Comores, *Ann. Voy.*, t. XIII, 1811, p. 154-159).

Le lieutenant de vaisseau Bosse, qui commandait *la Prudente* et qui est allé à la Grande Comore en 1844, raconte que «le chef Babaouna, qui est l'allié du sultan de Moroni et réside à Thoueni, est le seul survivant d'une nombreuse famille détruite par les Malgaches; il est en pourparlers pour racheter une de ses filles, enlevée autrefois toute petite avec sa mère. Thoueni a un aspect très misérable à la suite des invasions des Betsimisarakă, qui ne craignent pas de traverser le canal de Mozambique dans de simples pirogues et viennent en grand nombre ravager les Comores, où ils commettent meurtres et pillages. Partout nous avons rencontré les traces de ces pirates et, tout le long de la côte, il y a de petites pyramides blanches qui sont des monuments élevés par la superstition arabe pour se préserver de ces hordes sanguinaires» (*Ann. marit.* (*Bajot*), t. XCVII : *Rev. colon.*, t. IV, 1846, p. 124).

(186) Les amiraux hollandais C. Van Neck et Warwyk, qui ont mouillé avec trois vaisseaux, en 1598, à l'île Sainte-Marie «y eurent un spectacle extraordinaire : ils virent des indigènes qui, ayant aperçu une baleine, coururent sur elle dans une pirogue et lui lancèrent un harpon attaché à une longue corde faite avec les fibres des écorces de certains arbres. La baleine se sentant blessée plongea et les indigènes filèrent la corde dans toute sa longueur. Lorsqu'il n'y eut plus rien à lâcher, la baleine entraîna la pirogue, qui roulait et était ballottée comme si elle eût été un simple fétu de paille. Les indigènes n'étaient nullement en peine, parce que, au cas où elle eût chaviré, ils auraient parfaitement su la mettre à flot tout en nageant. Quand cette manœuvre eut duré un assez long temps, la baleine ayant perdu ses forces revint à fleur d'eau, et ils la halèrent à terre et la dépecèrent à basse mer : chacun en eut sa part» (*Hettweede Boeck, Journael ost Dagh-register inhoudende een warachtich verhael ende historiche vertellinghe van de Reyse, mars* 1598, Middleburg, 1601, p. 4-7, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. V, p. 246-247).

(187) Robert Lyall avait été envoyé par le gouverneur de Maurice à Tananarive comme agent du gouvernement anglais pour remplacer Hastie, auquel Radamă Ier avait fait des funérailles solennelles. Arrivé en Imerină après la mort de ce roi, porteur des cadeaux que les Anglais avaient la coutume de lui envoyer chaque année, il ne fut pas reçu par Ranavalonă Ire qui, trois mois après son avènement, lui fit remettre la lettre suivante où elle manifestait clairement ses sentiments à l'égard des étrangers : «Que la paix soit avec vous! voici ce que dit Ranavalomanjakă au sujet des cadeaux que vous, Anglais, donnez chaque année : Radamă ne m'a pas ordonné de les recevoir; et à vous, M. Lyall, je vous dirai qu'il ne m'a pas non plus ordonné de vous reconnaître comme remplaçant de M. Hastie». Signé : Ranavalomanjakă. En même temps, elle lui a fait dire que le traité

[1] «Depuis 30 ans, l'île d'Anjouan, qui autrefois était assez prospère, est annuellement dévastée par les incursions des Malgaches, brigands intrépides et féroces, auxquels rien ne résiste, et qui viennent dans cette île et même jusqu'à Mozambique, exercer le plus affreux pillage, quand la belle saison permet à leurs frêles pirogues de naviguer sans grand danger. Si l'on n'en avait les preuves évidentes, on ne croirait jamais que ces nègres audacieux, excités par l'espoir d'un riche butin, ont la hardiesse de traverser les mers dans des troncs d'arbres creusés, sans autres moyens de diriger leur route que la vue des astres, et toujours exposés à se voir engloutir au moindre vent.

«Dans l'Est de la baie, aux bords d'une rivière, on voit les restes de l'ancienne capitale que ces barbares ont brûlée et saccagée il y a 26 ans.

«Le sultan, qui est bon et humain, n'a pu voir son peuple réduit à la plus profonde misère par les incursions des Malgaches, sans venir à son secours et, dans ce but, il a fait pour 17 années l'entier abandon des contributions en nature dues par chaque propriétaire et il entretient ses troupes avec ses deniers, épuisant son trésor pour permettre à ses sujets de réparer leurs pertes (Frappaz, Relat. d'un voy. à Madagascar, à Anjouan et aux Seychelles en 1818-1819, *Ann. marit. et col.*, Bajot, t. XII, 1820 (2e partie, p. 253 et 250-251).

IMPRIMERIE NATIONALE.

conclu par Radamă avec le gouvernement anglais était dorénavant sans valeur (*Archives de Bourbon*, et Brunet. *L'œuvre de la France à Madagascar*, p. 338). Accusé d'avoir soi-disant offensé les «Sampy» ou Talismans royaux, R. Lyall fut maltraité et chassé; il en est devenu fou.

(188) Le temple du Palais dont la première pierre a été placée le 20 juillet 1869 a été inauguré le 8 avril 1880; à cette cérémonie, le Premier Ministre a prononcé les paroles suivantes : «Vous devez vous demander qui a ramené la reine à se faire chrétienne; je vous dirai que ne ce sont pas les hommes, mais Dieu lui-même qui a parlé à son cœur. Il y a une chose qu'il faut que vous sachiez et dont vous devez garder la mémoire : le jour où Rasoherimanjakă est montée sur le trône, il y avait une Bible, — je vous en donne l'assurance, — qui était dans sa maison comme un objet sans valeur et indigne d'attention, et, quoique ceux qui ont pu la lire l'aient accueillie avec faveur, elle n'en a pas moins été délaissée comme n'étant d'aucune utilité.

«Le 11 adizaoză (3 avril 1868), lorsque Ranavalomanjakă est montée sur le trône, la même Bible était encore là, toujours négligée. Mais, pendant le deuil de Rasoherimanjakă, la reine l'a lue et relue, y passant des journées entières, et les officiers du Palais et ses serviteurs l'ont imitée.

«Or, je vous le répète, ce ne sont pas les hommes, mais Dieu seul qui lui a fait lire la Bible et l'a amenée à prier. Quand, le dimanche matin 25 octobre 1868, elle s'est rendue avec moi et quelques rares serviteurs dans la chambre de Mahatsară, au centre du Rovă, elle a envoyé chercher Rainingory̆, 16 Vtră, Rainibesă, 15 Vtră, et Rainilambŏ, 15 Vtră, et elle leur a dit: «je vous annonce, à vous qui êtes «mon Père et ma Mère» «qu'à l'avenir je prierai Dieu, car voici quelles ont été mes pensées! J'ai regardé le ciel et je me suis dit qu'il «n'existerait certainement pas s'il n'y avait pas eu quelqu'un pour le faire; j'ai bien regardé la terre, qui «n'existerait pas non plus si quelqu'un ne l'avait faite. Or qui les aurait faits, si ce n'est Dieu; aussi, doré«navant je prierai Dieu, et je vous ferai entendre sa parole, car vous êtes «mon Père et ma Mère».

«Dès qu'ils eurent entendu les paroles de la reine, ils s'écrièrent : «C'est parfait! notre Maîtresse, soyez «bénie!» et ils se sont plongés dans leurs pensées, et, le soir venu, ils sont retournés au même lieu pour prier.

«Le dimanche suivant, 1er novembre 1868, ces trois «parents de la reine» sont revenus et ont prié avec nous. Ce jour-là, il a été décidé qu'à l'avenir il n'y aurait plus de marché le dimanche. Nous avons, en effet, reconnu la puissance et les vertus de la Bible, car, quoiqu'au début l'on l'ait lue comme un livre sans importance, afin seulement de passer le temps, ce temps n'a pas été perdu et elle a été comme la bonne semence mise en terre dont les pousses sortent au bout d'un certain temps, elle a enfin germé! Et je vous le dis en vérité, en ce jour où la reine nous a appelés à prier pour la première fois, nous avons tous été remplis d'allégresse.

«Ah toute puissante est la parole de Dieu! Plaise à Notre Seigneur que nous la lisions et que nous l'écoutions avec recueillement et profit, car elle a la force de changer les cœurs (*Teny Soa*, Antananarivo, mai 1880, p. 74-76, et *Tantaran'ny Fiangonana eto Madagaskara*, Faravohitra, 1887, p. 150-151).

(189) Les Hollandais faisaient au XVIe siècle un important commerce avec divers pays d'Europe, notamment avec l'Espagne et le Portugal; Cornelis de Houtman, que ses affaires avait conduit à Lisbonne, s'efforça d'y recueillir des renseignements au sujet du commerce de l'Inde, mais, malgré toute la discrétion qu'il y mit sa curiosité fit naître des défiances dans ce pays où l'on cachait jalousement tout ce qui concernait le commerce d'outre-mer, et il fut mis en prison et condamné à une amende fort élevée qu'il était incapable de payer. Il s'adressa aux Marchands d'Amsterdam, auxquels il promit, pour prix de sa liberté, de communiquer tout ce qu'il avait appris au sujet du commerce et des routes des Indes orientales. Sa proposition fut acceptée et sa rançon, tout élevée qu'elle était, fut payée.

De retour dans son pays en 1594, il satisfit à sa promesse et, sur son rapport, les Marchands d'Amsterdam formèrent une compagnie sous le nom vague de *Compagnie des Pays lointains*, dont les directeurs, au nombre de dix, confièrent à Cornelis de Houtmann, comme chef de traite, la direction d'une flotte de quatre vaisseaux, le *Mauritius*, du port de 400 tonneaux avec 84 hommes d'équipage, 20 pièces de canon et 12 pierriers (cap. J. Molenaer), la *Hollandia* (cap. J. Dignumsz), l'*Amsterdam* (cap. J. Schellinger) et une petite pinasse de 30 tonneaux (cap. Lambertsz-Mau). Cette flotte rentra en Hollande après 2 ans et 4 mois d'absence, n'ayant fait que des profits médiocres (Prévost, *Hist. des Voyages*, t. VIII, p. 68).

190) «La ville de Mouzangaye [Majunga] renferme plus de 6,000 Arabes et Indiens avec leurs familles. Il y a des mosquées à l'usage des différentes sectes, des maisons d'éducation, des gens de tous métiers et des ateliers en tout genre. On y construit beaucoup de doubles chaloupes et des pinques [boutres] de 150 tonneaux et au-dessus.

«Les marchands de Surate envoient à Mouzangaye, chaque année, deux *palles* [grands boutres], armées sous pavillon anglais, qui sont chargées d'étoffes et de soies nommées «acoutis» et de diverses toiles qu'ils échangent avec les Malgaches pour les productions territoriales, ainsi que pour des esclaves, de l'argent ouvragé, des piastres, de l'écaille, etc.

«A Mouzangaye, ce sont les Indiens qui occupent continuellement les Arabes en leur confiant des effets pour aller les débiter au loin, moyennant une commission de 10 p. 100. Ceux-ci ont des chaloupes qui font la traite du riz dans les rivières et qui remontent celle de Pombétoc [le Betsibokă] à plus de 25 lieues dans le Sud-Est, lorsque les Indiens font des envois de marchandises dans le pays des Hovas. Enfin je puis assurer que le commerce de Mouzangaye est d'une activité étonnante et qu'il offre beaucoup de ressources au nôtre.

«La ville est divisée en trois districts que surveillent trois chefs arabes nommés par Ravahinÿ, la reine des Séclaves [Sakalavă], pour administrer la police et la justice. Aucun Séclave ne cohabite avec les Arabes; il vient seulement dans la ville pour y vendre ses denrées» (Dumaine, Idée de la côte occidentale de Madagascar, *Ann. des Voy.*, t. XI, 1810, p. 27-28).

(191) Voici des renseignements plus circonstanciels sur cette intéressante entreprise :

Vers 1820, M. de Rontaunay conçut le projet de créer sur la côte orientale de Madagascar des établissements tout à la fois agricoles, industriels et commerciaux. L'exécution de ce projet se heurtait à de grandes difficultés : mauvais vouloir de la part des Hovă, très méfiants à l'égard des Européens; interdiction à tout étranger de posséder à Madagascar soit des terrains, soit des esclaves indigènes; chefs locaux querelleurs et insatiables, prêts à toutes les rapines; réputation assez fondée d'insalubrité que l'expérience du passé a faite à cette région, etc. Il fallait en outre trouver de gros capitaux et apporter dans ce pays encore sauvage tout ce qui était nécessaire à l'installation et au développement d'une vaste exploitation.

Tant de difficultés n'arrêtèrent pas M. de Rontaunay, riche négociant de l'île de la Réunion. Il s'adjoignit M. Arnoux, non moins aventureux que lui, qui connaissait Madagascar et était habile et persévérant.

Ils firent leur première tentative auprès de Mahelă, ou en un lieu nommé Rianambŏ qui est à trois lieues de la mer; Arnoux y établit avec l'autorisation de Radamă I[er] une sucrerie. Mais, après la mort de ce roi, qui eut lieu comme l'on sait, en 1828, il fut en butte à toutes sortes de soupçons et de tracasseries, comme tous les étrangers du reste, si bien qu'il fut sur le point de s'en retourner à l'île Bourbon. Toutefois, avant de prendre ce parti extrême, il monta à Tananarive en mars 1829 et parvint à dissiper la méfiance qu'on avait contre lui en haut lieu; il fit agréer M. de Lastelle, l'un des capitaines des navires de la maison de Rontaunay, comme chef adjoint de ses établissements sur la côte Est. Il mourut de la dysenterie en revenant à la côte et M. de Lastelle se trouva dès lors le représentant à Madagascar de M. de Rontaunay et seul chef de l'entreprise.

A Mahelă, il se fit construire une habitation et il se disposait à installer un moulin à eau, lorsqu'à la fin de 1829 l'expédition Gourbeyre remit tout en question. Surveillé, gardé à vue, il avait tout lieu de craindre pour ses jours et on lui conseillait fort de quitter Madagascar et de retourner à l'île Bourbon; mais il ne voulut pas abandonner son établissement et, sommé de monter à Tananarive, il eut la hardiesse de s'y rendre. Il n'y fut pas mal reçu et resserra les liens d'amitié qu'il avait déjà avec les principaux personnages du pays; il renouvela le traité fait précédemment pour l'installation d'une guildiverie ou fabrique de rhum et il afferma, comme l'avait déjà fait M. Arnoux, les droits de douane des trois ports de Fénérive, de Mahanorŏ et de Mananjarÿ. Sa fidélité à bien accomplir les conditions de ces traités lui assura une réelle faveur à la cour d'Imérină [1].

Aussi la reine le chargea-t-elle, en 1838, d'aller lui acheter, en France, une grande quantité d'objets divers, notamment des objets d'habillement et de luxe. Il partit donc en janvier 1839 à bord du navire *Le Pionnier*, emportant de la cire, des peaux de bœuf, de la gomme copal, du riz et du sucre fabriqué dans ses établissements, et il entra en avril dans le port de Marseille, dont les négociants furent très intéressés par cette première cargaison arrivant de Madagascar. Il revint à Tananarive avec une grande quantité d'objets de Paris qui firent l'admiration de la reine et de sa cour et il apporta en même temps du blé, de l'avoine, de l'orge, qu'il fit semer dans l'Imerină, et la plupart des arbres fruitiers de France, qu'il y fit planter et qui y ont prospéré.

La reine se montra très satisfaite des résultats de ce voyage et, par ses ordres, M. de Lastelle retourna en France à bord de *La Marie-Mathilde* avec une cargaison pareille à la première. Revenu en janvier 1842 avec 10,000 fusils et 600 barils de poudre qu'il avait achetés en Angleterre avec l'autorisation du gouvernement français, il fut félicité par la reine comme la première fois.

Une autre commande de 23,000 fusils fut alors faite en France par ses soins à la demande du gouvernement Merină.

La funeste collision de 1845 (affaire Romain-Desfossés et Kelly) le jeta de nouveau brusquement au fond de l'abîme, et si, après la fermeture des ports au commerce européen, il continua à produire du sucre, il dut l'emmagasiner en attendant des temps meilleurs. Le premier ministre, qui était intéressé dans la sucrerie de Tsarahafatră et devait toucher annuellement une somme de 2,000 piastres, soit 10,000 francs, pour sa part, réclama son dû à la fin de l'année comme d'habitude. On eut beau lui dire qu'on ne pouvait vendre le sucre à cause de la fermeture des ports, il ne voulut rien entendre et force fut de lui payer ses 10,000 francs.

Voici quels ont été les divers établissements fondés par MM. de Rontaunay, Arnoux et de Lastelle :

En 1828, près Mahelă, la guildiverie de Rianambŏ sur le bord du Rangană (à trois lieues de la mer), le premier établissement industriel qui a été formé à Madagascar; cette guildiverie avait des alambics perfectionnés (de Derosne et Cail) et des champs considérables de cannes à sucre. M. de Lastelle y a planté des arbres à pain, des cocotiers, des rotins de l'Inde, des caféiers, des vanilliers, des girofliers, des canneliers de Ceylan, ainsi que tous les arbres fruitiers des colonies : 300 travailleurs étaient attachés à cette propriété.

[1] On a prétendu que M. de Lastelle n'a été si bien en cour à Tananarive, que parce qu'il avait promis à la reine d'envoyer un de ses navires s'emparer de sept chefs Sakalavă de la baie de Saint-Augustin, ennemis des Merină. Il n'est pas douteux qu'il a envoyé de Mahelă le *Voltigeur*, ayant à bord 3 généraux et 40 soldats hovă, mais il ne pouvait se refuser à prêter ce navire à la reine Ranavalonă sous peine d'être pillé et expulsé. Du reste, ce petit corps de troupes, qui devait attendre à Saint-Augustin l'armée merină envoyée par terre contre les Sakalavă, n'a pu remplir sa mission à cause de la présence de plusieurs baleiniers qui étaient alors sur rade.

En 1834 a été créé le second établissement à Tsarahafatră, sur les bords du Mananjară, à trois lieues environ de la mer; cet établissement comprenait au début un moulin à manège et une batterie de chaudières produisant 250,000 kilogrammes de sucre; on y a ajouté en 1841 une machine à vapeur de 7 chevaux, une batterie à la Gimart de 6 chaudières, trois chaudières à basse température (système Wetzell), cinq défécateurs, une purgerie, des magasins, une maison pour les employés et un village pour les travailleurs. Deux cents bœufs de charroi y étaient attachés. La production annuelle y était de 500,000 à 600,000 kilogrammes de sucre et il y avait, à côté, une caférie.

En 1841, fut fondé de compte à demi avec la reine l'établissement de Bakoră, sur les bords du Mananjară. Cet établissement comprenait une machine à vapeur de 7 chevaux, une sucrerie de 8 chaudières, un alambic de Derosne et Cail, pouvant distiller huit barriques de rhum par jour, une forge, une chaudronnerie, une tonnellerie, etc., des magasins, une maison d'habitation et un village de 300 travailleurs. Production en 1849, 200,000 kilogrammes de sucre.

En 1842, a été établie une quatrième usine sur le bord de l'Ivondronă, à Saomandrakizay, encore de compte à demi avec la Reine : elle comprenait une machine à vapeur de 6 chevaux, une batterie, un alambic, une briqueterie, une forge et une charronnerie; il y avait 500 travailleurs et 200 bœufs de charroi. Production en 1846, 500,000 kilogrammes de sucre et de 1,000 à 1,200 barriques de rhum. Des vergers étendus contenaient tous les arbres fruitiers de la zone torride et, dans des bassins, étaient nourris des gouramiers (poissons excellents à manger) venus de Maurice.

Grâce à la participation prise soit par la Reine, soit par le premier ministre Rainiharŏ et deux autres hauts personnages Rainisoa et Andriantsalamă dans ces diverses exploitations, leur associé, c'est-à-dire M. de Lastelle, pouvait convoquer autant de travailleurs qu'il lui était nécessaire, sans avoir à les rétribuer en aucune manière, ni même à les nourrir; toutefois il n'usait de cette corvée qu'avec réserve, de peur d'indisposer les Betsimisarakă. Il possédait 2,000 esclaves et n'appelait pas souvent les corvéables.

En résumé, les trois sucreries de Tsarahafatră, de Bakoră et de Soamandrakizay pouvaient fournir, bon an, mal an, chacune 500,000 kilogrammes de sucre et 2,000 barriques de rhum (d'une vente assurée et facile dans le pays même), qui, en 1845, au prix de 25 francs les 100 kilogrammes de sucre et de 182 francs la barrique de rhum, ont donné un produit total moyen de 489,000 francs.

Outre ces opérations agricoles et industrielles, M. de Lastelle a fondé des postes commerciaux sur toute la côte orientale où il a mis des agents qui y ont fait, avec activité, la traite du riz, des bœufs et d'autres produits. Les principaux comptoirs ont été : d'abord Mahela où, dans les bonnes années, on a traité 1,500,000 kilogrammes de riz et 800,000 dans les années ordinaires, et où étaient occupés, tant dans les forges que dans les ateliers de construction et de réparation des chaloupes et pirogues, plus de 350 ouvriers; puis Masindrană, à l'embouchure du Mananjară, où se faisait un commerce important de riz et où il entretenait 50 travailleurs; puis Mahanorŏ, poste également fort important où son agent traitait 500,000 kilogrammes de riz et 300 à 400 bœufs par an et où 100 ouvriers travaillaient continuellement, soit aux forges, soit dans les ateliers de menuiserie et de charpenterie; enfin, entre Mananjary et Fénérive, sur une longueur de plus de 400 kilomètres, une foule de petits postes.

En 1845, on calculait que, dans les divers postes de traite, on achetait, bon an, mal an, 2,100,000 kilogrammes de riz d'une valeur de 420,000 francs (à 20 fr. les 100 kilogr.), 1,600 bœufs vendus à l'île de la Réunion 224,000 francs, 1,500 barils de bœuf salé d'une valeur de 112,000 francs (à 75 fr. l'un), 1,500 cuirs salés, d'une valeur de 16,000 francs (à 11 fr. l'un), soit un total avec le sucre de 1,412,000 francs auxquels il y a lieu d'ajouter environ 200,000 francs de bénéfices provenant des transactions faites avec les indigènes sur les marchandises diverses d'Europe. Il faut naturellement déduire du total ci-dessus les frets, assurances, frais de gestion, etc. Ce commerce alimentait une douzaine de navires de 300 à 400 tonneaux.

Toutes ces créations témoignent d'une volonté et d'une persévérance remarquables ainsi que d'un dévouement très louable aux intérêts tout à la fois de la France et de Madagascar. Mais il fallait des capitaux immenses et M. de Rontaunay a intelligemment et généreusement mis à la disposition de M. de Lastelle tous les fonds qui lui étaient nécessaires, sans se laisser arrêter par les chances défavorables qui pouvaient anéantir ces beaux projets, en somme d'une réalisation lointaine et d'une exécution périlleuse. M. de Rontaunay a donc sa grande et noble part dans cette glorieuse colonisation. Car pendant de longues années, il a fallu constamment dépenser sans récolter et M. de Rontaunay ne s'est jamais lassé, sachant que les sacrifices imposés par de telles entreprises ne sont pas d'ordinaire compensés par les produits qui ne profitent qu'à ceux qui viennent après eux.

Rianambŏ a coûté	1,125,000 fr.
Tsarahafatră a coûté	550,000
Bakoră a coûté	250,000
Soamandrakizay a coûté	250,000

Et les divers comptoirs ou établissements de commerce ont occasionné une dépense de 375,000 francs.

C'est donc un total de 2,500,000 francs que Rontaunay n'a pas craint de hasarder sur le sol malgache, sans appui, ni promesse.

MM. de Rontaunay et de Lastelle, sur la côte orientale, comme M. Laborde dans l'Imerină, ont révélé aux

Malgaches notre industrie et nos arts manuels et ont entretenu l'habitude des anciennes relations entre la France et Madagascar.

Ajoutons qu'on doit à M. de Lastelle l'introduction à Madagascar de diverses espèces de riz : riz de la Caroline, riz de Java, riz de l'Inde, etc., et qu'il a envoyé un peu partout sur la côte orientale des noix de coco afin qu'on les y plantât en maints endroits : on peut estimer à plus de 100,000 cocotiers le nombre d'arbres dont on lui est redevable; il a acclimaté et progagé la canne à sucre de Batavia, l'arbre à pain, le caféier, le giroflier, le cannellier et d'autres arbres à épices, le cotonnier d'Amérique et d'Égypte, le mûrier blanc et le mûrier de l'Inde, le ver à soie de France, l'arrow-root, ainsi que les plantes aromatiques les plus variées.

De 1821 à 1845, époque de la cessation du commerce, les importations de marchandises françaises qu'il a faites à Madagascar montent à 10,603,396 francs et les exportations à 11,987,835 francs (soit à Bourbon, 10,571,233 francs et, en France, 1,416,602 francs).

(Riz, 6,566,895 francs; bœufs vivants ou salés, 2,672,676 francs, etc.)

Les résultats dont nous venons de parler n'ont pas été obtenus sans de grands efforts auxquels il est juste de rendre hommage; mais il paraît que, si M. de Lastelle avait une réelle influence à Tananarive, il n'avait pas su se faire bien venir des chefs de la côte, qui ne cessaient de lui faire mille tracasseries, notamment au sujet de la douane : ceux-ci ne permettaient pas aux capitaines de ses navires de coucher à terre et le commerce d'échange n'était toléré qu'à bord des embarcations sur la plage [1].

[1] Voir : De Lastelle, Les Établissements fondés par de Rontaunay, Arnoux et de Lastelle (*Rev. de l'Orient*, t. X, 1851, p. 75-92); Un officier de la marine française, Les principaux établissements du commerce français à la côte orientale de Madagascar (*Annuaire des Voyages et de la Géogr.*, de Fr. Lacroix, 1846, p. 198-209), et Rapport d'un capitaine de navire en date du 20 mars 1844 (*Ann. marit. et col.*, Bajot, 3e série, t. IV, 1884).

LISTE DES PLANCHES ET CARTES

CONTENUES DANS CE TOME.

(1) Voir Rév. George A. Shaw, The Stone Elephant at Ambohisary (*Antananarivo Annual*, 1878, p. 115-116).

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

L'ORIGINE DES MALGACHES.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LIVRE II.

LA POPULATION DE MADAGASCAR.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

IMPRIMERIE NATIONALE.

T

U

V

W

Z

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES EUROPÉENS

CITÉS DANS CE VOLUME.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C

D

I

J

K

L

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES VAISSEAUX

CITÉS DANS CE VOLUME.

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR
PUBLIÉE
PAR ALFRED GRANDIDIER

VOLUME IV
ETHNOGRAPHIE DE MADAGASCAR
PAR

ALFRED GRANDIDIER
MEMBRE DE L'INSTITUT
ET
GUILLAUME GRANDIDIER

TOME PREMIER
LES HABITANTS DE MADAGASCAR
DEUXIÈME PARTIE : LES ÉTRANGERS



PARIS
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX
À L'IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCVIII


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE

MADAGASCAR.

L'*Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar,* que publie M. Alfred Grandidier, comprendra environ 52 volumes grand in-4° raisin :

1° *Histoire de la Géographie et Géographie mathématique,* 1 vol. avec fac-similés de cartes anciennes, par M. A. Grandidier.
2° *Géographie physique,* 1 vol. avec cartes et dessins, par MM. A. et G. Grandidier.
3° *Météorologie et Magnétisme,* 1 vol. par MM. A. et G. Grandidier.
4° *Ethnographie,* 2 vol. avec planches, par MM. A. et G. Grandidier; *Anthropologie,* par le Dr Hamy. et *Linguistique,* par MM. A. et G. Grandidier, 1 vol. avec planches.
5° *Histoire politique, coloniale et commerciale,* 2 vol., par MM. A. et G. Grandidier.
6° *Histoire naturelle des Mammifères,* 7 vol. (3 de texte et 4 de planches), par MM. Alph. Milne Edwards, A. Grandidier, H. Filhol et Guillaume Grandidier.
7° *Histoire naturelle des Oiseaux,* 4 vol. (1 de texte et 3 de planches), par MM. Alph. Milne Edwards et A. Grandidier.
8° *Histoire naturelle des Poissons,* 1 vol. avec planches, par M. le docteur Sauvage.
9° *Histoire naturelle des Reptiles et Batraciens,* 2 vol. (1 de texte et 1 de planches), par MM. Vaillant (*Crocodiles et Tortues*) et Mocquard (*Lézards, Serpents et Batraciens*).
10° *Histoire naturelle des Crustacés,* par M. Coutière; *Histoire naturelle des Insectes,* par MM. Alluaud, Forel, Kunckel d'Herculais, Mabille, de Saussure, Simon, etc., 13 vol. avec planches.
11° *Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles,* 1 vol. avec planches, par MM. Fischer et Crosse.
12° *Histoire naturelle des Vers,* par MM. Vaillant et R. Blanchard, 1 vol. avec planches.
13° *Histoire naturelle des Plantes,* 11 vol. avec planches, par MM. H. Baillon et E. Drake del Castillo, et *Histoire des Mousses,* par MM. F. Renauld et J. Cardot, 2 vol. avec pl.
14° *Géologie et Paléontologie,* 3 vol. avec planches, par M. Guillaume Grandidier.

Cet ouvrage est publié par livraison de 5 planches, avec le texte correspondant, pour l'Histoire de la Géographie et pour les volumes d'histoire naturelle, et par livraison de 7 feuilles de texte avec tableaux, cartes et dessins, suivant les besoins, pour les 2e, 3e, 4e et 5e parties et pour le Catalogue des Coléoptères. Il paraît toujours plusieurs livraisons à la fois, de manière à former un ensemble. Il n'est mis en vente que 150 exemplaires, au prix de 10 francs par livraison pour les souscripteurs à l'*ouvrage complet,* auxquels 100 exemplaires sont exclusivement réservés; pour ceux qui souscrivent à une ou plusieurs parties séparées, le prix est de 15 francs pour la 7e partie, de 20 francs pour la 9e, la 10e et la 12e, et de 12 fr. 50 pour les autres.

Ont paru et sont en vente les parties suivantes (comprenant 1,777 planches) :

1re *Histoire de la Géographie et Géographie mathématique :* 1 vol. avec 67 pl. *Complet.*
4e *Ethnographie :* 1 vol. avec 6 planches et 4 cartes.
6e *Histoire des Mammifères :* Texte, t. Ier, et Atlas, t. Ier (123 pl.); t. II (161 pl.); t. III, 1er fasc. (20 pl.).
7e *Histoire des Oiseaux :* Texte, 1 vol. et Atlas, 3 vol. (400 pl.). *Complet.*
8e *Histoire des Poissons :* 1 vol. avec 63 pl. *Complet.*
10e *Histoire des Lépidoptères diurnes :* 1 vol. avec 63 pl. *Complet.*
10e *Histoire des Coléoptères :* Catalogue, 1 vol.; et Atlas, 2 fasc. (54 pl.).
10e *Histoire des Formicides :* 1 vol. avec 7 pl. *Complet.*
10e *Histoire des Hyménoptères :* 1 vol. texte, avec 1 fascicule de 27 pl.
10e *Histoire des Orthoptères :* 1re partie, texte et 10 planches.
10e *Histoire des Myriapodes :* Texte et Atlas (15 pl.).
11e *Histoire des Mollusques :* Atlas, 1er fasc. (27 pl.).
13e *Histoire des Plantes :* Atlas, t. Ier (152 pl.); t. II (148 pl.); t. III (169 pl.); t. IV, 1re et 2e parties (108 pl.).
13e *Histoire des Mousses :* Atlas, 1re, 2e, 3e, 4e et 5e parties (163 pl.).

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie.

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79.


TOZZER LIBRARY
3 2044 042 191 262